

SAINT-SIMON

Mémoires XVIII

## CHAPITRE PREMIER.

1720

LE ROI COMMENCE À MONTER À CHEVAL ET À TIRER. - L'ESPAGNE REMET LA SICILE À L'EMPEREUR, ET LE ROI DE SICILE DEVIENT ROI DE SARDAIGNE. - MARIAGE DU DUC D'ALBRET AVEC M<sup>LLE</sup> DE GORDES. - SUITE DE SES MARIAGES. - FORTUNE PRODIGIEUSE DE M. ET DE M<sup>ME</sup> DE BEAUVAU PAR LE DUC DE LORRAINE. - PENSION DE DIX MILLE LIVRES À LA NOUVELLE DUCHESSE D'ALBRET. - SURVIVANCE DU GOUVERNEMENT DE FRANCHE-COMTÉ AU DUC DE TALLARD, ET DE SOUS-GOUVERNEUR DU ROI AU FILS AÎNÉ DE SAUMERY. - MARIAGE DE M. DE MAILLOC AVEC UNE FILLE DE LA MARÉCHALE D'HARCOURT. - DUC DE NOAILLES S'ACCOMMODE AVEC BLOIN, POUR SON SECOND FILS, DE LA SURVIVANCE D'INTENDANT DES VILLE, CHÂTEAUX ET PARCS DE VERSAILLES ET DE MARLY. - M. LE COMTE DE CHAROLAIS ET LE MARÉCHAL DE MONTESQUIOU ENTRENT AU CONSEIL DE RÉGENCE. - MORT DE M<sup>ME</sup> DE COETQUEN, ET CURIOSITÉS SUR ELLE. - CHABOT. - MORT ET CARACTÈRE DE L'ABBÉ DE CHAULIEU. - MORT DE SOUSTERNON. - ARRÊT DU CONSEIL DU 22 MAI 1720, QUI MANIFESTE LE DÉSORDRE DES ACTIONS DE LA BANQUE, ET QUI A DE TRISTES SUITES. - MALICE NOIRE D'ARGENSON. - MOUVEMENTS DU PARLEMENT. - L'ARRÊT EST RÉVOQUÉ, DONT L'EFFET ENTRAÎNE À LA FIN LA PERTE DE LAW. - CONDUITE DE L'ABBÉ DUBOIS À L'ÉGARD DE LAW. - M. LE DUC D'ORLÉANS ME CONFIE, ET À DEUX AUTRES AVEC MOI, L'ARRÊT AVANT DE LE DONNER. - JE TÂCHE EN VAIN DE

L'EN DÉTOURNER. - CONDUITE DU PARLEMENT ET DE M. LE DUC D'ORLÉANS. - ARRÊT QUI RÉVOQUE AU BOUT DE SIX JOURS CELUI DU 22 MAI. - LAW EST ÔTÉ DU CONTRÔLE GÉNÉRAL DES FINANCES. - BEUZWALDT, AVEC SEIZE SUISSES, EN GARDE CHEZ LUI. - IL VOIT LE RÉGENT APRÈS UN REFUS SIMULÉ ; TRAVAILLE AVEC LUI ET EN EST TRAITÉ AVEC LA BONTÉ ORDINAIRE. - LA GARDE SE RETIRE DE CHEZ LUI. - L'AGIO EST TRANSFÉRÉ DE LA RUE QUINCAMPOIX EN LA PLACE DE VENDÔME. - M. LE DUC D'ORLÉANS ME VEUT DONNER LES SCEAUX, ET M'EN PRESSE DEUX JOURS DURANT. - JE TIENS FERME À LES REFUSER. - LAW ET LE CHEVALIER DE CONFLANS ENVOYÉS SONDER ET PERSUADER LE CHANCELIER. - ILS RÉUSSISSENT ET LE RAMÈNENT DE FRESNES. - LES SCEAUX REDEMANDÉS À ARGENSON ET RENDUS AU CHANCELIER. - RETRAITE D'ARGENSON EN TRÈS BON ORDRE ET FORT SINGULIÈRE.

Le roi commença à monter à cheval au pas, et galopa un peu quelque temps après, puis commença à tirer.

Les Espagnols évacuèrent la Sicile, dont l'empereur prit possession, et de tous les droits du tribunal fameux, dit de la monarchie, dont Rome n'osa lui disputer la moindre partie, après tout ce qui en était arrivé entre cette cour et le duc de Savoie, qu'on a vu ici en son temps. Ce prince, qui avec toute son adresse n'avait pu parer ce fâcheux coup, renonça malgré lui à la Sicile, en eut la faible compensation de la Sardaigne, dont [il] prit le titre de roi, au lieu de celui de roi de Sicile.

Le duc d'Albret épousa M<sup>lle</sup> de Gordes, de la maison de Simiane, fille unique du premier mariage de M<sup>m</sup> de Rhodes, qui était Simiane aussi, et veuve en secondes noces de M. de Rhodes, dernier de la maison de Pot, qui avait été autrefois grand maître des cérémonies, et fort de la cour et du grand monde, avec beaucoup d'esprit et de galanterie, depuis perdu de goutte et fort retiré, mort depuis longtemps. M. d'Albret perdit cette troisième femme au bout de deux ans. Il avait deux fils de sa première femme, et un de la seconde, mais il était infatigable en mariages. Il épousa en quatrièmes noces, en 1725, une fille du comte d'Harcourt-Lorraine, qui prit le nom postiche de Guise, si odieux aux vrais François, mais si cher à cette maison. Il avait obtenu en don une terre en Lorraine du duc de Lorraine, à laquelle il fit donner le nom de Guise, d'où il prit le nom de comte, puis de prince de Guise. Il n'y eut point d'enfants de ces deux derniers mariages du duc d'Albret, qu'une fille fort contrefaite, qui a depuis épousé le fils aîné de M. de Beauvau, qui, lui et sa femme, ont fait une

si prodigieuse fortune par la faveur du dernier duc Léopold de Lorraine, et qui s'est fait grand d'Espagne, prince de l'empire, chevalier de la Toison d'Or, gouverneur de la Toscane, avec d'immenses biens.

M. le duc d'Orléans donna à la nouvelle duchesse d'Albret une pension de dix mille livres, la survivance du gouvernement de Franche-Comté au duc de Tallard, et celle de sous-gouverneur du roi au fils aîné de Saumery, qui valait beaucoup mieux que le père, car il était sage, instruit, honnête homme, et dans les bornes de ce qu'il était ; mais pour ce genre de survivance, et d'un père plein de santé, qui n'avait pas besoin de secours, mais qui en voulait perpétuer les appointements dans sa famille, c'est une invention qui n'avait point d'exemple pour de pareils emplois, et que le père qui l'obtint était bien loin de mériter par le peu qu'il valait, dont il avait fait force preuves et des plus étranges, comme on l'a vu ici en son lieu, et moins encore de la grâce de M. le duc d'Orléans que de qui que ce pût être. Le maréchal de Tallard ni les siens n'en avaient pas mieux mérité.

Le vieux marquis de Mailloc, riche, mais fort extraordinaire, épousa peu après une fille de la maréchale d'Harcourt, à qui elle n'avait pas grand'chose à donner. Il n'y en eut point d'enfants.

Le duc de Noailles, toujours à l'affût de tout, trouva que Versailles et Saint-Germain, dont il avait le gouvernement et la capitainerie, étaient faits l'un pour l'autre. Il tourna donc Bloin, dont il acheta pour son second fils la survivance d'intendant des ville, châteaux et parcs de Versailles et de Marly. Il prévoyait que dans quelques années ce morceau serait bon à s'en être nanti, et il ne se trompa pas.

M. le comte de Charolais fut admis au conseil de régence, dont il ne fit pas grand usage ; il vit d'abord ce que c'était. Le maréchal de Montesquiou y entra aussi en même temps ; il y fit le trentième.

M<sup>me</sup> de Coetquen mourut en Bretagne, où elle s'était retirée depuis assez longtemps dans ses terres. Elle était Chabot, fille de l'héritière de Rohan, et soeur du duc de Rohan, de la belle et habile M<sup>me</sup> de Soubise, et de M<sup>me</sup> d'Espinoy, cadette de l'une, aînée de l'autre. La beauté de M<sup>me</sup> de Soubise avait fait son mari prince ; et que ne fit-elle pas ? M<sup>me</sup> d'Espinoy jouissait du tabouret de grâce que le crédit du vieux Charost avait obtenu, lorsque le prince d'Espinoy épousa sa fille en premières noces. Cela faisait dire à M<sup>me</sup> de Coetquen assez plaisamment qu'elle était par terre entre deux tabourets. C'était une femme d'esprit, de fort grande mine, avec de la beauté, qui avait fait du bruit, haute et impérieuse, fort unie à ses sueurs. Elle est célèbre par

la passion que M. de Turenne eut pour elle, qui lui arracha le secret du siège de Gand, que le roi n'avait confié qu'à lui et à Louvois. M<sup>me</sup> de Coetquen le laissa échapper à dessein de se parer de son empire sur M. de Turenne, mais à quelqu'un d'assez discret, et qui en sentit assez la conséquence pour qu'il n'allât pas plus loin. Le roi ne laissa pas d'être averti qu'il avait transpiré. Il le dit à Louvois, qui lui protesta qu'il n'en était pas coupable. Le roi envoya quérir M. de Turenne, qui était alors aux couteaux tirés avec Louvois. Il eut alors plus de probité que de haine : il rougit et avoua sa faiblesse, et lui en demanda pardon. Le roi, qui n'ignorait pas quel est l'empire de l'amour, se contenta d'en rire un peu et de s'amuser aux dépens de M. de Turenne et avec lui, de le trouver encore si sensible à son âge. Il le chargea de faire en sorte que M<sup>me</sup> de Coetquen fut plus secrète et tâchât de fermer la bouche à qui elle avait eu l'indiscrétion de parler, car le roi n'apprit que par M. de Turenne que c'était par M<sup>me</sup> de Coetquen, à qui il avait confié ce secret, qu'il s'était su. Mais heureusement il n'avait pas été plus loin, et cette aventure ne porta aucun préjudice à cette grande exécution. Le feu roi considérait M<sup>me</sup> de Coetquen ; elle était dans la confiance de sa soeur et fut assez avant en beaucoup de choses ; elle était faite pour la cour et pour le grand monde, où elle figura longtemps.

L'abbé de Chaulieu mourut quelques jours après : c'était un agréable débauché de fort bonne compagnie, qui faisait aisément de jolis vers, beaucoup du grand monde, et qui ne se piquait pas de religion. Il montra malgré lui qu'il n'était guère plus attaché à l'honneur. Il l'était depuis bien des années à MM. de Vendôme, et fut très longtemps le maître de leur maison et de leurs affaires. Le duc de Vendôme s'en reposait entièrement sur le grand prieur son frère et sur l'abbé de Chaulieu sous lui. On a vu ici en son temps que M. de Vendôme se trouva ruiné, que son frère et l'abbé de Chaulieu s'entendaient et le volaient ; qu'il chassa Chaulieu de chez lui, se brouilla avec le grand prieur, lui ôta tout manquement de ses affaires et de la dépense de sa maison, et eut recours au roi, qui chargea Crozat l'aîné, beau-père depuis du comte d'Évreux, de l'administration des affaires et de la maison de M. de Vendôme. Chaulieu n'en rabattit rien de son ton dans le monde, demeura de plus en plus étroitement lié avec le grand prieur, et se moqua de tout ce qu'on en pouvait dire avec l'impudence qui lui était naturelle. Mais cependant il n'osait plus paraître à la cour, quoiqu'on n'en eût pas fait assez de cas pour le lui défendre. Il n'était que tonsuré, se prétendait gentilhomme, et avait fourré un neveu dans la gendarmerie, qui ne s'est point poussé. Cette noblesse était pour le moins obscure, et le bien de la famille fort court. Cette friponnerie lui fit perdre

beaucoup de sociétés.

Sousternon mourut subitement chez M. de Biron qu'il était allé voir. Il était fils d'un frère du feu P. de La Chaise, ancien lieutenant général fort borné, en sorte qu'il lui était arrivé des malheurs à la guerre. Il était aussi capitaine des gardes du comte de Toulouse, comme gouverneur de Bretagne.

Le 22 mai de cette année devint célèbre par la publication d'un arrêt du conseil d'État concernant les actions de la compagnie des Indes, qui est ce qu'on connaissait sous le nom de Mississipi, et sur les billets de banque. Cet arrêt diminuait par degrés les actions et les billets de mois en mois, en sorte qu'à la fin de l'année ils se trouveraient diminués chacun de la moitié de leur valeur. Cela fit ce qu'on appelle en matière de finance et de banqueroute montrer le cul, et cet arrêt le montra tellement à découvert qu'on crut tout perdu beaucoup plus à fond qu'il ne se trouva, et parce que ce n'était pas même un remède au dernier des malheurs. Argenson, qui par l'occasion de Law était arrivé aux finances, et parvenu aux sceaux, qui, dans sa gestion, l'avait finement barré en tout ce qu'il avait pu, et qui enfin s'était vu nécessité de lui quitter les finances, fut très accusé d'avoir suggéré cet arrêt par malice et en prévoyant bien tous les maux. Le vacarme fut général et fut épouvantable. Personne de riche qui ne se crut ruiné sans ressource ou en droiture, ou par un nécessaire contre-coup ; personne de pauvre qui ne se vit réduit à la mendicité. Le parlement, si ennemi du système par son système, n'eut garde de manquer une si belle occasion. Il se rendit protecteur du public par le refus de l'enregistrement et par les remontrances les plus promptes et les plus fortes, et le public crut lui devoir en partie la subite révocation de l'arrêt, tandis qu'elle ne fut donnée qu'aux gémisséments universels et à la tardive découverte de la faute qu'on avait commise en le donnant. Ce remède ne fit que montrer un vain repentir d'avoir manifesté l'état intérieur des opérations de Law, sans en apporter de véritable. Le peu de confiance qui restait fut radicalement éteint, jamais aucun débris ne put être remis à flot.

Dans cet état forcé, il fallut faire de Law un bouc émissaire. C'était aussi ce que le garde des sceaux avait prétendu ; mais, content de sa ruse et de sa vengeance, il se garda bien de se déceler en reprenant ce qu'il avait été obligé de quitter. Il était trop habile pour vouloir des finances en chef, en l'état où elles se trouvaient. En peu de temps de gestion, on eut oublié Law, et on s'en serait pris à lui ; il en savait trop aussi pour souffrir un nouveau contrôleur général, qui, pour le temps qu'il aurait duré, eut été le maître ; et c'est ce qui en fit partager l'emploi en cinq départements. Véritablement,

il choisit celui qu'il voulut, et ayant ainsi remis un pied dans la finance, ses quatre collègues le furent moins que ses dépendants. Ce fut une autre comédie, que celle que donna le régent, en refusant de voir Law, amené par le duc de La Force par la portée ordinaire, et peut-être par une suggestion du garde des sceaux, qui les haïssait tous deux, pour leur en donner la mortification ; puis de voir le même Law amené des le lendemain par Sassenage, par les derrières, et reçu. M. le Duc, M<sup>me</sup> sa mère, et tout leur entour, étaient trop avant intéressés dans les affaires de Law, et en tiraient trop gros pour l'abandonner. Ils accoururent de Chantilly, et ce fut un autre genre de vacarme que M. le duc d'Orléans eut à soutenir. L'abbé Dubois, tout absorbé dans sa fortune ecclésiastique, qui courait enfin à grands pas à lui, avait été la dupe de l'arrêt, puis n'osa soutenir Law contre l'universalité du monde. Il se contenta de demeurer neutre et inutile ami, sans que Law encore osât s'en plaindre. D'un autre côté, Dubois n'avait garde de se brouiller avec un homme dont il avait si immensément tiré, et qui, n'ayant plus d'espérance, se pouvait dépiquer à le dire. Dubois aussi n'avait garde de le protéger ouvertement contre un public entier aux abois et déchaîné. Tout cela tint encore quelque temps Law comme suspendu par les cheveux, mais sans avoir pied nulle part, ni consistance, jusqu'à ce que, comme on le verra bientôt, il fallut céder et changer encore une fois de pays.

Cet arrêt fut donné et rétracté pendant une courte vacance du conseil de régence, que j'allai passer à la Ferté. La veille de mon départ, étant allé prendre congé de M. le duc d'Orléans, je le trouvai dans sa petite galerie avec peu de monde. Il nous tira à part, le maréchal d'Estrées, moi et je ne sais plus qui encore, et nous apprit cet arrêt qu'il avait résolu. Je lui dis qu'encore que je me donnasse pour n'entendre rien en finance, cet arrêt me semblait fort hasardeux ; que le public ne se verrait pas tranquillement frustrer de la moitié de son bien, avec d'autant plus de raison qu'il craindrait tout pour l'autre ; qu'il n'y avait si mauvaise emplâtre<sup>1</sup> qui ne valut mieux que celle-là, dont sûrement il se repentirait. On voit, par bien des endroits de ces Mémoires, que je disais souvent bien sans en être cru, et sans que les événements que j'avais prédits et qui arrivent corrigeassent pour d'autres fois. M. le duc d'Orléans me répondit d'un air serein en pleine sécurité. Les deux autres parurent de mon avis, sans dire grand-chose. Je m'en allai le lendemain, et il arriva ce que je viens de raconter.

Des que M. le duc d'Orléans eut vu Law, comme il vient d'être dit, il travailla sou-

---

<sup>1</sup>L'auteur fait emplâtre du féminin.

vent avec lui, et le mena même, le samedi 25, dans sa petite loge de l'Opéra, où il parut fort tranquille. Toutefois les écrits séditieux et les mémoires raisonnés et raisonnables pleuvaient de tous côtés, et la consternation était générale.

Le parlement s'assembla le lundi 27 mai au matin, et nomma le premier président, les présidents Aligre et Portail, et les abbés Pucelle et Menguy pour aller faire des remontrances. Sur le midi du même jour, M. le duc d'Orléans envoya La Vrillière dire au parlement qu'il révoquait l'arrêt du mercredi 22 mai, et que les actions et les billets de banque demeureraient comme ils étaient auparavant. La Vrillière, trouvant la séance levée, alla chez le premier président lui dire ce dont il était chargé. L'après-dînée, les cinq députés susdits allèrent au Palais-Royal, furent bien reçus; M. le duc d'Orléans leur confirma ce qu'il leur avait mandé par La Vrillière, leur dit de plus qu'il voulait rétablir des rentes sur l'hôtel de ville à deux et demi pour cent. Les députés lui répondirent qu'il était de sa bonté et de sa justice de les mettre au moins à trois pour cent. M. le duc d'Orléans leur répondit qu'il voudrait non seulement les mettre à trois, mais à quatre et à cinq pour cent; mais que les affaires ne permettaient pas qu'on put passer les deux et demi. Le lendemain 28 mai on publia l'arrêt qui remit les billets de la banque au même état où ils étaient avant l'arrêt du 22 mai, qui fut ainsi révoqué au bout de six jours, après avoir fait un si étrange effet.

Le mercredi 29, La Houssaye et Fagon, conseillers d'État et intendants des finances, furent, avec Trudaine, prévôt des marchands, visiter la banque; en même temps Le Blanc, secrétaire d'État, alla chez Law, à qui il dit que M. le duc d'Orléans le déchargeait de l'emploi de contrôleur général des finances et le remerciait des soins qu'il s'y était donnés, et que, comme bien des gens ne l'aimaient pas dans Paris, il croyait devoir mettre auprès de lui un officier de mérite et connu, pour empêcher qu'il ne lui arrivât quelque malheur. En même temps Beuzwaldt<sup>2</sup>, major du régiment des gardes suisses, qui avait été averti, arriva avec seize Suisses pour rester jour et nuit dans la maison de Law. Il ne s'attendait à rien moins qu'à sa destitution ni à cette garde; mais il parut fort tranquille sur l'une et sur l'autre, et ne sortit en rien de son sang-froid accoutumé. Ce fut le lendemain que le duc de La Force mena Law chez M. le duc d'Orléans par la porte ordinaire, qui ne voulut pas le voir, et qui le vit le lendemain, conduit par Sassenage, par les derrières; depuis quoi il continua de travailler avec lui, sans s'en cacher, et à le traiter avec sa bonté ordinaire. J'ai rapporté

<sup>2</sup>On écrit ordinairement ce nom Besenval ou Beseval, comme on l'a déjà fait observer.

plus haut cette comédie que donna le régent, mais d'avance et en gros, pour mettre toute la scène sous un même coup d'oeil. Le dimanche 2 juin, Beuzwaldt et ses seize Suisses se retirèrent de chez Law. On ôta l'agiotage qui se faisait dans la rue Quincampoix, et on l'établit dans la place Vendôme. Il y fut en effet plus au large et sans empêcher les passants. Ceux qui demeuraient dans cette place ne l'y trouvèrent pas si commode. Le roi abandonna à la banque les cent millions d'actions qu'il y avait.

Pendant tous ces embarras, M. le duc d'Orléans, piqué contre Argenson, auteur de l'arrêt du 22 mai, qui les avait causés, et dont les suites avaient conduit nécessairement à la destitution de Law malgré Son Altesse Royale, voulut ôter les sceaux à Argenson. Il m'en parla une après-dînée que j'étais venu de Meudon travailler avec lui, m'expliqua ses raisons en homme qui avait pris son parti, et tout de suite me proposa de me les donner. Je me mis à rire ; il me dit qu'il n'y avait point à rire de cela, qu'il ne voyait que moi qu'il put en charger. Je lui témoignai ma surprise d'une idée qui me paraissait si étrange, comme s'il ne se pouvait trouver personne dans ce grand nombre de magistrats, qui put en faire dignement les fonctions, à leur défaut par impossible, par un prélat, et avoir recours à un homme d'épée qui ne savait ni ne pouvait savoir un mot de lois, de règles et des formes pour l'administration des sceaux. Il me répondit : qu'il n'y avait rien de plus simple ni de plus aisé ; que cette administration n'était qu'une routine que j'apprendrais en moins d'une heure, et qui s'apprenait toute seule en tenant le sceau. J'insistai à lui faire chercher quel qu'un. Il prit donc l'Almanach royal, et eut la patience de me lire nom par nom la liste de tous les magistrats principaux par leurs places ou par leur simple réputation, et de me détailler sur chacun ses raisons d'exclusion. De là, il passa au conseil de régence avec les mêmes raisons d'exclusion sur chacun ; enfin aux prélats, mais légèrement, parce qu'en effet il n'y en avait point sur qui on put s'arrêter.

Je lui contestai plusieurs exclusions de magistrats, celle surtout, du chancelier. J'insistai même sur quelques-uns du parlement, comme sur Gilbert de Voisins, mais sans pouvoir nous persuader l'un l'autre. Je lui dis que je comprenais que les sceaux étaient pour un magistrat une fortune par l'autorité, le rang, la décoration pour leur famille à laquelle ils ne pouvaient résister ; que je ne pouvais être touché de pas une de ces raisons, parce qu'aucune ne pouvait me regarder ; que les sceaux ne décoreraient point ma maison, qu'ils n'apporteraient aucun changement à mon rang, à mon habit, à mes manières, mais qu'ils m'exposeraient à la risée de ceux qui me verraient tenir le

sceau, et à me casser la tête à apprendre un métier que je cesserais de faire avant que d'en savoir à peine l'écorce ; que de plus je ne voulais hasarder ni ma conscience, ni mon honneur, ni le bien précieux de son amitié, en scellant ou refusant bien ou mal à propos des édits et des déclarations qu'il m'enverrait ou des signatures à faire d'arrêts du conseil rendus sous la cheminée. Le régent ne se paya d'aucune de ces raisons. Il essaya de m'exciter par la singularité de la chose et par les exemples du premier maréchal de Biron et du connétable de Luynes<sup>3</sup>. Ils ne m'ébranlèrent point, de sorte que la discussion dura plus de trois grosses heures. Je voulus m'en aller plusieurs fois sous prétexte qu'il y avait loin à Meudon, et toujours je fus retenu. À la fin, de guerre lasse, il me permit de m'en aller, mais à condition qu'il m'enverrait le lendemain deux hommes à Meudon, qu'il ne me nomma point, qui peut-être me persuaderaient, et qu'il me demandait instamment d'entretenir et d'écouter tant qu'ils voudraient ; il fallut bien y consentir, et cerne fut encore après qu'avec peine qu'il me laissa aller.

Le lendemain matin je ne vis point de harangueur arriver ; mais à la moitié du dîner, où j'avais toujours bien du monde, je vis entrer le duc de La Force et Canillac. Ce dernier me surprit fort. Je n'avais jamais eu de commerce avec lui que de rencontres rares, je l'avais vu chez moi et chez lui quatre ou cinq fois dans la première quinzaine de la régence ; oncques depuis nous ne nous étions vus que d'un bout de table à l'autre, au conseil de régence, depuis qu'il y fut entré, et sans nous approcher devant ni après, ni nous rencontrer ailleurs. On a vu ici qu'il s'était livré à l'abbé Dubois, au duc de Noailles, à Stairs, et qu'il l'était totalement au parlement, et on y a vu aussi son caractère. Leur arrivée n'allongea pas le repas. Ils mangèrent en gens pressés de finir, et à peine le café pris ils me prièrent de passer dans mon cabinet. Ils étaient venus ferrés à glace, et je ne pus douter que M. le duc d'Orléans ne leur eût rendu tout le détail de la si longue discussion que j'avais eue avec lui sur les sceaux, l'après-dînée de la veille. M. de La Force ouvrit non pas la conférence, mais le plaidoyer qui ne fut pas court. Canillac ensuite, qui se plaisait à parler et qui parlait bien, mais sans cesse, se donna toute liberté. Leur grand argument fut : l'absolue nécessité de se défaire entièrement du garde des sceaux, dont l'infidélité causée par sa jalousie de Law, avait produit ce fatal arrêt du 22 mai, uniquement pour perdre Law, sans se soucier du péril où il jetait M. le duc d'Orléans, en mettant au net ce qui ne pouvait être tenu trop caché, et qui de plus était en partie le fruit de toutes les entraves qu'il avait jetées sans cesse à

<sup>3</sup>Voy. la liste des gardes des sceaux, t. X, p. 447. On y trouve, en effet, ce connétable de Luynes.

toute l'administration de Law et a ses opérations ; les menées du parlement plus envenimées que jamais contre M. le duc d'Orléans, et plus organisées, devenu plus habile en ce genre et plus précautionné, en même temps plus furieux par la leçon que lui avait donné le lit de justice des Tuileries, qu'il ne pardonnerait jamais ; l'impossibilité, par conséquent, de choisir qui que ce put être de cette compagnie pour les sceaux, exclusion qui regardait également le chancelier par son attachement extrême et irrémédiable pour ce corps dont il sortait et dont il faisait sa divinité ; qu'il fallait dans les conjonctures présentes un garde des sceaux dont l'attachement à M. le duc d'Orléans fut tel, qu'il n'en put jamais douter, que rien ne put ébranler, qui fut connu pour tel, et qui imposât par la une crainte et un embarras qui troublât la cabale et ses résolutions. Avec cela ils me faisaient beaucoup d'honneur ; mais rien ne coûte quand on veut persuader avec des propos tels qu'ils me dirent, un homme de tête, d'esprit, de courage, de réputation intacte sur l'honneur, la vérité, l'intérêt ; surtout connu pour n'en avoir jamais voulu avoir avec les actions ni la banque ; intact sur les finances dont il ne se serait jamais voulu mêler, qui eut de la dignité, qui la connut, qui fut jaloux de l'autorité royale, enfin qui eut la parole à la main et qui fut incapable de crainte pour savoir soutenir les remontrances et les divers efforts du parlement, le contenir par ses réponses et préserver le régent de faiblesse qui lui serait soufflée de toutes parts, à laquelle il n'était que trop naturellement enclin, et qui serait sa perte certaine et bien projetée dans les circonstances présentes. Qu'il ne fallait point se flatter de trouver dans le conseil aucun magistrat capable de ce poids, qui ne sentît la robe, qui n'aimât ou ne craignît le parlement, qui ne fut entraîné à mollir à l'aspect de l'état des finances, qui fut bien supérieur au plaisir de voir l'embarras ou on était tombé pour s'être opiniâtement écarté de toutes les routes connues et battues ; qui ne fut affaibli par les cris que les menées du parlement et de ses adjoints aigrissaient et augmentaient sans cesse ; qui par-dessus tout ne songeât a sa conservation et qui ne fut effrayé de ce qu'on lui ferait envisager au bout de la régence, qui ne le fut même des hasards de l'intérieur du régent avant même la fin de la régence. Qu'il était également inutile de rien espérer d'aucun de ceux qui composaient le conseil de régence, presque tous incapables, faibles, effrayés, entraînés, le reste ou ignorants ou plus que très suspects, et dont l'esprit et la capacité serait extrêmement dangereuse. M. de La Force reprit la parole, mais je leur, proposai alors d'aller achever la conversation qui avait déjà duré près de trois heures, en prenant l'air sur la terrasse qui mène aux Capucins.

Chemin faisant M. de La Force essaya de me tenter tout bas par le plaisir de mor-

tifier le parlement et le premier président par moi-même, après tout ce qui s'était passé sur le bonnet, et de me montrer à eux sous le visage sévère, et supérieur que j'emprunterais des sceaux dont il m'ôtala les occasions continuelles et la satisfaction que j'aurais d'en profiter en servant bien l'État et M. le duc d'Orléans. Canillac s'était peu à peu écarté en sorte qu'il ne pouvait entendre, je ne sais si ce fut de hasard ou de concert, mais il se rapprocha et il fut de la fin de cette sorte de conversation avec la légèreté d'un homme d'esprit qui, sans s'éloigner de ses préjugés, ne laisse pas de profiter de tout pour arriver au but qu'il s'était proposé à mon égard. Le beau temps et la belle vue de cette terrasse firent quelques moments de trêve au sérieux que nous traitions ; nous gagnâmes ainsi le bout de la terrasse et ce qu'on appelle le bastion des Capucins ; là nous nous assîmes, et quoique la vue y soit encore plus admirable, la conversation se reprit incontinent.

On peut juger que jusqu'alors ils n'avaient pas parlé seuls et que j'avais pris quelquefois la parole, quoique avec Canillac il fut aisé de la laisser reposer. Ce fut ici ou ils m'exposèrent le plus au long le péril dont M. le duc d'Orléans était menacé, les vues et les menées du parlement appuyé de beaucoup de gens considérables, du mécontentement, public, du désordre des affaires, de la perspective de la majorité, qui n'était plus éloignée que de trois ans moins quelques mois. L'exposé fut long et vif, les noms des gens considérables suspects et plus que suspects ; leurs intrigues, leurs vues, leurs intérêts n'y furent pas oubliés ; j'y admirai souvent que Canillac consentît à tout ce qui était allégué là-dessus par le duc de La Force, et que lui-même, protecteur public du parlement, du premier président, lui, ami du maréchal de Villeroy, qui a force de recherches l'avait gagné, et si enclin au duc du Maine, chargeât encore le tableau sur leur compte. Je ne pus m'empêcher de lui dire quelquefois que, si j'en avais été cru, et si je n'avais pas trouvé des contrebatteries si fortes, qui avaient fait jouer tant de ressorts en tout temps auprès de M. le duc d'Orléans, ni le parlement, ni pas un de tous ceux dont ils me parlaient et dont ils ne me cachaient pas les noms, ne serait pas maintenant en situation de se faire considérer, ni de causer la moindre réflexion à faire, et je regardais Canillac qui baissait les yeux. Il était vrai que le parlement, et tous ceux qui, avec M. et M<sup>me</sup> du Maine, avaient été si déconcertés et si effrayés, avaient enfin peu à peu repris leurs esprits et travaillèrent de nouveau, fondés sur le mépris de la mollesse qui avait suivi tant d'éclat de si près. Mais je ne voyais pas en quoi les sceaux entre mes mains pouvaient remédier à ces menées dont le décri et le dévoilement des affaires était le trop apparent fondement, la légèreté et la faiblesse naturelles de M. le duc d'Orléans,

l'appui : ce fut là tout l'argument de ma défense. Je leur fis les mêmes réponses que j'avais faites la veille à M. le duc d'Orléans, et les priaï de remarquer que les cris publics sur l'état des finances, démasqué par l'arrêt du 22 mai, éclataient principalement contre les routes détournées de la conduite des finances, que ce n'était donc pas le temps d'en prendre une autre, pour une autre partie du ministère et de l'administration, qui, pour n'avoir pas le même danger ni la même conséquence, n'en paraîtrait pas moins extraordinaire et insolite, et ne ferait qu'augmenter le murmure contre ce goût du nouveau, quand on verrait un homme d'épée avoir les sceaux, et son ignorance à les tenir exposée aux brocards du dépit de toute la robe de les voir hors de ses mains.

Je ne finirais point si je voulais rapporter tout ce qui fut dit et discuté de part et d'autre. Je me contenterai de dire que je fus pressé par ces deux hommes, qui y employèrent tout leur esprit, comme si d'accepter ou de refuser les sceaux, la fortune, le salut, la vie de M. le duc d'Orléans eut été entre mes mains, et n'eût dépendu que du parti qu'à cet égard j'allais prendre ; je n'en pus être persuadé, et je ne me rendis point. Enfin la nuit nous gagnant, et il faut remarquer que c'était dans la fin de mai, par le plus beau temps du monde, je leur proposai le retour. Tout le chemin fut encore employé de leur part au pathétique, à la fin aux regrets, à m'annoncer ceux que les événements que j'aurais empêchés me causeraient, et à tous les propos de gens qui s'étaient promis de réussir, et qui s'en voyaient déçus. En arrivant au château neuf, je me gardai bien d'entrer chez moi ; je les conduisis où était la compagnie, avec laquelle je me mêlai pour me défaire de mes deux hommes, qui près de sept heures durant m'avaient fatigué à l'excès. Leur voiture les attendait depuis longtemps, ils causèrent un peu debout avec le monde, enfin me dirent adieu et s'en aillèrent.

Je n'ai jamais compris cette fantaisie de M. le duc d'Orléans, encore moins l'acharnement de Canillac à me persuader. J'ai toujours cru que, M. le duc d'Orléans y allait de bonne foi, pour avoir dans la place des sceaux un homme parfaitement sur et ferme qui l'aiderait et le fortifierait à se débarrasser des menées et des entreprises du parlement, et qui toutefois par ce qu'il en avait expérimenté sur l'affaire du duc du Maine lors du lit de justice des Tuileries, et sur la personne aussi du premier président, ne le mènerait pas trop loin ; M. de La Force aussi, ravi d'être chargé de quelque commission que ce fut, bien aise de voir ôter les sceaux à la robe, et d'y voir un duc ulcéré contre le premier président et le parlement, en place de les barrer et de les mortifier. L'abbé Dubois, avec qui je n'étais pas bien, et que j'avais depuis outré par l'aventure que j'ai racontée sur son sacre, sans lequel rien d'important ne se faisait

alors, aurait, je crois, voulu m'embarquer dans quelque ânerie, me commettre avec le parlement, et le raccommoier avec le régent à mes dépens, pour de pique me faire abandonner la partie, et me retirer tout à fait. Law, de son côté, qui m'avait toujours courtois, et qui savait qu'il ne lui en avait rien coûté, quelque presse qu'il m'en eût faite et fait faire par M. le duc d'Orléans, et qui était bien sur que je ne voulais en aucune sorte me mêler de finance, me voulait aux sceaux comme un homme sûr et ferme qui ne mollirait point, qui ne le barrerait et ne le tracasserait point, qui tiendrait en bride ceux des départements des finances qui le voudraient faire, quand je verrais la raison de son côté, qu'il serait à portée de me faire entendre; de qui il n'aurait à craindre ni la haine, ni la jalousie, ni l'envie auprès de M. le duc d'Orléans, et qui donnerait du courage et de la dignité à ce prince à l'égard du parlement et de la cabale qui lui était unie. Ces réflexions ne me vinrent qu'après cette conférence si longue de Meudon, dont la persécution les produisit le lendemain. Canillac me haïssait de jalousie de la confiance de M. le duc d'Orléans, et de ricochet du duc de Noailles, du premier président, etc. Son ambassade et la prodigalité de son éloquence à me persuader ne pouvaient venir de sa part que de l'espérance de me jeter dans quelque sottise dans l'administration des sceaux, dont lui et ses amis pussent profiter avec avantage. Mais rien de tout cela n'eut part à mon refus. Ces raisonnements ne se présentèrent à moi qu'après coup : faire un métier important et fort éclairé dont j'ignorais les premiers éléments, m'exposer à expédier des édits, déclarations, arrêts, mauvais, iniques, peut-être pernicieux, sans en connaître la force, le danger, les suites, ou les refuser nettement, voilà les raisons qui me frappèrent d'abord, et dont rien ne put me faire revenir. Une autre raison, mais qui aurait cédé à de meilleures, fut d'éviter de me donner une singularité passagère qui ferait encore raisonner sur le goût des choses inusitées, laquelle ne me donnait ni rang, ni illustration, ni rien, dont je susse que faire, et qui ne m'apportait qu'un travail aveugle par mon ignorance en ce genre, et fort ingrat d'ailleurs.

Mon refus, sans plus d'espérance de me persuader, rapporté à M. le duc d'Orléans dans ces moments critiques où il n'en fallait perdre aucun pour prendre un parti, devint la matière d'une délibération subite où je ne fus point appelé, et qui ne se prit qu'entre M. le duc d'Orléans, l'abbé Dubois et Law. Le résultat fut que Law irait trouver le chancelier qu'on savait qui se mourait d'ennui d'être à Fresnes; que le chevalier de Conflans, cousin germain, ami intime du chancelier, et raisonneur fort avec beaucoup d'esprit, l'accompagnerait de la part de M. le duc d'Orléans, dont il était premier

gentilhomme de la chambre ; que Law expliquerait l'état présent des affaires, sonderait si le chancelier se rendrait traitable, et si on pouvait compter que la cire deviendrait molle entre ses mains, ses dispositions pour lui Law ; enfin si on pourrait se fier à lui à l'égard du parlement, non sur sa probité dont on ne pouvait être en peine, mais bien de son goût, de son affection et de son espèce de culte à l'égard de cette compagnie. Conflans devait essayer de l'effrayer par la menace d'une continuation d'exil sans fin et sans terme, même après la régence, que la fin de tout crédit de M. le duc d'Orléans, et lui en faire briller aux yeux les grâces, la confiance, le retour actuel avec les sceaux, s'il se voulait résoudre de bonne grâce à ce qu'on désirait de lui. Trois ans et demi de séjour à Fresnes avaient adouci les moeurs d'un chancelier de cinquante ans, qui avait compté que, parvenu de si bonne heure à la première place, il en jouirait et avancerait sa famille. Ces espérances se trouvaient ruinées par l'exil, et il se trouvait beaucoup plus éloigné de l'avancer et d'accommoder ses affaires domestiques que s'il fut demeuré procureur général. Conflans profita de ces dispositions qui ne lui étaient pas inconnues, et que l'ennui de l'exil grossissait. Le beau parler de Law trouva des oreilles bien disposées. Le chancelier s'accommoda à tout, et le public, quand il fut informé, le reçut froidement et s'écria : Et homo factus est<sup>4</sup>

M. le duc d'Orléans, certain du bon succès du voyage, envoya, le vendredi 7 juin, l'abbé Dubois demander les sceaux à Argenson, qui les rapporta à M. le duc d'Orléans l'après-dînée du même jour, et comme il les avait non en commission à l'ordinaire, mais en charge, enregistrée au lit de justice des Tuileries, il en remit en même temps sa démission. Il ne jouit donc pas longtemps du fruit de son insigne malice. Les amis de Law après le premier feu passé la firent sentir au régent, tirèrent sur le temps et culbutèrent le garde des sceaux sans que l'abbé Dubois, qui, entre lui et Law, nageait entre deux eaux, osât soutenir son ancien ami. Le chancelier arriva dans la nuit qui suivit la remise des sceaux, alla sur le midi au Palais-Royal, suivit M. le duc d'Orléans aux Tuileries où le roi lui remit les sceaux ; mais comme il les dut à Law, qui le ramena de Fresnes, ce retour fit la première brèche à une réputation jusque-là la plus heureuse, et qui n'a cessé de baisser depuis et de tomber tout à fait par divers degrés et par dif-

<sup>4</sup> Il suffira d'indiquer une fois pour toutes, le Journal de l'avocat Barbier, comme rempli de détails sur ce qui touche au parlement et au chancelier. Au mois d'août 1720, il s'exprime ainsi : « On a fait une plaisanterie ; on dit que M. le régent a mal choisi Pontoise pour transférer le parlement ; qu'il fallait l'envoyer à Fresnes, qui est la terre de M. d'Aguesseau ; que c'est là où l'on change de sentiments à cause du parti que prend le chancelier. Si tu veux de ton parlement / Punir l'humeur hautaine, / De Pontoise, trop doux régent, / Fais le sauter à Fresnel ! / C'est un lieu de correction / La Faridondaine, la Faridondon, / Où d'Aguesseau s'est converti, etc.

férents événements. Argenson n'avait pas perdu son temps ; il était né pauvre, il se retira riche, ses enfants tous jeunes bien pourvus, en place avant l'âge, son frère chargé de bénéfices. Il témoigna une grande tranquillité, qui dans peu lui coûta la vie, sort ordinaire de presque tous ceux qui se survivent à eux-mêmes. Sa retraite fut sans exemple. Ce fut dans un couvent de filles dans le faubourg Saint-Antoine, qui s'appelle la Madeleine de Tresnel<sup>5</sup>, ou il s'était accommodé depuis longtemps un appartement dans le dehors qu'il avait rendu beau et complet, commode comme une maison, ou il allait tant qu'il pouvait depuis longues années. Il avait procuré, même donné beaucoup à ce couvent, à cause d'une M<sup>me</sup> de Veni, qui en était supérieure, qu'il disait sa parente, et qu'il aimait beaucoup. C'était une personne fort attrayante, et qui avait infiniment d'esprit, dont on ne s'est pas avisé de mal parler. Tous les Argenson lui faisaient leur cour ; mais ce qui était étrange, c'est qu'étant lieutenant de police, elle sortait lorsqu'il était malade pour venir chez lui et demeurer auprès de lui. Il conserva le rang, l'habit et toutes les marques de garde des sceaux, mais pour sa chambre ; car il n'en sortit plus que deux ou trois fois pour aller voir M. le duc d'Orléans par les derrières, qui lui continua toujours beaucoup de considération ; l'abbé Dubois aussi qui le fut voir plusieurs fois. Hors deux ou trois amis particuliers et sa plus étroite famille, il ne voulut voir personne, et s'ennuya cruellement ; c'est ce même couvent dont après sa mort, et cette même M<sup>me</sup> de Veni, dont M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans a depuis fait ses délices.

---

<sup>5</sup>Communauté de femmes de l'ordre de Saint-Benoît, fondée à Tresnel, ou Traisnel, en Champagne, au XIIe siècle. Ces religieuses s'étaient établies à Paris, en 1654. On trouvera, dans le Journal de Barbier (juin 1720), quelques-unes des chansons et autres plaisanteries, auxquelles donna lieu la retraite de l'ancien garde des sceaux.

## CHAPITRE II.

1720

CONFÉRENCE DE FINANCE SINGULIÈRE AU PALAIS-ROYAL. - CRÉATION DE RENTES À DEUX ET DEMI POUR CENT ENREGISTRÉES. - DIMINUTION DES ESPÈCES. - DES FORTS PRESQUE CONTRÔLEUR GÉNÉRAL. - LES QUATRE FRÈRES PÂRIS EXILÉS. - PAPIERS PUBLICS SOLENNELLEMENT BRÛLÉS À L'HÔTEL DE VILLE. - CARACTÈRE DE TRUDAINE, PRÉVÔT DES MARCHANDS. - M. LE DUC D'ORLÉANS M'APPREND SA RÉOLUTION D'ÔTER LE PRÉVÔT DES MARCHANDS, DE METTRE CHÂTEAUNEUF EN SA PLACE, DE CHASSER LE MARÉCHAL DE VILLEROY ET DE ME FAIRE GOUVERNEUR DU ROI; À QUOI JE M'OPPOSE AVEC LA DERNIÈRE FORCE, ET JE L'EMPORTE: MAIS IL NE ME TIENT PAROLE QUE SUR LE DERNIER. - TRUDAINE REMERCIÉ. - CHÂTEAUNEUF PRÉVÔT DES MARCHANDS. - TRUDAINE ET LE MARÉCHAL DE VILLEROY SONT TÔT INFORMÉS AU JUSTE DE TOUT CE TÊTE-À-TÊTE, SANS QU'ON PUISSE IMAGINER COMMENT, ET AVEC DES SENTIMENTS BIEN DIFFÉRENTS L'UN DE L'AUTRE. - CONDUITE ÉTRANGE DU MARÉCHAL DE VILLEROY. - IL EST VISITÉ PAR LES HARENGÈRES DANS UNE ATTAQUE DE GOUTTE. - EMPLOIS DES ENFANTS D'ARGENSON. - BAUDRY LIEUTENANT DE POLICE. - M. LE DUC D'ORLÉANS RENVOIE GRACIEUSEMENT LES DÉPUTÉS DU PARLEMENT AU CHANCELIER. - ARRÊT CÉLÈBRE SUR LES PIERRERIES. - SUTTON SUCCÈDE À STAIRS. - COURTES RÉFLEXIONS. - CONTINUATION DE LA BRÛLERIE PAR LE NOUVEAU PRÉVÔT DES MARCHANDS. -

ÉDIT POUR RENDRE LA COMPAGNIE DES INDES, CONNUE SOUS LE NOM DE MISSISSIPI, COMPAGNIE EXCLUSIVEMENT DE COMMERCE. - EFFETS FUNESTES DE CET ÉDIT. - GENS ÉTOUFFÉS À LA BANQUE. - LE PALAIS-ROYAL MENACÉ. - LAW INSULTÉ PAR LES RUES ; SES GLACES ET SES VITRES CASSÉES. - IL EST LOGÉ AU PALAIS-ROYAL. - LE PARLEMENT REFUSE D'ENREGISTRER L'ÉDIT. - ORDONNANCE DU ROI ÉTRANGE. - PRÉCAUTIONS ; TROUPES APPROCHÉES DE PARIS. - CONFÉRENCE AU PALAIS-ROYAL ENTRE M. LE DUC D'ORLÉANS ET MOI. - PETIT CONSEIL TENU AU PALAIS-ROYAL. - IMPUDENCE DE SILLY. - TRANSLATION DU PARLEMENT À PONTOISE. - EFFRONTERIE DU PREMIER PRÉSIDENT, QUI TIRE PLUS DE TROIS CENT MILLE LIVRES DE LA FACILITÉ DE M. LE DUC D'ORLÉANS, POUR LE TROMPER, S'EN MOQUER, ET SE RACCOMMODER AVEC LE PARLEMENT À SES DÉPENS. - LE PARLEMENT REFUSE D'ENREGISTRER SA TRANSLATION, PUIS L'ENREGISTRE EN TERMES LES PLUS ÉTRANGES. - ARRÊT DE CET ENREGISTREMENT. - CONDUITE DU PREMIER PRÉSIDENT. - DÉRISION DU PARLEMENT À PONTOISE, ET DES AVOCATS PAREILLE. - FOULE D'OPÉRATIONS DE FINANCE. - DES FORTS EN EST COMME CONTRÔLEUR GÉNÉRAL. - PROFUSION DE PENSIONS. - MARÉCHAL DE VILLARS CRUELLEMENT HUÉ DANS LA PLACE DE VENDÔME. - L'AGIOTAGE QUI Y EST ÉTABLI TRANSPORTÉ DANS LE JARDIN DE L'HÔTEL DE SOISSONS. - AVIDITÉ SANS PAREILLE DE M. ET DE M<sup>ME</sup> DE CARIGNAN. - LAW, RETOURNÉ DU PALAIS-ROYAL CHEZ LUI, FORT VISITÉ. - LES TROUPES APPROCHÉES DE PARIS RENVOYÉES. - PESTE DE MARSEILLE.

L'après-dînée du jour que les sceaux furent rendus au chancelier d'Aguesseau, il assista à une assemblée fort singulière qui fut tenue par M. le duc d'Orléans, ou se trouvèrent le maréchal de Villeroi, seul du conseil de régence, des Forts, Ormesson, beau-frère du chancelier, et Caumont, tous trois conseillers d'État, et ayant des départements de finance de la dépouille de Law, les cinq députés du parlement susdits pour les remontrances qui étaient : le premier président, les présidents Aligre et Portail, et deux conseillers clercs de la grand'chambre, les abbés Pucelle et Menguy, et La Vrillière, en cas qu'on eut besoin de plume et qu'il y eut des ordres à donner ou des expéditions à faire. Le fruit de cette conférence fut l'enregistrement de l'édit de création de rentes sur l'hôtel de ville à deux et demi pour cent, qui fut fait au parlement le surlendemain lundi 10 juin, qui fut publié le lendemain ; on publia en même temps un arrêt pour la diminution des monnaies à commencer au 1<sup>er</sup> juillet suivant. Par la re-

traite d'Argenson, des Forts, sans en avoir le titre ni la fonction précise devint comme contrôleur général. À l'égard de force arrêts et autres opérations de finance, et de mutations de départements et de bureaux, c'est de quoi je continuerai à ne pas charger ces Mémoires. Je dirai seulement que les quatre frères Paris, dont j'ai parlé ailleurs, furent exilés en Dauphiné. Ils ont depuis été les maîtres du royaume sous M. le Duc, et ils le sont à peu près redevenus aujourd'hui, c'est-à-dire les deux qui sont demeurés en vie<sup>1</sup>.

On cherchait depuis quelque temps à ranimer quelque confiance, et on crut qu'un des plus utiles moyens d'y parvenir serait d'anéantir si authentiquement les papiers publics acquittés, qu'il ne pût rester le moindre soupçon qu'on en pût remettre aucun dans le commerce et gagner dessus de nouveau. On prit donc le parti de les remettre toutes les semaines par compte au prévôt des marchands, qui les brûlait solennellement à l'hôtel de ville en présence de tout le corps de ville et de quiconque y voulait assister, même bourgeois et peuple. Trudaine, conseiller d'État, était prévôt des marchands : c'était un homme dur, exact, sans entregent et sans politesse, médiocrement éclairé, aussi peu politique, mais pétri d'honneur et de justice, et universellement reconnu pour tel : il devait tout ce qu'il était au feu chancelier Voysin, mari de sa soeur, et il n'avait pas pris d'estime, ni encore moins d'affection dans ce tripot-là pour M. le duc d'Orléans, ni pour son gouvernement. Il ne s'était point caché de toute l'horreur qu'il avait pour le système et pour tout ce qui s'était fait en conséquence. Ce magistrat s'expliqua si crûment à l'occasion de ce brûlement de billets et de quelques méprises qui s'y commirent de la part de ceux dont il les recevait, que ces messieurs offensés aigriront M. le duc d'Orléans, et lui persuadèrent qu'au temps scabreux ou on était du côté de la confiance et du peuple, l'emploi de prévôt des marchands ne pouvait être en de plus dangereuses mains. À cette disposition, Trudaine mit le comble par un propos imprudent qui lui échappa de surprise en public à un brûlement de billets, comme si quelques-uns de ceux-là lui eussent déjà passé par les mains. Tout aussi [tôt] M. le duc d'Orléans en fut informé, et il est vrai que ce discours fut promptement débité et commenté, et qu'il ne fit pas un bon effet pour la confiance. Un jour ou deux après, je vins de Meudon travailler avec M. le duc d'Orléans à mon ordinaire ; dès que je parus (et le premier président était seul dans une grande pièce du grand appartement qui donne dans le petit) : « Je vous attends avec impa-

<sup>1</sup> Les deux Paris, qui avaient encore une grande influence en 1751, époque où Saint-Simon écrivait cette partie de ses Mémoires, étaient Paris-Duverney et Paris-Montmartel.

tience, me dit le régent, pour vous parler de choses importantes ;» et s'enfonçant dans cette autre vaste pièce où était l'estrade et le dais, se mit à se promener avec moi et me conta toute l'affaire de l'hôtel de ville comme on la lui avait rendue, ajouta tout de suite que c'était un complot du maréchal de Villeroy et du prévôt des marchands, et qu'il avait résolu de les chasser tous deux.

Je lui laissai jeter son feu, puis j'essayai à lui ôter ce complot de la tête, en lui faisant le portrait de Trudaine. Je condamnai sa rusticité, je blâmai surtout son imprudence, en remontrant qu'elle ne méritait ni un éclat ni un affront tel que de l'ôter de place avant la fin de sa prévôté, mais bien un avertissement un peu ferme d'être plus mesuré dans ses paroles. Pour donner plus de poids aux miennes, je lui dis que ce n'était point par amitié pour Trudaine que je lui parlais, puisqu'il pouvait se souvenir qu'il m'avait accordé son agrément d'une place d'échevin de Paris pour Boulduc, apothicaire du roi, très distingué dans son métier, et que j'aimais moins beaucoup de tout temps ; que là-dessus je l'avais demandée à Trudaine, qui me l'avait refusée avec la dernière brutalité. Le régent s'en souvint très bien, mais insista toujours, et moi aussi. L'altercation fut encore plus vive sur le maréchal de Villeroy. Je lui représentai le double danger, dans un temps aussi critique, de toucher pour la seconde fois à l'éducation du roi, après l'avoir ôtée au duc du Maine, et quels affreux discours cela ferait renouveler dans un public outré du désespoir de sa fortune pécuniaire et parmi un peuple qu'on cherchait à soulever ; à l'égard du prévôt des marchands, que ce serait confirmer toute l'induction que les malintentionnés voudraient tirer de son imprudence, et perdre toute confiance et tout crédit à jamais que d'ôter à cette occasion un homme de cette réputation d'honneur, de probité, de justice et d'amour pour la droiture ; qu'on ne manquerait pas d'en conclure qu'on avait voulu jouer encore des gobelets et imposer au monde en brûlant de faux papiers, et remettre les véritables dans le public ; enfin, que c'était une violence sans exemple d'ôter un prévôt des marchands avant l'expiration de son temps, parce que celui-ci n'avait pu se prêter à une si indigne supercherie.

M. le duc d'Orléans, résistant à toutes ces remontrances par la persuasion du danger encore plus grand ou il s'exposait en laissant ces deux hommes en place, me déclara que son parti était pris, et de me faire gouverneur du roi, et Châteauneuf prévôt des marchands. Je m'écriai que jamais je n'accepterais la place de gouverneur du roi, que plus je lui étais attaché, à lui régent, moins j'en étais susceptible ; qu'il devait se souvenir qu'il en était convenu, lorsque, avant la mort du roi, nous traitions cette matière ; qu'il ne pouvait pas avoir oublié tout ce que je lui en avais dit encore, il n'y avait

pas si longtemps, quand il avait voulu alors ce qu'il voulait de nouveau aujourd'hui. Venant après à l'autre point, je le priai de considérer que Châteauneuf était Savoyard de famille, né en Savoie, où il avait été président de la cour supérieure de Chambéry, étranger par conséquent, et bien que naturalisé, ci-devant ambassadeur à la Porte, en Portugal, en Hollande, conseiller au parlement et maintenant conseiller d'État, il était exclu par les lois municipales de la ville de Paris ; que quelque justice et bon et sage devoir qu'il eut fait à Nantes, à la tête de la commission du conseil, cette commission était en gros triste et fâcheuse pour servir de degré à revêtir les dépouilles d'un magistrat populaire, cher par sa vertu, et [que c'était] offenser doublement Paris en le lui ôtant, pour mettre un étranger à sa place, contre toutes les règles et les lois de la ville et contre tout exemple. M. le duc d'Orléans, demeurant ferme sur tous les points, et avec une vivacité qui m'effraya, je me jetai à ses genoux, je les embrassai de mes deux bras, je le conjurai par tout ce qui me vint de plus touchant, tandis qu'il trépignait d'embarras pour me faire quitter prise ; je protestai que je ne me relèverais point qu'il ne m'eût donné sa parole de ne pas toucher au maréchal de Villeroy et à Trudaine et de les laisser dans leurs places. Enfin, il se laissa toucher ou arracher, et il me le promit à plusieurs reprises, que j'exigeai avant de me vouloir relever. Quoique j'abrège fort ici le récit de cette longue scène, j'en rapporte tout l'essentiel. Nous travaillâmes ensuite assez longtemps et je m'en retournai à Meudon, où je passais tous les étés en bonne compagnie et ne venais à Paris que pour les affaires, sans y toucher.

Le lendemain, sans aller plus loin, le prince de Tingry entre autres vint dîner à Meudon, qui d'abordée nous dit la nouvelle qui s'était répandue comme il allait partir, que Trudaine était remercié et Châteauneuf mis en sa place. Je cachai ma surprise autant qu'il me fut possible et mon trouble secret sur le maréchal de Villeroy. Je compris bien qu'il n'y avait rien encore à son égard, puisqu'on n'en parlait point ; mais un manquement de parole si prompt sur l'un m'inquiéta fort pour l'autre, non par estime ni par amitié, non pour moi, qui étais bien résolu à refuser très nettement et constamment la place de gouverneur du roi, mais pour M. le duc d'Orléans et toutes les suites que je prévoyais de l'ôter de cette place. Mais heureusement il n'en fut plus question pour lors. Je ne sais si la parole que j'avais moins obtenue qu'arrachée ne fut donnée que pour se dépêtrer de moi, ou si les mêmes qui lui avaient fait prendre ces résolutions le poussèrent de nouveau depuis que je l'eus quitté. Je croirais plutôt le premier, et que, si M. le duc d'Orléans avait eu un successeur tout prêt pour le maréchal de Villeroy comme il en avait un pour Trudaine, le maréchal eut sauté avec lui. L'abbé

Dubois aimait Châteauneuf depuis qu'il l'avait pratiqué en Hollande, quoiqu'il y fut peu au gré des Anglais. Il était pauvre et mangeur ; ses ambassades l'avaient incommodé, malgré celle de la Porte ; il avait [des besoins] <sup>2</sup> ; la prévôté des marchands était propre à les remplir, et M. le duc d'Orléans avait toujours eu du goût pour lui.

À quatre jours de là, il y eut conseil de régence et j'étais de mois pour les placets. J'allai donc aux Tuileries un peu avant le conseil me mettre dans la pièce qui précédait celle où on le tenait, derrière le fauteuil du roi et la table des placets, entre deux maîtres des requêtes pour les recevoir, c'est-à-dire pour les voir jeter sur la table et les voir prendre après par les maîtres des requêtes et m'en rendre compte, et après tous trois à M. le duc d'Orléans, après les avoir entièrement dégrossis. L'un de ces deux maîtres des requêtes se trouva être Bignon, mort jeune depuis conseiller d'État, fils du conseiller d'État intendant de Paris, ami intime de M<sup>lle</sup> Choin, duquel j'ai parlé à l'occasion du mariage de M<sup>me</sup> la duchesse de Berry, ou on a vu ma liaison avec les Bignon et son ancienne cause. Il était neveu de Bignon, aussi conseiller d'État, qui avait été prévôt des marchands. Il me dit que son oncle ne se portait pas bien, mais qu'il ne laisserait pas de m'aller chercher à Meudon s'il pouvait, qu'il avait à me parler, qu'il en était même pressé, et qu'il l'avait chargé de savoir de moi si et quand il me pourrait trouver chez moi à Paris. Je le priai de dire à son oncle que je passerais chez lui au sortir du conseil avant de retourner à Meudon. J'y allai donc. Des que Bignon me vit, il me dit que, si Trudaine avait osé aller à Meudon, il y aurait couru me témoigner toute sa reconnaissance ; que, ne pouvant la contenir, il l'avait chargé de m'assurer que je m'étais acquis en lui un serviteur à jamais, et de là un torrent de louanges et de remerciements ; moi, qui de ma vie n'avais eu le moindre commerce avec Trudaine, et qui n'imaginai pas ce que Bignon me voulait dire, je demeurai fort surpris. Il me dit que je ne devais pas être si réservé, qu'ils savaient tout, et de la me raconta de mot à mot toute la conversation entière que j'avais eue avec M. le duc d'Orléans tête à tête, et que je viens de rapporter en gros ; alors mon étonnement fut extrême. Je niai d'abord tant que je pus, mais je n'y gagnai rien. Le récit de tout fut exact, et pour l'ordre jusque pour la plupart des termes ; enfin, l'action de la fin, tout me fut rendu par Bignon dans une si étrange justesse que je ne pus malgré moi désavouer, et que je fus réduit à lui demander et à Trudaine le secret pour toute reconnaissance. Ils me le gardèrent sur le maréchal

---

<sup>2</sup> Il y a ici dans le manuscrit une phrase tellement irrégulière qu'il a fallu la modifier. Saint-Simon a écrit : « Il avait besoin ; la prévôté des marchands était propre à les remplir. »

de Villeroy, dont Bignon sentit la conséquence ; mais ils ne s'y purent soumettre sur l'autre point ; ils publièrent ce que Trudaine me devait. Il me vint voir au bout de quelque temps et m'a cultivé toute sa vie. Il faut dire, à l'honneur de son fils, que jusqu'à aujourd'hui il ne l'a pas oublié. D'imaginer après comment cela s'est su : si un valet relaissé entre deux portes où M. le duc d'Orléans lui-même aurait rendu la conversation et avec cette longueur et cette justesse, c'est ce que je n'ai jamais pu démêler. Je ne voulus pas en parler à M. le duc d'Orléans, et je n'ai pu tirer de Bignon ni de Trudaine comment ils l'avaient sué quoi que j'aie pu faire. Comme elle vint à eux, il n'est pas surprenant qu'elle ne transpirât jusqu'au maréchal de Villeroy. Ce que j'y gagnai fut rare : sa malveillance, qui ne put me pardonner d'avoir pu remplir sa place, non pas même en faveur de ce que je l'avais refusée et que je la lui avais fait conserver. Il avait déjà eu la même crainte à mon égard, car ceci était une récidive ; mais il n'en avait eu que le soupçon et non la certitude, comme en celle-ci qui produisit en lui ce sentiment bas à force d'orgueil et d'insolence, et si opposé à celui d'un honnête homme. On le lui verra bien renouveler dans quelque temps.

Ce n'était pas sans raison, comme on a déjà vu en bien des endroits, mais raison toute récente, que le maréchal de Villeroy pesait rudement à M. le duc d'Orléans dans la place de gouverneur du roi. Il n'y avait rien qu'il n'eût mis en usage depuis la régence pour se rendre agréable au parlement et au peuple. M. de Beaufort lui avait tourné la tête. Il crut qu'avec la confiance que le feu roi lui avait marquée dans les derniers temps de sa vie, ce qu'il pouvait penser attendre des troupes qu'il avait si longtemps commandées, se trouvant doyen des maréchaux de France, et le roi entre ses mains, le gouvernement de Lyon, où il était de longue main maître absolu et son fils entièrement dans sa dépendance capitaine des gardes du corps, c'était de quoi balancer l'autorité du régent et faire en France le premier personnage. Par cette raison il affecta de s'opposer à tous les édits bursaux<sup>3</sup>, à Law, aux divers arrangements de finances, à tout ce que le parlement répugnait à enregistrer. Il rendit, tant qu'il put, la vie dure au duc de Noailles tant que celui-ci eut les finances, quoique encore plus indécent et bas valet du parlement que lui, quoiqu'il ne s'en mêlât que bien superficiellement, ainsi que de toutes autres affaires. On a vu son attachement au duc du Maine, le désespoir qu'il marqua quand l'éducation lui fut ôtée, son engagement et ses frayeurs quand ce

---

<sup>3</sup>On appelait édits bursaux les édits qui établissaient de nouveaux impôts ou avaient pour but de tirer, par toute espèce de moyens, de l'argent des sujets.

bâtard fut arrêté, avec quelle bassesse et quelle importunité pour le roi il en faisait les honneurs et le montrait aux magistrats à toutes heures qu'ils se présentaient, comme il les distinguait sur qui que ce put être, l'affectation avec laquelle il faisait voir le roi au peuple qui s'en était pris de passion à proportion qu'il s'était pris de haine contre le feu roi, et que les ennemis de M. le duc d'Orléans le décréditaient parmi ce même peuple.

Ce fut aussi de ce dernier article que le maréchal se servit le plus dangereusement. Il portait sur lui la clef d'une armoire ou il faisait mettre le pain et le beurre de la Muette dont le roi mangeait, avec le même soin et bien plus d'apparat que le garde des sceaux celle de la cassette qui les renferme, et fit un jour une sortie d'éclat parce que le roi en avait mangé d'autre, comme si tous les vivres dont il usait nécessairement tous les jours, la viande, le potage, le poisson, les assaisonnements, les légumes, tout ce qui sert aux fruits, l'eau, le vin n'eussent pas été susceptibles des mêmes soupçons. Il fit une autre fois le même vacarme pour les mouchoirs du roi, qu'il gardait aussi ; comme si ses chemises, ses draps, en un mot, tout son vêtement, ses gants, n'eussent pas été aussi dangereux, que néanmoins il ne pouvait avoir sous clef et les distribuer lui-même. C'était ainsi des superfluités d'impudentes précautions vides de sens, pleines de vues les plus intéressées et les plus noires, qui indignaient les honnêtes gens, qui faisaient rire les autres, mais qui frappaient le peuple et les sots, et qui avaient ce double effet de renouveler sans cesse les dits horribles qu'on entretenait soigneusement contre M. le duc d'Orléans, et que c'était aux soins et à la vigilance d'un gouverneur si fidèle et si attaché qu'on était redevable de la conservation du roi et dont dépendait sa vie. C'est ce qu'il voulait bien établir dans l'opinion du parlement et du peuple, et peu à peu dans l'esprit du roi, et c'est à quoi il s'en fallut bien peu qu'il ne parvînt parfaitement. C'est ce qui lui attachait tellement ce peuple, qu'ayant eu tout nouvellement une violente attaque de goutte qu'il avait toujours fort courtes, le peuple en fut en émoi, et les halles lui députèrent les harengères qui voulurent le voir. On peut juger comment ces ambassadrices furent reçues. Il les combla de caresses et de présents, et il en fut comblé de joie et d'audace, et c'était là ce qui avait ranimé dans M. le duc d'Orléans la volonté et la résolution de l'ôter d'auprès du roi. Le maréchal de Villeroy comptait encore s'attacher le roi et le public par ces odieuses précautions de manière à se persuader que, quoi qu'il put faire, jamais le régent n'oserait le chasser, et que, s'il l'entreprenait, le roi, tout enfant qu'il était, l'empêcherait par ses cris, dans la conviction qu'il lui inspirait que sa vie était attachée à ses soins et que ce ne serait que pour se procurer les moyens

d'y pouvoir attenter qu'on l'éloignerait de sa personne. On verra en son temps que ce raisonnement infernal n'était pas mal juste, et qu'il fut fort près de lui réussir.

Le fils aîné d'Argenson, qui tout jeune avait eu sa place de conseiller d'État, était intendant à Maubeuge, où il ne demeura pas longtemps. Le cadet était lieutenant de police, il en fut remercié ; Baudry eut cette place et le jeune Argenson eut tôt après l'intendance de Tours, où il demeura peu. Les deux frères sont depuis parvenus au ministère, et [à] être secrétaires d'État<sup>4</sup>.

M. le duc d'Orléans reçut les remontrances du parlement le mieux du monde. Elles ne furent que générales, sur la situation des finances ; il les renvoya au chancelier pour voir avec lui ce qu'il serait de plus à propos à faire.

Il y eut le 5 juillet, un arrêt du conseil, portant défense d'avoir des pierreries, d'en garder chez soi, ni d'en vendre qu'aux étrangers. On peut juger du bruit qui en résulta. Cet arrêt<sup>5</sup>, enté sur tant d'autres, allaient trop visiblement tous à s'emparer de tout l'argent pour du papier décrié, et auquel on ne pouvait plus avoir la moindre confiance. En vain M. le duc d'Orléans, M. le Duc, et M<sup>me</sup> sa mère, voulurent-ils persuader qu'ils en donnaient l'exemple, en se défaisant de leurs immenses pierreries dans les pays étrangers ; en vain y en envoyèrent-ils en effet, mais seulement en voyage ; qui que ce soit ne fut la dupe, et qui ne cachât bien soigneusement les siennes, qui en avait<sup>6</sup>, ce qui se put par le petit volume, bien plus aisément que l'or et l'argent. Cette éclipse de pierreries ne fut pas de longue durée.

Stairs enfin prit congé après avoir régné ici sans voile avec une domination absolue, dont le commerce et la marine de France et d'Espagne se ressentiront longtemps, et même l'Angleterre, par la supériorité que son roi a acquise sur la nation, moyennant les subsides immenses qu'il à tirés de nous, qui l'ont mis en état de se rendre le maître de ses parlements, et de n'y trouver plus de barrière à ses volontés, grâce à l'ambition de l'abbé Dubois, à l'aveuglement de Canillac, à la perfidie politique personnelle du duc de Noailles, et à l'entraînement de M. le duc d'Orléans. Stairs se pressa de passer la mer

---

<sup>4</sup>Il a été question, t. XVII, p. 219, des deux fils du garde des sceaux appelés l'un le marquis d'Argenson, et l'autre le comte d'Argenson. Le premier fut ministre des affaires étrangères de 1744 à 1747, et le second ministre de la guerre de 1743 à 1757.

<sup>5</sup>Le pluriel est dans le manuscrit et s'explique par le commencement de la phrase où Saint-Simon parle de plusieurs arrêts.

<sup>6</sup>Voici la construction directe de cette phrase : « Quiconque en avait, cacha soigneusement les siennes, ce qui se put. »

des que le chevalier Sutton, son successeur, fut arrivé, pour trouver le roi d'Angleterre, qui s'en allait dans ses États d'Allemagne. Jamais l'audace, l'insolence, l'impudence ne furent portées en aucun pays au point où cet ambassadeur les porta, ni avec tant de succès ; malheureusement il ne savait que trop à qui il avait affaire. Encore une fois, voila le fruit de se livrer à un seul, à un seul de l'espèce de l'abbé Dubois encore, enfin à un premier ministre qui veut être cardinal.

Le nouveau prévôt des marchands continua à brûler publiquement à l'hôtel de ville les actions et les billets de banque, jusqu'à la réduction qu'on avait résolue.

Tandis que les députés du parlement travaillaient souvent chez le chancelier sans conclure, on projeta un édit pour rendre la compagnie des Indes compagnie de commerce, laquelle s'obligeait, ce moyennant, à rembourser dans un an, pour six cents millions de billets de banque, en payant cinquante millions par mois : telle fut la dernière ressource de Law et de son système. Aux tours de passe-passe du Mississipi il avait fallu chercher à substituer quelque chose de réel, surtout depuis l'événement de l'arrêt du 22 mai dernier, si célèbre et si funeste au papier. On voulut donc substituer aux chimères une compagnie réelle des Indes, et ce fut ce nom et cette chose qui succéda, et qui prit la place de ce qui ne se connaissait auparavant que sous le nom de Mississipi. On avait eu beau donner à cette compagnie la ferme du tabac et quantité d'autres revenus immenses, ce n'était rien pour faire face au papier répandu dans le public, quelques soins qu'on eût pris de le diminuer à tous hasards, à toutes restes<sup>7</sup>.

Il fallut chercher d'autres expédients. Il ne s'en trouva point que de rendre cette compagnie de commerce ; c'était sous un nom plus doux, mais obscur et simple, lui attribuer le commerce exclusif en entier. On peut juger comment une telle résolution put être reçue dans le public, poussé à bout de la défense sévère, sous de grandes peines, d'avoir plus de cinq cents livres en argent chez soi, d'y être visité et fouillé partout, et de ne pouvoir user que de billets de banque pour payer journellement les choses les plus médiocres et les plus nécessaires à la vie. Aussi opéra-t-elle deux choses : une aigreur qui s'aigrit tellement par la difficulté de toucher son propre argent, jour par jour, pour sa subsistance journalière, que ce fut merveille comment l'émeute s'apaisa et que tout Paris ne se révoltât pas tout à la fois ; l'autre, que le parlement, prenant pied sur cette émotion publique, tint ferme jusqu'au bout contre l'enregistrement de l'édit. Le 15

---

<sup>7</sup> Saint-Simon a déjà employé cette locution dans le sens de à toutes forces. On a donc eu tort de remplacer, dans les précédentes éditions, ces mots par à toutes ruines.

juillet, le chancelier montra chez lui le projet de l'édit aux députés du parlement, qui furent chez lui jusqu'à neuf heures du soir sans s'être laissé persuader. Le lendemain 16, le projet de l'édit fut montré au conseil de régence. M. le duc d'Orléans, soutenu de M. le Duc, y parla bien, parce qu'il ne pouvait parler mal, même dans les plus mauvaises thèses. Personne ne dit mot, et on ploya les épaules. Il fut résolu de la sorte d'envoyer le lendemain, 17 juillet, l'édit au parlement.

Ce même jour 17, au matin, il y eut une telle foule à la banque et dans les rues voisines pour avoir chacun de quoi aller au marché, qu'il y eut dix ou douze personnes étouffées. On porta tumultuairement trois de ces corps morts à la porte du Palais-Royal, ou le peuple voulait entrer à grands cris. On y fit promptement marcher un détachement des compagnies de la garde du roi, des Tuileries. La Vrillière et Le Blanc haranguèrent séparément ce peuple. Le lieutenant de police y accourut ; on fit venir des brigades du guet<sup>8</sup>. On fit après emporter les corps morts, et par douceur et cajoleries on vint enfin à bout de renvoyer le peuple, et le détachement de la garde du roi s'en retourna aux Tuileries. Sur les dix heures du matin, que tout cela finissait, Law s'avisait d'aller au Palais-Royal ; il reçut force imprécations par les rues, M. le duc d'Orléans ne jugea pas à propos de le laisser sortir du Palais-Royal, ou, deux jours après, il lui donna un logement. Il renvoya son carrosse, dont les glaces furent cassées à coups de pierres. Son logis en fut attaqué aussi avec grand fracas de vitres. Tout cela fut su si tard dans notre quartier des Jacobins de la rue Saint-Dominique<sup>9</sup>, qu'il n'y avait plus apparence de rien quand j'arrivai au Palais-Royal, où M. le duc d'Orléans, en très courte compagnie, était fort tranquille et montrait que ce n'était pas lui plaire que de ne l'être pas. Ainsi je n'y fus pas longtemps, n'y ayant rien à faire ni à dire. Ce même matin l'édit fut porté au parlement ; il refusa de l'enregistrer et envoya les gens du roi à M. le duc d'Orléans pour lui rendre compte de leurs raisons, lequel demeura fort piqué de ce refus. On publia le lendemain par la ville une ordonnance du roi, portant défense au peuple de s'assembler, sous de grandes peines, et qu'à cause des inconvénients arrivés la veille à la banque, on n'y donnerait point d'argent et qu'elle serait fermée jusqu'à nouvel ordre. On fut plus heureux que sage ; car, de quoi vivre en attendant ? et si rien ne branla, ce qui marque bien la bonté et l'obéissance de ce peuple qu'on mettait à tant

<sup>8</sup>Le guet était la garde qui veillait à la sûreté de Paris. On distinguait, au XVIIIe siècle, le guet à cheval et le guet à pied : le premier se composait de cent soixante cavaliers, et le second de quatre cent soixante-douze fantassins.

<sup>9</sup>Saint-Simon a déjà indiqué, dans plusieurs passages de ses Mémoires, qu'il demeurait rue Saint-Dominique, près des Jacobins (noviciat des dominicains réformés, aujourd'hui Saint-Thomas d'Aquin et Musée d'artillerie).

et de si étranges épreuves. On fit néanmoins venir des troupes auprès de Charenton, qui étaient à travailler au canal de Montargis, quelques régiments de cavalerie et de dragons à Saint-Denis, et le régiment du roi sur les hauteurs de Chaillot. On envoya de l'argent à Gonesse, pour faire venir les boulangers comme à l'ordinaire, de peur de leur refus de prendre des billets, comme faisaient presque tous les marchands et les ouvriers de Paris, qui ne voulaient plus recevoir de papier. Le régiment des gardes eut ordre de se tenir prêt, et les mousquetaires de ne s'éloigner point de leurs deux hôtels et de tenir leurs chevaux bridés.

Ce même jour du refus du parlement d'enregistrer l'édit, je fus mandé au Palais-Royal sur les cinq heures après midi. M. le duc d'Orléans m'apprit la plupart des choses faites ou résolues qui viennent d'être rapportées, se plaignit fort de la mollesse du chancelier avec le parlement et dans les conférences chez lui avec les députés de cette compagnie ; et de la force reproches de l'embarras où je le mettais par mon opiniâtreté à ne vouloir point des sceaux. Je lui répondis qu'avec sa permission je pensais tout autrement. « Comment, m'interrompit-il vivement, me ferez-vous accroire que vous auriez été aussi mou que le chancelier, et que vous ne leur eussiez pas fait peur ? — Ce n'est pas cela, repris-je ; mais vous n'ignorez pas à quel point je suis avec le premier président et que je ne suis pas agréable au parlement depuis la belle affaire du bonnet, où votre mollesse et votre peur du parlement, vous qui aujourd'hui la reprochez aux autres, nous à mis dans la fange, et vous dans le borbier, par l'audace et l'intérêt du parlement, du premier président et de leur cabale, après qu'ils ont eu reconnu par là, dès l'entrée de votre régence, à qui ils avaient affaire et comment vous manier ; aussi s'y sont-ils donné ample carrière ; vous les aviez abattus par le lit de justice des Tuileries, vous ne l'avez pas soutenu ; cette conduite leur à remis les esprits, et la cabale tremblante à repris force et vigueur. Cette courte récapitulation ne serait pas inutile, si à la fin vous en pouviez et saviez profiter. Mais revenons à moi et aux sceaux. Persuadez-vous, monsieur, que, si ces gens-là se montrent si revêches à un magistrat nourri dans leur sein, qui est leur chef et leur supérieur naturel, qu'ils aiment et dont ils se savent aimés, persuadez-vous, dis-je, qu'ils se seraient montrés encore plus intraitables avec un supérieur précaire, regardé par eux comme un supérieur de violence, sans qualité pour l'être, revêtu d'une dignité qu'ils haïssent et qu'ils persécutent avec la dernière audace et la plus impunie ; homme d'épée, qui est leur jalousie et leur mépris tout à la fois ; et homme que personnellement ils haïssent et dont ils se croient haïs. Ils auraient pris pour une insulte d'avoir à traiter avec moi ; leur cabale aurait répandu cent mau-

vais discours ; les députés, par leurs propos, auraient exprès excité les miens, et tout le monde vous aurait reproché et la singularité d'un garde des sceaux d'épée, et le mauvais choix d'une manière d'ennemi pour travailler à une conciliation. Voila ce qui en serait résulté, c'est-à-dire un bien plus grand embarras pour vous, et un très désagréable pour moi. Ainsi, n'avez nul regret à mon refus. Tenez-le, au contraire, pour un avantage, qui vous est clairement démontré par l'occasion présente, et ne regrettez que de n'avoir pas eu sous la main un magistrat estimé royaliste et non parlementaire à faire garde des sceaux ; mais cela ne s'étant pu trouver, vous avez fait la seule chose naturelle à faire, en rappelant et rendant les sceaux au chancelier, et à un homme de ce mérite et de cette réputation, puisque, pour d'autres raisons, vous les avez voulu ôter à celui qui les avait, et qui était votre vrai homme tel qu'il vous le fallait dans les circonstances présentes, et, pour le bien dire, au vol que le parlement à pris et veut rendre de plus en plus, l'homme pour qui les sceaux étaient le plus faits pendant une régence ; mais il faut partir d'où on est : avez-vous quelque plan formé pour sortir bien du détroit où vous êtes ? Il faut laisser le passé, et voir ce qu'il y a à faire. »

M. le duc d'Orléans demeura muet sur les sceaux, se rabattit encore sur le chancelier, et me dit qu'il ne voyait autre chose à faire que d'envoyer le parlement à Blois. Je lui dis que cela était bon faute de mieux, non que j'imaginasse ce mieux, mais que je voyais avec peine que, par cet exil, le parlement était puni, mais n'était ni ramené ni dompté. Le régent en convint, mais il espéra que ces magistrats, accoutumés à Paris dans leurs maisons, leurs familles, leurs amis, se laisseraient bientôt d'en être séparés, se dégoûteraient de n'être plus qu'entre eux, s'ennuieraient encore plus de la dépense, de l'éloignement de chez eux et de la diminution du sac par celle des affaires qui suivrait nécessairement leur transplantation. Cela était vrai, et comme on ne pouvait autre chose, il fallait bien s'en contenter. Je lui proposai ensuite de bien examiner tout ce qui pouvait arriver, les remèdes prompts et sûrs à y apporter, parce qu'il valait sans comparaison mieux rien entreprendre que demeurer court et avoir le démenti de ce qu'on aurait entrepris, qui serait la perte radicale de toute l'autorité. Il me dit qu'il y avait déjà pensé, qu'il y réfléchirait encore, qu'il comptait tenir un petit conseil le lendemain au Palais-Royal, où il voulait que j'assistasse, où tout serait discuté. Il se mit après sur les maréchaux de Villeroy, Villars, Huxelles et sur quelques autres moins marqués, et ces propos terminèrent cette conversation.

J'allai donc le lendemain jeudi 18 juillet, sur les quatre heures, au Palais-Royal. Ce conseil fut tenu dans une pièce du grand appartement, la plus proche du grand sa-

lon, avec M. le Duc, le duc de La Force, le chancelier, l'abbé Dubois, Canillac, La Vrillière et Le Blanc. On était assis vers une des fenêtres, presque sans ordre, et M. le duc d'Orléans sur un tabouret comme nous et sans table. Comme on commençait à s'asseoir, M. le duc d'Orléans dit qu'il allait voir si quelqu'un n'était point là auprès, qu'il ne serait pas fâché de faire venir, et l'alla chercher. Ce quelqu'un était Silly, de la catastrophe duquel j'ai parlé ailleurs, d'avance ami intime de Law, de Lassai, de M<sup>me</sup> la Duchesse, qui le fit chevalier de l'ordre depuis, et qui était fort intéressé avec eux. Il entra donc à la suite de M. le duc d'Orléans qui l'avait relâissé dans son petit appartement d'hiver, et vint jusque tout contre nous. Je ne sais, et j'ai depuis négligé d'apprendre ce qu'il avait contre Le Blanc. Mais dès qu'il l'avisa : « Monseigneur, dit-il en haussant la voix à M. le duc d'Orléans, je vois ici un homme, en regardant Le Blanc, devant qui on ne peut parler, et avec lequel Votre Altesse Royale trouvera bon que je ne demeure pas. Elle m'avait fait la grâce de me dire que je ne le trouverais pas ici. » Nôtre surprise à tous fut grande, et Le Blanc fort étonné. « Bon ! bon ! répondit M. le duc d'Orléans, qu'est-ce que cela fait ? Demeurez, demeurez. — Non pas, s'il vous plaît, monseigneur, » reprit Silly, et s'en alla. Cette incartade nous fit tous regarder l'un l'autre. L'abbé Dubois courut après, le prit par le bras pour le ramener. Comme la pièce est fort grande, nous voyions Silly secouer Dubois et continuer son chemin, enfin passer la porte, et Dubois après lui. « Mais quelle folie ! » disait M. le duc d'Orléans, qui avait l'air embarrassé, et qui que ce soit qui dît un mot, excepté Le Blanc, qui offrit à M. le duc d'Orléans de se retirer, qui ne le voulut, pas à la fin M. le duc d'Orléans alla chercher Silly ; son absence dura près d'un quart d'heure apparemment à catéchiser Silly, qui méritait mieux pour cette insolence d'être jeté par les fenêtres, comme lui-même s'y jeta depuis. Enfin M. le duc d'Orléans rentra, suivi de Silly et de l'abbé Dubois.

Pendant l'absence personne n'avait presque rien dit que s'étonner un peu de l'incartade et de la bonté de M. le duc d'Orléans. M. le Duc ne proféra pas un mot. Silly se mit donc dans le cercle au plus loin qu'il put de Le Blanc, et en s'asseyant combla l'impudence par dire à M. le duc d'Orléans que c'était par pure obéissance, mais qu'il ne dirait rien, parce qu'il ne le pouvait devant M. Le Blanc. M. le duc d'Orléans ne lui répondit rien, et tout de suite ouvrit la conférence par expliquer ce qui la lui avait fait assembler par un récit fort net de l'état des choses, de la nécessité de prendre promptement un parti, de celui qui paraissait le seul à pouvoir être pris, et finit par ordonner au chancelier de rendre compte à l'assemblée de tout ce qui

s'était passé chez lui avec les cinq députés du parlement susdits. Le chancelier en fit le rapport assez étendu avec l'embarras d'un arrivant d'exil qui n'y veut pas retourner, et d'un protecteur secret, mais de cœur et de toute son âme, du parlement qu'il voyait bien ne pouvoir sauver. Ce ne fut donc qu'en balbutiant qu'il conclut la fin de son discours : que les conjonctures forcées où on se trouvait jetaient dans une nécessité triste et fâcheuse, sur quoi il n'avait qu'à se rapporter à la prudence et à la bonté de Son Altesse Royale. Tous opinèrent à l'avis de M. le duc d'Orléans qui s'était ouvert sur envoyer le parlement à Blois. M. le Duc, le duc de La Force et l'abbé Dubois parlèrent fortement ; les autres, quoique de même avis, se mesurèrent davantage et furent courts. Je crus ne devoir dire que deux mots sur une affaire résolue qui regardait le parlement. Silly tint parole, et ne fit qu'une inclination profonde quand ce fut à lui à opiner ; de là on parla sommairement des précautions à prendre pour être sûrement obéi, puis on se leva. Alors le chancelier s'approcha de M. le duc d'Orléans et lui parla quelque temps en particulier. L'abbé Dubois s'y joignit sur la fin, et cependant chacun s'écoulait. M. le Duc fut appelé, enfin je sus qu'il s'agissait de Pontoise au lieu de Blois, et cela fut emporté le lendemain matin. Ainsi le châtement devint ridicule et ne fit que montrer la faiblesse du gouvernement, et encourager le parlement qui s'en moqua. Néanmoins ce qui s'était passé en ce petit conseil demeura tellement secret, que le parlement n'eut pas la plus légère connaissance de ce qui y fut résolu que par l'exécution.

Le dimanche 21 juillet, des escouades du régiment des gardes avec des officiers à leur tête se saisirent à quatre heures du matin de toutes les portes du palais. Des mousquetaires des deux compagnies avec des officiers s'emparèrent en même temps des portes de la grand'chambre, tandis que d'autres investirent la maison du premier président qui eut grand'peur pendant la première heure, et cependant d'autres mousquetaires des deux compagnies aillèrent séparément quatre à quatre chez tous les officiers du parlement leur rendre en main propre l'ordre du roi de se rendre à Pontoise dans deux fois vingt-quatre heures. Tout se passa poliment de part et d'autre, en sorte qu'il n'y eut pas la moindre plainte ; plusieurs obéirent dès le même jour et s'en aillèrent à Pontoise. Le soir assez tard, M. le duc d'Orléans fit porter au procureur général cent mille francs en argent, et autant en billets de banque de cent livres et de dix livres pour en donner à ceux qui en auraient besoin pour le voyage, mais non en don. Le premier président fut plus effronté et plus heureux : il fit tant de promesses, de bassesses, employa tant de fripons pour abuser de la faiblesse et de la facilité de M. le duc d'Orléans,

dont il sut bien se moquer, que ce voyage lui valut plus de cent mille écus, que le pauvre prince lui fit compter sous la cheminée à deux ou trois diverses reprises, et trouva bon que le duc de Bouillon lui prêtât sa maison de Pontoise toute meublée, dont le jardin est admirable et immense au bord de la rivière, chef-d'œuvre en son genre, qui avait fait les délices du cardinal de Bouillon, et qui fut peut-être la seule chose qu'il regretta en France. Avec de si beaux secours, le premier président, mal avec sa compagnie qui le méprisait ouvertement depuis quelque temps, se raccommoda parfaitement avec elle. Il y tint tous les jours table ouverte pour tout le parlement qu'il mit sur le pied d'y venir tous les jours en foule, en sorte qu'il y eut toujours plusieurs tables servies également délicatement et splendidement, et envoyait, à ceux qui voulaient envoyer chercher chez lui, tout ce qu'ils pouvaient désirer de vin, de liqueurs et de toutes choses. Les rafraîchissements et les fruits de toutes sortes étaient servis abondamment tant que les après-dînées duraient, et il y avait force petits chariots à un et à deux chevaux toujours prêts pour les dames et les vieillards qui voulaient se promener, et force tables de jeu dans les appartements jusqu'au souper. Mesmes, sa, soeur et ses filles faisaient les honneurs, et lui, avec cet air d'aisance, de magnificence, de politesse, de prévenance et d'attention, en homme qui saisissait l'occasion de regagner ainsi ce qu'il avait perdu, en quoi il réussit pleinement ; mais ce fut aux doubles dépens du régent, de l'argent duquel il fournissait à cette prodigieuse dépense, et se moquait encore de lui avec messieurs du parlement, tant en brocards couverts ou à l'oreille, qu'en trahissant une confiance si chèrement et si indiscrètement achetée, dont il leur faisait sa cour, tant en la leur sacrifiant en dérision qu'en s'amalgamant à eux, à tenir ferme, et faisant tomber le régent dans tous leurs panneaux par la perfidie du premier président, à qui M. le duc d'Orléans croyait finement se pouvoir fier à force d'argent, et de cacher cette intelligence dont le secret servait à ce scélérat de couverture aux insolentes plaisanteries qu'il faisait du régent et du gouvernement avec ses confrères, qui ne pouvaient pas toutes échapper à M. le duc d'Orléans, et que le premier président et ses traîtres de protecteurs donnaient au régent comme nécessaires à cacher leur intelligence. Lui vouloir ouvrir les yeux sur une conduite si grossière eût été temps perdu, de sorte que je ne lui en dis pas une parole. Je lui aurais été suspect plus que personne sur le premier président qui se joua de lui de la sorte, et qui, sans le moindre adoucissement dans la roideur du parlement, le fit revenir à Paris quand, pour son intérêt personnel, et après s'être pleinement rétabli avec sa compagnie, et mieux avec elle qu'il n'y eut jamais été, et maître de la tourner à son gré, il jugea à propos de procurer ce retour. Quelques

principaux magistrats du parlement firent demander à voir M. le duc d'Orléans avant Paris, et en furent refusés.

Le parlement avait refusé l'enregistrement de l'édit de sa translation à Pontoise. On lui en envoya de nouveau une déclaration dans laquelle on osa avoir le courage de laisser échapper quelques expressions qui ne devaient pas lui plaire. Néanmoins il l'enregistra, mais avec la dérision la plus marquée et la plus à découvert. Comme cet enregistrement ne contient pas un seul mot qui ne la porté avec le ton et les termes du plus parfait mépris et de la résolution la plus ferme de ne reculer pas d'une ligne, j'ai cru devoir l'insérer ici.

« Registrées, ouï ce requérant le procureur général du roi, pour continuer par la cour ses fonctions ordinaires, et être rendu au roi le service accoutumé tel qu'il à été rendu jusqu'à présent, avec la même attention et le même attachement pour le bien de l'État et du public qu'elle a eu dans tous les temps ; continuant ladite cour de donner au roi les marques de la même fidélité qu'elle a eue pour les rois ses prédécesseurs et pour ledit seigneur roi, depuis son avènement à la couronne jusqu'à ce jour, dont elle ne se départira jamais. Et sera ledit seigneur roi très humblement supplié de faire attention à tous les inconvénients et conséquences de la présente déclaration, et de recevoir le présent enregistrement comme une nouvelle preuve de sa profonde soumission. Et seront copies collationnées de la présente déclaration et du présent enregistrement envoyées aux bailliages et sénéchaussées du ressort, pour y être lues, publiées et enregistrées. Enjoint aux substituts du procureur général du roi d'y tenir la main et d'en certifier la cour dans un mois, suivant l'arrêt de ce jour à Pontoise, en parlement y séant, le 27 juillet 1720. Signé Gilbert. »

Les paroles et le tour de cet arrêt sont tellement expressifs et frappants, que ce serait les affaiblir qu'en faire le commentaire. Le régent n'en parut pas touché ni y faire la moindre attention. Je suivis la résolution que j'avais prise, je ne pris pas la peine de lui en dire un mot. Tout se soutint en conséquence à Pontoise. Les avocats, de concert avec le parlement, ne feignirent point de répandre qu'ils étaient gens libres, qu'ils profiteraient de cette liberté pour aller à la campagne se reposer, au lieu d'aller dépenser leur argent à Pontoise, ou ils seraient mal logés et fort mal à leur aise. En effet aucun bon avocat n'y mit le pied ; il n'y eut que quelques jeunes d'entre eux et en fort petit nombre, destinés à monter cette garde de fatigue ; parce qu'encore que le parlement eut résolu de ne rien faire de sérieux, il ne voulut pas toutefois, après avoir enregistré sa translation, n'entrer point du tout, et pour entrer il fallait bien quelque

pâture légère comme quelque défaut, quelque appointé<sup>10</sup> à mettre et autres bagatelles pareilles qui les tenaient assemblés une demi-heure, rarement une heure et souvent ils n'entraient pas. Ils en riaient entre eux, et malheur à qui avait des procès ; quelque peu de présidents riches tinrent quelquefois des tables. En un mot on n'y songea qu'à se divertir, surtout à n'y rien faire, à le montrer même et à s'y moquer du régent et du gouvernement.

Cette translation fut suivie de différentes opérations de finance et de plusieurs changements dans les emplois des finances. Des Forts en eut le principal, il exerça le contrôle général en toute autorité sans en avoir le nom. Je n'entrerai point, selon ma coutume, dans tout ce nouveau détail de finances. Leur désordre n'arrêta point les étranges libéralités, ou pour mieux dire facilités de M. le duc d'Orléans à l'égard de gens ou sans mérite ou sans besoin, et de pas un desquels il ne pouvait se soucier ; il donna à M<sup>me</sup> la grande-duchesse une augmentation de quarante mille livres de ses pensions, une de huit mille livres à Trudaine, une de neuf mille livres à Châteauneuf, qu'il venait de faire prévôt des marchands, une de huit mille livres à Bontems, premier valet de chambre du roi, une de six mille livres à la maréchale de Montesquiou, une de trois mille livres à Foucault, président du parlement de Toulouse, une de neuf mille livres à la veuve du duc d'Albemarle, remariée secrètement au fils de Mahoni, dont il à été fort parlé ici à propos de l'affaire de Crémone, où le maréchal de Villeroi fut pris. Cette femme était fille de Lussan, dont il a été fait aussi mention ici à propos du procès que me fit sa mère, qui me brouilla pour toujours avec M. le Duc et M<sup>me</sup> la Duchesse.

L'agiotage public était toujours établi dans la place de Vendôme, où on l'avait transporté de la rue Quincampoix. Ce Mississippi avait tenté tout le monde : c'était à qui en remplirait ses poches à millions par M. le duc d'Orléans et par Law. Les princes et les princesses du sang en avaient donné les plus merveilleux exemples. On ne comptait de gens à portée d'en avoir tant qu'ils en auraient voulu, que le chancelier, les maréchaux de Villeroi et de Villars, et les ducs de Villeroi, de La Rochefoucauld et moi qui eussions constamment refusé d'en recevoir quoi que ce fut. Ces deux maréchaux et La Rochefoucauld étaient frondeurs de projet et d'effet, et le duc de Villeroi suivait le bateau de sel. Ils étaient liés ensemble pour leur fronde, pensant mieux faire leurs affaires par là, et devenir de plus des personnages avec qui le gouvernement serait forcé

<sup>10</sup> Appointer un procès, c'était décider que les parties produiraient leurs pièces, sur le vu desquelles il serait jugé. On avait recours à ce moyen quand une affaire paraissait trop compliquée pour être jugée immédiatement, ou lorsqu'on voulait l'ajourner indéfiniment.

de compter. Ce n'était pas que La Rochefoucauld eut par soi, ni par sa charge, de quoi arriver à ce but, mais riche à millions, fier de son grand-père dans la dernière minorité, plus étroitement et de tout temps uni au duc de Villeroi, que parleur proximité de beaux-frères, il suivait les Villeroi en tout ; et cet air de désintéressement et d'éloignement du régent, sans toutefois cesser d'être devant lui ventre à terre, leur donnait dans le parlement et auprès du peuple, les plus vastes espérances.

Un jour que le maréchal de Villars traversait la place de Vendôme dans un beau carrosse, chargé de pages et de laquais, où la foule d'agioteurs avait peine à faire place, le maréchal se mit à crier par la portière contre l'agio, et avec son air de fanfaron à haranguer le monde sur la honte que c'était. Jusque-là on le laissa dire, mais s'étant avisé d'ajouter que pour lui il en avait les mains nettes, qu'il n'en avait jamais voulu ; il s'éleva une voix forte qui s'écria : « Eh ! les sauvegardes<sup>11</sup> ! » Toute la foule répéta ce mot, dont le maréchal honteux et confondu, malgré son audace ordinaire, s'enfonça dans son carrosse, et acheva de traverser la place au petit pas, au bruit de cette huée qui le suivit encore au delà, et divertit Paris plusieurs jours à ses dépens sans être plaint de personne.

À la fin on trouva que cet agiotage embarrassait trop la place de Vendôme et le passage public ; on le transporta dans le vaste jardin de l'hôtel de Soissons<sup>12</sup>. C'était en effet son lieu propre. M. et M<sup>me</sup> de Carignan qui occupaient l'hôtel de Soissons à qui il appartenait, tiraient à toutes mains de toutes parts. Des profits de cent francs, ce qu'on aurait peine à croire s'il n'était très reconnu, ne leur semblaient pas au-dessous d'eux, je ne dis pas pour leurs domestiques, mais pour eux-mêmes, et des gains de millions dont ils avaient tiré plusieurs de ce Mississipi, sans en compter d'autres pris d'ailleurs, ne leur paraissaient pas au-dessus de leur mérite, qu'en effet ils avaient porté au dernier comble dans la science d'acquérir avec toutes les bassesses les plus rampantes, les plus viles, les plus continuelles. Ils gagnèrent en cette translation un grand louage<sup>13</sup>, de nouvelles

<sup>11</sup> Les sauvegardes étaient des soldats envoyés par un général pour mettre une maison ou une terre à l'abri du pillage.

<sup>12</sup> L'hôtel de Soissons a été démoli en 1750. L'emplacement est aujourd'hui occupé par la halle au blé.

<sup>13</sup> L'avocat Barbier (Journal, août 1720) donne des détails sur le grand louage que le prince de Carignan tira de ses jardins : « Tout autour [de l'hôtel de Soissons], on a fait des loges, toutes égales, propres et peintes, ayant une porte et une croisée avec le numéro au-dessus de la porte. C'est de bois ; il y en a cent trente-huit avec deux entrées, l'une dans la rue de Grenelle, et l'autre dans la rue des Deux-Écus. Des Suisses de la livrée du roi aux portes, et des corps de garde avec une ordonnance du roi pour ne laisser entrer ni artisans, ni laquais, ni ouvriers. Ce sont deux personnes qui ont entrepris cela, peut-être au profit de la banque. Ils donnent cent cinquante mille livres à M. le

facilités et de nouveaux tributs. Law, leur grand ami, qui avait logé quelques jours au Palais-Royal, était retourné chez lui où il recevait force visites. Le roi alla voir à diverses reprises les troupes qu'on avait fait approcher de Paris, après quoi elles furent renvoyées. Celles qui avaient formé un petit camp à Charenton retournèrent au leur de Montargis travailler au canal qu'on y faisait.

Law avait obtenu depuis quelque temps par des raisons de commerce que Marseille fut port franc. Cette franchise qui y fit abonder les vaisseaux, surtout les bâtiments du Levant, y apporta la peste faute de précaution, qui dura longtemps, et qui désola Marseille, la Provence, et les provinces les plus voisines<sup>14</sup>. Les soins et les précautions qu'on prit la restreignirent autant qu'il fut possible, mais ne l'empêchèrent pas de durer fort longtemps, et de faire d'affreux désordres. Ce sont des détails si connus qu'on se dispensera d'y entrer ici.

---

prince de Carignan ; il leur en coûte encore cent mille livres pour l'accommodement, et chaque loge est louée cinquante livres par mois. »

<sup>14</sup> La peste sévit à Marseille et dans toute la Provence pendant les années 1720 et 1721. Voy. Lemontey, Histoire de la Régence, t. I, p. 360 et suiv.

### CHAPITRE III.

1720

DÉCLARATION POUR RECEVOIR LA CONSTITUTION UNIGENITUS LUE AU CONSEIL DE RÉGENCE SANS PRENDRE LÀ-DESSUS LES AVIS DE PERSONNE. - MORT, FORTUNE ET CARACTÈRE DU CHEVALIER DE BROGLIO. - COMTE DE SAXE ENTRE AU SERVICE DE FRANCE ; FAIT PRESQUE AUSSITÔT MARÉCHAL DE CAMP. - MARIAGE D'ALINCOURT ET DE M<sup>LLE</sup> DE BOUFFLERS. - CELLAMARE, OU LE DUC DE GIOVENAZZO, DISGRACIÉ DEPUIS SON RETOUR, RAPPELÉ À LA COUR D'ESPAGNE ET BIEN TRAITÉ. - LA PLACE DU PARLEMENT ABSENT LAISSÉE VIDE PAR LES AUTRES COURS À LA PROCESSION DE L'ASSOMPTION. - LE PARLEMENT REFUSE D'ENREGISTRER LA DÉCLARATION EN FAVEUR DE LA CONSTITUTION UNIGENITUS. - LE RÉGENT LA PORTE AU GRAND CONSEIL, Y FAIT TROUVER LES PRINCES DU SANG, LES DUCS ET PAIRS ET MARÉCHAUX DE FRANCE, ME PRIE DE NE M'Y POINT TROUVER, ET L'Y FAIT ENREGISTRER À PEINE. - NULLITÉ DE CET ENREGISTREMENT. - MORT ET CARACTÈRE DE LA BRUE, ÉVÊQUE DE MIREPOIX ; DE L'ÉVÊQUE-COMTE DE CHÂLON, FRÈRE DU CARDINAL DE NOAILLES ; DE HEINSIUS, PENSIONNAIRE DE HOLLANDE. - HOORNBECK, PENSIONNAIRE DE ROTTERDAM, FAIT PENSIONNAIRE DE HOLLANDE. - MORT DE SAINT-OLON. - MORT DE M<sup>ME</sup> DACIER. - MORT, EXTRACTION, FORTUNE, FAMILLE, CARACTÈRE ET MÉMOIRES DE DANGEAU. - RAISONS DE S'Y ÉTENDRE. - DUC DE CHARTRES GRAND MAÎTRE DES ORDRES DE NOTRE-DAME DU MONT CARMEL ET DE SAINT-

LAZARE. - MORT DU DUC DE GRAMMONT ; SON NOM ET SES ARMES. - MORT DE M<sup>ME</sup> DE NOGENT, SOEUR DU DUC DE LAUZUN. - RÉFLEXION.

L'abbé Dubois qui ne pensait qu'à faciliter sa promotion au cardinalat, et qui y sacrifiait l'État, le régent, et toutes choses, fit si bien, que nous fumes tous surpris qu'au conseil de régence tenu l'après-dinée du dimanche 4 août, M. le chancelier tira de sa poche des lettres patentes pour accepter la constitution Unigenitus, et les lut par ordre de M. le duc d'Orléans, qui ne prit les voix de personne, dont je fus aussi aise que surpris. Cette nouveauté de ne prendre point les avis frappa tout le monde, et marqua bien solennellement qu'ils n'auraient point été pour la déclaration et le tour de passe-passe et de violence d'en user hardiment de la sorte pour les faire passer pour approuvées, dans la certitude que personne n'oserait réclamer. Ce fut un grand mérite que Dubois s'acquît auprès des jésuites et de toute la cabale de la constitution.

Le chevalier de Broglio, frère du premier maréchal, oncle de l'autre, mourut fort vieux en ce temps-ci, et aurait été bien étonné s'il eut vu leur fortune. C'était un homme très bien fait, qui avait passé les trois quarts de sa vie dans le subalterne de la guerre, l'extrême pauvreté, assez pourtant dans la bonne compagnie, entretenu par les dames, vivant sur le commun, qui presque tout à coup perça jusqu'à devenir lieutenant général, grand'croix de Saint-Louis et riche par la mort de son frère Revel et par un mariage dont il ne laissa qu'une fille qui est morte sans s'être mariée.

Ce fut en ce temps-ci que le comte de Saxe, bâtard du roi de Pologne, électeur de Saxe, et de M<sup>lle</sup> de Konigsmarck, qui s'est fait depuis un si grand nom à la tête de nos armées, vint se mettre au service de France, et fut fait maréchal de camp parce qu'il l'était dans les troupes de Saxe. Alincourt, second fils du duc de Villeroy et le favori du maréchal son grand-père, épousa la fille de la maréchale de Boufflers dont le fils était genre du duc de Villeroy. Cela devint donc un double mariage où la magnificence du maréchal de Villeroy fut déployée.

En ce même temps, Cellamare, qui fut arrêté ici pendant son ambassade, et qui, après la mort de son père, avait pris le nom de duc de Giovenazzo, eut permission de venir saluer le roi d'Espagne à l'Escurial qui, depuis son retour de France, n'avait pas voulu le voir, et l'avait tenu exilé, mais dans son gouvernement. Il fut bien reçu, et peu après fit sa couverture comme grand d'Espagne après son père, et demeura en cette cour, faisant les fonctions de sa charge de grand écuyer de la reine.

La procession accoutumée de la Notre-Dame d'août se fit à l'ordinaire, ou le cardinal de Noailles officia. La chambre des comptes et la cour des aides y laissèrent vides les places que le parlement a coutumé d'y remplir, qui était lors à Pontoise.

Le parlement ne voulant point enregistrer la déclaration du roi pour l'acceptation de la constitution Unigenitus, et l'abbé Dubois, pressé par l'intérêt de son chapeau de donner des marques éclatantes de son zèle à Rome et aux jésuites, fit prendre la résolution à M. le duc d'Orléans de la faire enregistrer au grand conseil, et pour n'y point trouver les obstacles qu'il y craignait, d'y aller lui-même et d'y mener tous les princes du sang, autres pairs et maréchaux de France, parce qu'en ce tribunal tous les officiers de la couronne y ont séance et voix délibérative, à la différence des parlements où ils ne l'ont que quand le roi y va et qu'il les y mène. Arrivant de Meudon au Palais-Royal pour travailler avec M. le duc d'Orléans, je le trouvai seul dans son grand appartement, donnant des ordres à des garçons rouges pour aller avertir et convier ces messieurs pour le lendemain matin. J'ignorais parfaitement de quoi il s'agissait. Dubois avait peur que je n'eusse fait manquer la chose et persuadé M. le duc d'Orléans de la faiblesse et de l'indécence d'une démarche si solennelle, si nouvelle et si inutile. Je demandai donc à M. le duc d'Orléans de quoi il s'agissait ; il me le dit et tout de suite souriant et étendant ses bras vers moi, il me pria de ne me trouver point au grand conseil. Je me mis à rire aussi, et lui répondis qu'il ne pouvait me donner un ordre plus agréable et que j'exécutasse plus volontiers, parce qu'il m'épargnait la douleur de m'élever publiquement contre sa volonté et d'opiner de toute ma force contre elle. Il me dit qu'il s'en doutait bien et que c'était pour cela qu'il m'avait prié de n'y point venir. Je ne laissai pas, quoique de chose faite, de lui dire en deux mots qu'on lui faisait faire un pas de clerc, afficher son impuissance pour un enregistrement valable in loco majorum dans le seul tribunal, j'entends les autres parlements comme celui de Paris pour leur ressort, en caractère d'enregistrer les édits et les déclarations et de les faire enregistrer par ses arrêts dans les tribunaux inférieurs ressortissant à lui ; conséquemment que le grand conseil, et tout tribunal non parlement, n'en avait le pouvoir que pour des choses intérieures à sa juridiction qui n'est pas universelle pour les choses publiques et générales, par la non obligatoires à personne, nouveauté étrangère au grand conseil et qui ne lui donnait ni droit ni puissance par soi-même de tenir la main à l'exécution de son enregistrement. Je me contentai de ces deux mots parce qu'il n'était pas question d'espérer de rompre un parti pris si avancé, qui se devait exécuter le lendemain matin, et que l'abbé Dubois regardait comme sa propre et plus capitale affaire. Je fis ensuite

ce que j'avais à faire avec M. le duc d'Orléans, et je m'en retournai à Meudon, fâché de ce qu'on lui faisait faire, mais très soulagé d'être dispensé, et, sans l'avoir demandé, d'aller au grand conseil. Le lendemain, 23 septembre, le régent s'y rendit en pompe et y trouva les princes du sang, les autres pairs et les maréchaux de France en aussi grand nombre qu'il s'en trouva à Paris.

L'affaire ne se passa pas sans bruit. Plusieurs magistrats du grand conseil opinèrent contre avec beaucoup de lumière, de force et d'étendue, et ne s'étonnèrent point de quelques interruptions que leur fit le régent, auquel ils répondirent avec respect, mais avec encore plus de raisons et de nerf, et il fut avéré par le compte des voix que la chose ne fut emportée que par le nombre de pairs et de maréchaux, qui tous avec très peu de magistrats du grand conseil emportèrent la balance. Je sus que mon absence fut extrêmement remarquée, et que beaucoup de gens aillèrent et envoyèrent visiter l'amas de carrosses pour voir si le mien y était. Je n'ose dire que le monde applaudit à mon absence, et qu'elle fâcha fort l'abbé Dubois, quoiqu'il ne m'en eut point parlé, et qu'il fut fort surpris quand il sut de M. le duc d'Orléans que c'était lui qui m'avait prié de n'y point aller, en m'apprenant la chose. Le succès fut tel que je le lui avais prédit. On se moqua et de la chose et de son appareil ; on la regarda comme un épouvantail inutile, une faiblesse avouée, une bassesse pour Rome. On ne s'y méprit pas à l'intérêt de l'abbé Dubois, et il n'y eut personne qui ne regardât cet enregistrement comme sans aucune force ni autorité dans le royaume, à commencer par le grand conseil même.

La Brue, évêque de Mirepoix, mourut dans ces entrefaites. C'était un excellent évêque, résidant, aumônier, édifiant, instruisant, prêchant ses ouailles, dont il était adoré et de tout le pays, et d'ailleurs très savant et fort éloquent. Il fut l'un des quatre évêques qui firent leur appel en Sorbonne, et qui en furent chassés de Paris.

L'évêque comte de Châlon mourut en même temps d'une si courte maladie, que le cardinal de Noailles son frère, parti, dès qu'il le sut malade, pour l'aller trouver, apprit sa mort en chemin. C'était un prélat d'un grand exemple, d'une rare piété et d'une grande fermeté contre la bulle Unigenitus. Son savoir et ses lumières étaient médiocres.

La France perdit aussi un de ses plus implacables ennemis, mais dans un temps où il ne pouvait plus lui nuire, par la mort du célèbre Heinsius, pensionnaire de Hollande, duquel il à souvent été fait mention. Il avait quatre-vingt-un an, la tête et le sens comme à quarante, la santé ferme. Il fut emporté par une maladie de peu de jours, à la Haye, à quoi le chagrin eut grande part. Créature, puis confident intime, conseiller

le plus accrédité du prince d'Orange, et l'instrument de l'autorité et du pouvoir sans bornes qu'il s'était acquis dans les Provinces-Unies, il en avait épousé tous les intérêts, ses affections et ses haines. On a vu ici ailleurs, et pourquoi, le prince d'Orange était devenu l'ennemi personnel du roi, et le plus grand ennemi de la France. Heinsius succéda non à ses charges et à l'autorité qu'elles donnent, mais à tout son crédit sur les esprits et à son art de gouverner et de devenir le premier mobile et comme le maître de toutes les délibérations importantes de sa république. Entraîné par son grand objet d'humilier la France et la personne du roi, flatté par la cour rampante que lui faisaient sans ménagement le prince Eugène et le duc de Marlborough, jusqu'à attendre quelquefois deux heures dans son antichambre, il ne voulut jamais la paix, et tous trois ne visèrent pas à moins, au milieu de leurs énormes succès, qu'à réduire la France au-dessous de la paix de Vervins.

Les finances de l'empereur, quoique le plus intéressé, étaient toujours fort courtes. Quelque animés que fussent les Anglais, leur parlement sentait avec peine le poids d'une distribution si inégale, et n'allait pas à beaucoup près à ce qu'il était nécessaire d'en tirer. Ce fut donc à la Hollande à suppléer pour ces deux puissances. La haine d'Heinsius, et les cajoleries des deux héros du temps l'aveuglèrent, acheva de ruiner sa république, que son crédit et son autorité entraîna. Il fut trente ans pensionnaire, et jamais pensionnaire n'a été si maître de toutes les affaires, on pourrait dire si absolu, si la forme du gouvernement n'eût demandé des insinuations lumineuses et adroites, mais qui avaient toujours un plein succès. On peut juger par là de la capacité, des connaissances, de la dextérité, de l'éloquence, de l'expérience et de la force de tête de ce ministre, qui, n'[y] ayant point de stathouder depuis la mort du roi Guillaume, se trouvait en tout genre le chef et le premier homme de sa république, de longue main si accoutumée du temps du roi Guillaume, et depuis, à suivre comme aveuglément ses impulsions et ses sentiments. Mais la paix faite, la république, désenivrée d'espérances fondées sur une guerre heureuse jusqu'au prodige, et ramenée sur elle-même, aperçut enfin jusqu'où la passion d'Heinsius l'avait menée, et vit avec horreur la profondeur des engagements où il l'avait jetée et l'immensité de dettes dont elle se trouva accablée. Les yeux s'ouvrirent donc sur la conduite d'Heinsius, le mécontentement ne se contraignit pas, le crédit du ministre tomba, ses embarras à se défendre d'avoir précipité la république dans cet abîme se multiplièrent, les dégoûts devinrent fréquents, puis continuels, qui le conduisirent amèrement au tombeau. Outre la place de pensionnaire, il avait aussi les sceaux pour que rien ne manquât à son autorité.

Les États généraux séparèrent ces deux grands emplois, et, après avoir délibéré six semaines et davantage, ils donnèrent, le 20 septembre, la garde du grand sceau au baron de Wassenauer-Stattenberg, et l'importante place de pensionnaire de Hollande et de West-Frise à Hoornbeck, pensionnaire de la ville de Rotterdam.

Saint-Olon mourut fort vieux. Son nom était Pidou, et de fort bas aloi. Il était gentilhomme ordinaire chez le roi ; on n'en parle ici que parce qu'il avait été longtemps employé en des voyages en pays étranger avec confiance et succès, et avait été aussi envoyé du roi à Maroc et à Alger, où il vint à bout d'affaires difficiles et même fort périlleuses pour lui, avec une grande fermeté et beaucoup d'adresse et de capacité, d'ailleurs fort honnête homme, et qui ne s'en faisait point accroire.

La mort de M<sup>me</sup> Dacier fut regrettée des savants et des honnêtes gens. Elle était fille d'un père qui était l'un et l'autre, et qui l'avait instruite. Il s'appelait Lefèvre, était de Caen et protestant. Sa fille se fit catholique après sa mort, et se maria à Dacier, garde des livres du cabinet du roi, qui était de toutes les académies, savant en grec et en latin, auteur et traducteur. Sa femme passait pour en savoir plus que lui en ces deux langues, en antiquités, en critique, et a laissé quantité d'ouvrages fort estimés. Elle n'était savante que dans son cabinet ou avec des savants, partout ailleurs simple, unie, avec de l'esprit, agréable dans la conversation, où on ne se serait pas douté qu'elle sût rien de plus que les femmes les plus ordinaires. Elle mourut dans de grands sentiments de piété, à soixante-huit ans ; son mari, deux ans après elle, à soixante-onze ans.

Philippe de Courcillon, dit le marquis de Dangeau, mourut à Paris à quatre-vingt-quatre ans, le 7 septembre, ce fut une espèce de personnage en détrempe, sur lequel, à l'occasion de ses singuliers Mémoires<sup>1</sup>, la curiosité engage à s'étendre un peu ici. Sa noblesse était fort courte, du pays Chartrain, et sa famille était huguenote. Il se fit catholique de bonne heure, et s'occupa fort de percer et de faire fortune. Entre tant de profondes plaies que le ministère du cardinal Mazarin a faites et laissées à la France, le gros jeu et ses friponneries en fut une à laquelle il accoutuma bientôt tout le monde, grands et petits. Ce fut une des sources où il puisa largement, et un des meilleurs moyens de ruiner les seigneurs qu'il haïssait et qu'il méprisait, ainsi que toute la nation française, et dont il voulait abattre tout ce qui était grand par soi-même, ainsi que sur

---

<sup>1</sup>Le Journal de Dangeau n'avait été publié jusqu'ici que par fragments. MM. Soulié, Dussieux, de Chennevières, Mantz et de Montaiglon, en ont entrepris, en 1854, une édition complète qu'ils continuent avec la plus louable persévérance. M. Feuillet de Conches y a joint les notes de Saint-Simon, que l'on peut considérer comme une première ébauche de ses Mémoires.

ses documents on y a sans cesse travaillé depuis sa mort jusqu'au parfait succès que l'on voit aujourd'hui, et qui présage si sûrement la fin et la dissolution prochaine de cette monarchie. Le jeu était donc extrêmement à la mode à la cour, à la ville et partout, quand Dangeau commença à se produire.

C'était un grand homme, fort bien fait, devenu gros avec l'âge, ayant toujours le visage agréable, mais qui promettait ce qu'il tenait, une fadeur à faire vomir. Il n'avait rien, ou fort peu de chose ; il s'appliqua à savoir parfaitement tous les jeux qu'on jouait alors : le piquet, la bête, l'hombre, grande et petite prime, le hoc, le reversi, le brelan, et à approfondir toutes les combinaisons des jeux et celles des cartes, qu'il parvint à posséder jusqu'à s'y tromper rarement, même au lansquenot et à la bassette, à les juger avec justesse et à charger celles qu'il trouvait devoir gagner. Cette science lui valut beaucoup, et ses gains le mirent à portée de s'introduire dans les bonnes maisons, et peu à peu à la cour, dans les bonnes compagnies. Il était doux, complaisant, flatteur, avait l'air, l'esprit, les manières du monde, de prompt et excellent compte au jeu, où, quelques gros gains qu'il ait faits, et qui ont fait son grand bien et la base et les moyens de sa fortune, jamais il n'a été soupçonné, et sa réputation toujours entière et nette. La nécessité de trouver de fort gros joueurs pour le jeu du roi et pour celui de M<sup>me</sup> de Montespan, l'y fit admettre ; et c'était de lui, quand il fut tout à fait initié, que M<sup>me</sup> de Montespan disait plaisamment qu'on ne pouvait s'empêcher de l'aimer ni de s'en moquer, et cela était parfaitement vrai. On l'aimait parce qu'il ne lui échappait jamais rien contre personne, qu'il était doux, complaisant, sûr dans le commerce, fort honnête homme, obligeant, honorable ; mais d'ailleurs si plat, si fade, si grand admirateur de riens, pourvu que ces riens tinssent au roi ou aux gens en place ou en faveur ; si bas adulateur des mêmes, et depuis qu'il s'éleva, si bouffi d'orgueil et de fadaïses, sans toutefois manquer à personne, ni être moins bas, si occupé de faire entendre et valoir ses prétendues distinctions, qu'on ne pouvait pas s'empêcher d'en rire.

Établi dans les jeux du roi et de sa maîtresse, il en profita pour se décorer, et comprit qu'il ne le pouvait qu'à force d'argent. Il en donna donc à M. de Vivonne, à ce qu'il me semble, car ce fait est de 1670, tout ce qu'il voulut du gouvernement de Tours et de Touraine, et il acheta, peu de mois après, une des deux charges de lecteur du roi, parce qu'elles donnent les entrées, si rares et si utiles sous Louis XIV. Son argent commença donc à en faire un homme du petit coucher, un gouverneur de province, et un familier dans les parties du roi et de M<sup>me</sup> de Montespan, qui jouaient presque tous les jours. Avec peu d'esprit, mais celui du grand monde et de savoir être toujours dans la bonne

compagnie, il ne laissait pas de rimailler. Le roi s'amusaît quelquefois alors à donner des bouts-rimés à remplir. Dangeau souhaitait ardemment un logement qui étaient rares dans les premiers temps que le roi s'établit à Versailles.

Un jour qu'il était au jeu avec M<sup>me</sup> de Montespan, Dangeau soupirait fadement en parlant de son désir d'un logement à quelqu'un, assez haut pour que le roi et M<sup>me</sup> de Montespan le pussent entendre ; ils l'entendirent effectivement et s'en divertirent, puis trouvèrent plaisant de mettre Dangeau sur le gril, en lui composant sur-le-champ les bouts-rimés les plus étranges qu'ils pussent imaginer, les donnèrent à Dangeau, et comptant bien qu'il ne pourrait jamais en venir à bout, lui promirent un logement s'il les remplissait sans sortir du jeu et avant qu'il finît. Ce fut le roi et M<sup>me</sup> de Montespan qui en furent les dupes. Les muses favorisèrent Dangeau, il conquît un logement, et en eut un sur-le-champ. Il avait été capitaine de cavalerie ; il obtint le régiment du roi ; puis la guerre étant moins son fait que la cour, non qu'il ait été accusé de poltronnerie, il fut employé auprès de quelques princes en Allemagne, puis en Italie. Au mariage de Mgr le Dauphin, il fit si bien qu'il fut un de ses menins, quoique tous les autres fussent de qualité distinguée. On a pu voir ici que M<sup>me</sup> de Maintenon, qui voulait environner la Dauphine de gens à elle, fit passer la duchesse de Richelieu, dame d'honneur de la reine, à M<sup>me</sup> la Dauphine, et que, pour adoucir cette complaisance, elle fit donner la charge de chevalier d'honneur de cette princesse au duc de Richelieu, avec promesse qu'après l'avoir gardée quelque temps, il la vendrait tout ce qu'il la pourrait vendre à qui il voudrait qui serait agréé, Il s'était étrangement incommodé au jeu. Dangeau, déjà menin et gouverneur de province, fut son homme ; il en tira cinq cent mille livres. Dangeau devint ainsi chevalier d'honneur de M<sup>me</sup> la Dauphine, et nécessairement par là chevalier de l'ordre, en la grande promotion, trois ans après, le premier jour de l'an 1689<sup>2</sup>.

Il avait épousé en 1682 une fille fort riche, d'un partisan qu'on appelait Morin le Juif, qui le fit beau-frère du maréchal d'Estrées, mari de l'autre. Dangeau en eut une fille unique, qu'il maria au duc de Montfort, fils aîné du duc de Chevreuse, dont il se bouffit fort. Étant devenu veuf, il se trouva assez riche pour se remarier à une comtesse de Loewenstein, fille d'honneur de M<sup>me</sup> la Dauphine, et fille d'une soeur du cardinal de Fürstemberg, laquelle avait des soeurs grandement mariées en Allemagne, et des frères en grands emplois. On a vu ailleurs quels sont les Loewenstein, et le bruit que

<sup>2</sup> Voy, le Journal de Dangeau (édit Didot), t. II, p. 284-285, et la lettre de M<sup>me</sup> de Sévigné du 3 janvier 1689.

fit Madame, et même M<sup>me</sup> la Dauphine, de voir les armes palatines accolées à celles de Courcillon, à la chaise de M<sup>me</sup> de Dangeau, et combien il fut avec raison inutile. M<sup>me</sup> de Dangeau n'avait rien vaillant, mais elle était charmante de visage, de taille et de grâces. On en a parlé souvent ici ailleurs. C'était un plaisir de voir avec quel enchantement Dangeau se pavanait en portant le deuil des parents de sa femme, et en débitait les grandeurs. Enfin, à force de revêtements l'un sur l'autre, voilà un seigneur, et qui en affectait toutes les manières à faire mourir de rire. Aussi La Bruyère disait-il, dans ses excellents Caractères de Théophraste<sup>3</sup>, que Dangeau n'était pas un seigneur, mais d'après un seigneur.

Je fus brouillé avec lui longtemps, pour un fou rire qui partit malgré moi, et que j'ai eu lieu de croire qu'il ne m'a jamais bien pardonné. Il faisait magnifiquement les honneurs de la cour, où sa maison et sa table, tous les jours grande et bonne, était ouverte à tous les étrangers de considération. Il m'avait prié à dîner. Plusieurs ambassadeurs et d'autres étrangers s'y trouvèrent, et le maréchal de Villeroy, qui était fort de ses amis, et chez qui sa noce s'était faite. Il fit peu à peu tomber à table la conversation sur les gouvernements et les gouverneurs de province ; puis, se balançant avec complaisance, se mit à dire à la compagnie : « Il faut dire la vérité : de tous nous autres gouverneurs de provinces, il n'y a que M. le maréchal, en regardant Villeroy, qui soit demeuré maître de la sienne. » Les yeux de M<sup>me</sup> de Dangeau et les miens se rencontrèrent dans cet instant ; elle sourit, et moi je fis pis, quelque effort que je pusse faire, car il était bon homme, et je ne voulais pas le fâcher, mais cette fatuité fut plus forte que moi. Un an après la mort de M. de Louvois, le roi se lassa d'être grand maître des ordres de Saint-Lazare, et de Notre-Dame du mont Carmel, dont Louvois avait toute la gestion en qualité de grand vicaire, et donna cette grande maîtrise à Dangeau. L'envie de s'en divertir eut grande part à ce choix. Il traitait bien Dangeau, mais il s'en moquait volontiers. Il connaissait ses fadeurs, sa vanité, sa fatuité. Cette grâce en devint une source. On a vu ici ailleurs avec quelle dignité il tâcha d'imiter le roi donnant l'ordre du Saint-Esprit, en donnant celui de Saint-Lazare, combien le prie-Dieu était bien imité dans Saint-Germain des Prés, comment ses prêtres de l'ordre, placés comme le sont les évêques et les abbés au prie-Dieu du roi, représentaient bien

<sup>3</sup>Le titre de la première édition des Caractères de La Bruyère est les Caractères de Théophraste, traduits du grec, avec les caractères ou les mœurs de ce siècle (Paris, 1687, in-12). Le passage auquel Saint-Simon fait allusion se trouve dans les Caractères de La Bruyère (chap. des grands) : « Un Pamphile, en un mot, veut être grand ; il croit l'être ; il ne l'est pas ; il est d'après un grand. »

les cardinaux avec leurs soutanes et leurs camails rouges ; avec quelle grâce et quel air de satisfaction et de bonté Dangeau faisait la roue au milieu de cette pompe et de toute la cour, hommes et femmes, qui y allaient sur des échafauds parés, et y riaient scandaleusement. Le roi après s'amusa du récit qu'il lui en faisait faire chez M<sup>me</sup> de Maintenon, et il était ou, se montrait transporté de la privance de ces conversations et des applaudissements qu'il en recevait. Il est pourtant vrai qu'il faisait un très noble usage de sa commanderie magistrale, qui était bonne, et qu'il abandonna tout entière, pour y élever de pauvres gentilshommes, qui y apprenaient gratuitement tout ce qui peut convenir à leur état, et y étaient fort honnêtement nourris et entretenus.

On a vu ici en son temps ce qui regarde le fils unique qu'il eut de sa seconde femme, qu'il maria à la fille unique du dernier de la maison de Pompadour et d'une fille de M. et de M<sup>me</sup> de Navailles, par conséquent soeur de la duchesse d'Elboeuf, mère de la dernière duchesse de Mantoue. Je ne fais ici que renouveler le souvenir de toutes ces alliances de sa femme et de son fils, nécessaires à savoir avant de parler de ses Mémoires. En 1696 il fut conseiller d'État d'épée, et on a vu ici en son lieu qu'au mariage de Mgr le duc de Bourgogne, le roi lui rendit la charge de chevalier d'honneur qu'il avait perdue à la mort de la Dauphine, et fit sa femme dame du palais, dont elle fut la première par la charge de son mari, n'y ayant point eu alors de duchesse, et on n'a pas oublié de remarquer les privances et la faveur de M<sup>me</sup> de Dangeau auprès de M<sup>me</sup> de Maintenon, qui lui attirèrent celles du roi. Tout cela enfla Dangeau et en augmenta merveilleusement les ridicules. Il adorait le roi et M<sup>me</sup> de Maintenon ; il adorait les ministres et le gouvernement ; son culte, à force de le montrer, s'était glissé jusque dans ses moelles. Leurs goûts, leurs affections, leurs éloignements, il se les adaptait entièrement. Tout ce que le roi faisait, en quelque genre que ce fût, et quelquefois de plus étrange, transportait Dangeau d'admiration, qui passait du dehors jusqu'à l'intérieur. Il en était de même de tout ce qu'il voyait que M<sup>me</sup> de Maintenon aimait, avançait ou écartait, et il s'incrusta si bien de tout cela qu'il en fit sa propre chose, même après leur mort. De là vient la partialité que toute sa tremblante politique n'a pu cacher dans ses Mémoires contre M. le duc d'Orléans et pour les bâtards en général, et spécialement pour la personne du duc du Maine, [pour] tout ce que l'ambition, ou le mécontentement, ou l'aveuglement lui avait attaché, et pour tout ce qui se montrait ou était contraire à M. le duc d'Orléans.

Par même raison, et par plusieurs autres, il était grand partisan du parlement, des bâtards et des princes étrangers, vrais et faux ; grand ennemi de la dignité des ducs, avec

l'ignorance la plus profonde jusqu'à être surprenante dans un homme qui avait passé sa vie à la cour, en sorte qu'il n'a pu se retenir là-dessus dans ses Mémoires, jusqu'à y avoir sacrifié la vérité bien des fois à cet égard, et d'autres fois passé grossièrement à côté, n'osant hasarder les négatives, et d'autres fois omettant ce qui s'était passé sous ses yeux. Cette aversion des ducs lui venait de celle de M<sup>me</sup> de Maintenon, la mie ancienne et la protectrice des bâtards, qui, pour leur ranger tout obstacle, eût voulu anéantir la première dignité du royaume. Ainsi, tout ce qui s'opposait à elle, en tout genre, pour nouveau et pour étrange qu'il fût, trouvait appui en elle. Dangeau ne pouvait se consoler de l'inutilité de tout ce qu'il avait tenté pour se faire faire duc, et en avait pris une haine particulière contre la dignité à laquelle il n'avait pu atteindre ; il croyait ainsi s'en dédommager. Les alliances de sa femme qui, en vraie Allemande, croyait que rien ne pouvait égaler un prince ni même un ancien comte de l'empire ; l'alliance de son fils, si proche avec les duchesses d'Elboeuf et de Mantoue, lui avaient tout à fait tourné la tête là-dessus. On a vu en son lieu l'étroite liaison de la comtesse de Fürstemberg avec M<sup>me</sup> de Soubise et la cause de cette union, et quelle était M<sup>me</sup> de Soubise à l'égard du roi et même de M<sup>me</sup> de Maintenon. On a vu aussi quelle était cette comtesse de Fürstemberg à l'égard du cardinal, frère du père de son mari et de la mère de M<sup>me</sup> de Dangeau, qui vivait avec eux en intimité de famille. Il n'en fallut pas davantage à Dangeau pour être comme à genoux devant les Rohan, et, par concomitance, devant les Bouillon, en ce que ces deux maisons avaient de commun ensemble. C'est ce qui paraît par sa partialité extrême dans ses Mémoires, par ses louanges ou son aridité, enfin par ses méprises ou d'ignorance ou de pis, et par ses réticences. Après ses remarques nécessaires, venons aux Mémoires qu'il a laissés, qui le peignent si parfaitement lui-même, et si fort d'après nature.

Dès les commencements qu'il vint à la cour, c'est-à-dire vers la mort de la reine mère<sup>4</sup>, il se mit à écrire tous les soirs les nouvelles de la journée, et il a été fidèle à ce travail jusqu'à sa mort. Il le fut aussi à les écrire comme une gazette sans aucun raisonnement, en sorte qu'on n'y voit que les événements avec une date exacte, sans un mot de leur cause, encore moins d'aucune intrigue ni d'aucune sorte de mouvement de cour ni d'entre les particuliers. La bassesse d'un humble courtisan, le culte du maître et de tout ce qui est ou sent la faveur, la prodigalité des plus fades et dés plus

---

<sup>4</sup> La reine mère, Anne d'Autriche, mourut le 20 janvier 1666. Le Journal de Dangeau ne commence qu'en avril 1684.

misérables louanges, l'encens éternel et suffoquant jusque des actions du roi les plus indifférentes, la terreur et la faveur suprême qui ne l'abandonnent nulle part pour ne blesser personne, excuser tout, principalement dans les généraux et les autres personnes du goût du roi, de M<sup>me</sup> de Maintenon, des ministres, toutes ces choses éclatent dans toutes les pages, dont il est rare que chaque journée en remplisse plus d'une, et dégoûtent merveilleusement. Tout ce que le roi a fait chaque jour, même de plus indifférent, et souvent les premiers princes et les ministres les plus accrédités, quelquefois d'autres sortes de personnages, s'y trouvent avec sécheresse pour les faits, mais tant qu'il se peut avec les plus serviles louanges, et pour des choses que nul autre que lui ne s'aviserait de louer.

Il est difficile de comprendre comment un homme a pu avoir la patience et la persévérance d'écrire un pareil ouvrage tous les jours pendant plus de cinquante ans, si maigre, si sec, si contraint, si précautionné, si littéral, à n'écrire que des écorces de la plus repoussante aridité. Mais il faut dire aussi qu'il eût été difficile à Dangeau d'écrire de vrais Mémoires qui demandent qu'on soit au fait de l'intérieur et des diverses machines d'un cour. Quoiqu'il n'en sortit presque jamais, et encore pour des moments, quoiqu'il y fût avec distinction et dans les bonnes compagnies, quoiqu'il y fût aimé, et même estimé du côté de l'honneur et du secret, il est pourtant vrai qu'il ne fut jamais au fait d'aucune chose ni initié dans quoi que ce fût. Sa vie frivole et d'écorce était telle que ses Mémoires ; il ne savait rien au delà de ce que tout le monde voyait ; il se contentait aussi d'être des festins et des fêtes, sa vanité a grand soin de l'y montrer dans ses Mémoires, mais il ne fut jamais de rien de particulier. Ce n'est pas qu'il ne fût instruit quelquefois de ce qui pouvait regarder ses amis, par eux-mêmes, qui, étant quelques-uns des gens considérables, pouvaient lui donner quelques connaissances relatives, mais cela était rare et court. Ceux qui étaient de ses amis de ce genre, en très petit nombre, connaissaient trop la légèreté de son étoffe pour perdre leur temps avec lui.

Dangeau était un esprit au-dessous du médiocre, très futile, très incapable en tout genre, prenant volontiers l'ombre pour le corps, qui ne se repaissait que de vent, et qui s'en contentait parfaitement. Toute sa capacité n'allait qu'à se bien conduire, ne blesser personne, multiplier les bouffées de vent qui le flattaient, acquérir, conserver et jouir d'une sorte de considération, sans vouloir s'apercevoir qu'à commencer par le roi, ses vanités et ses fatuités divertissaient souvent les compagnies, ni des panneaux où on le faisait tomber souvent là-dessus. Avec tout cela, ses Mémoires sont remplis de

faits que taisent les gazettes, gagneront beaucoup en vieillissant, serviront beaucoup à qui voudra écrire plus solidement, pour l'exactitude de la chronologie, et pour éviter confusion. Enfin ils représentent, avec la plus désirable précision, le tableau extérieur de la cour, des journées, de tout ce qui la compose, les occupations, les amusements, le partage de la vie du roi, le gros de celle de tout le monde, en sorte que rien ne serait plus désirable pour l'histoire que d'avoir de semblables Mémoires de tous les règnes, s'il était possible, depuis Charles V, qui jetteraient une lumière merveilleuse parmi cette futilité sur tout ce qui a été écrit de ces règnes.

Encore deux mots sur ce singulier auteur. Il ne se cachait point de faire ce journal, parce qu'il le faisait de manière qu'il n'en avait rien à craindre ; mais il ne le montrait pas ; on ne l'a vu que depuis sa mort. Il n'a point été imprimé jusqu'à présent, et il est entre les mains du duc de Luynes, son petit-fils, qui en a laissé prendre quelques copies. Dangeau, qui ne méprisait rien, et qui voulait être de tout, avait brigué et obtenu de bonne heure une place dans l'Académie française, dont il est mort doyen, et une dans l'Académie des sciences, quoiqu'il ne sût rien du tout en aucun genre, quoiqu'il s'enorgueillît d'être de ces compagnies et de fréquenter les illustres qui en étaient. Il se trouve dans ses Mémoires des grossièretés d'ignorance sur les duchés et sur les dignités de la cour d'Espagne qui surprennent au dernier point. Il essaya la grande opération de la fistule, dont il pensa mourir, et fut taillé d'une fort grosse pierre. Il a vécu depuis sans aucune incommodité de la première, et longues années, parfaitement guéri et sans aucune suite de l'autre.

Deux ans avant sa mort, il fut taillé pour la seconde fois ; la pierre n'était pas grosse, à peine eut-il quelques heures de fièvre ; il fut guéri en un mois, et s'en est bien porté depuis. À la fin, le grand âge, et peut-être l'ennui de ne voir plus de cour ni de grand monde, termina sa vie par une maladie de peu de jours.

N'attendons pas le temps de la mort de l'abbé de Dangeau son frère, qui arriva le 1er janvier 1723, pour parler de lui tout de suite. Il naquit huguenot, il y persévéra plus longtemps que son frère, et je ne sais s'il y a jamais bien renoncé. Il avait plus d'esprit que son aîné, et quoiqu'il eût assez de belles-lettres qu'il professa toute sa vie, il n'eut ni moins de fadeur ni moins de futilité que lui ; il parvint de bonne heure à être des académies. Les bagatelles de l'orthographe et de ce qu'on entend par la matière des

rudiments et du Despotère<sup>5</sup> furent l'occupation et le travail sérieux de toute sa vie<sup>6</sup>. Il eut plusieurs bénéfices, vit force gens de lettres et d'autre assez bonne compagnie, honnête homme, bon et doux dans le commerce, et fort uni avec son frère. Il avait été envoyé étant jeune en Pologne, et il avait trouvé le moyen de se faire décorer d'un titre de camérier d'honneur par Clément X qu'il avait connu en Pologne, non à Rome où il n'alla jamais, et de se le faire renouveler par Innocent XII ; il avait aussi acheté une des deux charges de lecteur du roi pour en conserver les entrées, et y venait de temps en temps à la cour ; il y était peu ; n'y sortait guère de chez son frère, et y avait peu d'habitude.

Je ne sais de quoi M. le duc d'Orléans s'avisait de faire donner à M. son fils la grande maîtrise de Saint-Lazare. On lui fit sans doute accroire que cela donnerait des créatures à ce jeune prince. Ceux qui prenaient cet ordre si dégradé de biens et d'honneurs n'étaient pas pour lui en faire. Le régent ne m'en parla point, et la chose faite, je ne lui en dis rien non plus.

Le duc de Grammont mourut en même temps à Paris<sup>7</sup>, à près de quatre-vingts ans ; il en est tant parlé ici à l'occasion de son étrange et second mariage, et de son ambassade en Espagne, qu'il n'y a rien à y ajouter. Il était frère cadet du célèbre comte de Guiche, qui a tant fait parler de lui, et fils et père des deux maréchaux de Grammont. Leur nom est Aure, connus par la possession de plusieurs fiefs et du vicomté d'Arboust, vers 1380 ; Sauce Garcie d'Aure servit le roi en 1405, sous J. de Bourbon, à la conquête de Guyenne, avec dix-neuf écuyers. Menaud d'Aure, fils d'une bâtarde de Béarn, épousa en 1523 Claire de Grammont, qui était de cette maison de Grammont si illustre en Béarn, Gascogne, Navarre et Aragon, et par les guerres qu'elle y soutint si longtemps contre la maison de Beaumont, bâtards de la maison de France, qui s'étaient grandement élevés en ces pays-là. Cette Claire de Grammont, lorsqu'elle fut mariée, avait des frères et des neveux desquels tous elle devint héritière. Antoine d'Aure, son fils, vicomte d'Aster, prit gratuitement le nom et les armes de Grammont, car, quoi qu'en dise le Moréri, il le fit sans aucune obligation, et il composa son écusson

<sup>5</sup> Despotère, ou plus correctement Despautère, avait composé une grammaire latine dont on se servit longtemps dans les écoles. Le nom du grammairien sert ici à désigner la grammaire elle-même.

<sup>6</sup> L'abbé de Dangeau a laissé un grand nombre de manuscrits qui sont conservés à la Bib. Imp. On y trouve des renseignements curieux sur les diverses parties de l'administration à l'époque de Louis XIV.

<sup>7</sup> Antoine-Charles de Grammont, ou Gramont, mourut le 25 octobre 1720. Le nom de cette maison de Béarn s'écrivait plus correctement Gramont, pour la distinguer des Grammont de Franche-Comté.

d'une manière à montrer qu'il ne faisait pas grand cas de ses armes. Il porta au premier quartier d'or un lion d'azur qui est Grammont, au second et troisième les trois flèches en pal<sup>8</sup>, la pointe en bas, d'Aster, et d'Aure au quatrième qui est d'argent à la levrette de sable<sup>9</sup>, à la bordure de sable chargée de huit besants d'or. L'héritière d'Aster était la grand'mère paternelle de ce Mahaut d'Aure qui quitta son nom pour prendre le nom de Grammont. Son mariage est de 1525, et sa mort est de 1534 ; sa femme Claire de Grammont le survécut plus de vingt ans. Antoine d'Aure qui, comme on vient de le dire, prit volontairement le nom de Grammont et abandonna le sien, comme fit sa postérité après lui, eut un fils aîné, dit Antoine de Grammont, qui épousa Hélène de Clermont, dame de Traves et de Toulangeon. Leur fils aîné, Philibert, dit de Grammont, épousa la fille unique de Paul d'Andouins, vicomte de Louvigny et seigneur de Lescun. C'est la belle Corisande dont Henri IV en sa jeunesse fut si amoureux, qu'il disparut aussitôt après sa victoire de Coutras, et, suivi d'un seul page, alla lui présenter son épée, ce qui lui fit perdre tous les avantages qu'il pouvait tirer de ce grand succès, où le duc de Joyeuse, général de l'armée catholique, et tant d'autres gens de marque avaient été tués, [lui] qui avait défait cette armée et en avait mis les restes en désarroi. Celle des huguenots, quoique victorieuse, demeura sans rien faire dans l'étonnement de la disparition du roi de Navarre aussitôt après le combat, ne sachant s'il était tué, pris ou ce qu'il était devenu pendant six ou sept jours qu'il revint après ce fatal tour de jeunesse. Cet amour valut au mari de la belle le gouvernement de Bayonne et la charge de sénéchal de Béarn. Il s'était marié en 1567, et il fut tué à vingt-six ans devant la Fère, en 1580. Sa femme le survécut longtemps et rendit des services considérables à son royal amant, pendant les guerres de religion. De son mariage vint la grand'mère paternelle du duc de Lauzun et le père du premier maréchal de Grammont.

M<sup>me</sup> de Nouent mourut aussi à quatre-vingt-huit ans. Elle était soeur du duc de Lauzun. Elle était fille de la reine, et n'avait rien, lorsqu'en 1663, elle épousa Bautru, dit le comte de Nogent, capitaine de la porte, puis maître de la garde-robe du roi, qui fut tué lieutenant général au passage du Rhin, 12 juin 1672, dont elle porta le premier grand deuil le reste de sa vie. Son fils est mort sans enfants, et sa fille épousa Biron, devenu enfin duc, pair et maréchal de France, qui, du chef de cette Bautru par sa mère, a hérité de plus de un million deux cent mille livres des ducs de Foix et de Lauzun.

<sup>8</sup>On appelle pal, en termes de blason, une bande ou pièce perpendiculaire sur l'écu.

<sup>9</sup>Le mot sable, dans le blason, désigne la couleur noire.

Autre exemple terrible des mariages de filles de qualité pour rien avec des gens aussi de rien et qui deviennent héritières. Heureusement que c'est Biron et non pas un Bautru qui en a profité, mais par le plus grand hasard du monde.

## CHAPITRE IV.

1720

LEDE, FAIT GRAND D'ESPAGNE, EST VICTORIEUX EN AFRIQUE. - MORTIFICATION DU CARDINAL DEL GIUDICE À ROME DÉPOUILLÉ DE LA PROTECTION D'ALLEMAGNE EN FAVEUR DU CARDINAL D'ALTHAN, QU'IL COURTISE BASSEMENT. - PRINCESSE DES URSINS À ROME POUR TOUJOURS, OÙ ELLE EST CONSIDÉRÉE. - BARBARIGO, BORGIA ET CIENFUEGOS FAITS CARDINAUX, QUELS. - SAINT-ÉTIENNE DE CAEN AU CARDINAL DE MAILLY. - LA SURVIVANCE DES GOUVERNEMENTS DU DUC D'UZÈS À SON FILS. - VOYAGE ET RETOUR À PARIS DE LA DUCHESSE D'HANOVRE. - SA NULLITÉ À VIENNE ; SON CHANGEMENT DE NOM ; SON ÉTAT AMBIGU ET DÉLAISSÉ À PARIS. - NOUVEAUTÉS ÉTRANGES, MAIS SANS SUITE À SON ÉGARD. - LA HOUSSAYE CONTRÔLEUR GÉNÉRAL ; QUEL. - TRISTE FIN ET MORT DE GUISCARD. - MORT ET CARACTÈRE DE CAUMARTIN. - ÉPOQUE DU VELOURS EN HABITS ORDINAIRES POUR LES GENS DE ROBE. - LE PARLEMENT ENREGISTRE LA DÉCLARATION POUR RECEVOIR LA CONSTITUTION, ET REVIENT À PARIS. - CHAMBRE ÉTABLIE AUX GRANDS-AUGUSTINS POUR VIDER FORCE PROCÈS. - MARIAGE DU DUC DE LORGES AVEC M<sup>LLE</sup> DE MESMES. - MARIAGE DU DUC DE BRISSAC AVEC M<sup>LLE</sup> PÉCOIL. - MORT ÉTRANGE DU VIEUX PÉCOIL. - AMBASSADEUR DU GRAND SEIGNEUR EN FRANCE. - CONGRÈS DE CAMBRAI INUTILE. - SAINT-CONTEST ET MORVILLE Y VONT AMBASSADEURS PLÉNIPOTENTIAIRES. - SAGE PENSÉE DU CARDINAL GUALTERIO. - MAULEVRIER-

LANGERON EN ESPAGNE. - LAW SORT ENFIN DU ROYAUME. - SON CARACTÈRE ;  
SA FIN ; SA FAMILLE.

On a vu ici en son lieu que l'extrême supériorité des Anglais par mer et des Impériaux par terre, joints à eux, avaient fait avorter les grands desseins de l'Espagne sur l'Italie et le traité qui s'ensuivit. Le marquis de Lede, tout faible qu'il fût à la tête de l'armée d'Espagne, s'y était montré grand, vaillant et habile capitaine. Le roi d'Espagne, qui aimait à faire la guerre, ne voulut pas laisser ses troupes inutiles ni les licencier. Il était avec raison fort content du marquis de Lede. Il le fit grand d'Espagne et le fit passer en Afrique avec l'armée qu'il commandait. Il fit lever aux Mores le siège de Ceuta qu'ils faisaient depuis longtemps, reprit Oran, gagna plusieurs victoires et revint en Espagne avec la plus grande réputation, où il reçut l'ordre de la Toison d'Or. J'aurai occasion de parler de lui si j'ai le temps d'écrire mon ambassade en Espagne où je l'ai beaucoup vu.

Le cardinal del Giudice, dont il a été tant parlé ici, reçut en ce temps-ci une grande mortification. Transfuge forcé par Albéroni du service du roi d'Espagne, il s'était jeté dans celui de l'empereur, dont il n'avait pas honte d'être chargé des affaires à Rome où il se baignait d'aise de l'état d'Albéroni, vagabond caché et accusé juridiquement devant le pape, depuis qu'il avait été chassé d'Espagne. L'empereur avait un favori. C'était le comte d'Althan qui était devenu le martre de son coeur et de son esprit. Il avait fait son frère cardinal, et ce nouveau cardinal arriva à Rome pour prendre le chapeau, et être chargé en même temps des affaires de l'empereur, dont il dépouilla Giudice avec toute la hauteur d'un favori allemand. Giudice, qui n'avait plus de ressource ni de nouveau maître à prendre, ploya les épaules, et eut la bassesse de donner chez lui une fête magnifique au cardinal d'Althan. Cette douleur fut incontinent suivie d'une petite consolation. Il vit arriver à Rome la princesse des Ursins, qui, lassée enfin du séjour de Gênes, s'était déterminée à venir fixer son séjour dans son ancienne demeure, où elle fut reçue avec beaucoup de considération du pape et de sa cour, du roi et de la reine d'Angleterre, à qui elle s'attacha, du sacré collège, et de tout ce qu'il y avait de principal et de plus grand à Rome ; mais Giudice ne la vit pas. Le pape fit presque en même temps trois cardinaux : Barbarigo, Vénitien, évêque de Brescia, réservé in petto de la dernière promotion ; Borgia, Espagnol, patriarche des Indes, que j'ai fort vu en Espagne, et dont j'espère parler, et le fameux jésuite espagnol Cienfuegos, homme de tant d'esprit et d'intrigue, qui débaucha l'amirante de Castille, dont

il était confesseur, et qui l'accompagna dans sa fuite en Portugal, comme il a été dit ici en son temps. Il s'était depuis retiré à Vienne où l'empereur l'employait en beaucoup d'affaires. Ces trois cardinaux étaient de la nomination de l'empereur, du roi d'Espagne et de la république de Venise.

J'obtins l'abbaye de Saint-Étienne de Caen pour le cardinal de Mailly, et la survivance des gouverneurs de Saintonge et d'Angoumois du duc d'Uzès pour son fils.

On a vu, vers les commencements de ces Mémoires, que la duchesse de Hanovre était depuis longtemps en France avec ses deux filles sans aucune sorte de distinction, la mortifiante aventure qui, de dépit, la fit se retirer en Allemagne, d'où elle fit le mariage de son aînée avec le duc de Modène, qui, par la mort de son neveu aîné, avait eu sa succession, et quitté le chapeau de cardinal, et c'est de ce mariage qu'est venu le duc de Modène, gendre de M. le duc d'Orléans. On y a vu en même temps par quel bonheur de conjonctures et d'intrigues sa seconde fille épousa l'empereur Joseph. On y a vu encore que, arrivée peu après à Vienne dans l'espérance d'y recevoir les plus grands honneurs, elle y fut tellement trompée qu'elle ne put jamais se montrer à la cour, ni voir sa fille, ni les personnes impériales que par un escalier secret, en particulier, et cela encore rarement et courtement, tant qu'enfin, dépitée de ne réussir en pas une de ses prétentions, et de n'être même visitée de personne, elle prit assez promptement le parti de se retirer à Modène auprès de son autre fille, qui, au bout de quelques années, mourut entre ses bras en septembre 1710. La duchesse de Hanovre, qui ne savait où se retirer, demeura à Modène, sous prétexte d'y élever ses deux petites-filles ; elle avait aussi deux petits-fils. Mais, lasse au bout de dix ans des caprices de son gendre, elle résolut de tenter encore une fois fortune à Vienne, et, si elle n'y réussissait pas, de venir en France, où elle n'ignorait pas que tout avait changé de face, les prétentions les plus absurdes bien reçues, tout désordre et toute confusion protégée, tout ordre, toute règle, tout droit proscrit ; elle espéra donc tout du crédit de M. le Duc, par sa soeur, M<sup>me</sup> la Princesse, et s'achemina lentement en Allemagne, où elle n'avait point de demeure que triste et solitaire, où elle ne put se résoudre d'habiter. En approchant de Vienne, elle apprit qu'elle n'y pouvait aller. On s'y souvenait avec dégoût des prétentions qu'elle y avait montrées, et quoiqu'elles n'eussent eu aucun succès, la cour de Vienne aimait mieux ne l'y point voir que de les voir renouveler ; on la fit donc demeurer à Aschau à quelques journées de Vienne, où l'impératrice sa fille l'alla voir, et l'y fit recevoir par ses officiers. Elle n'y demeura que quelques jours avec elle, et s'en retourna à Vienne. L'empereur offrit à la duchesse de Hanovre la demeure du château et de la ville de

Lintz, ou dans tel autre appartenant à la maison d'Autriche qu'elle aimerait le mieux ; mais les espérances de France la touchèrent davantage. Elle partit d'Aschau le même jour que l'impératrice, et prit le chemin de France par Munich à petites journées, pour s'assurer en chemin de ce qu'elle espérait.

Elle crut faire oublier la façon dont elle y avait été traitée, en changeant de nom, et prit en chemin celui de duchesse de Brunshweig, que les François prononcent Brunswick. M<sup>me</sup> la Princesse obtint pour elle l'un des deux grands appartements de Luxembourg, avec les logements nécessaires pour sa suite et son service, parce que, depuis la mort de M<sup>me</sup> la duchesse de Berry, les deux grands appartements étaient vides, et les autres n'étaient occupés que par des particuliers, dont plusieurs furent délogés peu de jours après son arrivée. On vit une chose sans exemple, que l'abbé Dubois, pour l'intérêt de son chapeau, arracha de M. le duc d'Orléans, dans la pensée d'en faire bien sa cour au roi d'Angleterre, qui était de la maison de Brunswick, mais d'une branche fort éloignée de celle du mari de cette prétendue nouvelle hôtesse de la France. Le roi l'alla voir, à l'étonnement public et quelque chose de plus. La visite se passa debout et fut de peu de moments, puis alla voir Madame nouvellement revenue de Saint-Cloud. Deux jours après, la duchesse de Brunswick eut la bonté de faire l'honneur au roi de lui rendre sa visite. Elle se passa comme l'autre, et depuis elle ne le vit plus chez elle, et une ou deux fois l'année au plus chez lui.

Ce début lui fit prendre de grands airs et vouloir se donner tous les avantages dont jouissent les princesses du sang, et même en usurper davantage. Soutenue de la maison de Condé, de la faiblesse et de l'indifférence de M. le duc d'Orléans, et de la chimère de l'abbé Dubois de plaire au roi d'Angleterre, qui pourtant ne montra jamais prendre le plus léger intérêt en ceux de cette cousine, elle se mit sur le pied qu'elle voulut ; mais elle n'y put mettre le monde, malgré la sottise si ordinaire en ce genre aux François. Qui que ce soit, hommes ni femmes, ne lui donna signe de vie ; elle ne put apprivoiser que des gens de rien et des bourgeoises inconnues, ravies de se croire admises à une petite cour où elles faisaient bonne chère et jouaient un petit jeu à leur portée. Force étrangers y fréquentèrent aussi ; d'autres gens, pas un. M<sup>me</sup> la Princesse, qui logeait au petit Luxembourg qu'elle avait acheté et magnifiquement rebâti, lui était de quelque ressource ; elle était sa plus proche voisine ; mais elles ne se voyaient qu'en particulier et ne mangeaient jamais l'une chez l'autre. Pour les enfants et petits-enfants de M<sup>me</sup> la Princesse, ils ne la voyaient que fort rarement et courtement en particulier ; mais elle était riche, se repaissait de ses chimères et vivait contente dans sa petite et mauvaise

compagnie, où elle jouait la petite souveraine. Elle vit aussi Madame fort rarement, et comme point M. [le duc] et M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans.

Tout à la fin de l'année, Pelletier de La Houssaye fut contrôleur général. Il n'était pas de la même famille que Pelletier des Forts, fils de Pelletier de Sousy, qui était du conseil de régence, lequel était frère de Pelletier qui avait été contrôleur général après M. Colbert, et ministre d'État, père et grand-père de deux premiers présidents du parlement de Paris. La Houssaye était frère de la femme d'Amelot, si estimé dans ses ambassades, duquel il a été souvent parlé ici. Ce La Houssaye étant conseiller d'État et intendant d'Alsace, est le même qui fut nommé troisième ambassadeur avec le maréchal de Villars et le comte du Luc, pour aller signer la paix à Bade, qui se fit moquer de lui en refusant de céder au comte du Luc, et comme il n'y a en France qu'à prétendre et entreprendre pour réussir, pourvu qu'on ait tort, fit la planche par ce refus que les conseillers d'État ne veulent plus céder qu'aux ducs et aux officiers de la couronne. On tortille depuis là-dessus, on le trouve ridicule, mais on le souffre. La Houssaye avait fort réussi en Alsace, il en écrivait des lettres de sa main et des mémoires, dont la netteté et la capacité étaient merveilleuses. Cette réputation l'en fit rappeler pour le mettre dans les grandes commissions des finances. C'était un grand homme, très bien fait, de fort bonne mine, dont l'air et le ton étaient imposants. Mais à travers cette écorce et la réputation qu'il avait usurpée, il montra bientôt le tuf. On découvrit qu'il avait un secrétaire extrêmement capable qui lui était fort attaché, qui contrefaisait son écriture, à ne les pouvoir distinguer, qui envoyait d'Alsace ces lettres et ces mémoires, qu'on admirait comme étant de la main de La Houssaye qui se divertissait pendant que [son] secrétaire travaillait pour lui, car il était homme de plaisir en tout genre, et qui ne se contraignait pas, sans même en trop craindre l'indécence. Cela même suppléa à sa capacité. Il plut à M. le duc d'Orléans, il s'attacha à l'abbé Dubois, et fut ainsi contrôleur général, où il prit beaucoup de morgue et d'insolence, et montra l'épaisseur de son esprit et de sa compréhension, jusqu'à n'entendre pas la moindre affaire.

Guiscard mourut en ce temps-ci d'une manière étrange. Il était gouverneur de Sedan, et l'avait été de Dinan et de Namur, dont la défense sous le maréchal de Boufflers lui valut le collier de l'ordre. On a souvent ici parlé de lui. Il avait été après d'Avaux ambassadeur de Suède, et il avait marié sa fille unique, qui était très riche, à Villequier, fils aîné du duc d'Aumont; il avait eu plus de malheur que de part à la défaite du maréchal de Villeroy à Ramillies, mais il ne put revenir sur l'eau, comme il lit. Il était

fort des amis du maréchal de Villeroy, qui, après son retour dans la faveur du roi par M<sup>me</sup> de Maintenon, eut grand'peine à obtenir qu'il revint à la cour. Le roi l'y reçut mal, et ne put revenir sur son compte. Il était frère de ces deux scélérats de La Bourlie, dont il a été parlé ici, où leur naissance et leur fortune a été expliquée. Guiscard était bon homme, honnête homme, doux et d'un commerce agréable et fort honorable. Avec ses biens, son cordon bleu, ses amis, car il en avait, l'alliance de sa fille, il se pouvait passer de la cour et mener une vie agréable ; mais il avait de l'honneur et de l'ambition. Sa disgrâce et plus encore la cause de sa disgrâce troublait tout son repos et tous les agréments de l'état où sa fortune l'avait mis. La mort du roi et le brillant du maréchal de Villeroy dans la régence avaient fait renaître ses espérances. Il se flatta longtemps, je ne sais de quoi ni pourquoi. Voyant enfin qu'on ne songeait à lui pour rien, il se retira tout à fait en Picardie auprès de Chaulnes, dans une terre qui s'appelait Magny, à qui il avait fait donner le nom de Guiscard, dont il avait rendu la demeure fort agréable. La mélancolie l'y gagna de plus en plus. Au bout de dix-huit mois, il eut un peu de goutte légère. Sa fille l'alla voir ; il quitta son appartement sans cause de caprice, peut-être pis, et s'alla mettre dans une tour à l'autre bout de la cour. Il y fut quelques jours sans sortir de sa chambre, où il ne se laissa voir qu'à sa fille et aux valets purement nécessaires. Il ne lui paraissait ni fièvre ni aucun autre mal, et cependant gardait son lit. Sa fille, au bout de quelques jours, le pressa de se lever. Il lui répondit que ce n'était plus la peine, et lui tint quelques discours ambigus. La conclusion fut que, sans nul accident qui parût, il mourut le soir de ce même jour à soixante-onze ou douze ans.

Caumartin, conseiller d'État et intendant des finances, mourut aussi en ce même temps à soixante-cinq ou six ans. C'était un grand homme très bien fait et de fort bonne mine ; on voyait bien encore qu'il avait été beau ; il avait pris tous les grands airs et les manières du maréchal de Villeroy, et s'était fait par là un extérieur également ridicule et rebutant. Il avait l'écorce de hauteur d'un sot grand seigneur, il en avait aussi le langage, et le ton d'un courtisan qui se fait parade de l'être ; ces façons lui aliénèrent beaucoup de gens. Il était fort proche parent et ami intime du chancelier de Pontchartrain ; il eut toute sa confiance : tant qu'il fut contrôleur général toute la finance passait par ses mains. C'est ce qui gâta encore ses façons. Le dedans était tout autre que le dehors ; c'était un très bon homme, doux, sociable, serviable, et qui s'en faisait un plaisir, qui aimait la règle et l'équité, autant que les besoins et les lois financières le pouvaient permettre ; et au fond honnête homme, fort instruit dans son métier de magistrature et dans celui de finance, avec beaucoup d'esprit, et d'un esprit accort,

gai, agréable. Il savait infiniment d'histoire, de généalogie, d'anciens événements de la cour. Il n'avait jamais lu que la plume ou un crayon à la main ; il avait infiniment lu, et n'avait jamais rien oublié de ce qu'il avait lu, jusqu'à en citer le livre et la page. Son père, aussi conseiller d'État, avait été l'ami le plus confident et le conseil du cardinal de Retz. Le fils, dès sa première jeunesse, s'était mis par là dans les compagnies les plus choisies et les plus à la mode de ces temps-là. Cela lui en avait donné le goût et le ton, et de l'un à l'autre il passa sa vie avec tout ce qu'il y avait de meilleur en ce genre. Il était lui-même d'excellente compagnie, et avait beaucoup d'amis à la cour et à la ville. Il se piquait de connaître, d'aimer, de servir les gens de qualité, avec lesquels il était à sa place, et point du tout glorieux, et parfaitement libre des chimères de la robe, avec cela très honorable et même magnifique, point conteur, mais très amusant, et quand on voulait un répertoire, le plus instructif et le plus agréable. Il aimait et faisait fort bonne chère, et il n'avait pas été indifférent pour les dames. C'est le premier homme de robe qui ait hasardé de paraître en justaucorps et manteau de velours dans les dernières années du roi. Ce fut d'abord une huée à Versailles ; il la soutint, on s'y accoutuma ; nul autre n'osa l'imiter de longtemps, et puis peu à peu ce n'est plus que velours pour les magistrats, qui d'eux a gagné les avocats, les médecins, les notaires, les marchands, les apothicaires et jusqu'aux gros procureurs.

L'abbé Dubois et M. le duc d'Orléans, celui-ci par faiblesse, l'autre pour son chapeau, avaient toujours en tête leur déclaration pour faire recevoir la constitution Unigenitus. Ils ne furent pas longtemps à s'apercevoir de l'inutilité et du ridicule effet d'avoir avec tant de pompe et de seigneurs bas et flatteurs, forcé le grand conseil à l'enregistrer ; ils se mirent bientôt après à reprendre leurs négociations avec le parlement ; elles durèrent trois mois, et ces trois mois furent une mine et une abondante veine d'or pour le premier président, qui vendait le régent à sa compagnie, pour s'y réaccréditer, et qui enfin la vendit au régent. Quand il se crut au point qu'il désirait avec le parlement aux dépens du régent, qui fournissait à ses profusions et à ses brocards, et qu'il comprit qu'il était temps de finir l'affaire, pour ne pas tarir cette veine, et ne pas passer l'hiver à Pontoise, au hasard, s'il poussait le régent à bout, de lui fermer la main, de se voir forcé à mettre bas sa table, et à tomber de l'énorme splendeur qu'il avait soutenue jusqu'alors, il se fit valoir à sa compagnie, fort lasse de l'éloignement de ses foyers qu'il la ramenait<sup>1</sup> à Paris, si elle voulait enregistrer une déclaration qu'ils

---

<sup>1</sup>Le manuscrit porte ramenait ; mais le sens demande ramènerait.

sauraient toujours bien expliquer dans la pratique, et qui au fond ne donnerait guère plus à la constitution, qui avait un si nombreux parti dans l'Église, et toute l'autorité du gouvernement pour elle. Il en vint à bout ; le parlement l'enregistra le 4 décembre, et deux jours après il eut son rappel à Paris, où il revint incontinent reprendre sa séance ordinaire, et se remettre tout de bon à écouter et à juger les procès.

Quelque temps avant le retour du parlement à Paris, on établit aux Grands-Augustins une chambre pour juger en dernier ressort quantité de procès restés depuis longtemps aux rôles et divers autres encore restés en arrière. Armenonville fut choisi pour y présider, avec six autres conseillers d'État ses cadets, dix maîtres des requêtes et un onzième pour servir de procureur général. On douta si les parties s'y présenteraient volontiers dans la crainte que le parlement de retour prétendit invalider tout ce qui y aurait été instruit et jugé. Néanmoins, peu à peu les affaires s'y portèrent. Le parlement de retour consentit à cette juridiction extraordinaire, pour un temps, parce qu'il sentit qu'il était si chargé et si arriéré de procès, à force de s'être abandonné aux affaires publiques et à ne rien faire à Pontoise, qu'il était indispensable d'y pourvoir autrement. Ce nouveau tribunal, qui dura assez longtemps, se rendit recommandable par son équité, son travail et son expédition ; il vida tout ce qui y fut porté, et Armenonville en particulier s'y acquit beaucoup d'honneur.

Vers le milieu du séjour du parlement à Pontoise, travaillant, une après-dinée, seul avec M. le duc d'Orléans, il m'apprit que le premier président lui avait demandé son agrément pour le mariage de sa fille aînée arrêté avec le duc de Lorges. Ma surprise et ma colère me firent lever brusquement et jeter mon tabouret à l'autre bout du petit cabinet d'hiver où nous étions. Il n'y avait sorte de plaisirs essentiels que je n'eusse faits toute ma vie à ce beau-frère, non pour l'amour de lui, car je le connaissais bien, mais par rapport à M<sup>me</sup> de Saint-Simon. On a vu en son lieu que je l'avais fait capitaine des gardes et ce qu'il m'en arriva, et comme j'obtins pour rien un régiment pour son fils aîné à qui il n'en eût jamais acheté, et combien peu il en fut touché. J'ajouterai ici qu'à la mort de M. le maréchal de Lorges, je lui quittai près de dix mille écus qui, sans dispute ni difficulté, revenaient à M<sup>me</sup> de Saint-Simon, sur le brevet de retenue de la charge de capitaine des gardes qu'eut le maréchal d'Harcourt ; et malgré une conduite étrange et misérable, j'avais toujours très bien vécu avec lui. Je n'avais donc garde de m'attendre qu'il choisît la fille d'un homme que je traitais en ennemi déclaré, à qui je refusais publiquement le salut, duquel je parlais sans aucune mesure et à qui je

faisais des insultes publiques tout autant que l'occasion s'en présentait, ce qui arrivait le plus ordinairement au Palais-Royal, n'ayant guère ou point d'occasion de le rencontrer ailleurs. Je ne me contraignis donc pas avec M. le duc d'Orléans sur un mariage qui m'offensait si vivement. M. le duc d'Orléans n'osa trop rire du torrent que je débondai, me voyant si outré ; il trouva pourtant que j'avais raison.

Je venais nouvellement de sauver une cruelle affaire au duc de Lorges. Il avait une maison dans le village de Livry où il se croyait tout permis. Non content de désoler Livry sur les chasses, et Livry en était capitaine et seigneur du lieu avec qui je le raccommodai bien des fois, il s'avisait d'ouvrir, devant une grille de son jardin, une route prodigieusement large tout à travers de la forêt de Livry et de faire cette expédition avec tant d'ouvriers qu'elle fut achevée avant qu'on s'en fût aperçu. On peut juger des cris des officiers des eaux et forêts et de l'intendant des finances qui les avait dans son département, et des suites ruineuses et même personnelles de leurs procédures, si la bonté de M. le duc d'Orléans pour moi ne leur eût imposé silence tout aussitôt et fait rendre un arrêt du conseil antidaté qui ordonnait cette ouverture et cette coupe de bois du roi. De cela et de tant d'autres bottes que j'avais parées au duc de Lorges, et de tant d'autres choses faites pour lui, tel fut le salaire. Je retournai à Meudon où j'appris ce beau mariage à M<sup>me</sup> de Saint-Simon qui en fut consternée. Je lui déclarai qu'elle ni moi ne verrions jamais son frère, ni celle qu'il allait épouser, et qu'elle fit savoir à M<sup>me</sup> la maréchale de Lorges et à M. et à M<sup>me</sup> de Lauzun que, s'ils signaient le contrat de mariage ou s'ils assistaient à cette noce, nous ne les verrions de notre vie. Dans le public, je m'expliquai sans aucune sorte de ménagement ni en choses ni en termes. Le contrat ne fût point signé de M<sup>me</sup> la maréchale de Lorges ni de M. et de M<sup>me</sup> de Lauzun, et ils n'allèrent point à ce mariage qui se fit à Pontoise avec toute la magnificence du premier président qui y convia tout le parlement, lequel il fit signer au contrat de mariage.

Parmi tout ce vacarme que je fis, rien n'échappa au premier président ni aux siens. Au contraire, force regrets de ma colère, force désirs de l'apaiser, force respects, malgré toute leur gloire. Il faut achever cet épisode tout de suite. Après quelque temps et qu'ils se flattèrent que leur conduite à mon égard, tandis que je ne me refusais rien, aurait pu émousser ma colère, ils me firent parler par plusieurs de mes amis dans les termes les plus propres à se faire écouter. Cela dura longtemps sans autre réponse que mes propos accoutumés sur le beau-père et le gendre. À la fin ce fut quelque chose de plus intime et de plus cher qui m'abattit plutôt qu'il ne me gagna. M<sup>me</sup> de Saint-

Simon ne cessait de répandre des larmes en silence ; elle ne mangeait et ne dormait plus ; sa santé délicate s'altérait visiblement. Cet état, qui ne pouvait se changer que par une réconciliation, fit en moi un combat intérieur, dont les fougues et les élans ne se peuvent décrire entre ce que je respectais et que j'aimais le plus tendrement, entre une douleur continuelle qui la minait et qui me perçait le coeur, et de me réconcilier avec deux hommes qui avec tant de raison m'étaient si démesurément odieux, et qui ne m'étaient pas moins méprisables. Enfin, pour abrégér, je fis à la conservation de M<sup>me</sup> de Saint-Simon un sacrifice vraiment sanglant, et au bout de six ou sept mois, la réconciliation se fit en cette sorte. Je consentis que le contrat fût signé, et de voir la duchesse de Lorges à l'hôtel de Lauzun, sans personne que la duchesse de Lauzun. Cela se passa debout en un moment, et fort cavalièrement de ma part. Le lendemain le premier président vint chez moi en robe de cérémonie, où il m'accabla de compliments et de respects. Je fus sec, mais poli, comme je m'y étais engagé. Les jours suivants M<sup>me</sup> de Fontenilles sa soeur, le bailli de Mesmes et leurs plus proches vinrent au logis où je les reçus civilement, mais très froidement ; le premier président y revint encore sur ce que j'avais déclaré que je ne voulais point voir son gendre. C'était lui pourtant qu'il fallait que je revisse pour essuyer les larmes de M<sup>me</sup> de Saint-Simon ; et enfin j'y consentis. Il vint chez moi, conduit par elle. Je le reçus fort mal, quoique le moins mal que je pus gagner sur moi. J'allai après chez le premier président qui me reçut avec des empressements et des civilités extrêmes. Il n'épargna ni le terme de respect ni celui de reconnaissance ; en un mot, il continua d'oublier sa morgue, et se répandit en bien dire.

M<sup>me</sup> de Lorges et sa soeur étaient venues chez moi, menées par M<sup>me</sup> de Lauzun, dès que j'eus vu la duchesse de Lorges à l'hôtel de Lauzun ; puis peu à peu j'allai voir la soeur, le frère et la belle-mère du premier président. Il désira avec grande ardeur donner une espèce de repas de noce où je voulusse bien être avec M<sup>me</sup> de Saint-Simon, qu'il avait visitée dans son appartement toutes les fois, et dès la première qu'il était venu chez moi, et mes enfants aussi ; enfin j'y consentis encore ; le repas fut excellent et magnifique, et accompagné, de la part du premier président et des siens, de tout ce qui me pouvait plaire en façons et en discours. De l'un à l'autre on se laisse conduire à tout. M<sup>me</sup> de Saint-Simon désira si fort que nous leur donnassions un repas aussi comme de noce, qu'il fallut bien y consentir. Le premier président ne l'osait espérer, et en parut transporté de joie. Il fut des mêmes personnes qui avaient été de celui du premier président, et je m'y donnai la torture pour y faire médiocrement bien. Ainsi

finit la division atroce qui me séparait du premier président, avec tant d'éclat si continuellement soutenu depuis l'affaire du bonnet, et que ce mariage avait comblée de nouveau. Dans la suite le premier président vint de temps en temps chez moi, puis plus souvent, moi quelquefois chez lui, jusqu'à la fin de sa vie ; on peut croire qu'il n'y eut que de la civilité et que la conversation n'était pas intéressante. Mais pour M<sup>me</sup> de Fontenilles nous nous accommodâmes d'elle et elle de nous peu à peu, en telle sorte que nous sentîmes tout son mérite, sa vertu, son esprit, les agréments et la sûreté de son commerce, et que la liaison et l'amitié se forma étroite et a toujours duré depuis.

Le duc de Brissac épousa en même temps M<sup>lle</sup> Pécoil, très riche héritière, dont le père était mort maître des requêtes, et la mère était fille de Le Gendre, très riche négociant de Rouen. Le père de Pécoil était un bourgeois de Lyon, gros marchand et d'une avarice extrême. Il avait un grand coffre-fort rempli d'argent dans un fond de cave, fermé d'une porte de fer à secret où on n'arrivait qu'en passant d'autres portes. Il disparut un jour si longtemps que sa femme et deux ou trois valets ou servantes qu'ils avaient le cherchèrent partout. Ils savaient bien qu'il avait une cache, parce qu'ils l'avaient quelquefois surpris descendant dans sa cave un martinet à la main, mais jamais personne ne l'y avait osé suivre. En peine de ce qu'il était devenu, ils y descendirent, enfoncèrent les dernières portes et trouvèrent enfin celle de fer. Il fallut des ouvriers pour l'enfoncer ou l'ouvrir, en attaquant les côtés de la muraille où elle tenait. Après un long travail ils entrèrent et trouvèrent le vieil avaré mort auprès de son coffre fort, qui apparemment n'avait pu retrouver le secret de la serrure après s'être enfermé en dedans, et n'avait pu l'ouvrir : fin bien horrible en toutes manières<sup>2</sup>. MM. de Brissac ne sont pas délicats depuis longtemps en alliances, et toutefois n'en paraissent pas plus riches. Les écus s'envolent, la crasse demeure.

Le Grand Seigneur avait nommé et fait partir un ambassadeur pour venir complimenter le roi sur son avènement à la couronne. Comme c'est une chose fort peu usitée à l'orgueil de la Porte, notre cour en fut extrêmement flattée. Outre l'honneur et la considération des lieux saints de la Palestine, l'intérêt du commerce et de la bannière de France dans la Méditerranée, ne contribua pas moins à en être touché ; il débarqua à Toulon, et à cause de la peste on l'obligea à la quarantaine, et on le fit venir par Toulouse à Bordeaux et de là à Paris.

On était près d'ouvrir le congrès de Cambrai dont l'objet était de régler ce qui ne

---

<sup>2</sup> On a déjà vu cette anecdote plus haut.

l'avait pu être entre l'empereur et l'Espagne et quelques suites de ce qui l'avait été à Bade. Saint-Contest, qui, comme on l'a vu et pourquoi, avait été troisième ambassadeur plénipotentiaire à la paix de Bade, le fut en premier à Cambrai avec Morville, fils d'Armenonville, ambassadeur en Hollande. Toutes les puissances de l'Europe y envoyèrent. Cette assemblée dura longtemps, où les cuisiniers eurent plus d'affaires que leurs maîtres. Elle se sépara à la fin sans avoir rien fait. Le cardinal Gualterio, avec qui j'étais en commerce réglé toutes les semaines, m'écrivit pendant ce congrès une chose très sensée : c'était de profiter de cette assemblée des ministres de toutes les grandes puissances de l'Europe, pour convenir entre elles des entrées et de la suite de leurs ambassadeurs dans toutes les cours, dont la dépense toujours plus grande croissait toujours, à qui aura plus de carrosses et d'équipages les plus magnifiques et le plus de gentilshommes de suite, de riche et nombreuse livrée de toutes façons, ruine les ambassadeurs en coûtant fort cher à leurs maîtres, de mettre ainsi des bornes à l'émulation et à la dépense.

L'abbé de Maulevrier qui avait été aumônier du roi, dont il a été parlé plus d'une fois ici, fit tant qu'il persuada à l'abbé Dubois d'envoyer en Espagne Maulevrier, son neveu, qui était lieutenant général. Leur nom est Andrault, fort léger : ils sont du Bourbonnais, originaires d'autour de Lyon, très attachés de tout temps aux Villeroy, domestiques de l'hôtel de Condé, et celui qui était mort lieutenant général des armées navales et sa famille tout à M. et à M<sup>me</sup> du Maine. Ce n'était pas là des titres à faire valoir à M. le duc d'Orléans pour être envoyé du roi en Espagne ; néanmoins il le fut. On lui joignit, mais sans titre, une espèce de financier marchand qui s'appelait Robin, pour les affaires du commerce. On verra dans la suite si j'ai le temps d'écrire mon ambassade en Espagne, qu'il lui en aurait fallu encore un autre pour la négociation.

La maladie du pape, qu'on crut trop tôt désespérée, attira l'ordre à nos cardinaux de se préparer diligemment à partir, et le retour du cardinal de Polignac de son abbaye d'Anchin en Flandre, où on a vu qu'il était exilé. L'alarme cessée suspendit leur départ, et le cardinal de Polignac eut permission de saluer le roi et M. le duc d'Orléans, et de demeurer à Paris en attendant des nouvelles de Rome plus pressantes.

L'année finit par le départ subit et secret de Law, qui n'avait plus de ressources, et qu'il fallut enfin sacrifier au public. On ne le sut que parce que le fils aîné d'Argenson, intendant à Maubeuge, eut la bêtise de l'arrêter<sup>3</sup>. Le courrier qu'il envoya pour en

<sup>3</sup>Le marquis d'Argenson parle de ce fait dans ses Mémoires (édit. de 1825, p. 179) : « J'étais intendant de Va-

donner avis lui fut redépêché sur-le-champ avec une forte réprimande de n'avoir pas déferé aux passeports que M. le duc d'Orléans lui avait fait expédier. Son fils était avec lui ; ils allèrent à Bruxelles, où le marquis de Prié, gouverneur des Pays-Bas impériaux, le reçut très bien, et le régala ; il s'y arrêta peu, gagna Liège et l'Allemagne, où il alla offrir ses talents à quelques princes qui tous le remercièrent. Après avoir ainsi rôdé, il passa par le Tyrol, vit quelques cours d'Italie, dont pas une ne l'arrêta, et enfin se retira à Venise, où cette république n'en fit aucun usage. Sa femme et sa fille le suivirent quelque temps après ; je n'ai point su ce qu'elles sont devenues, ni même son fils. Law était Écossais, fort douteusement gentilhomme, grand et fort bien fait, d'un visage et d'une physionomie agréables, galant et fort bien avec les dames de tous pays où il avait fort voyagé. Sa femme n'était point sa femme, elle était de bonne maison d'Angleterre et bien apparentée, qui avait suivi Law par amour, en avait eu un fils et une fille, et qui passait pour sa femme et en portait le nom sans l'avoir épousé. On s'en doutait sur les fins : après leur départ cela devint certain. Cette femme avait un oeil et le haut de la joue couverts d'une vilaine tache de vin, du reste bien faite, haute, altière, impertinente en ses discours et en ses manières recevant les hommages, rendant peu ou point, et faisant rarement quelques visites choisies, et vivait avec autorité dans sa maison. Je ne sais si son crédit était grand sur son mari ; mais il paraissait plein d'égards, de soins et de respect pour elle. Tous deux avaient lors de leur départ entre quarante-cinq et cinquante ans. Law laissa en partant sa procuration générale au grand prieur de Vendôme et à Bully, qui avaient bien gagné avec lui. Il avait fait force acquisitions de toutes sortes, et encore plus de dettes, de façon que ce chaos n'est pas encore débrouillé par une commission du conseil nommé pour régler ses affaires avec ses créanciers. J'ai dit ici ailleurs, et je le répète, qu'il n'y eut ni avarice ni friponnerie en son fait. C'était un homme doux, bon, respectueux, que l'excès du crédit et de la fortune n'avait point gâté, et dont le maintien, l'équipage, la table et les meubles ne purent scandaliser personne. Il souffrit avec une patience et une suite singulière toutes les traverses qui furent suscitées à ses opérations, jusqu'à ce que vers la fin, se voyant court de moyens, et toutefois en cherchant et voulant faire face, il devint sec, l'humeur le prit, et ses réponses furent souvent mal mesurées. C'était un homme de système, de calcul, de comparaison, fort instruit et profond en ce genre, qui, sans jamais tromper,

---

lenciennes ; je fis grand'peur à Law comme il traversait mon intendance pour fuir à l'étranger. Je le fis arrêter et le retins deux fois vingt-quatre heures à Valenciennes, ne le laissant partir que sur des ordres formels que je reçus de la cour. »

avait partout gagné infiniment au jeu à force de posséder, ce qui me semble incroyable, la combinaison des cartes.

Sa banque, comme je l'ai dit ailleurs, était une chose excellente, dans une république ou dans un pays comme l'Angleterre, où la finance est en république. Son Mississipi, il en fut la dupe, et crut de bonne foi faire de grands et riches établissements en Amérique. Il raisonnait comme un Anglais, et ignorait combien est contraire au commerce et à ces sortes d'établissements la légèreté de la nation, son inexpérience, l'avidité de s'enrichir tout d'un coup, les inconvénients d'un gouvernement despotique, qui met la main sur tout, qui n'a que peu ou point de suite, et où ce que fait un ministre est toujours détruit et changé par son successeur. Sa proscription d'espèces, puis de pierreries, pour n'avoir que du papier en France, est un système que je n'ai jamais compris ni personne, je pense, dans tous les siècles qui se sont écoulés depuis celui d'Abraham, qui acheta un sépulcre en argent pour Sara quand il la perdit, pour lui et pour ses enfants. Mais Law était un homme à système, et si profond, qu'on n'y entendait rien, quoique naturellement clair et d'une élocution facile, quoiqu'il y eût beaucoup d'Anglais dans son français. Il vécut plusieurs années à Venise avec fort peu de bien, et y mourut catholique, ayant vécu honnêtement, quoique fort médiocrement, sagement et modestement, et reçut avec piété les sacrements de l'Église. Ainsi se termina l'année 1720.

## CHAPITRE V.

1721

1721. - CHAOS DES FINANCES. - RETRAITE DE PELLETIER DE SOUSY. - CONSEIL DE RÉGENCE CURIEUX SUR LES FINANCES ET LA SORTIE DE LAW DU ROYAUME. - RÉFLEXIONS SUR CE CONSEIL DE RÉGENCE. - PRINCE DE CONTI DÉBANQUE LAW. - CONTINUATION DE CE CONSEIL DE RÉGENCE, ORAGEUX ENTRE LE RÉGENT ET M. LE DUC, À L'OCCASION DE LA RETRAITE DE LAW. - M. LE DUC D'ORLÉANS VEUT DE NOUVEAU ÔTER AU MARÉCHAL DE VILLEROY LA PLACE DE GOUVERNEUR DU ROI ET ME LA DONNER. - IL S'Y ASSOCIE M. LE DUC. - JE REFUSE. - LE COMBAT DURE PLUS D'UN MOIS. - JE DEMEURE SI FERME, QUE LE MARÉCHAL DE VILLEROY CONSERVE SA PLACE AUPRÈS DU ROI, FAUTE DE QUI LA REMPLIR. - SA MISÈRE LÀ-DESSUS. - LE MARÉCHAL DE VILLEROY DÉCOUVRE LE PÉRIL QU'IL A COURU POUR SA PLACE. - IL NE ME PARDONNE PAS D'AVOIR PU LA REMPLIR, SI JE L'AVAIS VOULU. - JE LE MÉPRISE.

Depuis le changement du ministère des finances et la disjonction de tous les droits et revenus royaux d'avec la compagnie des Indes, excepté la ferme du tabac qui lui demeura unie, tout était resté dans l'inaction qui, jointe au défaut de confiance, achevait de perdre le crédit du roi et laissait une incertitude extrême dans la fortune des particuliers. Tout en ce genre se passait entre le régent et La Houssaye, nouveau contrôleur général qui, outre le chaos des finances, n'y avait trouvé ni registres, ni notions, ni qui

que ce fût en aucune place, ni personne qui s'y présentât, parce qu'avec Law étaient tombés ceux qu'il y avait mis. Toute circulation se trouvait arrêtée, enfin un épuisement et une confusion au delà de tout ce qu'il s'en [peut] imaginer. Le duc de Noailles, lorsqu'il était chargé des finances, avait montré l'exemple d'en communiquer les affaires tout le moins qu'il le pouvait au conseil de régence, quoique vrai conseil alors, surtout dans la fin de son administration que ce conseil commençait à tomber. Argenson qui lui succéda, avec l'autorité des sceaux, l'imita par une soustraction entière qui fut incontinent suivie de celle de toutes les autres véritables matières. Law, qui dans la suite administra les finances en diverses façons, passa jusqu'à ne donner pas même connaissance au conseil de régence des édits, des déclarations ni des arrêts qui étaient affichés en foule par les rues. La Houssaye commença son administration de la même manière, et notamment par disjoindre de la compagnie des Indes tout ce qui y avait été uni des droits et revenus royaux.

Résolu d'aller plus avant, il crut apparemment devoir s'appuyer du nom du conseil de régence, quelque vain que ce conseil fût devenu, tellement que la première fois qu'il y entra en qualité de contrôleur général des finances, ce fut un jour où il se passa des choses qui méritent bien d'être rapportées, que j'écrivis dès que j'en fus sorti pour n'en pas perdre une exacte mémoire, le voici :

CONSEIL LE RÉGENCE TENU AUX TUILERIES LE DIMANCHE 24 JANVIER 1721, À QUATRE HEURES APRÈS-MIDI ; PRÉSENTS ET SÉANTS EN CETTE SORTE :

LeRoi.

M. le duc d'Orléans, régent.

M. le prince de Conti.

M. le Duc, chef du conseil de régence.

M. le chancelier.

M. le comte de Toulouse.

M. le duc de La Force.

M. le duc de Saint-Simon.

M. le maréchal duc de Villeroy.

M. le maréchal duc de Grammont.

M. le duc de Noailles.

M. le duc de Saint-Aignan.

M. le duc d'Antin.

M. le maréchal duc de Villars.

M. le maréchal d'Estrées.

M. le maréchal duc de Tallard.

M. le maréchal de Bosons était malade et absent.

M. le maréchal d'Huxelles.

M. l'ancien évêque de Troyes (Bouthillier).

M. de Torcy.

M. de La Vrillière, secrétaire d'État.

M. l'archevêque de Rouen (Besons).

M. l'archevêque de Cambrai (Dubois), secrétaire d'État.

M. de La Houssaye, contrôleur général, mandé.

M, d'Armenonville, secrétaire d'État.

M. le marquis de Canillac.

M. Le Blanc, secrétaire d'État.

M. le duc de Chartres.

M. Le Pelletier de Sousy, doyen du conseil, qui était aussi du conseil de régence, avait obtenu depuis quatre jours la permission de ne plus faire aucune fonction de ses emplois, à cause de son âge, qui passait quatre-vingts [ans], mais avec la tête bonne et la santé aussi, chagrin contre des Forts<sup>1</sup>, son [frère], avec qui il logeait, et alla se retirer à Saint-Victor, où l'ennui le gagna bientôt et peut-être le repentir.

Tout le monde assis, M. le duc d'Orléans dit au roi qu'il y avait une affaire fort importante à délibérer qui regardait la compagnie des Indes, et qui concernait les papiers royaux, laquelle méritait toute l'attention du conseil, dont M. de La Houssaye allait rendre compte. Il ajouta vaguement deux périodes, après quoi M. le comte de Toulouse rapporta une bagatelle concernant une augmentation à la ville de Saint-Malo, laquelle finie, le régent donna la parole à La Houssaye.

En cet instant, M. le Duc se leva, contre l'usage de ceux qui opinent ou qui veulent parler, fit signe à La Houssaye d'attendre, se rassit et dit au roi qu'il n'était informé que de ce matin même de ce qui se devait présentement proposer au conseil ; qu'intéressé comme il l'était avec la compagnie des Indes, il s'était d'abord proposé de ne point opiner, pour éviter que ce qu'il dirait pût être interprété d'intérêt particulier ; mais que depuis il avait estimé plus convenable de se mettre en liberté pour pouvoir dire ce

---

<sup>1</sup>Pelletier ou Le Pelletier des Forts devint contrôleur général des finances en 1726.

qu'il croyait utile pour le bien de l'État ; qu'il avait eu et déposé quinze cents actions ; qu'en outre il en avait encore quatre-vingt-quatre sous son nom qui ne lui appartenaient pas ; que, si celui qui en était chargé se fût trouvé chez lui, il aurait déjà porté les siennes à M. le duc d'Orléans pour qu'il eût la bonté de les remettre à Sa Majesté, ou à la compagnie, ou bien de les brûler, comme il aurait voulu ; que ce qu'il n'avait pu exécuter ce jour d'hui il le ferait le lendemain dans la matinée, et que, le déclarant en si bonne compagnie, il se croyait dès lors pouvoir compter hors d'intérêt et en état de pouvoir dire son sentiment sur la matière qu'on avait à traiter, d'autant plus qu'il n'avait jamais été pour la compagnie qu'autant qu'il avait cru le devoir pour le service de Sa Majesté et pour le bien de ses sujets.

M. le prince de Conti prit alors la parole et dit que tout le monde savait bien que depuis longtemps il n'avait point d'actions, que ce qu'il en avait eu il l'avait rendu à Law, et qu'il offrait de remettre le duché de Mercœur qui en était le bénéfice. M. le Duc répondit assez bas que des offres vagues ne suffisaient pas, qu'il en fallait la réalité et l'exécution.

La Houssaye commença son discours sur les comptes de la compagnie avec le roi : tout son rapport fut parfaitement beau. Il conclut que la compagnie fût déclarée redevable de tous les billets de banque, et que ceux qui ne seraient point éteints par les quinze cents millions de récépissés retirés par la compagnie, elle devrait au roi l'excédant, attendu que le roi s'en charge ; que c'était une suite naturelle de l'union qui avait été faite de la banque à la compagnie des Indes au mois de février dernier, où le roi avait donné à la compagnie le bénéfice et la charge de la banque.

M. le Duc prit alors la parole, et dit que, par la même assemblée de la compagnie, il avait été réglé qu'on ne ferait plus d'achats d'actions, et qu'il ne serait point fait de billets de banque, sinon par une assemblée générale ; qu'il n'y en a point eu ; que, s'il a été fait des achats d'actions et de billets, ç'a été par ordres du roi et arrêts du conseil du propre mouvement, qu'ainsi c'est le roi qui en doit être tenu.

M. le duc d'Orléans a répliqué que M. Law était l'homme de la compagnie, aussi bien que celui du roi ; que ce qu'il avait fait, il le croyait du bien de la compagnie ; que cela est si vrai que dans l'arrêt qui ordonne l'achat des actions, il est dit que la dividende<sup>2</sup> accroîtra aux autres actionnaires ; que c'était aussi Law qui avait fait faire des billets de banque pour cet emploi, afin de faire valoir les actions.

<sup>2</sup> Saint-Simon fait ce mot féminin, sous-entendant le substantif partie.

M. le Duc a répondu que M. Law ne pouvait pas engager la compagnie, puisqu'il était l'homme du roi comme contrôleur général ; qu'il n'y avait d'arrêts que pour douze cents millions de billets de banque ; qu'il avait même été dit dans l'assemblée générale qu'on supprimerait les billets de banque de dix livres ; que, loin de cela, on en avait fait pour plus de cent millions des mêmes, et qu'il y avait dans le public pour plus de deux milliards sept cents millions de billets de banque ; que cela ne pouvait jamais être regardé comme un fait de la compagnie.

M. le duc d'Orléans expliqua que l'excédant des billets de banque avait été fait par des arrêts du conseil, rendus sous la cheminée ; que le grand malheur venait de ce que M. Law en avait fait pour douze cents millions au delà de ce qu'il en fallait ; que les premiers six cents millions n'avaient pas fait grand mal, parce qu'on les avait enfermés dans la banque ; mais qu'après l'arrêt du 21 mai dernier, lorsqu'on donna des commissaires à la banque, il se trouva pour autres six cents millions de billets de banque que Law avait fait faire et répandu dans le public, à son insu de lui régent, et sans y être autorisé par aucun arrêt, pour quoi M. Law méritait d'être pendu ; mais que, lui régent l'ayant su, il l'avait tiré d'embarras par un arrêt qu'il fit expédier et antedater, qui ordonnait la confection de cette quantité de billets.

Là-dessus M. le Duc dit à M. le régent : « Mais, monsieur, comment, sachant cela, l'avez-vous laissé sortir du royaume ? — C'est vous, monsieur, répliqua le régent, qui lui en avez fourni les moyens. — Je ne vous ai jamais demandé, répondit M. le Duc, de le faire sortir du royaume. — Mais, insista le régent, c'est vous-même qui lui avez envoyé les passeports. — Il est vrai, monsieur, répondit M. le Duc, mais c'est vous qui me les avez remis pour les lui envoyer ; mais je ne vous les ai jamais demandés, ni qu'il sortit du royaume. Je sais qu'on m'a voulu jeter le chat aux jambes dans le public là-dessus, et je suis bien aise d'expliquer ici ce qui en est puisque j'en ai l'occasion. Je me suis opposé qu'on mit M. Law à la Bastille, ou dans quelque autre prison, comme on le voulait, parce que je ne croyais pas qu'il fût de votre intérêt de l'y laisser mettre après vous en être servi comme vous avez fait ; mais je ne vous ai jamais demandé qu'il sortit du royaume, et, je vous prie, monsieur, de vouloir bien dire en la présence du roi, et devant tous ces messieurs, si je vous l'ai jamais demandé. — Il est vrai, répondit M. le régent, que vous ne me l'avez pas demandé ; je l'ai fait sortir, parce que j'ai cru que sa présence en France nuirait au crédit public et aux opérations qu'on voulait faire. — Je suis, reprit M. le Duc, si éloigné, monsieur, de vous l'avoir demandé, que, si vous m'aviez fait l'honneur de m'en demander mon avis, je vous aurais conseillé de vous

bien garder de le laisser sortir du royaume. »

La Houssaye continua ensuite son rapport. Il lut la requête de la compagnie à ce que la banque lui fût unie, et que tous les profits d'icelle lui fussent donnés. On lut aussi les deux articles de l'arrêt du conseil qui intervint le lendemain de la requête qui faisaient à la question, et La Houssaye conclut que la compagnie serait débitrice envers le roi des billets de banque.

Armenonville proposa là-dessus une opinion que la compagnie fût entendue. Le maréchal d'Estrées appuya cet avis ; le régent y fit des objections très fortes, et tout le conseil, excepté ces deux, furent de l'avis de M. de La Houssaye.

Ensuite il proposa que, comme il y avait plusieurs particuliers qui avaient mis tout leur bien dans les actions sur la foi publique, il n'était pas juste que par la dette immense de la compagnie envers le roi ils se trouvassent ruinés, et que réciproquement ceux qui étaient sortis de la compagnie dans le bon temps, qui avaient converti leurs actions en billets ou qui les avaient achetées à vil prix sur la place, ou employées en rentes perpétuelles ou viagères, ou en comptes en banque, profitassent du malheur des actionnaires de bonne foi ; qu'ainsi il fallait nommer des commissaires pour liquider tous ces papiers et parchemins, et annuler ceux qui ne procéderaient point de biens réels.

M. le Duc dit à cela : « Il y a quatre-vingt mille familles au moins dont tout le bien consiste en ces effets : de quoi vivront-elles pendant cette liquidation ? » La Houssaye répondit qu'on nommerait tant de commissaires, que cela serait bientôt fait.

M. le Duc dit ensuite que, s'il y avait des gens à liquider, ce n'étaient pas ceux qui étaient anciens porteurs des effets publics ; que le discrédit les ruinerait assez ; mais qu'il fallait chercher ceux qui avaient réalisé en argent ou en terres ou en maisons, ou qui avaient vendu leurs meubles à des prix exorbitants, ou qui avaient arrangé leurs affaires aux dépens de leurs créanciers.

La Houssaye dit qu'on les taxerait aussi par rapport à ceux qui avaient des immeubles, mais que, par rapport à ceux qui avaient réalisé en argent, c'était une chose fâcheuse par la peine qu'il y avait à les connaître ; qu'il arriveront cependant un bien de l'arrangement qu'on proposait aujourd'hui, parce que le roi reprenant un nouveau crédit par la liquidation, et absorbant une partie des dettes, les réalisateurs en argent le mettraient au jour pour le prêter au roi, vu la facilité des billets payables au porteur.

M. de La Houssaye continua son discours. Après qu'il fut fini, il fut arrêté tout d'une voix qu'il serait nommé des commissaires pour liquider les rentes sur le roi tant

perpétuelles que viagères, les actions rentières et intéressées, les comptes en banque et les billets de banque.

M. le duc d'Orléans dit qu'il fallait faire un règlement qui serait porté au premier conseil de régence pour prescrire aux commissaires les règles qu'on devait tenir, après quoi il ne s'en mêlerait en aucune façon, renverrait tout aux commissaires, et ne ferait grâce à personne.

M. le Duc lui dit là-dessus que ce serait le moyen que tout se passât dans la règle ; sur quoi le régent, s'adressant au roi, le supplia de lui permettre de dire qu'il lui avait défendu de s'en mêler, et ordonné de laisser tout faire par les commissaires.

Le maréchal de Villeroy s'écria, en s'adressant à M. le duc d'Orléans : « N'êtes-vous pas revêtu de toute son autorité, parlant de celle du roi, et n'en avez-vous pas aussi toute la confiance ? » et à l'instant on leva le conseil.

On a omis plusieurs propos de ceux qui n'ont aucune importance, mais il ne faut pas oublier que le comte de Toulouse offrit ses actions, que le régent ne voulut pas accepter, comme provenant effectivement des remboursements qu'il avait reçus.

Le duc d'Antin déclara aussi qu'il en avait quatre cents qu'il rapporterait le lendemain.

L'étonnement fut grand dans tous ceux qui se trouvèrent à ce conseil. Personne n'ignorait en gros le désordre des finances ; mais le détail de tant de millions factices, qui ruinaient le roi ou les particuliers, ou pour mieux dire l'un et l'autre, effraya tout le monde. On vit alors à découvert où avait conduit un jeu de gobelets, dont toute la France avait été séduite, et quelle avait été la prodigalité du régent, par la facilité de battre monnaie avec du papier, et de tromper ainsi l'avidité publique. Il y fallait un remède, parce que les choses étaient arrivées à un dernier période, et ce remède, qui allait au dernier détrimement des actionnaires et des porteurs des billets de banque, ne se pouvait trouver que par le dévoilement de tout le mal, si longtemps tenu caché, autant qu'il avait été possible, pour que chacun vît enfin où on en était au vrai, et la nécessité pressante aussi bien que les difficultés du remède.

Depuis l'arrêt du 22 mai, qui fut l'époque de la décadence de ce qui était connu sous les noms de Mississipi et de banque, et la perte de toute confiance par la triste découverte qu'il n'y avait plus de quoi faire face au paiement des billets, par leur excédant prodigieux au delà de l'argent, chaque pas n'avait été qu'un trébuchement, chaque opération qu'un palliatif très faible. On n'avait pu chercher qu'à gagner des jours et des semaines, dans des ténèbres qu'on épaississait à dessein, dans l'horreur qu'on avait

de laisser voir au jour tant de séduction et de monstres de ruine publique. Law ne pouvait se laver à la face du monde d'en avoir été l'inventeur et l'instrument, et il aurait couru grand risque, au moment de ce terrible et public dévoilement ; et M. le duc d'Orléans, qui, pour suffire à sa propre facilité et prodigalité, et satisfaire à l'avidité prodigieuse de chacun, avait forcé la main à Law et l'avait débanqué de tant de millions, au delà de tous moyens d'y faire face, et l'avait précipité dans cet abîme, ne pouvait se mettre au hasard de l'y laisser périr, et moins encore, pour le sauver, se déclarer le vrai coupable. Ce fut donc pour se tirer de ce premier et si mauvais pas, qu'il fit sortir Law du royaume, lorsqu'il se vit acculé et forcé de montrer à la lumière l'état des finances et de cette énorme gestion qui n'était que tromperie. Cette manifestation qui intéressait si fort les actionnaires et les porteurs de billets de banque en général, mais bien plus vivement ceux qui les tenaient de leur autorité ou de leur faveur, et qui n'en pouvaient montrer d'autre origine, les mit tous au désespoir. Les plus importants, comme les princes du sang, les plus avant dans ces affaires, comme d'Antin, le maréchal d'Estrées, Lassai, M<sup>me</sup> la Duchesse, M<sup>me</sup> de Verue et d'autres en petit nombre, qui y avaient si gros, et dont les profits jusqu'alors avaient été immenses, avaient, de force ou d'industrie, arrêté cette manifestation tant qu'ils avaient pu, soutenu ce puissant mur qui s'écroulait malgré eux, et suspendu le moment si funeste pour eux. Comme ils savaient à peu près le fond des choses, ils voyaient que le moment qu'elles seraient connues finirait ces gains prodigieux et mettrait à néant les papiers dont ils s'étaient farcis à toutes mains et pur profit, sans y avoir mis un sou du leur pour les acquérir. C'est ce qui engagea M. le duc d'Orléans à leur cacher le jour de cette manifestation, pour éviter d'être importuné d'eux pour différer ce qui ne pouvait plus l'être, et pour, en les surprenant, leur ôter le temps de se préparer à former des difficultés et des réponses aux opérations que La Houssaye avait à proposer à leurs dépens. C'est aussi ce qui mit M. le Duc en fureur, et qui causa cette scène étrange entre lui et M. le duc d'Orléans, qui scandalisa et qui effraya tous ceux qui dans ce conseil en furent témoins ; tous deux y firent un mauvais personnage.

M. le Duc débuta par une vaine parade de la remise de ses actions, qu'il ne pouvait plus garder, parce qu'elles étaient sans origine, et il ne fit qu'en manifester l'énorme quantité. Il crut par là imposer et se mettre en liberté de protéger la compagnie de toutes ses forces, parce qu'il y avait le plus gros intérêt personnellement, ainsi que M<sup>me</sup> la Duchesse sa mère. Personne ne l'ignorait, aussi n'imposa-t-il à personne. Il haïssait et méprisait le prince de Conti au dernier point. Il est vrai qu'en cela il était

du sentiment unanime. Aussi ne put-il pas s'empêcher de relever l'offre de la remise du duché de Mercœur, volé à Lassai par un retrait<sup>3</sup> et un procès indigne, offre qu'il était bien sûr qui ne serait pas acceptée. Ce prince avait raison d'avancer que tout le monde savait bien qu'il n'avait point d'actions. Mais un peu de jugement l'aurait retenu de faire une protestation qui faisait souvenir tout le monde qu'il avait porté le premier et le plus mortel coup à la banque, en se faisant tout à coup rembourser en argent de tout son papier, dont Law ne s'est pu relever depuis. On vit arriver publiquement à l'hôtel de Conti quatre surtouts<sup>4</sup> chargés d'argent, et le prince de Conti pendu à ses fenêtres pour les voir entrer chez lui.

M. le duc d'Orléans, qui de goût et depuis par nécessité vivait de ruses et de finesses, crut avoir fait merveilles d'avoir chargé M. le Duc des passeports de Law, et d'avoir caché ce qui se devait traiter dans ce conseil de régence. Il voulait affubler M. le Duc de la retraite de Law hors du royaume, et le prendre au dépourvu en ce conseil, pour lui ôter les moyens de contredire. Il en fut cruellement la dupe ; la matière touchait à M. le Duc d'un si grand intérêt, qu'il était par lui, et par d'autres principaux intéressés, continuellement alerte sur ce qui devait se proposer, et il arriva qu'il fut assez tôt averti pour bien apprendre sa leçon. La hardiesse et la fermeté ne lui manquaient pas ; il n'avait rien à craindre, il connaissait d'ailleurs par une expérience continuelle l'extrême faiblesse de M. le duc d'Orléans, il en voulut profiter, et puisque tout ce mystère d'iniquité se devait enfin révéler en présence du roi et du conseil (et nombreux comme il l'était c'était dire au public), il se proposa de ne garder aucun ménagement pour tirer son épingle du jeu, faire retomber tout sur M. le duc d'Orléans, et se montrer soi comme le beau personnage, piqué de plus du secret qui lui avait été fait de ce qui se devait proposer en ce conseil, plus encore peut-être de la proposition même si contraire à la compagnie, et au grand intérêt qu'il y avait ; piqué de plus de ce que M. le duc d'Orléans avait adroitement fait passer à Law ses passeports par lui, pour donner lieu au monde de se persuader que M. le Duc les avait demandés, conséquemment que c'était lui qui avait obtenu de M. le duc d'Orléans sa sortie du royaume. Aussi fut-ce là-dessus qu'il pressa impitoyablement M. le duc d'Orléans, qu'il l'interpella, et qu'il le força d'avouer qu'il ne lui avait jamais demandé cette sortie, qu'il protesta que, s'il en avait été consulté, il n'en aurait jamais été d'avis, et qu'il

<sup>3</sup>Action en justice, par laquelle on retirait un héritage qui avait été vendu.

<sup>4</sup>Charrettes qui servaient à porter les bagages.

reprocha si durement à M. le duc d'Orléans d'avoir laissé sortir Law du royaume, après avoir fait de son chef pour six cents millions de billets de banque contre les défenses si expresses de les multiplier davantage. Ce conseil donc nous apprit deux choses : que Law était mis à la Bastille sans M. le Duc, et qu'à l'insu du régent Law avait fait et répandu dans le public pour six cents millions de billets de banque, non seulement sans y être autorisé par aucun arrêt, mais contre les défenses expresses.

Pour la première, je ne sais qui avait pu donner un conseil si dangereux à M. le duc d'Orléans, qui au ton qu'il avait laissé prendre au parlement, et que le parlement ne quittait point malgré le lit de justice et son voyage de Pontoise, aurait profité du désordre connu des finances et de leur incroyable déprédation, et plus encore du mécontentement public pour en prendre connaissance et se venger enfin de Law, qui depuis si longtemps était sa bête, et par lui de M. le duc d'Orléans, qui se serait trouvé bien empêché, et peut-être hors d'état de le tirer de prison, après l'y avoir mis, et de l'arracher au parlement qui se serait fait honneur et délice de le faire pendre malgré le régent. Il y avait bien de quoi, puisque le régent acculé par M. le Duc, l'avoua en plein conseil, et que, pour le tirer de péril, il avait fait rendre un arrêt du conseil antidaté, qui ordonnait cette confection si prodigieuse de billets de banque faits et répandus par Law de sa propre autorité. Mais quel aveu d'un régent du royaume, en présence du roi et d'un si nombreux conseil, dont la plupart ne lui étaient rien moins qu'attachés ! Et à qui espéra-t-il avec quelque raison de persuader que Law eût fait un coup si hardi, et de cette importance, à l'insu de lui régent, son seul appui contre le public ruiné, et contre le parlement, qui ne cherchait qu'à le perdre, et cela, pour la première opération qu'il eût jamais faite, sans l'aveu et l'approbation du régent ? Voilà pourtant oh les finesses dont ce prince se repaissait le conduisirent, et le dépit et la férocité de M. le Duc le forcèrent à un si étonnant aveu, et si dangereux, en présence du roi et d'une telle assemblée. J'en frémiss en l'entendant faire, et il est incroyable que ce terrible aveu n'ait pas eu la moindre des suites que j'en craignis.

Pour la personne de Law, M. le Duc, tout bouché qu'il fût de soi-même, était trop éclairé par le grand intérêt qu'il avait au papier, et trop bien conseillé par les siens qui n'y en avaient pas un moindre, qui étaient habiles et avaient les yeux bien ouverts, pour laisser mettre Law en prison, exposé à des suites aisément funestes, à tout le moins destructives de ce qu'ils comptaient bien sauver du naufrage et que par l'événement ils en sauvèrent en effet. À l'égard de la sortie de Law hors du royaume, c'est une obscurité entre M. le duc d'Orléans et M. le Duc, que je n'ai pu démêler. Bien ai-je expliqué

ci-dessus les raisons qui m'ont paru celles qui engagèrent M. le duc d'Orléans à faire sortir Law du royaume, et sa petite finesse de lui en faire mettre les passeports entre les mains par M. le Duc, pour se décharger sur lui de cette sortie : car de tout cela M. le duc d'Orléans ne m'en dit rien, et la chose faite, je ne cherchai pas à en rien apprendre de lui ; mais que M. le Duc, qui avait pour ses trésors de lui et des siens le même intérêt de ne pas exposer Law, non seulement à sa perte, mais encore à la nécessité de répondre juridiquement, et de parler, comme on dit des criminels, fût contraire à sa sortie du royaume, j'avoue que c'est ce que je n'entends pas ; moins encore qu'y étant si contraire, il ne l'ait pas témoigné à M. le duc d'Orléans, et fait effort pour l'empêcher lorsqu'il reçut de lui les passeports pour les remettre à Law, dont l'occasion était si naturelle, puisqu'il savait bien que ces passeports étaient pour sortir du royaume ; qu'il ne l'ait pas fait alors, cela est clair, puisqu'il ne s'en serait pas tu en ce conseil, et d'autre part, que M. le duc d'Orléans, si malmené par lui sur cette sortie, ne lui ait pas reproché ce silence en lui remettant les passeports, c'est encore ce que je ne puis comprendre.

Autre chose encore difficile à entendre. Quelque bouché et peu préparé que pût être M. le Duc à cette remise des passeports entre ses mains pour les donner à Law, comment voulut-il s'en charger, et comment ne sentit-il pas le but de ce passage par ses mains ? Quelle autre raison de ce passage put-elle se présenter à lui ? et tout homme en place de finance, ou Le Blanc, ou un autre secrétaire d'État, n'étaient-ils pas aussi bons et bien plus naturels que non pas M. le Duc, pour remettre à Law ses passeports ? En un mot, ce sont des ténèbres que j'avoue que je n'ai pu percer. Du reste, M. le Duc était venu bien préparé pour soutenir la compagnie en laquelle lui et les siens se trouvaient si grandement intéressés. Aussi faut-il convenir qu'il plaida bien cette cause, et qu'il n'obtint rien de plausible de tout ce qu'il se pouvait dire en sa faveur. Le rare est qu'après une scène si forte, si poussée, si scandaleuse, si publique, il n'y parut pas entre M. le Duc et M. le duc d'Orléans. Le régent sentait le poids énorme dont sa gestion était chargée par la confiance aveugle jusqu'au bout, et la protection si déclarée qu'il avait donnée à Law envers et contre tous. Il était faible, je le dis à regret ; il craignait M. le Duc, ses fougues, sa férocité, son peu de mesure, quoique d'ailleurs il connût bien le peu qu'il était. Cette débonnairété, que je lui ai si souvent reprochée, lui fit avaler ce calice comme du lait, et le porta à vivre à l'ordinaire avec M. le Duc pour ne le point aigrir davantage, et à ne l'aliéner pas de lui. À l'égard de M. le Duc, ce n'était pas à lui à se fâcher, il avait poussé M. le duc d'Orléans à bout sans le plus

léger ménagement, toujours l'attaquant, toujours le faisant battre en retraite, jusqu'à lui avoir arraché l'aveu le plus étonnant et le plus dangereux. Il était donc content de l'issue de ce combat d'homme à homme, mais il n'avait garde de l'être des résolutions prises au conseil, quoi qu'il eût pu dire en faveur de la compagnie, et par là il sentit le besoin qu'il aurait de M. le duc d'Orléans pour soi et pour les siens, pour n'être pas enveloppés dans la fortune commune des porteurs de papiers, et pour sauver les leurs du naufrage, comme il arriva en effet ; car ces quinze cents actions de la remise desquelles il fit tant de parade, quelque énorme qu'en fit le nombre, n'étaient rien en comparaison de celles qui lui restaient sous d'autres formes, et pareillement à M<sup>me</sup> la Duchesse, à Lassai, à M<sup>me</sup> de Verue, et à d'autres des siens, et qui profitèrent depuis si furieusement et pour longtemps encore. Ce n'est donc pas merveilles si, après une si étrange scène où il avait eu tout l'avantage sur M. le duc d'Orléans, il ne chercha depuis qu'à la lui faire oublier.

La fin de ce conseil ne fut pas plus heureuse pour M. le duc d'Orléans. Il s'y montra battu de l'oiseau, en protestant, je n'oserais dire basement, qu'il laisserait faire aux commissaires la liquidation dont ils seraient chargés, en pleine liberté, sans s'en mêler ; encore pis, quand M. le Duc lui fit comme une nouvelle injure par la façon dont il l'approuva et l'y exhorta en deux mots si énergiques, de se tourner au roi, et lui demander permission de publier que Sa Majesté lui avait défendu de se mêler des liquidations. C'était avouer le peu de confiance que le public pouvait prendre en lui et s'en moquer en même temps, en demandant cette permission ridicule à un roi sans pouvoir, par le défaut de son âge, d'ordonner ni de défendre rien d'important, et moins encore qu'à qui que ce fût, au depositaire de toute son autorité<sup>5</sup>. Aussi le maréchal de Villeroy ne put-il contenir cette exclamation également ironique et satirique qui marquait combien il trouvait l'autorité du roi mal déposée, et le ridicule d'une confiance que le roi n'était pas en état d'accorder ni de refuser.

Je ne sais si cette dérision du maréchal de Villeroy, si impertinente et si publique, réveilla dans M. le duc d'Orléans le désir de le déplacer, mais peu après il me fit en général ses plaintes de la conduite du maréchal de Villeroy à son égard, de ses liaisons, de ses vues folles, mais dangereuses, et du péril pour lui régent de laisser croître le roi entre ses mains, et les conclut par me déclarer résolument qu'il me voulait mettre en

---

<sup>5</sup>Il faut entendre par cette phrase un peu obscure, que le roi ne pouvait donner aucun ordre important, et moins encore qu'à personne, au duc d'Orléans, depositaire de toute son autorité.

sa place. Je lui opposai les mêmes raisons que je lui avais alléguées les autres fois que cette même tentation l'avait surpris. Je le fis souvenir combien il avait approuvé le conseil que je lui avais donné vers la fin de la vie du feu roi, qu'au cas qu'avant sa mort, ou par testament, il ne disposât pas de la place de gouverneur de son successeur, lui, M. le duc d'Orléans, après toutes les horreurs qu'on avait eu tant de soin de répandre partout, devait se garder sur toutes choses de mettre en une place si immédiate à la personne du jeune roi aucun de ceux qui étaient publiquement ses serviteurs particuliers, moi moins que pas un, qui, dans tous les temps, ne m'étais jamais caché de l'être, et le seul qui eût continué à le voir hardiment, publiquement et continuellement dans l'abandon général où il s'était trouvé. J'insistai que ces mêmes raisons qui m'avaient engagé à le remercier avec opiniâtreté les autres fois qu'il m'avait pressé d'accepter cette place, subsistaient toutes pour me la faire encore refuser. J'ajoutai que, convenant avec lui de tout sur le maréchal de Villeroy ces mêmes raisons qui m'éloignaient de lui vouloir succéder, militaient toutes pour l'y faire conserver; que, de plus, le désordre dévoilé des finances, et la sortie de Law du royaume, auquel le maréchal de Villeroy s'était opposé dans tous les temps avec éclat, n'était pas le moment de l'ôter d'auprès du roi, et qu'il serait tôt ou tard trop dangereux, après avoir renvoyé le duc du Maine, de réunir en faveur du maréchal de Villeroy et contre Son Altesse Royale le renouvellement des plus affreux soupçons, et le spécieux martyr du bien public, et de l'ennemi de Law et des ruines dont il avait accablé l'État, mettre en furie Paris qui croyait la vie du roi attachée à sa vigilance, le parti du duc du Maine caché sous la cendre, tout ce qui s'appelait la vieille cour, c'est-à-dire presque tous les plus grands seigneurs, enfin le parlement et toute la robe que le maréchal de Villeroy avait toujours bassement courtisée, et qui l'aimait et le considérait comme un protecteur.

Quelque fortes que fussent ces raisons, elles ne persuadèrent point M. le duc d'Orléans : il ne sut trop que répondre, parce qu'elles étaient péremptoires, mais le maréchal de Villeroy était une guêpe qui l'infestait et que la vue du futur auprès du roi lui rendait encore plus odieuse. Voir, par rapport à Son Altesse Royale, ce jeune monarque entre les mains du maréchal de Villeroy ou entre les miennes, était un contraste si puissant sur lui qu'il ne s'en put déprendre, et qui forma deux longues conversations fort vives entre lui et moi. Depuis le lit de justice des Tuileries, j'étais demeuré en grande familiarité, et même fort en confiance avec M. le Duc. Le régent en était bien aise, et tous deux se servaient de moi l'un envers l'autre assez souvent. M. le duc d'Orléans espéra apparemment plus de force sur moi en joignant M. le Duc

à lui ; car je vis entrer Millain chez moi un matin deux jours après, qui, à ma grande surprise, me dit que M. le Duc l'avait chargé de me dire que M. le duc d'Orléans ne lui avait pas caché son désir de me faire gouverneur du roi, et ma résistance ; qu'il trouvait que M. le duc d'Orléans avait toutes sortes de raisons les plus solides d'ôter le maréchal de Villeroy d'auprès du roi, et n'avait pas un meilleur choix, ni un autre choix à faire que de moi pour mettre en cette place, ni de qui que ce pût être que lui, M. le Duc, désirât davantage. Là-dessus, Millain se mit sur son bien-dire, tant pour l'expulsion du maréchal de Villeroy que pour me cajoler, m'enivrer, s'il avait pu, de louanges et de persuasions, sans avoir pu faire ni l'un ni l'autre ne le pria d'abord de témoigner à M. le Duc combien j'étais sensible à une si grande marque de son estime et de sa bienveillance, et que, si quelque chose, après la volonté de M. le duc d'Orléans et son service, me pouvait tenter d'accepter la place de gouverneur du roi, [ce] serait d'avoir à compter d'une éducation si importante avec un surintendant, non bâtard, mais prince du sang, et tel que M. le Duc ; mais que je le suppliais de considérer toutes les raisons que j'avais alléguées à M. le duc d'Orléans, tant contre le déplacement du maréchal de Villeroy que contre le choix à faire de moi pour remplir sa place. Je les détaillai toutes à Millain, je n'oubliai ni force ni étendue, et je conclus par le prier de faire observer à M. le Duc que je méritais d'autant plus d'être cru, qu'il n'ignorait pas que, si je m'opposais au déplacement du maréchal de Villeroy, ce n'était ni par estime ni par amitié, et que, si je tenais ferme au refus, ce n'était pas que je ne sentisse tout l'honneur du choix des deux princes, et tout l'avantage et la considération que cette grande place, et si importante, apporterait à moi et aux miens.

Millain, bien instruit par M. le Duc ; qui m'aimait depuis que je l'avais connu chez le chancelier de Pontchartrain, et qui, depuis le lit de justice des Tuileries, était demeuré dans l'habitude de suppléer, tant que cela se pouvait, aux conférences entre M. le Duc et moi, contesta mes raisons plus de deux grosses heures sans me faire perdre une ligne de terrain. Les deux princes furent étonnés et fâchés de cette résistance, tous deux me le témoignèrent. La dispute recommença, M. le duc d'Orléans s'y prit de toutes les façons et à force reprises ; Millain m'assiégeait sans cesse chez moi. Enfin, ils me déclarèrent qu'ils ne quitteraient point prise que je n'eusse accepté, et que cette lutte durerait tant qu'il me plairait, et jusqu'à ce que je la voulusse finir de la sorte elle dura ainsi cinq semaines. J'en étais excédé, et en même temps peiné de répondre si durement à l'amitié, à la confiance, à leur sentiment intime de la nécessité, surtout pour l'avenir si délicat et si important pour M. le duc d'Orléans. Ces considérations

toutefois, quelque fortes qu'elles fussent, n'ébranlèrent aucune de mes raisons : elles ne faisaient qu'accroître mon malaise, et l'importunité que je recevais d'entendre et de répéter les mêmes raisons presque tous les jours.

À la fin je voulus terminer une contestation si journalière et si longue, et finir par Millain pour finir avec plus de mesure et moins durement. Je dis donc à Millain que, sans me départir d'aucune des raisons que j'avais si souvent alléguées aux deux princes et à lui, tant contre le déplacement du maréchal de Villeroy que contre le choix à faire de moi pour remplir sa place auprès du roi, que je croyais péremptoires et sans réplique devant tout homme éclairé et indifférent, je lui en dirais une autre, à moi plus personnelle et plus intime, que j'avais expliquée à M. le duc d'Orléans, et qu'il fallait donc aussi que M. le Duc sût, puisqu'il me pressait avec tant de force et de persévérance. C'était en deux mots que, quelque attaché que je fusse à M. le duc d'Orléans, et quelque serviteur que je fusse de M. le Duc, mon honneur m'était plus cher que l'un ni l'autre, et que tout ce que la plus grande fortune me pourrait présenter ; qu'il savait lui Millain, que personne n'ignorait ce que de tout temps j'étais à M. le duc d'Orléans ; qu'il n'ignorait pas aussi les horreurs si souvent renouvelées et répandues contre ce prince depuis leur première invention ; que, mis par lui en la place du maréchal de Villeroy, l'effroi factice des joueurs de ressorts de ces horreurs éclaterait de plus belle contre le régent, et le contre-coup sur moi ; que nul ne pouvait me garantir que le roi fût exempt de tout accident et de toute maladie tant qu'il serait entre mes mains ; que cette garantie se pouvait étendre aussi peu sur sa vie, puisqu'il était mortel comme tous les autres hommes de son âge ; que, s'il lui arrivait accident ou maladie, je me sentais incapable de soutenir tout ce qui se répandrait sur M. le duc d'Orléans, et qui en plein rejaillirait sur moi ; que, si malheur arrivait au roi, je courais toutes sortes de risques d'entendre publier qu'il n'aurait été mis entre mes mains que pour avoir plus de liberté de s'en défaire, soit par ma négligence, soit par ma connivence, à quoi je me sentais radicalement incapable de survivre un moment ; par conséquent qu'il voyait, et que M. le Duc verrait à plein par le compte qu'il allait lui rendre, combien radicalement aussi j'étais incapable de me laisser vaincre par quoi que ce pût être pour accepter la place de gouverneur du roi, même quand elle vaquerait par mort.

Millain, tout consterné qu'il me parût d'une résistance si ferme et si bien causée, ne se tint point battu ; il se mit à tâcher de m'éblouir, à vanter ma réputation, qui ne pouvait être attaquée ; à m'alléguer qu'elle était demeurée intacte à la mort de nos princes, lors de la plus grande fureur et des discours les plus horribles répandus contre

M. le duc d'Orléans ; et lorsqu'il avait été si longtemps dans le décri et dans un abandon si général, que qui que ce soit, sans exception, n'osait le voir ni même lui parler, tandis que moi, unique, n'avoit jamais cessé un moment de le voir et de l'entretenir chez lui et jusque sous les yeux du roi, dans le salon et dans les jardins de Marly, à Versailles, et partout, sans que pas un de ceux qui m'aimaient le moins ait jamais ni dit ni laissé entendre quoi que ce pût être qui pût m'intéresser. Il pressa tant qu'il put cet argument qu'il trouvait si fort. En effet, ce qu'il disait était vrai, et j'eus ce rare bonheur que les inventeurs, les instigateurs, les prôneurs de ces horreurs contre M. le duc d'Orléans, qui d'ailleurs et de plus, par mon attachement pour lui, étaient mes ennemis, n'imaginèrent jamais de laisser tomber sur moi l'ombre du soupçon le plus léger, ni le public à qui ils donnaient l'impulsion. Je convins avec Millain de cette vérité, mais je pus être persuadé que cette vérité, pour flatteuse qu'elle pût être, me mit à couvert sur ce qui pouvait arriver du roi entre mes mains. Raisonnant un moment comme les inventeurs et les semeurs des bruits horribles si étrangement répandus contre M. le duc d'Orléans à la mort de nos princes, M. le duc d'Orléans non seulement n'avait aucun besoin de moi pour l'exécution de tels crimes, mais au contraire grand besoin de s'en cacher de moi. « Je laisse, dis-je à Millain, la religion, l'honneur, la probité ; je ne toucherai que l'intérêt. »

Monseigneur était mort : le roi avait pris toute confiance dans le nouveau Dauphin, il lui renvoyait les ministres et les affaires, il donnait les plus grandes charges à son choix, témoin le duc de Charost. Ce prince par ses vertus, son application, l'autorité que le roi lui faisait prendre ; la Dauphine par ses charmes envers tout le monde, qu'elle animait partout, était l'objet de la tendresse de son époux, de celle du roi, de celle de tout le monde. Le duc de Beauvilliers se trouvait dans la plus grande splendeur, par l'influence entière qu'il avait conservée sur son ancien pupille. Personne n'ignorait à la cour, et M. le duc d'Orléans moins qu'aucun, que le duc de Beauvilliers m'aimait plus qu'un fils et me confiait presque toutes choses, depuis bien des années que sa confiance allait toujours croissant. Il avait transpiré malgré toutes nos précautions qu'il m'avait initié dans celle du Dauphin, que la Dauphine voulait que M<sup>me</sup> de Saint-Simon succédât à la duchesse du Lude, fort âgée déjà, et accablée de goutte. La couronne ne pouvait tarder longtemps à tomber sur la tête du Dauphin. Que n'avais-je donc point à perdre en le perdant, comme j'y ai tout perdu en effet, sans compter ce qui est mille fois plus cher que les fortunes. C'était cette perspective charmante que le monde voyait s'ouvrir devant moi, qui m'en attirait l'envie et la

jalousie, et qui était incompatible avec le partage ou la confiance des crimes dont on accablait la réputation de M. le duc d'Orléans, dont le règne, s'il fut arrivé même sans trouble, quelque favorable qu'il me pût être, ne pouvait jamais me dédommager du personnel incomparable du Dauphin, ni pour la fortune de ce que j'en pouvais attendre, sans compter ce que m'eût été de voir la couronne sur la tête d'une bâtarde de M<sup>me</sup> de Montespan, au lieu de cette Dauphine si aimable, et de là sur les petits-fils de cette Montespan. Par conséquent quel rejaillissement sur ses frères, sur ses neveux, et quel éternel désespoir pour l'antipode si déclaré de la bâtardise ! M. le Duc était trop éloigné de la couronne, pour que ce propos fût déplacé, et M. le duc d'Orléans, trop frivole, trop peu touché par soi-même de la possibilité de régner, enfin trop accoutumé à moi, à mes sentiments, à mes manières pour en être embarrassé avec lui. J'ajoutai à Millain qu'il prit garde à la différence des temps et des circonstances pour en faire la comparaison, et porter un jugement sain de mon refus ; qu'il était clair que j'avais tout à perdre en perdant le Dauphin et la Dauphine ; qu'il ne l'était guère moins, pour continuer à ne traiter que l'intérêt et faire abstraction de toute autre considération, [que] je n'avais rien à perdre que de commun avec toute la France, si le roi lui était ravi, tandis qu'en mon particulier je ne perdrais que l'espérance très légère du crédit, qu'un gouverneur nouveau venu pourrait fonder de s'acquérir auprès d'un enfant qui avant quatorze ans serait son maître, environné de gens qui ne songeraient qu'à l'entraîner, et à lui rendre son gouverneur odieux, tout au moins contraignant, importun et ridicule, tandis que j'avais tout à me promettre de M. le duc d'Orléans devenu roi. J'insistai avec raison et force sur cette si extrême différence des temps et des circonstances ; d'où je conclus que si ma réputation était demeurée intacte à la mort de nos princes, j'avais tout lieu de craindre qu'elle ne la demeurât pas si, étant gouverneur du roi, j'avais le malheur de le perdre de quelque accident et de quelque maladie que ce pût être, pour palpablement naturelle qu'elle fût et qu'elle parût. Enfin qu'il fit considérer à M. le Duc une raison si touchante, que rien dans le monde ne me ferait passer pardessus.

Millain, étourdi de la solidité de cette raison finale, ne laissa pas de se reprendre aux branches et d'insister sur ma réputation, qui ne pouvait jamais être tant soit peu attaquée. Je lui répondis que je m'en flattais parce que je m'étais conduit toute ma vie principalement vers ce but, mais que le moyen le plus certain de la conserver entière, sans tache et sans rides, était de ne l'exposer pas à aucun des cas qui pourrait la gâter quelque injustement que ce pût être, et de n'être ni assez présomptueux à cet

égard, ni assez ambitieux pour risquer quoi que ce pût être, qui pût entraîner sur elle le doute le plus léger, quoique le plus visiblement mal fondé. Je finis une conversation qui consumma presque toute cette matinée, par l'assurer que je ne serais ébranlé par rien, que j'étais las de tant de redites, sur une matière plus qu'épuisée ; que je conjurais M. le Duc que je n'en entendisse plus parler et que je ferais la même déclaration à M. le duc d'Orléans ; je la lui fis en effet deux jours après, sur ce qu'il me pressa encore. Néanmoins, il se fonda encore en raisonnements, c'est-à-dire que les mêmes sur le maréchal de Villeroy et sur moi furent amplement rebattus, parce qu'il n'y avait plus rien de nouveau à en dire. Il me demanda plusieurs fois si je le voulais livrer en proie au maréchal de Villeroy, et je vis combien il était touché et frappé de la différence, pour lui, de voir le roi entre de telles mains ou entre les miennes. En cela il n'avait pas tort ; mais, comme je l'ai déjà dit, d'autres considérations plus fortes par un grand malheur devaient l'emporter pour conserver le maréchal de Villeroy dans sa place ; et quoique véritablement sensible à la peine de M. le duc d'Orléans de mon refus, ma réputation et mon honneur m'étaient trop chers pour les exposer le moins du monde, outre mes autres raisons, qui ont été expliquées.

Je comptai donc l'affaire finie à mon égard, et que faute de trouver quelque autre bien à point, le maréchal de Villeroy conserverait sa place, comme en effet il arriva. Mais à mon égard, la persécution, si j'ose me servir de ce terme, n'était pas finie. Millain eut ordre de revenir encore à la charge, et il s'en acquitta si bien qu'il me mit enfin en colère ; je lui dis que c'était une tyrannie qu'exiger d'un serviteur, sur qui on a raison de compter, d'exposer son honneur et sa réputation, au hasard d'un futur contingent que j'espérais bien qui n'arriverait pas, mais qui n'était que trop possible par les accidents communs à tous les hommes, et par la rougeole et la petite-vérole que le roi n'avait point eues, et qui tourneraient la tête aux médecins. Qu'outre un si cher intérêt que celui de mon honneur et de ma réputation, j'avais allégué plusieurs fois à ces princes des raisons qui regardaient M. le duc d'Orléans, si péremptoires pour laisser le maréchal de Villeroy dans sa place, et pour, quoi qu'il arrivât de lui, ne me la jamais donner, que je ne pouvais attribuer cette opiniâtreté qu'à une espèce d'ensorcellement ; mais qu'en un mot, je l'avertissais pour le rendre à M. le Duc, et M. le Duc à M. le duc d'Orléans, si bon lui semblait, que je ne me défendrais plus ; que de mon silence, ils en inféreraient tout ce qu'il leur plairait ; que, si le maréchal de Villeroy était ôté d'auprès du roi, je ne dirais pas une parole, mais que, si j'étais nommé pour la remplir, je refuserais ferme et net ; que ce refus m'attirerait les applaudissements de

tout le monde aux dépens de M. le duc d'Orléans, et peut-être de M. le Duc, qui pourraient bien m'envoyer à la Bastille et me retirer l'honneur de leurs bonnes grâces ; que je serais au désespoir d'être loué à leurs dépens, mais que, ne me restant plus que ce moyen pour me garantir d'une place qui pouvait devenir funeste à mon honneur et à ma réputation, quelque fausseté et injustement que ce pût être, je l'embrasserais comme un fer rouge, plutôt que de m'y exposer, que je ne les trompais point en cela, puisque je le lui disais à lui, pour qu'ils en fussent avertis, après quoi je n'ouvrirais plus la bouche sur une affaire si longuement rebattue, et qui aurait dû être finie et abandonnée depuis longtemps. Cela dit avec quelque force, je me levai, et par ma contenance, je fis entendre à Millain que tout était épuisé, et civilement qu'il n'avait qu'à s'en aller. Telle fut la fin finale de cette affaire dont les deux princes ni Millain ne me parlèrent plus. M. le duc d'Orléans fut un peu fâché ; mais avec moi surtout ses fâcheries étaient légères et courtes. Pour M. le Duc, il me parut qu'il se paya, quoique à regret, de raison. Mon refus opéra la conservation du maréchal de Villeroy auprès du roi, faute, comme je l'ai dit, de trouver de qui la remplir.

M. le duc d'Orléans conta tout cela à l'abbé Dubois ; je l'appelle toujours ainsi, quoique sacré archevêque de Cambrai. On a vu ailleurs ici que souvent les choses intérieures les plus secrètes transpiraient du Palais-Royal et se savaient au dehors. Le maréchal de Villeroy apprit le risque qu'il avait couru, et qu'il n'avait tenu qu'à moi d'avoir sa place. Tout autre que lui aurait pu en être piqué contre M. le duc d'Orléans et contre M. le Duc, mais m'aurait su gré de mon refus et de ma conduite qui l'avait conservé, d'autant que ce n'était pas pour la première fois, ni même pour la seconde, que pareil cas était arrivé, comme on, l'a pu voir ici en son temps, quoique avec moins de dispute et de longueur.

Ce sentiment à mon égard ne fut pas celui du maréchal de Villeroy. Trop fâché pour se contenir, trop bas et trop timide pour s'en prendre au régent, quoique si hardi en d'autres choses, mais qui allaient à ses projets, dont la cheville ouvrière était sa place auprès du roi, qu'il ne voulait pas hasarder par une scène avec M. le duc d'Orléans, des intentions duquel et de celles de M. le Duc il ne pouvait douter, il s'en prit honteusement à la partie faible, dont pourtant l'opiniâtre refus l'avait sauvé. Il renouvela donc ses anciennes plaintes là-dessus et son ancien dépit contre moi. Malheureusement pour lui il ne sut et ne put par ou me prendre. Il eut recours à de misérables généralités et à aboyer à la lune. Cela me revint bientôt et de plusieurs côtés. Je ne voulais pas avouer, non plus que les précédentes fois, que la place de gouverneur du roi m'avait

été offerte ; je ne crus pas aussi devoir, comme la dernière fois, rassurer le maréchal de Villeroy, qui payait si mal le service si essentiel que je lui avais rendu, et dont la basse jalousie allumait l'ingratitude. Je pris le parti de mépriser ses discours, comme je faisais de tout temps sa personne, mais sans me lâcher sur lui en rien. Je me contentai d'en hausser les épaules et de traiter de radotage ce qu'on m'en contait. Je n'avais jamais eu de commerce avec lui que de rare et légère bienséance pendant et depuis le dernier règne, excepté les derniers temps de la vie du feu roi, qu'on a vu en son lieu qu'il se jeta à moi pour essayer de me pomper avec une importunité extrême. J'allais peu chez le roi, dont l'âge ne comportait pas l'assiduité du mien, et où encore je ne le rencontrais presque point, tellement que je ne le voyais qu'au conseil, où nous ne nous abordions guère, au plus que des moments, et où il était difficile, par l'ordre de la séance, que nous nous trouvassions l'un auprès de l'autre ; je n'eus donc rien à changer dans ma conduite à son égard, et je me contentai de piquer de plus en plus, par mon parfait silence, son orgueil et sa vanité blessée.

## CHAPITRE VI.

1721

FORTE CONVERSATION ENTRE M. LE DUC D'ORLÉANS ET MOI, QUI ÉBRANLE L'ABBÉ DUBOIS FORTEMENT, MAIS INUTILEMENT. - FAIBLESSE ÉTRANGE DE M. LE DUC D'ORLÉANS, QUI DIT TOUT À L'ABBÉ DUBOIS, SE LAISSE IRRITER CONTRE MOI JUSQU'À ME FAIRE DE SINGULIERS REPROCHES, DONT À LA FIN IL DEMEURE HONTEUX; M'AVOUE SA FAIBLESSE ET DÉFEND À L'ABBÉ DUBOIS DE LUI JAMAIS PARLER DE MOI. - ÉTRANGE TRAIT SUR LE CHAPEAU DE DUBOIS ENTRE M. LE DUC D'ORLÉANS ET TORCY. - NAISSANCE DU PRINCE DE GALLES À ROME. - SENTIMENTS ANGLAIS SUR CETTE NAISSANCE. - MORT DU COMTE DE STANHOPE ET DE CRAGGS, SECRÉTAIRES D'ÉTAT D'ANGLETERRE, SUC-CÉDÉS (SIC) PAR TOWNSEND ET CARTERET. - LEUR CARACTÈRE. - MORT DU DOCTEUR SACHEWERELL. - MORT ET CARACTÈRE DE HUET, ANCIEN ÉVÊQUE D'AVRANCHES; DE LA DUCHESSE DE LUYNES; DE LA DUCHESSE DE SULLY (COISLIN); DE LA DUCHESSE DE BRISSAC (VERTAMONT). - EMBRESEMENT DE RENNES. - CAILLOUX SINGULIERS.

Quoique M. le duc d'Orléans ne me mit plus au fait de tout comme avant que l'abbé Dubois se fût entièrement et ouvertement rendu le maître de toutes les affaires du dehors et du dedans, et fût parvenu à tenir de court son maître et à le resserrer avec ses plus sûrs serviteurs, avec moi surtout dont il craignait la liberté et l'ancienne

habitude avec ce prince, il ne put néanmoins le tenir de si court à mon égard, que, quelque réservé que je me rendisse depuis que j'avais aperçu la réserve insolite de M. le duc d'Orléans avec moi, l'abbé Dubois, dis-je, ne put si bien faire qu'il n'échappa toujours quelque chose à l'habitude et à la confiance pour moi. Je l'ai déjà dit et il faut le répéter ici, les petits chagrins que ce prince avait quelquefois contre moi, étaient légers et courts. Ainsi celui qu'il avait pris de mon opiniâtre refus de la place de gouverneur du roi tomba incontinent après. Une après-dînée que je travaillais avec lui, seul à mon ordinaire, il me parla du traité entre l'Espagne et l'Angleterre qui s'avançait fort, et m'en apprit les détails qui donnaient les plus grands avantages au commerce de l'Angleterre, aux dépens de l'Espagne qui avait grand'peine à y consentir, et qui ruinaient celui de France, en transportant aux Anglais tous les avantages que les François y avaient eus depuis l'avènement de Philippe V à la couronne, la plupart conservés de façon ou d'autre depuis la paix d'Utrecht. Nous y avions perdu à la vérité la traite des nègres ; mais le vaisseau de permission et beaucoup d'autres avantages nous étoient restés, que l'Angleterre prétendait nous faire ôter et les obtenir, et desquels l'abbé Dubois ne leur faisait pas moins litière qu'il ne pressait l'Espagne de se couper la gorge à elle-même en faveur des Anglais.

Dès les commencements de la régence, on a pu voir ici et plusieurs fois depuis combien ce joug Anglais me pesait ; plus il s'appesantissait, plus il me devenait insupportable. Je ne pus donc tenir au récit que me fit M. le duc d'Orléans. Je lui fis sentir le préjudice extrême que le commerce de France allait recevoir et l'Espagne elle-même si elle se laissait entraîner aux conditions qu'il m'exposait, et combien lui-même serait un jour comptable au roi et à la nation d'avoir souffert que l'abbé Dubois vendit des intérêts si grands et si chers à l'Angleterre, qui saurait bien dans tous les temps se conserver ce qui lui serait accordé. Je l'exhortai du moins à laisser traiter cette affaire au congrès de Cambrai qui s'allait ouvrir, où presque tous les ministres des premières puissances étrangères étoient arrivés, duquel l'objet n'étoit pas moins de régler les difficultés entre l'Angleterre et l'Espagne sur le commerce et avec nous-mêmes, que de tâcher d'ajuster l'Espagne avec l'empereur et de parvenir à une paix entre eux. Que là, en présence de tant de ministres, des Hollandais surtout, quoique si liés à l'Angleterre par terre, mais jaloux et si las de leurs progrès au delà des mers, l'Espagne trouverait des secours et l'Angleterre des embarras et des difficultés très profitables ; à tout le moins lui, régent, éviterait le blâme de s'être hâté d'égorger la France et l'Espagne sous la cheminée, en procurant à l'Angleterre toutes ses nouvelles et très injustes préten-

tions. Le détail fut long sur les plaies qui étaient portées par les conditions demandées par les Anglais à l'Espagne ; et au commerce de France qu'elles ruinaient, et à celui de toute l'Europe qu'elles attaquaient et qui en demeurerait extrêmement affaibli si elles étaient accordées, et sur la certitude qu'elles demeuraient toujours aux Anglais, si elles tombaient une fois entre les serres d'une nation si avide, si avantageuse, si puissante par mer, si fort née pour les colonies et pour le commerce, si jalouse d'y dominer, si suivie, si pénétrée de son intérêt, du commerce, dis-je, qui intéresse chaque particulier et qui est tout entier et dans toutes ses parties entre les mains de la nation, dans les parlements et absolument hors de prise à leur roi et à ses ministres. J'insistai donc sur le grand intérêt de la France et de l'Espagne de laisser porter ces prétentions au congrès de Cambrai, où l'intérêt palpable du commerce de toute l'Europe tiendrait les yeux de tous les ministres ouverts, et formerait des obstacles et des entraves aux Anglais, dont le régent n'aurait point le démérite, tout au plus ne ferait que le partager avec toutes les autres puissances, et sauverait ainsi en tout ou en la plus grande partie le commerce de France, celui d'Espagne et le commerce de toute l'Europe dont l'Angleterre se voulait emparer, et deviendrait enfin la maîtresse de l'Europe, puisqu'elle en posséderait seule tout l'argent, qui par le commerce s'est jusqu'ici distribué en toutes ses parties plus ou moins inégalement à proportion du commerce de chacune.

Ce discours plus fort et bien plus détaillé, et plus long que je ne le rapporte, fit une grande impression à M. le duc d'Orléans. Il entra en discussion, il convint avec moi de beaucoup de choses, et peu à peu que j'avais raison. Cela m'encouragea, de sorte qu'après l'avoir battu sur ses objections par rapport à ses entraves avec l'Angleterre, je lui dis qu'il n'avait qu'à voir où l'intérêt personnel de l'abbé Dubois l'avait conduit ; que je lui avais souvent dit qu'il ne songeait qu'à être cardinal, et que toujours, lui régent, s'était récrié d'indignation, vraie ou feinte, et qu'il le ferait mettre dans un cul de basse-fosse s'il le surprenait dans une telle pensée ; que néanmoins rien n'était plus vrai ; que je ne lui envoie le cardinalat en aucune sorte, qu'il ne serait pas le premier cuistre ni le centième qui le serait devenu ; qu'un régent de France, tel qu'il l'était, devait assez se sentir et être en effet assez considérable pour pouvoir récompenser d'un chapeau qui que ce fût, surtout un homme qui avait le vernis d'avoir été son précepteur, et acquis depuis le caractère épiscopal d'un grand siège et celui de ministre très principal ; mais qu'il était vrai que je ne pouvais souffrir que l'abbé Dubois se fît cardinal par l'autorité que l'empereur exerçait despotiquement à Rome, et par le crédit tout-puissant du roi d'Angleterre sur l'empereur. Que pour se rendre le roi d'Angleterre et

ses ministres non seulement favorables à Vienne, mais pour leur faire épouser son intérêt par le leur, il n'avait songé qu'à lier lui régent à l'Angleterre, à se rendre nécessaire pour serrer cette union, faire plusieurs voyages à Hanovre et à Londres parce qu'on dit ce qu'on n'ose écrire, peu après engager la rupture, puis la guerre entre la France et l'Espagne, sans autre intérêt que le sien, pour flatter Londres et Vienne, non seulement contre l'intérêt de la France, mais en exposant lui régent personnellement, aux derniers dangers, comme je le lui avais prédit dans le temps, comme il en [a] éprouvé une partie dans l'affaire de Cellamare, et comme il a hasardé bien pis, si la guerre eût duré et se fût échauffée. Que lui seul n'avait pas voulu voir ce qui fut clair alors à toute l'Europe, que cette guerre n'eût jamais d'autre objet que de satisfaire la jalousie des Anglais sur la marine renaissante d'Espagne dont le maréchal de Berwick eut l'ordre, qu'il exécuta, de brûler tous les vaisseaux, tous les chantiers, tous les magasins des ports du Ferrol et des autres voisins, ce qui anéantit toute la marine d'Espagne ; tout aussitôt après quoi l'abbé Dubois termina cette déplorable guerre. « De là, ajoutai-je, il vous a fait entièrement passer sous le joug des Anglais, a été leur homme auprès de vous plus que ne le fut jamais l'impudent Stairs, son bon ami ; et maintenant il vend, pour son chapeau, la France, l'Espagne, le commerce de toutes les nations de l'Europe à l'Angleterre sans le moindre retour ; se vend en même temps à eux et s'applaudit de sa trahison et de sa ruse, qui lui va incessamment procurer le chapeau auquel votre considération n'aura pas la moindre part, mais la seule autorité de l'empereur, parla vive et pressante entremise du roi d'Angleterre, ou plutôt en vertu du traité secret de ses ministres avec l'abbé Dubois. »

L'impression de ce vif et trop vrai raccourci de la conduite de l'abbé Dubois, si pourpensée et si bien suivie, frappa le régent au delà de ce que je l'ai jamais vu. Il s'appuya les coudes sur la table qui était entre lui et moi, se prit la tête entre ses deux mains et y demeura quelque peu en silence, le nez presque sur la table. C'était sa façon quand il était assis et fort agité. Enfin il se leva tout à coup, fit quelques pas sans parler, puis se prit à se dire à soi-même : « Il faut chasser ce coquin. — Mieux tard que jamais, repris-je ; mais vous n'en ferez rien. » Il se promena un peu en silence avec moi. Je l'examinais cependant, et je lisais sur son visage et dans toute sa contenance la vive persuasion de son esprit, même de sa volonté, combattue par le sentiment de sa faiblesse, et de l'empire absolu qu'il avait laissé prendre sur lui. Il répéta ensuite deux ou trois fois : « Il faut l'ôter, » et comme l'habitude me le faisait connaître très distinctement, je croyais à son ton et à son maintien entendre tout à la fois l'expression

la plus forte d'une nécessité instante et de l'insurmontable embarras d'avoir la force de l'exécuter ; dans cet état, je vis clairement qu'il ne me restait plus rien à dire pour arriver à la conviction parfaite de la nécessité urgente de chasser l'abbé Dubois ; mais que pour lui en inspirer la force, mes paroles seraient inutiles, et ne feraient qu'affaiblir celles qui lui avaient fait une si forte impression, parce qu'elles ne feraient que le déprimer en lui faisant sentir plus fortement sa faiblesse, sans lui donner la force de la surmonter. Cela m'engagea à me retirer pour le laisser à lui-même, et le soulager de la peine et de la honte de me voir le témoin de ce combat intérieur. Je lui dis donc que je n'avais plus rien à ajouter à une matière si importante à l'État, à toute l'Europe, singulièrement à lui-même, que je le laissais à ses réflexions, et qu'il ne me restait qu'à désirer qu'elles eussent sur lui tout le pouvoir qu'elles devaient avoir. Il était si occupé qu'à peine me répondit-il je ne sais quoi, et me laissa aller sans peine contre son ordinaire toutes les fois qu'il se trouvait fort agité. Je m'en allai content d'avoir rempli mon devoir par une conversation si forte et si nécessaire, mais avec peu d'espérance du fruit qu'elle devait si naturellement produire.

Achevons cette matière tout de suite trop intéressante et trop curieuse pour être interrompue et en faire à deux fois ; trois semaines à peu près se passèrent sans que j'aperçusse rien que d'ordinaire en M. le duc d'Orléans avec moi. Dans mes jours de travail, il ne me parla ni d'affaires étrangères ni de l'abbé Dubois ; de mon côté, je me gardai bien de lui en ouvrir la bouche. Néanmoins, j'avais su que le lendemain de la conversation que je viens de raconter, il y avait [eu] tant de bruit et si long par reprises entre M. le duc d'Orléans et l'abbé Dubois, que les chambres voisines s'en étaient fortement aperçues, malgré des pièces vides entredeux, et je fus informé aussi que M. le duc d'Orléans avait paru longtemps occupé et de mauvaise humeur, lui qui n'en montrait et n'en avait même comme jamais ; en même temps que l'abbé Dubois était plus furieux et plus intraitable qu'il ne l'avait jamais paru. J'en conclus de plus en plus la volonté et la faiblesse ; qu'il y avait eu des reproches et des éclats qui ne menaient à rien, car il n'y avait qu'à le chasser sans le voir et sans donner prise à la faiblesse ; enfin que cette faiblesse l'emporterait sur les plus importantes considérations, et que l'abbé Dubois demeurerait le maître. Je ne me trompai pas.

Vers la fin des trois semaines depuis la conversation, allant travailler avec M. le duc d'Orléans, je le trouvai seul qui se promenait dans la pièce de son grand appartement la plus proche du passage de son petit appartement. Il me reçut contre son ordinaire d'un air si froid et si embarrassé, qu'après quelque peu de mots indifférents je lui de-

mandai franchement à qui il en avait, et que je voyais bien qu'il y avait quelque chose sur mon compte. Il balança, il tergiversa. Je le pressai, l'apostume creva. Il me dit donc, puisque je voulais le savoir, qu'il était fort peiné contre moi, et tout de suite me débagoula, car c'est le terme qui convient à la façon dont il se déchargea, que je voulais qu'il fit tout ce qu'il me plaisait, et que je refusais de faire tout ce qui ne me plaisait pas ; que j'avais refusé les finances, la place de chef du conseil des affaires du dedans, depuis de me trouver avec lui et tous les pairs et les maréchaux de France au grand conseil, les sceaux après, et trois fois de le délivrer de la plus fâcheuse épine en refusant autant de fois la place de gouverneur du roi. « N'y a-t-il que cela, lui répondis-je, qui vous mette en cette humeur contre moi ? — Non, reprit-il vivement, il me semble que c'est bien assez. — Or bien, monsieur, lui dis-je, il faut commencer par les refus que vous me rapprochez, parce que ce sont des faits ; nous viendrons après à la plainte vague de vouloir vous faire faire tout ce qu'il me plaît. Des deux premiers refus, souvenez-vous s'il vous plaît qu'il n'y en a qu'un qui porte, qui est celui des finances. Il est vrai que vous fûtes fâché, il est plus vrai encore que vous l'auriez été davantage, si je les avais acceptées ; ma raison de les refuser fut mon incapacité et mon dégoût naturel de ces matières, j'y aurais fait autant de fautes que de pas, et en finances il n'y a point de petites fautes. Si je n'entends rien aux finances ordinaires, comment aurais-je pu comprendre les diverses opérations de Law, et tenir ce timon qui a enfin rompu entre vos mains à vous-même ; et si la souplesse et la bassesse du duc de Noailles pour le parlement, jusqu'à rendre compte des finances à ses commissaires, n'a pu émousser ses entreprises à cet égard, pensez-vous que ma conduite lui eût été plus agréable avec l'affaire du bonnet et ma rupture sans nul ménagement avec le premier président ? Voilà donc, monsieur, pour les finances. À quoi on n'a jamais imputé à mal à personne le refus d'une place grande par son autorité, son importance et ce qu'elle vaut, ni l'aveu d'une incapacité véritable. J'oserais dire, s'il s'agissait d'un autre, que ce refus mériterait louange et estime, et qu'il n'est pas commun. La place de président du conseil des affaires du dedans, il est vrai que je la refusai, parce que je la trouvais trop forte et trop laborieuse à me charger du détail de tout ce qui vient de procès, de disputes, de règlements au conseil de dépêches, et de les rapporter au conseil de régence ; souvenez-vous du peu d'ambition que je témoignai dans la formation des conseils : vous me demandâtes sur ces deux refus ce que je voulais donc prendre, et j'eus l'honneur de vous répondre que c'était à moi à vous laisser disposer de moi, mais que, si vous vouliez m'employer à quelque chose, et me mettre à ce dont je croirais m'acquitter le moins mal, ce serait de me donner une

place dans ce même conseil des affaires du dedans, sur quoi vous vous moquâtes de moi, et me dites avec bonté, que, ne voulant ni des finances ni de la place de chef de ce conseil du dedans, il n'y en avait point d'autre pour moi, que dans le conseil où vous seriez vous-même. J'ai donc raison de dire que ce refus-ci ne porte pas, puisque je me contentais de bien moins dans le même conseil et que vous n'avez pas eu lieu de vous plaindre du travail, de l'onction, de la capacité de d'Antin, que je vous proposai pour chef de ce conseil, et que vous en chargâtes. Quant au grand conseil, dites-moi, monsieur, en avez-vous sitôt perdu la mémoire ? Si cela est, rappelez-vous, s'il vous plaît, que je ne savais pas un mot de cette belle séance, lorsque j'arrivai de Meudon, pour travailler avec vous ; que je vous trouvai dans cette même pièce-ci, donnant vous-même des commissions à des garçons rouges et à d'autres de vos gens ; que je vous demandai ce que c'était que tout cela que je n'entendais qu'à bâtons rompus ; que vous me l'expliquâtes, et tout de suite me dites en souriant qu'à mon égard ce serait le contraire des autres pairs mandés ; que vous me priiez de ne me pas trouver au grand conseil, parce que sûrement je ne serais pas de l'avis que vous vouliez qui y passât et que je disputerais contre comme un diable ; à quoi j'eus l'honneur de vous répondre que je réputais à grâce très particulière cette défense qui me délivrait de la nécessité de vous déplaire en public, et peut-être de vous embarrasser beaucoup, pour suivre le mouvement de ma conscience et de mon honneur pour le service de l'État, et en particulier de l'Église et de la vérité. Vous vous mîtes à rire de ma réponse avec votre légèreté ordinaire ; là-dessus la conversation se fit ensuite sur cette séance du lendemain, que je ne pus approuver ; j'eus ensuite l'honneur de travailler avec vous. Vous ne fûtes fâché ni alors ni depuis, et aujourd'hui est la première fois que vous vous en avisez : franchement, monsieur, pardonnez-moi si je vous le dis cela est-il raisonnable ? Passons maintenant aux sceaux, permettez-moi de vous dire que je n'ai jamais compris quelle a été la fantaisie de me les vouloir donner, et une fantaisie aussi opiniâtre : faire une sorte d'insulte à toute la magistrature de les donner à un homme d'épée, à un homme entièrement ignorant du sceau et de tout ce qui y a rapport, à un homme pour être entre vous et le parlement, répondre à ses remontrances et à ses entreprises, y présider, y parler, y prononcer, en cas de lit de justice, toutes choses très difficiles à allier, pour ne pas dire incompatibles, avec la séance et la fonction de pair ; et de tous les pairs choisir l'ennemi déclaré du premier président, avec qui, en tant d'occasions, il faut conférer, et de plus des moins agréables au parlement, et, par rapport à vous,

montrer une légèreté singulière en ôtant les sceaux au chancelier à qui vous veniez si nouvellement de les rendre, et de le rappeler de Fresnes où vous l'aviez exilé. Mon refus, que j'ose dire avoir été sage, fit laisser les sceaux au chancelier, et vous avez vu qu'il ne vous en est pas arrivé le moindre inconvénient ni le moindre embarras. Reste donc la place de gouverneur du roi ; mais cette place n'est-elle pas assez importante, assez brillante ? ne tire-t-elle pas naturellement d'assez grandes suites pour tenter un homme de mon âge, qui a une famille, qui n'est revêtu que de sa dignité de duc et pair, et qui n'a jamais été avec le maréchal de Villeroy sur aucun pied de sentir le moindre embarras de recevoir sa place, avec la satisfaction de ne l'avoir ni demandée ni désirée. Enfin, cette place, en honneur, en confiance, en considération, en toutes sortes d'avantages réels, peut-elle [être] refusée et refusée jusqu'à trois différentes fois sans des considérations de contre-poids les plus fortes et les plus démontrées ? Leur base est une suite d'horreurs dont il a fallu vous remettre trop souvent [le tableau] devant les yeux pour vous les renouveler encore. Mais au nom de Dieu, monsieur, faites-y réflexion, et je m'assure que vous me rendrez justice. »

Jusqu'ici M. le duc d'Orléans m'avait laissé parler sans m'interrompre. Ou il n'avait pas trouvé de réplique à mes réponses, ou ces refus ne l'avaient affecté que dans le moment que l'abbé Dubois l'avait poussé, dont mes réponses effaçaient l'impression ; mais l'importunité qu'il recevait du maréchal de Villeroy, que rien de sa part n'avait pu gagner, et ce qu'il en craignait auprès du roi dans les suites, lui tenaient au cœur. Il ne put donc se satisfaire de mes réponses sur mon refus si opiniâtre et si constant de la place de gouverneur du roi. Il m'en fit des plaintes amères, et me contraignit de reprendre avec lui les raisons de mon refus, qu'on a vues ici, avec beaucoup plus d'étendue. Comme cette longue explication ne roula que sur les mêmes principes, tant à l'égard des raisons de ne point ôter le maréchal de Villeroy de cette place, quelque mal qu'il s'en acquittât, quelque incapable qu'il en parût, et qu'il en fût, quelque dangereux qu'il y pût être au régent, et sur celles de ne m'y point mettre quand même elle deviendrait vacante par mort, je n'en allongerai pas ce récit. Je me contenterai de dire que je mis enfin M. le duc d'Orléans à bout sur cet article, après une longue et forte discussion, et que je le forçai de convenir que tous mes refus ne méritaient point de reproches, et que j'avais eu raison de les faire. De là, j'eus beau jeu sur le reproche général que je ne voulais rien faire que ce qui me plaisait, et que je voulais lui faire faire tout ce que bon me semblait.

Sur la première partie, je le fis souvenir de la façon dont je m'étais conduit chez le

chancelier dans ce comité de finances dont il voulut si absolument que je fusse, quoi que j'eusse pu dire et supplier au contraire plusieurs fois dans son cabinet de ma juste répugnance, par mon incapacité sur les finances où je n'entendais rien, de mon ignorance de la gestion du duc de Noailles qui en cachait tout au conseil de régence, et sur le personnel du duc de Noailles, avec lequel j'étais hors de toute mesure, qui avait apparemment ses raisons pour vouloir que je fusse de ce comité, et que je ne me rendis qu'au commandement inattendu et absolu qu'il m'en fit en nommant les commissaires de ce comité au conseil de régence, dans lequel je protestai de mon incapacité en cette matière, et de mon inutilité en choses où je n'entendais rien. Je le priai encore de se souvenir de diverses autres choses qu'il avait exigées de mon obéissance, à quoi je m'étais soumis malgré moi, et du commerce qu'il avait si fortement voulu que j'eusse une fois au moins la semaine avec Law sur sa banque et son Mississipi, auxquels il savait que je m'étais si fort opposé dans son cabinet, et en plein conseil de régence, lorsqu'il fut question de les établir. « Vous m'avez, malgré tout ce que je pus faire, dire et prédire, forcé par une violence d'autorité absolue d'aller apprendre à M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans la chute de son frère, au sortir du lit de justice des Tuileries, ce qui depuis m'a brouillé entièrement avec elle, comme je le prévis et ne pus vous en persuader. Enfin, monsieur, ajoutai-je, je n'ai refusé rien de tout ce que vous avez désiré de moi, en choses générales et faisables, tant qu'il m'a été possible, et vous ne m'en sauriez citer une seule que j'aie refusée, sans que vous ayez trouvé que j'eusse raison : voilà pour la première partie de votre reproche général. À l'égard de la seconde, vous savez si je vous ai importuné pour moi ou pour les miens. Pour ce qui est des autres, je ne vous ai jamais rien demandé que de juste ou de convenable à votre réputation pour les choix, et à votre intérêt, très souvent sans égard à mon amitié pour les personnes, témoin les chefs des conseils et plusieurs membres que je vous ai proposés et que vous avez faits. Si vous et moi pouvions nous souvenir de quantité de grâces que j'ai procurées, par les représentations que j'ai cru vous devoir faire, vous trouveriez que le même principe m'a conduit, et que vous en trouveriez fort peu, et encore de celles-là de conséquence indifférente, où mon amitié ou ma considération pour les gens aient eu toute la part ; si de là vous passez à vous rappeler les affaires, vous trouverez que celles que j'ai eues le plus à coeur ne sont pas celles qui ont réussi, comme le rang des bâtards, l'affaire du bonnet, si criantes et si souvent et solennellement promises, les autres querelles du parlement, ses entreprises sur vous-même, les dangereuses et folles démarches de cette prétendue noblesse, toutes choses où vous vous êtes laissé abuser,

dont vous vous êtes très mal tiré, qui en ont enfanté de pires, comme je vous l'avais prédit, et dont vous ne sauriez me nier que vous ne vous soyez repenti de la conduite que vous y avez tenue, puisque vous me l'avez avoué vous-même, et, traité de fripons ceux qui vous y ont entraîné. Souvenez-vous donc, s'il vous plaît, que rien ne m'a jamais si vivement intéressé que ces choses-là, mais qu'après vous avoir pressé à mesure sur chacune, et remontré tout ce que j'ai cru vous devoir être représenté, j'ai embrassé tellement le parti du silence que je ne vous en ai depuis ouvert la bouche une seule fois, et que, quand vous avez voulu quelquefois me mettre sur ces chapitres, je n'y ai jamais pris, et toujours détourné la conversation à autre chose sur-le-champ. Est-ce donc là, monsieur, vouloir vous faire faire tout ce qui me plaisait, et quand vous a plu à vous de faire si souvent tout l'opposé de ce qui m'affectait le plus, m'avez-vous vu après moins attaché à vous et moins occupé de votre intérêt et de votre avantage ? Sur les affaires publiques, vous m'avez trouvé également fidèle à ce que j'ai cru de l'intérêt de l'État, à vous le représenter, tout le plus fortement de raisons qu'il m'a été possible, à demeurer inébranlable dans mon avis quand ce que vous ou vos ministres y ont opposé ne [m'a] pas paru solide, à vous proposer de m'abstenir du conseil quand vous y craindriez que mon opposition préjudiciât à ce que vous aviez à coeur d'y faire passer, et à m'en abstenir en effet, sous prétexte de quelque incommodité ; toutes les fois que vous l'avez désiré ; il me semble donc, monsieur, que mes réponses à vos reproches, tant en gros qu'en détail, sont catégoriques, plus que suffisantes et sans aucune sorte de réplique. J'attends la vôtre, si tant est que vous en trouviez, et cependant je n'en puis être en peine. »

M. le duc d'Orléans demeura quelque temps sans parler. Il était la tête basse comme quand il se sentait embarrassé et peiné, tantôt marchant, tantôt nous arrêtant pendant cette conversation. Rompant enfin le silence, il se tourna à moi, et me dit en souriant que tout ce que j'avais dit était vrai, et qu'il ne fallait plus penser à tout cela ; qu'il était vrai que ce groupe de refus s'était présenté à lui sous une autre face, et l'avait fâché, et que je voyais qu'il n'avait pas été longtemps sans me le dire franchement ; mais qu'encore une fois il n'y fallait plus penser et parler d'autre chose. « Très volontiers, lui répondis-je, monsieur, mais qu'il me soit permis aussi de vous parler franchement à mon tour. Vous avez été conter à l'abbé Dubois ce que je vous dis dernièrement du traité d'Angleterre et d'Espagne, et de sa conduite énorme pour obtenir un chapeau par le ricochet du roi d'Angleterre à l'empereur et de l'empereur au pape, et de là cet honnête prêtre et si désintéressé vous a mis dans la tête tous ces potages réchauffés

que vous venez si bien de m'étaler et que j'ai encore mieux fait fondre. Avouez-moi la vérité. — Mais, me répondit-il d'un air honteux et embarrassé au dernier point, cela est vrai, c'est l'abbé Dubois qui m'a rabâché tous ces refus, qui m'a poussé et qui m'a fâché contre vous. — Hé bien ! monsieur, lui répliquai-je, mes réponses vous ont-elles pleinement satisfait ? — Oui, me dit-il, il n'y a rien à y répondre ; je le savais bien, mais il m'a embrouillé l'esprit. »

La même faiblesse qui lui avait fait tout dire à l'abbé Dubois, et recevoir de lui, malgré toute sa connaissance, les impressions qu'il avait voulu lui donner contre moi, fit le même effet lorsqu'à mon tour je le tins tête à tête, opéra le renouvellement de sa première conviction sur ma conduite, dès que je la lui justifiai ainsi en détail, enfin l'aveu implicite d'avoir révélé à l'abbé Dubois ce que je lui avais dit de lui, et l'aveu formel que c'était l'abbé Dubois qui lui avait aigri l'esprit contre moi et fourni les reproches qu'il m'avait faits. Alors je le suppliai de réfléchir en quelles mains il s'était livré, et si lui qui que ce soit leur pouvait échapper, si son plus ancien et son plus assuré serviteur n'en était pas hors de prise, et sur choses hors de toute sorte de raison et connues pour telles par Son Altesse Royale, et ce que pourrait devenir tout homme hors de portée de sa privance et d'explications avec elle, toutes les fois qu'il plairait à l'abbé Dubois de l'écartier et de le perdre. « Vous avez raison, me répondit M. le duc d'Orléans dans la dernière honte, à ce qu'il me parut ; je lui défendrai si bien et si sec de me parler de vous que cela ne lui arrivera plus. Allons, qu'avez-vous pour aujourd'hui ? » J'eus pitié, si je l'ose dire, de l'état où je le vis. Je ne répondis rien, et je me mis à lui rendre compte de ce que j'avais pour ce jour-là. Peu après il entra dans son petit cabinet. J'y travaillai avec lui assez courtement, parce que l'entretien que je viens de rapporter avait été fort long ; et sans plus en rien remettre en avant, nous nous séparâmes le mieux du monde sans qu'il y ait du tout paru depuis, et j'eus lieu de croire par la suite que M. le duc d'Orléans m'avait tenu parole, et défendu à l'abbé Dubois de lui parler de moi. On peut juger des dispositions de ce bon ecclésiastique à mon égard, après une pareille confiance de son maître, de ce que je lui avais dit de lui, entées sur tant d'autres choses, qui m'avaient mis fort mal avec lui. Le récit simple, tel qu'on vient de le voir de cette dernière, supplée à toute réflexion, et peint au naturel quels étaient le maître et le valet à l'égard l'un de l'autre.

Mais, pour achever le coup de pinceau, je joindrai ici ce qui arriva peu après à Torcy, et qu'il m'a conté lui-même. Quelques mesures que prit Dubois pour cacher ses machines à Rome, Torcy vit tant de choses par le secret de la poste, qu'il crut

devoir avertir M. le duc d'Orléans des menées de l'abbé Dubois à Rome. Il lui dit donc, avec sa mesure accoutumée, que si cet abbé y travaillait pour son chapeau de l'aveu de Son Altesse Royale, il n'avait rien à dire ; mais que, dans l'incertitude, il avait cru de son devoir de l'avertir de ce qu'il en voyait. M. le duc d'Orléans se mit à rire. « Cardinal ! répondit-il, ce petit faquin ! vous vous moquez de moi ; il n'oserait y avoir jamais songé. » Et sur ce que Torcy insista et montra les preuves, le régent se mit en colère, et dit que, si ce petit impudent se mettait cette folie dans la tête, il le ferait mettre dans un cul de basse-fosse. Ce même propos fut répété à Torcy deux ou trois fois, c'est-à-dire toutes celles que Torcy lui rendait un nouveau compte de ce qu'il trouvait dans les lettres étrangères sur la continuation de l'intrigue pour ce chapeau. Enfin, la dernière fois, qui fut proche du temps que ce chapeau fut obtenu, Torcy reçut la même réponse avec la même colère ; mais le lendemain précis de cette réponse, Torcy étant allé au Palais-Royal, M. le duc d'Orléans l'appela, le tira dans un coin et lui dit : « A propos, monsieur, il faut écrire de ma part à Rome pour le chapeau de M. de Cambrai ; voyez à cela, il n'y a pas de temps à perdre. » Torcy demeura sans parole comme une statue, et le régent le quitta dès qu'il lui eut donné cet ordre avec le même sang-froid que s'il ne se fût pas emporté là-dessus avec Torcy, la veille, et qu'il eût toujours été question entre lui et Torcy de favoriser l'abbé Dubois à Rome. C'est bien de ceci qu'on peut dire ce mauvais proverbe : Cela lève la paille<sup>1</sup>. Aussi Torcy n'en pouvait-il revenir, non de la conduite actuelle de M. le duc d'Orléans sur ce chapeau, non qu'il n'eût toujours soupçonné de la comédie dans les réponses menaçantes de M. le duc d'Orléans là-dessus, mais de la transition en vingt-quatre [heures] de ces mêmes menaces de cul de basse-fosse, tout archevêque qu'il fût, à ordonner à Torcy, qui ne lui en donnait aucune occasion, et qu'il appela exprès, d'écrire à Rome en son nom, de lui régent, pour favoriser le chapeau de l'abbé Dubois, avec la tranquillité la plus parfaite : tel était le terrain d'alors.

Rome me fait souvenir qu'on apprit alors la naissance du prince de Galles, le dernier décembre 1720. Les cardinaux Paulucci, secrétaire d'État, Barberin, chef de l'ordre des cardinaux-prêtres, Sacripanti, protecteur d'Écosse, Gualterio, protecteur d'Angleterre, Imperiali, protecteur d'Irlande, Ottoboni, protecteur de France et vice-chancelier de l'Église, n'y ayant point de chancelier, et Albane, neveu du pape et camerlingue de l'Église, tous cardinaux des plus distingués du sacré collège, se

<sup>1</sup> On dit figurément et proverbialement de certaines choses qui excellent en leur genre, que cela lève la paille.

trouvèrent à ces couches, par ordre et de la part du pape. Le sénat romain y fit assister de sa part les évêques de Segni et de Monte-Fiascone, Falconieri, gouverneur de Rome, depuis cardinal, Colligola et Ruspoli, protonotaires apostoliques<sup>2</sup>. Les ambassadeurs de Bologne et de Ferrare s’y trouvèrent aussi. Les princesses des Ursins, Piombino, Palestrine et Giustiniani, et les duchesses de Fiano et Salviati. Le prince fut baptisé sur-le-champ par l’évêque de Monte-Fiascone, et nommé Charles. Le pape envoya complimenter ces Majestés Britanniques, et porter au roi d’Angleterre dix mille écus romains, un brevet à vie de jouissance de la maison de campagne jusqu’alors prêtée à Albano, et deux mille écus pour la meubler. On chanta un Te Deum dans la chapelle du pape, en sa présence, et il y eut des réjouissances à Rome. Lorsque la reine d’Angleterre vit du monde, le cardinal Tanara la fut complimenter en cérémonie de la part du sacré collège. Le décanat vaquait alors, contesté entre Tanara, qui l’emporta enfin, et Giudice, par un jugement contradictoire du pape et du sacré collège. Cette naissance fut très sensible à la cour d’Angleterre et aux papistes et jacobites de ce pays, en sentiments fort différents : non seulement les catholiques et les protestants, ennemis du gouvernement, en furent ravis, mais presque tous les trois royaumes en marquèrent ; de la joie autant qu’ils osèrent, non par attachement pour la maison détronée, mais par la satisfaction de voir continuer une lignée dont ils pussent toujours menacer leurs rois et leur famille, et la leur pouvoir opposer. On n’osa en France rien marquer là-dessus, on y était trop sujet de l’Angleterre, et le régent et Dubois trop grands serviteurs de la maison d’Hanovre, dans le point surtout où Dubois en était pour son chapeau.

L’Angleterre perdit en ce même temps deux ministres, dont on a vu ci-devant beaucoup de choses en rapportant les affaires étrangères, le comte Stanhope et Craggs, les deux secrétaires d’État, qui moururent à peu de jours l’un de l’autre. Craggs était violent et emporté ; Stanhope ne perdait point le sang-froid, rarement la politesse, avait beaucoup d’esprit, de génie et de ressources. Ils furent remplacés par Townsend et Carteret, deux grands ennemis de la France, indépendamment de la raison d’État. Un autre personnage singulier qui avait fait grand bruit en son temps, les suivit de fort près, le docteur Sachewerell qui, par ses sermons sous la reine Anne, commença à attaquer le ministère et le système d’alors, qui ne voulait que la guerre, dont la reine se

---

<sup>2</sup>Officiers de la cour de Rome, qui ont un degré de prééminence sur tous les notaires de la même cour ; ils reçoivent les actes des consistoires publics et les expédient en forme.

défit après.

En même temps, il y eut aussi en ce pays-ci plusieurs morts : Huet, si connu de toutes sortes de savants, à quatre-vingt-huit ans, avec la tête encore entière et travaillant toujours. Sa science vaste et nette, et sa sage et sûre critique, avec de très bonnes moeurs, l'avaient fait associer au célèbre Fléchier, depuis évêque de Nîmes, dans la place de sous-précepteur de Monseigneur. Huet eut ensuite l'évêché de Soissons, qu'il troqua pour celui d'Avranches avec Sillery, frère de Puysieux, qui se voulait rapprocher de la cour. L'étude, qui était la passion dominante d'Huet, comme la fortune était celle de Sillery, le fit défaire enfin de son évêché d'Avranches pour une abbaye ; il se retira à Paris dans un appartement que lui donnèrent les jésuites, dans leur maison professe, pour y jouir à son aise de leur belle bibliothèque et de la conversation de leurs savants. Il y mourut après y avoir passé un grand nombre d'années, toujours dans l'étude, sans presque sortir, et menant une vie très frugale. Il y voyait beaucoup de savants, et n'avait point d'autre plaisir ni de commerce.

La duchesse de Luynes à vingt-quatre ans, dont ce fut grand dommage, qui laissa des enfants et beaucoup de regrets. Elle était fille unique d'un bâtard obscur du dernier comte de Soissons, prince du sang, tué à la bataille de Sedan ou la Maffée. M<sup>me</sup> de Nemours, irritée contre M. le prince de Conti et contre tous ses héritiers, fit légitimer ce bâtard, lui donna tout ce qu'elle put, qui fut immense, et lui fit épouser la fille du maréchal duc de Luxembourg.

La duchesse de Sully à cinquante-six ans : elle était fille et nièce du duc et du cardinal de Coislin, la meilleure femme du monde, et qui serait morte de faim sans son frère l'évêque de Metz. Sa mort ne démentit point son nom : il lui vint un abcès en lieu que la modestie ne lui permit pas de montrer à un chirurgien. Une femme de chambre la pansa quelque temps en cachette, puis expliqua le mal aux chirurgiens. Ce n'était rien s'ils eussent pu la traiter comme une autre ; mais jamais personne ne put gagner cela sur elle. La femme de chambre disait l'état du mal à travers la porte aux chirurgiens, et faisait ce qu'ils lui prescrivaient ; mais cette manière de traiter par procureur la conduisit bientôt au tombeau. Elle était veuve sans enfants.

La duchesse de Brissac à soixante-trois ans. C'était une petite bossue, soeur de Vertamont, premier président du grand conseil, extrêmement riche, que le duc de Brissac, frère de la dernière maréchale de Villeroy, veuf sans enfants de ma soeur, avait épousée pour son bien, qu'il mangea. Devenue veuve et parfaitement ruinée, son frère la prit chez lui et lui donnait jusqu'à des souliers. Elle avait beaucoup de vertu, infiniment

d'esprit, de conversation agréable et de lecture. La duchesse de Lesdiguières-Gondi, qui l'aimait fort, lui avait donné en mourant une pension assez honnête.

On n'a jamais su par quel accident l'embrassement d'une maison d'artisan embrasa toute la ville de Rennes ; le malheur fut complet, pour la vie et les biens. La ville a été rebâtie depuis beaucoup mieux qu'elle ne l'était auparavant, et avec bien plus d'ordre et de commodités publiques. Il se trouva parmi l'ancien pavé des cailloux précieux par leurs couleurs et leur vivacité et variété, dont on fit beaucoup de tabatières de différentes formes, qui égalèrent presque les plus belles de ces sortes de beaux cailloux.

## CHAPITRE VII.

1721

AFFAIRE DU DUC DE LA FORCE. - SAINT-CONTEST ET MORVILLE, PLÉNIPOTENTIAIRES AU CONGRÈS DE CAMBRAI. - MORT, FORTUNE ET CARACTÈRE DE FOUCAULT, CONSEILLER D'ÉTAT. - MÉLIANT, HARLAY, ORMESSON, CONSEILLERS D'ÉTAT. - ALLIANCE DES NEUVILLE ET DES HARLAY. - MORT DE COETTENSAO; DE JOFFREVILLE; D'AMBRES; SON CARACTÈRE. - MORT DE LA COMTESSE DE MATIGNON. - AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE DU GRAND SEIGNEUR À PARIS. - SON ENTRÉE. - SA PREMIÈRE AUDIENCE. - VIENNE, EN AUTRICHE, ARCHEVÊCHÉ. - MORT DE LA REINE DE DANEMARK (MECKLEMBOURG). - DIX-HUIT JOURS APRÈS, LE ROI ÉPOUSE LA REWENCLAW, SA MAÎTRESSE. - DUPERIE ÉTRANGE DU CARDINAL DE ROHAN PAR DUBOIS. - MORT DE CLÉMENT XI (ALBANE). - INNOCENT XIII (CONTI) ÉLU. - CONDITION ÉTRANGE DE SON EXALTATION. - ALBÉRONI À ROME ET RÉTABLI. - INTÉRÊT DES CARDINAUX. - ROBERT WALPOLE COMME GRAND TRÉSORIER D'ANGLETERRE. - M. LE DUC DE CHARTRES COLONEL GÉNÉRAL DE L'INFANTERIE. - SURVIVANCE [DE LA CHARGE] DE PREMIER ÉCUYER ET DU GOUVERNEMENT DE MARSEILLE AU FILS DE BERINGHEN, ET DES BÂTIMENTS AU FILS DE D'ANTIN. - PERFIDIE DU MARÉCHAL DE VILLEROY À TORCY ET À MOI.

En ce temps-ci commença une affaire si honteuse à la faiblesse de M. le duc

d'Orléans, si fort ignominieuse à celle des pairs, si scandaleuse au parlement, à son animosité et à ses entreprises, si scélérate au premier président, si abominable à l'avarice du prince de Conti, en un mot si infâme en toutes ses parties, que je crois devoir me contenter de l'énoncer et tirer le rideau sur les horreurs qui s'y passèrent pendant le reste, de cette année. Les apparences très prochaines de la déroute de Law et de ses suites nécessaires, hâtèrent ceux qui étaient le plus à portée de les prévoir de réaliser promptement leurs papiers. Le prince de Conti, qui en avait amassé à toutes mains, et à qui il en restait encore après avoir asséché Law du plus gros par les quatre surtout d'argent en espèces qu'on a vu naguère qu'il se fit payer tout à la fois à la banque et voiturier tout à la fois chez lui, cherchait à employer encore des papiers qui lui restaient. Il sut que le duc de La Force était prêt d'acheter une terre obscure, mais considérable pour sa valeur ; il courut sur son marché déjà conclu. Il trouva de la résistance, et l'orgueil joint à l'avarice ne la put pardonner. Il avait toujours fait une cour basse au parlement et au premier président de Mesures, pour essayer de donner de l'ombrage à M. le Duc et à M. le duc d'Orléans même, qui le méprisèrent trop pour en prendre jamais. Mesmes et le parlement, bien aises d'avoir un client prince du sang, le cultivaient ; il se promettait tout d'eux. Law parti et la banque et la compagnie en désarroi, le prince de Conti imagina de faire faire une insulte juridique au duc de La Force, sous prétexte de monopole, bien assuré que Mesmes et le parlement se porteraient de grand cour à faire cet affront à un duc et pair. Il ne se trouva à la fin que de la Chine, des paravents et quelques autres colifichets semblables, qui montrèrent en plein l'iniquité, l'excès et l'abus de la passion. Il ne s'en fallut rien dans le cours de l'affaire que le maréchal d'Estrées ne fût attaqué ; la prise y était tout entière, quoiqu'il n'y eût jamais pensé mal ; mais M. le duc d'Orléans imposa, et comme il n'était pas duc et pair, et ne le fut qu'en juillet 1723, par la mort du dernier duc d'Estrées, en directe<sup>1</sup> gendre du duc de Nevers, le parlement ni le premier président ne se soucièrent pas de cette poursuite.

Saint-Contest, qui avait été troisième ambassadeur plénipotentiaire à Bade, et Morville, ambassadeur à la Haye, furent nommés plénipotentiaires au congrès de Cambrai, et partirent incontinent pour s'y rendre.

La mort de Foucault, qui avait été intendant de Caen et chargé des affaires de Madame, fit vaquer une troisième place de conseiller d'État. On a vu en son lieu com-

---

<sup>1</sup>En ligne directe.

bien j'avais été content de Méliant, maître des requêtes, dans une grande affaire que je gagnai au conseil, contre le duc de Brissac, la duchesse d'Aumont, etc., dont il était rapporteur, et que je gagnai depuis au fond au parlement de Rouen. Je désirais depuis longtemps qu'il fût conseiller d'État. Il avait été intendant de l'armée en Espagne sous M. le duc d'Orléans, et l'était alors de Lille. Cette place et son ancienneté l'y portaient naturellement. Il était, de plus, sans aucun reproche. Il avait déplu en Espagne aux valets de M. le duc d'Orléans, qui lui en avaient donné de mauvaises impressions, en sorte que j'eus toutes les peines du monde à lui faire rendre cette justice. Le maréchal de Villeroy, qui dans le mécontentement extrême dont était M. le duc d'Orléans de lui, en obtenait d'autorité tout ce qu'il voulait, fit donner la seconde de ces trois places à Harlay, fils du premier ambassadeur plénipotentiaire à Ryswick. Celui-ci était un fou plein d'esprit, plaisant, dangereux, et peut-être la plus indécente créature qu'on pût rencontrer, de plus ivrogne, crapuleux et d'une débauche débordée ; il avait été intendant de Metz, puis d'Alsace ; la capacité ne lui manquait pas, mais il ne prenait pas la peine de rien faire ; ses secrétaires faisaient tout ; il lui était arrivé partout mille scandales publics, et il était si accoutumé et si heureux à s'en tirer, et à monter toujours de place en place jusqu'à l'intendance de Paris, qu'il disait : « Encore une sottise, et je serai secrétaire d'État. » Le maréchal de Villeroy le protégeait hautement ; il avait été fort ami du premier président Harlay, et parent des Harlay, qui s'en faisaient honneur réciproquement. Alincourt, fils de Villeroy, secrétaire d'État, avait épousé la fille unique de Mandelot, gouverneur de Lyon, etc., et d'une Robertet. La Ligue avait fait ce mariage, et Alincourt eut la survivance du gouvernement de son beau-père. Il n'eut qu'une fille unique de ce mariage, qui épousa le marquis de Courtenvaux, chevalier du Saint-Esprit, premier gentilhomme de la chambre, fils du maréchal de Souvré, dont une fille unique, que le premier maréchal de Villeroy sacrifia à la faveur, et maria, étant son tuteur, à M. de Louvois.

M. d'Alincourt, veuf de la Mandelot, épousa la fille aînée du célèbre Harlay-Sancy, dont il eut le premier maréchal de Villeroy ; enfin le chancelier, à qui les sceaux avaient pensé être ôtés, comme on l'a vu, depuis si peu de temps, ne laissa pas d'avoir le crédit de faire donner la troisième place à d'Ormesson, intendant des finances, frère de sa femme.

Foucault, conseiller d'État, qui venait de mourir, était un honnête homme, savant en antiquités et en médailles, dont il avait un beau cabinet. Ce goût commun avec le

P. de La Chaise lui en acquit la connaissance, puis l'amitié, qui l'avança et le protégea toujours<sup>2</sup>. Il était père de ce Magny, dont il a été parlé en son lieu, et qui passa en Espagne, où je le trouvai.

Je perdis en ce temps-là Coettenfao, brave gentilhomme et très galant homme, fort mon ami, lieutenant général, que j'avais fait chevalier d'honneur de M<sup>me</sup> la duchesse de Berry. Il n'était point vieux et n'eut point d'enfants.

Joffreville, lieutenant général distingué, mourut aussi. Il était fort bien avec M. le duc d'Orléans et fort ami du maréchal de Berwick, sous qui il avait servi en Espagne. Le feu roi l'avait nommé, par son testament, sous-gouverneur du roi d'aujourd'hui ; il était aussi fort bien avec le duc du Maine ; il vit promptement la difficulté de ce double attachement dans cette place auprès du jeune roi. C'était un honnête homme et sage ; il refusa sous prétexte de sa santé ; et Ruffey, qui se disait Damas et ne l'était point, eut cette place : il était du pays de Dombes, extrêmement attaché à M. du Maine.

Le marquis d'Ambres mourut en même temps à quatre-vingt-deux ans. C'était un grand homme très bien fait, du nom de Gelas, très brave homme, qui avait grande mine, de l'esprit, beaucoup de hauteur, qui quitta le service pour ne pas écrire monseigneur à Louvois, qui ne lui pardonna jamais, ni le roi non plus. Il avait de grandes terres, où il fit le petit tyran de province, comme autrefois, s'y fit des affaires désagréables, et eut force dégoûts dans sa charge de lieutenant général de Guienne. Son père fut chevalier de l'ordre en 1633 ; il ennuyait souvent le peu de monde qu'il voyait à la cour, où, quoique mal, il allait souvent. Après la mort du roi, il tint chez lui, à Paris, quelques jours de la semaine, une petite assemblée de vieux ennuyeux comme lui, où se débitaient les nouvelles et la critique d'esprits chagrins.

Le comte de Matignon, chevalier de l'ordre, dont le fils épousa M<sup>lle</sup> de Monaco, avec de nouvelles lettres de duc et pair de Valentinois, comme on l'a vu en son lieu, promises par le feu roi et depuis exécutées, perdit sa femme, fille aînée de son frère aîné, qui lui en avait apporté tous les biens. C'était une femme peu propre au monde, et qui vécut toujours fort retirée.

Paris vit un spectacle peu accoutumé, le dimanche 28 mars, qui donna beaucoup de jalousie aux premières puissances de l'Europe. Le Grand Seigneur, qui ne leur envoie jamais d'ambassades, sinon si rarement à Vienne, à quelque grande occasion

---

<sup>2</sup>Il a été question plusieurs fois de Joseph Foucault, et nous avons cité en note (t. XII) des extraits des Mémoires qu'il a laissés et qui sont encore inédits.

de traité de paix, en résolut une, sans en être sollicité, pour féliciter le roi sur son avènement à la couronne, et fit aussitôt partir Méhémet-Effendi Tefderdar, c'est-à-dire grand trésorier de l'empire, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, avec une grande suite, qui s'embarquèrent sur des vaisseaux du roi, qui se trouvèrent fortuitement dans le port de Constantinople. Il débarqua au port de Sète, en Languedoc, parce que la peste était encore en Provence. Il lit même quarantaine et le détour par Bordeaux pour venir à Paris, défrayé de tout depuis son débarquement, où il fut reçu par un gentilhomme ordinaire du roi et des interprètes de langues, qui l'accompagnèrent jusqu'à Paris. Il y arriva le 8 mars, au faubourg Saint-Antoine, où il demeura huit jours, complimenté de la part du roi, etc., comme les ambassadeurs extraordinaires des monarques de l'Europe.

Le dimanche 16 mars, le maréchal d'Estrées et Rémond, introducteur des ambassadeurs, allèrent prendre à une heure après midi. Dès qu'ils furent arrivés, ils montèrent à cheval avec l'ambassadeur entre eux deux. Deux carrosses du maréchal, force valets de pied, pages, gentilshommes, chevaux de main, la police avec trompettes et timbales, trois escadrons d'Orléans-Dragons, douze chevaux de main des écuries du roi, trente-six Turcs à cheval deux à deux, portant des fusils et des lances, Merlin, aide introducteur, à cheval, puis les principaux officiers de l'ambassade, quatre trompettes de la chambre du roi, six chevaux de main de l'ambassadeur, harnachés à la turque, et tout cela extrêmement magnifique ; enfin l'interprète du roi, précédant immédiatement l'ambassadeur, dont le cheval était harnaché à la turque. Il marchait de front avec le maréchal et l'introducteur, environnés de leur livrée et de valets de pied turcs. L'écuyer de l'ambassadeur marchait à cheval derrière lui, portant son sabre, et vingt maitres du Colonel-général les côtoyaient à droite et à gauche ; venaient ensuite les grenadiers à cheval, le régiment Colonel-général, puis les carrosses du roi et les autres qui vont aux entrées, côtoyés par la connétable<sup>3</sup>. Le régiment d'infanterie du roi, la compagnie de la Bastille, celle des fusiliers, se trouvèrent en haie jusqu'à la place Royale ; l'ambassadeur fut conduit par de longs détours à la rue Saint-Denis, Saint-Honoré, etc., et partout des pelotons, des escouades du guet. Il trouva la compagnie du prévôt de la monnaie en haie dans cette rue, le guet à cheval sur le pont Neuf bordé du régiment des gardes, et force trompettes et timbales autour de la statue d'Henri

<sup>3</sup> Archers chargés de faire exécuter les sentences du tribunal des maréchaux de France appelé connétable.

IV. La compagnie du lieutenant de robe courte<sup>4</sup>, et celle du prévôt de l'île<sup>5</sup>, se trouvèrent dans les rues Dauphine et de Vaugirard. Arrivés à l'hôtel des ambassadeurs extraordinaires, rue Tournon, ils mirent pied à terre dans la cour. Le maréchal accompagna l'ambassadeur jusque dans sa chambre, qui aussitôt après, lui donnant la main, le conduisit à son carrosse, et le vit sortir de sa cour. Tous les chevaux que montèrent l'ambassadeur et sa suite étaient des écuries du roi, et les chevaux de main de l'ambassadeur aussi, menés par des Turcs à cheval.

Le vendredi 21 du même mois, le prince de Lambesc et Rémond, introducteur des ambassadeurs, allèrent dans le carrosse du roi prendre l'ambassadeur à l'hôtel des ambassadeurs extraordinaires, où il fut toujours logé et défrayé avec toute sa nombreuse suite, tant qu'il fut à Paris, et aussitôt ils se mirent en marche pour aller à l'audience du roi la compagnie de la police avec ses timbales et ses trompettes à cheval, le carrosse de l'introducteur, celui du prince de Lambesc, entourés de leur livrée, précédés de six chevaux de main, et de huit gentilshommes à cheval, trois escadrons d'Orléans, douze chevaux de main, menés par des palefreniers du roi à cheval, trente-quatre Turcs à cheval, deux à deux, sans armes, puis Merlin, aide introducteur, et huit des principaux Turcs à cheval, le fils de l'ambassadeur à cheval, seul, portant sur ses mains la lettre du Grand Seigneur dans une étoffe de soie, six chevaux de main, harnachés à la turque, menés par six Turcs à cheval, quatre trompettes du roi à cheval ; l'ambassadeur entre le prince de Lambesc et l'introducteur, tous trois de front à cheval, environnés de valets de pied turcs et de leurs livrées, côtoyés de vingt maîtres du régiment Colonel-général ; ce même régiment, précédé des grenadiers à cheval, suivait ; puis le carrosse du roi et la connétable. Les mêmes escouades et compagnies ci-devant nommées à l'entrée se trouvèrent postées dans les rues du passage, dans la rue Dauphine, sur le pont Neuf, dans les rues de la Monnaie et Saint-Honoré, à la place de Vendôme, devant le Palais-Royal, à la porte Saint-Honoré, avec leurs trompettes et timbales ; depuis cette porte en dehors jusqu'à l'esplanade, le régiment d'infanterie du roi en haie des deux côtés, et dans l'esplanade les détachements des gardes du corps, des gens d'armes, des cheveu-légers, et les deux compagnies entières des mousquetaires. Arrivés en cet endroit, les troupes de la marche et les carrosses allèrent se ranger sur le quai, sous la

<sup>4</sup>Lieutenant du prévôt de Paris qui poursuivait les vagabonds et meurtriers. Il commandait une compagnie d'archers. On l'appelait lieutenant de robe courte pour le distinguer des lieutenants de robe longue, dont la fonction se bornait à juger les procès.

<sup>5</sup>Prévôt des maréchaux chargé de maintenir l'ordre dans toute l'étendue de l'Île-de-France.

terrasse des Tuileries : l'ambassadeur, avec tout ce qui l'accompagnait et toute sa suite à cheval, entra par le pont tournant dans le jardin des Tuileries, depuis lequel jusqu'au palais des Tuileries, les régiments des gardes françaises et suisses étaient en haie des deux côtés, les tambours rappelant et les drapeaux déployés. L'ambassadeur et tout ce qui l'accompagnait passa ainsi à cheval le long de la grande allée, entre ces deux haies, jusqu'au pied de la terrasse, où il mit pied à terre, et fut conduit dans un appartement en bas, préparé pour l'y faire reposer en attendant l'heure de l'audience.

À midi, l'ambassadeur, accompagné du prince de Lambesc et de l'introduiteur, sortit de cet appartement avec tout son cortège, précédé de son fils, qui portait la lettre du Grand Seigneur sur ses mains élevées, et suivait l'aide introduiteur. Il trouva, comme les autres ambassadeurs extraordinaires, le grand maître et le maître des cérémonies au bas de l'escalier, bordé jusqu'au haut par les Cent-Suisses ; il en trouva d'autres en haie dans leur salle, leur drapeau déployé, et Courtenvaux à l'entrée pour le recevoir, qui faisait la charge de leur capitaine pour son neveu enfant. Le duc de Noailles, capitaine des gardes en quartier, le reçut à l'entrée de la salle des gardes, en haie et sous les armes. Il traversa le grand appartement jusqu'à la galerie. Elle était tendue des plus belles tapisseries de la couronne ; les dames fort parées remplissaient les gradins magnifiquement ornés, et la galerie, couverte de beaux tapis de pied, était fort remplie d'hommes. Au fond, elle était traversée de trois marches, et au bout de quelque espace, de deux autres sur lesquelles était le trône du roi ; à ses côtés étaient, à droite et à gauche, M. le duc d'Orléans et les princes du sang, debout et toujours découverts. Le grand chambellan, le premier gentilhomme de la chambre, le grand maître de la garde-robe et le maréchal de Villeroy, étaient tous quatre derrière le roi ; l'archevêque de Cambrai au bas des deux premières marches ; à droite et plus reculés, les trois autres secrétaires d'État sur le même plain-pied.

Dès que l'ambassadeur put être aperçu du roi, il s'inclina très profondément à l'orientale, sa main droite sur sa poitrine. Alors le roi se leva sans se découvrir, et l'ambassadeur s'avança au pied des trois premières marches, où il fit sa seconde révérence. Il monta ensuite ces trois degrés, ayant à sa droite le prince de Lambesc et le duc de Noailles ensemble de front, à gauche l'introduiteur et l'interprète, derrière lui son fils, portant la lettre du Grand Seigneur en la manière qu'on a dit ; l'ambassadeur fit là sa troisième révérence, prit des mains de son fils la lettre du Grand Seigneur, qu'il éleva sur sa tête, puis la remit à l'archevêque de Cambrai, comme

secrétaire d'État des affaires étrangères, lequel la posa sur une table près et à la droite du trône, couverte de brocard d'or. L'ambassadeur fit au roi son compliment de très bonne grâce, d'un air fort respectueux, mais point timide ni embarrassé. L'interprète l'expliqua. Le roi ne parla point ni M. le duc d'Orléans ; le maréchal de Villeroy fit une courte réponse que l'interprète rendit à l'ambassadeur. Alors il fit sa révérence et se retira à reculons, sans tourner le dos tant qu'il put être vu du roi, fit ses deux autres révérences où il les avait faites en venant, puis s'en alla lentement, regardant fort et d'un air très assuré tout ce qui s'offrait à sa vue. Le prince de Lambesc le conduisit à l'appartement où il était entré d'abord et y prit congé de lui. L'ambassadeur s'y reposa un peu ; puis l'introducteur à côté de lui, à sa gauche, il traversa la terrasse du palais des Tuileries, monta à cheval avec tout ce qui l'accompagnait, trouva dans la grande allée, au pont tournant, à l'esplanade, les mêmes troupes dans les mêmes postes et les mêmes honneurs qu'en venant, le régiment du roi d'infanterie en haie jusqu'à la porte de la Conférence, les troupes qui l'avaient accompagné rangées sur le quai des Tuileries, et les carrosses, qui se remirent en marche dans le même ordre qu'en venant. Il passa sur le pont Royal, le quai des Théatins, devant le collège Mazarin, la rue Dauphine, et trouva partout, jusqu'à la porte de l'hôtel des ambassadeurs extraordinaires, les mêmes troupes et détachements, instruments de guerre qu'il avait trouvés allant à l'audience, pendant laquelle elles s'étaient postées sur les lieux de son retour. La singularité de la cérémonie m'a engagé à l'insérer ici, quoiqu'elle se trouve dans les gazettes.

On approuva fort le chemin qu'on fit prendre à cet ambassadeur, surtout celui du jardin des Tuileries, avec tout cet air si martial de ce grand nombre des plus belles troupes, et de l'avoir fait retourner par le quai des Tuileries et par celui des Théatins, qui sont les endroits où Paris paraît le mieux. Que serait-ce si on dépouillait le pont Neuf de ces misérables échoppes, et tous les autres ponts de maisons et les quais de celles qui sont du côté de la rivière ? Peu de jours après l'ambassadeur turc fut au Palais-Royal, à l'audience de M. le duc d'Orléans, mais tout simplement, et reçu comme les ambassadeurs extraordinaires, conduit sans troupes et avec peu de cortège par l'introducteur de M. le duc d'Orléans.

L'empereur obtint enfin l'érection de l'évêché de Vienne en archevêché, avec un petit démembrement des diocèses de Passau et de Salzbourg. Ces deux prélats et leurs chapitres s'y étaient longuement opposés à Vienne et à Rome.

La reine de Danemark mourut à Copenhague d'une longue maladie, à cinquante-

quatre ans. Elle était fille de Gustave-Adolphe de Mecklembourg-Gustrow et d'une Holstein-Gottorp. Elle avait épousé, en décembre 1695, Frédéric IV, roi de Danemark, le même qui voyagea et vint en France étant prince royal. Elle mourut le 15 mars de cette année 1721. Elle ne laissa que le feu roi de Danemark, Christian-Frédéric, mort en 1746, père du régnant, gendre du roi d'Angleterre, et Charlotte-Amélie, encore vivante sans alliance. Frédéric, amoureux depuis longtemps de la fille du comte de Rewenclaw, chancelier de Danemark, dont il avait eu une bâtarde en 1709, donna en 1712 le titre de duchesse de Sleswig à cette maîtresse, et n'eut pas honte de déclarer son mariage avec elle le 4 avril, c'est-à-dire dix-huit jours après la mort de la reine sa femme, et l'épousa en effet publiquement à Copenhague le même jour. Le 7 du même mois, c'est-à-dire trois jours après, le prince et la princesse ses enfants se retirèrent à Jarespries en Jutland. Tels sont les funestes effets des amours des rois ; plutôt à Dieu que ceux-ci fussent les plus grands !

Il y avait déjà quelque temps que l'abbé Dubois avait persuadé au cardinal de Rohan qu'il le ferait premier ministre, s'il voulait aller à Rome presser son chapeau, et Rohan se préparait au départ avec de grandes sommes que Dubois lui faisait donner par M. le duc d'Orléans, pour le défray de son voyage, lorsqu'on apprit par un courrier du jésuite Lafitau, évêque de Sisteron, que Dubois tenait à Rome avec d'autres agents encore, la mort du pape Clément XI, le 19 mars, n'ayant guère été que vingt-quatre heures malade, à soixante et onze ans, près d'onze ans de cardinalat et un peu plus de vingt ans de pontificat. Il était de Pezaro, où les Albani étaient peu de chose. La manière dont il a gouverné se voit si bien dans ce qui a été rapporté ici des affaires étrangères par Torcy, qu'il serait superflu de s'étendre sur son caractère. Nos cardinaux se pressèrent d'arriver à Rome, où Rohan trouva le pape fait <sup>6</sup>. Tencin et Lafitau avaient fait leur cabale et tiré un billet de la main du cardinal Conti, par lequel il promettait, s'il était élu pape, de faire incontinent après Dubois cardinal ; ce billet fut donné assez longtemps avant la maladie du pape pour avoir le loisir de former la cabale.

Clément XI, qui avait plusieurs descentes, menaçait d'une fin prochaine et prompte. Il était fort gros, rompu aussi au nombril, relié de partout et soutenu par une espèce de ventre d'argent, en sorte que l'accident le plus léger et le plus imprévu

---

<sup>6</sup> Michel-Ange Conti, né le 15 mai 1655, fut élu pape le 8 mai 1721. Il prit le nom d'Innocent XIII et mourut le 7 mars 1724.

suffisait pour l'emporter brusquement, comme il arriva en effet. Dubois, informé du billet et du succès de la cabale, fut si transporté de joie de la mort du pape, qu'il ne la put contenir ni l'imprudence de dire qu'il ne fallait point d'autre pape que Conti. M. le duc d'Orléans m'en parla aussi comme d'un sujet qu'il désirait passionnément, sur lequel il pouvait compter, et qui, selon toutes les mesures et les apparences, serait élu, mais sans me rien dire de la convention du cardinalat. Conti fut élu en effet le 8 mai au matin, le trente-huitième jour du conclave. La joie de M. le duc d'Orléans parut grande à cette nouvelle ; Dubois ne se possédait pas, et ne fut pas trois mois sans recevoir cette calotte si ardemment désirée et si monstrueusement procurée.

La mort de Clément XI termina les affaires d'Albéroni à Rome, où on travaillait à le priver juridiquement du chapeau. Il fut mandé au conclave errant encore et caché en Italie. La voix au conclave, qui fait la base de la grandeur et de l'importance des cardinaux, leur est trop chère pour souffrir qu'aucun en soit privé pour quelque cause que ce puisse être. Albéroni était l'opprobre du sacré collège qui le sentait vivement ; il était actuellement in reatu<sup>7</sup>, puisqu'à Rome son procès s'instruisait juridiquement pour le dépouiller de la pourpre. Le roi et la reine d'Espagne poursuivaient publiquement et ardemment cette affaire. Le pape, indignement outragé par Albéroni dès qu'il eut son chapeau, et qu'il n'eût plus besoin de lui, le poussait sous main de toutes ses forces ; il n'était protégé d'aucune couronne ni d'aucune puissance, qu'il avait toutes insultées ; mais il avait le chapeau, et ses collègues, devant qui son procès s'instruisait, quelque indignés qu'ils fussent de sa promotion contre laquelle devant et depuis ils avaient tous si fortement et si unanimement crié, excepté les Espagnols et les Français par la crainte de leurs maîtres, mais qui sous main l'avaient éloignée tant qu'ils avaient pu, ne s'accommodaient point du dépouillement d'un cardinal de la pourpre. Ils en regardaient l'exemple comme très funeste qui les rendait trop dépendants de leurs rois et des papes.

L'indépendance est leur point capital ; ils y étaient peu à peu parvenus ; ils n'avaient garde de contribuer à en déchoir pour quelque considération que ce pût être. Qu'un cardinal prince ou fort grand seigneur remette le chapeau pour se marier quand l'état de sa maison l'exige, à la bonne heure ; mais de voir un cardinal se priver du chapeau par pénitence et comme mal acquis (comme le voulut faire le cardinal de Retz, quand Dieu l'eût touché, et qu'il se retira), c'est ce que les cardinaux ne veulent pas souffrir.

---

<sup>7</sup>En accusation.

frir (comme il arriva au même cardinal de Retz, dont la demande fut rejetée, et qui demeura cardinal, malgré lui), beaucoup moins par privation du chapeau. C'est ce qui fit marcher si lentement la congrégation établie pour le jugement d'Albéroni qui, malgré tous les efforts de l'Espagne, secondés de toute la volonté et de tout ce que le pape put faire, prolongea ce procès dans l'espérance des futurs contingents, de la mort du pape surtout, comme il arriva. Question se mut alors si Albéroni fugitif, caché, actuellement, bien qu'absent, sur la sellette devant cette congrégation établie pour le juger, le procès fort avancé, il pouvait être admis ou exclu du conclave. Ce même intérêt des cardinaux les engagea tout aussitôt à déclarer que la situation en laquelle il se trouvait ne pouvait l'exclure du conclave ; que, s'il en était déclaré exclu, il serait en droit d'en appeler, et cependant de protester contre toute élection de pape, faite sans lui ; que cet acte rendrait l'élection irrégulière et douteuse, et pouvait conduire à un schisme, tellement qu'il fut invité à deux reprises de venir au conclave, et d'y donner sa voix. Il différa pour éviter l'air d'empressement, et montrer la prétendue justice de sa cause, en ne venant au conclave qu'après une invitation réitérée de ceux-là même qui étaient naguère ses juges en privation du chapeau. Il arriva donc à Rome, mais sans entrée, dans son propre carrosse, et fut reçu dans le conclave avec les mêmes honneurs que tous les autres cardinaux où il fit toutes les fonctions de sa dignité.

Peu de jours après l'élection, il s'absenta de Rome comme pourvoir s'il serait encore question de son affaire, mais elle tomba d'elle-même. Le nouveau pape n'y avait nul intérêt. Celui des cardinaux était tout entier qu'il ne s'en parlât plus. L'Espagne comprit enfin l'inutilité désormais de ses cris. Dubois sentait qu'il n'allait pas moins déshonorer le sacré collège et le pape qui l'y allait mettre, qu'avait fait Albéroni ; avait intérêt que le rideau fût tiré sur ce confrère, tellement qu'après une courte absence, Albéroni loua dans Rome un magnifique palais, et y revint pour toujours avec une suite, une dépense et une hauteur que lui fournissaient les dépouilles de l'Espagne. Il s'y trouva donc vis-à-vis du cardinal del Giudice et tous deux vis-à-vis de la princesse des Ursins, triangle rare qui fit souvent à Rome un spectacle singulier. Dans les suites Albéroni qui les vit mourir tous deux parvint à être légat de Ferrare, et s'y faire continuer longtemps, toutefois peu compté et peu considéré à Rome, où il est encore vivant et sain de tête et de corps à quatre-vingt-six ans<sup>8</sup>.

<sup>8</sup> Albéroni est mort en 1752 à quatre-vingt-sept ans. Saint-Simon dit que ce cardinal avait quatre-vingt-six ans, au moment où il écrit ; c'est donc en 1751 qu'il a composé cette partie de ses mémoires.

Quant au nouveau pape, il avait soixante-six ans et quatorze de cardinalat, avait été nonce en Suisse, puis en Portugal, pour lequel il avait conservé un grand attachement. Il était d'une des quatre premières maisons romaines, allant de pair sans difficulté avec les Ursins, les Colonne et les Savelli ; ces derniers sont éteints et ayant donné beaucoup de papes et de cardinaux. Sa naissance avait un peu suppléé à ses talents. C'était un homme doux, bon, timide, qui aimait fort sa maison, et qui parut peu sur le siège apostolique. Tencin dès lors pensait au cardinalat. Trop petit compagnon pour oser montrer y prétendre, il se renferma dans les basses ruses qui l'avaient porté jusqu'où il se trouvait. Il agit donc sous terre ; il fut amusé ; il s'en aperçut enfin et menaça le pape, s'il ne le contentait, de rendre public l'écrit qu'il avait de sa main, qui l'avait fait pape, par lequel il s'engageait, s'il le devenait, de faire incontinent après Dubois cardinal. Le pape se trouva donc dans de doubles horreurs, ou de faire Tencin cardinal motu proprio sans qu'aucune puissance s'y intéressât, sur l'autorité de laquelle il pût excuser une promotion de tous points si indigne, ou de se voir déshonoré en plein par la publicité de ce billet de sa main. L'embarras, le dépit, la douleur de se voir réduit en de si cruelles extrémités, altérèrent tellement sa santé qu'il en mourut, et finit ainsi sa vie sans être tombé dans aucune des deux infamies, dont la juste frayeur et horreur le précipita dans le tombeau un peu plus de deux ans après qu'il fut monté sur la chaire de saint Pierre.

Ce fut vers ce temps-ci que Robert Walpole fut fait premier commissaire de la trésorerie d'Angleterre et chancelier de l'Échiquier ; c'est-à-dire, grand trésorier sans en avoir le titre, et n'y en ayant point. Ce ministre l'a été si longtemps<sup>9</sup>, et a fait tant de bruit dans le monde par sa capacité, que j'ai cru devoir marquer cette époque.

Le maréchal de Villeroy fit en ce temps-ci un tour de courtisan supérieur à lui. Je ne sais qui lui en donna le conseil trop fort pour que je l'aie cru pris de lui-même. Dans la situation où il se voyait avec M. le duc d'Orléans et dans le mépris qu'il faisait de la timidité et de la faiblesse de ce prince, qui, en même temps qu'il mourait d'envie et d'impatience de le chasser, ne savait lui refuser aucune chose et le recevait avec ouverture et respect, il l'entraîna dans la plus grande faute qu'il pût faire, pour du même coup lui persuader son attachement et le rendre odieux au roi et suspect à toute la France. Il proposa à M. le duc d'Orléans de ressusciter le puissant office de la couronne de colonel général de l'infanterie, en faveur de M. le duc de Chartres,

---

<sup>9</sup>Robert Walpole devint ministre pour la seconde fois en 1721 et le resta vingt et un ans jusqu'en 1742.

et l'assomma de tant d'autorité et d'exclamations qu'il en vint à bout sur-le-champ, et dans le plus grand secret pour éviter que quelqu'un n'ouvrît les yeux au régent, si, avant que cette affaire fût faite, il venait à en parler à qui que ce fût. Parler au roi et l'obtenir ne fut comme on peut le croire, que l'affaire d'un instant. Le Blanc eut ordre d'en dresser l'édit et les patentes dans le même secret et avec la même diligence. Personne ne le sut donc que par le remerciement que M. le duc de Chartres en fit publiquement au roi, mené par M. le duc d'Orléans en même temps que le parlement l'enregistrait.

Cette compagnie, conduite par le premier président, à qui sans doute le maréchal de Villeroy avait parlé à l'oreille, n'eut garde de faire la moindre difficulté et de ne pas faire sa cour au régent, d'une chose qui pouvait si aisément servir dans la suite de matière à l'étrangler. En effet on a vu quelle importante figure a su faire le fameux duc d'Épernon, par cette charge qui dispose de tous les emplois de l'infanterie, et des états-majors des places et des régiments d'infanterie, seule alternativement avec le roi, même de celui des gardes, qui décide souverainement de tous les détails des corps et des garnisons et avec qui il faut que la cour compte sur tout ce qui regarde l'infanterie. On laisse à penser ce qu'une telle charge pouvait devenir entre les mains d'un premier prince du sang, fils unique du régent, et à l'âge de l'un et de l'autre, avec le gouvernement du Dauphiné et la parenté si proche de Savoie. Il est vrai que le régiment des gardes et celui du roi furent soustraits à cet office par sa rérection. Mais cela marquait plus la faiblesse du régent que la diminution d'un pouvoir énorme sans cela, et que M. de Chartres serait toujours en état de reprendre dans la suite sur ces deux corps exceptés sans droit de leur part. La surprise générale fut grande, et les réflexions peu avantageuses qui ne furent ni tuées ni épargnées. Le maréchal de Villeroy n'avait pas l'esprit d'en cacher sa maligne joie, et M. le duc d'Orléans fut longtemps à s'apercevoir du tort extrême qu'il s'était fait. Il ne me parla point de l'affaire avant qu'elle fût faite, parce qu'elle fut dans un tourne-main. Peut-être attendit-il après que je lui en fisse mon compliment, comme tout le monde : s'il l'attendit, il se trompa ; je ne lui en dis jamais une parole, et je n'allai point chez M. son fils. On a pu voir ici en plusieurs endroits que j'avais pour maxime de ne lui parler jamais des choses qu'il avait mal faites, quand il ne m'en parlait pas le premier. Je me contentai donc sur celle-ci de lui montrer par mon silence combien je la désapprouvais. Ainsi nous ne nous en sommes jamais parlé l'un à l'autre.

Ce prince donna en même temps à Beringhen la survivance de sa charge de pre-

mier écuyer et de son gouvernement des forts et citadelle de Marseille, pour son fils. D'Antin obtint en même temps pour le sien sa survivance des bâtiments.

L'autorité de Dubois devenait tous les jours plus extrême. C'était un premier ministre en plein, qui gardait même peu de bienséance pour son maître. Tout le monde en souffrait et en gémissait ; ceux qui voyaient les choses de plus près, ceux qui aimaient l'État, ceux qui étaient vraiment attachés à M. le duc d'Orléans, plus que les autres. Ce trait de malice du maréchal de Villeroy, et d'autorité sur M. le duc d'Orléans, frappa Torcy. Peu de jours après sortant du conseil de récence, il me demanda une conversation particulière et prompte. J'allai chez lui le lendemain, pour être moins interrompu que chez moi, ou [de crainte] que fermant ma porte, ce tête-à-tête pût faire bruit. Torcy me parla sur l'excès de l'abandon de M. le duc d'Orléans à Dubois, avec cette sagesse, cette lumière, cette précision qui lui étaient si naturelles, et m'en exposa tous les dangers pour les dehors et pour les dedans. Je ne m'arrêterai point à ce qu'il m'en dit : cent endroits de ces Mémoires marquent assez ce qu'il m'en put dire ; nous ne nous apprenions rien l'un à l'autre là-dessus, et nos avis étaient très uniformes ; mais la question fut du remède ; nous nous contâmes réciproquement ce qui nous était arrivé avec M. le duc d'Orléans, à l'égard de Dubois, et nous conclûmes aisément qu'il n'y avait que quelque chose de fort qui frappât M. le duc d'Orléans, non quant aux choses, après toutes celles que je lui avais dites, mais quant au poids des personnes réunies à lui en parler. Torcy s'étendit sur la faiblesse du régent pour le maréchal de Villeroy, dont les preuves se voyaient sans cesse et nouvellement par cette charge de l'infanterie, dont la plus légère réflexion lui aurait fait sentir le piège, et sur la crainte qu'il prenait si aisément de M. le Duc, témoin nouvellement l'étrange scène qui se passa entre eux à ce conseil de régence, que j'ai rapportée ci-dessus. M. de Torcy me proposa donc de nous concerter avec M. le Duc, et avec le maréchal de Villeroy, pour parler tous quatre ensemble à M. le duc d'Orléans sur l'abbé Dubois, pour essayer en dernier remède l'impression que ce groupe ainsi réuni pourrait faire. Lui et moi étions lors à portée de tout avec M. le Duc, lui anciennement par les liaisons intimes, et de tout temps de M<sup>me</sup> de Bouzols, sa sueur, avec M<sup>me</sup> la Duchesse mère, et avec les Lassai, moi par les raisons qu'on a vues.

M. le Duc ne pouvait souffrir le grand vol que prenait Dubois, et d'être obligé lui-même de compter sur toutes choses avec lui ; et le maréchal de Villeroy le haïssait à mort, et ne s'en cachait à personne. On a vu que de tout temps j'étais peu à portée de lui, et nouvellement moins que jamais, par le travers que son orgueil lui

avait fait prendre, au lieu de me savoir gré de n'avoir jamais voulu le déplacer ni être gouverneur du roi. Je le dis alors à Torcy, pour éviter de fausses mesures. Cela ne l'arrêta point, il trouvait le maréchal si frivole qu'il était persuadé que cette aventure de gouverneur du roi ne ferait aucun obstacle quand il s'agirait de servir sa haine contre Dubois, étayé du poids de M. le Duc sur M. le duc d'Orléans, de ma privance avec ce prince et de la confiance qu'il avait en moi, et de lui, Torcy, fondé sur les lettres étrangères. Je ne pouvais me rendre à cette pensée ; je lui représentai fortement que je gênerais tout, et que le récent dépit de cette place de gouverneur, qu'il rageait de devoir à mes refus, l'emporterait chez lui sur toute autre considération. Je voulais donc qu'ils parlassent tous trois, et n'en être pas avec eux ; mais Torcy s'opiniâtra à contester que tout échouerait sans moi, parce que M. le duc d'Orléans regarderait cet effort comme venant de mains ennemies, et Torcy entraîné par elles, bien de tout temps avec M. le Duc et avec le maréchal de Villeroy, ce qui n'arriverait pas s'il me voyait avec eux, parce qu'il ne présumerait jamais que j'eusse agi de concert avec eux à mauvaise intention ni par entraînement, et qu'il ne pourrait méconnaître ce que je lui avais dit souvent tête à tête, et récemment cette dernière fois si forte que j'ai rapportée ; qu'il ne pourrait dire méconnaître ces mêmes choses dans ce que nous lui dirions ensemble, et qu'il verrait, au contraire, l'homme du monde en moi, duquel il se pouvait le moins méfier, s'unir à eux pour lui tenir le même langage, qui appuierait si fortement ce que le secret de la poste avait fourni, à lui Torcy, de raisons qui lui seraient alors étalées avec plus de force et moins de ménagement que Torcy n'avait osé employer avec lui tête à tête.

Après un long débat, je me rendis, malgré moi, à l'autorité de Torcy, l'homme du monde le plus sage, le plus prudent, le plus modéré, le plus éloigné des partis forts tant qu'il en pouvait prendre d'autres, et par lui-même naturellement fort retenu et timide ; bref, je ne me rendis point, mais je cédai. Il voulut commencer par le maréchal de Villeroy pour entraîner plus facilement M. le Duc, dont la férocité n'empêchait pas toujours la timidité, surtout dans un intérêt d'État général et non un intérêt particulier fort grand. Nous convînmes donc que nous irions, Torcy et moi, parler au maréchal de Villeroy au sortir du premier conseil de régence, parce qu'il logeait aux Tuileries, et que cette visite ensemble serait moins remarquée en y allant ainsi de plain-pied, et nous trouvant tous deux naturellement ensemble. Nous nous amusâmes donc tous deux exprès après le conseil de régence pour laisser écouler le monde, et donner le temps au maréchal de rentrer dans son appartement, avec convention que Torcy porterait la parole.

Le hasard fit que nous trouvâmes le maréchal de Villeroy seul dans sa chambre. Dès qu'il nous vit il se douta de quelque chose d'extraordinaire, et nous demanda ce qui nous amenait ainsi tous deux. Nous avançons cependant vers lui ; il répéta sa demande ; le valet de chambre qui nous avait ouvert la porte sortit, et avant de nous asseoir, Torcy, comme pour lui répondre commença à lui faire entendre le sujet de notre visite. Au premier mot que le maréchal en sentit : « Messieurs, dit-il, je suis votre serviteur, mais point de cabale, vous ferez sans moi tout ce que bon vous semblera. Mais d'aller ainsi en cohorte, c'est ce que vous ne me persuaderez point, et je ne sais d'où cette idée vous est entrée dans la tête. Je vois sur l'abbé Dubois tout ce qu'il y a à voir, j'en parle peut-être autant, et plus fortement que vous au régent, mais tête à tête, car autrement ce sont cabales que je n'entends point, et où vous ne me ferez jamais entrer. » Delà, il se met en colère, balbutie, interrompt, ne veut rien écouter, et nous éconduit avec hauteur. Hors de sa chambre, nous nous regardâmes Torcy et moi, confondus de la sottise et de l'impertinence de l'homme, et Torcy découragé ne jugea pas à propos de voir M. le Duc, ni d'aller plus loin ; il convint que j'avais mieux jugé du maréchal que lui. « Mais après tout, me dit-il, il n'y a rien de gâté, c'est un coup d'épée dans l'eau. » Pour moi, je n'avais été qu'acolyte sans qu'il me fût sorti un seul mot de la bouche.

Trois jours après, allant travailler avec M. le duc d'Orléans, je le trouvai d'abordée, instruit par le maréchal de Villeroy qui, en vil courtisan qu'il était, avec toute son arrogance et sa morgue, était allé se faire un mérite de son refus et sacrifier son ancien ami Torcy, qui toutefois le connaissait bien, et ne l'estimait guère, pour me nuire, et me perdre s'il avait pu. Quelque surpris que je fusse d'une si basse et si noire trahison, je dis à M. le duc d'Orléans qu'après tout ce que je lui avais si souvent fait toucher au doigt de l'abbé Dubois sans aucun fruit qu'une conviction inutile, et pénétré du tort extrême que cet homme faisait à Son Altesse Royale et aux affaires pour son unique intérêt, il était vrai que je m'en étais ouvert à Torcy, qui, par ce qu'il voyait du secret de la poste, en était encore plus touché et plus convaincu que moi ; que la raison d'État si manifeste, et notre attachement particulier pour sa personne nous avait fait chercher quelque moyen de lui faire enfin une impression utile dont il nous devait savoir gré, et sentir la différence de gens qui comme Torcy et moi lui disions ce que nous voyions sur l'abbé Dubois, sans jamais crier contre l'autorité dont il abusait, et qui uniquement, poussés par l'intérêt pressant de l'État et le sien, voulions lui faire une impression plus

forte, d'avec un chien enragé comme le maréchal de Villeroi, qui criait à tout le monde contre le maître et le valet, ravi du mécontentement public qu'il ne cherchait qu'à augmenter, et qui, au lieu de chercher comme nous à y apporter un remède respectueux, secret, utile, venait à lui faire le bon valet, et un infâme et misérable rapport pour l'éloigner de ses vrais serviteurs, et en profiter s'il pouvait à sa ruine.

Cette réponse ferme et sans balancer fit une si grande impression sur M. le duc d'Orléans qu'il se rasséra tout d'un coup, et me parla du maréchal de Villeroi avec le dernier mépris, qui fut tout ce qu'il remporta d'une délation si misérable. M. le duc d'Orléans n'en conserva aucune mauvaise impression contre moi ni contre Torcy, à qui il parla la première fois qu'il le vit en mêmes termes du maréchal de Villeroi. Je ne fis jamais depuis aucun semblant au maréchal de sa perfidie ni Torcy non plus, et il ne nous a jamais aussi reparlé de notre proposition. Au sortir d'avec le régent, j'allai trouver Torcy, je lui rendis ce qui se venait de passer entre ce prince et moi, et quoi que je lui pusse dire pour le rassurer, il en demeura fort en peine, et s'exclama fort, tout sage et tout mesuré qu'il fût, sur la trahison du maréchal de Villeroi. À son tour, dès qu'il eût vu M. le duc d'Orléans, il me vint dire combien cela s'était passé à souhait, et à cette fois, il demeura parfaitement rassuré. Il faut convenir que voilà une étrange et bien vilaine aventure, et qui ne se pouvait pas imaginer ; mais ce qu'elle eut de triste, c'est que Dubois contre qui elle devait porter en plein, même manquée comme elle le fut, n'en diminua pas d'une ligne, et fut sans doute instruit du fait par le régent qui lui disait tout aussi verrons-nous bientôt qu'il la garda bonne à Torcy, que jusque-là il avait fait profession d'estimer et de considérer, apparemment pour se faire honneur à lui-même : quant à moi, on a pu voir que j'étais avec lui de manière que cette façon de plus n'y pouvait guère ajouter.

## CHAPITRE VIII.

1721

LE DUC DE SULLY DÉCLARE SON MARIAGE SECRET AVEC M<sup>ME</sup> DE VAUX. - LEUR CARACTÈRE. - MORT DE CHAMILLART; RACCOURCI DE SA FORTUNE ET DE SON CARACTÈRE. - MORT DE DESMARETS; ABRÉGÉ DE SON CARACTÈRE. - MORT D'ARGENSON; ABRÉGÉ DE SON CARACTÈRE. - MORT DE MAUPERTUIS; ABRÉGÉ DE SON CARACTÈRE. - MORT DE MÉZIÈRES; SON CARACTÈRE. - MORT DE SERIGNAN; DE L'ABBÉ DE MORNAY; SON CARACTÈRE ET SA FORTUNE. - MORT DE L'ABBÉ DE LYONNE; DE BULLION. - LE GRAND ÉCUYER SE SÉPARE POUR TOUJOURS DE SA FEMME, QU'IL RENVOIE AU DUC DE NOAILLES, SON PÈRE. - BRETEUIL, MAÎTRE DES REQUÊTES, PRÉVÔT ET MAÎTRE DES CÉRÉMONIES DE L'ORDRE. - LA HOUSSAYE, CONTRÔLEUR GÉNÉRAL, EN A LE RÂPÉ. - BRETEUIL, FRÈRE DU PRÉCÉDENT, TUÉ EN DUEL PAR GRAVELLE. - TRAITÉ D'ANGLETERRE, À SON MOT, AVEC L'ESPAGNE. - M. LE DUC D'ORLÉANS ME CONFIE LE TRAITÉ FAIT DU MARIAGE DU ROI AVEC L'INFANTE D'ESPAGNE, ET DE SA FILLE AVEC LE PRINCE DES ASTURIES. - CONVERSATION CURIEUSE ENTRE LUI ET MOI LÀ-DESSUS. - J'OBTIENS L'AMBASSADE D'ESPAGNE POUR FAIRE MON SECOND FILS GRAND D'ESPAGNE. - J'OBTIENS POUR MA DERNIÈRE BELLE-SOEUR L'ABBAYE DE SAINT-AMANT DE ROUEN. - AUDIENCE DE CONGÉ, CARACTÈRE ET TRAITEMENT DE L'AMBASSADEUR TURC. - PRINCE DE LIXIN FAIT GRAND MAÎTRE DE LORRAINE EN ÉPOUSANT UNE FILLE DE M. ET DE M<sup>ME</sup> DE CRAON. - SON CARACTÈRE

ET SA FIN. - MARIAGE DU MARQUIS DE VILLARS AVEC UNE FILLE DU DUC DE NOAILLES. - CARACTÈRE DE CETTE DAME. - MARIAGE DU DUC DE BOUFLERS AVEC UNE FILLE DU DUC DE VILLEROY.

Le chevalier de Sully, devenu duc et pair par la mort, sans enfants, de son frère aîné, dont la veuve venait de mourir, était depuis bien des années amoureux de la fille de la fameuse Guyon, dont il a été parlé ici en son temps, qu'elle avait mariée à de Vaux, fils aîné de l'infortuné surintendant Fouquet, dont elle était veuve sans enfants depuis plusieurs années. Il y avait longtemps que la duchesse du Lude, veuve, riche, sans enfants, qui avait été dame d'honneur de M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne pressait et faisait presser le duc de Sully, fils de son frère, de se marier. Son attachement pour M<sup>me</sup> de Vaux la désolait, elle en craignait la vile alliance qui par l'âge, plus encore par l'excessif embonpoint, ne promettait pas d'enfants, qu'elle souhaitait passionnément de voir à son neveu. Elle lui promettait de lui donner tout son bien par un mariage sortable, et le menaçait de l'en priver, s'il poussait à bout un attachement si disproportionné et apparemment stérile ; mais l'affaire en était faite dans le plus grand secret, pour ne pas révolter la duchesse du Lude, et couler ainsi le temps en écartant tous les mariages jusqu'à sa mort, que l'âge et une goutte continueuse laissaient voir peu éloignée. Ce manège dura si longtemps, qu'il les ennuya tous trois. Sully, plus attaché que jamais à celle qu'il avait épousée, ne pouvait plus user sa vie dans la contrainte de ce secret. L'épouse aimée l'y poussait dans l'extrême désir du rang et de l'état qui serait la suite nécessaire et immédiate de la déclaration du mariage. Enfin la duchesse du Lude, excédée de la fermeté de son neveu, à esquiver et à rejeter tous les mariages, aimait mieux savoir enfin où elle en était là-dessus. Il fallut employer bien des amis, des préparations, des motifs de conscience pour disposer la duchesse du Lude à souffrir un aveu si amer. Toutefois on y parvint, elle prit la chose en pénitence, reçut froidement son neveu, lui permit de déclarer son mariage et ne lui fit point de mal.

On eut plus de peine à la résoudre de voir la nouvelle duchesse de Sully, qui se hâta de prendre son tabouret, et qui prit sans peine tout le maintien d'une grande dame avec assez d'esprit pour ne blesser personne par un si grand changement. Elle en avait en effet beaucoup, beaucoup de monde, de la lecture et de l'ornement, une beauté romaine, de beaux traits, un beau teint, et la conversation très aimable, avec beaucoup d'amis de tous les genres, et assez choisis en hommes et en femmes. Sa réputation fut toujours sans reproche ; elle n'eut jamais d'autre attachement que celui qui fut

couronné par la persévérance, et depuis même que le mariage secret leur avait tout permis, les bienséances et les dehors furent si exactement observés qu'il ne se put rien apercevoir entre eux. Le commerce de l'un et de l'autre avec leurs amis était honnête, et sûr ; le duc de Sully en avait beaucoup et avait toujours été fort au goût du monde, mais jamais de celui du roi. Quoique gros, c'était le meilleur danseur de son temps, son visage et sa figure étaient agréables, avec beaucoup de grâce et de douceur. Toujours pauvre, toujours rangé, et se soutenant de peu avec honneur, peu d'esprit mais sage, et avait servi toute sa vie avec beaucoup de valeur, et peu de fortune. Je n'ai jamais su pourquoi le roi l'avait pris en une sorte d'aversion, si ce n'est qu'il ne fut jamais fort assidu à la cour, et qu'il était fort des amis de M. le prince de Conti. À la fin, les respects, les mesures, la patience de la duchesse de Sully, gagnèrent la duchesse du Lude, qui s'accoutuma à elle, et la vit chez elle avec une sorte d'amitié.

Plusieurs personnages et quelques autres moururent cette année. Chamillart commença, à soixante et dix ans. On a vu ailleurs sa fortune et sa chute, et en plusieurs endroits son caractère. Il succéda à Pontchartrain aux finances, lorsque ce dernier devint chancelier par la mort de Boucherat en septembre 1699 ; ministre d'État, septembre 1700, par la mort de Pomponne ; secrétaire d'État au département de la guerre, sans quitter les finances, en janvier 1701 par la mort de Barbezieux, cinq ans après grand trésorier de l'ordre ; remit les finances en juin 1709 à Desmarest ; fut congédié un an après, et sa charge de secrétaire d'État donnée à Voysin. On a vu aussi avec quel courage et quelle tranquillité il soutint sa disgrâce, et il la soutint également jusqu'à sa mort. C'était un homme aimable, obligeant, modeste, compatissant, doux dans le commerce et sur, jamais enflé, encore moins gâté par la faveur et l'autorité, d'abord facile et honnête à tous, mais à la vérité impar oneri, peu d'esprit et de lumière, peu de discernement, aisé à prévenir, à s'entêter, à croire tout voir et savoir, du plus parfait désintéressement, tenant au roi par attachement de coeur en tous les temps, et point du tout à ses places. Depuis son retour à Paris, il y vécut toujours en la meilleure compagnie de la cour et de la ville ; donnait tous les jours à dîner et à souper sans faste, mais bonne chère ; ne sortait presque point de chez lui, sinon quelquefois pour venir chez moi, et chez un nombre fort étroit d'amis particuliers ; passait deux mois à Courcelles où toute la province abondait, et sans rien montrer, pensait solidement à son salut. Toutes les fois que je venais à Paris, je mangeais une fois chez lui et le voyais tous les jours, que j'y demeurais, qui étaient toujours rares et courts. J'étais à la Ferté lorsqu'il

mourut à Paris, et je le regrettai beaucoup.

Le 4 mai suivant, mourut à Paris Desmarests, à soixante-treize ans, dix-huit jours après Chamillart. On a vu ailleurs ses revers et sa fortune. Bon Dieu, dans quel étonnement serait-il de celle de son fils ! Je le vis toujours jusqu'à sa mort depuis que nous nous étions raccommodés, comme on l'a vu en son lieu. C'était un homme qui avait plus de sens que d'esprit, et qui montrait plus de sens qu'il n'en avait en effet ; quelque chose de lourd et de lent, parlant bien et avec agrément, dur, emporté, dominé par une humeur intraitable, et l'antipode de Chamillart en ce que ce dernier avait une qualité bien rare d'être excellent ami, et point du tout ennemi. Desmarests n'était ami que par intérêt, et souvent beaucoup moins que son intérêt le voulait. On a vu ici son caractère en plusieurs endroits.

Deux jours après, le 6 mai, mourut d'Argenson dans sa singulière retraite, au dehors de la maison des Filles de la Croix, au faubourg Saint-Antoine. C'était un homme de beaucoup d'esprit, de connaissance du monde, de nulle d'affaires d'État, de finances, de magistrature, qui pensait noblement et honnêtement, et qui aurait été bon en grand s'il y avait été élevé. Mais son esprit s'était rétréci et tellement accoutumé au petit qu'il ne put jamais s'étendre et s'élever. Il avait passé sa jeunesse dans le chétif exercice de la charge de lieutenant général d'Angoulême qu'avait eue son père. Il était pauvre et de meilleure condition que la plupart des gens de robe, aussi s'en piquait-il, aussi respectait et aimait à obliger les gens de qualité et la noblesse dont il se prétendait avant que ses pères eussent pris la robe. Devenu maître des requêtes, il épousa une sœur de Caumartin qui s'en fit honneur, et qui, par le chancelier de Pontchartrain, alors contrôleur général, le fit lieutenant de police. C'est où il excella <sup>2</sup>, et où il sauva

<sup>1</sup>Jean-Baptiste-François Desmarests, marquis de Maillebois, né en 1682, lieutenant général en 1731, maréchal de France en 1741, gouverneur d'Alsace en 1748, mort en 1762. Le marquis de Pezay a publié l'Histoire des campagnes du maréchal de Maillebois en Italie, pendant les années 1745-46 (Paris, 1775, 3 vol.)

<sup>2</sup>Fontenelle a retracé avec l'ingénieuse et élégante précision de son style les services que rendit d'Argenson dans la charge de lieutenant de police : « Les citoyens d'une ville bien policée jouissent de l'ordre qui y est établi, sans songer combien il en coûte de peine à ceux qui l'établissent ou le conservent, à peu près comme tous les hommes jouissent de la régularité des mouvements célestes, sans en avoir aucune connaissance ; et même plus l'ordre d'une police ressemble par son uniformité à celui des corps célestes, plus il est insensible ; et par conséquent il est toujours d'autant plus ignoré qu'il est plus parfait. Mais qui voudrait le connaître, l'approfondir, en serait effrayé : entretenir perpétuellement dans une ville telle que Paris une consommation immense, dont une infinité d'accidents peuvent toujours tarir quelques sources ; réprimer la tyrannie des marchands à l'égard du public, et en même temps animer leur commerce ; empêcher les usurpations naturelles des uns sur les autres, souvent difficiles à démêler ; reconnaître dans une foule infinie ceux qui peuvent aisément y cacher une industrie pernicieuse ; en purger la société, ou ne

bien des gens de qualité et des enfants de famille. Il était obligeant, poli, respectueux, sous une écorce quelquefois brusque et dure, et une figure de Rhadamante, mais dont les yeux pétillaient d'esprit et réparaient tout le reste. Il ne put soutenir sa chute, et ne sortit plus de sa chambre ou du parloir. On a suffisamment parlé de lui ailleurs. Il commença sur les fins à signer de Voyer au lieu de Le Voyer, qui est son nom. Ses enfants, qui ont depuis fait une si grande fortune et qui veulent pousser leurs enfants dans une d'un autre genre, imitent soigneusement la dernière façon de signer de leur père et de faire appeler leurs enfants.

Maupertuis, des bâtards de Melun, mourut à quatre-vingt-sept ans, jusqu'à lors dans une santé parfaite. Il était lieutenant général, grand'croix de Saint-Louis, gouverneur de Toul, et avait été longtemps capitaine de la première compagnie des mousquetaires, où il était parvenu rapidement de maréchal des logis. C'était un homme dont j'ai parlé tout au commencement de ces Mémoires, plein d'honneur, de valeur et de vertu ; de petitesse aussi, d'exactitude et de pédanterie, fort court d'esprit, par conséquent fort au goût du feu roi. Il ne laissa point d'enfants.

Mezières, lieutenant général et gouverneur d'Amiens et de Corbie. C'était un petit bossu devant et derrière à faire peur, avec un visage très livide, qui ressemblait fort à une grenouille. De la valeur, assez d'esprit, encore plus d'effronterie, de hardiesse, de confiance, d'impudence, l'avaient poussé. Il s'ajustait et se regardait avec complaisance dans les miroirs, était galant, attaquait les femmes, se croyait digne et prétendait à toutes les fortunes de la guerre, de la cour, même de la galanterie. Il était frère de la mère du marquis, depuis duc de Lévi, et n'était pas éloigné de prétendre que cette alliance honorait ce neveu. Boulainvilliers m'a pourtant dit que ces Béthisy, c'était le nom de Mezières, étaient anoblis, mais pas trop anciennement ; lui et sa femme, maîtresse et dangereuse intrigante, dont j'ai parlé lors de son mariage, s'étaient bien nantis au Mississipi. Il laissa des fils et des filles, lesquelles n'ont pas été moins intrig-

---

les tolérer qu'autant qu'ils peuvent être utiles par des emplois dont d'autres qu'eux ne se chargeraient pas ou ne s'acquitteraient pas si bien ; tenir les abus nécessaires dans les bornes précises de la nécessité, qu'ils sont toujours prêts à franchir ; les renfermer dans l'obscurité à laquelle ils doivent être condamnés, et ne les en tirer pas même par des châtements trop éclatants ; ignorer ce qu'il vaut mieux ignorer que punir, et ne punir que rarement et utilement ; pénétrer par des souterrains dans l'intérieur des familles et leur garder les secrets qu'elles n'ont pas confiés, tant qu'il n'est pas nécessaire d'en faire usage ; être présent partout sans être vu ; enfin mouvoir ou arrêter à son gré une multitude immense et tumultueuse, et être l'âme toujours agissante et presque inconnue de ce grand corps ; voilà quelles sont en général les fonctions du magistrat de police. Il ne semble pas qu'un homme seul y puisse suffire ni par la quantité des choses dont il faut être instruit, ni par celle des vues qu'il faut suivre, ni par l'application qu'il faut apporter, ni par la variété des conduites qu'il faut tenir et des caractères qu'il faut prendre. »

antes ni moins dangereuses que leur mère. Canillac, lieutenant général et capitaine de la seconde compagnie des mousquetaires, eut le gouvernement d'Amiens.

Sérignan, gouverneur de Ham, qui avait passé la plupart de sa vie aide-major des gardes du corps, et qui fort au goût du roi avait eu le secret de bien des choses, mourut à quatre-vingt-quatorze ans, depuis longtemps retiré, ayant jusqu'au bout conservé sa tête et santé.

L'abbé de Mornay, passant à Madrid, revenant de Lisbonne, ou il était ambassadeur depuis longtemps. Il était fils de M. et de M<sup>me</sup> de Montchevreuil, l'un et l'autre si favoris de M<sup>me</sup> de Maintenon et du roi, desquels j'ai parlé en leur temps. Toutefois cette faveur si grande ne put faire leur fils évêque ; c'était pourtant un homme d'esprit et de mérite, sage et capable, et qui n'avait point fait parler de ses moeurs ; mais sa figure le perdit, et le commerce ordinaire et tout simple des dames de la cour comme des hommes. C'était un grand homme blond, fort bien fait, de visage agréable, qui capriça le roi et que rien ne put vaincre. Cette opiniâtreté d'une part, et la considération du père et de la mère de l'autre, lui firent donner l'ambassade de Portugal, où il réussit très bien et s'y fit fort estimer. M. le duc d'Orléans lui avait donné l'archevêché de Besançon. Peu avant de partir de Lisbonne, il perdit presque les yeux d'une fluxion, et en chemin il les perdit tout à fait. Arrivant à Madrid il se trouva mal, et en peu de jours y mourut, dont ce fut grand dommage. Son archevêché fut donné au frère du prince de Monaco, qui avait été prêtre de l'Oratoire, puis jésuite, qui en était sorti béat fort glorieux et très ignorant, qui n'était propre ni au monde ni à l'Église.

L'abbé de Lyonne peu après, fils du célèbre ministre et secrétaire d'État, auquel il ne ressembla en rien. Il avait les abbayes de Marmoutiers, de Chalis et de Cercamp ; avec le prieuré de Saint-Martin des Champs dans Paris, où il avait passé sa vie, sans voir presque personne, et où il mourut aussi obscurément qu'il avait vécu. Il avait été débauché et accusé de vendre ses collations<sup>3</sup>. J'en ai parlé ailleurs. Il buvait tous les matins plus de vingt pintes d'eau de la Seine depuis fort longtemps.

Bullion, duquel j'ai parlé ailleurs. Il avait fait plusieurs folies à Versailles, où on sut qu'il en était attaqué depuis longtemps. Il était enfermé depuis quelques années dans une de ses maisons en Beauce, où personne ne le voyait. Son fils aîné obtint, par la duchesse de Ventadour, leur proche parente, son gouvernement du Perche et du Maine. Un de ses cadets était dès lors prévôt de Paris sur sa démission.

---

<sup>3</sup>Droit de conférer un bénéfice.

Le grand écuyer, qui, dédaignant de s'appeler M. le Grand, comme son père l'avait toujours été, se faisait nommer le prince Charles et sa femme M<sup>me</sup> d'Armagnac, se brouilla avec elle sur quelque jalousie qu'il en prit à Saint-Germain, chez le duc de Noailles son père, à qui, un beau matin, il la renvoya sans autre façon, sans en avoir voulu ouïr parler depuis ni d'aucun Noailles. On prétendit que le duc d'Elboeuf, à qui la soif de l'argent avait fait faire ce mariage, en voyant la source tarie par le déplacement du duc de Noailles, contribua fort à cet éclat. Il n'y avait guère qu'un an qu'elle était chez son mari, parce qu'elle était fort jeune ; personne ne la crut coupable, et sa conduite y a fort bien répondu depuis. Elle voulut se retirer auprès de sa tante, fille de Sainte-Marie, au faubourg Saint-Germain, où elle est demeurée, sans en vouloir sortir, plusieurs années. Toute la maison de Lorraine, jusqu'à M<sup>lle</sup> d'Armagnac, soeur du prince Charles et ses autres proches, le blâmèrent publiquement et virent toujours sa femme, excepté le duc d'Elboeuf, ce qui les brouilla avec lui. En sorte qu'il n'a pas vu depuis M<sup>lle</sup> d'Armagnac, avec qui il avait toujours été fort uni. Il faut pourtant dire que, sans esprit du tout, le prince Charles est un très honnête homme, et dont partout ailleurs les procédés ont toujours été fort bons et surtout fort nobles dans sa charge.

Le Camus, premier président de la cour des aides, qui avait acheté, en 1709, de Pontchartrain fils, la charge de prévôt et maître des cérémonies de l'ordre, eut permission en ce temps-ci de la vendre à Breteuil, maître des requêtes, et de conserver le cordon bleu. La Houssaye, contrôleur général des finances et surintendant des maisons, affaires et finances de M. le duc d'Orléans, en eut le râpé. Breteuil est celui qui fut depuis secrétaire d'État de la guerre à deux reprises.

Il avait un frère dans le régiment des gardes, avec qui Gravelle, autre officier aux gardes, querelleur et fort en gueule, eut des paroles. Breteuil en serait demeuré là sans ses camarades et sans sa famille qui le forcèrent à se battre. Ils n'y firent pas grande façon, le combat se fit en plein midi, dans la rue de Richelieu ; en un tournemain Breteuil fut tué, et il n'en fut pas autre chose. M. le duc d'Orléans, pour le dire faiblement, ne haïssait pas les duels. Gravelle était capitaine aux gardes ; Breteuil, qui l'était aussi, venait de vendre sa compagnie.

Enfin l'Espagne, non seulement abandonnée par la France, mais pressée à l'excès de signer son accommodement avec l'Angleterre, y consentit, ne pouvant mieux, par lequel les Anglais obtinrent tous les avantages qu'ils s'étoient proposés pour leur commerce et la ruine de celui de toutes les autres nations, singulièrement de celui de France

et au grand détriment de l'Espagne. Les Anglais, en outre, eurent l'asiento<sup>4</sup> à leur mot, un vaisseau de permission ; conservèrent Port-Mahon et toute l'île avec Gibraltar. Véritablement ils restituèrent quelques vaisseaux nouvellement pris à l'Espagne, et la gratifièrent d'autres bagatelles. Moyennant ce traité, l'empereur, à l'ardente prière du roi d'Angleterre, redoubla ses instances à Rome, qui, aidées de l'étrange engagement qu'on vient de voir qu'avait pris le pape pour son exaltation, mirent enfin les choses au point où Dubois les désirait pour recevoir incessamment la pourpre.

Ayant mis ainsi le couteau à la gorge de l'Espagne pour l'entière et l'énorme satisfaction des Anglais, ou plutôt pour celle de Dubois, j'avoue que je ne comprends pas comment le traité du double mariage entre la France et l'Espagne put suivre si brusquement. Le secret en fut si entier qu'aucune puissance ni aucun particulier ne s'en douta. Depuis longtemps l'abbé Dubois avait fermé la bouche à mon égard à son maître sur les affaires étrangères, et plus étroitement encore depuis ce que j'ai raconté ici il n'y a pas longtemps. Cela n'empêchait pourtant pas qu'il n'en échappât toujours à M. le duc d'Orléans quelque bribe avec moi, mais avec peu de détail et de suite, et de mon côté je demeurais fort réservé. Étant allé les premiers jours de juin pour travailler avec M. le duc d'Orléans, je le trouvai qui se promenait seul dans son grand appartement. Dès qu'il me vit : « Ho çà ! me dit-il me prenant par la main, je ne puis vous faire un secret de la chose du monde que je désirais et qui m'importait le plus et qui vous fera la même joie ; mais je vous demande le plus grand secret. » Puis, se mettant à rire : « Si M. de Cambrai savait que je vous l'ai dit, il ne me le pardonnerait pas. » Tout de suite il m'apprit sa réconciliation faite avec le roi et la reine d'Espagne ; le mariage du roi et de l'infante, dès qu'elle serait nubile, arrêté, et celui du prince des Asturies conclu avec M<sup>lle</sup> de Chartres.

Si ma joie fut grande, mon étonnement la surpassa. M. le duc d'Orléans m'embrassa, et après les premières réflexions des avantages personnels pour lui d'une si grande affaire, et sur l'extrême convenance du mariage du roi, je lui demandai comment il avait pu faire pour la faire réussir, surtout le mariage de sa fille. Il me dit que tout cela s'était fait en un tournemain, que l'abbé Dubois avait le diable au corps pour les choses qu'il voulait absolument ; que le roi d'Espagne avait été transporté que le roi son neveu demandât l'infante ; et que le mariage du prince des Asturies avait été la condition sine qua non du mariage de l'infante qui avait fait sauter le

---

<sup>4</sup>Il a déjà été question de ce traité.

bâton au roi d'Espagne. Après nous être bien étendus et bien éjouis<sup>5</sup> là-dessus, je lui dis qu'il fallait que le secret du mariage de sa fille fût entièrement gardé jusqu'au moment de son départ, et celui du mariage du roi jusqu'au moment où les années permettraient son exécution, pour empêcher la jalousie de toute l'Europe de cette réunion si grande et si étroite des deux branches de la maison royale, dont l'union avait toujours été [sa] terreur, et la désunion l'objet de toute [sa] politique, à laquelle les souverains n'étoient que trop et trop longtemps parvenus, et dans la confiance de laquelle il les fallait laisser aussi longtemps qu'il serait possible, l'infante surtout n'ayant que trois ans, car elle est née à Madrid le 30 mars 1718 au matin, ce qui donnait des années devant soi à laisser calmer les inquiétudes de l'Europe sur le mariage de sa fille avec le prince des Asturies, qui même par rapport à l'âge, se pouvait un peu différer, le prince étant de 1707 en août, ce qui ne faisait que quatorze ans, et M<sup>lle</sup> de Chartres, car elle avait pris ce nom depuis la profession de M<sup>me</sup> de Chelles, n'en ayant pas douze, étant de décembre 1709. « Vous avez bien raison, me répondit M. le duc d'Orléans, mais il n'y a pas moyen, parce qu'ils veulent en Espagne la déclaration tout à l'heure, et envoyer ici l'infante, dès que la demande sera faite et le contrat de mariage signé. — Quelle folie m'écriai-je, et à quoi ce tocsin peut-il être bon qu'à mettre toute l'Europe en cervelle et en mouvement ? Il leur faut faire entendre cela, et y tenir ferme, rien n'est si important. — Tout cela est vrai, répliqua M. le duc d'Orléans ; je le pense tout comme vous, mais ils sont têtus en Espagne, ils l'ont voulu de la sorte, on l'a accordé. C'est une chose faite, convenue et arrêtée ; l'affaire est si grande pour moi à tous égards que vous ne m'auriez pas conseillé de rompre sur cette fantaisie. » J'en convins en haussant les épaules sur une impatience si à contre-temps.

Après quelques raisonnements là-dessus, je lui demandai ce qu'il prétendait faire de cette enfant, quand elle serait ici. Il me dit qu'il la mettrait au Louvre. Je lui répondis qu'à mon sens il fallait en faire toute autre chose ; qu'au Louvre, table, suite, etc., seraient d'une grande dépense, et très inutile ; qu'en croissant la dépense croîtrait, et qu'elle verrait nécessairement des compagnies à éviter le plus longtemps qu'il serait possible. Pis que tout cela, il faudrait que le roi lui rendit des soins ; qu'il en verrait des enfances ; elle, en croissant, en remarquerait de lui ; qu'il y aurait entre eux ou trop de familiarité, ou trop de contrainte, qu'ils se rebutteraient l'un de l'autre, s'ennuyeraient, se dégoûteraient, le roi surtout, [ce] qui serait le souverain malheur ; qu'il serait de plus

<sup>5</sup>Il y a dans le manuscrit éjouis et non réjouis.

impossible que la petite princesse, croissant au milieu du monde et de la cour, ne fût gâtée ; qu'il était bien difficile que tout cela ne causât de grands maux ; que pour moi, mon avis serait, puisque le sort en était jeté, et qu'il fallait qu'elle arrivât bientôt, qu'on la mit au Val-de-Grâce, dans le bel appartement de la reine mère qu'il connaissait et moi aussi, pour y être entré allant y voir M<sup>me</sup> de Chelles ; que le dedans et le dehors de ce monastère étaient magnifiques, le monastère royal, fondé par la reine mère, et bâti par elle à plaisir ; que le jardin était beau, très grand, en très bon air ; qu'il fallait mettre auprès d'elle la duchesse de Beauvilliers, veuve et sans famille, dont le mari avait été gouverneur du roi d'Espagne ; que sa vertu, sa piété, son esprit, sa connaissance ; de la cour et du monde, où elle avait passé sa vie, dans la plus haute considération et réputation, la rendaient l'unique personne à choisir ; que je croyais bien qu'elle s'en défendrait tant qu'elle pourrait, mais qu'elle ne résisterait pas aux instances du roi d'Espagne, à qui il fallait représenter toutes ces choses, ne mettre personne en dames ni en officiers principaux, et laisser la duchesse de Beauvilliers mettre et ôter les femmes de chambre et celles-ci en petit nombre, être seule maîtresse de l'éducation en tout genre, même de là cuisine. Ni chevaux, ni carrosses, ni gardes, ni quoi que ce soit ; une ou deux fois l'année une visite du roi d'un quart d'heure, autant d'elle au roi, et alors lui envoyer des carrosses et des gardes du roi, et lui faire faire quelques tours dans Paris, ou au Cours, en allant ou revenant, et lorsque peu à peu elle sera en âge de commencer à voir quelques dames, quelles soient du choix de la duchesse de Beauvilliers, ainsi que pour le nombre et le temps ; que de cette manière elle recevra une éducation à souhait, en lieu digne et décent, à couvert des mauvaises compagnies, sans dépense, en un lieu de s'amuser, se promener, et faire des enfances qui ne porteront aucun coup, et le roi et elle hors de portée de se familiariser ou de s'ennuyer l'un de l'autre, de se mépriser par leurs enfances, de se dégoûter ; et ne la sortir du Val-de-Grâce que la veille de la célébration de son mariage, où elle trouverait toute sa maison faite, et toute, quant aux dames et aux femmes, de l'avis de la duchesse de Beauvilliers.

M. le duc d'Orléans écouta tout fort tranquillement, me dit que j'avais raison, que ce serait bien le mieux, mais que cette place ne se pouvait ôter à la duchesse de Ventadour, gouvernante des enfants de France. « Mais elle ne l'est pas des enfants d'Espagne, repris-je vivement. — Non, me dit-il, mais elle l'a été du roi, et l'infante élevée ici pour l'épouser ne saurait être mise en d'autres mains, et M<sup>me</sup> de Ventadour n'est pas femme à s'enfermer au Val-de-Grâce. — C'est donc à dire, répliquai-je, qu'il faut sacrifier l'infante, et tout ce qui en peut arriver, que je vous viens de représenter, avec toute la

dépense, à M<sup>me</sup> de Ventadour, à sa charge, à ses complexions, qui la gâtera et en fera tout ce que l'enfant et les femmes qui l'obséderont en voudront être; M<sup>me</sup> de Ventadour votre ennemie, elle et tous ses entours et son maréchal de Villeroy qui, de votre aveu à moi et du su de chacun, vous ont fait et vous font encore tout du pis qu'ils ont pu et qu'ils peuvent et sûrement qu'ils pourront. Je contestai encore un peu et fort inutilement, puis je me tus, sentant bien que ce choix venait de l'abbé Dubois, par rapport aux Rohan et à ce qu'il espérait du cardinal de Rohan pour accélérer son chapeau, et qui lors était tout porté à Rome.

Pendant tous ces raisonnements divers, je ne laissais pas de penser à moi, et à l'occasion si naturelle de faire la fortune de mon second fils. Je lui dis donc que, puisque les choses en étaient nécessairement au point qu'il me les apprenait, il devenait donc instant d'envoyer faire la demande solennelle de l'infante, et en signer le contrat de mariage, qu'il y fallait un seigneur de marque et titré, et que je le suppliais de me donner cette ambassade avec sa protection et sa recommandation auprès du roi d'Espagne pour faire grand d'Espagne le marquis de Ruffec; qu'il avait fait pair La Feuillade, son plus grand et son plus insolent ennemi, parce qu'il l'avait plu ainsi à son ami Canillac, au grand scandale de tout le monde, le seul homme contre qui je l'avais jamais vu outré jusqu'à lui vouloir faire donner des coups de bâton, dont il pouvait se souvenir que je l'avais empêché avec peine, et de plus lui avait donné beaucoup d'argent sous le frivole prétexte de l'ambassade de Rome où il ne fut jamais question de l'envoyer; qu'en même temps il avait aussi fait pair le duc de Brancas; que je lui avouais que ni du côté du monde ni par rapport à lui je n'avais pas l'humilité de m'estimer de niveau ni du père ni du fils; que tout à l'heure il venait de faire duc et pair M. de Nevers, à côté duquel je ne croyais pas être; que j'omettais les grâces sans nombre qu'il avait répandues à pleines mains, en particulier la capitainerie de Saint-Germain et de Versailles, qu'avait eue mon père, au duc de Noailles et à ses enfants; que revêtu de rien que de petits gouvernements dont j'avais eu la survivance comme tout l'univers en avait obtenues, je ne voyais pas ce qu'il me pourrait donner; que je ne lui avais pas demandé de faire mon second fils duc, quoiqu'il ne l'eût pas offensé en cent façons éclatantes comme La Feuillade, quoique MM. de Brancas et de Nevers n'eussent que point ou peu, et comment, servi; ce qui ne se pouvait reprocher à l'âge de mon fils: « Mais je vous demande pour lui une chose sans conséquence pour qui que ce soit, qui lui donne le rang et les honneurs de duc, qui est une suite naturelle d'une ambassade pour faire le mariage du roi,

et que personne ne peut qu'approuver que vous me la donniez et en vue de cette grandesse. » M. le duc d'Orléans eut peine à me laisser achever, me l'accorda tout de suite et tout ce qu'il fallait de sa part pour obtenir la grandesse pour le marquis de Ruffec, l'assaisonna de beaucoup d'amitié, et m'en demanda un secret sans réserve et de ne rien montrer par aucun préparatif qu'il ne m'avertit d'en faire.

J'entendis bien qu'outre le secret de l'affaire même il voulait avoir le temps de tourner son Dubois et de lui en faire avaler la pilule. Mes remerciements faits, je lui demandai deux grâces, l'une de ne me point donner d'appointments d'ambassadeur, mais de quoi en gros en faire la dépense sans m'y ruiner, l'autre de ne me charger d'aucune affaire, ne voulant pas le quitter, et d'une affaire à l'autre prendre racine en Espagne, d'autant que je n'y voulais aller que pour avoir la grandesse pour mon second fils et revenir tout court après. C'est que je craignis que Dubois, ne pouvant empêcher l'ambassade, m'y retint en exil pour se défaire de moi ici, sous prétexte d'affaires en Espagne, et je vis bien par l'événement, que la précaution n'avait pas été inutile. M. le duc d'Orléans m'accorda l'un et l'autre avec force propos obligeants sur ce qu'il ne désirait pas que mon absence fût longue. Je crus ainsi avoir fait une grande affaire pour ma maison et me retirai chez moi fort content. Mais, mon Dieu, qu'est-ce des projets et des succès des hommes !

Peu de jours après il m'accorda l'abbaye de Saint-Amand dans Rouen pour la dernière soeur de M<sup>me</sup> de Saint-Simon, religieuse du même ordre à Conflans, très bonne religieuse, qui eut bien de la peine à se résoudre à l'accepter, et qui tant qu'elle a eu quelque santé a été une excellente abbesse, fille d'esprit et de sens, parfaitement bien faite et d'un visage fort agréable.

Le 12 juillet l'ambassadeur turc eut son audience de congé. L'après-dînée le prince de Lambesc et le chevalier Sainctot, introducteur des ambassadeurs, l'allèrent prendre chez lui, dans le carrosse du roi, dans lequel il monta, ayant le prince de Lambesc à sa gauche, l'introducteur vis-à-vis de lui, le fils de l'ambassadeur vis-à-vis du prince de Lambesc, et l'interprète à la portière, du côté de l'ambassadeur. L'accompagnement fut comme à la première audience, mais sans troupes qu'un détachement des dragons d'Orléans devant et derrière le carrosse du roi entouré de la livrée de l'introducteur à droite, et de celle du prince de Lambesc à gauche. Le carrosse de l'ambassadeur suivait, puis la connétable. La marche gagna le quai de Conti jusqu'au pont Royal, puis le long des galeries du Louvre, passa par le premier guichet et par la rue Saint-Nicaise aux Tuileries. Les mêmes pelotons qui avaient garni les rues de son passage pour sa pre-

mière audience les garnirent de même pour celle-ci, les régiments des gardes françaises et suisses tenaient le pont Royal, le quai des galeries du Louvre, la rue Saint-Nicaise ; la garde du roi à l'ordinaire sous les armes, les tambours rappelant, les deux compagnies des mousquetaires en bataille dans la place du Carrousel.

L'ambassadeur se reposa dans un appartement bas qu'on lui avait préparé jusqu'à quatre heures et demie qu'il fut conduit à l'audience comme la première fois. Il y fut reçu de même partout, et la galerie et le trône du roi disposés comme ils l'avaient été et environnés de même des princes du sang, etc. ; et comme la première fois, le roi se leva sans se découvrir et personne ne se couvrit. L'ambassadeur marcha, salua, se plaça comme à sa première audience, fit son compliment, le maréchal de Villeroy la réponse, le roi mot ; après quoi le maréchal de Villeroy prit, sur une table couverte de brocart d'or, la lettre du roi au Grand Seigneur, enveloppée dans une étoffe d'or, et la présenta au roi, qui la donna à l'archevêque de Cambrai, et celui-ci à l'ambassadeur, qui la porta sur sa tête, la baisa et la donna à son fils à porter qui était derrière lui, puis l'ambassadeur se retira à reculons, comme la première fois, et retourna dans l'appartement où il était descendu, où le prince de Lambesc prit congé de lui ; un peu après l'ambassadeur monta dans le carrosse du roi, l'introduit à sa gauche, le fils de l'ambassadeur et l'interprète sur le devant ; il retourna chez lui par le même chemin qu'il était venu, avec le même cortège, et trouva dans tous les lieux de son passage les mêmes troupes et les mêmes pelotons qu'il y avait trouvés en venant. Il fut encore un mois à Paris.

Pendant ces quatre mois de séjour il vit avec goût et discernement tout ce que Paris lui put offrir de curieux et les maisons royales d'alentour, où il fut magnifiquement traité et reçu. Il parut entendre les machines, les manufactures, surtout les médailles et l'imprimerie ; il vit aussi avec grand plaisir les plans en relief des places du roi et sa bibliothèque, où il parut savoir et avoir beaucoup de connaissance de l'histoire et des bons livres. Il était ami particulier du grand vizir, et se proposait à son retour d'établir à Constantinople une imprimerie et une bibliothèque, malgré l'aversion des Turcs, et il y réussit. Les dames de la cour et de la ville se familiarisèrent à l'aller voir ; il les régala souvent de café et de confitures, et, moyennant l'interprète, il fournissait très galamment à la conversation. Il en visita aussi quelques-unes. M. de Lauzun, qui aimait les choses singulières et tous les étrangers, lui donna chez lui, à Paris, une

grande collation avec un biribi<sup>6</sup>. Ce fut là où je le vis à mon aise. Il me parut au plus de moyenne taille, gros et d'environ soixante ans, un beau visage et majestueux, la démarche fière, le regard haut et perçant. Il entra où était la compagnie comme le maître du monde ; de la politesse, mais plus encore de grandeur ; il se mit sans façon à la première place, au milieu des dames, qu'il sut fort bien entretenir, sans le moindre embarras et l'air fort à son aise. Il ne savait ce que c'était que le biribi et n'en avait jamais vu. Ces tableaux l'amusèrent fort ; il se divertit à voir jouer ; on lui fit entendre ce jeu comme on put ; il voulut jouer après, il gagna deux ou trois pleins et en parut ravi. On lui avait préparé un cabinet avec un tapis pour l'heure de sa prière. Nous la lui vîmes faire très dévotement avec leurs prostrations et toutes leurs façons. Elle fut courte ; il but et mangea très bien, et toute sa suite fut magnifiquement régalée. Tout cela dura bien deux heures. Il s'en alla fort content de la réception et de la compagnie, et la laissa très satisfaite de lui.

Il fut très exact à ne boire ni vin, ni liqueur ; mais retiré dans sa chambre, on dit qu'il ne se faisait faute de bien avaler du vin en secret ; son fils et sa suite en usaient avec moins de réserve. Sa suite ne commit pas le plus léger désordre, et il se comporta en tout très décentement et en homme d'esprit ; quelques ministres le régalerent. La procession de la petite Fête-Dieu de Saint-Sulpice passa devant sa porte. Il ne fit aucune difficulté de tendre tout le devant de sa maison, et d'orner ses fenêtres de tapis d'où il vit passer la procession. Pendant toute cette matinée, il tint tout son monde enfermé chez lui et sa grande porte à la clef. Il eut, peu de jours après son audience de congé du roi, celle de M. le duc d'Orléans, qui se passa comme la première. Il ne vit point Madame, ni M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans, ni pas un prince ni princesse du sang. Comme il n'avait vu le roi qu'à ses audiences, il eut grande envie de le voir plus à son plaisir. On lui proposa d'aller voir les pierreries de la couronne chez le maréchal de Villeroy. Il y alla, et sur la fin le roi y vint et y demeura quelque temps, dont l'ambassadeur fut charmé. Il fut reconduit à son embarquement, comme il en avait été amené. On lui donna des fêtes dans les villes les plus considérables. Lyon s'y surpassa, où il alla droit de Paris. Des vaisseaux du roi le portèrent avec sa suite à Constantinople où il ne sut quelle chère faire et procurer à tous les officiers de son passage et à tous les autres Français. La fortune lui rit tant que son ami demeura grand vizir ; il eut part à sa disgrâce ; mais il se raccrocha, et a vécu plusieurs années depuis en place et en considération, toujours

<sup>6</sup>Jeu de hasard où l'avantage du banquier est de six sur soixante-dix.

ami des Français.

Le chevalier de Lorraine, frère du prince de Pons, quitta la croix de Malte, pour épouser M<sup>lle</sup> de Beauvau, fille de M. et de M<sup>me</sup> de Craon, qui pouvaient tout en Lorraine, moyennant quoi M. de Lorraine le fit grand maître de sa maison, comme l'avait été le feu prince Camille, son cousin germain, fils de M. le Grand. Il prit le nom de prince de Lixin, et continua de servir en France. C'était un homme très poli et fort brave, mais haut et pointilleux à l'excès. Sur une dispute d'un point d'histoire fort indifférent qu'il eut avec M. de Ligneville, frère de M<sup>me</sup> de Craon, sa belle-mère, aussi peu endurant que lui, ils se battirent, et le prince de Lixin le tua. Il fut payé en même monnaie pour s'être avisé seul, et dernier cadet de sa maison, de trouver mauvais que le duc de Richelieu sur la naissance duquel il s'espacha, eût épousé une fille de M. de Guise, soeur de la duchesse de Bouillon. M. de Richelieu, après avoir fait tout ce qu'il avait pu pour le ramener, se lassa enfin de ces procédés, se battit avec lui, et le tua tout au commencement du siège de Philipsbourg par le maréchal de Berwick, qui y fut tué lui-même.

Le maréchal de Villars maria son fils unique à une fille du duc de Noailles, extrêmement jolie, et depuis dame du palais, et après dame d'atours de la reine, femme de beaucoup d'esprit et d'agrément, devenue dévote à ravir, et dans tous les temps intrigante et cheminant à merveille.

Le duc de Boufflers épousa en même temps une fille du duc de Villeroy, dont le maréchal de Villeroy fit magnifiquement la noce.

## CHAPITRE IX.

1721

DUBOIS ENFIN CARDINAL. - SA CONDUITE EN CETTE OCCASION. - CONDUITE RÉCIPROQUE ENTRE LUI ET MOI. - IL SORT À MERVEILLE DE SES AUDIENCES. - CROIX PECTORALE. - EMBARRAS DE M. DE FRÉJUS. - IMPRUDENCE DE M<sup>ME</sup> DE TORCY. - DUBOIS, INFORMÉ DE MON AMBASSADE, ME RAPPROCHE PAR BELLE-ÎLE POUR ME TROMPER ET ME NUIRE. - JE LE SENS ET NE PUIS L'ÉVITER. - LIAISON PLUS QU'INTIME DE BELLE-ÎLE AVEC LE BLANC. - LEUR SERVITUDE SOUS DUBOIS. - MALADIE DU ROI. - AUDACE PESTILENTIELLE DE LA DUCHESSE DE LA FERTÉ. - CONDUITE ÉTRANGE DU MARÉCHAL DE VILLEROY. - AFFECTATION DE TE DEUM SANS FIN. - INSTRUCTION ABOMINABLE ET PUBLIQUE DU MARÉCHAL DE VILLEROY AU ROI. - EXCELLENTE CONDUITE DE M. LE DUC D'ORLÉANS ET DES SIENS DANS LA MALADIE DU ROI. - MORT DE TRUDAINE ; DU DUC DE BOUILLON ; SON CARACTÈRE. - MORT DE THURY ; SON CARACTÈRE. - MORT DU P. LELONG, DE L'ORATOIRE. - ARMENONVILLE OBTIENT LA SURVIVANCE DE SA CHARGE DE SECRÉTAIRE D'ÉTAT POUR SON FILS ; LA DUCHESSE CELLE DE GOUVERNANTE DES ENFANTS DE FRANCE POUR M<sup>ME</sup> DE SOUBISE, SA PETITE FILLE ; SAUMERY, DE LA SIENNE DE SOUS-GOUVERNEUR DU ROI POUR SON FILS AÎNÉ, CHOSE SANS EXEMPLE. - LEUR CARACTÈRE. - MORT ET CARACTÈRE, VIE ET CONDUITE DE M<sup>ME</sup> LA GRANDE-DUCHESSE [DE TOSCANE]. - LA CONDUITE AVEC MOI DU CARDINAL DUBOIS M'AFFRANCHIT DES CONDITIONS DE NOTRE

RACCOMMODEMENT. - FAMILIARITÉ, LIBERTÉ, CONFIANCE CONSERVÉE ENTRE M LE DUC ET MOI, DEPUIS LE LIT DE JUSTICE DES TUILERIES. - CONVERSATION IMPORTANTE ET TRÈS CURIEUSE ENTRE M. LE DUC ET MOI.

À mesure que le temps s'écoulait depuis l'exaltation du pape, et qu'il était vivement pressé de tenir à l'abbé Dubois la parole qu'il lui avait donnée par écrit au cas qu'il fût élu pape, l'impatience de Dubois croissait avec ses espérances, et ne lui laissait plus de repos. Il se trouva bien étourdi quand il apprit que le pape avait fait cardinal tout seul, le 16 juin, son frère, évêque de Terracine depuis dix ans, moine bénédictin du mont Cassin. Dubois s'attendait qu'il ne se ferait point de promotion sans qu'il en fût, et jeta feu et flammes. Son attente ne fut pas longue : un mois après, le 16 juillet, le pape le fit cardinal avec don Alexandre Albane, neveu du feu pape et frère du cardinal camerlingue. Il en reçut la nouvelle et les compliments avec une joie extrême, mais qu'il sut contenir dans quelque décence, et en donner tout l'honneur à la protection de M. le duc d'Orléans, qui, comme on l'a vu, y eut peu ou point de part. Mais il ne se put empêcher de débiter à tout le monde que ce qui l'honorait plus que la pourpre romaine était le voeu unanime, et l'empressement de toutes les puissances à la lui procurer, à en presser le pape, et à désirer que sa promotion fût avancée sans attendre leur nomination ni la promotion des couronnes. Il s'éventait là-dessus, et ne pouvait finir sur ce chapitre qu'il recommençait à tout moment, et dont personne ne fut la dupe.

Quoique nous fussions au point où on l'a vu ici, je crus devoir mettre M. le duc d'Orléans à son aise entre Dubois et moi, avec lequel j'allais avoir un commerce nécessaire et forcé dans mon ambassade. J'allai donc chez lui où il me combla de respects, de compliments, de protestations de reconnaissance de l'honneur que je lui faisais, sans parler du passé. Quoiqu'à la façon dont nous étions ensemble, et à l'occasion qui m'amenaient chez lui, la visite fût de cérémonie, et qu'il y eût un monde infini, il en usa avec sa calotte rouge qu'il venait de recevoir des mains du roi, comme si elle eût été encore noire, me fit litière de la main, de termes de respect, de conduite jusque tout bout de son appartement, et à la petite cour où il aboutissait. M. le duc d'Orléans me témoigna beaucoup de gré de cette démarche de ma part, et je ne rencontrai plus le nouveau cardinal chez ce prince qu'il ne vint à moi, se reculât aux portes et ne me fit merveilles, auxquelles je n'avais garde de me fier. En recevant sa calotte des mains du roi, il détacha de son cou sa croix épiscopale, la présenta à l'évêque de Fréjus, lui dit qu'elle portait bonheur, et que c'était pour cela qu'il le priaient de la porter pour l'amour

de lui. Fréjus rougit et la reçut avec beaucoup d'embarras. Cette croix, quoique faite comme toutes les autres avait pourtant une façon très remarquable, et qui la faisait parfaitement distinguer. Fréjus, exposé à rencontrer très fréquemment le cardinal nouveau chez le roi, n'osa ne pas porter cette croix assez souvent.

Dinant dans ces premiers jours, ayant cette croix à son cou chez la duchesse du Lude, avec M. et M<sup>me</sup> de Torcy et bonne compagnie, M<sup>me</sup> de Torcy qui n'aimait pas Dubois, et qui fort Arnauld était fort mécontente de l'ardente conduite de Fréjus sur la constitution, et contre ce qu'on taxait de jansénisme, et accoutumée à l'avoir vu si longtemps poirier<sup>1</sup>, commensal et complaisant de sa maison, l'entreprit sur cette croix à table avec beaucoup d'esprit, de licence et d'aigreur, tombant sur tous les deux avec une finesse aiguë, et mit Fréjus dans un tel désordre qu'il ne savait plus où il en était, sans que la compagnie qui s'en aperçut et qui souffrait de cette scène en pleine table, pût rompre les chiens de cette chasse qui dura fort longtemps, et que Fréjus n'a jamais pardonnée à M<sup>me</sup> de Torcy, ni même à son mari, quoiqu'il n'y eût rien mis du sien. Il était trop sage et trop mesuré pour n'en avoir pas été très embarrassé lui-même, et à la vérité ce fut une grande imprudence à M<sup>me</sup> de Torcy.

L'abbé Passarini, camérier d'honneur du pape, étant arrivé avec le bonnet, le nouveau cardinal le reçut des mains du roi, et fit ses visites au sang royal avec les cérémonies accoutumées. Il avait eu près de deux mois à s'y préparer, et il faut avouer qu'il en profita bien. Il avait un compliment à faire à Madame et à M. [le duc] et à M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans, dans l'audience de cérémonie qu'il en eut ; car pour les visites aux princes et princesses du sang, ce ne sont que visites et compliments en cérémonie, mais ce ne sont pas des audiences avec un compliment en forme qui est une petite harangue. Il devait bien s'attendre à ce que Madame souffrirait de le recevoir en cérémonie, de le saluer et de lui donner un tabouret, et M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans, de lui donner un siège à dos ; après l'avoir vu si longuement si petit compagnon, et Madame qui ne lui avait jamais pardonné le mariage de son fils, qui l'avait traité toujours avec le plus grand mépris, parlé de lui sans mesure, et demandé comme on l'a vu pour toute grâce à M. le duc d'Orléans, le jour de sa régence de n'employer à rien ce petit fripon-là qui le vendrait et le déshonorerait. Le cardinal Dubois se composa, parut devant Madame

---

<sup>1</sup>Expression proverbiale qui s'appliquait à un homme élevé en fortune, mais pour lequel on n'avait pas une grande considération, parce qu'on l'avait vu autrefois dans une position misérable. On prétend que cette expression vient de ce qu'un paysan ne voulait pas saluer la figure d'un saint de son village, parce qu'elle avait été faite avec un poirier de son jardin.

pénétré de respect et d'embarras. Il se prosterna comme elle s'avança pour le saluer, s'assit au milieu du cercle, se couvrit un instant de son bonnet rouge qu'il ôta aussitôt, et fit son compliment. Il commença par sa propre surprise de se trouver en cet état devant Madame, parla de la bassesse de sa naissance et de ses premiers emplois, les employa avec beaucoup d'esprit et en termes fort choisis à relever d'autant plus la bonté, le coeur et la puissance de M. le duc d'Orléans, qui de si bas l'avait élevé où il se voyait, se fit une leçon de n'oublier jamais ce qu'il avait été, pour sentir toujours plus vivement ce qu'il devait à ce prince, et employer tout ce qui pouvait être en lui, sans se louer ni s'applaudir le moins du monde, pour le servir, car la modestie surnagea toujours dans ses discours d'audiences, donna un encens délicat à Madame, enfin se confondit en respects les plus profonds et en reconnaissance. Il parla si judicieusement et si bien que quelque indignation qu'on eût contre sa personne et sa fortune, tous ceux qui l'entendirent en furent charmés, et Madame elle-même ne put s'empêcher, après qu'il fut sorti, de louer son discours et sa contenance, tout en ajoutant qu'elle enrageait de le voir où il était.

Ses audiences de M. le duc d'Orléans et de M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans se passèrent avec le même succès ; ce fut le même fond en d'autres termes. Je me suis étendu sur celle de Madame comme la plus difficile et la plus curieuse, et j'ai voulu rapporter tout de suite ce qui regarde cette réception du cardinalat.

Il ne fut pas longtemps sans que M. le duc d'Orléans lui apprît qu'il m'avait promis l'ambassade d'Espagne et de me protéger pour une grandesse pour mon second fils. À chose faite point de remède. Le cardinal Dubois le comprit bien, il en fut outré et résolut bien de me faire du pis qu'il pourrait en tous genres. Pour cela il fallut couvrir son jeu, ne point montrer de mécontentement à M. le duc d'Orléans et me combler de gentilleses pour me mieux tromper. Il n'était pas encore cardinal lorsque cela arriva, mais il le fut tôt après. Il avait fait de Le Blanc comme son secrétaire, pour ne pas dire comme son valet, l'avait rendu assidu auprès de lui jusqu'à l'esclavage, tout secrétaire d'État de la guerre qu'il était, et s'en servait à toutes mains, surtout depuis l'affaire de M. et de M<sup>me</sup> du Maine, dont il eut seul tout le secret parce qu'il fut l'instrument dont il se servit uniquement.

Belle-Ile était ami de Le Blanc. Le commerce des femmes et leur attachement commun au char de M<sup>me</sup> de Plénoeuf les avait liés. Le Blanc était un esprit doux, fort inférieur à celui de Belle-Ile, qui s'attacha de plus en plus à lui pour le gouverner et en

tirer, dès qu'il le vit en place, et qui en serra les liens à mesure qu'il le vit dans tout ce qu'il était en Dubois de donner de confiance. Par Le Blanc, il s'approcha de Dubois, et si bien que Dubois ne les regarda plus que comme ne faisant qu'un et qu'il eut part à la même confiance, jusque-là que tous les soirs ils entraient tous deux seuls chez Dubois, et que, entre eux trois, il se disait et se passait bien des choses. Dubois, qui n'ignorait rien en matière de commerce et de liaisons, connaissait les miennes avec M<sup>me</sup> de Lévi et le duc de Charost, conséquemment avec Belle-Ile, tellement que ce fut de lui qu'il se servit pour me rapprocher.

Je ne savais point encore que M. le duc d'Orléans eût parlé de mon ambassade à Dubois, et je n'en avais moi-même ouvert la bouche à qui que ce soit, lorsque je vis entrer Belle-Ile chez moi, qui, après un court préambule, me parla de mon ambassade en homme qui n'en ignorait rien. Ma surprise fut grande, elle ne m'empêcha pas de demeurer ignorant et boutonné. Alors Belle-Ile me dit que je pouvais lui en parler franchement, parce qu'il savait tout par l'abbé Dubois, à qui M. le duc d'Orléans l'avait dit, et tout de suite me demanda comment j'entendais me conduire là-dessus avec l'abbé Dubois, qui avait seul les affaires étrangères, qui n'attendait que le moment de sa promotion, dont je ne pouvais me dissimuler le crédit et l'ascendant entier sur M. le duc d'Orléans, qui, après mon départ, demeurerait sans contre-poids le maître de son maître, et qui me pouvait servir ou nuire infiniment ; qu'au demeurant il ne me dissimulerait pas qu'il m'apportait le choix de la paix ou de la guerre ; que Dubois était infiniment ulcéré de tout ce que j'avais dit tant de fois à M. le duc d'Orléans contre lui ; que, malgré cela, il ne s'éloignerait pas de revenir à moi, et de se raccommo-der, d'y vivre sur l'ancien pied, mais à de certaines conditions, et de me servir utilement et franchement dans le cours de mon ambassade, et pour l'objet qui me l'avait fait désirer. L'exhortation amicale suivit, et cependant je faisais mes réflexions.

Je connaissais trop le terrain pour ne pas sentir que Belle-Ile disait vrai en tout, excepté sur la sincérité d'une âme si double et offensée ; mais que ne me pas prêter à un accommodement offert donnerait beau jeu à Dubois auprès de M. le duc d'Orléans, qui serait également embarrassé et importuné de ce contraste, et qui surtout en mon absence, je veux dire Dubois, [en] saurait bien profiter ; de plus, comment éviter le commerce réglé de lettres avec l'homme chargé seul des affaires étrangères, et comment le soutenir avec un homme avec qui on est brouillé et avec qui on n'a pas voulu se raccommo-der ? Ces considérations si évidentes ployèrent ma raideur ; mais je voulus savoir ce que c'était que les conditions dont il m'avait parlé. Belle-Ile me dit qu'elles

n'étaient pas difficiles : d'oublier de part et d'autre tout ce qui s'était passé, ne nous en jamais parler, promesse de ne plus rien dire en public contre lui ni en particulier à M. le duc d'Orléans, nous revoir et traiter ensemble à l'avenir avec ouverture et liberté, et que je verrais que Dubois, ravi de n'avoir plus à me compter au nombre de ses ennemis, irait au-devant de tout ce qui me pourrait plaire. Belle-Ile, tout de suite, sans me laisser le temps de parler, me fit l'analyse de ces conditions telle que je la sentais moi-même : la nécessité du raccommodement avec un homme qui me l'offrait, avec qui il fallait concerter tout ce qui pouvait regarder mon ambassade, et avoir avec lui un commerce de lettres réglé toutes les semaines, tant qu'elle durerait, sans possibilité de le faire passer par un autre ; le raccommodement fait, l'indécence de parler mal en public d'un homme avec qui on s'est raccommodé, enfin d'en parler mal à M. le duc d'Orléans en particulier ; l'expérience de l'inutilité, même du danger, me devait convaincre là-dessus et la raison me démontrer qu'il était déjà le maître des affaires, des grâces de tout l'intérieur ; combien plus l'allait-il devenir quand il serait élevé à la pourpre, qui peut-être était déjà en chemin par un courrier ! À l'égard de la bonne foi, quelque difficulté que je pusse avoir d'y prendre confiance, je lui liais les bras par ce raccommodement, quitte à marcher avec les précautions raisonnables, et à voir de jour à autre comment il se conduirait avec moi, parti sage en tous ses points, dont je ne pourrais jamais me faire de reproche dans ma position présente, et bien différent d'une brouillerie ouverte dans la situation où je me trouvais.

Ces mêmes raisons m'avaient déjà sauté aux yeux, de sorte que je renvoyai Belle-Ile content de sa négociation, qui, deux jours après, me vint dire merveilles de la part de Dubois. Là-dessus sa calotte arriva. Je fus le voir comme je l'ai dit, et le surlendemain il vint chez moi. Sa barrette arrivée, il ne tarda pas à y revenir encore en habit long et rouge. On peut juger quelle put être notre confiance réciproque : aussi n'eûmes-nous pas sitôt entamé les propos de l'ambassade, et ils le furent dès lors, que je vis clairement son venin et sa duplicité. Aussi me crus je dispensé à son égard de tout ce que la prudence me pouvait permettre. Pour ne point interrompre ce qui se passa sur mon ambassade, avant mon départ, je le remettrai tout de suite au temps de mon départ même, quoique les propos et la tyrannie en aient commencé dès ce temps-ci, presque aussitôt que nous nous fûmes vus. Passons à un événement qui fut court, mais qui effraya beaucoup.

Le dernier juillet, le roi, jusqu'alors dans une santé parfaite, se réveilla avec mal à la tête et à la gorge ; un frisson survint, et sur l'après-midi, le mal de tête et de gorge

ayant augmenté, il se mit au lit. J'allai le lendemain, sur le midi, savoir de ses nouvelles. Je trouvai que la nuit avait été mauvaise et qu'il y avait depuis deux heures un redoublement assez fort. Je vis partout une grande consternation. J'avais les grandes entrées, ainsi j'entrai dans sa chambre. Je la trouvai fort vide, M. le duc d'Orléans, assis au coin de la cheminée, fort esseulé et fort triste. Je m'approchai de lui un moment, puis j'allai au lit du roi. Dans ce moment Boulduc, un de ses apothicaires, lui présentait quelque chose à prendre. La duchesse de La Ferté, qui, par la duchesse de Ventadour sa soeur, avait toutes les entrées comme marraine du roi, était sur les épaules de Boulduc, et s'étant tournée pour voir qui approchait, elle me vit, et tout aussitôt me dit entre haut et bas : « Il est empoisonné, il est empoisonné. — Taisez-vous donc, madame, lui répondis-je, cela est horrible ! » Elle redoubla et si bien et si haut, que j'eus peur que le roi ne l'entendit. Boulduc et moi nous nous regardâmes, et je me retirai aussitôt d'auprès du lit et de cette enragée avec qui je n'avais nul commerce. Pendant cette maladie, qui ne dura que cinq jours, mais dont les trois premiers furent violents, j'étais fort fâché et fort en peine ; mais en même temps si aise d'avoir opiniâtement refusé d'être gouverneur du roi, et si agité en me représentant l'être, et en quel état je serais, que je m'en réveillais la nuit en sursaut, et ces réveils étaient pour moi de la joie la plus sensible de ne l'être pas. La maladie ne fut pas longue et la convalescence fut prompte, qui rendit la tranquillité et la joie, et causa un débordement de *Te Deum* et de réjouissances. Helvétius en eut tout l'honneur, les médecins avaient perdu la tête ; il conserva seul la sienne, il opiniâtra une saignée au pied dans une consultation où M. le duc d'Orléans fut présent ; il l'emporta : le mieux très marqué suivit incontinent et la guérison bientôt après.

Le maréchal de Villeroy ne manqua pas cette occasion de signaler tout son venin et sa bassesse ; il n'oublia rien pour afficher des soupçons, des soins, des inquiétudes extrêmes, et pour faire sa cour à la robe. Il ne vint point si petit magistrat aux Tuileries qu'il ne se fit avertir pour lui aller dire lui-même des nouvelles du roi et le caresser, tandis qu'il était inaccessible aux premiers seigneurs. Les magistrats plus considérables, j'entends toujours du parlement, ou les chefs des autres compagnies, ou leurs gens du parquet, il les faisait entrer à toute heure dans la chambre du roi et tout auprès de son lit pour qu'ils le vissent, tandis qu'à peine ceux qui avaient les grandes entrées jouissaient de la même privance. Il en usa de même dans la première convalescence, qu'il prolongea le plus qu'il put pour donner la même distinction aux magistrats à quelque heure qu'il en vint, et privativement aux plus grands de la cour et aux ambassadeurs ; il

se croyait tribun du peuple et aspirait à leur faveur et à leur dangereuse puissance. De là il se tourna à une autre affectation, qui avait le même but contre M. le duc d'Orléans. Il multiplia les *Te Deum*, qu'il incita les divers états des petits officiers du roi de faire chanter en différents jours et en différentes églises, assista à tous, y mena tout ce qu'il put, et courut encore plus de six semaines les *Te Deum* qui se chantèrent dans toutes les églises de Paris. Il ne parlait d'autre chose, et sur sa joie véritable de la guérison, il en entait une fausse qui puait le parti et le dessein à ne s'y pouvoir méprendre. Il fit faire force fêtes à Lyon et à son fils l'archevêque, dont il eut soin de faire répandre les relations.

Le roi alla en cérémonie remercier Dieu à Notre-Dame et à Sainte-Genève. Ces momeries, ainsi allongées, gagnèrent la fin du mois d'août et la Saint-Louis. Il y a tous les ans ce jour-là un concert le soir dans le jardin. Le maréchal de Villeroi prit soin que ce concert devint une manière de fête, à laquelle il fit ajouter un feu d'artifice. Il n'en faut pas tant pour attirer la foule ; elle fut telle, qu'une épingle ne serait pas tombée à terre dans tout le parterre. Les fenêtres des Tuileries étaient parées et remplies, et tous les toits du Carrousel pleins de tout ce qui put y tenir, ainsi que la place. Le maréchal de Villeroi se baignait dans cette affluence, qui importunait le roi qui se cachait dans des coins à tout moment ; le maréchal l'en tirait par le bras et le menait tantôt aux fenêtres d'où il voyait la cour et la place du Carrousel toute pleine, et tous les toits jonchés de monde ; tantôt à celles qui donnaient sur le jardin, et sur cette innombrable foule qui y attendait la fête. Tout cela criait vive le roi ! à mesure qu'il en était aperçu, et le maréchal retenant le roi qui se voulait toujours aller cacher : « Voyez donc, mon maître, tout ce monde et tout ce peuple, tout cela est à vous, tout cela vous appartient, vous en êtes le maître ; regardez-les donc un peu pour les contenter, car ils sont tous à vous ; vous êtes maître de tout cela. » Belle leçon pour un gouverneur, qu'il ne se lassait point de lui inculquer à chaque fois qu'il le menait aux fenêtres, tant il avait peur qu'il l'oublîât ! Aussi l'a-t-il très pleinement retenue. Je ne sais s'il en a reçu d'autres de ceux qui ont eu la charge de son éducation. Enfin le maréchal le mena sur sa terrasse, où dessous un dais il entendit la fin du concert et vit après le feu d'artifice. La leçon du maréchal de Villeroi si souvent et si publiquement répétée, fit grand bruit et à lui peu d'honneur. Lui-même a éprouvé le premier effet de ses belles instructions.

M. le duc d'Orléans se conduisit d'une manière si simple et si sage qu'il y gagna beaucoup. Des soins et une inquiétude raisonnable mais mesurée, une grande réserve dans ses discours, une attention exacte et soutenue en propos et en contenance, qui

[ne] laissa rien échapper qui sentit le moins du monde qu'il était le successeur, surtout à ne jamais montrer croire le roi trop bien ni trop mal, et laisser aucun lieu qu'il le craignit trop bien et qu'il le souhaitât mal. Il ne pouvait douter qu'une conjoncture si critique pour lui ne fixât sur lui les regards les plus perçants et l'attention de tout le monde, et comme dans la vérité il ne souhaita jamais la couronne, quelque peu vraisemblable que cela paraisse, il n'eut besoin que de s'observer et point du tout de se contraindre ; aussi n'eut-il besoin d'aucun conseil là-dessus, et son intérieur le plus libre et le plus familier, moi par exemple, le vit toujours là-dessus tel que le public le vit. Cela fut aussi fort remarqué, et la cabale opposée fut entièrement réduite au silence, qui se préparait bien à faire valoir jusqu'aux riens qu'elle aurait aperçus. Il fut heureux que ceux qui lui étaient particulièrement attachés et qui auraient pu se flatter le plus d'un événement sinistre aient tous gardé toute la même conduite que lui, sans qu'aucun d'eux, jusqu'aux valets, et c'est une merveille, aient laissé échapper de quoi faire naître le plus léger soupçon.

Trudaine, conseiller d'État, à qui M. le duc d'Orléans avait fort mal à propos ôté la prévôté des marchands, dont il a été parlé ici en son lieu, mourut à soixante-deux ans. Ce n'était pas un aigle, mais un très honnête homme, intègre, désintéressé, vertueux.

Le duc de Bouillon mourut en même temps, à quatre-vingt-deux ans, s'étant démis, depuis la régence, de sa charge de grand chambellan et de son gouvernement d'Auvergne en faveur du duc d'Albret, son fils aîné, qui prit le nom de duc de Bouillon, à qui le feu roi ne les aurait jamais laissé passer, et qui, comme on l'a vu ici en son temps, avait eu de grands procès contre son père et avait été fort mal avec lui. Le père était fort bon homme, prince tant qu'il pouvait, du reste fort valet, mais du roi seulement, et d'une assiduité qui, jointe avec un esprit extrêmement court, lui avait entièrement gagné le roi, quoique des aventures de sa femme et du cardinal son frère l'eussent fait éloigner plus d'une fois de la cour. On a vu ici en son lieu que beaucoup d'art, quelque chose de pis de la part du procureur général d'Aguesseau, depuis chancelier, l'habitude et l'affection du roi, sauvèrent sa prétendue principauté, à l'évasion du cardinal de Bouillon du royaume.

Thury mourut aussi à soixante-deux ans, sans avoir été marié, ayant donné ou plutôt trafiqué tout ce qu'il avait avec le maréchal d'Harcourt. Ils étaient fils des deux frères, mais totalement différents. Thury était noir, méchant, cynique, atrabilaire, avec beaucoup d'esprit insolent et dangereux ; et quoique avec méchante réputation à la guerre et dans le monde, reçu en de bonnes compagnies. Il est pourtant vrai qu'un

soufflet que le duc d'Elboeuf lui appliqua à table, avec une épaule de mouton, dont il ne fut autre chose, était resté imprimé sur sa mauvaise physionomie.

Ils furent suivis du P. Lelong, prêtre de l'Oratoire, bibliothécaire de leur maison de Saint-Honoré, à Paris, où il mourut, à cinquante-six ans, regretté de tous les gens de bien, des savants et des hommes de lettres. Il avait donné, sous le nom de Bibliothèque historique, [un ouvrage] contenant avec une grande exactitude, une liste, en différentes classes, de tous les ouvrages qui ont rapport à l'histoire de France, sacrée ou profane<sup>2</sup>, et un autre sous le titre latin de Bibliotheca sacra, où il a donné le catalogue des manuscrits et des éditions des textes originaux de la Bible et des versions, en toutes sortes de langues, et des auteurs qui ont écrit sur la Bible.

Armenonville obtint pour son fils Morville la survivance de sa charge de secrétaire d'État, et M<sup>me</sup> de Ventadour celle de sa charge de gouvernante des enfants de France, pour M<sup>me</sup> de Soubise, femme de son petit-fils, quoique très jeune, mais très sage et très convenable à cette place.

Saumery, l'un des sous-gouverneurs du roi, dont il a été parlé ici en plus d'un endroit, comblé déjà de grâces, avec tout ce qu'il fallait pour n'en obtenir aucune en aucun temps, et qui en celui-ci était lié avec toute la cabale opposée à M. le duc d'Orléans, en obtint de lui une sans exemple ce fut la survivance de sa place de sous-gouverneur du roi pour son fils aîné, qui valait en tout mieux que lui, car il était fort honnête homme, avec du sens, avait bien servi et était envoyé du roi quelque temps à Munich. C'était grossièrement lui faire passer les entrées et les appointements de sous-gouverneur, parce que le père était de santé à n'y avoir pas besoin d'aide, et à achever, et bien au delà, comme il fit, le temps que le roi avait à être sous des gouverneurs.

M<sup>me</sup> la grande-duchesse [de Toscane] mourut à soixante-dix-sept ans, après plusieurs apoplexies, et fut enterrée, comme elle l'avait ordonné, parmi les religieuses de Picpus, dans leur cloître. Elle était fille aînée du second mariage de Gaston, frère de Louis XIII, avec la soeur de Charles IV, duc de Lorraine. M<sup>me</sup> la grande-duchesse avait été fort belle, et très bien faite et grande : on le voyait bien encore ; bonne et peu d'esprit, mais arrêtée en son sens sans pouvoir être persuadée. Elle épousa, en 1661, Cosme de Médicis, grand-duc de Toscane, avec un esprit de retour que rien ne put amortir. Elle vécut fort mal avec le grand-duc, dont la patience et les soins pour

<sup>2</sup>La Bibliothèque historique du P. Lelong parut en 1719 en un vol. in-fol. Fevret de Fontette en a donné une édition beaucoup plus complète, en 5 vol. in-fol. 7 1768.

la ramener furent continuel, plus mal encore avec la grande-duchesse sa belle-mère, qui était La Rovère-Urbin, morte en 1694, à soixante-douze ans.

Elle voulait vivre en liberté à la française, et se moquait de toutes les manières italiennes. Elle eut assez promptement trois enfants : l'aîné qui mourut longtemps avant son père, sans enfants de la soeur de M<sup>me</sup> la dauphine de Bavière ; J. Gaston, marié à une fille du dernier duc de Saxe-Lauenbourg, et dernière elle-même de cette grande et si ancienne maison, avec qui il se brouilla, n'en eut point d'enfants, succéda au grand-duc son père, mort à quatre-vingt-deux ans, en 1723, et mourut sans postérité en [1737] et finit les Médicis, grands-ducs de Toscane, après avoir vu souvent et diversement disposer, pour après lui, de ses États, de son vivant ; enfin l'électrice Palatine, veuve sans enfants, et depuis son veuvage retirée à Florence.

Après avoir eu ces enfants, la grande-duchesse redoubla d'humeur exécrée, et de conduite étrange en Italie, avec tant d'éclat que le roi y mit la main, par ses envoyés, diverses fois, et par les cardinaux d'Estrées et Bonzi, allant et revenant de Rome, sans pouvoir lui rien persuader. Elle en fit tant que le grand-duc consentit enfin à son retour en France, mais sous des conditions qui lui donnèrent plus de contrainte qu'elle n'en aurait eue à Florence en vivant bien avec son mari et sa belle-mère, et que le roi lui fit scrupuleusement observer toujours, parce qu'il était informé de sa conduite et très content de toute celle que le grand-duc avait eue avec elle. Il lui assigna une pension telle qu'il plut au roi, voulut qu'elle fût dans un couvent hors de Paris, qu'elle ne couchât jamais à Paris et qu'elle y vint rarement, qu'elle n'allât jamais à la cour que mandée ou pour quelque devoir très nécessaire de famille, dont à chaque fois le roi déciderait, et sans y coucher, à moins que cela ne fût indispensable, au jugement du roi, et encore pour une seule nuit. Elle revint donc de la sorte, vers 1669, fort peu accueillie, confinée au couvent de Picpus, où elle vit très peu de monde. Après bien des années, elle se mit à venir souvent à Paris, chez qui elle pouvait passer quelques heures, ou à quelques dévotions, sans crédit et avec peu ou point de considération.

Sur la fin de la vie de Monsieur, qui en avait pitié, elle obtint la liberté de passer à Saint-Cloud le temps qu'il y était. Madame, M. [le duc] et M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans lui firent toujours fort bien. Mademoiselle, sa soeur de père, la méprisa toujours parfaitement, et M<sup>me</sup> de Guise, sa soeur de père et de mère, n'en fit jamais grand cas ; elle jouit de son rang de petite-fille de France et de tous les honneurs qui y sont attachés. Sur les fins, elle quitta Picpus pour le couvent de Saint-Mandé, et après la mort du roi, le grand-duc son mari accorda à M. le duc d'Orléans qu'elle pût loger à Paris. Elle

y loua en très-simple particulière une maison à la place Royale, où elle mourut dans une grande dévotion à sa manière depuis longtemps, et, quoique avare, fort appliquée aux bonnes oeuvres ; elle était fort polie et bonne avec tout le monde.

J'étais alors aux prises avec le cardinal Dubois sur ce qui regardait mon ambassade, et je voyais en plein ses bonnes intentions qui n'allaient à rien moins qu'à me ruiner et me perdre, en me suscitant des embarras en Espagne les plus ridicules, les plus fous et les plus difficiles à m'en tirer. Je ne dis que ce mot à cause de ce qui va suivre, pour en raconter le détail de suite lors de mon départ, et ne plus interrompre la matière de l'ambassade. Le cardinal, depuis fort peu après que nous fûmes revus, comme je l'ai dit plus haut, me montra à découvert ce que j'en devais attendre, et me délivra ainsi des conditions de notre raccommodement, sur quoi néanmoins il fallut me conduire avec la prudence que demandait la nécessité de passer sans cesse par lui, jusqu'à mon départ, et dans tout le cours de mon ambassade, et l'incroyable ascendant dont il était en pleine possession sur M. le duc d'Orléans. Depuis le commerce étroit et plein de confiance que l'affaire du lit de justice des Tuileries m'avait procuré avec M. le Duc, il avait toujours duré le même. M. le duc d'Orléans et M. le Duc l'avaient tous deux désiré, et j'étais souvent entre eux deux pour conserver leur union nécessaire.

Un jour que je causais fort librement avec M. le Duc, il me parla fort librement aussi de beaucoup de choses de sa famille. Nous avions souvent traité ensemble le fameux chapitre de l'enfant de treize mois, dans les temps que la duchesse du Maine ne se faisait faute d'en parler dans ses grands éclats du procès de la succession de M. le Prince et des disputes sur la qualité de prince du sang que la maison de Condé fit rayer au duc du Maine, et lorsque les bâtards perdirent leur prétendue habilité de succéder à la couronne, que le duc du Maine et Mine de Maintenon avaient arrachée à la mourante faiblesse du feu roi. M. le Duc, à la mort de M<sup>me</sup> sa femme, arrivée dans les premiers mois de l'année précédente, avait retenu des actions et force pierreries de sa succession, malgré les plaintes de M<sup>lle</sup> de La Roche-sur-Yon, sa belle-soeur, qui avaient fait et faisaient encore grand bruit dans le monde, et qu'il lui rendit longtemps après quand il commença à songer à sa manière sérieusement à son salut. Ce chapitre avait été effleuré entre lui et moi, et j'étais peiné qu'il se fit ce tort dans le monde. Je lui proposai donc la nécessité de se remarier pour avoir des enfants, puisque MM. ses frères n'y voulaient point entendre, et pour couper court à toute cette affaire de la succession de M<sup>me</sup> sa femme, d'épouser M<sup>lle</sup> de La Roche-sur-Yon. Il se mit à sourire, et

me répondit que, pour des Conti, il en avait sa suffisance, et me parla de la conduite de feu M<sup>me</sup> la Duchesse, qui en effet ne s'était pas contrainte sur les mesures, et qu'il avait soufferte avec une patience qu'on n'aurait pas attendue de lui, et qu'il n'entendait pas depuis à celle de sa seconde femme. De propos en propos, il me fit des plaintes du peu de confiance de M. le duc d'Orléans, qui d'ordinaire ne lui disait les choses que lorsqu'elles ne se pouvaient plus cacher. J'excusai cela comme je pus, tant qu'enfin acculé par les faits qu'il m'alléguait, je me mis à sourire, et lui dis que, s'il me promettait de ne le point trouver mauvais, je lui en dirais bien la raison, et le moyen d'établir la plus entière confiance. Après quelques propos généraux et réciproques là-dessus, et qu'il m'eut fort pressé de lui parler en ami, et avec une franchise dont il n'aurait garde de se déplaire je lui dis que, s'il voulait en user comme faisait M. le duc d'Orléans, ils seraient bientôt contents l'un de l'autre. Après l'avoir un peu tenu là-dessus, je lui dis qu'il avait une maîtresse la plus parfaitement choisie pour les charmes du corps et de l'esprit ; qu'à cela je n'avais rien à lui dire ; que c'était l'affaire de son confesseur ; mais que M. le duc d'Orléans était persuadé qu'il n'avait point de secrets pour elle ; que cela faisait qu'il en avait pour lui ; que, s'il pouvait être comme M. le duc d'Orléans, qui s'amusait avec ses maîtresses, avec qui il ne lui échappait jamais rien de sérieux, je lui répondais qu'il serait content de la confiance de ce prince. Il se défendit de ce soupçon du régent assez mal, et avec un air peiné dit que c'était excuse et prétexte, en sorte que je lui dis que, si je m'étais expliqué si ouvertement avec lui, ce n'était que par le désir que j'avais de voir leur union parfaite, si utile au bien de l'État, mais qui au fond lui était bien plus nécessaire qu'à M. le duc d'Orléans. On verra dans la suite qu'il rapporta ce point jaloux de notre conversation à M<sup>me</sup> de Prie, sa maîtresse, qui ne me le pardonna pas. Revenu bien à lui de ce petit nuage, il jeta tout ce défaut de confiance sur le cardinal Dubois, qui, tant qu'il pouvait, n'en permettait que pour soi à son maître, et se mit à pleurer l'aveuglement et la faiblesse de M. le duc d'Orléans pour ce valet indigne, qui en abusait sans cesse si énormément. Ces propos me firent naître la pensée de revenir par un autre biais à ce que Torcy avait pensé, et que la sottise du maréchal de Villeroy avait fait manquer, comme je l'ai expliqué il n'y a pas longtemps.

Il paraissait dans ce temps-là que le roi aimait M. le Duc. Je lui en parlai comme en étant fort aise, et tout de suite je lui dis qu'il devrait bien profiter de cette affection du roi pour le bonheur de l'État et de M. le duc d'Orléans lui-même, en faisant bien connaître au roi le danger de cette autorité que le cardinal Dubois avait usurpée ; la

facilité que Sa : Majesté avait de montrer de l'aversion pour lui, et d'engager M. le duc d'Orléans, qui avait si grandement fait pour lui, de l'envoyer à Cambrai avec sa calotte rouge, et gorgé d'abbayes pour ne plus revenir à la cour et n'avoir plus aucune part aux affaires. M. le Duc se mit à rire à cette proposition. « Je suis bien aise, me dit-il, qu'on croie que le roi a de l'amitié pour moi et de la confiance, et en effet il m'en témoigne autant qu'il en est capable. Mais tout cela roule sur des riens, et je le connais bien, sans se soucier de moi que par l'habitude de me voir et de me parler, et je puis vous répondre que, si je venais à mourir aujourd'hui, il ne s'en soucierait non plus que de M<sup>me</sup> la grande-duchesse, dont nous portons le deuil, et ne parlerait que des causes de mort qu'on m'aurait trouvées avec la même indifférence qu'il s'entretient de l'ouverture de cette princesse qu'à peine avait-il vue. » Tout de suite il me parla de ce qu'il remarquait du roi que son assiduité lui faisait sentir, quelque peu d'esprit qu'il eût, ce qui n'est pas matière de ces Mémoires. Mais le résultat de la conversation fut la parfaite et très certaine inutilité, peut-être même le danger de cette tentative à laquelle le roi était radicalement incapable de prendre, quoiqu'on vit bien qu'il avait une sorte d'éloignement du cardinal Dubois.

## CHAPITRE X.

1721

MORT, CARACTÈRE, CONDUITE DU CARDINAL DE MAILLY. - IL OBTIENT QUE SON NEVEU DE NESLE PORTE LA QUEUE DU GRAND MANTEAU DE L'ORDRE DU ROI À REIMS. - IL NE VA POINT À ROME, ARRÊTÉ PAR UNE OPÉRATION INSTANTE AU MOMENT DE SON DÉPART. - RÉFLEXIONS. - REIMS PERSÉVÉRAMMENT OFFERT À FRÉJUS, OBSTINÉMENT REFUSÉ. - MOTIFS DE L'UN ET DE L'AUTRE. - SA CONDUITE À L'ÉGARD DU ROI, DU RÉGENT, DU MARÉCHAL DE VILLEROY, DU MONDE. - RAISON À MOI PARTICULIÈRE DE DÉSIRER QUE FRÉJUS ACCEPTÂT REIMS. - SAGACITÉ TRÈS SINGULIÈRE D'UNE FEMME DE CHAMBRE. - FRÉJUS ACCEPTE À GRAND'PEINE L'ABBAYE DE SAINT-ÉTIENNE DE CAEN. - FRÉJUS POINT AVIDE DE BIENS. - FRÉJUS, PARFAITEMENT INGRAT, EMPÊCHE QUE REIMS SOIT DONNÉ À CASTRIES, ARCHEVÊQUE D'ALBI. - ABBÉ DE GUÉMÉNÉ ARCHEVÊQUE DE REIMS. - RETRAITE ET CARACTÈRE DU DUC DE BRANCAS. - MORT, FORTUNE ET CARACTÈRE DE L'ABBÉ DE CAMPS. - MORT DE L'ÉVÊQUE-DUC DE LAON, CLERMONT-CHATTES. - SES DEUX PREMIERS SUCCESSEURS. - MORT ET CARACTÈRE DE L'ARCHEVÊQUE DE ROUEN, BESONS. - SON SUCCESSEUR. - MORT DU DUC DE FITZ-JAMES ; DE M<sup>LLE</sup> DE LA ROCHEFOUCAULD ; DE M<sup>ME</sup> DE POLIGNAC, MÈRE DU CARDINAL ; DE PRIOR, À LONDRES.

Le cardinal de Mailly était mort quatre jours avant M<sup>m</sup>c la grande-duchesse dans

l'abbaye de Saint-Thierry, unie à l'archevêché de Reims, à soixante-trois ans. Cette mort était bien propre à faire faire grandes réflexions. J'ai parlé plus d'une fois de ce prélat, de ma liaison étroite avec lui, de ses causes et de ses suites, quoique lui et moi pensassions bien différemment sur l'affaire de la constitution ; du peu de vocation à son état, de son ambition et de sa passion démesurée pour le cardinalat dès ses premiers commencements ; de ses démarches hardies et continuelles pour y parvenir ; de sa haine jusqu'à la fureur pour le cardinal de Noailles, et de ses faibles et injustes causes ; de son déchaînement forcé pour la constitution, par toutes ces raisons, et uniquement de son aveu à moi par ces raisons, jusqu'à m'avoir dit, dans ses plus grands emportements sur cette affaire, que, si le cardinal de Noailles avait été pour la constitution, lui Mailly aurait été contre avec la même rage qu'il était pour cette bulle. Un léger abrégé suffira donc sur ce qui le regarde, puisqu'on a vu en son lieu comment d'aumônier du roi, et vieux pour cet emploi, avec une abbaye fort mince, il devint tout d'un coup archevêque d'Arles, puis de Reims, par quels étranges chemins cardinal, puis reconnu tel en France, enfin abbé de Saint-Étienne de Caen. Il eut Arles en 1697, Reims en 1710 ; le chapeau, 19 novembre 1719, reconnu cardinal plusieurs mois après par le régent et le roi avec grand'peine. Quoique d'une santé ferme et que je n'ai vue altérée en rien jusqu'à l'événement dont je vais parler, il vivait depuis qu'il fut cardinal dans le plus exact régime, et sur ses heures, et sur le choix et la mesure de son manger et sur mille sortes de bagatelles, tant il désirait jouir longtemps de sa fortune. Il voyait le sacre instant et un conclave peu éloigné. Ces cérémonies et la figure qu'il y allait faire le transportaient. Il ne songea qu'à partir brusquement dès qu'on eut la nouvelle de la mort du pape ; mais il eut l'avisement de profiter de la circonstance. En prenant congé du régent, il lui représenta que le sacre était fort proche, qu'il aurait l'honneur de le faire, et de conférer le lendemain l'ordre du Saint-Esprit au roi qui ne l'avait pas encore reçu ; que le roi choisissait toujours un seigneur pour porter ce jour-là, et le lendemain qu'il faisait des chevaliers, la queue de son grand manteau de l'ordre, ce qui lui donnait droit, quelque âge qu'il eût, d'être compris dans la promotion suivante, comme il était arrivé de M. de Nevers en 1661, à la première fleur de son âge, et là-dessus demanda et obtint que son neveu le marquis de Nesle fût choisi pour cette fonction. La promesse en fut si publique que, quoique le cardinal de Mailly fût mort lorsque le roi fut sacré, la parole fut tenue, et le marquis de Nesle fut chevalier de l'ordre de la promotion de 1724, si nombreuse et si peu choisie, quelques années avant l'âge.

Je passai avec le cardinal de Mailly toute la soirée de la veille qu'il devait partir pour Rome ; je ne vis jamais un homme si content. Je le quittai tard, se portant très bien. Le lendemain sur le midi, je fus bien étonné d'apprendre par un homme qu'il m'envoya qu'il s'était trouvé si mal la nuit, que dès le grand matin, il avait envoyé chercher du secours, lequel lui avait trouvé la fistule, et si pressée à y travailler que sans autre préparation l'opération lui avait été faite fort heureusement, qu'il était aussi bien qu'il était possible, et qu'il me pria de l'aller voir. Je le trouvai en effet fort bien pour son état, mais bien touché de n'aller point à Rome. Le sacre prochain le consolait et l'espérance de voir un autre conclave. Je ne m'étais jamais aperçu qu'il fût attaqué d'aucun mal, et lui-même n'en avait jamais parlé ; il croyait de temps en temps avoir des hémorroïdes à ce qu'il dit depuis, et n'en faisait point de cas. Je ne sais comment cette opération fut faite ; mais on apprit depuis sa mort qu'il lui était demeuré un écoulement qu'on lui avait bien recommandé d'entretenir. Il vit bientôt le monde, tant sa guérison s'avança sans aucun accident, et en peu de temps reprit sa vie accoutumée. Cinq mois se passèrent de la sorte. Il s'en alla à Reims où il n'était pas à son aise, et qu'il avait accablé de lettres de cachet. Il se retira bientôt après à Saint-Thierry qui n'en est qu'à quelques lieues, qui lui servait de maison de campagne, ne respirant que feu et sang contre les opposants à la constitution, et sa vengeance particulière de ceux qui osaient encore lui résister, lorsque tout à coup cet écoulement s'arrêta, et fit une révolution à la tête, où il sentit des douleurs à crier les hauts cris. À peine ce tourment eut-il duré quatorze ou quinze heures, malgré les saignées et tout ce qu'on put employer, qu'il perdit la connaissance et la parole, et mourut dix ou douze heures après, sans avoir eu un moment à penser à sa conscience. Quelle fin de vie dans un prêtre et dans un évêque, toute d'ambition et persécuteur effréné par ambition et par haine ! Il passionna les honneurs, il goûta seulement des plus grands comme pour s'y attacher davantage. Ce qu'ils avaient pour lui de plus flatteur lui fut montré et porté, pour ainsi dire, jusqu'au bord de ses lèvres. La coupe lui en fut subitement retirée sans qu'il y pût toucher au moment d'y mettre la bouche et d'en boire à longs traits. Livré à des douleurs cruelles, puis à un état de mort, et paraître devant Dieu tout vivant de la vie du monde, sans avoir eu un moment à penser qu'il l'allait quitter et paraître devant son juge voilé le monde, son tourbillon, ses faveurs, sa tromperie et sa fin !

Fréjus tout appliqué au futur, mais au futur de ce monde, ne songeait qu'à s'attacher le roi et y faisait les plus grands progrès et les plus visibles. Quoique au fond très contraire au régent, il se conduisait à son égard avec une grande circonspection ;

et en cultivant le parti opposé, il le faisait avec une grande mesure. Le maréchal de Villeroy en était le coryphée. Il était l'objet de la plus jalouse attention de Fréjus ; il ne voulait pas sa grandeur, qu'il regardait comme ruineuse à ses projets de s'emparer du roi avec une autorité sans partage ; il sentait toute la disproportion et le poids du maréchal d'avec lui, et personnellement empêtré de tout ce qu'il lui devait d'attachement et de reconnaissance, parce que personne n'en ignorait les raisons. Il n'était pas temps de sortir de ces liens, mais il n'avait garde de travailler à les augmenter, en servant et encourageant contre le gouvernement et la personne de M. le duc d'Orléans, un parti timide au fond, et mal organisé pour les exécutions, abattu de celles qu'il avait essayées, mais plein de la plus ardente volonté, et qui, pouvant compter sur le roi par Fréjus, aurait bientôt repris forces et courage, mais dont le fruit principal serait recueilli par le maréchal de Villeroy, et par sa place auprès du roi, et parce qu'il était à la tête de ce parti, ce qui était fort éloigné de l'intérêt et de la volonté de Fréjus, qui travaillait de loin à se rendre le maître, et qui se serait vu asservi sous le maréchal, dont il regardait la ruine dans l'esprit du roi comme essentielle à la grandeur qu'il méditait dès lors pour soi-même.

Ses progrès auprès du roi étaient si visibles qu'ils commençaient à faire de lui un personnage que chacun voulait ménager de loin. S'il sentait toute la supériorité d'état que le maréchal de Villeroy avait sur lui, à plus forte raison sentait-il celle de M. le duc d'Orléans, le poids de sa naissance, de sa place, de ses talents, de son âge, qui devaient naturellement perpétuer son autorité encore plus de trente ans après la fin de sa régence, et qui, ayant ôté le duc du Maine d'auprès du roi, pouvait quand il voudrait l'en chasser lui-même, sans craindre d'exciter aucun mouvement dans l'État, comme il y avait eu lieu de l'appréhender sur M. du Maine, et de renverser par là ses espérances et ses projets pour toujours. C'est ce qui le contenait à l'égard du régent dans de si exactes mesures ; c'est ce qui l'engageait à me cultiver avec tant de soin et tant d'écorce de confiance, parce que j'étais le seul dans l'intime confiance du régent que pût fréquenter sur le pied d'amitié particulière un évêque qui voulait se parer des vertus et d'une conduite de son état, et en tirer un grand parti dans la suite. C'est aussi ce qui redoublait son application et son activité pour s'attacher le roi de plus en plus et parvenir, s'il le pouvait, au point de se faire un bouclier assuré de l'affection du roi pour lui en cas qu'il prit envie au régent de le chasser.

Je voyais clairement tout ce manège de cour, et j'en instruisais les négligences de M. le duc d'Orléans. Il lui importait de ménager le seul homme pour qui l'amitié et

la confiance du roi se déclarait de plus en plus, et qui intérieurement était plus que détaché du maréchal de Villeroy. Je le savais par les choses qu'il m'en disait souvent, et je n'en pouvais douter par mille traits journaliers de bagatelles intérieures, qui nous revenaient par les valets du dedans, qui étaient à M. le duc d'Orléans, parce qu'il les traitait fort bien, et qu'outre les miches<sup>1</sup> qu'il leur élargissait volontiers, ils sentaient, avec toute la disproportion des personnes, toute la différence de la hauteur du maréchal de Villeroy avec eux, et de la douceur, pour ne dire pas la politesse et la facilité qu'ils éprouvaient dans l'accès de M. le duc d'Orléans. Je conseillai à ce prince de donner à Fréjus l'archevêché de Reims, pour faire une chose agréable au roi, pour s'attacher Fréjus par un présent si disproportionné de lui, au moins pour lui montrer amitié et bonne volonté et le tenir par là hors de mesure de lui être contraire, sans que cette grandeur lui pût donner rien de réel qui ajoutât rien à l'amitié et à la confiance du roi, qui, avec ou sans Reims, était la seule chose qui pût le rendre considérable présentement et plus encore à mesure que le roi avancerait en âge, et par son âge deviendrait le maître. Le régent me crut, alla trouver le roi, et le lui proposa pour que lui-même eût le plaisir de le donner et de l'apprendre à M. de Fréjus. Il l'envoya quérir sur-le-champ dans son cabinet, où en présence de M. le duc d'Orléans et du maréchal de Villeroy, il le lui dit. Fréjus témoigna sa gratitude, sa disproportion d'un siège si relevé, l'incompatibilité des fonctions épiscopales avec les siennes auprès du roi, et refusa avec fermeté, appuyant de plus sur son âge, qui ne lui permettait plus le travail du gouvernement d'un nouveau diocèse. Le roi parut mortifié. M. le duc d'Orléans insista qu'on ne prétendait pas que Reims l'éloignât du roi ; qu'il aurait des grands vicaires qui lui rendraient compte de tout et gouverneraient par ses ordres et un évêque in partibus, qu'on pourvoit d'abbayes, qui ferait sur les lieux les ordinations et les autres fonctions réservées aux évêques ; que plusieurs prélats avaient des évêques in partibus pour faire ces fonctions pour eux dans leurs diocèses ; que cela était en usage de tout temps pour ceux qui croyaient en avoir besoin ; qu'entre ces besoins, il n'y en avait pas un plus légitime que ses fonctions auprès du roi, et qu'il n'en devait faire aucune difficulté. Fréjus se confondit en remerciements ; mais toujours ferme au refus, répondit qu'il était plus court et plus dans l'ordre de ne point acquérir de pareils besoins que de s'en servir, et qu'il ne se tiendrait point en sûreté de conscience d'accepter un évêché dans l'intention de le laisser gouverner par d'autres, et de n'y point faire de résidence.

---

<sup>1</sup> Les grâces.

Le bon prélat n'avait pas pensé, et n'en avait pas usé ainsi pour Fréjus, où il ne résida comme point, et n'osant être à Paris, courait sans cesse le Languedoc et la Provence. Quoi que le roi, le régent et le maréchal de Villeroy pussent dire et faire, ils ne purent ébranler Fréjus, tellement que M. le duc d'Orléans finit ce long débat par lui dire que le roi ne recevait point son refus ; qu'il voulait au moins qu'il y pensât et se consultât à loisir, et qu'il prit pour cela tout le temps qu'il voudrait.

Au sortir de là, je fus instruit par M. le duc d'Orléans de ce qui s'était passé, et quoique je n'en fusse pas surpris par quelques mots qui s'en étaient auparavant jetés entré Fréjus et moi, mais en courant, parce que tout se fit sur-le-champ, j'en fus très fâché. Je fis sentir à ce prince combien Fréjus estimait plus le futur que le présent, puisqu'il n'était pas ébloui d'une telle place ni entraîné par les instances du roi et par les siennes ; que cela méritait une grande réflexion sur les projets de cet évêque à conscience devenue si délicate, qu'il était clair qu'il ne voulait pas accepter, pour éviter tout prétexte de quitter le roi de vue et un moyen si facile et si naturel de l'en séparer, le temps de l'éducation fini, en l'envoyant dans son diocèse, ce que sans cela la moindre bienséance exigerait de lui, et l'y retenant après, ce qui le bornerait à cette fortune qu'il aurait faite et lui ferait perdre terre, moyens et toute espérance de celle qu'il se préparait par l'amitié et la confiance du roi, et qu'il ne se pouvait bâtir que par la continuation et l'augmentation de cette même confiance, qu'il ne se pouvait entretenir que par une présence et une habitude continuelle, après le temps de l'éducation fini, et qui se détruirait sans ressource par l'absence ; enfin que cela même était la plus forte de toutes les raisons, qui devait presser M. le duc d'Orléans de ne rien oublier pour forcer Fréjus à l'acceptation, et s'ouvrir par là, en le comblant et en ravissant le roi, s'ouvrir, dis-je, une porte légitime et simple d'éloigner du roi cet évêque, sans que ni l'un ni l'autre s'en pussent plaindre d'abord, et en le tenant dans son diocèse laisser détruire au temps et à l'absence ce que les soins et l'assiduité auraient édifié, et que la continuation de la présence aurait pu achever, et donner trop d'ombrages à Son Altesse Royale, trop faible peut-être alors contre un homme si adroit qui se trouverait en pleine possession du roi et sans partage.

Ces raisons frappèrent M. le duc d'Orléans et le résolurent à faire tout ce qui lui serait possible pour engager Fréjus à daigner être archevêque de Reims ; de mon côté je ne m'y oubliai pas ; j'avais pour cela des raisons particulières, outre les générales que je viens d'expliquer ; je les rapporterai ici naturellement avec la vérité qui fait l'âme de ces Mémoires. À la conduite et aux progrès de Fréjus que je viens de représenter, le

moins à quoi il pouvait tendre en attendant mieux, si les conjectures s'en offraient, étaient le chapeau et une place dans le conseil à la majorité, et quelque prodigieux que cela fût pour un homme de sa sorte, il avait déjà su se mettre avec le roi de façon que cette énorme fortune en devenait une suite toute naturelle, à quoi M. le duc d'Orléans ne pourrait s'opposer, surtout après ce qu'il avait fait de tout semblable, et bien plus encore pour Dubois, son précepteur, plus bas encore de naissance que Fréjus, et dont le personnel indigne ne pouvait se comparer en rien au personnel de Fréjus. La calotte rouge, en arrivant à ce dernier, s'amalgamait à celle de Dubois.

Je ne désespérais pas que le temps, les incartades, le poids de son autorité sur la faiblesse de M. le duc d'Orléans, quelques manèges même auprès du roi majeur qui avait un éloignement pour Dubois ; que celui de Fréjus qui enviait, haïssait et méprisait Dubois, le renvoyassent à Cambrai, soit par le dégoût, peut-être même la jalousie que M. le duc d'Orléans en pourrait enfin prendre, soit parce que, n'étant plus régent, il n'oserait soutenir un homme si infime et si reconnu pour tout ce qu'il était d'ailleurs, contre le dégoût du roi poussé par Fréjus, qui en enhardirait d'autres, et qui rendraient le cri public plus fort. Défait ainsi de lui, je ne sortais point d'embarras, Fréjus ayant la pourpre. Mais il tombait entièrement s'il était archevêque de Reims, et je pouvais dignement, moi et tout autre duc, me trouver avec lui au conseil et partout, parce que je cédaï non au cardinal mais à la dignité de son siège qui nous précède tous sans difficulté, ainsi que les cinq autres sièges dont les évêques sont pairs bien plus anciens que nous. J'avais déjà gagné que Dubois depuis sa promotion n'entraît plus au conseil de régence ; je comptais bien en faire une planche pour le conseil à la majorité, mais j'en espérais faiblement si Fréjus cardinal, ou assuré de l'être bientôt, appuyait la pourpre de Dubois en considération de la sienne, et qu'il ne serait pas facile d'exclure du conseil pour la difficulté du rang, avec le roi en croupe, au lieu que toute difficulté cessant par Reims et n'ayant plus affaire qu'à Dubois, Fréjus hors de cause contribuerait de tout son pouvoir à l'exclure pour son intérêt particulier. Plein donc de tant de motifs généraux et particuliers, j'attaquai Fréjus de toutes mes forces pendant plusieurs jours, et voyant bien à quoi il tenait le plus, qui était de n'avoir point de diocèse où la bienséance l'obligeât d'aller et de faire de hasardeuses absences, et qui pis encore pouvait devenir une occasion toute naturelle de l'y envoyer et de l'y retenir, je lui proposai d'accepter Reims, de le garder un an ou dix-huit mois, puis de le remettre, dont il aurait mille bonnes raisons à alléguer l'avoir pris par n'avoir pu résister au roi et au régent, le rendre après avoir, par l'acceptation, marqué son respect, sa déférence, son obéissance ;

par ne pouvoir se résoudre, dans un âge avancé, de se charger du gouvernement d'un grand diocèse, moins encore de le faire gouverner par autrui ; que par cet expédient si simple et si plausible, il évitait tout ce qui l'empêchait d'accepter, et conservait un rang qui le mettait à la tête des pairs, et qui, le chapeau lui venant, l'affranchissait de toutes sortes d'embarras et de difficultés.

J'eus beau étaler tout le bien-dire que je pus, tâcher à l'ébranler, par la crainte que le refus si opiniâtre d'une place si unique ne persuadât au régent qu'il ne voulait rien tenir de lui, et les conséquences et les suites qui en résultaient, tout fut inutile. Il se tint ferme au refus entier, et me dit dévotement que sa conscience ne lui pouvait permettre d'accepter Reims, dans le dessein de le rendre, de n'y aller jamais, et de se revêtir seulement du rang de ce grand siège, qu'il n'aurait accepté que dans cette vue d'orgueil et de vanité, et non d'y servir l'Église dans la conduite effective et sérieuse de cette portion du troupeau, qui était la seule voie canonique dans laquelle on dût marcher lorsqu'on acceptait un évêché. L'hypocrite me paya de cette monnaie ; c'est qu'il voulait demeurer libre à l'égard de M. le duc d'Orléans, et qu'à l'égard de la préséance il méprisait Reims, parce qu'à la manière dont il avait vu les ducs se conduire, et être traités dans toute cette régence, il les regardait comme nuls ; que tôt ou tard ils seraient crossés par Dubois, et céderaient à sa pourpre, au pis aller à la sienne à lui dès que le roi serait le maître, dont M. le duc d'Orléans, quelque crédit qu'il conservât, lui ferait litière à sou accoutumée. Ce combat qui dura plus de quinze jours avant que M. le duc d'Orléans, à bout de voies, eût enfin admis son refus, fit l'entretien de tout le monde. Un matin que j'en parlais avec regret à M<sup>me</sup> de Saint-Simon, comme elle se coiffait, car rien n'était alors si public, une femme de chambre qui s'appelait Beaulieu, familière parce qu'elle était à elle depuis notre mariage, et qui avait de l'esprit et du sens, prit tout d'un coup la parole. « Je ne m'en étonne pas, dit-elle, il ne veut point de Reims, il ne veut qu'être roi de France, et il le sera. » Quoique j'en pensasse bien quelque chose, le propos de cette fille nous surprit et s'est enfin trouvé une prophétie.

Une résistance si invincible nous fit aisément comprendre que Fréjus ne voulait rien de la main de M. le duc d'Orléans. Il le sentit comme moi, quoique Fréjus eût aussi d'autres raisons plus fortes. Je crus qu'il le fallait pousser à bout là-dessus et lui donner la riche abbaye de Saint-Étienne de Caen, que la mort du cardinal de Mailly laissait aussi vacante, et qui n'avait point la raison de refus d'un diocèse à conduire, ni la bienséance d'y aller, ni la crainte d'y pouvoir être envoyé et retenu sous le spé-

cieux prétexte du devoir épiscopal. M. le duc d'Orléans goûta tout aussitôt ce que je lui en représentai et alla chez le roi, qui comme l'autre fois envoya chercher Fréjus. Le roi lui annonça l'abbaye, et M. le duc d'Orléans ajouta que, n'y ayant là ni gouvernement d'âmes ni personne à conduire et point de résidence, il ne croyait pas qu'il pût ni voulût refuser. Ce n'était pas le compte de Fréjus, il voulut l'honneur du refus. Quoiqu'il n'eût que très-peu de bénéfices, il protesta qu'il en avait assez et se fit battre plusieurs jours, soit qu'en effet il ne voulût rien de M. le duc d'Orléans, bien sûr qu'après la régence il recevrait du roi tout ce qu'il voudrait, soit que résolu de ne pas laisser échapper ce gros morceau, il voulût se faire honneur de cette momerie. Je me mis après lui comme j'avais fait pour Reims, non dans le même désir, parce qu'il n'y avait plus d'intérêt général ni particulier à l'égard de cette abbaye, mais pour la curiosité de ce qu'il en arriverait ; enfin, après avoir bien fait le béat et le réservé sur les biens d'Église, il eut la complaisance de se laisser forcer et même de laisser employer le nom du roi à Rome pour le gratis entier qu'il obtint aussitôt. Il faut pourtant avouer qu'il ne fut jamais intéressé. Depuis il a été longtemps à même de toutes choses, il n'a jamais pris aucun bénéfice, et il n'a pas paru qu'il se fût beaucoup récompensé d'ailleurs. Aussi dans le plus haut point de la toute-puissance, avec le cardinalat, son domestique, son équipage, sa table, ses meubles furent toujours au-dessous même de ceux d'un prélat médiocre.

Achevons de suite ce qui regarde l'archevêché de Reims. J'étais fort des amis de Castries, et l'abbé son frère, l'un chevalier d'honneur de M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans, l'autre qui avait été premier aumônier de M<sup>me</sup> la duchesse de Berry, que j'avais fait mettre dans le conseil de conscience, qui avait été sacré archevêque de Tours, par le cardinal de Noailles, et qui, sans y être allé, passa tout aussitôt à Albi, comme l'abbé d'Auvergne, qui eut Tours après lui, passa incontinent après à Vienne. Les Castries avec raison désiraient passionnément Reims. Outre le rang et la décoration, l'extrême éloignement d'Albi et la proximité de Reims était un grand motif pour deux frères toujours infiniment unis, qui avaient passé toute leur vie ensemble, et qui se voyaient séparés dans un temps où l'âge et les infirmités de l'aîné et sa solitude domestique, ayant perdu sa femme et son fils unique, lui rendaient la présence de son frère plus nécessaire. Fréjus dès lors avait saisi assez de part dans la distribution des grands bénéfices.

La constitution, la faiblesse, l'incurie de M. le duc d'Orléans, lui en avaient frayé le chemin, de sorte que pour Reims il fallut compter avec l'un et l'autre. On a vu ici ailleurs, par occasions, qui était Fréjus, et qu'il devait tout au cardinal Bonzi, qui était

frère de la mère des Castries, et qui les avait toujours aimés et traités comme ses enfants. Fréjus en avait été témoin, leur avait fait sa cour, en avait été recueilli, en avait reçu des services importants et qui l'avaient sauvé de sa perte. Il avait passé sa vie avec eux, souvent logé et défrayé chez eux, dans une intimité parfaite avec mêmes amis et même société à la cour. Il était donc bien naturel qu'il les servît en chose pour eux de tous points si désirable. Je me chargeai de M. le duc d'Orléans, ils furent surpris de trouver en cette occasion leur ami un ministre prématuré qui se montra fort peu porté à les servir. J'y trouvai aussi M. le duc d'Orléans fort peu disposé. Il n'y avait rien à dire sur la conduite des Castries ; d'ailleurs le régent n'y était ni difficile ni scrupuleux. Il m'alla chercher des difficultés sur la naissance, pour une place telle que Reims, et la proximité encore du sacre du roi. J'y répondis par le collier de l'ordre de leur père, par sa charge de lieutenant général de Languedoc et de gouverneur de Montpellier, par l'alliance de Mortemart. Le débat fut souvent réitéré, et je dis à M. le duc d'Orléans que je m'étonnais fort qu'il fût plus délicat que moi pour Reims, lui qui l'était si peu pour ces sortes de choix ; et je tâchai de lui faire honte de tant faire le difficile pour le frère d'un homme en charge principale chez M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans depuis si longtemps, dont il avait toujours été content, qui avait épousé sa cousine germaine, si longtemps et morte sa dame d'atours et cousine germaine, fille du frère de M<sup>me</sup> de Montespau, dont avec tant de raison elle se faisait honneur. J'en dis tant que je vainquis la répugnance de M. le duc d'Orléans, qui me dit qu'il fallait gagner Fréjus, qui y était fort opposé. Je tâchai de lui faire honte de prendre une telle dépendance, et lui demandai s'il voulait morceler sa régence et en abandonner une portion aussi considérable, aussi agréable, aussi importante que l'est la nomination des bénéfices. Peu à peu, je vins encore à bout de cette difficulté à toute reste, mais en me recommandant toujours de tacher de gagner Fréjus. Ce prélat, qui devait par ce qui a été dit être le grand arc-boutant des Castries en cette occasion, se montra si contraire que ni les Castries, ni moi qui lui en parlai souvent et fortement, n'en pûmes jamais tirer une seule bonne parole, tellement que je me résolus à l'emporter de force, et malgré lui, de M. le duc d'Orléans ; je mis l'affaire au point où je la pouvais désirer.

Mais mon départ s'approchait, et les Castries, que j'avertissais à mesure que j'avancerais, me dirent que sans mon départ ils tiendraient la chose faite, mais que ce départ la ferait manquer. Elle se fût faite en effet au point où je la laissai, si j'avais pu demeurer davantage, et avoir le loisir d'achever de forcer M. le duc d'Orléans. Mais il fallut partir et laisser le champ libre à Fréjus, qui dans sa rage de constitution, écartait

Albi, ami du cardinal de Noailles, et voulait s'attacher le cardinal de Rohan, pour le chapeau, auquel il pensait déjà beaucoup, et qui était à Rome, et au cardinal Dubois, à qui les Castries, droits et fort honnêtes gens, n'avaient point fait leur cour, lequel, pour entretenir les Rohan dans l'erreur de faire premier ministre le cardinal de Rohan à son retour de Rome, voulait, de concert avec Fréjus, mettre l'abbé de Guéméné à Reims, comme ils firent bientôt après que je fus parti.

Poursuivons le peu qui reste à dire de cette année pour ne point interrompre ce qui regarde mon ambassade. Il a été quelquefois mention ici du duc de Brancas, et de la façon dont il était avec M. le duc d'Orléans, qui s'amusait fort de ses saillies, et qui l'avait presque toujours à ses soupers.

C'était un homme d'une imagination vive, singulière, plaisante, plein de traits auxquels on ne pouvait s'attendre, qui avait sacrifié sa fortune à ses plaisirs, et à une vie obscure, pauvre d'ailleurs, et fort intéressé, tout à fait incapable de rien de sérieux, en quoi il se faisait justice lui-même, et n'était pas sans esprit. Au travers de ses débauches, il avait eu de fois à autres de faibles retours qui n'avaient eu aucune suite. Enfin Dieu le toucha. Il s'adressa fort secrètement au P. de La Tour, général de l'Oratoire, grand et sage directeur, dont il a été parlé ici quelquefois, qui jugea qu'il avait besoin d'une forte pénitence et d'une entière séparation du monde. Il l'y résolut, et se chargea de lui choisir et de lui préparer une retraite. Pendant tout le temps de ce commerce secret, le duc de Brancas avait quitté ses débauches, mais conservé tout l'extérieur de sa vie, et soupait tous les soirs avec M. le duc d'Orléans et ses roués, avec sa gaieté ordinaire. Au commencement d'octobre, il disparut tout d'un coup, ayant soupé la veille avec M. le duc d'Orléans, sans qu'il eût paru en lui aucun changement ; et on sut quelques jours après qu'il était allé se retirer dans l'abbaye du Bec en Normandie, où sont les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. M. le duc d'Orléans, également surpris et fâché de sa retraite, espéra en sa légèreté, et lui écrivit une lettre tendre et pressante pour le faire revenir. Le duc de Brancas lui fit une réponse d'abord plaisante, puis sérieuse, sage et ferme, édifiante et belle, qui ôta toute espérance de retour. Il y passa fort saintement plusieurs années ; plût à Dieu qu'il eût persévéré jusqu'à la fin !

Il y eut plusieurs morts : l'abbé de Camps, qui fit une fortune singulière, et qui fut quelque peu de temps une sorte de personnage. Il était d'Amiens, fils d'un quincaillier et cabaretier, fut amené à Paris fort jeune, et mis à servir les messes aux jacobins du faubourg Saint-Germain. Le P. Serroni du même ordre, qui avait gagné l'évêché d'Orange à être le conducteur du P. Mazarin, archevêque d'Aix, cardinal et frère fort

imbécile du fameux cardinal Mazarin, se trouva à Paris logé dans ce couvent. Devenu évêque de Mende, il prit ce petit garçon, qui lui avait plu, le tint quelque temps clerc chez un notaire, en fit après un sous-secrétaire, et enfin son secrétaire. Il s'en servit en beaucoup d'affaires avec succès. Il lui donna et lui fit donner des bénéfices, le fit députer à une assemblée du clergé où il montra beaucoup d'esprit et de capacité. Serroni, toujours en crédit et en considération, et pour lequel Albi qu'on lui avait donné fut érigé en archevêché, le fit coadjuteur de Glandèves, et bientôt après nommer à l'évêché de Pamiers. C'était au temps de l'affaire de la régale en faveur de la quelle de Camps écrivit fortement, et s'y intrigua tellement que, lorsque cette affaire fut terminée, Rome ne put jamais se résoudre à lui donner les bulles de Pamiers, et que le roi eut la complaisance de retirer sa nomination, et d'en faire une autre. Il l'en dédommagea par l'abbaye de Signi, en Champagne, de plus de quarante mille livres de rente, outre les bénéfices qu'il avait. Il s'acquit une grande connaissance des médailles et de l'histoire, et a beaucoup écrit sur celle de France qu'il a fort éclaircie<sup>2</sup>. Il ne fut pas content avec raison de celle que le P. Daniel, jésuite, publia vers la fin du dernier règne, et de laquelle j'ai parlé ici en son temps. Le P. Daniel le trouva mauvais ; ils écrivirent l'un contre l'autre, et l'auteur mercenaire et menteur fut battu par l'abbé qui aimait la vérité. Il savait en effet beaucoup, avec de l'esprit et du jugement, de la vivacité et quelquefois de l'âcreté. Il passa sa longue vie de quatre-vingt-deux ans à Paris, la plupart du temps dans sa belle bibliothèque, à travailler et à étudier ; voyait bonne compagnie, force savants aussi, et se faisait honneur de son bien, mais avec mesure et sagesse, estimé et considéré, bien reçu partout. Il allait assez souvent faire sa cour au feu roi, et il n'y allait presque jamais sans que le roi lui parlât, et lui témoignât bienveillance. Il passa toute sa vie jusqu'au bout dans une santé parfaite de corps et d'esprit.

L'évêque-duc de Laon dans son diocèse, médiocrement vieux : il était Clermont-Chattes, fort du monde, et toutefois bon évêque, assez résidant et appliqué au gouvernement de son diocèse. Il était frère du chevalier de Clermont, perdu pour l'affaire de M<sup>me</sup> la princesse de Conti et de M<sup>lle</sup> Choin, dont il [a] été ici amplement parlé en son temps, et qui, après un long exil en Dauphiné, obtint de l'être à Laon, d'où M. le duc d'Orléans le tira à la mort du roi, et lui donna depuis ses Cent-Suisses. C'était un très honnête homme et galant homme. Il a été suffisamment parlé de cet évêque de Laon, en différents endroits. Il s'était dignement et sagement signalé au

<sup>2</sup> Les manuscrits de l'abbé de Camps sont conservés à la Bibl. Imp.

commencement de l'affaire de la constitution ; mais le pauvre homme n'eut pas le courage d'essayer la pauvreté dont il fut menacé. D'ailleurs bon homme et honnête homme, et fort estimé jusqu'à cette chute, lui-même en fut si honteux qu'il ne reparut presque plus depuis, et demeura presque toujours dans son diocèse, où il fut fort regretté. Il eut pour successeur l'opprobre non seulement de l'épiscopat, mais de la nature humaine, et pleinement connu pour tel quand il fut nommé. Il continua et augmenta dans l'épiscopat les horreurs de sa vie, qui, quoique assez courte, ne fut que trop longue. Je n'en dirai pas davantage sur un si infâme sujet. Toutefois il faut observer qu'il ne fut pas successeur immédiat. Il avait acheté à deniers comptants un autre évêché d'un évêque qui se démit, et il passa tôt après à Laon, que M. le duc d'Orléans avait donné, après M. de Clermont-Chattes, à un bâtard fort bien fait, et qui en a fait depuis grand usage, qu'il avait eu de la comédienne Florence, et qu'il n'a jamais reconnu, que les jésuites élevèrent et gouvernèrent, et n'en firent pourtant qu'un parfait ignorant. Il fit au sacre les fonctions de son siège ; mais quand il voulut se faire recevoir au parlement, il fut arrêté tout court sur ce qu'il n'avait point de nom, et ne pouvait montrer ni père ni mère. Cet embarras le fit passer à l'archevêché de Cambrai, à la mort du cardinal Dubois, avec un brevet de continuation de rang et d'honneurs d'évêque-duc de Laon, et ce monstre dont je viens de parler lui succéda à Laon.

Trois jours après M. de Laon, Clermont-Chattes, mourut à Gaillon l'archevêque de Rouen, frère du maréchal de Besons, qui avait été évêque d'Aire, puis archevêque de Bordeaux et adoré dans tous ses diocèses : il a été souvent parlé de lui ici en plusieurs occasions. C'était l'homme du clergé qui en savait mieux les affaires, et il entendait très bien à en manier d'autres. Sous une écorce rustre il n'en avait rien ; il était doux, poli, respectueux, point enflé de sa fortune, de son esprit, de sa capacité, et il en avait beaucoup ; bon, doux, obligeant, sage et gai, de fort bonne compagnie, mesuré partout, bon évêque, et entendant mieux qu'aucun le gouvernement d'un diocèse. Il fut toujours estimé et considéré, aussi ne voulait-il déplaire à personne, et son défaut était un peu de patelinage et grand'peur de se mettre mal avec les gens en place et de crédit. M. le duc d'Orléans, qui aimait les deux frères, dont l'union était intime, l'avait fait passer dans le conseil de régence, comme on a vu à la chute de celui de conscience dont il était. Son âge n'était pas extrêmement avancé, Tressan, évêque de Nantes, qui avait sacré Dubois, fut son successeur.

Le maréchal de Berwick perdit en même temps son fils, le duc de Fitz-James, à dix-neuf ans, qu'il avait marié à la fille aînée du duc de Duras. Elle n'en eut point d'enfants

et se maria depuis au duc d'Aumont.

M<sup>lle</sup> de La Rochefoucauld à quatre-vingt-quatre ans : elle était soeur du duc de La Rochefoucauld, qui toute sa vie avait eu tant de part à la faveur du feu roi. Elle avait passé toute sa vie fille dans l'hôtel de La Rochefoucauld, fut, considérée dans le monde et dans sa famille, toujours très vertueuse et très peu de bien. Du côté de l'esprit, elle tenait tout de son père.

La vicomtesse de Polignac, qui était soeur du feu comte du Roure. Son mari et son frère étaient chevaliers de l'ordre, et elle était mère du cardinal de Polignac : c'était une grande femme, qui avait été belle et bien faite, sentant fort sa grande dame qu'elle était fort dans le grand monde dans son temps. Beaucoup d'esprit, encore plus d'intrigue, fort mêlée avec la comtesse de Soissons et M<sup>me</sup> de Bouillon dans l'affaire de la Voysin, dont elle eut grand'peine à se tirer, et en fut exilée au Puy et en Languedoc, d'où elle ne revint qu'après la mort du roi. Elle avait quatre-vingts ans.

Prior mourut en même temps à Londres, en disgrâce et en obscurité, après avoir échappé pis ; si connu pour avoir apporté à Paris les préliminaires de la paix d'Utrecht, longtemps chargé des affaires d'Angleterre à Paris, et dans l'intime secret des ministres qui gouvernaient sous la reine Anne, qui furent recherchés après sa mort avec tant de fureur, et que Prior, arrêté et menacé des supplices, trahit complètement pour se sauver ; il ne mena depuis qu'une vie misérable, obscure, méprisée de tous les partis. C'était un homme extrêmement capable, savant d'ailleurs, d'infiniment d'esprit, de bonne chère et de fort bonne compagnie.

## CHAPITRE XI.

1721

RAISONS QUI TERMINENT LES LONGS TROUBLES DU NORD. - PAIX DE NYS-TADT ENTRE LA RUSSIE ET LA SUÈDE. - RÉFLEXIONS. - MESURES POUR APPRENDRE AU ROI SON MARIAGE ET LE DÉCLARER. - LE RÉGENT, EN CINQUIÈME SEULEMENT DANS LE CABINET DU ROI, LUI APPREND SON MARIAGE, ET LE DÉCLARE EN SA PRÉSENCE AU CONSEIL DE RÉGENCE. - DÉTAIL PLUS ÉTENDU DE LA SCÈNE DU CABINET DU ROI SUR SON MARIAGE. - DÉCLARATION DU MARIAGE DU PRINCE DES ASTURIES AVEC UNE FILLE DE M. LE DUC D'ORLÉANS. - RÉFLEXIONS. - ABATTEMENT ET RAGE DE LA CABALE OPPOSÉE AU RÉGENT. - SES DISCOURS; SON PROJET. - FRAUDULEUX PROCÉDÉ DU CARDINAL DUBOIS AVEC MOI, QUI VEUT ME RUINER ET ME FAIRE ÉCHOUER. - MON AMBASSADE DÉCLARÉE. - MA SUITE PRINCIPALE. - SARTINE; QUEL. - JE CONSULTE UTILEMENT AMELOT ET LES DUCS DE BERWICK ET DE SAINT-AIGNAN. - UTILITÉ QUE JE TIRE DES DUCS DE LIRIA ET DE VERAGUA. - LEUR CARACTÈRE. - MON INSTRUCTION. - REMARQUES SUR ICELLE. - VALOUSE; SON CARACTÈRE ET SA FORTUNE. - LA ROCHE; SA FORTUNE; SON CARACTÈRE. - ESTAMPILLE; CE QUE C'EST. - LAULLEZ; SA FORTUNE; SON CARACTÈRE. - MON UTILE LIAISON AVEC LUI. - SCÉLÉRATESSE DU CARDINAL DUBOIS ET FAIBLESSE INCONCEVABLE DE M. LE DUC D'ORLÉANS, DANS LES ORDRES NOUVEAUX ET VERBAUX QUE J'EN REÇOIS SUR PRÉSÉANCE ET VISITES. - DUC D'OSSONE; QUEL. - NOMMÉ AMBASSADEUR D'ESPAGNE POUR LE

MARIAGE DU PRINCE DES ASTURIES. - ON LUI DESTINE LE CORDON BLEU. - JE NE VEUX POINT PROFITER DE LA NOUVEAUTÉ DE CET EXEMPLE. - CONTINUATION DE L'ÉTRANGE PROCÉDÉ DU CARDINAL DUBOIS À MON ÉGARD, QUI FAIT HASARDER À M. LE DUC D'ORLÉANS UNE ENTREPRISE D'ÉGALITÉ AVEC LE PRINCE DES ASTURIES. - LA FARE ENVOYÉ EN ESPAGNE DE LA PART DE M. LE DUC D'ORLÉANS. - SON CARACTÈRE. - MALICE GROSSIÈRE À MON ÉGARD DU CARDINAL DUBOIS, SUIVIE DE LA PLUS ÉTRANGE IMPUDENCE. - IL PREND À TORCY LA CHARGE DES POSTES. - BON TRAITEMENT FAIT À TORCY. - LA DUCHESSE DE VENTADOUR, ET M<sup>ME</sup> DE SOUBISE EN SURVIVANCE, GOUVERNANTES DE L'INFANTE, ET LE PRINCE DE ROHAN CHARGÉ DE L'ÉCHANGE DES PRINCESSES.

Il y avait longtemps que les alliés du nord, las de cette longue guerre, et jaloux respectivement, se démanchaient les uns après les autres ; et chacun, dans la crainte de l'augmentation de la puissance déjà trop formidable de la Russie prête d'envahir la Suède, s'était contenté de ce qu'il en avait pu tirer, et avait cessé la diversion. Le czar avait des raisons domestiques de finir cette guerre ; et s'y portait d'autant plus volontiers qu'il la pouvait terminer à son mot et donner la loi à la Suède. Les plénipotentiaires russiens et suédois, assemblés à Nystadt en Finlande, y conclurent la paix telle que la Suède la put obtenir dans l'état de ruine et de dernier abatement où le règne de son dernier roi l'avait mise, et que la continuation de la guerre contre tant d'ennemis acharnés à profiter de ses dépouilles avait consommé. C'est cette paix qui a si tristement mis la Suède dans l'état stable où elle est demeurée depuis, et duquel il n'y a pas d'apparence qu'elle se puisse relever sans des révolutions qu'on ne saurait attendre. C'est aussi ce qui m'engage à la donner ici. La mort de Charles XII avait rendu l'autorité première aux états et au sénat, et la couronne élective, et totalement énérvé l'autorité de leurs rois, dont les deux derniers avaient fait un si funeste usage, et réglé le dedans de manière à ne plus retomber dans ces malheurs. Voici comment la paix de Nystadt en régla le dehors déjà si affaibli par la perte des duchés de Brême et de Verden, envahi sans retour par la maison de Hanovre, et par le peu que le Danemark et le Brandebourg en avaient su tirer. Je ne parlerai ici que des articles principaux de cette paix entre la Russie et la Suède, qui termina entièrement cette longue et cruelle guerre du nord.

La Suède céda à la Russie la Livonie, l'Estonie, l'Ingrie<sup>1</sup>, une partie de la Carélie et le district de Wiborg, les îles d'Oesel, Dagoë, de Moen, et quelques autres. Le czar rendit la Finlande, excepté une petite partie fixée et dénommée, et s'obligea de payer à la Suède dans les termes convenus deux millions de rixdales<sup>2</sup>, d'évacuer la Finlande un mois après l'échange des ratifications, de permettre aux Suédois d'acheter tous les ans pour cinquante mille roubles de grains dans les ports de Riga, Revel et Wiborg, excepté dans les années de disette, ou lorsqu'il y aura des raisons importantes d'empêcher le transport des grains, et de ne payer aucun droit de sortie de ces grains ; le renvoi de part et d'autre des prisonniers sans rançon, mais qui seront tenus de payer les dettes qu'ils auront faites ; que les habitants de la Livonie, de l'Estonie et de l'île d'Oesel jouiront de tous les privilèges qu'ils avaient sous la Suède ; que l'exercice de la religion y sera libre, mais que la grecque y sera tolérée ; que les fonds de terre y demeureront à ceux qui en prouveront la possession légitime ; que les biens confisqués pendant la guerre seront rendus à leurs propriétaires, mais sans restitution de fruits et de revenus ; que les gentilshommes et autres habitants des provinces cédées pourront prêter serment de fidélité au czar sans que cela les empêche de servir ailleurs ; que ceux qui refuseront de le prêter auront trois ans pour vendre leurs biens en remboursant les hypothèques dont ils se trouveront chargés ; que les contributions de la Finlande cesseront du jour de la signature du traité, mais que la province fournira des vivres aux troupes du czar jusqu'à ce qu'elles soient sur la frontière, et les chevaux nécessaires pour emmener tout le canon ; que les prisonniers seront libres de demeurer au service du prince dans les États duquel ils seront détenus. Le czar promet de ne se mêler en aucune manière des affaires domestiques de la Suède (cet article déroge formellement au précédent traité d'Abo, où le czar se fit garant qu'il ne pourrait être rien changé en Suède à ce qui y fut établi pour la forme du gouvernement après la mort de Charles XII) ; que dans le règlement des différends qui pourraient arriver dans la suite, il ne sera dérogé en rien au présent traité ; enfin, que les ambassadeurs de part et d'autre et les autres ministres sous quelque nom que ce soit, ne seront plus défrayés comme ils l'étaient auparavant dans la cour où ils résideront. Le roi de Pologne fut compris dans le traité, et le czar engagé de procurer aux Suédois d'être traités en Pologne pour le commerce comme la

<sup>1</sup>L'Ingrie est maintenant comprise dans la province de Saint-Pétersbourg.

<sup>2</sup>Le mot rixdale ou risdale vient de Reichsthaler (thaler ou écu de l'empire). C'est une monnaie d'argent, dont la valeur se rapproche de notre pièce de 5 fr. Elle vaut maintenant, en Suède, 5 fr. 75 c.

nation la plus favorisée ; liberté au czar et au roi de Suède de nommer dans trois mois après les ratifications ceux qu'ils voudront comprendre dans cette paix.

On voit aisément que cette paix si démesurément avantageuse à la Russie fut la loi du vainqueur au vaincu, et que, outre tant d'États vastes et riches dont la Suède se dépouillait pour obtenir cette paix, elle demeurait encore ouverte et à découvert en bien des endroits. De plus rien de plus clair et de plus nettement exprimé que toutes les cessions de la Suède, rien de moins que les détails qui lui sont favorables, et sur lesquels elle essaya bien des chicanes et des injustices, et ses sujets, dans l'exécution. Aussi le czar dans l'excès de sa joie voulut-il des fêtes et des réjouissances publiques dans toute la Russie, et il en fit lui-même d'extraordinaires. Pour la Suède si près de sa dernière ruine, elle se crut heureuse encore de s'en rédimer par de si immenses pertes, qui, en la jetant dans le dernier affaiblissement et la dernière pauvreté, lui ôtaient toute considération effective dans l'Europe, reléguée qu'elle demeurait au delà de la mer Baltique, après avoir vu ses rois, même un moment le dernier, en être les dictateurs, et si puissants en Allemagne. Que de choses politiques à dire et à prévoir là-dessus qui ne sont pas matière de ces Mémoires ; mais le funeste fruit de l'intérêt personnel de Dubois qui avait enchaîné la France à l'Angleterre, et qui malgré tout ce que je pus représenter bien des fois au régent, et que le régent sentit lui-même, ne voulut jamais lui permettre [de profiter] du désir passionné que le czar eut de s'unir étroitement avec la France, et que l'avarice et les ténèbres du cardinal Fleury achevèrent de livrer la Russie à l'empereur et à l'Angleterre.

Il est enfin temps de venir à ce qui regarde mon ambassade, pour la continuer de suite, comme je me le suis proposé en racontant, comme je viens de faire, plusieurs choses postérieures à ce qui s'est passé là-dessus entre M. le duc d'Orléans, le cardinal Dubois et moi, et à la déclaration des mariages. Je commencerai par celle-ci, pour n'en pas interrompre ce qui me regarde en particulier jusqu'à mon départ. Il commençait à être temps de déclarer le mariage du roi, et M. le duc d'Orléans ne laissait pas d'être en peine comment il serait reçu de ce prince, que les surprises effarouchaient, et du public, à cause de l'âge de l'infante encore dans la première enfance. Le régent résolut enfin de prendre un jour de conseil de régence, et le moment avant de le tenir, pour apprendre au roi son mariage et le déclarer sans intervalle au conseil de régence, pour que tout de suite ce fût une affaire passée et consommée.

Il arriva par hasard que ce même conseil de régence, où la déclaration du mariage ne se pouvait plus différer par rapport à l'Espagne, se trouvait destiné à une proposition

d'affaire de papier que j'avais fort combattue dans le cabinet de M. le duc d'Orléans, avec lequel j'étais enfin convenu que je m'abstiendrais ce jour-là du conseil, comme on a vu ici que cela arrivait quelquefois. Mais les lettres d'Espagne, qui arrivèrent entre cette convention et la tenue du conseil, ayant obligé M. le duc d'Orléans à y déclarer le mariage, et l'affaire du papier ne se pouvant différer, il voulut que je me trouvasse au conseil. Je m'en défendis, mais il craignait quelque mouvement de ceux du conseil qu'on appelait de la vieille cour, qui était la cabale opposée à M. le duc d'Orléans, et ce fut cette raison qui l'empêcha de déclarer les deux mariages en même temps. Nous disputâmes donc tous deux sur la manière dont j'opinerais sur l'affaire du papier, et après avoir bien tourné et retourné, et cédé à la volonté absolue de M. le duc d'Orléans, qui voulut que j'y assistasse à cause de la déclaration du mariage du roi, je compris que, quoi que j'y pusse dire contre l'affaire du papier, elle n'en passerait pas moins, et que, dans la nécessité où je me trouvais de ne m'absenter pas de ce conseil et d'y opiner, je pouvais, pour cette fois, m'abstenir de m'étendre et de disputer, et me contenter d'opiner contre brièvement. M. le duc d'Orléans s'en contenta, mais je le suppliai de se persuader que je me rendais à cette complaisance que pour cette seule fois, à cause de la déclaration du mariage du roi, où il exigeait si absolument que je me trouvasse, dans ce conseil, et de continuer à trouver bon ou que je m'opposasse de toutes mes raisons aux choses qu'il y voudrait faire passer dont je ne croirais pas en honneur et en conscience pouvoir être d'avis, ou de m'ordonner de m'abstenir du conseil où il les voudrait proposer, comme il lui était arrivé plusieurs fois de me le défendre, à quoi j'avais obéi sans qu'on se fût aperçu de la vraie raison de mon absence, comme je le ferais toujours quand le cas en arriverait. Cette convention entre lui et moi fut donc renouvelée de la sorte, et je me trouvai à cet important conseil duquel je craignis moins que lui, sans toutefois que je le pusse bien rassurer.

L'embarras, à mon avis, fut plus grand du côté du roi, qui comme je l'ai dit s'effarouchait des surprises. Quelque coup d'oeil ou quelque geste du maréchal de Villeroy pouvait le jeter dans le trouble, et ce trouble l'empêcher de dire un seul mot. Il fallait pourtant un oui et un consentement exprimé de sa part, et s'il s'opiniâtrait à se taire, que devenir pour le conseil de régence ? Et si par dépit d'être pressé il allait dire non, que faire et par où en sortir ? Cet embarras possible nous tint M. le duc d'Orléans, le cardinal Dubois et moi, en consultations redoublées. Enfin il fut conclu que, dans la fin de la matinée du jour du conseil de régence, qui ne serait tenu que l'après-dînée, M. le duc d'Orléans manderait séparément M. le Duc et M. de Fréjus

M. le Duc, dont il n'y avait rien à craindre, et à qui ce secret ne pouvait être, à ce qu'il était, caché plus longtemps, qui même pouvait se blesser d'une si tardive confiance ; Fréjus pour le caresser par cette distinction sur le maréchal de Villeroi, l'avoir présent lorsque M. le duc d'Orléans apprendrait au roi son mariage, et qu'il fût là tout prêt à servir le régent de tout ce qu'il pouvait sur le roi. M. le Duc fut surpris, mais ne se fâcha point, et fit très bien auprès du roi. Fréjus fut froid, il parut sentir que le besoin lui valait la confiance, loua l'alliance, par manière d'acquiescement, que M. le Duc avait fort approuvée, trouva l'infante bien enfant, ce qui n'avait fait aucune difficulté à M. le Duc, dit néanmoins qu'il ne croyait pas que le roi résistât, ni qu'il en fût ni aise ni fâché, promit de se trouver auprès de lui quand la nouvelle lui serait apprise, et fut modeste sur le reste. Le secret sans réserve, et nommément pour le maréchal de Villeroi, leur fut fort recommandé à tous deux. Je doute par ce qu'on va voir que Fréjus y ait été fidèle, et qu'il n'en ait pas fait sur-le-champ sa cour au maréchal, qu'il avait soigneusement l'air de cultiver en choses qui n'intéressaient point ses vues.

Le moment venu nous arrivâmes tous aux Tuileries, où M. le duc d'Orléans, qui, pour laisser assembler tout le monde, était arrivé le dernier, me conta dans un coin avant d'entrer chez le roi ce qui s'était passé quelques heures auparavant entre lui, M. le Duc et Fréjus, l'un après l'autre. Il pirouetta un peu dans le cabinet du conseil, en homme qui n'est pas bien brave et qui va monter à l'assaut. Je ne le perdais point de vue, et à le voir de la sorte, j'étais inquiet ; enfin il entra chez le roi, je le suivis ; il demanda qui était dans le cabinet avec le roi, et sur ce qu'on ne lui nomma point Fréjus, il l'envoya chercher. Il s'amusa là comme il put, peu de temps, puis il entra dans le cabinet où était M. le Duc, qui y était entré en même temps que M. le duc d'Orléans s'était arrêté dans la chambre, le maréchal de Villeroi et quelques gens intérieurs, comme sous-gouverneur, etc. Je restai dans la chambre où je pétillais de la lenteur de Fréjus, qui ne me paraissait pas de bon augure. Enfin il arriva, l'air empressé comme un homme mandé et qui a fait attendre. Fort peu après qu'il fut entré dans le cabinet, j'en vis sortir le peuple, c'est-à-dire qu'il n'y demeura que M. le duc d'Orléans, le cardinal Dubois, qui était entré dans le cabinet avec lui, M. le Duc, le maréchal de Villeroi et Fréjus. Alors, me trouvant seul de ma sorte et du conseil de régence dans cette chambre, et ma curiosité satisfaite de les savoir aux mains, je rentrai dans le cabinet du conseil, sans toutefois m'éloigner de la porte par où je venais d'y rentrer.

Peu après, les maréchaux de Villars, d'Estrées et d'Huxelles, vinrent l'un après l'autre à moi, surpris de cette conférence secrète qui se tenait dans le cabinet du roi.

Ils me demandèrent si je ne savais point ce que c'était. Je leur répondis que j'en étais dans la même surprise qu'eux et dans la même ignorance. Ils demeurèrent tous trois à causer avec moi, pendant un bon quart d'heure, ce me semble, car le temps me parut fort long, et cette longueur me faisait craindre quelque chose de fort fâcheux et de fort embarrassant. À la fin le maréchal de Villars dit : « Entrons là dedans en attendant ; nous y serons aussi bien qu'ici ; » et là-dessus nous entrâmes jusque dans la chambre du roi, où il n'y avait que de ses gens et les sous-gouverneurs.

Très peu de temps après que nous y fûmes, la porte du cabinet s'entrouvrit, je ne sais ni pourquoi ni comment, car je causais le dos tourné à la porte avec le maréchal d'Estrées ; un peu de bruit me fit tourner, et je vis le maréchal d'Huxelles qui entra dans le cabinet. À l'instant le maréchal de Villars qui était avec lui nous dit : « Il entre, pourquoi n'entrerions-nous pas ? » et nous entrâmes tous trois. Le dos du roi était vers la porte par où nous entrions ; M. le duc d'Orléans en face, plus rouge qu'à son ordinaire ; M. le Duc auprès de lui, tous deux la mine allongée ; le cardinal Dubois et le maréchal de Villeroy en biais ; et M. de Fréjus tout près du roi, un peu de côté, en sorte que je le voyais de profil d'un air qui me parut embarrassé. Nous demeurâmes comme nous étions entrés derrière le roi, moi tout à fait derrière. Je m'avançai la tête un instant pour tâcher de le voir de côté, et je la retirai bien vite, parce que je le vis rouge, et les yeux, au moins celui que je pus voir, pleins de larmes. Aucun de ce qui était avant nous ne branla pour notre arrivée ni ne nous parla. Le cardinal Dubois me parut moins empêtré, quoique fort sérieux, le maréchal de Villeroy secouant sa perruque tout à son ordinaire, au moins c'est ce qui me frappa au premier coup d'oeil en entrant. « Allons, mon maître, disait-il, il faut faire la chose de bonne grâce. » Fréjus se baissait et parlait au roi à demi bas, et l'exhortait, ce me sembla, sans entendre ce qu'il lui disait. Les autres étaient en silence très morne, et nous derniers entrés fort étonnés du spectacle, moi surtout qui savais de quoi il s'agissait. À la fin je démêlai que le roi ne voulait point aller au conseil de régence, et qu'on le pressait là-dessus, je n'osai jamais faire aucun signe à M. le duc d'Orléans ni au cardinal Dubois, pour tâcher d'en découvrir davantage. Tout ce manège dura presque un quart d'heure. Enfin M. de Fréjus ayant encore parlé bas au roi, il dit à M. le duc d'Orléans que le roi irait au conseil, mais qu'il lui fallait quelques moments pour le remettre.

Cette parole remit quelque sérénité sur les visages. M. le duc d'Orléans répondit que rien ne pressait, que tout le monde était fait pour attendre ses moments ; puis

s'approchant entre le roi et Fréjus, tout contre, il parla bas au roi, puis dit tout haut : « Le roi va venir, je crois que nous ferons bien de le laisser ; » sortit et nous tous, tellement qu'il ne demeura avec le roi que M. le Duc, le maréchal de Villeroy et l'évêque de Fréjus. En chemin pour aller dans le cabinet du conseil, je m'approchai de M. le duc d'Orléans qui me pris sous le bras et se jeta dans mon oreille, s'arrêta dans un détroit de porte, et me dit que le roi, à la mention de son mariage, s'était mis à pleurer, qu'ils avaient eu toutes les peines du monde, M. le Duc, Fréjus et lui, d'en tirer un oui, et après cela qu'ils avaient trouvé la même répugnance à aller au conseil de régence, dont nous avions vu la fin. Il n'eut pas loisir de m'en dire là davantage, et nous rentrâmes dans le cabinet du conseil avec lui. Or, il était essentiel que le roi y déclarât, ou du moins y fût présent à la déclaration de son mariage, qui était chose si personnelle qu'elle n'y pouvait passer sans lui. Ceux qui le composaient et qui étaient demeurés dans le cabinet du conseil, surpris de cette longue et inusitée conférence dans le cabinet du roi, nous voyant rentrer, s'approchèrent avec curiosité, sans toutefois oser demander ce que c'était ; tous avaient l'air occupé. M. le duc d'Orléans s'amusa comme il put avec les uns et les autres, disant que le roi allait venir. Les trois maréchaux et moi qui rentrions avec M. le duc d'Orléans, nous séparâmes sans nous trop mêler avec personne. Cela fut court. Le roi entra avec M. le Duc et le maréchal de Villeroy, et tout aussitôt on se mit en place. Le cardinal Dubois, qui n'entraît plus au conseil de régence depuis qu'il portait la calotte rouge s'en était allé tout de suite au sortir du cabinet du roi.

Assis tous en place, tous les yeux se portèrent sur le roi, qui avait les yeux rouges et gros, et avait l'air fort sérieux. Il y eut quelques moments de silence pendant lesquels M. le duc d'Orléans passa les yeux sur toute la compagnie qui paraissait en grande expectation ; puis les arrêtant sur le roi, il lui demanda s'il trouvait bon qu'il fit part au conseil de son mariage. Le roi répondit un oui sec, en assez basse note, mais qui fut entendu des quatre ou cinq plus proches de chaque côté, et aussitôt M. le duc d'Orléans déclara le mariage et la prochaine venue de l'infante, ajoutant tout de suite la convenance et l'importance de l'alliance, et de resserrer par elle l'union si nécessaire des deux branches royales si proches, après les fâcheuses conjonctures qui les avaient refroidies. Il fut court, mais nerveux, car il parlait à merveilles et demanda les avis ; on peut bien juger quels ils furent. Presque aucun n'entendit le sien, sinon les maréchaux de Besons et d'Huxelles un peu ; l'évêque de Troyes, le maréchal d'Estrées un peu davantage. Le maréchal de Villeroy n'approuva qu'en deux mots, ajoutant d'un air chagrin qu'il était

bien fâcheux que l'infante fût si jeune. Je m'étendis plus qu'aucun, mais toutefois sobrement. Le comte de Toulouse approuva en deux mots de fort bonne grâce, M. le Duc aussi ; puis M. le duc d'Orléans parla encore un peu sur l'unanimité des suffrages à laquelle il s'était bien attendu sur un mariage si convenable, sur quoi il s'étendit encore un peu. Puis se tournant vers le roi, il s'inclina, et d'un air souriant, comme pour l'inviter à prendre le même, il lui dit : « Voilà donc, sire, votre mariage approuvé et passé, et une grande et heureuse affaire faite. » Puis tout aussitôt, il ordonna le rapport de l'affaire du papier, qui passa avec un grand air de regret de toute la compagnie, et dans laquelle j'opinai négativement en deux mots, comme j'en étais convenu avec M. le duc d'Orléans.

Le conseil levé, chacun se retira sans trop se joindre les uns les autres. Je démêlai sans peine que le gros approuvait la réunion avec l'Espagne, mais était peiné de l'enfance de l'infante, qui retardait si fort l'espérance d'en voir des enfants au delà du temps où le roi pouvait devenir père, et j'en remarquai d'autres à qui rien n'en plaisait, tels que les maréchaux de Villeroy, Villars, Huxelles et sournaisement Tallard.

Je laissai rentrer M. le duc d'Orléans au Palais-Royal, puis j'allai l'y trouver, curieux de savoir plus en détail ce qu'il n'avait pu me dire qu'en gros à l'oreille entre ces deux portes. Il ne fit en effet qu'étendre ce qu'il m'avait dit, parce que tout s'était passé avec peu de paroles. Il me dit qu'après avoir dit au roi la convention de son mariage sous son bon plaisir, il ne doutait pas qu'il n'y voulût rien consentir, et qu'il ne l'approuvât ; sur quoi voyant ses yeux rougir et s'humecter en silence, il n'avait pas fait semblant de s'en apercevoir, et s'était mis à expliquer à la compagnie la nécessité et les avantages de ce mariage, tels qu'il avait estimé devoir passer par-dessus l'inconvénient de l'âge de l'infante ; que le Duc, après ce court discours, l'avait repris et approuvé fort bien en deux mots ; que le cardinal Dubois avait étendu les raisons, et atténué l'inconvénient de l'âge, par l'avantage d'élever ici l'infante aux manières françaises, et d'accoutumer ensuite le roi et elle réciproquement, tout cela néanmoins en assez peu de mots, tandis que les larmes tombaient des yeux du roi assez dru, et que de fois à autre Fréjus lui parlait bas, sans en tirer aucune réponse ; que le maréchal de Villeroy, avec force gestes et quelques phrases, avait dit qu'on ne pouvait s'empêcher de reconnaître l'utilité de la réunion des deux branches, ni aussi l'importance que le roi eût des enfants dès qu'il en pourrait avoir et que, dans une affaire aussi désirable, il était malheureux qu'il n'y eût point en Espagne de princesse d'un âge plus avancé ; que néanmoins il ne doutait point que le roi n'y donnât son consentement avec joie, et tout de suite lui en dit

quelques paroles d'exhortation. M. le duc d'Orléans reprit là-dessus la parole sur les avantages et la nécessité incomparablement plus considérables que l'inconvénient de l'âge, mais en deux mots. Le cardinal Dubois ne parla plus et ils attendirent en grandes angoisses ce que l'affaire deviendrait entre les mains de Fréjus, qui était leur seule espérance. Ce prélat parla peu sur la chose. Il dit en s'adressant au roi qu'il devait marquer sa confiance aux lumières de M. le duc d'Orléans, sur un mariage qui le réunissait si heureusement avec le roi son oncle, comme il la lui donnait sur le gouvernement de son royaume, puis parlait bas au roi à reprises, et par-ci, par-là quelques paroles d'exhortation sèches et tout haut du maréchal de Villeroy, jusqu'à ce que enfin le roi eût prononcé qu'il y consentait. Tout cela s'était passé avant que les trois maréchaux et moi entrassions dans le cabinet. On en était alors à exhorter le roi d'aller au conseil de régence, où aussitôt après qu'il eut donné son consentement, M. le duc d'Orléans lui avait dit que sa présence était nécessaire pour un consentement public, et pour que le mariage fût passé au conseil de régence, sur quoi le roi larmoyait toujours et ne répondait point. Le reste dont nous fûmes témoins, je l'ai expliqué.

Le cardinal Dubois arriva en tiers comme M. le duc d'Orléans raisonnait avec moi sur tout ce détail qu'il venait de me raconter, et tous deux convinrent que, sans l'évêque de Fréjus qui encore s'était fait attendre et n'avait pas montré agir de trop bon coeur, ils ne savaient ce qui en serait arrivé. L'angoisse en avait été si forte, qu'ils s'en sentaient encore tous deux. Aussitôt on dépêcha un courrier en Espagne et un autre au roi de Sardaigne, grand-père du roi. La nouvelle courut Paris dès que ceux du conseil de régence en furent sortis ; les Tuileries et le Palais-Royal furent bientôt remplis de tout ce qui venait se présenter devant le roi et faire des compliments au régent de la conclusion de ce grand mariage, ce qui continua les jours suivants. Le roi eut peine à reprendre quelque gaieté tout le reste du jour, mais le lendemain il fut moins sombre, et peu à peu il n'y parut plus.

Rien ne fut plus marqué que le changement subit de cette cabale si opposée au régent, qui tenait si fortement au duc de Maine et qu'on appelait de la vieille cour, dont il a été parlé ici tant de fois. Elle avait été jusqu'alors tout espagnole, et l'avait bien montré dans ses liaisons avec le prince de Cellamare et dans son union avec lui dans tous ses projets. L'Espagne, alors dominée par Albéroni, ne respirait que la chute du régent, et de gouverner la France par un vice-régent qu'elle nommerait et qui devait être le duc de Maine. Ainsi tant que l'Espagne fut contraire au régent, cette cabale ne prêchait que l'Espagne et professait un attachement public pour le roi d'Espagne. Sur

quoi elle eut beau jeu par rapport à l'incroyable ensorcellement d'Angleterre, dû tout entier à l'intérêt personnel de l'abbé Dubois qui en devint cardinal, avec une pension d'Angleterre immense. Dès que la cabale vit le mariage d'Espagne fait par le régent, elle en fut outrée et ne le put cacher. Ce fut bien pis dix ou douze jours après.

M. le duc d'Orléans, comme on l'a vu, jugea fort prudemment qu'il ne devait pas déclarer les deux mariages à la fois, et l'expérience qu'il eut de la déclaration de celui du roi, lui donna sujet de s'applaudir beaucoup d'avoir pris un conseil si sage. Il crut même avec raison devoir mettre cet intervalle avant de déclarer le second, pour laisser raccoiser<sup>3</sup> les humeurs, et refroidir les esprits, mais il fallait enfin finir cette seconde affaire ; ainsi dix ou douze jours après celle qui vient d'être rapportée, il alla chez le roi, après l'avoir dite à M. le Duc, et à M. de Fréjus. Il les trouva dans le cabinet du roi, il en fit sortir tous les autres, et entra le cardinal Dubois, et là il dit au roi l'honneur que le roi d'Espagne lui voulait faire, et lui demanda la permission de l'accepter. Cela se passa tout uniment, sans la moindre difficulté, mais le maréchal de Villeroy ne put s'empêcher, dans le compliment qu'il fit sur-le-champ à M. le duc d'Orléans, de témoigner son étonnement, qui sentit fort le dépit. Le lendemain M. le duc d'Orléans en fit la déclaration au conseil de régence, le roi présent, qui y assistait presque toujours, où les avis et les courts compliments de chacun au régent ne furent qu'une même chose. Les maréchaux de Villeroy, Villars et d'Huxelles y parurent le visage enflammé, car le mariage de la fille de M. le duc d'Orléans avec le prince des Asturies fut public dès qu'il eut été annoncé au roi, et ne purent cacher leur dépit, pour ne pas dire leur désespoir. Le maréchal de Tallard et quelques autres n'en étaient pas plus contents ; mais à travers un embarras qu'ils ne purent cacher, ils se contraignirent davantage. Le lendemain le roi alla au Palais-Royal, puis à Saint-Cloud, faire compliment sur ce grand et incroyable mariage à M. [le duc] et à M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans, à M<sup>lle</sup> de Montpensier et à Madame, où toute la cour, tous les ministres étrangers et tout ce qu'il y eut de considérable à Paris accourut en foule.

Il faut avouer ici qu'il n'y eut rien en soi de si surprenant que le mariage du prince des Asturies avec une fille de M. le duc d'Orléans, après tout ce qui s'était passé de personnel entre ce prince et le roi d'Espagne, tant pendant les dernières années du dernier règne, où il ne s'était agi de rien moins que de couper la tête à M. le duc d'Orléans, par les menées de la princesse des Ursins, du duc du Maine, de M<sup>me</sup> de Maintenon, de

---

<sup>3</sup>Vieux mot qui signifie calmer, apaiser ; il vient de coi (calme, tranquille).

la cabale de Meudon, comme on l'a vu en son temps ; de le chasser depuis de la régence et de le perdre par les intrigues du duc du Maine qui voulait régner en sa place, d'Albéroni et de l'ambassadeur Cellamare ; enfin par tout ce qui s'était passé d'inique contre l'Espagne pour favoriser l'Angleterre même aux dépens de la France, par un aveuglement forcé pour l'intérêt unique et personnel de Dubois ; et que ce même Dubois<sup>4</sup>, qui devait être si odieux à l'Espagne, ait osé concevoir le dessein d'y réconcilier son maître, encore plus odieux, comme en ayant été si cruellement offensé, et comme en ayant bien su depuis rendre l'offense ; que Dubois, dis-je, non seulement en soit venu à bout, mais encore de porter une fille de M. le duc d'Orléans sur le trône d'Espagne, il faut convenir que c'est un chef-d'œuvre de l'audace et d'un bonheur sans pareil ! Le détail de la négociation n'est jamais venu à ma connaissance.

M. le duc d'Orléans était tenu de trop court depuis longtemps par Dubois, pour m'en faire part, et le secret du traité du double mariage ne m'aurait jamais été confié quand il fut conclu, sans ce reste d'amitié, de confiance, d'habitude, qui fut plus fort dans M. le duc d'Orléans que le poids de Dubois sur sa faiblesse, fatiguée de m'avoir caché le projet, tant qu'il ne fut pas arrêté et convenu. Je ne puis donc dire rien de toute cette négociation, dont M. le duc d'Orléans m'a laissé ignorer le détail après comme devant, et à qui aussi je n'en ai point fait de question, sinon qu'il me dit que le mariage de sa fille avait été la condition absolue de celui du roi, et que le roi d'Espagne était si intimement et si parfaitement François, qu'il n'avait fait de difficulté à rien moyennant le mariage de sa fille ; de là je juge que, s'il y eut de l'effronterie à tenter ce traité, il fut conclu tout de suite par le bonheur sans pareil de l'inclination de Philippe V, si passionnément française, qu'elle surnagea à tout pour mettre sa fille sur le trône de ses pères. Fortuna e dormire, dit l'Italien, ou pour mieux dire, la Providence qui règle tout et qui produit tout par des ressorts profondément cachés aux hommes. Car il faut dire que, quoi qu'il soit arrivé de ces mariages, par la mort de M. le duc d'Orléans uniquement, il en a bien profité pendant le court reste de sa vie, et lui et la France bien plus grandement, s'il avait vécu les années ordinaires des hommes, auquel cas l'infante eût bien sûrement régné en France.

Si la nouvelle de la déclaration du mariage du roi avait bien étourdi et affligé la cabale opposée à M. le duc d'Orléans, celle de la déclaration de celui d'une des princesses ses filles avec le prince des Asturies l'atterra. Ce fut un accablement si marqué dans

<sup>4</sup>Passage omis dans les anciennes éditions depuis par les menées.

toute leur contenance, qu'il les distinguait aux yeux les moins perçants, et les tint plusieurs jours dans un morne silence. Aucun de ce qui la composait ne s'était défié que le roi d'Espagne pût être réconcilié à M. le duc d'Orléans ; combien moins qu'il pût être capable d'accepter une de ses filles pour lui faire porter sa couronne après lui ! Dans la pleine confiance de cette impossibilité en effet si parfaitement apparente, ils avaient sans cesse les yeux et le coeur tournés sur le roi d'Espagne comme étant également le fils de la maison et le plus irréconciliable ennemi de M. le duc d'Orléans. Ils n'avaient donc aussi que l'Espagne dans la bouche, qui était l'ancre de leurs espérances, la protection de leurs mouvements, le seul moyen de l'accomplissement de leurs désirs, et par tout ce que Dubois n'avait cessé de faire contre elle en faveur de l'Angleterre, l'occasion continuelle et sans indécence de fronder et décrier le régent et son gouvernement qui, d'ailleurs, leur avait donné beau jeu du côté des finances et de celui de sa vie domestique. Toutes ces choses si flatteuses qui, malgré le peu de succès de leur malignité, de leur haine, de leurs efforts, faisaient toutefois encore la nourriture de leur esprit, de leur volonté, de leurs vues, non seulement tombaient et disparaissaient par ce double mariage, mais se tournaient contre eux, et les laissaient, dans le moment même, en proie au vide, à la nudité, au désespoir, sans nul point d'appui, sans bouclier, sans ressources. L'horreur qu'ils conçurent aussi d'un revers si subit et si complètement inattendu, fut plus visible que facile à représenter, et plus forte qu'eux et que leurs plus politiques. J'avoue que c'était un plaisir pour moi d'en rencontrer hommes, femmes, gens de tous états. Je l'ai déjà dit, cette cabale s'était reconcertée depuis le rétablissement du duc du Maine et les nouvelles entreprises du parlement, depuis le lit de justice des Tuileries ; mais ce dernier coup l'écrasa. Néanmoins, ayant un peu repris ses esprits au bout de quelques jours, elle se mit à détester l'Espagne et à la même mesure qu'elle s'y était attachée, et ce contraste fut si subit, si entier, si peu mesuré, qu'il ne fallait que le voir et l'entendre pour en sentir la cause, même dans ceux dont le bas aloi avait détourné tous soupçons.

Le premier président et sa cabale des gens du parlement frémissaient ouvertement, ainsi que beaucoup de gens de cette prétendue noblesse, dont le duc et la duchesse du Maine s'étaient si heureusement servis par leurs prestiges, comme on l'a vu ici en son temps, et dont l'imbécile aveuglement subsistait encore pour eux. Force grands seigneurs, même du conseil de régence, même des mieux traités d'ailleurs, ne pouvaient cacher leur contrainte, en sorte que par le subit effet de la nouvelle de ces mariages, dont ils ne se purent défendre dans le premier étourdissement, qui

fut même assez long, on en découvrit plus qu'on n'avait fait par les perquisitions estropiées de l'affaire de Cellamare et du duc et de la 'duchesse du plainé, quoique dès lors on en eût plus trouvé, même parmi les grands et les considérables, qu'on n'aurait voulu, et qu'on crut devoir étouffer, comme il a été dit dans le temps. Aux cris contre l'Espagne, ils en joignirent contre M. le duc d'Orléans qui, disaient-ils, sacrifiait le roi à un enfant sorti à peine du maillot, pour marier si grandement sa fille, et pour la criminelle espérance qu'en retardant sa postérité, il pût manquer, avant l'âge de l'infante, et M. le duc d'Orléans régner sur lui et la sienne en sa place, après s'être fait un appui de l'Espagne si justement et si longuement son ennemie personnelle. Ainsi, de rage, ils criaient à l'habileté pour en donner l'impression la plus sinistre; mais la douleur vive excite les cris. On les méprisa et on ne songea plus qu'à exécuter promptement tout ce qui pouvait l'être de ce traité de double mariage, et à jouir et profiter de ses fruits. On eut raison alors, après l'imprudence d'une déclaration si étrangement précoce et si propre à rallumer tous les mouvements du dehors et du dedans. On ne sera pas longtemps sans voir combien il était devenu instant d'achever ce qu'on avait déclaré. La cabale, tout accablée qu'elle fût pendant les premiers jours, reprit encore quelque courage, et se mit à travailler à éloigner les mariages pour se donner le temps de les pouvoir rompre tout à fait. Ce fut aussi le coup de partie de ne lui en pas laisser le loisir.

J'étais, pendant toutes ces démarches si différentes, aux mains avec le cardinal Dubois. Il était enragé de mon ambassade, et comme tout me le montra manifestement dans tout son préparatif et sa durée, il avait résolu, en gardant tous les dehors, de me ruiner et de me perdre. Je m'en défiais bien, et j'eus lieu tout aussitôt de n'en point douter. De lui à moi d'abord, profusions d'amitié, d'attachement, de chose à moi due que cette ambassade et ses suites pour mes enfants, de tout ce que M. le duc d'Orléans me devait de reconnaissance et d'amitié, et lui-même de mes anciennes bontés pour lui de tous les temps. Avec ces propos et des généralités sur la chose, il évita tant qu'il put d'entrer en matière pour avoir lieu de tout précipiter et de ne me donner le loisir de rien discuter avec lui, pour me faire tomber dans tous les panneaux qu'il me tendrait, et d'ailleurs dans tous les inconvénients possibles. Ce fut une anguille qui glissa sans cesse entre mes mains tant qu'il sentit quelque distance jusqu'à mon départ. Comme il le vit s'approcher, il se mit à me prêcher la magnificence et à vouloir entrer dans le détail de mon train. Je le lui expliquai, et tout autre l'eût trouvé plus que convenable; mais comme son dessein était de me ruiner, il s'écria donc et

l'augmenta d'un tiers. Je lui représentai l'excès de cette dépense, l'état des finances, le déchet prodigieux du change ; j'en eus pour toute réponse que cela devait être ainsi pour la dignité du roi dans une ambassade de cet éclat, et que c'était à Sa Majesté à en porter toute la dépense. J'en parlai à M. le duc d'Orléans, qui me donna plus de loisir à mes représentations ; mais qui, persuadé par le cardinal, me tint le même langage.

Cet article passé, ce dernier voulut savoir le nombre d'habits que j'aurais et que je donnerais à mes enfants, et quels ils seraient ; en un mot, il n'est détail de table et d'écurie où il n'entrât et qu'il n'augmentât du double. Embarrassé de ma résistance et de mes raisons, il me détachait tantôt Belle-Ile, tantôt Le Blanc, qui, comme d'eux-mêmes et comme mes amis, m'exhortaient à ne pas m'opiniâtrer contre un homme si impétueux, si dangereux, si fort en totale possession de la facilité et de la faiblesse de M. le duc d'Orléans, qui, moi parti, demeurerait sans contre-poids et aurait beau jeu à profiter de mon absence, tandis que j'aurais à passer indispensablement par lui dans tout le cours de mon ambassade. Tout cela n'était que trop vrai. Il fallut donc céder, quoique je sentisse bien qu'une fois embarqué ils ménageraient la bourse du roi aux dépens de la mienne.

Dès que les mariages furent déclarés, je pressai pour l'être, afin de pouvoir faire travailler à mes équipages. Cela m'avait été très expressément défendu jusque-là, et avec raison pour ne donner d'éveil à personne, mais la raison, cessant avec la déclaration des mariages, et d'ailleurs le temps pressant, je ne crus pas que cela pût recevoir aucune difficulté. Je m'y trompai. Les défenses subsistèrent quoi que je pusse alléguer. C'est que le cardinal voulait qu'il m'en coûtât le double par la précipitation, ainsi qu'il arriva, et me mettre de plus dans l'impossibilité d'avoir tout, faute de temps, et cette faute me l'imputer tant auprès de M. le duc d'Orléans qu'il avait entièrement prévenu, qu'en Espagne, et faire de plus crier les envieux après moi. Néanmoins je ne cessais de presser là-dessus, et en même temps d'entamer les instructions qui m'étaient nécessaires, et qui, se passant du cardinal et de M. le duc d'Orléans à moi, n'affichaient rien au public comme la préparation des équipages. Ce fut encore ce que je ne pus obtenir ; ils me répondaient lestement qu'en une ou deux conversations la matière serait épuisée. C'est que le cardinal voulait que je ne fusse instruit qu'en l'air, m'ôter le loisir des réflexions, des questions, des éclaircissements, et me jeter dans les embarras et les occasions de faire des sottises qu'il comptait bien de relever fortement. Enfin, lassé de tant et de si dangereuses remises, et comprenant bien que ma déclaration ne se différerait que pour les faire durer jusqu'à l'extrémité, j'allai le mardi 23 septembre trouver M. le duc

d'Orléans, et pris exprès mon temps qu'il était dans son appartement des Tuileries ; là, je lui parlai si bien, qu'il me dit qu'il n'y avait qu'à monter chez le roi. Il m'y mena, et dans le cabinet du roi où il était avec ses sous-gouverneurs et peu de monde qu'on n'en fit point sortir, je fus déclaré. Au sortir du cabinet, M. le duc d'Orléans me fit monter dans son carrosse qui l'attendait, et me mena au Palais-Royal où nous commençâmes à parler sérieusement d'affaires sur mon ambassade.

Je crois que le cardinal Dubois fut bien fâché de la déclaration qu'il voulait encore différer, et qu'elle se fût faite de la sorte. Mais après cela, il n'y eut plus moyen de reculer. Dès le lendemain on se mit à travailler à mes équipages, sur lesquels le cardinal montra autant d'empressement et d'impatience qu'il avait auparavant affecté de lenteur et de délais. Il envoyait presser les ouvriers, voulut voir un habit de chaque sorte de domestiques, livrées et autres, en augmenta encore la magnificence, et se fit apporter tous les habits faits pour moi et pour mes enfants. Enfin la presse de me faire partir dès que je fus déclaré fut si grande, qu'il fit transporter tout ce qui put l'être sur des haquets en poste jusqu'à Bayonne, ce qui ne fut pas à bon marché pour moi. Il voulut savoir qui je mènerais, en m'exhortant à une grande suite. Je lui nommai le comte de Lorges, le comte de Céreste, mes deux fils, l'abbé de Saint-Simon, son frère, le major de son régiment, qui avait servi en Espagne, était fort entendu, officier de grande distinction, et qui me fut infiniment utile ; je le fis depuis lieutenant de roi de Blaye ; un mestre de camp réformé dans le régiment de mon second fils, l'abbé de Mathan, ami de l'abbé de Saint-Simon, qui est toujours depuis demeuré des miens. On a vu ailleurs que je l'étais fort de M. de Brancas. Céreste, son frère de père et de mère, mais de vingt-cinq ans plus jeune, était aussi ami de mes enfants. Il eut envie de faire ce voyage ; son frère aussi désira qu'il y vînt, et je le tins à honneur. Nous fîmes lui et moi grande connaissance dans ce voyage. Je trouvai en ce jeune homme un homme tout fait et fait également pour l'agréable et le solide. L'estime forma l'amitié qui a depuis subsisté intime.

Le cardinal approuva fort toute cette compagnie ; mais je fus bien surpris lorsqu'il m'envoya Belle-Ile et Le Blanc me dire qu'il fallait que je menasse une quarantaine d'officiers des régiments de cavalerie de mes enfants et de celui d'infanterie du marquis de Saint-Simon, à quoi ils suppléeraient si ces corps ne m'en pouvaient fournir ce nombre. Je m'écriai à la folie et à la dépense. Je représentai au régent et au cardinal l'inutilité d'un accompagnement si nombreux, si coûteux, si embarrassant ; qu'on n'avait jamais fait d'accompagnement militaire à aucun ambassadeur, excepté le mar-

quis de Lavardin, parce qu'il allait à Rome, malgré le pape Innocent XI, soutenir à vive force les franchises des ambassadeurs que le pape avait supprimées, et à quoi les autres puissances avaient consenti ; qu'on savait que le pape, tout autrichien, serait soutenu par les forces que feraient couler dans Rome le vice-roi de Naples et le gouverneur de Milan, ce qui avait obligé d'envoyer force gardes-marine et officiers à Rome, pour soutenir M. de Lavardin ; que moi, au contraire, j'allais exercer une ambassade de paix, d'union, de ralliement intime, qui n'avait aucun besoin d'escorte qu'outre l'inutilité et la dépense extrême de mener et défrayer quarante officiers des troupes du roi, ces officiers ne pourraient être que de jeunes gens dont la tête, la galanterie indiscreète et française, les aventures me donneraient plus d'affaires que toutes celles de l'ambassade. Rien de plus évidemment vrai et raisonnable que ces représentations ; rien de plus inutile et de plus mal reçu.

Le cardinal avait entrepris de me ruiner et de me susciter tout ce qu'il pourrait d'embarras, d'affaires et de tracasseries eu Espagne. Il crut avec raison que rien n'était plus propre à l'y faire réussir que de me charger de quarante officiers. Faute d'en trouver, je n'en menai que vingt-neuf, et si le cardinal réussit du côté de ma bourse, je fus si heureux, et ces messieurs si sages, qu'il n'en tira rien de ce qu'il s'en était proposé. Il manda à Sartine de faire en Espagne tout ce qui ne se pouvait faire que là, pour mes équipages, mules, carrosses, domestiques espagnols, provisions, outre celles que je tirerais de France, lequel s'en acquitta à souhait.

Sartine était de Lyon, où il s'était mêlé de banque, et avait eu la direction générale des vivres des armées d'Espagne ; il s'y était stabilisé, il y avait eu force hauts et bas de la fortune. C'était un homme de figure agréable, d'esprit et de beaucoup d'entendement, d'intelligence, d'expédients, et beaucoup de facilité, d'agrément et d'expédition dans le travail. Il était souvent consulté sur les résolutions à prendre, personnellement bien avec le roi d'Espagne, et avec la plupart des ministres et des grands, sur un pied d'honnête homme et de considération. Je n'en ai jamais vu rien que de bon ni ouï dire aucun mal tant soit peu fondé. Des amis si considérables et les marques fréquentes de la confiance du roi, lui firent des ennemis. Il fut poussé à l'intendance générale de la marine par son ami Tinnaguas, qui en était secrétaire d'État, et eut aussi une place dans une junta formée pour le commerce. Albéroni, dès ses premiers commencements, perdit Tinnaguas, et Sartine remit son intendance qu'il sentit bien qu'on lui ôterait ; mais Albéroni le poussa sur des comptes quoique apurés, et lui retint en même temps ses papiers. Il lui fit de plus un crime de ses liaisons avec le duc de Saint-Aignan, et

quand il força cet ambassadeur à se retirer en France, de la façon qui a été racontée en son temps, il fit arrêter Sartine, lui fit très inutilement subir divers interrogatoires, et Sartine ne sortit de prison que lorsque Albéroni sortit lui-même d'Espagne. Ce n'était pas un homme sans ambition, mais sage et sans se méconnaître, laborieux, actif, pénétrant, extrêmement au fait de la marine et du commerce d'Espagne et des Indes, d'ailleurs serviable et bon ami, doux, aimable dans le commerce, fort Français sans s'en cacher, et néanmoins généralement aimé des Espagnols dans tous les temps. Il épousa une camariste<sup>5</sup> de la reine, qui était fort bien avec elle. Peu après mon départ, il fut intendant de Barcelone, l'a été longtemps, et est mort dans cet emploi. Je me suis étendu sur lui, parce qu'il m'a été très utile en Espagne, et pour mes affaires, et pour mille choses de la cour et du gouvernement, en sorte que j'étais demeuré en liaison avec lui.

Mon premier soin, sitôt que ma déclaration me mit en liberté, fut d'écrire au duc de Berwick qui commandait en Guyenne, et se tenait pour lors à Montauban, et de voir Amelot et le duc de Saint-Aignan, pour tirer d'eux toutes les lumières et les instructions que je pourrais sur l'Espagne où ils avaient tous trois été longtemps. J'en tirai de solides d'Amelot, et du duc de Saint-Aignan un portrait des gens principaux en crédit, ou par leur état, ou par leur intrigue, très bien écrit, et que j'ai reconnu parfaitement véritable ; du duc de Berwick, quelque chose de semblable, mais fort en raccourci et avec plus de mesure ; mais ce qui me fut infiniment utile, c'est ce qu'il fit de lui-même qui fut de mander au duc de Liria, son fils, établi, comme on l'a vu ici en son temps, en Espagne, de me servir en toutes choses ; il le fit au point de ne dédaigner pas d'aider si bien Sartine sur ce qui regardait mes équipages, que je dois avouer que, dans un temps si court pour la paresse et la lenteur espagnole, je n'aurais, sans lui, trouvé rien de prêt en arrivant.

Mais en quoi il me servit le plus utilement, ce fut à me faire connaître les personnages, les liaisons, les éloignements, les degrés de crédit et des caractères et mille sortes de choses qui éclairent et conduisent dans l'usage, et conduisent adroitement les pas. Il me valut de plus la familiarité du duc de Veragua, frère de sa femme, qui, bien que jeune, avait passé par les plus grands emplois, avec grand sens et beaucoup d'esprit, qu'il avait extrêmement orné et savait infiniment, tant sur les personnages divers et les intrigues, que sur la naissance, les dignités, et toute espèce de curiosités savantes de

---

<sup>5</sup>Femme de chambre.

cette nature qui m'en ont extrêmement instruit. Il était, comme d'avance on l'a vu ici, en traitant des grands d'Espagne (voy. tome III, p. 224 et suiv.), il était, dis-je, masculinement et légitimement d'une branche de la maison de Portugal, et descendait, par sa grand'mère, du fameux Christophe Colomb. Une maîtresse obscure, avec qui il ne se ruinait pas, car il était avare, et la lecture partageaient son temps et sa paresse, fort bien toutefois avec tout le monde, et considéré de la cour autant qu'elle en était capable. Vilain de sa figure, sale et malpropre à l'excès, avec des yeux pleins d'esprit, aussi en avait-il beaucoup, et délié sous une apparence grossière, de bonne compagnie et quelquefois fort plaisant sans y songer, d'ailleurs doux, de bon commerce, entendant raillerie jusque-là que ses amis l'appelaient familièrement don Puerco<sup>6</sup>, et que dinant une fois chez le duc de Liria, à Madrid, nous lui proposâmes de manger au buffet, parce qu'il était trop sale pour être admis à table. Tout cela se passait en plaisanteries qu'il recevait le mieux du monde. La duchesse de Liria, sa soeur, et lui s'aimaient extrêmement ; ils n'avaient point d'autre frère ni soeur et avaient perdu père et mère, de sorte qu'étant mort longtemps après sans s'être marié, ses grands biens passèrent à la duchesse de Liria et à ses enfants. Le duc de Liria avait de l'esprit et des vues ; il était agissant et courtisan, connaissait très bien le terrain et les personnages, était autant du grand monde que cela se pouvait en Espagne, bien avec tous, lié avec plusieurs, mais désolé de se trouver établi en Espagne, à la tristesse de laquelle il ne s'accoutumait point ; il n'aspirait qu'à s'en tirer par des ambassades, comme il fit à la fin, et il aimait si passionnément le plaisir, qu'il en mourut longtemps après à Naples. Après être revenu de son ambassade d'Allemagne et de Moscovie, il passa, au retour, par la France, et me donna par écrit des choses fort curieuses sur la cour de Russie.

Ce ne fut pas sans peine et sans tous les délais que le cardinal Dubois y put apporter, que je tirai enfin de lui une instruction : j'y vis ce que je n'ignorais pas sur la position présente de l'Espagne. Après qu'on eut enfin arraché son accession aux traités de Londres, elle avait signé une alliance défensive avec la France et l'Angleterre sur le fondement des traités d'Utrecht, de la triple alliance de la Haye, et des traités de Londres, laquelle alliance défensive contenait une garantie réciproque des États dont la France, l'Espagne et l'Angleterre jouissaient, et tacitement confirmait très fortement les renonciations réciproques qui était le grand point de M. le duc d'Orléans, et la succession protestante de l'Angleterre dans la maison d'Hanovre, qui était le grand point

---

<sup>6</sup>Don Pourceau.

du cardinal Dubois, et pas un des deux, celui personnel du roi et de la reine d'Espagne qui eurent toujours le plus vif esprit de retour. Par ce même traité d'alliance défensive, la France et l'Angleterre promirent leurs bons offices à l'Espagne, pour régler au congrès de Cambrai, oui il ne se fit rien du tout, les différends qui restaient à ajuster entre l'empereur et le roi d'Espagne. Ce n'est pas qu'il y eût rien à négocier là-dessus à Madrid, mais j'ai cru à propos d'exposer la situation de l'Espagne, lorsque j'y allai, avec l'empereur, la France, l'Angleterre et la Hollande, pour ne pas la laisser oublier ; avec cela le cardinal Dubois était fort en peine d'une nouvelle promotion de grands d'Espagne que l'empereur venait de faire contre ses propres engagements, et chargea mon instruction de ce qu'il put, pour faire avaler cette continuation d'entreprise le plus doucement qu'il se pourrait à la cour d'Espagne. La chose finit, parce que le roi d'Angleterre obtint une déclaration de Vienne, que l'empereur n'avait point entendu et ne prétendait point faire des grands d'Espagne, que cette qualité ne se trouvait point dans les lettres patentes qu'il avait accordées à quelques seigneurs, mais seulement des distinctions et des honneurs, qu'il était maître de donner à qui lui plaisait dans sa cour.

Cette instruction, après avoir relevé avec beaucoup d'affectation l'utilité pour l'Espagne de l'alliance d'Angleterre et les soins du régent pour y parvenir, qui toutefois fut au mot de l'Angleterre et au détriment de l'Espagne et même du commerce de France, pour favoriser en tout celui d'Angleterre, comme il a été expliqué ici ailleurs et fort insisté sur la passion du régent de servir en tout l'Espagne, a grand soin de me recommander de prendre bien garde qu'il ne prit envie au roi d'Espagne de porter de nouveau la guerre en Italie, comptant sur la France et l'Angleterre, et à ce propos donne faussement pour motif à l'invasion de la Sardaigne et à la guerre de Sicile l'emprisonnement de Molinez. On a vu ici, d'après M. de Torcy, combien peu de cas, et longtemps, Albéroni en fit, et qu'il [ne] réchauffa cette affaire que quand il eut résolu de porter la guerre en Italie, pour des raisons personnelles uniquement à lui. C'est ce que M. le duc d'Orléans avait tant vu par les lettres de la poste qu'il était impossible que le cardinal Dubois le pût ignorer.

De son extrême attention à me munir de tout ce qu'il put pour faire bien valoir l'alliance d'Angleterre à l'Espagne, résultait une injonction pathétique de vivre dans un commerce étroit à Madrid avec le colonel Stanhope, ambassadeur d'Angleterre, et de lui confier tout ce qui pourrait être relatif aux intérêts des trois couronnes ; en même temps de n'en avoir aucun sous tel prétexte que ce pût être avec les personnes attachées au prétendant, surtout à l'égard des desseins ou projets que ce prince ou ses serviteurs

pourraient former de troubler le gouvernement présent d'Angleterre ; en particulier, d'éviter le duc d'Ormond, toutefois sans incivilité marquée.

Après ce que M. le duc d'Orléans m'avait si précisément dit que c'était l'Espagne qui lui avait forcé la main pour la déclaration actuelle des mariages et l'échange des princesses, je fus très surpris de trouver le contraire dans le narré de mon instruction. J'y trouvai aussi une grossière ignorance qui regardait la façon de me faire dispenser d'une entrée. Les ambassadeurs de l'empereur n'en faisaient point à Madrid sous les rois d'Espagne de la maison d'Autriche comme ambassadeur de famille. Sur cet exemple, aucun ambassadeur de France vers Philippe V n'y en a fait, et je n'ai pas compris comment un fait si public, et si fréquemment réitéré par le changement de nos ambassadeurs, a pu échapper au cardinal Dubois et même à ses bureaux.

L'instruction me défendait de recevoir chez moi Magny et les Bretons réfugiés en Espagne, et Marsillac ; de n'avoir pas la même incivilité pour ce dernier en lieux tiers que pour les autres, et de voir avec une civilité simplement extérieure le prince de Cellamare, qui portait alors le nom de duc de Giovenazzo, et les parents et amis de la princesse des Ursins comme les autres.

Enfin, pour ne m'attacher qu'aux choses principales de l'instruction, elle ne me prescrivit rien en particulier sur les visites et le cérémonial, mais d'en user comme avait fait le duc de Saint-Aignan, et le cardinal Dubois y joignit un extrait du cérémonial pratiqué par nos ambassadeurs en Espagne et à leur égard, depuis M. de La Feuillade, archevêque d'Embrun, mort évêque de Metz.

Je ne pouvais douter que je n'eusse affaire à un ennemi, et maître, après mon départ, de l'esprit de M. le duc d'Orléans. Je voulus donc avoir ma leçon faite jusque sur les plus petites choses, pour ne laisser à sa malignité que ce qu'il serait impossible d'y dérober ; ainsi je lui fis à mi-marge plusieurs observations et questions, tant sur des choses portées par l'instruction que sur d'autres qui ne s'y trouvaient pas. Il répondit à côté assez bien et assez nettement. On verra bientôt où il m'attendait.

Le cardinal Dubois n'oublia pas le P. Daubenton. L'instruction me prescrivit des compliments, des témoignages de reconnaissance du régent, de ses désirs empressés de la lui témoigner ; de lui dire que rien ne m'était plus recommandé que de prendre en lui une entière confiance. Cela fort étendu était accompagné d'un fort grand éloge. C'étaient deux fripons des plus insignes, dignes de se louer l'un l'autre et d'être abhorrés de tout le reste des hommes, surtout des gens de bien et d'honneur ; l'instruction ne fit mention que de lui de toute la cour d'Espagne, de Valouse et de La Roche, pour

lesquels elle me prescrivit de l'honnêteté, mais de les regarder comme des gens timides, inutiles, dont on n'avait jamais tiré secours ni la moindre connaissance. Valouse, du nom de Boutin, était un gentilhomme du Comtat, élevé page de la petite écurie, très médiocrement bien fait, d'esprit court, mais sage, appliqué, allant à son but et ne s'en écartant point, honnête homme et droit, mais qui craignait tout. Du Mont, de qui il a été parlé plus d'une fois dans ces Mémoires, le proposa, sur son esprit sage, doux et timide, au duc de Beauvilliers pour écuyer de M. le duc d'Anjou, qu'il suivit depuis en Espagne, et qui le fit quelque temps après majordome, qui fut un grand pas. Au bout de plusieurs années, il l'avança bien davantage, car ayant fait don Lorenzo Manriquez grand écuyer, duc del Arco et grand d'Espagne, de premier écuyer qu'il était, il fit Valouse premier écuyer. Cette promotion était récente à mon arrivée en Espagne. Valouse fut premier écuyer jusqu'à sa mort, qui n'arriva que bien des années après, toujours très bien avec le roi et la reine d'Espagne; aussi bien avec le duc del Arco, toujours ne se mêlant que de sa charge et d'aucune autre chose, toujours cultivant les gens en place, et honnêtement avec M<sup>me</sup> des Ursins, Albéroni, et ceux qui ont succédé, parce qu'ils sentirent tous qu'ils n'en avaient rien à craindre; enfin sur les dernières années de Valouse, le roi d'Espagne lui donna la Toison d'or. Il avait depuis longtemps une clef de gentilhomme de la chambre sans exercice. Cette Toison, ainsi que bien d'autres, parut un peu sauvage.

La Roche n'était ni moins borné, ni moins timide, ni moins en garde de se mêler de quoi que ce fût, que l'était Valouse, doux, poli et honnête homme comme lui, mais aussi parfaitement inutile. Sa mère veuve était au vieux Bontems ce que M<sup>me</sup> de Maintenon était au roi, mais plus à découvert, tenant son ménage, et maîtresse de tout chez lui. Le plaisant est qu'on la courtisait pour plaire à Bontems, et que, quand elle mourut, il fut au désespoir et que le roi prit soin de le consoler. Il avait fait le fils de cette femme, tout jeune encore, valet de garde-robe du roi, et au départ du roi d'Espagne, il le fit être son premier valet de garde-robe. Sa sagesse, sa retenue, son air de respect pour les Espagnols leur plut, et lui et Valouse furent par là toujours bien avec eux. L'estampille est une manière de sceau sans armes, où la signature du roi est gravée dans la plus parfaite imitation de son écriture; ce sceau s'applique sur tout ce que le roi devrait signer et lui en ôte la peine. Il semblerait qu'un sceau de cette importance ne devrait être confié qu'à des personnes principales; mais l'usage d'Espagne, depuis qu'il a été inventé, est qu'il ne soit remis qu'à des subalternes de confiance. La Roche en fut chargé peu après qu'il fut en Espagne, où il avait suivi Philippe V; il s'en ac-

quitta très fidèlement et poliment au gré de tout le monde, et s'y maintint toute sa vie dans une sorte de confiance du roi d'Espagne, sous tous les divers ministères, parce que tous sentirent bien qu'ils n'avaient rien à craindre de lui. Il tenait, pour son état, une maison honorable où allait bonne compagnie, et toujours plusieurs personnes à manger, ce que ne faisait pas Valouse qui ne dépensait rien. À l'égard du P. Daubenton, je me réserve d'en parler ailleurs.

Laullez était alors à Paris de la part de l'Espagne, et l'abbé Landi de la part du duc de Parme. Le premier était un Irlandais, grand homme, très bien fait et de bonne mine, qui avait été à l'abbé d'Estrées. Il le donna au roi d'Espagne, à la formation de ses gardes du corps sur le pied et le modèle de ceux du roi, comme un garçon brave et intelligent, fort honnête homme, avec de l'esprit et de la sagesse. Laullez était tel en effet, et par les détails de ces compagnies de gardes du corps, il entra dans la familiarité du roi, de la reine sa première femme, de la princesse des Ursins, et bientôt dans leur confiance ; en quoi, pour cette dernière qui lui valut celle des maîtres, sa nation, étrangère à l'Espagne et à la France, lui servit beaucoup ; il fut souvent chargé de commissions secrètes et délicates qu'il exécuta toutes fort heureusement. Il devint ainsi major des gardes du corps et lieutenant général ; c'est en cet état qu'il vint en France, où il reçut le caractère d'ambassadeur au même temps que Maulevrier le reçut à Madrid. Les vus qui m'avaient fait souhaiter d'aller en Espagne me firent aussi désirer liaison avec ces deux envoyés. Louville se trouva en avoir beaucoup avec l'abbé Landi ; et le duc de Lauzun, qui attirait fort les étrangers chez lui, et qui y voyait Laullez, me facilita ce que je désirais auprès de lui. La connaissance fut bientôt faite : je voulais plaire au ministre d'Espagne, et lui ne le désirait pas moins à un serviteur intime de M. le duc d'Orléans ; les choses se passèrent tellement entre nous que l'amitié s'y mit, qui a duré au delà de sa vie. Je reçus de lui mille bons avis et toutes sortes de bons offices et de services en Espagne. Je le retrouvai à mon retour, et encore depuis la mort de M. le duc d'Orléans, et je fis inutilement l'impossible pour lui procurer l'ordre du Saint-Esprit. Enfin il retourna en Espagne avec l'infante, d'où il fut envoyé à Majorque, gouverneur de l'île et capitaine général, où il est mort très longtemps après sans avoir été marié. Il y laissa deux soeurs filles qui y sont demeurées, qui s'adressèrent bien des années après à moi pour être payées d'avances faites par leur frère, et que j'ai servies de tout ce que j'ai pu dans cette affaire par mes amis. Par l'abbé Landi je voulais me concilier la petite cour de Parme qui avait en beaucoup de choses du crédit sur la reine d'Espagne ; je trouvai un homme poli, assez agréable dans le commerce, qui fut court par mon départ, mais

je n'en tirai rien à Paris ni en Espagne ; il n'était plus à Paris quand j'y revins.

J'ai rapporté ce qu'il y eut de plus important ou de plus remarquable de l'instruction en forme qui me fut donnée. Quelle qu'elle fût, elle satisfaisait à tout avec le cérémonial de tous nos ambassadeurs en Espagne, depuis M. de La Feuillade, alors archevêque d'Embrun. J'eus plusieurs entretiens sur l'Espagne avec M. le duc d'Orléans et le cardinal Dubois ensemble ou séparément, et je n'imaginai pas qu'il se pût rien ajouter de nouveau, lorsque le cardinal Dubois me dit chez lui qu'il m'avertissait de prendre la première place à la signature du contrat de mariage du roi, et à la chapelle aux deux cérémonies du mariage du prince des Asturies, et de ne la laisser prendre sans exception à qui que ce fût. Je lui représentai que cela ne se pouvait entendre du nonce, à qui les ambassadeurs de France cédaient partout, même celui de l'empereur qui, sans difficulté, précédait ceux du roi. Il répondit que cela était vrai et bon partout, excepté dans ce cas singulier et comme momentané, et que cela ne se pouvait autrement. Ma surprise fut grande d'un ordre si étrange. J'essayai de le ramener peu à peu en le touchant par son orgueil, en lui demandant comment j'en userais avec les cardinaux, s'il s'en trouvait quelqu'un en ces fonctions, et avec le majordome-major, qui répond, mais fort supérieurement, à notre grand maître de France. Il se mit en colère, me déclara qu'il fallait que j'y précédasse le majordome-major sans difficulté, et glissant sur celle des cardinaux, m'assura qu'il ne s'y en trouverait point. Je haussai les épaules, et lui dis que je le priais d'y penser. Au lieu de me répondre, il me dit qu'il avait oublié une chose essentielle, qui était de prendre bien garde à ne rendre la première visite à qui que ce fût sans exception. Je répondis que l'article des visites n'était point oublié dans mon instruction ; qu'elle portait que j'en userais à cet égard comme avait fait le duc de Saint-Aignan, et que l'usage, lequel il avait suivi, était de rendre la première visite au ministre chargé des affaires étrangères et aux conseillers d'État quand il y en avait, qui est ce que nous connaissons ici sous le nom de ministres. Là-dessus il s'emporta, bavarda, brava sur la dignité du roi, et ne me laissa plus loisir de rien dire. J'abrégai donc la visite et m'en allai.

Quelque étranges que me semblassent ces ordres si nouveaux et verbaux, je voulus en parler au duc de Saint-Aignan, surtout à Amelot, qui en furent fort étonnés, et qui tous deux, ainsi que les précédents ambassadeurs, avaient fait tout le contraire, et trouvèrent extravagante la préséance sur le nonce en quelque occasion que ce fût. Amelot me dit de plus que je jouerais à essayer tous les dégoûts possibles et à ne réussir

à rien si je refusais la première visite au ministre des affaires étrangères, car pour les conseillers d'État ce n'était plus qu'un nom, et la chose tombée en désuétude ; mais que je devais aussi la première visite aux trois charges<sup>7</sup>, qui seraient très justement offensés et très piqués si je leur refusais ce que tous ceux qui m'avaient précédé leur avaient rendu, et que je me gardasse bien de le faire si je ne voulais pas demeurer seul dans mon logis, et me faire tourner le dos au palais par tout ce que j'y trouverais de grands. J'expliquerai ailleurs ce que c'est que ces trois charges.

De cet avis d'Amelot, je compris aisément la raison de ces ordres nouveaux et verbaux. Le cardinal me voulait faire échouer en Espagne et me perdre ici : en Espagne, en débutant par offenser tout ce qui était de plus grand, et le ministre par lequel seul j'aurais à passer pour tout ce qui regardait mon ambassade ; en attirer les plaintes ici, sûr de n'avoir rien écrit de ces ordres, nier me les avoir donnés, me désavouer, et en tirer contre moi tout le parti possible avec un prince qui n'aurait osé lui imposer, et soutenir que ces ordres m'avaient été donnés ; que si, au contraire, je ne les exécutais pas, car il m'avoir bien prescrit de rendre compte de leur exécution, il se donnerait beau jeu à m'accuser d'avoir sacrifié l'honneur du roi et la dignité de sa couronne à l'intérêt de plaire en Espagne pour en obtenir grandesse et Toison, et me faire défendre de les accepter pour mes enfants. C'eût été moins de vacarme sur le nonce ; mais si j'avais pris place au-dessus de lui, il s'attendait bien que la cour de Rome en demanderait justice, et que cette justice entre ses mains serait un rappel honteux.

Ce détroit me parut si difficile que je résolus de ne rien omettre pour faire changer ces ordres, et je ne crus pas que M. le duc d'Orléans pût résister à l'évidence de ce qui les combattait, et à l'exemple constant de tous ceux qui m'avaient précédé dans le même emploi. Je me trompai : j'eus beau en parler à M. le duc d'Orléans, je ne trouvai que faiblesse sous le joug d'un maître, d'où je jugeai ce que je pouvais espérer pendant mon éloignement. J'insistai à plusieurs reprises, toujours inutilement, et tous deux se tinrent fermés<sup>8</sup> à me dire que, si les précédents ambassadeurs avaient fait les premières visites, ce n'était pas un exemple pour moi dans une ambassade aussi solennelle et aussi distinguée que celle que j'allais exercer ; et qu'à l'égard du nonce et du grand maître, l'exemple de précéder quiconque était formel au mariage de la reine Marie-Louise, fille de Monsieur, avec Charles II. Je représentai sur les visites que quelque solennelle et

<sup>7</sup> C'est-à-dire aux trois grands officiers, au majordome-majordome du roi, au sommelier du corps et au grand écuyer.

<sup>8</sup> Il y a dans le manuscrit fermés, et non fermes ; fermés est pris dans le sens de résolu, affermis.

quelque distinguée que fût l'ambassade dont j'étais honoré, elle ne donnait point de rang supérieur à celui des ambassadeurs extraordinaires ; que je l'étais, et que je ne pouvais prétendre rien de plus qu'eux, quelque différence qu'il y eût pour l'agrément entre l'affaire dont j'étais chargé et les autres sortes d'affaires. Sur l'exemple du mariage de Charles II avec la fille de Monsieur, que j'avais dans le cérémonial qui m'avait été remis de tous les ambassadeurs depuis M. de La Feuillade, archevêque d'Embrun, j'y trouvai que le mariage s'était fait comme à la dérobée, dans un village, pour fuir la difficulté entre le prince d'Harcourt et le père du maréchal de Villars, ambassadeurs de France tous deux, d'une part, et les grands d'Espagne, de l'autre ; que les ambassadeurs s'étoient rendus à l'église de ce village ; qu'y ayant trouvé plusieurs grands arrivés avant eux, saisis des premières places, ils s'en étaient plaints sur-le-champ au roi qui leur fit céder les deux premières places par les grands ; que le nonce n'y était point, et nulle mention du majordome-major. À cela point de réponse, mais l'opiniâtreté prévalut, et je vis en plein l'extrême malignité du valet et l'indicible faiblesse du maître. Ce fut donc à moi à bien prendre mes mesures là-dessus.

Le duc d'Ossone fut nommé par l'Espagne pour venir ici faire, pour le mariage du prince des Asturies, avec le même caractère, les mêmes fonctions que j'allais faire en Espagne pour le mariage du roi. Il était frère du duc d'Ossone qui avait été ambassadeur d'Espagne au traité d'Utrecht, et qui mourut peu après sans enfants. Celui-ci portait le nom de comte de Pinto du vivant de son frère. Leur père avait été gouverneur du Milanais, conseiller d'État et grand écuyer de la reine d'Espagne : il mourut d'apoplexie étant en conférence avec le roi d'Espagne, en 1694. C'était le sixième duc d'Ossone, grand de première classe. Ils portaient le nom de Giron et de Tellez par une héritière entrée dans leur maison ; mais ils étaient Acuña y Pacheco, une des premières d'Espagne en tout genre, et des plus nombreuses par ses diverses branches, qui, par des héritières, portent divers noms, entre autres, alors, le marquis de Villena, duc d'Escalona, majordome-major, et le comte de San Estevan de Gormaz, son fils, premier capitaine des gardes du corps, chef de toute cette grande maison ; le duc d'Uzeda, le marquis de Mancera, le comte de Montijo, tous grands d'Espagne. Ce duc d'Ossone, ambassadeur ici, était donc un fort grand seigneur qui s'y montra très magnifique et très poli, mais il n'était que cela : on sut que M. le duc d'Orléans avait résolu de lui donner le cordon bleu. Je m'exprime de la sorte parce que le roi, n'étant pas encore chevalier de son ordre, et ne faisant que le porter jusqu'à ce qu'il reçoit le

collier le lendemain de son sacre, il ne pouvait faire de chevalier de l'ordre. Le duc d'Ossone ne pouvait donc qu'avoir parole de l'être quand le roi en ferait, à quoi on voulut ajouter une chose, jusqu'alors sans exemple, dans le cas où était le roi, qui fut de lui faire porter l'ordre en attendant qu'il pût être nommé ; on crut et il était vrai que M. le duc d'Orléans étant régent et maître des grâces, il devait marquer par toute la singularité de celle-ci combien il était touché de l'honneur du mariage de sa fille.

Sur ce premier exemple, le duc de Lauzun me pressa fort de demander aussi le cordon bleu comme une décoration convenable à porter en Espagne, et qui, étant grâce d'ici, ne pourrait préjudicier à celles que je pouvais attendre d'Espagne pour mes enfants ; mais je n'en voulus rien faire. Cette impatience de porter l'ordre, qui, dans la suite, ne pouvait me manquer, me répugna. Je n'avais désiré cette ambassade que pour faire mon second fils grand d'Espagne, et, si l'occasion s'en offrait, de faire donner la Toison à l'aîné. Y réussissant et ayant en même temps pris le cordon bleu, cela me parut un entassement trop avide ; d'ailleurs on ne pouvait faire en France d'autre grâce au duc d'Ossone que celle-là, et moi j'en espérais une d'Espagne bien autrement considérable ; ainsi je ne fus pas tenté un moment du cordon bleu. Qui m'eût dit alors que je ne serais pas de la première promotion qui s'en ferait m'aurait bien surpris ; qui y eût ajouté que je serais de la suivante, où nous ne serions que huit avec Cellamare, les deux fils du duc du Maine et le duc de Richelieu, m'aurait bien étonné davantage.

Le cardinal Dubois pressait ardemment mon départ et, en effet, il n'y avait plus de temps à perdre. Il envoyait sans cesse hâter les ouvriers qui travaillaient à tout ce qui m'était nécessaire, fâché peut-être qu'il y en eût un si prodigieux nombre, qu'il ne pût trouver à les augmenter. Il ne s'agissait plus de sa part qu'à me remettre les lettres dont je devais être chargé ; il attendit à la dernière extrémité du départ pour le faire ; c'est-à-dire à la veille même que je partis : on en verra bientôt la raison. Elles étaient pour Leurs Majestés Catholiques, pour la reine douairière, à Bayonne, et pour le prince des Asturies, tant du roi que de M. le duc d'Orléans. Mais bien avant de me les remettre, M. le duc d'Orléans me dit qu'il en écrirait deux pareilles au prince des Asturies avec cette seule différence qu'il le traiterait de neveu dans l'une, et dans l'autre de frère et de neveu, et que je tâchasse de faire passer la dernière, ce qu'il souhaitait passionnément ; mais que, si après tout, j'y trouvais trop de difficulté, que je ne m'y opiniâtresse point, et que je donnasse la première au prince des Asturies.

J'eus lieu de croire que ce fut encore un trait du cardinal Dubois pour me jeter dans quelque chose de personnellement désagréable à M. le duc d'Orléans et en faire

usage. M. le duc d'Orléans était l'homme du monde qui avait le moins de dignité et d'attachement à ces sortes de choses. Ce traitement de frère était un traitement d'égal, que le feu roi n'avait relâché, que depuis peu, de donner aux électeurs princes, car M. de Savoie avait depuis longtemps le rang de tête couronnée pour ses ambassadeurs ; à prendre comme étranger il n'y avait pas de proportion entre le fils aîné, héritier présomptif de la couronne d'Espagne, et un petit-fils de France, car la régence n'ajoutait rien à son rang ni [à ses] traitements. À prendre comme famille, ils étaient l'un et l'autre petits-fils de France ; mais, outre que le prince des Asturies avait l'aînesse, il était fils de roi et héritier de la couronne, et, par là, si bien devenu du rang de fils de France, qu'ils étaient réputés tels en France, et que le feu roi avait toujours envoyé le cordon bleu à tous les fils du roi d'Espagne aussitôt qu'ils étaient nés, ce qui ne se fait qu'aux seuls fils de France. De quelque côté qu'on le regarde, M. le duc d'Orléans était extrêmement inférieur au prince des Asturies, et c'était une véritable entreprise et parfaitement nouvelle que de prétendre l'égalité du style et du traitement. Ce fut pourtant ce dont je fus chargé, et je crois, dans la ferme espérance du cardinal Dubois, que je n'y réussirais pas, et de profiter d'un début fort désagréable.

J'étais près d'oublier que Belle-Ile me vint dire qu'il savait que M. le duc d'Orléans devait envoyer un de ses premiers officiers en Espagne, pour remercier, de sa part, en particulier, de l'honneur du mariage de sa fille ; que le choix de cet officier principal n'était pas fait, et me demanda s'il n'y en avait point parmi eux que je voulusse plutôt que les autres. Sur ce que je répondis, que je n'étais en liaison, ni même en commerce, avec pas un, excepté Biron qui l'était devenu et à qui ce voyage ne convenait pas, et que le choix m'était indifférent, il me pria de demander La Fare, son ami, qui était capitaine des gardes de M. le duc d'Orléans. Je le lui promis et je l'obtins : ce fut son premier pas de fortune. C'est un fort aimable homme, de bonne compagnie, qui m'en a toujours su gré depuis. Sans blesser l'honneur et avec un esprit gaillard mais fort médiocre, il a su être bien et très utilement avec tous les gens en place et en première place, se faire beaucoup d'amis, et faire ainsi peu à peu une très grande fortune qui a dû surprendre, comme elle a fait, mais qui n'a fâché personne.

Enfin la veille de mon départ on m'apporta le matin toutes les pièces dont je devais être chargé, dont je ne ferai point le détail. Mais parmi les lettres il n'y en avait point du roi pour l'infante. Je crus que c'était oublié de l'avoir mise avec les autres. Je le dis à celui qui m'apportait ces pièces. Je fus surpris de ce qu'il me répondit qu'elle n'était pas faite, mais que je l'aurais dans la journée. Cela me parut si étrange que j'en pris

du soupçon. J'en parlai au cardinal et à M. le duc d'Orléans, qui m'assurèrent que je l'aurais le soir. Il était minuit que je ne l'avais pas encore. J'écrivis au cardinal. Bref, je partis sans elle. Il me manda que je la recevrais avant que d'arriver à Bayonne ; mais rien moins. Je pressai de nouveau. Il m'écrivit que je l'aurais avant que j'arrivasse à Madrid. Une lettre du roi à l'infante n'était pas difficile à faire : je ne pus donc douter qu'il n'y eût du dessein dans ce retardement. Quel il pût être, je ne pus le comprendre, si ce n'est d'en envoyer une après coup et pour me faire passer pour un étourdi qui avait perdu la première.

Il me fit un autre trait de la dernière impudence sept ou huit jours avant mon départ. Il me fit dire de sa part, par Le Blanc et par Belle-Ile, que l'emploi où il était des affaires étrangères exigeait qu'il eût les postes, dont il né voulait et ne pouvait se passer plus longtemps ; qu'il savait que j'étais ami intime de Torcy, qui les avait, dont il désirait la démission ; qu'il me priaît de lui en écrire à Sablé, où il était allé faire un tour, et ce par un courrier exprès ; qu'il verrait, par l'office que je lui rendrais en cette occasion et par son succès, de quelle façon il pouvait compter sur moi, et se conduirait en conséquence ; à quoi ses deux esclaves joignirent du leur, mais avec très apparente mission, tout ce qui me pouvait persuader qu'il romprait mon départ et mon ambassade, si je ne lui donnais pas contentement là-dessus. Je ne doutai pas un moment, après ce que j'avais vu de l'inconcevable faiblesse de M. le duc d'Orléans pour ses plus folles volontés, telles que les premières visites et la préséance à prendre sur le nonce, et bien d'autres que je supprime, qu'il ne fût en pouvoir de me causer cet affront. En même temps je résolu d'en essayer le hasard plutôt que de me prêter à la violence à l'égard d'un ami sûr, sage, vertueux, et qui avait servi avec tant de réputation et si bien mérité de l'État.

Je répondis donc à ces messieurs que je trouvais la commission fort étrange, et beaucoup plus son assaisonnement ; que Torcy n'était pas un homme à qui on pût ôter un emploi de cette confiance, et qu'il exerçait depuis la mort de son beau-père si dignement, à moins qu'il ne le voulût bien lui-même ; que tout ce que je pouvais faire était de le savoir de lui, et, au cas qu'il y voulût entendre, à quelles conditions ; que pour l'y exhorter, encore moins aller au delà avec lui, je priais le cardinal de n'y pas compter, encore que je n'ignorasse pas ce qu'il pouvait à l'égard de mon ambassade, et que quoi que ce pût être ne me ferait passer d'une seule ligne ce que je leur répondais. Ils eurent beau haranguer, ils ne remportèrent que cette très ferme résolution.

Castries et son frère l'archevêque étaient de tous les temps intimes de Torcy et fort

aussi de mes amis. Je les envoyai prier de venir chez moi dans ce tumulte de départ où je me trouvais. Ils vinrent sur-le-champ. Je leur racontai ce qui venait de m'arriver. Ils furent plus indignés de la façon et du moment que de la chose, dont Torcy comptait bien que le cardinal le dépouillerait tôt ou tard pour s'en revêtir. Ils louèrent extrêmement ma réponse, m'exhortèrent à l'exécuter promptement pour hâter le retour de Torcy, qui était même ou parti ou sur le point de partir de Sablé, et qui ferait lui-même son marché avec M. le duc d'Orléans bien plus avantageusement qu'absent. Je leur fis lire la lettre que j'écrivis à Torcy en les attendant, qu'ils approuvèrent beaucoup, et par leurs avis réitérés je la fis partir sur-le-champ.

Torcy avait naturellement avancé son retour. Mon courrier le trouva avec sa femme dans le parc de Versailles, ayant passé par la route de Chartres. Il lut ma lettre, chargea le courrier de mille compliments pour moi, sa femme aussi, et de me dire qu'il me verrait le lendemain. J'avertis les Castries de son armée. Nous nous vîmes tous quatre le lendemain. Torcy sentit vivement mon procédé, et jusqu'à sa mort nous avons toujours vécu dans la plus grande intimité, comme on le peut voir par la communication qu'il me donna de ses Mémoires qu'il ne fit que bien longtemps après la mort de M. le duc d'Orléans, et dont j'ai enrichi les miens. Il me parut ne tenir point du tout aux postes, moyennant un traitement honorable.

Je mandai alors son retour au cardinal Dubois, par lequel ce serait à lui et à M. le duc d'Orléans à voir avec Torcy ce qu'ils voudraient faire pour lui, et je m'en retirai de la sorte. Dubois, content de voir par là que Torcy consentirait à se démettre des postes, ne se soucia point du comment, tellement que celui-ci obtint de M. le duc d'Orléans tout ce qu'il lui proposa pour s'en défaire : tout se passa de bonne grâce des deux côtés. Torcy eut quelque argent et soixante mille livres de pension sa vie durant, assignée sur le produit des postes, dont vingt mille livres pour sa femme après lui. Cela fut arrêté avant mon départ et fort bien exécuté depuis.

Peu après la déclaration des mariages, la duchesse de Ventadour et M<sup>me</sup> de Soubise, sa petite-fille, avaient été nommées, l'une gouvernante de l'infante, l'autre en survivance, et toutes deux pour aller la prendre à la frontière et l'amener à Paris, au Louvre, où elle devait être logée, et peu après la déclaration de mon ambassade, le prince de Rohan, son gendre, fut nommé pour aller faire l'échange des princesses sur la frontière avec celui que le roi d'Espagne y enverrait de sa part pour la même fonction. Je n'avais jamais eu de commerce avec eux, sans être mal ensemble. Toutes ces commissions espagnoles firent que nous nous visitâmes avec la politesse convenable.

J'ai oublié de l'écrire plus tôt et plus en sa place.

## CHAPITRE XII.

1721

MON DÉPART DE PARIS POUR MADRID. - JE RENCONTRE ET CONFÈRE EN CHEMIN AVEC LE DUC D'OSSONE. - JE PASSE ET SÉJOURNE À RUFFEC, À BLAYE ET À BORDEAUX, ET Y FAIS POLITESSE AUX JURATS. - ARRIVÉE À BAYONNE. - ADONCOURT ET DREUILLET, COMMANDANT ET ÉVÊQUE DE BAYONNE ; QUELS. - PECQUET PÈRE ET FILS ; QUELS. - IMPATIENCE DE LEURS MAJESTÉS CATHOLIQUES DE MON ARRIVÉE, QUI LA PRESSENT PAR DIVERS COURRIERS. - AUDIENCE DE LA REINE DOUAIRIÈRE D'ESPAGNE. - SON LOGEMENT. - ELLE ME FAIT TRAITER À DÎNER. - SON TRISTE ÉTAT. - ADONCOURT FORT INFORMÉ. - PASSAGE DES PYRÉNÉES. - JE VAIS VOIR LOYOLA. - ARRIVÉE À VITTORIA. - PRÉSENT ET DÉPUTATION DE LA PROVINCE. - TROIS COURRIERS L'UN SUR L'AUTRE POUR PRESSER MON VOYAGE. - JE LAISSE MON FILS AÎNÉ FORT MALADE À BURGOS, ET POURSUIS MA ROUTE SANS M'ARRÊTER. - CAUSE DE L'IMPATIENCE DE LEURS MAJESTÉS CATHOLIQUES. - BASSE ET IMPERTINENTE JALOUSIE DE MAULEVRIER. - ARRIVÉE À MADRID, OÙ JE SUIS INCONTINENT VISITÉ DES PLUS GRANDS, SANS EXCEPTION DE CEUX À QUI JE DEVAIS LA PREMIÈRE VISITE. - JE FAIS MA PREMIÈRE RÉVÉRENCE À LEURS MAJESTÉS CATHOLIQUES ET À LEUR FAMILLE. - CONDUITE TRÈS SINGULIÈRE ET TOUT OPPOSÉE DES DUCS DE GIOVENAZZO ET DE POPOLI AVEC MOI. - VISITE À GRIMALDO, PARTICULIÈREMENT CHARGÉ DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. - SUCCÈS DE CETTE VISITE. - IL CONNAÎT PARFAITEMENT LE CAR-

DINAL DUBOIS. - ESQUISSE DU ROI D'ESPAGNE ; DE LA REINE D'ESPAGNE ; DU MARQUIS DE GRIMALDO. - LE ROI ET LA REINE D'ESPAGNE CONSENTENT, CONTRE TOUT USAGE, DE SIGNER EUX-MÊMES LE CONTRAT DU FUTUR MARIAGE DU ROI ET DE L'INFANTE. - ILS Y VEULENT DES TÉMOINS, QUE JE CONTESTE ET QUE JE CONSENS ENFIN. - SIGNATURE DES ARTICLES. - OFFICE À LAULLEZ.

Enfin je partis en poste le 23 octobre, ayant avec moi le comte de Lorges, mes enfants, l'abbé de Saint-Simon et son frère, et quelque peu d'autres. Le reste de la compagnie me joignit à Blaye, comme l'abbé de Mathan, et à Bayonne avec M. de Céreste. Nous couchâmes à Orléans, à Montrichard et à Poitiers. Allant de Poitiers coucher à Ruffec, je rencontraï le duc d'Ossone à Vivonne. Je m'arrêtai pour le voir, et sachant qu'il était à la messe, j'allai l'attendre à la porte de l'église. Comme il sortit, ce fut des compliments, des accueils et des embrassades ; puis nous allâmes ensemble à la poste, où lui et moi avions mis pied à terre, car il venait en poste aussi. Force compliments aux portes, où je voulus, comme de raison, lui faire les honneurs de la France. Nous montâmes dans une chambre où on nous laissa seuls et où nous nous entretenîmes une heure et demie. Il parlait mal français, mais plus que suffisamment pour la conversation.

Après un renouvellement de compliments sur les mariages et le renouvellement si étroit de l'union des deux couronnes, et les politesses personnelles sur nos deux emplois, il entra le premier en matière sur la joie des véritables Français et Espagnols, et le dépit amer des mauvais. Je fus surpris de le trouver si bien informé de nos cabaes et de ce qu'on appelait la vieille cour. Sans avoir voulu nommer personne, il m'en désigna plusieurs, et rien ne pouvait être plus clair que ses plaintes contre des gens entièrement attachés au roi d'Espagne jusqu'aux mariages, et qui, depuis ce moment, se déchaînaient et contre les mariages et contre l'Espagne. Il me dit que M. le duc d'Orléans avait plus d'ennemis de sa personne et de son gouvernement qu'il ne pensait ; que je l'avertisse d'y prendre garde, et il ajouta que, dans l'état où en étaient les choses, on ne pouvait trop se hâter de part et d'autre de les finir. Il me parla, mais sans désigner personne, de force mouvements dans notre cour et à Paris pour retarder, dans le dessein de gagner du temps, pour se donner celui de faire tout rompre, et qu'en Espagne on sentait le même esprit et de l'intelligence ; en même temps me protesta qu'il n'y avait personne qui osât en parler au roi ni à la reine d'Espagne d'une manière directe ; que tous efforts, quand même il en paraîtrait à Madrid, seraient inutiles ; de la joie et

de l'empressement de Leurs Majestés Catholiques ; des avantages réciproques de cette réunion. Ce que j'exprime ici en peu de paroles en produisit beaucoup parce qu'il fut d'abord énigmatique et fort réservé, et que l'ouverture ne vint qu'à peine sur tout ce que je lui dis pour le déboutonner. Hors ce qui, de ma part, me sembla nécessaire pour y parvenir, et sans descendre en aucun particulier, on peut juger que j'eus les oreilles plus ouvertes que la bouche. Seulement je l'exhortai à s'ouvrir franchement et nominalement avec M. le duc d'Orléans, et je tâchai de lui persuader qu'il ne pouvait rendre un plus grand service, non seulement à ce prince, et dont il lui sût plus de gré, mais à Leurs Majestés Catholiques, à qui désormais ses intérêts étaient unis, et par amitié et pour la grandeur des deux couronnes. Il m'assura qu'il s'expliquerait avec M. le duc d'Orléans comme il faisait avec moi ; mais quoique j'insistasse pour qu'il lui nommât et que je lui répondais du secret, je n'en pus tirer parole. Aussi ne m'en donna-t-il pas de négative ; mais je sentis bien à ses discours là-dessus que la politesse pour moi y avait plus de part que la volonté d'une entière confiance sur un article si important mais si délicat. Nous nous séparâmes de la sorte, avec force compliments, accolades et protestations. Je ne pus, quoi que je pusse faire, l'empêcher de descendre ; mais, à mon tour, il ne put m'obliger de monter dans ma berline, qu'il ne se fût retiré. Il était assez peu accompagné.

Ma berline cassa en arrivant à Couhé, terre appartenant à M. de Véric ; il fallut y mettre un autre essieu. J'y fus donc plus de trois heures, que j'employai à écrire à M. le duc d'Orléans et au cardinal Dubois le récit de cette conférence et aller voir le château et le parc un moment. Ces retardements me firent arriver sur le minuit à Ruffec, où j'étais attendu de bonne heure par force noblesse de la terre et du pays, à qui je donnai à dîner et à souper les deux jours que j'y séjournai. J'eus un vrai plaisir d'y embrasser Puy-Robert qui était lieutenant-colonel du régiment Royal-Roussillon du temps que j'y avais été capitaine. De Ruffec, j'allai en deux jours à la Cassine, petite maison à quatre lieues de Blaye, que mon père avait bâtie au bord de ses marais de Blaye que je pris grand plaisir à visiter ; j'y passai la veille et le jour de la Toussaint, et le lendemain je me rendis de fort bonne heure à Blaye, où je séjournai deux jours. J'y trouvai plusieurs personnes de qualité, force noblesse du pays et des provinces voisines, et Boucher, intendant de Bordeaux, beau-frère de Le Blanc, qui m'y attendaient, auxquels je fis grande chère soir et matin pendant ce court séjour. Je l'employai bien à visiter la place dedans et dehors, le fort de l'île et celui de Médoc vis-à-vis Blaye, où je passai par un très fâcheux temps. Mais je les voulais voir, et j'y menai mon fils qui avait

la survivance de mon gouvernement. Nous passâmes à Bordeaux par un si mauvais temps, que tout le monde me pressait de différer, mais on ne m'avait permis que ce peu de séjour, que je ne voulus pas outrepasser. Boucher avait amené son brigantin magnifiquement équipé, et tout ce qu'il fallait de barques pour le passage de tout ce qui m'accompagnait, et de tout ce qui était venu me voir à Blaye dont la plupart passèrent à Bordeaux avec nous. La vue du port et de la ville me surprit avec plus de trois cents bâtiments de toutes nations rangés sur deux lignes sur mon passage, avec toute leur parure et grand bruit de leur canon et de celui du château Trompette.

On connaît trop Bordeaux pour que je m'arrête à décrire ce spectacle ; je dirai seulement qu'après le port de Constantinople, la vue de celui-ci est en ce genre ce qu'on peut admirer de plus beau. Nous trouvâmes force compliments et force carrosses au débarquement, qui nous conduisirent chez l'intendant, où les jurats<sup>1</sup> de Bordeaux vinrent me complimenter en habit de cérémonie. Comme ces messieurs sont les uns de qualité et les autres considérables, et que cette jurade est extrêmement différente en tout des autres corps de ville, je me tournai vers l'intendant après leur avoir répondu, et je le priai de trouver bon que je les conviasse de souper avec nous ; ils me parurent sensibles à cette politesse à laquelle ils ne s'attendaient pas ; allèrent quitter leurs habits, et revinrent souper. Il n'est pas possible de faire une plus magnifique chère, ni plus délicate que celle que l'intendant nous fit soir et matin, ni faire mieux les honneurs de la ville et de leur logis que nous les firent l'intendant et sa femme les trois jours que j'y séjournai, n'ayant pu y être moins pour l'arrangement du voyage. L'archevêque et le premier président n'y étaient point ; le parlement était en vacance. Néanmoins je vis le palais et ce qu'il y avait à voir dans la ville. Quoiqu'on me dégoûtât de voir l'hôtel de ville qui est vilain, je persistai à y aller ; je voulais faire une autre civilité aux jurats, sans conséquence ; ils s'y trouvèrent ; je leur dis que c'était beaucoup moins la curiosité qui m'amenait dans un lieu où on m'avait averti que je ne trouverais rien qui méritât d'être vu, que le désir d'une occasion de leur rendre à tous une visite, ce qui me parut leur avoir plu extrêmement.

Enfin, après avoir bien remercié M. et M<sup>me</sup> Boucher, nous partîmes, traversâmes les grandes landes, et arrivâmes à Bayonne, où nous mîmes pied à terre chez d'Adoncourt qui y commandait très dignement, et y était adoré en servant

---

<sup>1</sup>C'est-à-dire les magistrats municipaux qui portaient à Bordeaux le nom de jurats, comme ailleurs ceux d'échevins, de capitouls, etc.

parfaitement le roi. Mes enfants et moi logeâmes chez lui, et tout mon monde dans le voisinage. Le changement de voitures pour nous et pour le bagage nous y retint quatre jours, pendant lesquels rien ne se peut ajouter aux soins d'Adoncourt, à sa politesse aisée et sans compliments, et à sa chère soir et matin, propre, grande, excellente. Il était venu accompagné d'officiers une lieue au-devant de nous. J'étais dès lors monté à cheval. L'artillerie, les compliments, il fallut essuyer cela comme à Bordeaux, et, pour ne le pas répéter, ce fut la même chose au retour, excepté à Blaye où je le défendis. Dreuillet, évêque de Bayonne, me vint voir, puis dîner avec nous et ce qu'il y avait de plus principal dans la ville, mais en fort petit nombre. Je fus le lendemain chez ce prélat qui était pieux, savant, et toutefois de bonne compagnie, et parfaitement aimé dans son diocèse et dans tout le pays. J'allai voir la citadelle, les forts, et tout ce qu'il y avait qui méritât quelque curiosité.

Pecquet, qui avait été longtemps premier commis de M. de Torcy, et qui, pour dire le vrai, avait fait toutes les affaires étrangères tant que le maréchal d'Huxelles les avait eues, m'avait prié que son fils vint en Espagne et fût chez moi, et il avait pris les devants quelques jours auparavant. Je trouvai un courrier de Sartine arrivé à Bayonne une heure avant moi. Sartine me mandait du 5, à onze heures du soir, que le roi d'Espagne, ayant appris que Pecquet était arrivé la veille, était très fâché de mon retardement, d'où résultait celui de l'échange des princesses qui essuieraient le plus mauvais temps de l'hiver. Que Leurs Majestés Catholiques n'attendaient que mon arrivée pour se mettre en chemin pour Burgos, jusqu'où elles avaient résolu de conduire l'infante, et qu'elles désiraient extrêmement que je pressasse ma marche. Sartine tacha inutilement de les détourner de ce voyage. Il ajouta de lui-même que Leurs Majestés Catholiques seraient sensiblement mortifiées, si le départ de M<sup>lle</sup> de Montpensier se retardait d'un moment du jour fixé, et que le marquis de Grimaldo lui envoyait à l'heure qu'il m'écrivait un courrier par ordre du roi d'Espagne pour me le dépêcher et apporter ma réponse.

Je répandis à Sartine que je le priais de représenter à Leurs Majestés Catholiques que de ma part je n'avais rien oublié ni n'oublierais pour hâter mon voyage. Que les circonstances des précautions à l'égard de la peste avaient empêché mes équipages de passer ni rien pu faire préparer sur la route pour la diligenter, parce que les passeports d'Espagne n'étaient arrivés que le 29 du mois dernier, et que ces passeports étant pour le chemin qui passe à Vittoria, plus long que celui de Pampelune, que je voulais prendre, me retardaient encore ; qu'au surplus mon arrivée à Madrid plus ou moins

avancée ne pouvait rien influencer sur le départ de M<sup>lle</sup> de Montpensier fixé au 15 de ce mois ; que tout le désir du roi et de M. le duc d'Orléans de l'avancer était inutile, par l'impossibilité que les préparatifs pussent être prêts plus tôt. Que de Paris à la frontière elle mettrait cinquante jours par la difficulté des chemins et la quantité d'équipages, d'où il résultait que de Madrid à la frontière, le chemin étant plus court d'un tiers, l'infante ne pouvait être pressée de partir pour arriver juste au lieu de l'échange, et que, par conséquent, j'aurais tout le temps nécessaire pour m'acquitter de toutes les fonctions préalables à son départ, qui n'en pourra être retardé d'un seul moment.

Le 9, lendemain de mon arrivée à Bayonne, j'envoyai faire compliment à la duchesse de Liñarez, camarera-mayor de la reine douairière d'Espagne, et la prier de lui demander audience, pour moi, pour l'après-dînée. Je reçus en réponse un compliment de la reine. Ses carrosses vinrent me prendre et me conduisirent chez elle : véritablement je fus étonné en y arrivant. Elle s'était retirée depuis assez longtemps dans une maison de campagne fort proche de la ville qui n'avait que deux fenêtres de face sur une petite cour et guère plus de profondeur. De la cour, je traversai un petit passage et j'entrai dans une pièce plus longue que large, très communément meublée, qui avait vue sur un beau et grand jardin. Je trouvai la reine qui m'attendait, accompagnée de la duchesse de Liñarez et de très peu de personnes. Je lui fis le compliment du roi et lui présentai sa lettre : on ne peut répondre plus poliment qu'elle fit à l'égard du roi, ni avec plus de bonté pour moi. La conversation fut sur la joie des mariages, le temps de l'échange et sur mon voyage. Elle était, debout, sans siège derrière elle ; je ne me couvris point, et n'en fis pas même le semblant. La duchesse de Liñarez et d'Adoncourt entrèrent seuls un peu dans la conversation. Je lui présentai mes enfants et ces messieurs qui étaient avec moi à qui elle dit quelque chose, cherchant à leur parler à tous avec un air d'attention et de bonté et en fort bon français. Elle était fort grande, droite, très bien faite, de grand air, de bonne mine, qui laissait voir qu'elle avait eu de la beauté. Elle me demanda beaucoup des nouvelles de Madame. Tout son habillement était noir et sa coiffure avec un voile, mais qui montrait des cheveux, et sa taille paraissait aussi. Ce vêtement n'était ni français ni espagnol, avec une longue queue dont la duchesse de Liñarez tenait le bout, mais fort lâche. C'était un habit de veuve, mais mitigé avec une longue et large attache devant le haut du corps, de très beaux diamants. Pour la duchesse de Liñarez, son habit m'effraya : il était tout à fait de veuve et ressemblait en tout à celui d'une religieuse. Je ne dois pas oublier que je présentai aussi à la reine les compliments et une lettre de M.

le duc d'Orléans, à quoi elle répondit avec une grande politesse.

Au sortir de l'audience, elle me fit inviter à dîner, pour le lendemain, dans une maison de Bayonne où le gros de ses officiers demeurait et où elle a aussi logé. J'y allai, sur l'exemple du comte de San Estevan del Puerto, allant au congrès de Cambrai, et tout à l'heure, du duc d'Ossone venant en France. Le sieur de Bruges, qui était chef de la maison de la reine douairière, fit les honneurs du festin très bon et très magnifique, où se trouva l'évêque de Bayonne, d'Adoncourt, et tout ce qui m'accompagnait de principal. J'eus une seconde audience de la reine pour la remercier du repas et prendre congé d'elle. La conversation fut plus longue et plus familière que la première fois ; elle finit par m'exposer le très triste état où elle se trouvait, faute de tout paiement d'Espagne depuis des années, et me prier d'en parler à Leurs Majestés Catholiques et de lui procurer quelque secours sur ce qui lui était si considérablement dû.

J'appris d'Adoncourt plusieurs petits détails touchant les efforts tentés à Paris et à la cour pour faire différer les mariages dans la vue de profiter de ce délai pour tâcher de les rompre, mais qui ne me donnèrent pas grande lumière là-dessus. Ce que je démêlai seulement fut qu'Adoncourt, qui avait de grands commerces en Espagne pour tenir la cour bien avertie de tout, et qui y était même en liaison avec plusieurs seigneurs, avait eu plus de part que moi en la confidence du duc d'Ossone qui lui avait nommé des personnages de cette intrigue, tant de notre cour que de celle d'Espagne. Je l'exhortai à en instruire le cardinal Dubois auquel je le mandai.

Passant les Pyrénées, je quittai, avec la France, les pluies et le mauvais temps qui ne m'avaient pas quitté jusque-là, et trouvai un ciel pur et une température charmante, avec des échappées de vues et des perspectives qui changeaient à tout moment, qui ne l'étaient pas moins. Nous étions tous montés sur des mules dont le pas est grand et doux. Je me détournai en chemin à travers de hautes montagnes pour aller voir Loyola, lieu fameux par la naissance de saint Ignace, situé tout seul près d'un ruisseau assez gros, dans une vallée fort étroite, dont les montagnes de roche qui la serrent des deux côtés doivent faire une glacière quand elles sont couvertes de neige et une tourtière en été. Nous trouvâmes là quatre ou cinq jésuites, fort polis et fort entendus, qui prenaient soin du bâtiment prodigieux qui y était entrepris pour plus de cent jésuites et une infinité d'écoliers, dans le dessein de faire de cette maison un noviciat, un collège, une maison professe [pour] qu'elle servit à tous les usages auxquels sont destinés leurs différentes maisons et [fût] le chef-lieu de leur compagnie.

Ils nous firent voir le petit logis primitif du père de saint Ignace, qui est une maison

de cinq ou six fenêtres, qui n'a qu'un rez-de-chaussée pour le ménage, un étage au-dessus et plus haut un grenier. Ce serait tout au plus le louïs d'un curé, et [cela] ne ressembla jamais en rien à un château. Nous vîmes la chambre où saint Ignace, blessé à la guerre, fut longtemps couché, et eut sa fameuse révélation touchant la compagnie dont il devait être l'instituteur ; et l'écurie où sa mère voulut aller accoucher de lui, qui est au-dessous, par dévotion pour l'étable de Bethléem. Rien de plus bas, de plus étroit, de plus écrasé que ces deux pièces ; rien aussi de si éblouissant d'or qui y brille partout. Il y a un autel dans chacune des deux où le saint sacrement repose, et ces deux autels sont de la dernière magnificence.

La maison des jésuites qu'ils allaient détruire pour leur immense bâtiment était fort peu de chose et pour loger au plus une douzaine de jésuites. L'église nouvelle était presque achevée, en rotonde, d'une grandeur et d'une hauteur qui surprend, avec des autels pareils entre eux, tout autour en symétrie. L'or, la peinture, la sculpture, les ornements de toutes les sortes et les plus riches, répandus partout avec un art prodigieux, mais sage ; une architecture correcte et admirable, les marbres les plus exquis, le jaspe, le porphyre, le lapis, les colonnes unies, torses, cannelées, avec leurs chapiteaux et leurs ornements de bronze doré, un rang de balcons, entre chaque autel, et de petits degrés de marbre pour y monter et les cages incrustées, les autels et ce qui les accompagne admirables. En un mot, un des plus superbes édifices de l'Europe, le mieux entendu et le plus magnifiquement orné. Nous y primes le meilleur chocolat dont j'aie jamais goûté, et après quelques heures de curiosité et d'admiration, nous regagnâmes notre route et notre gîte, fort tard et avec beaucoup de peine.

Nous arrivâmes le 15 à Vittoria où je trouvai la députation de la province qui m'attendait avec un grand présent d'excellent vin rancio ; c'étaient quatre gentilshommes considérables qui étaient à la tête des affaires du pays. Je les conviai à souper, et le lendemain à déjeuner avec nous : ils parlaient français, et je fus surpris de voir des Espagnols si gais et de si bonne compagnie à table. La joie du sujet de mon voyage éclata partout où je passai en France et en Espagne et me fit bien recevoir. On se mettait aux fenêtres et on bénissait mon voyage. À Salinas, entre autres, où je passais sans m'arrêter, des dames qui, à voir leur maison et elles-mêmes aux fenêtres, me parurent de qualité, me demandèrent de si bonne grâce de voir un moment celui qui allait conclure le bonheur de l'Espagne, que je crus qu'il était de la galanterie de monter chez elles ; elles m'en parurent ravies, et j'eus toutes les peines du monde à m'en débarrasser pour continuer mon chemin.

Je trouvai à Vittoria un courrier de Sartine pour me presser d'arriver, mais dont la date était antérieure au retour de son courrier de Bayonne ; mais, étant le 17, à cinq heures du matin, prêt à partir de Miranda d'Ebro, arriva un autre courrier de Sartine, qui me mandait que les raisons, quoique sans réplique, que je lui avais écrites de Bayonne, n'avaient point ralenti l'extrême empressement de Leurs Majestés Catholiques, sur quoi je le priai de me faire tenir des relais le plus qu'il pourrait, à quelque prix que ce fût, pour presser mon voyage tant qu'il me serait possible.

J'arrivai le 18 à Burgos, où je comptais séjourner, pour voir au moins un jour ce que deviendrait une fièvre assez forte qui avait pris à mon fils aîné, qui m'inquiétait beaucoup, en attendant que mes relais pussent se préparer ; mais Pecquet arriva pour presser de nouveau ma marche, et si vivement qu'il fallut abandonner mon fils et presque tout mon monde. L'abbé de Mathan voulut bien demeurer avec lui pour en prendre soin et ne le point quitter.

J'appris par Pecquet la cause d'une si excessive impatience. C'est que la reine, qui n'aimait point le séjour de Madrid, pétillait d'en sortir pour aller à Lerma, où on l'avait assurée qu'elle trouverait une chasse fort abondante. Pecquet me dit que M. de Grimaldo et Sartine n'avaient rien oublié pour rompre, au moins différer ce voyage, mais que l'impatience avait été nourrie et augmentée par Maulevrier, enragé de voir arriver un ambassadeur de naissance et de dignité personnelle, et qui n'avait pu s'empêcher de dire qu'il l'aurait plus patiemment souffert si c'eût été le duc de Villeroy, La Feuillade ou le prince de Rohan. Ce seigneur Andrault, si délicat pour soi, ne cherchait pas les amis de M. le duc d'Orléans par le désir de ces messieurs ; et, outre qu'il s'oubliait bien lui-même, il perdait promptement la mémoire qu'il avait été laissé à mon choix de lui donner ou non le caractère d'ambassadeur, que par conséquent il me devait, et qui en cette occasion surtout l'honorait fort au delà de ses espérances. Toutefois je résolus de n'en faire aucun semblant et de vivre avec lui comme si j'eusse ignoré ce que je venais d'apprendre ; mais je le mandai au cardinal Dubois.

Je partis donc de Burgos le 19 avec mon second fils, le comte de Lorges, M. de Céreste (ces deux derniers ne vinrent qu'un peu après ensemble), l'abbé de Saint-Simon, son frère, le major de son régiment et très peu de domestiques. Nous trouvâmes peu de relais et mal établis ; marchâmes jour et nuit, sans nous coucher, jusqu'à Madrid, nous servant des voitures des corrégidors<sup>2</sup>, où nous pûmes, tellement

<sup>2</sup>Ce nom, qui signifie correcteur, désignait les magistrats dans les villes, où il n'y avait ni gouverneur, ni tribunal

que je fus obligé de faire les dernières douze lieues à cheval en poste, qui en valent le double d'ici. Nous arrivâmes de la sorte à Madrid le vendredi 21, à onze heures du soir. Nous trouvâmes à l'entrée de la ville, qui n'a ni murailles, ni portes, ni barrières, ni faubourgs, des gens en garde qui demandèrent qui nous étions et d'où nous venions, et qu'on y avait mis exprès pour être avertis du moment de mon arrivée. Comme j'étais fort fatigué d'avoir toujours marché sans arrêter depuis Burgos, et qu'il était fort tard, je répondis que nous étions des gens de l'ambassadeur de France, qui arriverait le lendemain. Je sus après que, par le calcul de Sartine, de Grimaldo, et de Pecquet arrivé devant moi, ils avaient tous compté que je ne serais à Madrid que le 22.

Dès que je fus arrivé chez moi, j'envoyai chercher Sartine pour prendre langue avec lui, fermai bien ma porte, et donnai ordre de dire à quiconque pourrait venir qu'on ne m'attendait que le lendemain. Je sus par Sartine que, grâce à ses précautions et aux peines que le duc de Liria en avait bien voulu prendre, j'aurais le surlendemain de quoi me mettre en public, et que huit jours après je serais en état d'avoir tous mes équipages et de prendre mon audience solennelle. Cependant tout ce qui n'était point destiné à demeurer à Burgos avec mon fils aîné arriva en poste à la file, en sorte que personne et que rien ne me manqua. Le lendemain matin samedi 22, de bonne heure, Sartine accompagna mon secrétaire chez le marquis de Grimaldo, tandis que j'envoyai faire les messages accoutumés quand on arrive aux ministres des cours étrangères. Grimaldo, surpris et fort aise de mon arrivée qu'il n'attendait que le soir de ce jour, fut au palais le dire à Leurs Majestés Catholiques, qui, dans leur impatience de partir, furent ravies. Du palais, Grimaldo vint chez moi au lieu d'attendre ma première visite : il me trouva avec Maulevrier, le duc de Liria et quelques autres.

Ce fut apparemment sur l'exemple de Grimaldo que les trois charges vinrent aussi chez moi ; le marquis de Santa Cruz, majordome-majordome de la reine, et très-bien avec elle ; le duc d'Arcos ; le marquis de Bedmar, président du conseil de guerre et de celui des ordres, et chevalier de celui du Saint-Esprit ; le duc de Veragua président du conseil des Indes, tous grands d'Espagne ; l'archevêque de Tolède, le grand inquisiteur, évêque de Barcelone, presque tous ayant le vain titre de conseillers d'État. La plupart vinrent le matin, les autres l'après-dînée, et les jours suivants tout ce qu'il y eut

---

royal. Les corridors étaient à la fois juges, chefs du corps municipal et chargés de l'administration financière et de la police.

à Madrid de grands, de seigneurs et de ministres étrangers. Le gouverneur du conseil de Castille, qui ne visite jamais personne ni n'envoie, si ce n'est pour affaire, envoya me complimenter, quoique je n'eusse point envoyé chez lui, par la raison que je dirai lorsque je parlerai de cette première charge d'Espagne. Castellar, secrétaire d'État pour la guerre, vint aussi chez moi ce même jour. Le duc de Liria se disposait à venir une lieue au-devant de moi avec Valouse et Sartine, et de son côté Maulevrier avec Robin.

Grimaldo me témoigna la joie de Leurs Majestés Catholiques de mon arrivée, et après m'avoir fait les plus gracieux compliments pour lui-même, me donna le choix de leur part de les aller saluer ce même matin ou dans l'après-dînée. Je crus l'empressement mieux séant, et j'y allai avec lui sur-le-champ dans le carrosse de Maulevrier qui y vint aussi. De cette sorte fut levée toute difficulté sur la première visite, à l'égard de tous ceux à qui elle était due de ma part, et de ceux qui la pouvaient prétendre, dont j'eus le sang bien rafraîchi.

Nous arrivâmes au palais comme le roi était sur le point de revenir de la messe, et nous l'attendîmes dans le petit salon qui est entre le salon des Grands et celui des Miroirs, dans lequel personne n'entre que mandé. Peu de moments après, le roi vint par le salon des Grands. Grimaldo l'avertit comme il entra dans le petit salon : il vint à moi aussitôt, précédé et suivi d'assez de courtisans, mais qui ne ressemblaient pas à la foule des nôtres. Je lui fis ma profonde révérence ; il me témoigna sa joie de mon arrivée, demanda des nouvelles du roi, de M. le duc d'Orléans, de mon voyage, et des nouvelles de mon fils aîné qu'il avait su être demeuré malade à Burgos, puis entra seul dans le cabinet des Miroirs. À l'instant je fus environné de toute la cour, avec des compliments et des témoignages de joie des mariages et de l'union des deux couronnes. Grimaldo et le duc de Liria me nommaient les seigneurs, qui presque tous parlaient français, aux civilités infinies desquels je tâchai de répondre par les miennes.

Un demi-quart d'heure après que le roi fut rentré, il m'envoya appeler. J'entrai seul dans le salon des Miroirs, qui est fort vaste, bien moins large que long. Le roi, et la reine à sa gauche, étaient presque au fond du salon, debout, et tout joignant l'un l'autre. J'approchai avec trois profondes révérences, et je remarquai une fois pour toutes que le roi ne se couvre jamais qu'aux audiences publiques, et quand il va et vient de la messe en chapelle, terme que j'expliquerai en son lieu. L'audience dura demi-heure (car c'est toujours eux qui congédient) à témoigner leur joie, leurs désirs, leur impatience, avec un épanchement infini, très bien aussi sur M. le duc d'Orléans et

sur le désir de rendre M<sup>lle</sup> de Montpensier heureuse sur un portrait d'elle et un autre du roi qu'ils me montrèrent à la fin de la conversation, où la reine parla bien plus que le roi dont néanmoins la joie éclatait avec ravissement, ils me firent l'honneur de me dire qu'ils me voulaient faire voir les infants, et me commandèrent de les suivre. Je traversai seul à leur suite la chambre et le cabinet de la reine, une galerie intérieure, où il se trouva deux dames de service et deux ou trois seigneurs en charge, qui, apparemment, avaient été avertis, comme je l'expliquerai ailleurs, et passai avec cette petite suite toute cette galerie, au bout de laquelle était l'appartement des infants. Je n'ai point vu de plus jolis enfants, ni mieux faits que don Ferdinand et don Carlos, ni un plus beau maillot que don Philippe. Le roi et la reine prirent plaisir à me les faire regarder, et à les faire tourner et marcher devant moi de fort bonne grâce. Ils entrèrent après chez l'infante, où je tâchai d'étaler le plus de galanterie que je pus. En effet, elle était charmante, avec un petit air raisonnable et point embarrassé. La reine me dit que l'infante commençait à apprendre assez bien le français ; et le roi, qu'elle oublierait bientôt l'Espagne. « Oh ! s'écria la reine, non seulement l'Espagne, mais le roi et moi, pour ne s'attacher qu'au roi son mari ; » sur quoi je tâchai de ne pas demeurer muet. Je sortis de là à la suite de Leurs Majestés Catholiques, que je suivis à travers cette petite galerie et leur appartement. Elles me congédièrent aussitôt avec beaucoup de témoignages de bonté ; et, rentré dans le salon avec tout le monde, j'y fus environné de nouveau, avec force compliments.

Peu de moments après, le roi me fit rappeler pour voir le prince des Asturies, qui était avec Leurs Majestés dans ce même salon des Miroirs. Je le trouvai grand, et véritablement fait à peindre ; blond et de beaux cheveux, le teint blanc avec de la couleur, le visage long, mais agréable, les yeux beaux, mais trop près du nez : je lui trouvai beaucoup de grâce et de politesse. Il me demanda fort des nouvelles du roi, puis de M. le duc d'Orléans et de M<sup>lle</sup> de Montpensier, et du temps de son arrivée.

Leurs Majestés Catholiques me témoignèrent beaucoup de satisfaction de ma diligence, me dirent qu'ils avaient retardé leur voyage pour me donner le temps de me mettre en état de prendre mes audiences ; qu'une seule suffirait pour faire la demande de l'infante et l'accorder ; que les articles pourraient être signés la veille de cette audience, et l'après-dînée de ce jour de l'audience signer le contrat. Ensuite ils me demandèrent quand tout serait prêt ; je leur dis que ce serait le jour qu'il leur plairait, parce que tout ce que je faisais préparer n'étant que pour leur en faire ma cour, je croirais y mieux réussir avec moins pour ne pas retarder leur départ, que de différer pour étaler tout

ce à quoi on travaillait encore. Il me parut que cette réponse leur plut fort, mais elles ne voulurent jamais déterminer le jour, sur quoi enfin je leur proposai le mardi suivant. La joie de cette promptitude parut sur leur visage, et [ils] me témoignèrent m'en savoir beaucoup de gré. Là-dessus, le roi se recula un peu, parla bas à la reine, et elle à lui, puis se rapprochèrent du prince des Asturies et de moi, et fixèrent leur départ au jeudi suivant, 27 du mois. Tout de suite ils me permirent non seulement de les y suivre, mais m'ordonnèrent de les suivre de près, parce que l'incommodité des logements ne permettait qu'à peine aux officiers de service les plus nécessaires de les accompagner dans la route. Ce fut la fin de toute cette audience.

Maulevrier seul me ramena chez moi, où je trouvai don Gaspard Giron, l'ancien des quatre majordomes, qui s'était emparé de ma maison avec les officiers du roi, qui me traita magnifiquement, avec beaucoup de seigneurs qu'il avait invités, et fit toujours les honneurs; ce qui, quoi que je pusse faire, dura jusqu'au mercredi suivant inclus, avec un carrosse du roi toujours à ma porte pour me servir; mais à ce dernier égard, j'obtins enfin que cela ne durerait que trois jours, pendant lesquels il fallut toujours m'en servir; il était à quatre mules, avec un cocher du roi et quelques-uns de ses valets de pied en livrée. Ce traitement de table et de carrosse est une coutume à l'égard des ambassadeurs extraordinaires. Si je m'étends sur les honneurs que j'ai reçus, c'est un récit que je dois à l'instruction et à la curiosité, plus encore à la joie extrême du sujet de cette ambassade qui fit passer par-dessus toutes règles, comme pour les premières visites, et en bien d'autres choses, ainsi qu'aux accueils et aux empressements que je reçus de tout le monde, et qui furent toujours les mêmes tant que je demeurai en Espagne.

La conduite de deux seigneurs principaux me surprit également par leur opposition à mon égard. Cellamare, qui avait pris le nom de duc de Giovenazzo depuis la mort de son père, et qui était grand écuyer de la reine, surpassa toute cette cour en empressements pour moi et chez moi, et au palais, en protestations de joie de l'union et des mariages, d'attachement et de reconnaissance des bons traitements qu'il avait reçus en France, me conjura que le roi et M. le duc d'Orléans en fussent informés, et se répandit assez inconsidérément en tendresse pour le maréchal de Villeroy, auquel il me dit qu'il voulait écrire, ainsi qu'au roi et à M. le duc d'Orléans. Je reçus toutes ces rares effusions aussi poliment que me le permit la plus extrême surprise, après tout ce qu'il avait brassé à Paris et ce qui en était suivi pour lui-même. Ces mêmes empressements continuèrent tant que je fus en Espagne, mais il ne mangea pas une seule fois

chez moi. Aussi, ne l'en priai-je qu'une de devoir, le jour de la couverture<sup>3</sup> de mon fils.

Son contradictoire fut le duc de Popoli, capitaine général, grand maître de l'artillerie, chevalier du Saint-Esprit et gouverneur du prince des Asturies, dont je reçus force compliments au palais où je ne le rencontrais guère, et qui ne vint et n'envoya chez moi qu'une fois. On verra aussi comment j'en usai avec lui.

Ce même jour, j'allai voir le marquis de Grimaldo, particulièrement chargé des affaires étrangères. Il entendait parfaitement le français, mais il ne le voulait pas parler. Orondaya, son principal commis, nous servit toujours d'interprète ; on ne peut en recevoir plus de politesses ; je fus étonné au dernier point qu'il me rapportât tous les efforts que j'avais faits auprès de M. le duc d'Orléans pour le détourner de la guerre qu'il fit à l'Espagne en faveur des Anglais, et je n'imagine pas comment Laullez l'avait su, qui l'avait mandé fort tôt après qu'il fut arrivé à Paris. Je présentai à Grimaldo les copies des lettres que je devais rendre. Ce fut un long combat de civilité entre nous, lui de ne les vouloir pas prendre, moi d'insister ; mais je m'y opiniâtrai tellement qu'enfin il les reçut. J'eus pour cela mes raisons, je voulais faire passer la lettre de M. le duc d'Orléans au prince des Asturies, avec le traitement de frère ; je ne voulais pas m'y exposer témérairement ; il fallait donc, pour ne rien hasarder, que Grimaldo en eût la copie et point de celle où le traitement de frère était omis, qu'il n'était temps de produire qu'au cas que Grimaldo ne voulût point passer l'autre ; c'est ce qui me fit tant insister ; heureusement je n'en entendis plus parler, et sur cette confiance, je rendis celle où était le traitement de frère le lendemain au prince des Asturies. Elle passa doux comme lait, et j'eus le plaisir de renvoyer aussitôt après à M. le duc d'Orléans celle où le traitement de frère n'était pas employé.

Restait l'embarras de n'avoir point de lettre pour l'infante. J'en fis la confidence à Grimaldo, qui se mit à rire et me dit qu'il m'en tirerait et ferait que, lorsque le lendemain j'irais à l'audience de l'infante, la gouvernante me viendrait dire dans l'antichambre qu'elle dormait et m'offrirait de la réveiller, ce que je refuserais, après quoi je n'irais plus chez elle, que la lettre du roi pour elle ne me fût arrivée, et que j'irais lui remettre alors sans façon et sans audience. Cela commença à nous ouvrir un peu l'un avec l'autre sur le cardinal Dubois, et je vis dans la suite qu'il le connaissait tel qu'il était, aussi parfaitement que nous. La journée finit fort tard par la communication que je donnai à Maulevrier de tout ce qui m'avait été remis

<sup>3</sup>Voy. sur cette cérémonie, le t. III, p. 261 et suiv.

touchant l'ambassade, et je lui remis aussi les pleins pouvoirs qui lui donnaient le caractère d'ambassadeur.

Lui et moi avions, dès auparavant, agité ensemble la difficulté qui se rencontrait dans le préambule du contrat de mariage du roi, qui s'expliquait de manière que ce n'était point le roi et la reine d'Espagne qui contractaient, mais des commissaires, nommés par eux, qui stipulaient en leur nom, tant pour Leurs Majestés Catholiques, que pour l'infante, ce qui nous aurait mis dans la nécessité de nommer aussi des commissaires dont nous n'avions pas pouvoir. J'avais donc prié Maulevrier de me venir trouver chez Grimaldo pour nous en expliquer avec lui. Il nous représenta que telle était la coutume en Espagne ; que nos deux dernières reines avaient été mariées de cette façon, et qu'encore qu'au dernier de ces deux mariages, le roi et le roi d'Espagne Philippe IV fussent en personne sur la frontière, le roi Philippe IV n'en avait pourtant pas signé lui-même le contrat, à quoi Grimaldo nous pressa fort de nous conformer et de donner des commissaires ; nous insistâmes sur notre défaut de pouvoir, sur la longueur où jetterait la nécessité de dépêcher un courrier et d'en attendre le retour, enfin sur ce que le roi comptait si fort sur la signature de Leurs Majestés Catholiques, que cela même était porté précisément dans nos instructions. Cette discussion fut beaucoup moins une dispute qu'une conversation fort polie, à la fin de laquelle Grimaldo, qui m'adressa toujours la parole, me dit que le roi d'Espagne avait tant de désir de complaire au roi et de voir la fin d'une affaire si désirée, qu'il espérait qu'il voudrait bien passer pardessus la coutume d'Espagne et signer lui-même avec la reine ; qu'il allait leur en rendre compte tout sur-le-champ et nous informerait le lendemain dimanche 23, de la réponse, jour auquel je devais avoir le matin ma première audience particulière et rendre les lettres dont j'étais chargé. Mais avant de passer outre, je crois nécessaire de dire quelque chose du roi et de la reine d'Espagne et du marquis de Grimaldo.

Le premier coup d'oeil, lorsque je fis ma première révérence au roi d'Espagne en arrivant, m'étonna si fort, que j'eus besoin de rappeler tous mes sens pour m'en remettre. Je n'aperçus nul vestige élu duc d'Anjou, qu'il me fallut chercher dans son visage fort allongé, changé, et qui disait encore beaucoup moins que lorsqu'il était parti de France. Il était fort courbé, rapetissé, le menton en avant, fort éloigné de sa poitrine, les pieds tout droits, qui se touchaient, et se coupaient en marchant, quoiqu'il marchât vite et les genoux à plus d'un pied l'un de l'autre. Ce qu'il me fit l'honneur de me dire était bien dit, mais si l'un après l'autre, les paroles si traînées, l'air si niais, que j'en fus confondu. Un justaucorps, sans aucune sorte de dorure, d'une manière de bure brune, à

cause de la chasse où il devait aller, ne relevait pas sa mine ni son maintien. Il portait une perruque nouée, jetée par derrière, et le cordon bleu par-dessus son justaucorps, toujours et en tout temps, et de façon qu'on ne distinguait pas sa Toison qu'il portait au cou avec un cordon rouge, que sa cravate et son cordon bleu cachaient presque toujours. Je m'étendrai ailleurs sur ce monarque.

La reine, que je vis un quart d'heure après, ainsi qu'il a été rapporté plus haut, m'effraya par son visage marqué, couturé, défiguré à l'excès par la petite vérole ; le vêtement espagnol d'alors pour les dames, entièrement différent de l'ancien, et de l'invention de la princesse des Ursins, est aussi favorable aux dames jeunes et bien faites, qu'il est fâcheux pour les autres dont l'âge et la taille laissent voir tous les défauts. La reine était faite au tour, maigre alors, mais la gorge et les épaules belles, bien taillée, assez pleine et fort blanche, ainsi que les bras et les mains ; la taille dégagée, bien prise, les côtés longs, extrêmement fine et menue par le bras, un peu plus élevée que la médiocre ; avec un léger accent italien, [elle] parlait très bien français, en bons termes, choisis, et sans chercher, la voix et la prononciation fort agréables. Une grâce charmante, continuelle, naturelle, sans la plus légère façon, accompagnait ses discours et sa contenance, et variait suivant qu'ils variaient. Elle joignait un air de bonté, même de politesse, avec justesse et mesure, souvent d'une aimable familiarité, à un air de grandeur et à une majesté qui ne la quittaient point. De ce mélange, il résultait que, lorsqu'on avait l'honneur de la voir avec quelque privance, mais toujours en présence du roi, comme je le dirai ailleurs, on se trouvait à son aise avec elle, sans pouvoir oublier ce qu'elle était, et qu'on s'accoutumait promptement à son visage. En effet, après l'avoir un peu vue, on démêlait aisément qu'elle avait eu de la beauté et de l'agrément dont une petite vérole si cruelle n'avait pu effacer l'idée. La parenthèse, au courant vif de ce commencement de fonctions d'ambassadeur, serait trop longue si j'en disais ici davantage ; mais il est nécessaire d'y remarquer en un mot, qui sera plus étendu ailleurs, que jour et nuit, travail, audiences, amusements, dévotions, le roi et elle ne se quittaient jamais, pas même pour un instant, excepté les audiences solennelles qu'ils donnaient l'un et l'autre séparément, l'audience du roi publique et celle du conseil de Castille et les chapelles publiques. Toutes ces choses seront expliquées en leur lieu.

Grimaldo, naturel Espagnol, ressemblait à un Flamand. Il était fort blond, petit, gros, pansu, le visage rouge, les yeux bleus, vifs, la physionomie spirituelle et fine, avec cela de la bonté. Quoique aussi ouvert et aussi franc que sa place le pouvait permettre, complimenteur à l'excès, poli, obligeant, mais au fond glorieux comme nos secrétaires

d'État, avec ses deux petites mains collées sur son gros ventre, qui, sans presque s'en décoller ni se joindre, accompagnaient ses propos de leur jeu : tout cela faisait un extérieur dont on avait à se défendre. Il était capable, beaucoup d'esprit et d'expérience, homme d'honneur et vrai, solidement attaché au roi et au bien de ses affaires, grand courtisan toutefois, et dont les maximes furent en tous les temps l'union étroite avec la France. En voilà ici assez sur ce ministre, dont je sus gagner l'amitié et la confiance, qui me furent très utiles et qui ont duré entre lui et moi jusqu'à sa mort, comme je le dirai ailleurs, qui n'arriva qu'après sa chute et bien des années. Retournons maintenant à notre ambassade.

Le dimanche 23 j'eus ma première audience particulière, le matin, du roi et de la reine ensemble, dans le salon des Miroirs, qui est le lieu où ils la donnent toujours. J'étais accompagné de Maulevrier. Je présentai à Leurs Majestés Catholiques les lettres du roi et de M. le duc d'Orléans. Les propos furent les mêmes sur la famille royale, la joie, l'union, le désir de rendre la future princesse des Asturies heureuse. À la fin de l'audience, je présentai à Leurs Majestés Catholiques le comte de Lorges, le comte de Céreste, mon second fils, l'abbé de Saint-Simon, et son frère. Je reçus force marques de bonté du roi et de la reine dans cette audience, qui me parut fort sèche pour Maulevrier. Ils me demandèrent fort des nouvelles de mon fils aîné, et dirent quelques mots de bonté à ceux que je venais de leur présenter. Nous fûmes de là chez l'infante, où je fus reçu comme Grimaldo et moi en étions convenus. Nous descendîmes ensuite chez le prince des Asturies, à qui je présentai les lettres du roi et de M. le duc d'Orléans, puis à la fin les mêmes personnes que j'avais présentées au roi et à la reine. Les propos furent à peu près les mêmes, et avec beaucoup de grâce et de politesse. Je me conformai à l'usage et le traitai toujours de Monseigneur et de Votre Altesse, sans y rien ajouter. J'en usai de même avec les infants.

Au sortir de là nous passâmes dans la cavachuela<sup>4</sup> du marquis de Grimaldo. J'expliquerai ailleurs ce que c'est. Il nous dit que le roi d'Espagne avait consenti à signer lui-même le contrat et la reine ; mais don Joseph Rodrigo qui, comme secrétaire d'État intérieur, devait l'expédier, et qui ne parlait et n'entendait pas un mot de français, ni à ce qu'il me parut d'affaires, proposa qu'il y eût des témoins, et je compris que Grimaldo, qui s'attendait à notre visite pour la réponse à la difficulté sur

---

<sup>4</sup>Saint-Simon écrit toujours cavachuela, au lieu de covachuela, mot qui signifie bureau d'un ministère. On appelle en espagnol covachuelista un employé des ministères.

la signature, l'avait aposté là exprès pour se décharger sur lui de la proposition de cette nouvelle difficulté. Je répondis que nous n'avions point d'ordre là-dessus ; qu'on ne connaissait point cette formalité en France, et que tout récemment le roi et tous ceux du sang avaient signé le contrat de la duchesse de Modène d'une part, et d'autre part le seul plénipotentiaire de Modène sans aucun témoin, et qu'il n'y en avait point eu non plus au mariage de nos deux dernières reines. Ces messieurs ne se contentèrent point de ces raisons. Rodrigo se débattit et baragouina fort. Grimaldo nous dit avec beaucoup de douceur et de politesse qu'il fallait suivre les coutumes des lieux où on était pour la validité et la sûreté des actes qu'on y passait ; que les contrats se passaient en Espagne par un seul notaire, avec la nécessité de la présence de témoins, qui était une formalité essentielle qu'ils ne pouvaient omettre. Nous nous défendîmes sur ce qu'elle nous était inconnue et qu'il n'y en avait rien dans nos instructions. Grimaldo alléguait la complaisance du roi et de la reine d'Espagne de signer eux-mêmes contre la coutume, sur ce que nous avions représenté que cette signature était expressément dans nos instructions, et que nous n'avions point de pouvoir pour nommer des commissaires qui signassent avec les leurs ; qu'ici il n'y avait ni pour ni contre dans nos instructions, loin d'y avoir rien de contraire à la formalité des témoins, et qu'il ne nous fallait point de pouvoir pour en nommer, puisque rien ne s'y opposait dans nos instructions ; enfin que nous ne pouvions refuser, avec des raisons valables, de nous rendre à un usage constant du pays qui, sans préjudice aucun ni à la chose ni à nos ordres, n'allait qu'à la plus grande validité, que les parties désiraient et voulaient également, et dont le refus jetterait dans un grand embarras et une grande longueur. Je répondis que nos instructions ne pouvaient rien contenir sur une formalité inconnue et jamais usitée en France, à laquelle, par conséquent, on n'avait pu penser, mais que je croyais qu'il suffisait qu'il n'y eût rien dedans ni pour ni contre pour nous renfermer dans ce qu'elles contenaient, c'est-à-dire pour n'admettre point de témoins. J'ajoutai que nous ne ferions aucune difficulté qu'il y en eût de la part de l'Espagne, pourvu qu'il n'y en eût point de la nôtre, comme je n'en ferais pas non plus qu'il y eût des commissaires d'Espagne au cas [que] ces messieurs trouvassent qu'il y en pût avoir, sans empêcher que Leurs Majestés Catholiques signassent elles-mêmes le contrat. Que je les suppliais de considérer que Leurs Majestés Catholiques pouvaient agir en souverains chez elles sans que nous y pussions trouver à redire, mais que pour nous, nous étions bornés aux ordres que nous avions reçus et aux termes de notre instruction sans pouvoir les outrepasser. Grimaldo et Rodrigo insistèrent sur

l'exemple de la condescendance de Leurs Majestés Catholiques de signer elles-mêmes contre la coutume, sur la nécessité des témoins pour la validité de l'acte par la coutume d'Espagne, sur ce que des témoins n'avaient aucun besoin de pouvoir, sur ce qu'il n'y avait rien dans nos instructions de porté au contraire, sur ce que, par conséquent, admettre des témoins n'était pas les outrepasser. Je continuai à me défendre par mes raisons précédentes. Nous ne convînmes point et tout se passa doucement et très poliment de part et d'autre. Maulevrier me laissa froidement faire et ne dit que quelques mots à mesure que je l'interpellai.

Grimaldo nous proposa ensuite la signature des articles pour le lendemain 24, l'après-dînée, avec le marquis de Bedmar et lui, nommés commissaires du roi d'Espagne pour cela. Je m'expliquai que je prétendais que cette signature se fît chez moi, à moins que le roi d'Espagne n'aimât mieux qu'elle se fît dans son appartement, ce que j'estimais encore plus convenable à la dignité de cette fonction et une facilité qui pouvait être agréable à Sa Majesté Catholique. Cela fut accepté sur-le-champ par Grimaldo, et l'heure convenue pour le lendemain cinq heures après midi, au palais. Nous eûmes après quelque peu de conversation de civilité, et nous prîmes congé.

Comme il achevait de nous conduire, il rappela Maulevrier à qui il demanda les noms des personnes principales qui m'accompagnaient, et le pria de lui envoyer ces noms dans le soir de ce même jour. Comme il fut tard, Maulevrier m'envoya dire par son secrétaire que Grimaldo voulait absolument avoir ces noms avant de se coucher, tellement que je les fis écrire, et remettre à ce secrétaire.

Le lendemain matin, lundi 24, je reçus un paquet du marquis de Grimaldo contenant une lettre pour moi, et cinq autres pour les comtes de Lorges et de Céreste, l'abbé de Saint-Simon, et les marquis de Saint-Simon et de Ruffec. Je récrivis sur-le-champ à Grimaldo, qui insistait toujours par sa lettre sur les témoins, pour lui demander un entretien dans la fin de la matinée, et pour le faire souvenir que les ambassadeurs de famille ne faisaient point d'entrée. Sur la fin de la matinée, j'allai à la cavachuela de Grimaldo pour m'expliquer avec lui sur ce qu'il entendait par ces cinq lettres, et j'y allai seul, parce que Maulevrier, à qui j'avais envoyé communiquer tout ce paquet de Grimaldo, voulut demeurer à faire ses dépêches.

Grimaldo me dit nettement que le roi d'Espagne dans l'empressement de finir une affaire si désirée, ayant condescendu de si bonne grâce à signer lui-même avec la reine le contrat de mariage contre l'usage des rois ses prédécesseurs, il était juste aussi que je condescendisse, non par une simple complaisance, mais à un point nécessaire à la

validité de l'acte, qui est celui des témoins ; que depuis notre conférence de la veille, le roi d'Espagne avait cherché les moyens de concilier là-dessus sa délicatesse avec nos difficultés, et qu'il avait cru prendre l'expédient le plus convenable, même le plus honorable pour moi, de nommer lui-même les cinq personnes les plus distinguées de tout ce que j'avais amené pour être témoins afin de lever la difficulté que nous faisons d'en nommer ; que cette sûreté nécessaire dans l'occurrence présente ne pouvait être refusée, puisque, outre qu'elle n'était pas de mon choix, le roi d'Espagne ayant nommé à mon insu les cinq témoins français, je ne pouvais alléguer que mes instructions portassent rien qui y fût contraire.

Je répondis à cet honneur inattendu et rien moins que désiré de la nomination du roi d'Espagne des témoins français, avec tout le respect possible, sans toutefois m'engager à rien que je n'eusse vu jusques où il voulait porter l'usage de ces témoins, et s'il avait dessein de leur faire signer le contrat de mariage ; mais il convint avec moi qu'ils n'auraient pas cet honneur ; que le roi d'Espagne se contenterait qu'ils fussent présents à la signature de notre part, comme de la leur y assisteraient aussi comme témoins les trois charges, qui sont le majordome-major du roi, le sommelier du corps et le grand écuyer, avec le majordome-major et le grand écuyer de la reine, qui étaient alors le marquis de Villena ou duc d'Escalona, le marquis de Montalègre et le duc del Arco ; le marquis de Santa Cruz et Cellamare, ou le duc de Giovenazzo ; mais le premier et le dernier ne portaient que le nom de marquis de Villena et de duc de Giovenazzo ; que cette fonction des dix témoins serait exprimée par un acte séparé qui serait seulement signé du même secrétaire d'État tout seul, qui recevrait le contrat de mariage en qualité de notaire du roi d'Espagne, lequel était don Joseph Rodrigo.

Cette assurance que la fonction des témoins ne paraîtrait que dans un acte séparé, lequel même ils ne signeraient point, et qui ne le serait que par un seul secrétaire d'État, me dérida beaucoup. Je considérai qu'avec cette forme il ne se faisait rien contre la lettre ni contre l'esprit de mon instruction, ni d'aucun ordre que j'eusse reçu ; [Je considérai] leur opiniâtre attachement à une formalité espagnole nécessaire dans tous les actes qui se passent en Espagne, et qui, bien que omise aux mariages de nos deux dernières reines, leur paraissait nécessaire et essentielle dans une circonstance aussi singulière que la rendait l'âge de l'infante, où ils voulaient accumuler tout ce qu'ils pouvaient de sûretés. Je m'aperçus aussi qu'ils n'avaient si facilement accordé la signature du roi et de la reine au contrat de mariage, contre tout usage et tout exemple, que pour

obtenir une formalité aussi hors de nos usages, mais à leur sens si fortement confirmative de la validité et sûreté de l'engagement du roi pour le mariage. J'en fus d'autant plus persuadé, et de l'opinion qu'ils avaient prise de l'importance de cette formalité pour la sûreté du futur mariage que les cinq grands d'Espagne qu'ils choisirent pour témoins étaient ce qu'il y avait de plus relevé en Espagne en âge, en dignité, en charges et tous en naissance, excepté Giovenazzo, mais si grandement décoré d'ailleurs ; enfin [je considérai] l'amère impatience de Leurs Majestés Catholiques, car elle l'était devenue, de l'arrivée des dispenses de Rome et du départ de M<sup>lle</sup> de Montpensier, qui deviendrait bien autre, si par une fermeté sans aucun véritable fondement je les jetais dans les longueurs d'attendre le retour du courrier qu'il me faudrait dépêcher sur cette difficulté des témoins. Je pris donc mon parti. Je me fis répéter et confirmer par le marquis de Grimaldo que la fonction des témoins ne paraîtrait que par l'acte séparé que même ils ne signeraient point, et qui ne le serait que par Rodrigo tout seul, et je cédai enfin avec tout l'assaisonnement de respects et du désir de complaire à Leurs Majestés Catholiques et des compliments personnels à Grimaldo, qui prit, à ce consentement, un air épanoui, et me proposa la signature du contrat de mariage du roi avec l'infante pour le lendemain, après dîner, chez le roi.

Quelques heures après être sorti d'avec lui, il m'envoya un paquet dans lequel il n'y avait point de lettre pour moi, mais cinq autres pour les cinq témoins français, dans lesquelles cette qualité était énoncée, au lieu qu'elle ne l'était pas dans les premières qui ne portaient que le choix du roi d'Espagne pour assister à la signature du contrat, parce qu'alors ils n'osèrent aller plus loin sur la difficulté où nous en étions demeurés à cet égard. Il paraît qu'il eut peur que, même après avoir mon consentement, je ne m'opposasse à cette qualité nette de témoins qui leur était si chère, parce qu'il ne me parla point d'envoyer d'autres lettres, et qu'elles me surprirent quand je les reçus. Je les remis aux cinq à qui elles étaient adressées et n'en parlai point à Grimaldo, parce qu'elles n'innovaient et n'ajoutaient rien à ce à quoi j'avais cru devoir consentir, d'autant qu'au terme de témoin près, elles n'étaient que la copie exacte des premières.

Le même jour, lundi 24 novembre, je me rendis au palais avec Maulevrier sur les cinq heures du soir. Le marquis de Bedmar et Grimaldo nous y attendaient. Ils nous conduisirent, à travers le salon des Grands, au coin du bout de ce salon, dans un cabinet petit et fort orné, dont les tapis qui couvraient le plancher étaient d'une richesse et d'une beauté si singulière, que j'avais de la peine à me résoudre à marcher dessus. Cette pièce, ainsi que le salon des Grands, le petit salon où la cour s'assemble pour

attendre, et le salon des Miroirs, donnent sur le Mançanarez et la campagne au delà ; dans ce cabinet, nous trouvâmes une table, une écritoire et quatre tabourets. Les deux commissaires espagnols nous firent les honneurs et nous prîmes la droite. Tout était convenu et écrit longtemps avant mon arrivée, en sorte que nous n'eûmes qu'à collationner exactement les deux instruments que nous devions signer avec la copie des mêmes articles que nous avions apportée, après quoi nous signâmes en la manière accoutumée, et avec les compliments, les protestations et les effusions de joie qu'on peut s'imaginer. Je fus assis vis à vis du marquis de Bedmar, et Maulevrier vis à vis de Grimaldo.

Je m'étais fait charger de témoigner à Grimaldo que le roi d'Espagne avait fait un vrai plaisir à M. le duc d'Orléans et au cardinal Dubois de donner à Laullez le caractère d'ambassadeur, comme le roi le venait de donner ici à Maulevrier, et leur en ferait un autre très sensible de lui marquer de plus par quelque autre grâce que Sa Majesté Catholique était contente de lui. J'avais pris mon temps pour faire cet office aussitôt que j'eus consenti aux témoins. J'avais à coeur de servir Laullez, parce que je reconnaissais à tout moment qu'il n'avait rien oublié pour me rendre agréable. Je vis, à la façon dont cela fut reçu, qu'on était content de lui à la cour d'Espagne. J'en rafraîchis la mémoire à Grimaldo en sortant du cabinet de la signature. En effet, il écrivit de la part et par ordre du roi d'Espagne, à Laullez, avec assurance des premières grâces qu'il serait possible de lui faire, et Grimaldo me promit de fort bonne grâce d'y tenir très soigneusement la main.

## CHAPITRE XIII.

1721

AUDIENCE SOLENNELLE POUR LA DEMANDE DE L'INFANTE EN MARIAGE FUTUR POUR LE ROI. - AUDIENCE DE LA REINE D'ESPAGNE. - AUDIENCE DU PRINCE DES ASTURIES ET DES INFANTS. - BÊTISE DE MAULEVRIER, QUI NE SE COUVRIT POINT. - CONDUITE ÉNORME DE MAULEVRIER AVEC MOI, BIEN POURPENSÉE ET BIEN EXÉCUTÉE JUSQU'AU BOUT, POUR ME JETER DANS LE PLUS FÂCHEUX EMBARRAS SUR LES RAISONNEMENTS DU CONTRAT DE MARIAGE, DE GUET-APENS, EN PLEINE CÉRÉMONIE DE LA SIGNATURE. - MA CONDUITE POUR Y PRÉCÉDER, COMME JE FIS, LE NONCE ET LE MAJORDOME-MAJOR DU ROI, SANS LES BLESSER. - SIGNATURE SOLENNELLE DU CONTRAT DU FUTUR MARIAGE DU ROI ET DE L'INFANTE. - LE PRINCE DES ASTURIES CÈDE PARTOUT À L'INFANTE DEPUIS LA DÉCLARATION DE SON FUTUR MARIAGE AVEC LE ROI. - JE ME MAINTIENS ADROITEMENT EN LA PLACE QUE J'AVAIS PRISE. - DIFFICULTÉ POLIMENT AGITÉE SUR LA NÉCESSITÉ OU NON D'UN INSTRUMENT EN FRANÇAIS. - MAULEVRIER FORCÉ DE LAISSER VOIR TOUTE SA SCÉLÉRATESSE, DE LAQUELLE JE ME TIRE AVEC TOUT AVANTAGE, SANS MONTRER LA SENTIR. - AUTRE HONTE À MAULEVRIER CHEZ GRIMALDO. - POLITESSE DE CE MINISTRE. - FACILITÉ PLEINE DE BONTÉ DU ROI D'ESPAGNE. - MA CONDUITE ÉGALE AVEC MAULEVRIER, ET MES RAISONS POUR CETTE CONDUITE. - BONTÉ DE LEURS MAJESTÉS CATHOLIQUES. - CONCLUSION DE MON DÉSISTEMENT D'UN

## INSTRUMENT EN FRANÇAIS.

Le mardi 25 novembre, j'eus mon audience solennelle. Maulevrier, qui, pour son caractère d'ambassadeur, ne s'était mis en aucune sorte de dépense, vint de bonne heure chez moi le matin, où quelque temps après arriva don Gaspard Giron et un carrosse magnifique du roi, à huit chevaux gris pommelés admirables, dans lequel, à l'heure marquée, nous montâmes tous trois. Deux garçons d'attelage tenaient chaque quatrième cheval à gauche par une longe. Il n'y avait point de postillon, et le cocher du roi nous mena son chapeau sous le bras. Cinq carrosses à moi, remplis de tout ce que j'avais amené, suivaient, et une vingtaine d'autres de seigneurs de la cour, qu'ils avaient envoyés pour me faire honneur par les soins du duc de Liria et de Sartine, avec des gentilshommes à eux dedans. Le carrosse du roi était environné de ma nombreuse livrée à pied et des officiers de ma maison, c'est-à-dire valets de chambre, sommeliers, etc. Les gentilshommes et les secrétaires étaient dans mes derniers carrosses. Ceux de Maulevrier (et il n'en avait que deux), remplis de Robin et de son secrétaire, suivaient le dernier des miens. Arrivant à la place du palais, je me crus aux Tuileries. Les régiments des gardes espagnoles, vêtus, officiers et soldats, comme le régiment des gardes françaises, et le régiment des gardes wallonnes, vêtus, officiers et soldats, comme le régiment des gardes suisses, étaient sous les armes, les drapeaux voltigeants, les tambours rappelant et les officiers saluant de l'esponton<sup>1</sup>. En chemin les rues étaient pleines de peuple, les boutiques de marchands et d'artisans, toutes les fenêtres parées et remplies de monde. La joie éclatait sur tous les visages, et nous n'entendions que bénédictions.

Sortant de carrosse, nous trouvâmes le duc de Liria, le prince de Chalais, grands d'Espagne, et Valouse, premier écuyer, qui nous dirent qu'ils venaient nous rendre ce devoir comme Français. Caylus eût bien pu y faire le quatrième. L'escalier était garni des hallebardiers avec leurs officiers, vêtus comme nos Cent-Suisses, mais en livrée, la hallebarde à la main, et leurs fonctions sont les mêmes. Entrant dans la salle des gardes, nous les trouvâmes en haie sous les armes, et nous traversâmes jusque dans la pièce contiguë à celle de l'audience, dont la porte était fermée. Là étaient tous les grands et une infinité de personnes de qualité, en sorte qu'il n'y avait guère moins de foule

<sup>1</sup>L'esponton était une espèce de demi-pique que portaient les officiers d'infanterie et de dragons sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV. La longueur de cette arme fut fixée à sept pieds et demi par une ordonnance du 20 mai 1690. Le salut de l'esponton demandait une certaine adresse dans le maniement de cette arme. M<sup>me</sup> de Sévigné, parlant d'une revue de la maison du roi, à laquelle elle avait assisté, dit : « Nous avons eu le salut de l'esponton. »

qu'en notre cour, mais plus de discrétion. L'introducteur des ambassadeurs a peu de fonctions. Il est fort effacé par celles du majordome. Ce fut là un renouvellement de compliments et de joie, où presque chacun me voulut particulièrement témoigner la sienne, et cela dura près d'un quart d'heure que la porte s'ouvrit et que les grands entrèrent ; puis elle se referma.

Je demurai encore un peu avec cette foule de gens de qualité, pendant quoi le roi vint de son appartement, et entra dans la pièce de l'audience par la porte opposée à celle par où les grands étaient entrés, qui l'y attendaient, et par laquelle tout ce que nous étions à attendre allions entrer. J'avouerai franchement ici que la vue du roi d'Espagne m'avait si peu imposé la première fois, si peu encore les autres fois que j'avais eu l'honneur d'approcher de lui, qu'au moment où j'étais lors, je n'avais pas songé encore à ce que je devais lui dire.

Je fus appelé, et tous ces seigneurs entrèrent en foule avant moi, qui me laissai conduire par don Gaspard Giron, qui prit ma droite, et l'introducteur la gauche de Maulevrier, qui était à côté de moi. Comme j'approchais de la porte, La Roche me vint dire de la part du roi, entre haut et bas, que Sa Majesté Catholique m'avertissait et me priait de n'être point surpris s'il ne se découvrait qu'à ma première et dernière révérence, et point à la seconde ; qu'il voudrait plus faire pour un ambassadeur de France que pour aucun autre ; mais que c'était un usage de tout temps qu'il ne pouvait enfreindre. Je priai La Roche de témoigner au roi ma très respectueuse et très sensible reconnaissance d'une attention si pleine de bonté, et j'entrai dans la porte. Ce défilé mit Maulevrier et les deux autres qui nous côtoyaient derrière, et l'attention à ce que j'allais dire et au spectacle fort imposant m'empêcha de plus songer à ce qu'ils devenaient.

Au milieu de cette vaste pièce et du côté que j'avais en face en entrant, était un dais à queue sans estrade, sous lequel le roi était debout, et à quelque distance, précisément derrière lui, le grand d'Espagne capitaine des gardes en quartier, qui était le duc de Bourbonville ; du même côté, presque au bout, le majordome major du roi, appuyé à la muraille, seul ; en retour, le long de la muraille qui par un coin joignait l'autre muraille dont je viens de parler, étaient les grands appuyés contre, et aussi contre la muraille en retour vis-à-vis du roi jusqu'à la cheminée, grande comme autrefois et qui était assez près de la porte par où je venais d'entrer et point tout à fait au milieu de cette muraille ; les quatre majordomes étaient le dos à la cheminée. De la cheminée à la porte par où j'étais entré, et en retour le long de la muraille et des fenêtres jusqu'au coin de

la porte par où le roi était entré, étaient en foule les gens de qualité les uns devant les autres ; dans la porte par où le roi était entré étaient quelques seigneurs familiers par leurs emplois, qui regardaient comme à la dérobée, mais dont aucun n'était grand, et derrière eux quelques domestiques intérieurs distingués, qui voyaient à travers. Le roi et tous les grands étaient couverts, et nuls autres ; il n'y avait aucun ambassadeur.

Je m'arrêtai un instant au-dedans de la porte à considérer ce spectacle extrêmement majestueux, où qui que ce soit ne branlait et où le silence régnait profondément. Je m'avançai lentement quelques pas et fis au roi une profonde révérence, qui à l'instant se découvrit, son chapeau à la hauteur de sa hanche ; au milieu de la pièce je fis ma seconde révérence, et en me baissant je me tournai un peu vers ma droite, passant les yeux sur les grands, qui tous se découvrirent, mais non tant qu'à la première révérence, où ils avaient imité le roi, qui à cette seconde ne branla pas, comme il m'en avait fait avertir. J'avançai après avec la même lenteur jusques assez près du roi, où je fis ma troisième révérence, qui se découvrit comme il avait fait à la première, et se couvrit aussitôt, en quoi tous les grands l'imitèrent. Alors je commençai mon discours et me couvris au bout des cinq ou six premières paroles sans que le roi me le dit.

Il roula sur les compliments du roi, l'union de la maison royale, celle de leurs couronnes, la joie et l'affection des deux nations, celle que j'avais trouvée répandue partout sur ma route en France et en Espagne, l'attachement personnel du roi pour le roi son oncle, et son désir de lui complaire et de contribuer à tout ce qui pourrait être de sa grandeur, de ses intérêts, de ses affections, avec autant de passion que pour les siens propres ; enfin la demande de l'infante pour êtreindre encore plus intimement entre eux les liens déjà si forts du sang et des intérêts de leurs couronnes, et lui témoigner sa tendresse par toute celle qu'il aurait pour l'infante, ses soins, ses égards et l'attention continuelle de la rendre parfaitement heureuse. Je passai de là au remerciement du roi et à celui de M. le duc d'Orléans de l'honneur de son choix de M<sup>lle</sup> de Montpensier pour M. le prince des Asturies ; j'ajoutai que, quelque grand que Son Altesse Royale le sentit, il était encore plus touché de recevoir une aussi grande marque de ses bontés pour lui, et de l'acceptation, de son plus profond respect et de ses protestations les plus sincères de sa passion de lui plaire et de ne rien oublier pour resserrer de plus en plus une si heureuse union des deux royales branches de leur maison, en contribuant de ses conseils et de tous les moyens qu'il pourrait tirer de sa qualité de régent de France pour servir et porter les intérêts et la grandeur de Sa Majesté Catholique avec autant de zèle et d'attachement que ceux mêmes de la France, et la persuader de

plus, ce qu'il souhaitait avec le plus de passion, de son infinie reconnaissance, de son attachement, de son profond respect et de sa vénération parfaite pour sa personne. Je finis mon discours par témoigner combien je ressentais de joie et combien je me trouvais honoré d'avoir le bonheur de paraître devant Sa Majesté Catholique, chargé par le roi de contribuer de sa part à mettre la dernière main à un ouvrage si désirable ; ce qui me comblait en mon particulier de la plus sensible satisfaction, outre celle de toute la France et de l'Espagne, parce que je n'avais jamais pu oublier d'où Sa Majesté Catholique était issue, et toujours nourri et témoigné en tous les temps mon très profond respect et l'attachement le plus vrai et le plus naturel pour elle.

Si j'avais été si surpris de la première vue du roi d'Espagne à mon arrivée, et si les audiences que j'en avais eues jusqu'à celle-ci m'avaient si peu frappé, il faut dire ici avec la plus exacte et la plus littérale vérité que l'étonnement où me jetèrent ses réponses me mit presque hors de moi-même. Il répondit à chaque point de mon discours dans le même ordre, avec une dignité, une grâce, souvent une majesté, surtout avec un choix si étonnant d'expressions et de paroles par leur justesse et un compassement si judicieusement mesuré, que je crus entendre le feu roi, si grand maître et si versé en ces sortes de réponses.

Philippe V sut joindre l'égalité des personnes avec un certain air de plus que la déférence pour le roi son neveu, chef de sa maison, et laisser voir une tendresse innée pour ce fils d'un frère qu'il avait passionnément aimé et qu'il regrettait toujours. Il laissa étinceler un coeur François sans cesser de se montrer en même temps le monarque des Espagnes. Il fit sentir que sa joie sortait d'une source plus pure que l'intérêt de sa couronne, je veux dire de l'intime réunion du même sang ; et à l'égard du mariage du prince des Asturies, il sembla remonter quelques degrés de son trône, s'expliquer avec une sérieuse bonté, sentir moins l'honneur qu'il faisait à M. le duc d'Orléans en faveur du même sang, que la grâce signalée, et je ne dis point trop et je n'ajoute rien, qu'il lui faisait d'avoir bien voulu ne point penser qu'à le combler par une marque si certaine de sa bonne volonté pour lui. Cet endroit surtout me charma par la délicatesse avec laquelle, sans rien exprimer, il laissa sentir sa supériorité tout entière, la grâce si peu méritée de l'oubli des choses passées, et le sceau si fort inespérable que sa bonté daignait y apposer. Tout fut dit avec tant d'art et de finesse, et coula toutefois si naturellement, sans s'arrêter, sans bégayer, sans chercher, qu'il fit sentir tout ce qu'il était, tout ce qu'il pardonnait, tout en même temps à quoi il se portait, sans qu'il lui échappât un seul mot ni une seule expression qui pût blesser le moins du monde, et

presque toutes au contraire obligantes. Ce que j'admirai encore fut l'effectif, mais toutefois assez peu perceptible changement de ton et de contenance en répondant sur les deux mariages. Son amour tendre pour la personne du roi, son affection hors des fers pour la France, la joie d'en voir le trône s'assurer à sa fille, se peindre sur son visage et dans toute sa personne à mesure qu'il en parlait; et lorsqu'il répondit sur l'autre mariage, la même expression s'y peignit aussi, mais de majesté, de dignité, de prince qui sait se vaincre, qui le sent, qui le fait, et qui connaît dans toute son étendue le poids et le prix de tout ce qu'il veut bien accorder. Je regretterai à jamais de n'avoir pu écrire sur-le-champ des réponses si singulières et de n'en pouvoir donner ici qu'une idée si dissemblable à une si surprenante perfection.

Quand il eut fini je crus lui devoir un mot de louange sur ce dernier article, et un nouveau remerciement de M. le duc d'Orléans, comme son serviteur particulier. Au lieu de m'y répondre, le roi d'Espagne me fit l'honneur de me dire des choses obligantes et du plaisir qu'il avait que j'eusse été choisi pour faire auprès de lui des fonctions qui lui étaient si agréables. Ensuite m'étant découvert, je lui présentai les officiers des troupes du roi qui m'accompagnaient, et le roi d'Espagne se retira en m'honorant encore de quelques mots de bonté.

Je fus environné de nouveau par tout ce qui était là de plus considérable, avec force civilités; après quoi la plupart des grands et des gens de qualité allèrent chez la reine, tandis que quelques-uns d'eux tous demeurèrent à m'entretenir pour laisser écouler tout ce qui sortait, et se placer chez la reine, où au bout de fort peu de temps nous y fûmes aussi conduits comme nous l'avions été chez le roi. Arrivés dans la pièce joignant celle où l'audience se devait donner, on nous fit attendre que tout y fût préparé.

Avant d'aller plus loin il faut expliquer que don Gaspard Giron ne me conduisit, allant chez la reine, que jusqu'au bout de l'appartement du roi, et qu'à l'entrée de celui de la reine il se retira et laissa sa fonction à un majordome de la reine. J'avais su que Magny, qui [en] était un, se trouvait justement en semaine, par conséquent que c'était à lui à m'introduire. J'en avais parlé à Grimaldo et demandé qu'on en chargeât un autre. Non seulement je l'obtins, mais Magny, qui avait été nommé pour le voyage de Lerma, en fut rayé, et un autre majordome de la reine mis de ce voyage au lieu de lui, mais il reçut défense expresse de se trouver en aucun lieu où je serais, même au palais; Grimaldo me le dit lui-même. Soit que cette défense eût été étendue aux autres François réfugiés pour l'affaire de Cellamare et de Bretagne, ou qu'ils l'aient

cru sur l'exemple de Magny, ils évitèrent tous et toujours ma rencontre, et presque toujours celle de tout ce qui était venu avec moi en Espagne.

Tout étant prêt, la porte s'ouvrit et nous fûmes appelés la pièce de l'audience était la double de la petite galerie intérieure par laquelle on a vu que le jour de ma première révérence j'avais suivi Leurs Majestés Catholiques chez les infants. Ce double était moins long mais aussi large que la galerie à laquelle elle était unie par de grandes arcades ouvertes, desquelles seules cette pièce tirait son jour. Nous arrivâmes par le côté de l'appartement des infants, et la reine et sa suite était entrée par le sien au bout opposé.

Le bas de cette pièce que nous trouvâmes d'abord en y entrant était obscur et plein de monde qui était arrêté par une barrière à sept ou huit pas en avant où l'obscurité s'éclaircissait. La porte de la pièce et celle de la barrière qui ne se tira que lorsque j'en fus tout près, fit un défilé qui me laissa passer seul, en sorte que je ne pus voir ensuite derrière moi. Au fond de cette pièce qui était fort longue, la reine était assise sur une espèce de trône, c'est-à-dire un fauteuil fort large, fort évasé, et fort orné ; les pieds sur un carreau magnifique, d'une largeur et d'une hauteur extraordinaire, qui cachait, comme je le vis quand la reine en sortit, quelques marches assez basses. Le long de la muraille étaient les grands, rangés, appuyés et couverts. Vis-à-vis le long des arcades, des carreaux carrés, longs plus que larges, et médiocrement épais, de velours et de satin rouge ou de damas, tous également galonnés d'or tout autour, de la largeur de la main au plus, avec de grosses houppes d'or aux coins. Sur les carreaux de velours étaient les femmes des grands d'Espagne, et les femmes de leurs fils aînés sur ceux de satin ou de damas, toutes également assises sur leurs jambes et sur les talons. Cette file de grands à la muraille, et de dames sur ces carreaux, vis-à-vis d'eux, tenait toute la longueur de la pièce, laissant un peu de distance en approchant de la reine, et une autre en approchant de la barrière par où j'entrais.

Je m'arrêtai quelques moments dans la porte de cette barrière à considérer un spectacle si imposant, tandis que, par derrière moi, les ducs de Veragua et de Liria, le prince de Masseran et quelques autres grands qui avaient voulu me faire l'honneur de m'accompagner depuis l'appartement du roi, se glissèrent à la muraille, à la suite des derniers placés. Le majordome-major du roi ne se trouva point à cette audience parce que, ayant de droit la première place partout, il ne la veut pas céder au majordome-major de la reine qui, chez elle, prétend l'avoir et en est en possession. Aussi était-il à la tête des grands à la muraille, y ayant une place vide entre lui et le grand d'Espagne qui était le plus près de lui, comme vis-à-vis de lui, entre le carreau de la camarera-mayor

de la reine et le carreau le plus près d'elle. Le majordome-major de la reine était placé là parce que la reine tenait tout le fond de cette pièce, ayant deux officiers des gardes du corps un peu en arrière à côté de son fauteuil. Les dames de qualité étaient en grand nombre debout derrière les carreaux des dames assises, et remplissaient le vide de chaque arcade. Quelques gens de qualité s'étaient mis derrière elles, mais le gros de ceux-là se tint contre les barrières, en dedans qui put, et en dehors en foule.

Après avoir arrêté mes yeux quelques moments sur ce beau spectacle fort paré, je m'avançai lentement jusqu'au second carreau d'en bas, marchant au milieu de la largeur de la pièce, et là, je fis une profonde révérence. Je continuai à m'avancer de même jusqu'au milieu de la longueur qui restait, où je fis la seconde révérence, me tournant un peu vers les carreaux en me baissant, passant les yeux dessus ce qui en était à portée, et j'en fis de même en me relevant vers les grands qui se découvrirent, comme les dames m'avaient fait une légère inclination du corps de dessus leurs carreaux. J'avançai ensuite jusqu'au pied du carreau de la reine où je fis ma troisième révérence, à laquelle seule la reine répondit par une inclination de corps fort marquée. Un instant après je dis : « Madame, » et ce mot achevé je me couvris, et tout de suite me découvris sans avoir ôté ma main de mon chapeau et ne me couvris plus. Les grands, depuis ma seconde révérence, étaient demeurés découverts et ne se couvrirent plus.

Mon discours roula sur les mêmes choses qu'avait fait celui que je venais de faire au roi, retranchant et ajustant à ce qui lui convenait, également ou différemment du roi d'Espagne. Elle était parée modestement, mais brillante d'admirables pierreries et avait une grâce et une majesté qui sentaient bien une grande reine. Elle fut surprise d'un si grand transport de joie qu'elle se'n laissa apercevoir embarrassée, et elle prit plaisir depuis à m'avouer son embarras ; elle ne laissa pas de me répondre en très bons termes sur sa joie du mariage de l'infante, sur son estime et son affection pour le roi et sa passion même pour lui, sur son amitié pour M. le duc d'Orléans, et son désir de voir sa fille heureuse en Espagne, surtout sur son désir et sa joie extrême de l'union des couronnes, des personnes royales de la même maison, de leur commune grandeur et de leurs intérêts qui ne pouvaient jamais être que les mêmes, puis des marques de bonté pour moi.

Si cette audience eût été la première, sa réponse m'aurait charmé tant elle était bien faite et accompagnée de toutes les grâces possibles et de majesté. Mais il faut avouer qu'avec beaucoup d'esprit, de tour naturel et de facilité de s'énoncer, elle ne put s'élever jusqu'à la justesse et la précision du roi, si diversement modulées, sur chaque point,

beaucoup moins jusqu'à ce ton suprême qui sentait la descendance directe d'un si grand nombre de rois, qui se proportionnait avec tant de naturelle majesté aux choses et aux personnes dont il fit plus entendre qu'il n'en dit dans, sa réponse.

Quand elle eut achevé, je lui fis une profonde révérence et je me retirai le plus diligemment que la décence me le permit pour gagner le dernier carreau de velours d'en bas et les parcourir promptement tout en ployant un peu le genou devant chacun et disant à la dame assise dessus : « A los pies à Vuestra Excellentia, » ce qui suppose : « Je me mets aux pieds de Votre Excellence, » à quoi chacune sourit et répondit par une inclination de corps ; il faut être preste à cette espèce de course qui se fait, tandis que la reine se débarrasse de ce gros carreau qu'elle a sous les pieds, qu'elle se lève, qu'elle descend les marches de cette espèce de trône et qu'elle retourne dans son appartement par la porte de la galerie qui y donne, et qui n'est presque éloignée de ce trône que de la demi-largeur de la pièce où il est, et de la largeur entière de la galerie, qui sont très médiocres, et il faut avoir achevé le dernier carreau près de celui de la camarera-mayor, qui se lève en même temps que la reine pour la suivre, à temps de trouver la reine à la porte de son appartement, mettre un genou à terre devant elle, lui baiser la main qu'elle vous tend et la remercier en cinq ou six paroles, à quoi elle répond de même.

Je ne pus avoir sitôt expédié les carreaux, que je vis la reine dans la porte de son appartement ; elle m'avait déjà traité avec tant de bonté et de familiarité que je crus pouvoir user de quelque sorte de liberté dans ces moments d'une si grande joie, tellement que je courus vers elle et lui criai que Sa Majesté se retirait bien vite, et, comme je la vis s'arrêter et se retourner, je lui dis que je ne voulais pas perdre un moment et un honneur si précieux, elle se mit à rire, et moi, un genou à terre à lui baiser la main qu'elle me tendit dégingantée et me parla fort obligeamment ; mon remerciement suivit et cela fit un entretien de quelques moments dans cette porte, ses dames en cercle autour qui arrivaient cependant.

La reine et quelques-unes de ses dames rentrées, je lis plus posément, et avec plus de loisir, des compliments à celles qui, par leurs charges, allaient aussi rentrer chez la reine, qui étaient demeurées pour m'en faire ; puis j'allai remplir le même devoir de galanterie auprès des principales des autres que je trouvai le plus sous ma main, puis à beaucoup de seigneurs qui m'environnèrent. J'oubliais mal à propos qu'à la fin de l'audience je présentai à la reine tous les officiers des troupes du roi qui m'avaient suivi en Espagne.

Débarassé peu à peu de tant de monde, et toujours avec les mêmes seigneurs sus-nommés, qui m'avaient fait l'honneur de vouloir m'accompagner de chez le roi chez la reine et qui, quoi que je pusse faire, voulurent absolument aller partout avec moi, nous allâmes chez le prince des Asturies, où tout se passa sans aucune cérémonie : je fis une seule révérence au prince qui était découvert et qui ne se couvrit point du tout. Ce fut moins une audience qu'une conversation dans laquelle le prince n'oublia rien de tout ce qui convenait de dire, et sans aucun embarras.

Le duc de Popoli, qui, comme à ma première audience, m'était venu recevoir et conduire à l'entrée de l'appartement, fut plus embarrassé que lui. Il m'accabla de ses sentiments de joie sur les mariages, et d'attachement pour le roi et pour M. le duc d'Orléans, et de compliments pour moi, avec force excuses sur ce que son esclavage chez le prince, ce fut le terme dont il se servit, ne lui avait pas encore pu permettre de venir me rendre ses devoirs. Je lui répondis avec toute sorte de politesse, mais avec peine, tant son affluence de protestations était continuelle, et me divertissant à part moi de son embarras.

L'introducteur des ambassadeurs nous conduisit après chez l'infante et chez les infants. Le dernier dormait, et, suivant ce que Grimaldo m'avait promis, l'infante dormait aussi. Je sortis du palais avec les mêmes honneurs que j'y avais été reçu, les bataillons étant demeurés pour cela dans la place ; et je trouvai chez moi don Gaspard Giron qui m'attendait en grande et illustre compagnie, et un magnifique repas. Il s'en alla chez lui ; on en verra bientôt la raison.

En arrivant chez moi, je fus averti que Maulevrier ne s'était point couvert aux audiences que nous venions d'avoir du roi et de la reine, [ce] dont je n'avais pu m'apercevoir parce qu'il s'était tenu, à toutes les deux, fort en arrière de moi. Il m'avait auparavant fait la question s'il ferait aussi la demande de l'infante, et comme je lui répondis que l'usage n'était pas que deux ambassadeurs fissent cette demande l'un après l'autre, je ne sais ce qu'il en conclut. Je trouvai la chose si étrange, que je m'en voulus assurer tant par les principaux de ceux qui m'y avaient suivi, que par les ducs de Veragua et de Liria, le prince de Masseran et quelques autres de ceux qui se trouvèrent chez moi pour dîner, avec qui déjà j'avais contracté le plus de familiarité, qui, tous, m'assurèrent l'avoir très bien vu et remarqué, et que la surprise en avait été générale ; ils ajoutèrent même qu'il n'avait pas fait le plus léger semblant de se couvrir. Je lui en parlai dans la suite, n'ayant pu le faire alors, et le plus poliment qu'il me fut possible ; il me répondit froidement et tout court qu'il en était fâché, qu'il n'avait pas cru devoir se couvrir,

qu'il se trouverait d'autres occasions de réparer ce manquement. Mettant pied à terre chez moi, il ne voulut pas monter dans mon appartement, où toute la grande compagnie m'attendait, et quoi que je pusse faire, je ne pus jamais l'engager à dîner avec nous. Il me dit qu'il avait affaire chez lui, et qu'il serait exacte à l'heure de revenir chez moi pour aller ensemble à la signature du contrat. Ce fut une bêtise, mais voici une perfidie, et bien pourpensée et bien exécutée de guet-apens dans toutes ses circonstances.

L'instrument des articles avait été signé double ; un en espagnol, l'autre en français. Cela m'avait persuadé qu'il en serait de même de l'instrument du contrat de mariage. Il n'y avait rien ni pour ni contre dans mon instruction, comme il n'y en avait rien non plus sur l'instruction des articles, et le cardinal Dubois ne m'avait rien dit là-dessus, ni moi pensé à lui en faire question. J'en parlai dès les premiers jours à Maulevrier, qui ne douta pas un moment des deux instruments ; ce qui me confirma encore dans cette persuasion. Je ne savais pas un mot d'espagnol ; Maulevrier et Robin, son mentor, dont je dirai un mot dans la suite, le savaient fort bien. Maulevrier s'était donc chargé du changement à faire dans la préface du contrat de mariage, lorsque j'eus obtenu qu'il n'y aurait point de commissaires, et que le roi et la reine d'Espagne le signeraient eux-mêmes. Maulevrier avait fait ce changement, il l'avait montré à Grimaldo, tous deux me dirent qu'il était bien, ce n'était qu'une affaire de style : dès lors que j'étais assuré que Leurs Majestés Catholiques signeraient elles-mêmes, je m'en reposai sur ce qu'ils m'en dirent, et en effet il était bien. Ils m'en promirent une copie en français. Je convins avec Maulevrier qu'il porterait à la signature du contrat de mariage les deux copies de ce même contrat, l'une espagnole qu'il lirait tout bas à mesure que le contrat en espagnol serait lu tout haut pour le collationner ainsi lui-même, et que j'en ferais autant de la copie française à mesure que le contrat en français serait lu tout haut pour être ensuite signés l'un et l'autre également.

Dès avant d'aller le matin à l'audience, je lui parlai de ces copies ; il me dit qu'elles n'étaient pas encore faites, mais qu'elles le seraient avant le dîner. Comme il s'opiniâtra à s'en aller dîner chez lui, je le priai de m'envoyer la copie française ; il me le promit et s'en alla. Pendant le dîner, qui fut long chez moi, j'envoyai deux fois chercher ces copies ; il me manda la dernière qu'il les apporterait : prêt à partir, et l'heure pressant, j'envoyai un homme à cheval chez lui ; il me fit dire par lui que j'allasse toujours, et qu'il se trouverait au palais. Cette réponse me parut singulière pour une cérémonie aussi solennelle : véritablement ses deux seuls carrosses et sa médiocre livrée de cinq ou six personnes ne pouvaient donner ni ôter grand lustre à mon cortège, mais ce procédé

me surprit fort sans en rien témoigner.

Dans l'embarras où la méchanceté du cardinal Dubois m'avait mis sur le nonce et le majordome-major, tel qu'on l'a vu ci-dessus en son lieu, j'avais affecté de rendre infiniment à l'un et à l'autre, toutes les fois que je les avais rencontrés et visités, pour leur ôter toute sorte d'idée que j'imaginasse de les précéder, quand je les précéderais effectivement ; je pensai que les précéder effectivement et nettement l'un ou l'autre serait une entreprise que je ne pourrais soutenir. La place du grand maître, à cette signature, était derrière le fauteuil du roi, un peu à la droite, pour laisser place au capitaine des gardes en quartier ; m'y mettant, c'était prendre sa place, y intéresser le capitaine des gardes, jeté plus loin, et conséquemment ce qui devait être de suite. Celle du nonce était à côté du roi, le ventre au bras droit de son fauteuil ; la prendre, c'était le repousser hors du bras du fauteuil, contre le bout de la table, et sûrement il ne l'aurait pas souffert non plus que le majordome-major pour la sienne. Je résolus donc de hasarder un milieu ; de tâcher de me fourrer au haut du bras droit du fauteuil, un peu en travers, pour ne prendre nettement la place ni de l'un ni de l'autre, mais de les écorner toutes les deux pour m'en faire une, et de couvrir cela d'un air d'ignorance et de simplicité d'une part, et de l'autre, d'empressement, de joie, de curiosité, d'engouement de courtisan qui veut parler au roi et l'entretenir tant qu'il sera possible : ce fut aussi ce que j'exécutai en apparence niatement, et en effet très heureusement. L'inconvénient était de Maulevrier, qui devait être naturellement à côté de moi. Je ne crus pas lui devoir la confiance de ce que je me proposais, et je résolus, pour confirmer mon ignorance, de le laisser tirer d'affaires comme il pourrait sans y prendre part, pourvu que je m'en tirasse moi-même dans un pas si délicat, où cet honnête homme de Dubois avait bien compté me perdre d'une façon ou d'une autre.

Dans cette inquiétude de place et d'instruments, je partis, conduit par don Gaspard Giron, dans le carrosse du roi, et le même cortège que j'avais eu le matin pour mon audience solennelle, moi seul sur le derrière, don Gaspard seul, vis-à-vis de moi, parmi les acclamations de joie de la foule des rues et des fenêtres, remplies comme elles l'avaient été le matin. Je trouvai le palais rempli de tout ce qui était à Madrid de quelque considération. Tous les grands avaient été mandés, le nonce, l'archevêque de Tolède, le grand inquisiteur, et les secrétaires d'État et le P. Daubenton. Le salon entre celui des Miroirs et celui des Grands, où la cérémonie s'allait faire, était rempli à ne pouvoir s'y tourner. Dans mon dessein, je me coulai peu à peu parlant aux uns et aux autres tout auprès de la porte du salon des Miroirs, et je m'y tins causant avec ce

qui s'y trouva à portée ; l'attente dura bien trois quarts d'heure et m'ennuya fort dans cette foule avec ma double inquiétude. Enfin la porte s'ouvrit, et le roi parut avec la reine, et derrière eux l'infante et les infants.

Dès la porte, je me mis à parler au roi, marchant à côté de lui. Je le conduisis de la sorte jusqu'à sa place dans le salon des Grands où je pris tout de suite celle que j'avais projetée. Voici comment ce salon se trouva disposé, et ceux qui assistèrent à cette signature. Une longue table était placée en travers, ayant un bout vers les fenêtres, l'autre vers la porte par où on y était entré, et cette table couverte d'un tapis avec une écritoire dessus. Six fauteuils rangés le long de la table, le dos à la muraille mitoyenne de ce salon et de celui où on avait attendu le roi, mais laissant un large espace entre la muraille et le dos des fauteuils dont les bras se joignaient. Les infants ont un fauteuil devant le roi d'Espagne ; j'en dirai la raison dans la suite, mais j'ignore celle de leur arrangement, tout différent de celui des autres pays. Le roi se mit au premier fauteuil tout à la droite, la reine au second, l'infante au troisième, le prince des Asturies, qui lui céda toujours partout depuis la déclaration du mariage futur du roi avec elle, au quatrième ; don Ferdinand au cinquième, et don Carlos au sixième. La gouvernante de l'infante demeura derrière son fauteuil à cause de l'enfance de la princesse, sans aucune autre femme, pas même la camarera-mayor. Cette forme de séance à la file se garde la même au bal, à la comédie, etc.

J'ai dit d'avance qui était derrière le roi. Le marquis de Santa Cruz, majordome-major de la reine, était derrière elle, et le duc de Popoli derrière le prince des Asturies, dont il était gouverneur. Les deux infants n'avaient personne derrière eux. Les grands et les cinq témoins français faisaient un demi-cercle devant toute la table. L'archevêque de Tolède et le grand inquisiteur y étoient un peu à part d'eux, et derrière eux les secrétaires d'État et le P. Daubenton qui s'y était fourré. Près des fenêtres, assez loin de la table, était une petite table avec un tapis et une écritoire, cachée par le cercle qui environnait la grande table. Il n'entra qui que ce soit que tous les grands, le nonce et ceux qui viennent d'être nommés, et aussitôt après les portes furent fermées sans aucun domestique ni officier du roi dedans. On a dit ailleurs, en parlant des grands d'Espagne, qu'ils n'observent entre eux aucun rang d'ancienneté ni de classe ; ainsi ils se rangèrent les uns auprès des autres comme le hasard les fit rencontrer. Le roi fut toujours découvert.

Le majordome-major et le nonce, qui suivaient le dernier infant, me trouvant à ce coin de fauteuil où je m'étais placé, entrant à côté du roi et lui parlant, parurent

fort surpris. J'entendis répéter *signore* et *señor* à droite et à gauche en me parlant, car tous deux s'exprimaient difficilement [en] français, moi révérences de côté et d'autre, air riant d'un homme tout occupé de la joie de la fonction, et qui n'entendait rien à ce qu'ils me voulaient dire, reprenant la parole avec le roi avec une sorte de liberté, d'enthousiasme, tellement que tous deux se lassèrent d'interpeller un homme dont l'esprit transporté ne comprenait rien à ce qu'ils lui voulaient dire ni à la place qu'il avait prise. Ce ne fut que là où je revis Maulevrier depuis que nous nous étions séparés en arrivant chez moi de l'audience. Il tâcha de se fourrer entre le nonce et moi, mais le nonce tint ferme après une petite révérence, et je n'osai essayer de lui faire place, ce qui d'ailleurs, serré comme j'étais, m'eût été bien difficile, parce que l'aidant ainsi à se mettre au-dessus du nonce, aurait montré trop à découvert que je savais mieux où je m'étais mis que ces deux messieurs ne le pensaient, et que le nonce voyant alors le dessein n'eût souffert au-dessus de lui ni Maulevrier ni moi, tellement que je le laissai dans la presse, ce qui servit à leur persuader que je ne pensais à rien. Maulevrier donc demeura couvert par le nonce et par moi, en sorte que sa tête paraissait seulement entre les nôtres en arrière.

Don Joseph Rodrigo, tout près de la table vis-à-vis de la reine, reçut ordre de faire la lecture du contrat, sitôt que le premier brouhaha de tout ce qui entrait et s'arrangeait fut passé, et un moment après, le roi et tout ce qui devait remplir les six fauteuils s'assirent, tout le reste demeurant debout ; comme la lecture commençait, je me tournai à l'oreille de Maulevrier, comme je pus, et lui demandai s'il avait sa copie espagnole pour collationner, et la française pour me la donner. Il me répondit qu'à son départ de chez lui elles n'étaient pas encore achevées, mais qu'on allait les lui apporter. Il sera bien temps, lui repartis-je en me retournant, et je me remis à entretenir le roi, toujours dans la crainte de mes deux voisins, et pour leur persuader un engouement qui, sans en sentir la conséquence, m'avait fait mettre et demeurer dans la place où j'étais. La lecture fut extrêmement longue ; Rodrigo lut fort haut et fort distinctement le contrat de mariage futur du roi et de l'infante ; un double de ce contrat, aussi en espagnol, l'acte séparé où il fut fait mention de la qualité des dix témoins et de la présence distincte de tous les grands d'Espagne qui s'y trouvèrent. Ne sachant plus sur la fin de quoi continuer d'entretenir le roi, je m'avisai de lui demander audience pour le lendemain qu'il m'accorda volontiers, ce qui fit durer un peu la conversation que je tâchais de soutenir jusqu'à la fin de la lecture par tout ce dont je pus sagement m'aviser par la raison que j'en ai dite.

Cette lecture ennuya assez la reine pour qu'elle demandât si elle durerait encore longtemps. Elle s'attendait si bien qu'il y aurait un instrument en français à lire, que j'en pris occasion de lui dire qu'on se pourrait passer d'en lire le préambule qui ne contenait rien d'essentiel. C'est que je voulais cacher que cette préface nous manquait, Maulevrier n'en ayant point de copie sur lui, lui qui l'avait refaite comme il a été dit avec Grimaldo, pour en ôter ce qui regardait les commissaires, et moi ne l'ayant point en français, parce que je n'avais que la copie du contrat de mariage telle que le cardinal Dubois me l'avait donnée.

Toutes les lectures espagnoles étant achevées, don Joseph Rodrigo s'approcha du bout de la table pour présenter la plume au roi d'Espagne, lequel, au lieu de la prendre, proposa de faire toutes les lectures de suite. Je dis aussitôt, d'un ton modeste et demi-bas, que je croyais qu'il y avait un instrument en français. Don Rodrigo, à qui le roi le rendit en espagnol, répondit qu'il ne le croyait pas, qu'en tout cas, il n'en avait point apporté. Sur quoi Maulevrier, qui jusqu'à ce moment avait gardé un parfait silence, dit qu'il l'allait envoyer chercher, et sans une parole de plus sortit de sa place pour le faire. Dans cet intervalle, le roi d'Espagne me dit qu'apparemment il n'en fallait point, puisqu'on n'en avait point apporté. Pour toute réponse, je lui proposai de faire appeler Grimaldo qui était derrière le cercle des grands. Le roi lui manda aussitôt de lui venir parler ; il vint et s'approcha du fauteuil entre le majordome-major et moi qui lui fîmes le peu de place que nous pûmes.

Sur la question que le roi lui fit, il répondit qu'il ne fallait point d'instrument français. J'objectai ce qui s'était passé pour les articles que nous avions signés avec le marquis de Bedmar et lui sur deux instruments, l'un espagnol, l'autre français. Grimaldo répliqua que ce n'était pas la même chose. Je n'en entendis que cela, parce que le roi d'Espagne, qui prenait la peine de nous servir d'interprète, ne m'en expliqua pas davantage. Je répliquai modestement qu'il semblait que la dignité des deux couronnes demandait que chacune eût un instrument signé en sa langue, et en ce moment Maulevrier revint auprès de moi au même lieu où il était avant de sortir. Grimaldo me répondit avec beaucoup de politesse qu'il ne croyait pas que cela pût faire difficulté, d'autant qu'il avait vu une lettre du cardinal Dubois à Maulevrier, qui le portait expressément. Je regardai Maulevrier me tournant vers lui avec l'étonnement qu'il est aisé de se représenter. Il me dit avec un air fort embarrassé qu'il y avait quelque chose de cela dans une lettre que le cardinal Dubois lui avait écrite. Cela me fit prendre mon parti sur-le-champ. Je dis au roi et à la reine que je ferais

aveuglément tout ce qu'il leur plairait me commander, ce que j'assaisonnai de tout ce que le respect, la confiance, l'union, la joie de ce grand jour, me purent fournir en peu de paroles, et que j'espérais que, s'il se trouvait qu'il fallût un instrument en français, Leurs Majestés Catholiques voudraient bien ne pas faire de difficulté de le signer après coup en particulier. En même temps je me mis comme en devoir d'approcher du roi le contrat qui était sur la table, pour lui marquer mon empressement, mais sans y toucher toutefois, parce que c'était la fonction du secrétaire d'État Rodrigo. Il parut à quelques discours et à l'air du roi et de la reine d'Espagne, que cette démonstration leur fut extrêmement agréable.

À l'instant Rodrigo s'approcha du nonce, qu'il couvrit un peu, et de là présenta le contrat et la plume au roi d'Espagne, et aussitôt se retira au-devant de la table, qu'il suivit, amenant l'écritoire dessus à mesure qu'on signait tout de suite. Le roi, ayant signé, poussa le contrat devant la reine, et lui présenta la plume. Elle signa, puis ajusta le contrat devant l'infante, lui donna la plume et lui tint un peu la main pour signer, ce qu'elle fit le plus joliment du monde. La reine après, lui reprit la plume, la donna par devant l'infante au prince des Asturies, et lui poussa le contrat. Il signa donc et les deux princes ses frères, en se donnant de même la plume et se poussant le contrat. La dernière signature achevée, don Joseph Rodrigo reprit la plume des mains de l'infant don Carlos et le contrat de dessus la table. La joie qui accompagna ces signatures ne se peut exprimer.

Un moment après qu'elles furent achevées, le roi et la reine se levèrent, et aussitôt don Rodrigo vint à moi et me conduisit avec Maulevrier à la petite table près des fenêtres, dont j'ai fait mention. Le roi et la reine s'y trouvèrent aussitôt que nous, et nous commandèrent de signer en leur présence. On jugera bien, sans qu'on le dise, qu'il n'y avait point de sièges, et que nous signâmes debout. Comme je me mis en devoir de signer à côté du dernier infant, don Joseph, qui était à côté de moi, m'arrêta et me montra à côté du pénultième. J'en fis quelques petites difficultés, sur quoi il me fit expliquer qu'il fallait que cela fût ainsi pour laisser place à la signature de Maulevrier à côté de celle du dernier infant. Alors je signai à côté de celle de l'infant don Ferdinand, et, après avoir dit quelques mots de respect et de joie au roi et à la reine d'Espagne, qui étaient tout près de moi, et s'étaient baissés sur la table pour me voir mieux signer, je donnai la plume à Maulevrier, qui, après avoir signé, la laissa sur la table. Comme cette manière de signer nous était plus honorable que celle que j'étais près de garder, et que

ce fut le secrétaire d'État qui me la fit changer, je ne crus pas devoir résister davantage. Je lis à Leurs Majestés Catholiques des remerciements de l'honneur que leur joie et leur bonté nous venait de procurer de signer en leur présence. Ce fut un redoublement de joie et de compliments à Leurs Majestés Catholiques de ce qui se trouva là de plus près et de plus familier avec elles. Les louanges de la contenance de l'infante pendant un si longtems en place devant tant de monde, et de sa signature, ne furent pas oubliées. J'accompagnai le roi et la reine jusqu'à la porte du salon des Miroirs, ayant soin alors, autant que cela se put, de montrer toute déférence au majordome-major et au nonce, et que je lui cédaï pour leur ôter toute impression de dessein dans la place que j'avais prise et maintenue.

Dès que Leurs Majestés Catholiques et les princes leurs enfants furent rentrés, et aussitôt la porte du salon des Miroirs fermée sur eux, je fus environné et, pour ainsi dire, presque étouffé de tout ce qui était là, les uns après les autres à l'envi, avec les plus grandes démonstrations de joie et mille compliments. La foule distinguée qui sortit du salon des grands était grossie, dans le salon qui le sépare de celui des Miroirs, de l'autre foule de gens de qualité, qui y avaient attend la fin de la cérémonie pour voir repasser le roi et la reine, et les plus considérables de ceux-là pour leur témoigner leur joie en passant, à quoi, dans les deux salons, Leurs Majestés Catholiques se montrèrent très affables par leur air et leurs réponses.

Pour achever ce qui regarde l'instrument français, je menai Maulevrier à la cavachuela de Grimaldo. Je m'étais plaint cependant à Maulevrier sans aigreur et avec beaucoup de mesure de ne m'avoir pas informé de la lettre du cardinal Dubois. Il ne me répondit autre chose sinon, et très froidement, qu'il me la ferait chercher. Arrivés ensemble chez le marquis de Grimaldo, ce ministre soutint, mais avec beaucoup de politesse, ce qu'il avait dit de cette lettre à la signature. Il ajouta qu'il n'y avait qu'à se conformer à ce qui se passerait à Paris au contrat de mariage du prince des Asturies, et qu'encore qu'il arrivât qu'il n'y en fût pas signé d'instrument en espagnol, le roi d'Espagne venait de le charger de m'assurer qu'il ne ferait aucune difficulté de signer un instrument en français du contrat de mariage du roi, si je persévérais ce nonobstant à le désirer. J'en remerciai extrêmement ce ministre, auquel et encore moins au roi d'Espagne je ne voulus pas témoigner la moindre chose sur Maulevrier dont le froid, l'embarras et le silence portaient sa condamnation sur le front. Je ne voulus mander cette altercation qu'au cardinal Dubois, et rien de cela à M. le duc d'Orléans, ni dans la dépêche du roi qui se lisait au conseil de régence, et encore ne

m'en pris-je dans ma lettre au cardinal qu'à un oubli ou à un défaut de mémoire de Maulevrier, avec lequel je continuai de vivre comme auparavant, avec la politesse et les égards dus au caractère que je lui avais apporté, et conférant avec lui de tout ce qui regardait l'ambassade, tellement qu'il vint continuellement dîner chez moi, souvent familièrement sans que je l'en priasse, et qu'il ne parut à qui que ce fût que j'en fusse mécontent.

Ce n'était pas que je ne sentisse toute la conduite si pourpensée et si parfaitement exécutée d'une noirceur si peu méritée, dont la perfidie me commit d'une manière si publique en présence du roi et de la reine d'Espagne, et de tout ce que leur cour avait de plus grand ; mais la façon dont j'en sortis, pleine des bontés du roi d'Espagne aussi publiques ; l'affront tacite que Maulevrier reçut dans une si auguste assemblée de [m'avoir] laissé ou plutôt induit à m'embarquer en cet instrument français, en ayant la négative en main de celle du cardinal Dubois, d'en être convaincu par le ministre espagnol, à qui il l'avait montrée, et par son propre aveu de me l'avoir cachée ; l'indécence de me brouiller et de vivre mal en pays étranger avec un collègue si disproportionné et avec qui je ne pouvais éviter des rapports nécessaires ; et, s'il faut tout dire, le mépris extrême que j'en conçus de lui ; enfin le doute, si la scélératesse était de son cru ou concertée et commandée par le cardinal Dubois, toutes ces raisons me résolurent au parti que je pris là-dessus, jusqu'à glisser légèrement ou éviter de répondre à beaucoup de seigneurs, qui m'en parlèrent sans ménagement pour lui, parce qu'il était fort haï de toute la cour d'Espagne, et jusque de la ville de Madrid et même du bas peuple, comme j'aurai lieu de le répéter ailleurs ; mais, tout en politesse et en conduite ordinaire avec lui, je m'en gardai comme d'un très impudent fripon, et je ne fus pas fâché de l'en laisser souvent apercevoir, sans toutefois lui laisser la plus légère occasion de plainte.

Le lendemain du départ du roi, 20 novembre, pour achever cette matière, Maulevrier vint le matin chez moi avec Robin, et m'apporta la lettre du cardinal Dubois, par laquelle il lui mandait nettement qu'il ne doit y avoir qu'un instrument du contrat de mariage, signé en la langue du pays de la princesse où on contracte, et qu'il suffit d'en faire expédier une copie traduite en l'autre langue, certifiée par le même secrétaire d'État qui a reçu le contrat. C'était précisément ce que Grimaldo nous avait dit chez lui et ce qui me fit demeurer d'accord avec lui de différer jusqu'à Lerma à voir de quoi je me pourrais contenter.

Il venait de m'arriver un courrier de Burgos avec de meilleures nouvelles de mon

filz aîné. Ce courrier avait rencontré le roi et la reine d'Espagne, qui l'avaient fait approcher de leur portière à la vue de ma livrée. Ils s'étaient informés des nouvelles de mon fils et [avaient] chargé le courrier de me dire de leur part la joie qu'ils avaient de l'apparence de la guérison. J'avais donc à écrire au marquis de Grimaldo pour remercier par lui Leurs Majestés Catholiques de ces marques de bonté. J'y ajoutai ce que Maulevrier venait de me montrer de la lettre du cardinal Dubois, dont je viens de parler, au moyen de quoi je demeurais parfaitement content de ce qui s'était fait et n'en demandais pas davantage. J'avais raison moyennant cette lettre d'être content, puisqu'elle, ne demandait qu'une copie collationnée du contrat en français, certifiée du secrétaire d'État, au lieu de quoi j'envoyais au roi un instrument original du contrat de mariage en espagnol, signé de la main du roi et de la reine d'Espagne, etc., tout tel et tout pareil que celui qui demeurait à Leurs Majestés Catholiques, signé d'elles, etc. ; et qu'à l'égard des témoins on m'avait tenu exactement parole, en sorte qu'ils n'avaient rien signé et n'avaient paru que dans l'acte séparé, signé du seul secrétaire d'État uniquement, qui avait passé le contrat, c'est-à-dire par don Joseph Rodrigo, Retournons maintenant à ce qui se passa après la signature.

## CHAPITRE XIV.

1721

FORME DE DEMANDER LES AUDIENCES PARTICULIÈRES DU ROI D'ESPAGNE. - JALOUSIE DE LA REINE POUR Y ÊTRE TOUJOURS PRÉSENTE. - TRAIT IMPORTANT D'AMITIÉ POUR MOI DE GRIMALDO. - ILLUMINATION DE LA PLACE MAJOR, ADMIRABLE ET SURPRENANTE. - BAL SUPERBE CHEZ LE ROI D'ESPAGNE. - LEURS MAJESTÉS CATHOLIQUES Y DANSENT ET M'Y FONT DANSER. - ÉCHAPPÉ AVEC TOUT AVANTAGE DE TOUS LES PIÈGES DU CARDINAL DUBOIS, J'EN APERÇOIS SON DÉPIT À TRAVERS SES LOUANGES. - AUDIENCE PARTICULIÈRE QUE J'EUS SEUL LE LENDEMAIN DE LA SIGNATURE. - MANÈGE DE LA REINE. - SERVICE DE GRIMALDO. - OFFICE À DON PATRICIO LAULLEZ. - ATTACHEMENT DU ROI D'ESPAGNE AUX JÉSUITES, PEU CONFORME AU GOÛT DE LA REINE. - BONTÉS OU COMPLIMENTS SINGULIERS DE LA REINE POUR MOI. - AUDIENCE PARTICULIÈRE DU COMTE DE CÉRESTE. - JE CONSULTE GRIMALDO SUR LES BONTÉS OU LES COMPLIMENTS DE LA REINE. - J'EN REÇOIS UN BON CONSEIL. - CONFIANCE ET AMITIÉ VÉRITABLE ENTRE CE MINISTRE ET MOI. - POMPE DE LEURS MAJESTÉS CATHOLIQUES ALLANT À NOTRE-DAME D'ATOCHA. - COMPÉTENCE <sup>1</sup> ENTRE LES DEUX MAJORDOMES-MAJORS, UNIQUEMENT AUX AUDIENCES PUBLIQUES DE LA REINE, QUI EN EXCLUT CELUI DU ROI, ET ENTRE LES MÊMES ET LES DEUX

---

<sup>1</sup>On a déjà vu ce mot employé par Saint-Simon dans le sens de discussion de préséance.

GRANDS ÉCUYERS, UNIQUEMENT DANS LES CARROSSES DU ROI ET DE LA REINE, QUI EN EXCLUT LES DEUX MAJORDOMES-MAJOR. - DÉPARTS (18 NOVEMBRE) DE M<sup>LLE</sup> DE MONTPENSIER DE PARIS. - LEURS MAJESTÉS CATHOLIQUES DONNENT UNE LONGUE AUDIENCE À MAULEVRIER ET À MOI SEULS, ÉTANT AU LIT, CONTRE TOUT USAGE D'Y ÊTRE VUS PAR QUI QUE CE SOIT. - MAULEVRIER EN ÉTRANGE HABITUDE DE MONTRER AU MINISTRE D'ESPAGNE LES DÉPÊCHES QU'IL DEVAIS DE SA COUR. - DÉPART DE LEURS MAJESTÉS CATHOLIQUES POUR LERMA. - JE PRÉSENTE ENFIN UNE LETTRE DU ROI À L'INFANTE AU MOMENT DE SON DÉPART POUR LERMA. - JE REÇOIS CHEZ MOI LES COMPLIMENTS DE LA VILLE DE MADRID. - LETTRE CURIEUSE DU CARDINAL DUBOIS À MOI, SUR L'EMPLOI DE L'ÉCHANGE DES PRINCESSES. - SANTA-CRUZ CHARGÉ PAR LE ROI D'ESPAGNE DE L'ÉCHANGE DES PRINCESSES. - JE PRENDS AVEC LUI D'UTILES PRÉCAUTIONS À L'ÉGARD DU PRINCE DE ROHAN, CHARGÉ PAR LE ROI DU MÊME ÉCHANGE.

Je retournai chez moi après la cérémonie qui, par la longueur des lectures et cette difficulté sur un instrument en français, avait duré fort longtemps. On se souviendra que, voulant toujours entretenir le roi d'Espagne pendant cette lecture pour cacher par cet air de courtisan empressé l'affectation de la place que j'avais prise et conservée, ne sachant plus que dire au roi pour continuer à lui parler, je lui demandai audience pour le lendemain, qu'il m'accorda volontiers. Or, cette demande directe était contraire à l'usage de cette cour, où les ambassadeurs, les autres ministres étrangers, et tous les sujets de quelque rang ou état qu'ils soient, ne la demandent qu'en s'adressant à celui qui est préposé pour en rendre compte au roi et leur dire le jour et l'heure, quand le roi accorde l'audience, qu'il ne refuse jamais aux ministres étrangers et rarement à ses sujets. Celui qui avait alors cet emploi était le même La Roche dont j'ai parlé ci-devant, et qui avait aussi l'estampille.

Grimaldo était allé travailler avec le roi en présence de la reine comme cela se faisait toujours ; peu après la fin de la cérémonie de la signature. Je fus surpris, une heure et demie après être rentré chez moi, de recevoir une lettre de ce ministre, qui me demandait si j'avais à dire quelque chose de particulier au roi sans la reine, sur ce que j'avais demandé moi-même audience au roi pendant la lecture du contrat, et qu'il me pria de lui mander naturellement ce qui en était. Je lui récrivis sur-le-champ qu'ayant trouvé cette commodité de demander audience au roi je m'en étais servi tout simplement ; que, si je n'y avais pas fait mention de la reine, c'est que j'avais cru sa présence

aux audiences particulières tellement d'usage que je n'avais pas imaginé qu'il fût besoin d'en faire mention ; qu'au reste je n'avais que des remerciements à faire au roi sur tout ce qui venait de se passer, quoi que ce soit à lui dire que je n'eusse à dire de même à la reine, et que je serais très fâché qu'elle ne se trouvât pas à cette audience particulière le lendemain.

Comme j'écrivais cette réponse, don Gaspard Giron m'invita d'aller voir l'illumination de la place Major. J'achevai ma lettre promptement ; nous montâmes en carrosse, et les principaux de ceux que j'avais amenés, dans d'autres des miens. Nous fûmes conduits par des détours pour éviter la vue de la lueur de l'illumination en approchant, et nous arrivâmes à une belle maison qui donne sur le milieu de la place, qui est celle où le roi et la reine vont pour voir les fêtes qui s'y font. Nous ne nous aperçûmes d'aucune clarté en mettant pied à terre ni en montant l'escalier ; on avait bien tout fermé ; mais en entrant dans la chambre qui donnait sur la place, nous fûmes éblouis, et tout de suite en entrant sur le balcon la parole me manqua de surprise plus de sept ou huit minutes.

Cette place est en superficie beaucoup plus vaste qu'aucune que j'eusse encore vue à Paris ni ailleurs, et plus longue que large. Les cinq étages des maisons qui l'environnent sont du même niveau, chacune avec des fenêtres égales en distance et en ouverture, qui ont chacune un balcon dont la longueur et l'avance sont parfaitement pareilles, avec un balustre de fer aussi de hauteur et d'ouvrage semblables entre eux, et tout cela parfaitement pareil en tous les cinq étages. Sur chacun de tous ces balcons on met deux gros flambeaux de cire blanche, un seul à chaque bout de chaque balcon, simplement appuyés contre le milieu du retour de la balustrade, tant soit peu penchés en dehors, sans être attachés à rien. Il est incroyable la clarté que cela donne, la splendeur en étonne et à je ne sais quelle majesté qui saisit. On y lit sans peine les plus petits caractères dans le milieu et dans tous les endroits de la place sans que le rez-de-chaussée soit illuminé.

Dès que je parus sur le balcon, tout ce qui était dans la place s'amassa sous les fenêtres et se mit à crier : Señor, tauro ! tauro ! C'était le peuple qui me demandait d'obtenir une fête de taureaux, qui est la chose du monde pour laquelle il a le plus de passion, et que le roi ne voulait plus permettre depuis plusieurs années par principe de conscience. Aussi me contentai-je le lendemain de lui dire simplement ces cris du peuple sans lui rien demander là-dessus, en lui témoignant mon étonnement d'une illumination si surprenante et si admirable. Don Gaspard Giron et des Espagnols qui

se trouvèrent dans la maison d'où je la vis, charmés de l'étonnement dont j'avais été frappé à la vue de ce spectacle, le publièrent avec d'autant plus de complaisance, qu'ils n'étaient pas accoutumés à l'admiration des Français, et beaucoup de seigneurs m'en parlèrent avec grand plaisir. À peine eus-je loisir de souper au retour de cette belle illumination, qu'il fallut retourner au palais pour le bal que le roi avait fait préparer dans le salon des Grands, et qui dura jusqu'après deux heures après minuit.

Ce salon, qui est également vaste et superbe en bronzes, en marbres, en dorures, en tableaux, était magnifiquement éclairé ; tout au bout opposé à la porte d'entrée il y avait, comme à la signature, six fauteuils de front, où le roi, la reine, etc., s'assirent dans le même ordre. À côté du bras droit de celui du roi, sans distance aucune et beaucoup moins qu'un demi-pied moins avancé, un siège ployant de velours cramoisi de franges d'or et les bois dorés, pour le majordome-major du roi, qui s'assit dessus en même temps que le roi se mit dans son fauteuil. Au bras gauche du fauteuil du dernier infant était dans la même disposition un carreau de velours noir, sans or, avec des houppes noires aux coins, pour la camarera-major de la reine, vêtue en veuve un peu mitigée, parce que la reine n'avait pu souffrir tout ce grand attirail de religieuse, qui est l'habit des veuves tant qu'elles le sont, que j'avais vu à Bayonne à la duchesse de Liñarez. Par la même raison, le carreau était noir, qui sans cela aurait été de velours cramoisi avec de l'or. Cette dame aurait pu avoir un ployant pareil à celui de la droite, mais par habitude elle préférait le carreau, qui est la même distinction. Derrière les fauteuils il y avait des tabourets de velours rouge à franges d'or et à bois dorés, pour le capitaine des gardes du roi en quartier, le sommelier du corps, le majordome-major de la reine, la gouvernante de l'infante et le duc de Popoli, gouverneur du prince des Asturies. Dans une fausse porte, tout en arrière des fauteuils du côté de la camarera-major, mais non vis-à-vis de son dos, étaient deux sièges ployants de velours cramoisi à franges d'or et à bois dorés, où don Gaspard Giron nous conduisit, Maulevrier et moi, sans jalousie devant nous, qui fut une faveur singulière, et qui que ce soit devant nous, en sorte que nous vîmes toujours en plein tout ce beau spectacle et les danses.

Un peu plus bas que la camarera-major, le long de la muraille, à quelque distance jusque vers le bas bout, il y avait des tabourets comme les nôtres entremêlés de carreaux pareils, et d'autres tabourets et carreaux de damas et de satin rouge, pareillement dorés, pour les femmes des grands d'Espagne et de leurs fils aînés qui, à leur choix, s'asseyaient sur les tabourets ou sur les carreaux, mais les femmes des grands sur le velours et les

femmes des fils aînés sur le satin ou le damas. Ces tabourets et ces carreaux allaient jusqu'à la moitié ou environ de la longueur de ce côté long du salon, le reste était occupé par les dames de qualité, femmes ou filles, assises par terre sur le vaste tapis qui couvrait tout le salon, desquelles plusieurs se tenaient debout, ce qui était à leur choix, et tout aux dernières places. Quelques jeunes camaristes de la reine placées là pour danser. Vis-à-vis ce long rang de dames de l'autre côté, toute la cour en hommes, grands et autres, tous debout, le dos aux fenêtres à distance d'elles, laquelle distance était remplie de moindres spectateurs, comme aussi était l'espace vis-à-vis, entre la muraille et les dames. Au bas bout du côté des hommes étaient, un peu en potence, les quatre majordomes du roi pour donner ordre à tout. Vis-à-vis des fauteuils, au bas bout, étaient les danseurs debout, grands et autres, les officiers venus en Espagne avec moi, et des spectateurs de qualité ; une barrière derrière eux traversait le salon, derrière laquelle était la foule des voyeurs.

Dans une pièce à côté de l'entrée étaient toutes sortes de rafraîchissements, de pâtisseries, de vins, avec profusion ; mais grand ordre, où, pendant la confusion des contredanses, allait qui voulait et en apportait aux dames. La parure éclatait avec somptuosité : il faut avouer que le coup d'oeil de nos plus beaux bals parés n'approche point de celui-là.

Ce qui m'y parut de fort étrange furent trois évêques en camail vers le haut bout du côté des hommes pendant tout le bal ; c'étaient le duc d'Abrantès, évêque de Cuença, deux évêques in partibus, suffragants à Madrid de l'archevêque de Tolède ; et l'accoutrement de la camarera-mayor pour un bal, qui tenait un grand chapelet à découvert, causant et devisant sur le bal et les danses, tout en marmottant ses patenôtres qu'elle laissait tomber à mesure, tant que le bal dura. Ce que je trouvai aussi de très fâcheux est que nul homme ne s'y assit excepté les six charges que j'ai nommées, Maulevrier [et] moi, pas même les danseurs, en sorte qu'il n'y avait pas un seul siège dans tout ce salon, même derrière tout le monde, outre ceux que j'ai spécifiés.

La reine, qui ne peut danser de danse sérieuse qu'avec les infants, ouvrit le bal avec le roi ; la danse de ce prince qu'il aimait fort fut pour moi un grand sujet de surprise ; en dansant ce fut tout un autre homme, redressé du dos et des genoux, de la justesse, en vérité de la grâce. Pour la reine qui prit après le prince des Asturies, qui étaient tous deux extrêmement bien faits, je n'ai vu qui que ce soit danser mieux en France, en hommes ni en femmes, peu en approcher, moins encore aussi bien, les deux autres

enfants fort joliment pour leur âge.

En Espagne, hommes et femmes portent toutes sortes de couleurs à tout âge, et danse qui veut jusqu'à plus de soixante ans, sans le plus léger ridicule, même sans que cela paroisse extraordinaire, et j'en vis plusieurs exemples d'hommes et de femmes : le dernier enfant prit la princesse de Robecque qui ne s'éloignait pas de cinquante ans et qui les paraissait bien.

Elle était Croï, fille du comte de Solre, et veuve du prince de Robecque, que le roi d'Espagne avait fait par la princesse des Ursins grand d'Espagne, chevalier de la Toison et depuis colonel du régiment des gardes wallonnes. La comtesse de Solre qui était Bournonville, cousine germaine de la maréchale de Noailles, étant assez mal avec son mari avait mené sa fille se marier en Espagne et y était demeurée avec elle. M<sup>me</sup> de Robecque était dame du palais de la reine et passait, ainsi que sa mère, pour être fort bien avec elle. Je les avais fort connues avant qu'elles allassent en Espagne ; et ce fut une des premières visites que je fis ; nous avions autrefois fort dansé ensemble, apparemment qu'elle le dit à la reine.

Aussitôt après avoir dansé avec l'enfant, car, étant étrangère, elle n'était pas sujette aux règles espagnoles du veuvage, elle traversa toute la longueur du salon, fit une belle révérence à Leurs Majestés Catholiques et vint me dénicher dans ma reculade pour me prendre à danser par une belle révérence en riant ; je la lui rendis en lui disant qu'elle se moquait de moi ; dispute, galanteries, enfin elle fut à la reine, qui m'appela et qui me dit que le roi et elle voulaient que je dansasse. Je pris la liberté de lui représenter qu'elle voulait se divertir ; que cet ordre ne pouvait pas être sérieux ; j'alléguai mon âge, mon emploi, tant d'années que je n'avais dansé, en un mot tout ce qui me fut possible. Tout frit inutile, le roi s'en mêla, tous deux me prièrent, tachèrent de me persuader que je dansais fort bien, enfin commandèrent et de façon qu'il fallut obéir ; je m'en tirai donc comme je pus.

La reine affecta de faire danser des premiers nos témoins français, excepté l'abbé de Saint-Simon qui n'était pas de robe à cela, et dans la suite du bal, deux ou trois officiers des plus distingués des troupes du roi qui étaient venus avec moi.

Une heure après l'ouverture du bal on mena l'enfant se coucher. Les contredanses coupèrent souvent les menuets. Le prince des Asturies y menait toujours la reine ; rarement le roi les dansait, mais comme aux contredanses on se mêle, et, suivant l'ordre de la contredanse, chacune se trouve danser avec tout ce qui danse, l'un après l'autre, et se retrouve au bout avec son meneur, la reine y dansait de même avec tout le monde ;

j'en esquivai ce que je pus, quoique fort peu ; on peut juger que je n'en savais aucune.

Le bal fini, le marquis de Villagarcias, un des majordomes et un des plus honnêtes et des plus gracieux hommes que j'aie vus, qui a été depuis vice-roi du Pérou, ne voulut jamais me laisser sortir que je ne me fusse reposé dans le lieu des rafraîchissements, où il me fit avaler un verre d'excellent vin pur, parce que j'étais fort en sueur à force de menuets et de contredanses, avec un habit très pesant. Le roi et la reine d'Espagne et le prince des Asturies furent fort sur le bal et y parurent prendre grand plaisir. Ce même soir et le lendemain je fis illuminer toute ma maison, dedans et dehors, n'ayant pas eu un moment de loisir d'y donner aucune fête, au milieu de tant de fonctions si précipitées et si fort entassées les unes sur les autres.

Ce ne fut pas sans un grand plaisir que je fis, le mercredi 26 au matin, lendemain de la signature, les dépêches que je devais envoyer après mon audience de remerciement qui devait terminer cette même matinée, par lesquelles je rendais compte de tout ce qui s'était passé par un courrier qui ne put être dépêché que le [sur] lendemain 28 novembre. J'étais aisément parvenu à éluder les commissaires et à faire signer par Leurs Majestés Catholiques elles-mêmes, contre tout usage et exemple, non seulement un instrument du contrat du futur mariage du roi et de l'infante, mais deux instruments dont j'envoyai un au roi signé de leur main par ce courrier, ce qui était bien plus qu'il ne m'avait été demandé, puisque le cardinal Dubois se contentait d'une simple copie signée du seul secrétaire d'État. J'avais fait passer l'entreprise de M. le duc d'Orléans sur le prince des Asturies sans aucune difficulté et lui avais renvoyé sa lettre à ce prince où la qualité de frère était omise. Les témoins du mariage, je ne les admis qu'à condition qu'ils ne paraîtraient tels que dans un acte séparé, signé du seul secrétaire d'État, et qu'eux ne signeraient quoi que ce fût. J'étais sorti du piège qui m'avait été si bien tendu sur l'instrument du contrat en français, tellement à mon avantage, que l'infamie en sauta aux yeux de Leurs Majestés Catholiques et de tout ce qu'il y avait de plus illustre en Espagne rassemblé dans la cérémonie de la signature, et que Leurs Majestés Catholiques voulurent bien me promettre de signer un instrument en français si je persévérais à le désirer. Enfin, la joie du sujet de mon ambassade qui m'attira en foule les premières visites dès le matin du lendemain de mon arrivée, de tous ceux même qui étoient en droit et en usage d'attendre auparavant la mienne, et si j'ose le dire, l'adresse que je sus employer pour la place que je pris et que je conservai à la signature, me tirèrent des étranges filets où le cardinal Dubois avait bien compté de me prendre.

Le tour des louanges excessives qu'il me donna en réponse aux dépêches de ce courrier, et dont il farcit celle du roi et celle de M. le duc d'Orléans, et les bagatelles qu'il conta sans oser les désapprouver ouvertement, comme la difficulté des témoins, celle de l'instrument en français, qui du moins était la faute de son silence, celle de la petite table pour signer, celle de n'avoir pas été à Notre-Dame d'Atocha, toutes choses auxquelles je sus très bien lui répondre, me montrèrent le dépit, caché sous tant de fleurs et de parfums, qu'il ressentait de me voir échapper contre toute espérance à tant de sortes de parties qu'il avait pris tant de soin à me dresser. Il loua surtout ma modération à l'égard de Maulevrier en tombant sur lui, soit qu'il le blâmât en effet, ou qu'il eût part en sa noire et hardie friponnerie, trop profonde et trop adroitement ourdie, et exécutée avec trop d'effronterie pour la croire du seul cru de Maulevrier, dont la malice, quelle qu'elle pût être, était trop dépourvue d'esprit pour pouvoir lui en attribuer plus que la simple exécution. Je ne parle point ici de la lettre du roi à l'infante qui était lors encore à venir. Ce ne fut qu'une niche en comparaison des autres pièges et niche dont je me donnai le plaisir de lui mander comment je m'en étais tiré par le secours du marquis de Grimaldo ; mais s'il eut le chagrin de me voir hors des prises qu'il s'était si bien su préparer, pour ce qui regardait les affaires et les fonctions de l'ambassade, on verra qu'il sut bien s'en dédommager sur ma bourse, et que ce ne fut pas sa faute si je ne revins pas sans avoir pu recueillir le fruit qui, uniquement, m'avait fait désirer cette ambassade.

Tout à la fin de la matinée de ce même mercredi 26, je fus introduit seul, car Maulevrier s'excusa d'y venir avec moi sur les dépêches qu'il avait à faire, je fus, dis-je, à l'audience que j'avais moi-même demandée au roi d'Espagne, la veille, pendant la lecture du contrat de mariage, et qu'il m'avait accordée. Je vis, dès en approchant de Leurs Majestés Catholiques, l'importance du service que [m'avait rendu] le marquis de Grimaldo par la lettre qu'il m'écrivit le soir tout tard de la veille, dont j'ai parlé ci-dessus, et de ma réponse ; car la reine, dès avant que je fusse proche du roi et d'elle, s'avança à moi, et me dit d'un air fort libre : « Ho ça, monsieur, point de façons ; vous avez envie de dire au roi quelque chose en particulier, je m'en vais à la fenêtre et vous laisser faire. » Je lui répondis la même chose que ce que j'avais mandé en réponse à Grimaldo, à quoi j'ajoutai qu'il était si vrai que je n'avais rien à dire au roi en particulier, que si j'avais eu le déplaisir de ne la pas trouver auprès de lui, j'aurais été obligé de lui demander à elle une audience pour lui faire les mêmes remerciements qu'au roi

de tout ce qui s'était passé la veille. « Non, non, reprit-elle avec vivacité, je vous laisse avec le roi, et je me rapprocherai quand vous aurez fait. » Et en disant cela, elle gagna la fenêtre comme en deux sauts légers, car il y avait assez loin par la grandeur de ce salon des Miroirs où j'étais seul avec Leurs Majestés Catholiques, tellement que je me mis à la suivre, lui protestant que je n'ouvriais pas la bouche devant le roi qu'elle ne fût retournée près de lui, qui, pendant tout cela, demeura immobile ; enfin la reine se laissa vaincre et revint près du roi où je la suivis. Elle aurait su également par le roi ce que je lui aurais dit sans elle, et ne me l'aurait jamais pardonné.

Je commençai alors par les remerciements de tout ce qui s'était passé la veille, en attendant ceux dont je serais chargé par le roi dès qu'il aurait reçu le compte que j'avais l'honneur de lui en rendre. On peut juger que ce que je dis ici en deux mots se débita à Leurs Majestés Catholiques d'autre sorte, et que les grâces de l'infante, à se tenir si convenablement et si longtemps en place et à signer, ne furent pas oubliées, non plus que la beauté si surprenante de l'illumination de la place Major, la magnificence singulière du bal, et les grâces de Leurs Majestés Catholiques et du prince des Asturies, et des jeunes infants à danser, tous articles que j'étendis assez à mesure du plaisir que je voyais qu'elles y prenaient, et sur quoi la reine se mit fort à louer le roi d'Espagne., et à me faire admirer jusqu'à sa beauté, dont il ne fit que sourire. Il me demanda si je n'enverrais pas un courrier ; je répondis que l'instrument signé de leurs mains, etc., était trop précieux pour le confier à la voie ordinaire : il me parut qu'ils en avaient fort envie, et que ma réponse leur plut.

Je passai de là à l'office en faveur de don Patricio Laullez, dont je m'étais procuré l'ordre, et dont on a vu que j'avais parlé à Grimaldo qui en avait prévenu Leurs Majestés. Je me mis donc, tant que je pus, sur mon bien-dire par la passion que j'avais de rendre utilement à cet ambassadeur les services que j'en avais premièrement reçus. Il me parut que le roi d'Espagne m'écouta là-dessus avec satisfaction, mais beaucoup plus la reine, qui en mêla quelques mots à mon discours en regardant le roi avec un désir très marqué d'en attirer des grâces à Laullez.

Le roi d'Espagne interrompit ce propos pour me dire, sans occasion et tout à coup qu'il désirait que l'infante fût mise sous la conduite d'un jésuite, pour former sa conscience et lui apprendre la religion ; qu'il avait eu toute sa vie confiance aux pères de la compagnie, et qu'il me pria de le demander de sa part à M. le duc d'Orléans. Je répondis que j'exécuterais avec beaucoup d'exactitude et de respect le commandement qu'il me faisait, et que je ne doutais point que M. le duc d'Orléans ne cherchât à lui

complaire dans toutes les choses qui n'avaient aucun véritable inconvénient. Je remarquai qu'il prolongea cette proposition qui pouvait être plus courte, et qu'il me regardait cependant fixement comme cherchant à voir ce que j'en pensais moi-même. Ce désir me parut en lui d'autant plus affectionné, que la reine, qui entraît toujours dans tout ce qu'il disait, et qui l'appuyait, ne dit alors presque rien ; que le peu qu'elle dit fut très-faible, le roi poussant toujours sa pointe.

Après quelques autres affaires de simple recommandation, l'audience se tourna en conversation. Ils me menèrent aux fenêtres voir leur belle vue sur le Mançanarez, la Casa del Campo presque vis-à-vis, et la campagne au delà ; on parla de plusieurs choses indifférentes qui conduisirent à des choses de leur cour, et moi à leur témoigner la satisfaction que j'avais d'avoir l'honneur de les approcher dans tous les moments où cela était permis. Là-dessus la reine regarda le roi, puis me dit avec un air de bonté qu'il ne fallait point qu'il y eût d'heure pour moi, ni d'étiquette ; que je pouvais les venir voir à toute heure, quand je voudrais, sans audience et sans avoir rien à leur communiquer ; que le roi et elle seraient ravis de me voir ainsi familièrement, et que je leur ferais plaisir d'user de cette liberté. Je ne manquai pas de répondre à une grâce si peu attendue et si unique de la meilleure façon que je pus ; après quoi je leur dis que le marquis de Grimaldo devait leur avoir rendu compte que le comte de Céreste, frère du marquis de Brancas, désirait avoir l'honneur de présenter au roi une lettre de son frère. Je fus congédié après un peu moins d'une heure d'audience ou de conversation, en me disant que Céreste allait être appelé. Il le fut en effet quelques moments après que je fus sorti. Le marquis de Brancas avait eu permission d'écrire au roi d'Espagne, et il avait chargé son frère d'y ajouter quelque chose de bouche en présentant sa lettre. Je l'attendis ; il me dit que cette audience s'était tout à fait passée à sa satisfaction.

Quoique en me retirant d'auprès de Leurs Majestés Catholiques, la reine m'eût encore répété de ne me point arrêter aux usages pour les voir à toute heure quand je voudrais, et de ne pas craindre d'en abuser, et que le ton et l'air du discours fût tout à fait naturel et avec beaucoup de grâces, je crus devoir en faire la confidence à Grimaldo et le consulter là-dessus. Je craignis que ce couvi redoublé de chose qui sans exception n'était accordée à personne ne fût qu'un excès, si j'ose user du terme, de politesse, où la joie et le désir de la marquer les jetait, dont l'usage, quelque discret qu'il fût, pourrait les importuner. J'eus peur aussi qu'en usant sans l'attache pour ainsi dire de Grimaldo, il n'en conçut de la jalousie et de la froideur à mon égard, lui sans qui je ne pouvais rien faire, quelque privance dont je jouisse, et je compris qu'abandonnant là-dessus

ma conduite à son jugement, je le gagnerais véritablement, et que je ne pourrais mal faire.

Je descendis donc dans sa cavachuela au sortir de l'audience. Je lui racontai tout ce qui s'était passé et lui dis que, pour l'usage ou non-usage de cette liberté de voir à toute heure et sans audience Leurs Majestés Catholiques quand je voudrais, je venais franchement à son conseil, résolu de me conduire en cela uniquement par ce qu'il jugerait à propos que je fisse, ce que j'assaisonnai de tout ce que je crus le plus propre à le flatter et à l'ouvrir sincèrement. Après les préambules de remerciements et de compliments sur ma confiance, il me dit que, puisque je voulais qu'il me parlât franchement, il me conseillait de regarder l'invitation de la reine comme une politesse, une honnêteté singulière qu'elle avait voulu me faire, mais dont le roi et elle ne seraient pas fort aises que j'en usasse, et qu'ils s'en trouveraient bientôt importunés ; que, de plus, je n'avancerais rien dans ces particuliers, si j'y voulais mêler des affaires sur lesquelles ils ne me répondraient point sans s'en être consultés, et que cela les embarrasserait davantage ; enfin qu'ils me verraient sûrement de meilleur oeil dans les temps où il était permis à tout le monde de les voir, et en audience quand j'aurais raison et occasion d'en demander, et qu'il s'offrait à moi pour tous les offices et toutes les choses où je voudrais l'employer auprès de Leurs Majestés, soit de ma part, soit comme de lui-même. Je le remerciai fort de son conseil, que je l'assurai que je suivrais, comme je fis en effet, et j'acceptai ses offres avec tous les témoignages de confiance et de reconnaissance qu'ils méritaient, et je me trouvai parfaitement de l'un et de l'autre ; de cette façon je fus avec ce ministre sur un pied d'amitié, de liberté, de confiance, qui, outre les agréments, les facilités et la commodité qu'il me procura, me fut aussi extrêmement utile.

L'après-dînée de ce jour, mercredi 26, le roi et la reine d'Espagne allèrent en pompe à Notre-Dame d'Atocha, c'est la grande dévotion du pays, qui est tout au bout et comme hors de la ville, joignant le parc du Buen Retiro. L'église est grande, médiocrement belle pour l'Espagne, desservie par une grande communauté de dominicains logés dans un vaste et superbe monastère. Le roi, sans entrer dans le couvent, met pied à terre à un petit corps de logis où on trouve d'abord un escalier de quelques marches, deux assez grandes pièces de la dernière desquelles le roi et la reine entrent dans une grande tribune, et leur suite dans une autre fort longue à tenir vingt personnes tout du long.

Les descriptions des lieux ne sont point de mon sujet, mais je ne crois pas devoir me dispenser de décrire comment le roi y va en cérémonie avec la reine, comme il fit

à cette fois, et comme il est d'usage que les rois d'Espagne y aillent de la sorte toutes les fois qu'une calamité ou une occasion de remercier Dieu publiquement oblige à des prières ou à des actions de grâces publiques, et toutes les fois encore que les rois partent pour un voyage long et éloigné et qu'ils en reviennent à Madrid. Voici donc l'ordre de la marche : un carrosse du roi où sont ses quatre majordomes ; trois autres, mais du corps, pour les gentilshommes de la chambre ; un du corps plus beau rempli par le grand écuyer, le sommelier du corps, le capitaine des gardes en quartier ; un carrosse du roi vide ; le carrosse où le roi et la reine sont seuls ; un carrosse de la reine vide, un carrosse de la reine où sont son grand écuyer et son majordome-major. Mais ce carrosse ne va plus, parce que le majordome-major n'y veut pas céder la première place au grand écuyer qui l'a de droit sur lui et sur tous, dans le carrosse seulement ; ainsi le grand écuyer de la reine se met dans le carrosse du roi, avec son grand écuyer, et y a place immédiatement avant le capitaine des gardes du corps en quartier. Ainsi, après le carrosse vide de la reine, marche le carrosse propre de sa camarera-mayor, carrosse encore une fois non de la reine, mais de la camarera-mayor, à quatre mules, à ses armes et à ses livrées, entouré de toute sa livrée à pied, son écuyer à cheval, à sa portière droite, et elle seule dans son carrosse ; deux carrosses de la reine remplis de ses dames du palais ; deux autres carrosses de la reine qui ne sont pas du corps et plus simples que les précédents, remplis des señoras de honor ; un carrosse de la reine, non du corps et plus uni encore que les deux derniers précédents, dans lequel est l'assafeta<sup>2</sup> toute seule, puis deux carrosses semblables à ce dernier remplis des camaristes de la reine. Le carrosse à huit chevaux avec un postillon, dans lequel sont le roi et la reine, est environné de valets de pied à pied, de plusieurs officiers des gardes du corps à cheval, avec chacun leur premier écuyer à leur portière, tous à cheval, et force gardes du corps devant et derrière, avec les trompettes et les timbales sonnantes. Les régiments des gardes espagnoles et wallonnes, partie en bataille dans la place du Palais, partie en haie dans les rues, les officiers à leur tête et les drapeaux déployés, saluant dans la place avec force tambours battant au champ. La marche se fait au plus petit pas ; les cochers des carrosses du corps du roi et de la reine et de ceux réputés tels, ainsi que le cocher de la camarera-mayor, sont chapeaux bas. Ceux des carrosses des majordomes du roi, des señoras de honor, de l'assafeta et des camaristes, ont leurs chapeaux sur leur tête.

Une des plus belles, des plus larges, des plus droites et des plus longues rues de

<sup>2</sup> Le sens de ce mot a été indiqué plus haut. L'assafeta était la première femme de chambre de la reine.

Madrid, fait le principal du chemin. Il y demeure un grand nombre d'orfèvres. Toutes les boutiques sont ornées de gradins chargés avec élégance de tout ce que ces orfèvres ont de plus riche ; les autres boutiques, à proportion par toutes les rues. Tous les balcons, dont il y a quantité à Madrid, et les fenêtres de tous les étages magnifiquement ornés de tapis pendants larges et bas, et de coussins sur les fenêtres, remplies entièrement de spectateurs et de dames parées, et tout cela admirablement illuminé au retour, ainsi que la place Major par où le roi revint. Il faut convenir que ce spectacle est admirable par son ordre, car les rues sont pleines de peuple sans en être le moins du monde surchargées ni embarrassées, et qu'il est le plus imposant que j'aie jamais vu par sa majesté et par la plus superbe magnificence et la plus parfaitement ordonnée. Les grands étaient allés attendre le roi à Notre-Dame d'Atocha, mais dans l'église, et le majordome-major du roi aussi, parce qu'il ne va jamais dans le carrosse où est le grand écuyer, qui est celui où il devrait aller, parce que, le précédant partout, il n'a pourtant que la seconde place dans le carrosse, où le grand écuyer est en droit et en usage de ne la céder à lui ni à qui que ce soit. C'est encore par la même raison que le majordome-major du roi ne se trouve jamais aux audiences publiques de la reine, et n'y vint pas aussi à la mienné, parce [que], précédant partout le majordome-major de la reine, celui-ci est en droit et en usage de la première place, et distinguée, en ces audiences de la reine, et de ne la pas céder au majordome-major du roi.

Je crus que Maulevrier et moi devions nous trouver aussi à Notre-Dame d'Atocha, étant si principaux acteurs dans l'affaire qui engageait Leurs Majestés Catholiques à y aller rendre à Dieu leurs actions de grâces. Maulevrier fut sagement, pour cette fois, fort d'avis de s'informer au marquis de Montalègre, sommelier du corps, comme au plus expert aux cérémonies et aux usages de la cour d'Espagne, pour savoir s'il n'y aurait point d'inconvénient. Montalègre crut qu'il s'y en pourrait rencontrer, et lui conseilla que nous nous abstînssions d'y aller. Sur cet avis je crus, ainsi que Maulevrier, que nous ferions bien de le suivre. Nous vîmes donc la marche du roi y allant, et pour son retour nous allâmes le voir passer dans la place Major illuminée, dans la même maison où j'avais déjà vu cet éclatant et si surprenant spectacle. Je ne sus point la raison de l'avis du marquis de Montalègre. J'imaginai que le roi d'Espagne étant en des tribunes et non dans l'église où étaient les grands, il y aurait de la difficulté à nous placer, qui disparaît quand le roi tient chapelle, où il est dans l'église et où la place des ambassadeurs est établie. J'oublie, ce que j'aurais dû ajouter en sa place, que le majordome-major de la reine se trouve sans difficulté aux audiences publiques du roi

d'Espagne, où il prend place parmi les grands, quand il l'est, comme il l'est presque toujours, et sans aucune prétention de distinction.

Le jeudi 27 novembre, jour du départ du roi et de la reine pour Lerma, et lendemain de leurs pompeuses actions de grâces à Notre-Dame d'Atocha, Maulevrier vint chez moi le matin de fort bonne heure avec les dépêches qu'un courrier venait de lui apporter et leur duplicata pour moi. Le cardinal Dubois avait calculé sur mes lettres de Bordeaux que je n'arriverais que le 28, à Madrid, et avait chargé le courrier, qui vint chez moi avec Maulevrier, de me remettre où il me rencontrerait le paquet qui m'était adressé, qui contenait le duplicata de celui qui était adressé à Maulevrier, et de continuer sa course ensuite pour le lui porter. Ce courrier apportait l'avis du départ de Paris de M<sup>lle</sup> de Montpensier, le 18 novembre, de ses journées, de ses séjours, de son accompagnement et de sa suite, du jour qu'elle arriverait sur la frontière, et des personnes qui seraient chargées de l'échange des deux princesses ; en même temps du récit abrégé de tout ce qui s'était passé à l'égard du duc d'Ossone et de la signature du contrat de mariage du prince des Asturies. Outre ce duplicata, il y avait une lettre à part du cardinal Dubois, dont je parlerai après, et une à part à Maulevrier sur les grandesses d'Espagne données puis désavouées par l'empereur, avec ordre de me la montrer dès que je serais arrivé à Madrid. Ce courrier ne pouvait arriver plus à propos, puisque la cour d'Espagne partait ce jour-là même, et nous fit un extrême plaisir, par l'amertume que le roi et la reine d'Espagne commençaient à mêler dans l'impatience qu'ils nous témoignaient des délais de ce départ toutes les fois qu'ils nous voyaient, et que les raisons les plus péremptoires et les plus répétées n'avaient pu diminuer.

Nous crûmes, Maulevrier et moi, qu'il n'y avait point de temps à perdre pour porter cette nouvelle à Leurs Majestés Catholiques, qu'elles attendaient si impatiemment, et nous nous en allâmes aussitôt au palais. Je voulais commencer par Grimaldo, qui nous conduirait en cette occasion, à cause de l'heure trop matinale, et à qui ce devoir était dû. Maulevrier fut d'avis d'aller droit chez le roi pour flatter son impatience ; que Grimaldo n'en serait point blessé à cause de l'occurrence ; que, si le roi et la reine n'étaient pas encore visibles, nous descendrions à la cavachuela en attendant, et que Leurs Majestés Catholiques n'auraient point à trouver mauvais que nous eussions différé à terminer leur impatience. Comme je savais à part moi à quoi m'en tenir avec Grimaldo, et que de plus j'aurais à lui dire que, contre mon avis de le voir d'abord, j'en avais cru Maulevrier qui devait connaître le terrain mieux que moi, je me rendis à son avis, et nous allâmes droit à la porte du salon des Miroirs.

Tout étant à cette heure-là désert dans le palais, nous grattâmes avec bruit à cette porte pour nous faire entendre ; un valet intérieur français ouvrit, et nous dit que Leurs Majestés Catholiques étaient encore au lit. Nous nous en doutions bien, et nous le priâmes de les faire avertir sur-le-champ, que nous demandions à avoir l'honneur de leur parler. Or, il est inouï que, sans charge fort intérieure et fort rare, qui que ce soit les vît jamais au lit, encore n'y avait-il, par usage, que le seul Grimaldo qui venait y travailler les matins, et nul autre, ni grand officier ni ministre, comme je l'expliquerai ci-après. Le valet intérieur ne fit qu'aller et venir, il nous dit que Leurs Majestés nous mandaient, qu'encore qu'il fût contre toute règle et usage qu'elles vissent qui que ce fût au lit, elles trouvaient bon que nous entrassions.

Nous traversâmes donc le long et grand salon des Miroirs, tournâmes au bout à gauche dans une grande et belle pièce, puis tout court, à gauche, dans une très petite pièce en double d'une très petite partie de cette grande, qui en tirait son jour par la porte et par deux petites fenêtres percées tout au haut du plancher. Là, était un lit de quatre pieds et demi tout au plus, de damas cramoisi, avec de petites crépines d'or, à quatre quenouilles et bas, les rideaux du pied et de toute la ruelle du roi ouverts. Le roi, presque tout couché sur des oreillers, avec un petit manteau de lit de satin blanc ; la reine à son séant, un morceau d'ouvrage de tapisserie à la main, à la gauche du roi, des pelotons près d'elle, des papiers épars sur le reste du lit et sur un fauteuil au chevet, tout près du roi qui était en bonnet de nuit, la Leine aussi et en manteau de lit, tous deux entre deux draps que rien ne cachait que ces papiers fort imparfaitement.

Ils nous firent abrégé nos révérences, et le roi avec impatience, se soulevant un peu, demanda ce qu'il y avait. Nous entrâmes tous deux seuls, le valet intérieur s'était retiré après nous avoir montré la porte. « Bonne nouvelle ! sire, lui répondis-je. M<sup>lle</sup> de Montpensier est partie le 18, le courrier arrive dans l'instant, et aussitôt nous sommes venus nous présenter pour l'apprendre à Vos Majestés. » La joie se peignit à l'instant sur leurs visages, et tout aussitôt les questions sur le chemin, les séjours, l'arrivée à la frontière, l'accompagnement, raisonnements là-dessus, conversation. De là nous leur dîmes tout ce que nos dépêches nous apprenaient des honneurs faits au duc d'Ossone et à M<sup>lle</sup> de Montpensier depuis la signature de son contrat de mariage, que nous fîmes valoir, ce qui s'était passé à cette signature, les réjouissances, le bal, en un mot tout ce qui put le mieux marquer la joie publique, la part que le roi y prenait, le respect de M. le duc d'Orléans et sa profonde reconnaissance de l'honneur que sa fille recevait. On

peut juger que le champ fut vaste et bien parcouru de notre part, et par la curiosité de Leurs Majestés Catholiques, qui se prenaient souvent la parole l'une à l'autre pour nous faire des questions et en raisonner, en sorte que cela dura plus d'une heure. Ils me parurent extrêmement sensibles à tous ces honneurs extraordinaires que nous leur expliquions (je dis nous, quoique Maulevrier parlât peu, qui n'en savait ni la force, ni les usages, ni les différences), et à la joie publique de notre cour et de tout le royaume.

Sur la fin, Maulevrier dit au roi qu'il avait, par ce courrier, une dépêche sur l'affaire des grands d'Espagne de l'empereur. À ce mot, le roi d'Espagne s'altéra au point que je lui dis vite ment qu'il serait content de ce que portait la fin de la dépêche. Cela l'apaisa. Alors Maulevrier tira la dépêche de sa poche, et, à mon extrême étonnement, se mit à la leur lire d'un bout à l'autre. Elle ne contenait rien qui ne pût être vu ; mais qu'un ambassadeur montre ses dépêches au prince auprès duquel il est ou à son ministre me parut la chose du monde la plus dangereuse et un sacrilège d'État ; je sus depuis que Maulevrier était dans cette habitude. La dépêche portait que l'empereur avait fait ces grands d'Espagne par le conseil de Rialp. À ce nom le roi me regarda d'un air piqué et me dit : « C'est un Catalan. » Je répondis en souriant un peu, et le regardant fixement : « Sire, il n'y a rien de plus mauvais que les transfuges, ils sont pires que tous les autres. » À cette réponse la reine se mit à rire en me regardant, et je connus très bien qu'elle avait bien senti qu'elle portait à plomb sur les Français de l'affaire de Bretagne et de Cellamare réfugiés en Espagne, qui était aussi ce que j'avais voulu leur faire entendre. La fin de la dépêche, qui contenait la déclaration de l'empereur dont j'ai parlé plus haut d'avance, satisfit en effet beaucoup le roi d'Espagne, qui était infiniment sensible là-dessus.

Enfin Leurs Majestés Catholiques nous congédièrent, après nous avoir témoigné que nous leur avions fait grand plaisir de n'avoir pas perdu un moment à leur apprendre le départ de M<sup>lle</sup> de Montpensier, surtout de ne nous être pas arrêtés par l'heure et parce qu'elles étaient au lit.

Nous descendîmes aussitôt après à la cavachuela du marquis de Grimaldo, à qui nous dûmes la nouvelle et ce que nous venions de faire ; je n'oubliai pas d'ajouter que ç'avait été sur l'avis de Maulevrier. Il nous parut qu'il le trouva fort bon. Nous l'informâmes de tout ce qui s'était passé à Paris, comme nous avions fait le roi et la reine, et, comme à eux, Maulevrier lui lut sa dépêche sur les grands d'Espagne de l'empereur. Les questions, les raisonnements, la conversation, où ce qui regardait

l'échange et les accompagnements ne fut pas oublié, durèrent près de deux heures.

Nous vînmes dîner chez moi et retournâmes au palais pour voir partir le roi et la reine d'Espagne. J'en reçus là encore mille marques de bonté. Tous deux, surtout la reine insista à deux ou trois reprises à ce que je [ne] différasse pas après eux à me rendre à Lerma, sur quoi je les assurai que je m'y trouverais à leur arrivée et à la descente de leurs carrosses.

Après leur départ j'allai chez moi ajouter à mes dépêches ce qui venait de se passer depuis l'arrivée du courrier et de la nouvelle du départ de M<sup>lle</sup> de Montpensier, et expédier mon courrier, qui portait aussi les précédentes dépêches et l'un des deux instrumens du contrat de mariage du roi, signé des mains du roi et de la reine d'Espagne, de l'infante, des princes ses frères, de moi et de Maulevrier. Je choisis pour cela un gentilhomme de bon lieu, peu à son aise, lieutenant dans le régiment du marquis de Saint-Simon, bon et brave officier, et jeune et dispos, pour lequel je demandai au cardinal Dubois la commission de capitaine, la croix de Saint-Louis et une pension. La façon dont on verra que ces trois choses furent accordées mérite assurément de trouver place ici.

Ce même courrier, qui apporta la nouvelle du départ de M<sup>lle</sup> de Montpensier, m'apporta enfin la lettre du roi pour l'infante, que je lui allai présenter au sortir de la cavachuela de Grimaldo, avant d'aller dîner, qu'elle reçut de la meilleure grâce du monde, comme elle allait partir ainsi que le prince des Asturies, à qui je présentai aussi des lettres. Le roi d'Espagne, ayant appris, par le récit que nous lui fîmes de ce qui s'était passé à Paris à l'égard du duc d'Ossone, que la ville de Paris avait été par ordre du roi lui faire compliment, voulut que je reçusse le même honneur, que la ville de Madrid me vint rendre dès le lendemain. Venons maintenant à la lettre particulière du cardinal Dubois à moi, que je n'ai fait qu'annoncer ci-dessus, et que je reçus par le courrier qui apporta la nouvelle du départ de M<sup>lle</sup> de Montpensier.

J'étais si bien informé avant de partir de Paris que le prince de Rohan était chargé de l'échange des princesses, que, quoique lui et moi n'eussions jamais été en aucun commerce ensemble que celui des compliments aux occasions, nous nous étions réciproquement visités, vus et entretenus sur nos emplois réciproques. M. le duc d'Orléans et le cardinal Dubois n'avaient pas ignoré ces visites, tous deux même m'en avaient parlé après qu'elles furent faites, et de nos compliments et visites réciproques de M<sup>me</sup> de Ventadour et de moi, avec satisfaction, laquelle je ne voyais pas plus familièrement que je

viens de dire, que je voyais le prince de Rohan son gendre. Je fus donc étonné de recevoir la lettre dont je parle du cardinal Dubois, du 18 novembre, qui, après avoir commencé en deux mots par le départ de M<sup>lle</sup> de Montpensier, etc., m'apprenait, comme si je l'avais ignoré, le choix fait du prince de Rohan pour l'échange des princesses, avec toutes les raisons de ce choix qui sentaient l'embarras et l'excuse. Il relevait tant qu'il pouvait la grande considération que méritait la duchesse de Ventadour, qui était le motif de ce choix, et il ajoutait qu'il convenait si fort qu'elle fût la maîtresse du voyage et qu'elle eût le commandement sur tout ce qui en était, que le choix du prince de Rohan avait été nécessaire, qui par sa fonction avait ce commandement et la disposition de tout le voyage, mais qui pour le laisser à sa belle-mère n'arriverait à la frontière que pour l'échange et s'en reviendrait tout court à Paris dès qu'il servit fait, ménagement qui n'aurait pu se demander à tout autre.

Ce précis était étendu et paraphrasé en homme qui sentait que j'aurais dû être chargé de l'échange, mais qui, trop occupé de cette pensée, oubliait l'inutilité de l'excuse et du prétexte, puisque, étant en Espagne pour la demande et pour la signature du contrat, je n'aurais pu marcher avec M<sup>lle</sup> de Montpensier, et devant assister à la célébration de son mariage je n'aurais pu accompagner l'infante en France, par conséquent que je n'aurais pu ôter à la duchesse de Ventadour le commandement du voyage ni en venant ni en retournant. Cette lettre finissait par d'assez longs propos sur la grandesse que je désirais et sa volonté de m'y servir efficacement.

Je ne dissimulerai pas que cette lettre me fit un peu rire. Je l'en remerciai par ma réponse, en lui laissant toutefois très-poliment apercevoir que j'y avais remarqué quelque embarras sur mon compte, et cet embarras n'était pas mal fondé. Au demeurant le désir de former une seconde branche était le seul motif qui m'avait conduit. Je ne pouvais espérer d'y réussir que par l'ambassade, et jamais par l'échange, qui n'était que la suite et l'effet de la demande de l'infante et de la signature de son contrat de mariage avec le roi. Bien est vrai que j'aurais pu être chargé aussi de l'échange ; mais ce dernier emploi ne me conduisait à rien, et il a été toujours d'usage de nommer deux personnes, l'une pour l'ambassade, l'autre pour recevoir la princesse à la frontière et la conduire à la cour. Ainsi le choix du prince de Rohan ne me fit aucune peine, parce que j'avais l'emploi unique par lequel je pouvais arriver à ce que je m'étais proposé.

Mais quoique je n'en eusse aucune jalousie, je crus devoir prendre à cet égard les mêmes précautions que ma dignité de duc et pair de France m'aurait inspirées indépen-

damment de tout autre caractère, si je m'en étais trouvé à portée comme j'y étais en effet sur les lieux. Le marquis de Santa Cruz, ancien grand d'Espagne de Philippe II et de grande maison, majordome-major de la reine, fut chargé de l'échange des princesses de la part du roi d'Espagne avec le prince de Rohan ; l'acte de l'échange devait être chargé de leurs noms, de leurs titres, de leurs qualités. Je compris bien que le seigneur breton voudrait y faire le prince, et qu'il fallait exciter sur cela et punto<sup>3</sup> du seigneur espagnol. Quoique celui-ci n'aimât point les Français, je m'étais mis fort bien avec lui, et je m'étais attaché à y réussir, parce que c'était l'homme de toute la cour, quoique Espagnol, qui était le mieux et le plus familièrement avec la reine, dont sa charge l'approchait le plus continuellement ; il était de plus ami intime du duc de Liria, avec qui j'étais intimement aussi et à qui j'expliquai le fait. Il en sentit toute la conséquence pour la dignité des grands, et se chargea de la bien faire entendre à Santa Cruz. Santa Cruz était haut et sentait fort tout ce qu'il était. Je lui en parlai aussi ; il comprit qu'il ne fallait pas mollir dans une occasion pareille, il me le promit bien positivement et il me tint parole très fermement, comme on le verra quand il sera temps de parler de l'échange.

---

<sup>3</sup>Le point d'honneur.

## CHAPITRE XV.

1721

ARRIVÉE, RÉCEPTION, TRAITEMENT, AUDIENCES, MAGNIFICENCE DU DUC D'OSSONE. - SIGNATURE DES ARTICLES DU PRINCE DES ASTURIES ET DE M<sup>LLE</sup> DE MONTPENSIER CHEZ LE CHANCELIER DE FRANCE. - SIGNATURE DU CONTRAT DE MARIAGE DU PRINCE DES ASTURIES ET DE M<sup>LLE</sup> DE MONTPENSIER. - ELLE EST VISITÉE PAR LE ROI. - FÊTES. - DÉPART DE M<sup>LLE</sup> DE MONTPENSIER. - LA VILLE DE PARIS COMPLIMENTE LE DUC D'OSSONE CHEZ LUI. - MORT DU COMTE DE ROUCY. - MORT DE SURVILLE. - MORT DE TORCY, DES CHEVAU-LÉGERS. - ARRIVÉE DE LA FARE CHARGÉ DES COMPLIMENTS DE M. LE DUC D'ORLÉANS SUR LE MARIAGE DE M<sup>LLE</sup> SA FILLE. - VAINES PRÉTENTIONS DE LA FARE, QUE SON MAÎTRE N'AVAIT POINT. - CONDUITE QUE JE ME SUIS PROPOSÉ D'AVOIR EN ESPAGNE. - TENTATIVE DU P. DAUBENTON AUPRÈS DE MOI POUR FAIRE RENDRE AUX JÉSUITES LE CONFSSIONNAL DU ROI. - DROITURE ET AFFECTION DE GRIMALDO POUR MOI. - L'EMPEREUR FAIT UNE NOMBREUSE PROMOTION DE L'ORDRE DE LA TOISON D'OR, DONT IL MET LE PRINCE HÉRÉDITAIRE DE LORRAINE. - OMISSION DE PLUSIEURS AFFAIRES PEU IMPORTANTES ET DES EMBARRAS ÉTRANGES D'ARGENT OÙ LA MALICE DU CARDINAL DUBOIS M'ATTENDAIT ET ME JETA. - COURTE DESCRIPTION DE LERMA ET DE VILLAHALMANZO. - GRANDS MANDÉS AVEC QUELQUES AUTRES PERSONNES DISTINGUÉES POUR ASSISTER AU MARIAGE DU PRINCE DES ASTURIES. - POUR QUELLES

PERSONNES ONT ÉTÉ FAITES LES ÉRECTIONS DES DUCHÉS DE PASTRANE, LERMA ET L'INFANTADE, ET COMMENT TOMBÉS AU DUC DE L'INFANTADE, DE LA MAISON DE SILVA. - CARACTÈRE ET FAMILLE DU DUC DE L'INFANTADE, ET LEUR CONDUITE À L'ÉGARD DE PHILIPPE V. - RICHESSES DE CE DUC. - SA FOLIE EN LEUR EMPLOI. - MAISONS DU PRINCE ET DE LA PRINCESSE DES ASTURIES. - JE VAIS PAR L'ESCURIAL JOINDRE LA COUR À LERMA. - POUVOIR DU NONCE. - HIÉRONIMITES ; LEUR GROSSIÈRETÉ ET LEUR SUPERSTITION. - APPARTEMENT OÙ PHILIPPE II EST MORT. - POURRISSOIR. - SÉPULTURES ROYALES. - PETITE SCÈNE ENTRE UN MOINE ET MOI SUR LA MORT DU MALHEUREUX DON CARLOS. - FANATISME SUR ROME. - PANTHÉON. - J'ARRIVE À MON QUARTIER PRÈS DE LERMA, OÙ JE TOMBE MALADE TOUT AUSSITÔT DE LA PETITE VÉROLE. - INDICATION POUR SE REMETTRE SOUS LES YEUX TOUT CE QUI REGARDE LES PERSONNAGES, CHARGES, EMPLOIS, GRANDESSES D'ESPAGNE. - PRÉCIS SUR LES GRANDESSES.

Disons maintenant deux mots de ce qui se passa à Paris à l'égard du duc d'Ossone, de M<sup>lle</sup> de Montpensier, et de ce qui arriva d'ailleurs à Paris jusqu'à la fin de cette année.

La veille de mon départ de Paris, M<sup>lle</sup> de Montpensier reçut sans cérémonie celles du baptême dans la chapelle du Palais-Royal, et fut nommée Louise par Madame et par M. le duc de Chartres. L'infante reçut les mêmes cérémonies, le 9 novembre, par le nonce du pape, et eut le prince des Asturies son frère pour parrain.

Le duc d'Ossone arriva le 29 octobre à Paris ; il eut le 31 audience particulière du roi ; il fut logé et défrayé lui et toute sa nombreuse suite à l'hôtel des ambassadeurs extraordinaires tout le temps qu'il demeura à Paris, ce qui ne se fait jamais pour les ambassadeurs extraordinaires d'aucun prince de l'Europe, et le fut magnifiquement. Il y traita très souvent les principaux seigneurs et dames, dont les plus distingués seigneurs lui donnèrent des repas qui pouvaient passer pour des fêtes. Il donna aussi de belles illuminations et des feux d'artifice dont la beauté, la nouveauté et la durée effaça de bien loin tous les nôtres. Il traita et visita plusieurs fois M<sup>me</sup> de Saint-Simon, comme je rendis aussi de fréquents devoirs aux duchesses d'Ossone sa femme et sa belle-soeur. Il visita à l'ordinaire les princes et les princesses du sang et fut visité de ces princes, qu'après quelque petite difficulté il traita d'Altesses, sur l'ancien exemple du marquis de Los Balbàzes, qui vint ambassadeur d'Espagne à Paris aussitôt après le mariage du

feu roi.

Le même jour 31, M<sup>lle</sup> de Montpensier reçut au Val-de-Grâce la confirmation que lui donna le cardinal de Noailles et fit sa première communion. Le 13, le duc d'Ossone fut conduit à l'audience publique du roi par le prince d'Elboeuf avec les honneurs et les cérémonies accoutumées. Il y fit les compliments sur le futur mariage de l'infante avec le roi, la demande de M<sup>lle</sup> de Montpensier pour le prince des Asturies, le remerciement de ce qu'elle lui fut sur l'heure accordée ; et l'après-dînée il fut avec son même cortège au Palais-Royal. Plus délicat que moi il ne voulut pas être accompagné de don Patricio Laullez, et prétendit qu'il ne devait entrer en fonction d'ambassadeur qu'après qu'il aurait fait seul cette demande solennelle.

Le 15, don Patricio Laullez commença d'entrer en fonction. Le duc d'Ossone et lui, sans conducteurs, allèrent chez le chancelier où ils trouvèrent le maréchal de Villeroy et La Houssaye, contrôleur général des finances, nommés commissaires du roi pour signer les articles avec les deux ambassadeurs, auxquels les trois commissaires du roi donnèrent la droite, et ils signèrent les articles en la même façon que nous à Madrid ceux du roi et de l'infante.

L'après-dînée du même jour, le duc d'Ossone, conduit par le prince d'Elboeuf et le chevalier de Saintot, introducteur des ambassadeurs, dans un carrosse du roi, et don Patricio Laullez, conduit par le prince Charles de Lorraine, grand écuyer de France, et par Rémond, introducteur aussi des ambassadeurs, dans un autre pareil carrosse du roi, allèrent et furent reçus aux Tuileries avec tous les honneurs accoutumés, ayant de nombreux cortèges, et des carrosses très-magnifiques ainsi que leurs livrées et tout ce qui les accompagnait. Ils trouvèrent le roi dans un grand cabinet, debout sous un dais, ayant un fauteuil derrière lui et découvert, une table et une écritoire devant lui, sur une estrade couverte d'un tapis qui débordait fort l'estrade de tous côtés ; ceux des grands officiers qui devaient être derrière le roi en leurs places, Madame et M. le duc d'Orléans à droite et à gauche aux deux bouts de la table et la joignant, le cardinal Dubois un peu en arrière de M. le duc d'Orléans vers le coin de la table hors de l'estrade, les princes et princesses du sang en cercle vis-à-vis du roi et de la table sur le tapis hors de l'estrade, derrière [eux] le chancelier et les secrétaires d'État, et sur les ailes, derrière Madame et M. le duc d'Orléans, quelques seigneurs principaux. Les ambassadeurs s'approchèrent du roi à qui le duc d'Ossone fit un court compliment, et se retirèrent aux places où ils furent conduits, au-dessous des princes et princesses du sang, mais

sur le tapis et sur la même ligne. Le contrat lu par le cardinal Dubois fut signé par le roi et par tout ce qui était là présent du sang, puis, sur une autre colonne, par les deux ambassadeurs, sur la même table ; en quoi-ils furent mieux traités que nous, comme aussi nous fûmes mieux traités qu'eux pour la signature des articles qui se fit, comme on l'a vu, chez le chancelier à Paris, et à Madrid dans un cabinet de l'appartement du roi. Après la signature, le duc d'Albe<sup>1</sup> se rapprocha encore du roi avec Laullez, fit un court compliment, et [ils] se retirèrent reconduits chez eux en la manière accoutumée, d'où ils allèrent au Palais-Royal.

En peu après, le roi alla voir M<sup>lle</sup> de Montpensier au Palais-Royal, qu'il trouva auprès de Madame, puis dans la grande loge de M. le duc d'Orléans, avec le tapis et les gardes du corps au bas de la loge sur le théâtre, et répandus de tous côtés, où il vit pour la première fois l'Opéra, qui fut celui de Phaéton, ayant Madame à sa droite et M. le duc d'Orléans à sa gauche, et derrière lui ceux de ses grands officiers qui y devaient être. Après l'opéra, où on avait eu soin de bien placer les ambassadeurs et leur principale suite, et où se trouva tout ce qu'il y avait de plus brillant à la cour, le roi retourna souper aux Tuileries. Il revint après au Palais-Royal, où il trouva un superbe bal paré qui l'attendait. Il l'ouvrit avec M<sup>lle</sup> de Montpensier, et y dansa ensuite plusieurs fois. Au bout d'une heure et demie il s'en alla et il traversa huit salles remplies de masques magnifiquement parés. Après son départ M. le duc de Chartres emmena les deux ambassadeurs d'Espagne dans la galerie de son appartement, avec les principaux de leur suite et beaucoup de seigneurs distingués de la cour, où ils trouvèrent une grande table splendidement servie. Tous les masques furent cependant admis dans le bal, où on dansa dans toutes les pièces jusqu'à six heures du matin. On y servit force rafraîchissements, et il y en avait de toutes sortes de dressés dans les pièces voisines.

Enfin, le 18 au matin, le maréchal de Villeroi vint de la part du roi complimenter M<sup>lle</sup> de Montpensier, puis la ville de Paris, après quoi elle monta dans un carrosse du roi avec M. le duc d'Orléans sur le derrière, M. le duc de Chartres et la duchesse de Ventadour sur le devant, et aux portières la princesse de Soubise et la comtesse de Cheverny, gouvernante de la princesse. Elle était accompagnée d'un détachement des gardes du corps jusqu'à la frontière, et de force carrosses pour sa suite. M. le duc d'Orléans et M. le duc de Chartres la conduisirent deux lieues, puis s'en revinrent à

<sup>1</sup>On a reproduit le nom donné par le manuscrit de Saint-Simon ; mais il faudrait lire le duc d'Ossone au lieu du duc d'Albe.

Paris. Peu de jours après le duc d'Ossone fut, par ordre du roi, complimenté chez lui par Châteauneuf, prévôt des marchands, à la tête des échevins et des conseillers de ville, en habits de cérémonie, qui lui présentèrent les présents de vin et de confitures de la ville de Paris. Ce fut encore un honneur qui ne se rend point aux ambassadeurs extraordinaires d'aucun prince. Le duc d'Ossone le reçut étant accompagné de don Patricia Laullez, mais à qui la parole ne fut point du tout adressée.

Le comte de Roucy était mort à Paris, quinze jours auparavant, à soixante-trois ans, lieutenant général et gouverneur de Bapaume. On a vu, t. XIII, p. 272, le procédé étrange qu'il eut avec moi, qui nous brouilla avec le plus grand éclat après une longue suite de liaison étroite et de services de ma part. Plus religieux, quoique moins dévot que sa femme, qui l'affichait, et lui le contraire, il envoya prier M<sup>me</sup> de Saint-Simon de vouloir bien l'aller voir. Elle y fut, et en reçut toutes les marques du plus sensible regret de sa conduite avec moi, et mourut deux jours après. J'ai eu si souvent occasion de parler de lui que je n'y ajouterai rien, non plus qu'à l'égard de Surville, qui mourut quinze jours après, duquel il a été amplement parlé à l'occasion des disgrâces qu'il s'était attirées dans le brillant d'un chemin de fortune très mal mérité.

Torcy, dont c'était le nom, et point parent des Colbert, mourut en même temps à soixante-treize ans. Il avait été sous-lieutenant des chevau-légers de la garde avec réputation de probité et de valeur, du reste un fort pauvre homme. Il était riche et avait épousé en premières noces la fille du duc de Vitry, et en secondes la fille de Gamaches. Il ne laissa point d'enfants. Il était maréchal de camp.

La Fare arriva à Madrid le lendemain du départ de la cour et vint descendre chez moi. Dès ce premier entretien il m'exposa des prétentions sauvages c'était d'être reçu comme le sont les envoyés des souverains ; d'être conduit à l'audience dans la même forme, et d'être reçu et traité comme eux. J'essayai de lui faire entendre que ceux que feu Monsieur avait envoyés faire ses compliments dans les cours étrangères, à Londres, même à Heidelberg, à l'occasion de ses mariages, à Madrid, à l'occasion du mariage de la reine sa fille, et en d'autres occasions en ces mêmes cours et en d'autres, n'avaient jamais prétendu ces traitements, quoique venant de la part d'un fils de France, et que lui pouvait encore moins prétendre venant de la part d'un petit-fils de France. La Fare me répondit que ce petit-fils de France était régent ; que cette qualité changeait tout ; que de plus la conjoncture était heureuse et qu'il fallait en profiter.

Je répliquai que la qualité de régent ne changeait rien au rang et à l'état personnel de petit-fils de France à l'égard de M. le duc d'Orléans, qu'il le voyait tous les jours

en France et en était témoin qu'il en était de même dans les pays étrangers, de pas un desquels il n'avait prétendu quoi que ce pût être de nouveau à titre de régent ; qu'à la vérité la conjoncture était heureuse, mais qu'il ne la fallait pas forcer et s'attirer un refus qui changerait en dégoût et ensuite en éloignement la réunion qui faisait la joie publique des deux nations et la gloire personnelle de M. le duc d'Orléans, et sûrement la jalousie des autres princes qui sauraient bien nourrir, se réjouir et profiter d'un mécontentement de cérémonial ; qu'il ne pouvait pas douter qu'étant depuis toute ma vie ce que j'étais à M. le duc d'Orléans, et lui devant l'ambassade où j'étais, je ne fusse ravi d'en profiter pour lui procurer toute sorte de grandeur ; mais que dans ce même emploi, où je me trouvais par son choix, les désirs devaient, quant aux démarches, être bornés par les règles, et que ce serait fort préjudicier à cette même grandeur que de la commettre par des prétentions qui n'avaient pas été conçues jusqu'à ce moment en aucun lieu, et s'exposer à un refus qui, outre son extrême désagrément, changerait aisément en dégoût, en froideurs, en éloignement le fruit d'une réunion qui se pouvait dire le chef-d'oeuvre de l'adresse et de la capacité de la politique après les choses passées ; et le sceau le plus solide de la grandeur réelle de M. le duc d'Orléans en tout genre, par le mariage de sa fille, avec le prince des Asturies. J'ajoutai que M. le duc d'Orléans ni le cardinal Dubois ne m'avaient jamais dit un mot de cette prétention, ni mis sur son envoi quoi que ce fût dans mes instructions, et que c'était à lui à me dire s'il en avait là-dessus, dont on ne m'avait rien dit ni écrit. La Fare devint embarrassé ; il n'en avait point, n'osait me le dire, ne voulait pas aussi me tromper, et parce qu'il n'était pas capable de se porter à ce mensonge, et parce qu'il sentait bien que je ne serais pas longtemps, s'il m'eût avancé faux, d'être éclairci de la vérité.

Mais il ne se rendit point, et me pressa de telle sorte que j'entrai en capitulation. Je fis une lettre pour Grimaldo, par laquelle, lui donnant avis de l'arrivée de La Fare, je lui exposais la convenance de le recevoir et de le traiter avec des distinctions particulières, mais sans rien spécifier ni demander distinctement ni directement, me contentant de m'étendre sur la faveur de la conjoncture, sur celle de La Fare auprès de M. le duc d'Orléans, qui serait flatté pour soi et pour lui des bontés et des distinctions que Sa Majesté Catholique voudrait bien lui accorder. Je montrai ma lettre à La Fare ; je l'envoyai à Grimaldo et une copie au cardinal Dubois.

La Fare ne fut pas content d'une lettre qui n'exprimait point ses prétentions, moins encore de l'envoi de sa copie au cardinal Dubois. Il comptait d'emporter d'emblée -ce qu'il avait imaginé, et de s'en faire grand honneur en Espagne et un

grand mérite auprès de M. le duc d'Orléans. Toutefois il aima mieux cela que rien. Grimaldo qui suivait la cour avait eu avis de son passage par les chemins, et La Fare en reçut ordre dès le lendemain d'aller incontinent joindre la cour. Il partit donc peu satisfait de moi, et par ce qu'on va voir qui m'arriva, nous fûmes près de deux mois sans nous rejoindre. Il reçut de la cour d'Espagne tout l'accueil et les distinctions possibles, mais aucunes de celles qu'il prétendait et qui fussent de caractère. Je fus approuvé dans ce que j'avais fait là-dessus ; et M. le duc d'Orléans était bien éloigné d'avoir formé aucune prétention nouvelle.

Cela même me confirma dans la pensée que j'avais toujours eue que les deux lettres de M. le duc d'Orléans, dont je fus chargé pour le prince des Asturies, l'une dans le style ordinaire, l'autre avec l'innovation du mot de frère, était une friponnerie du cardinal Dubois, qui espérait bien que je ne ferais point passer cette dernière, et de s'en avantager contre moi auprès de M. le duc d'Orléans, d'autant que ce prince, tout en me marquant son désir là-dessus qui lui était enjoint, ne me recommanda rien plus que de ne rien hasarder, de ne point insister à la moindre difficulté que j'y rencontrerais, de la retirer et de présenter l'autre, au lieu que le cardinal ne me recommanda rien davantage que de la faire passer, jusqu'à me piquer d'honneur sur mon attachement pour M. le duc d'Orléans, sur ce premier moyen de lui témoigner ma reconnaissance dans cette ambassade, et de marquer mon adresse et mon esprit par un si agréable début. On a vu que je n'eus besoin ni de l'un ni de l'autre, et que cette lettre passa doux comme lait, sans même qu'il en fût dit un seul mot. Si on l'avait refusée, ce petit dégoût se serait passé dans l'intérieur et le secret, et c'est sûrement ce qui le fit entreprendre au cardinal Dubois, au lieu que, s'il eût conçu les chimères de La Fare, leur refus aurait été public, et c'est ce qui empêcha le cardinal Dubois de les former et de m'en charger, quelque joie qu'il eût eue de me les voir péter dans la main. Ce petit fait méritait d'être expliqué, d'autant que dans la suite il se verra encore une prétention fort singulière de La Fare, qui, comme celle-ci, périt pour ainsi dire avant que de naître.

Quelque occupé que j'eusse été depuis mon arrivée, en affaires, en cour, en cérémonial, en fonctions, en fêtes, en festins, je n'avais pas laissé de faire plus de quatre-vingts visites avant le départ de la cour, après lequel j'en fis encore et en reçus beaucoup jusqu'au mien départ quatre jours après la cour : je m'étais particulièrement proposé de plaire, non seulement à Leurs Majestés Catholiques, mais à leur cour, mais en général aux Espagnols et jusqu'aux peuples, et j'ose dire que j'eus le bonheur d'y réussir par l'application continuelle que j'eus à ne rien oublier pour ce dessein, en évi-

tant en même temps jusqu'à la plus légère affectation, mais louant avec soin tout ce qui pouvait l'être, toutefois en mesure des différents degrés, m'accommodant à leurs manières avec un air d'aisance, n'en blâmant aucune, admirant avec satisfaction les belles choses en tout genre qui s'y voient, évitant soigneusement toute préférence et toute légèreté française, ajustant avec une attention exacte, mais qui ne paraissait pas, la dignité du caractère avec tous les divers genres de politesse que je pouvais rendre au rang, à la considération, à l'âge, au mérite, à la réputation, aux emplois présents et passés, à la naissance de toutes les personnes que je voyais, politesse à tous, mais politesse mesurée à ces différences sans être empressée ni embarrassée, qui, pour ainsi dire, distribuée sur cette mesure avec connaissance et discernement, oblige infiniment, tandis qu'une politesse générale et sans choix dégoûte toutes les personnes qu'elle croit gagner et qu'elle ne se concilie point, parce qu'elle les rend égaux.

Je me fis, dès le jour que j'arrivai, une affaire principale d'acquiescer, à travers toutes mes occupations, cette connaissance de ces différentes choses dans les personnes principales que j'eus à fréquenter, puis des unes aux autres de parvenir à celle de tout ce qui se pouvait présenter sous mes yeux. Ce fut en cela que Sartine, les ducs de Liria et de Veragua, me furent tout d'abord d'une utilité extrême. Par eux, je fis d'autres connaissances, je m'informai à plusieurs, je combinai et me mis ainsi avec un peu de temps en état de discerner par moi-même sur les lumières qu'on, m'avait données. Quand je devins un peu plus libre avec tous ces seigneurs, ce qui arriva bientôt par les prévenances, les politesses, et leurs retours que j'en reçus, je leur semai des cajoleries que me fournissaient les connaissances de leurs maisons et de ce qui s'y était passé de grand et d'illustre, de leurs emplois, de leurs parentés, la valeur et la fidélité de la nation espagnole, enfin tout ce qui les pouvait flatter en général et en particulier. Plaçant les choses avec discernement et sobriété pour mieux faire goûter ce qui ne se disait qu'avec une sorte de rareté, mais coulant toujours à propos des choses dont on s'entretenait et les amenant tout naturellement. Rien ne leur plut davantage que de me trouver instruit de leurs maisons, de ce qu'elles ont produit d'illustre, de leurs alliances, de leurs dignités, de leur rang, de leurs emplois, de leurs fonctions, de leurs services. Ces connaissances les persuadaient de l'estime que j'en faisais ; cela les charmait, ils s'écriaient quelquefois que j'étais plus Espagnol qu'eux, et qu'ils n'avaient jamais vu de Français qui me ressemblât. Jusqu'à leur manger, je m'en accommodais ; ils en étaient surpris, et je voyais qu'ils m'en tenaient compte. Surtout ils étaient charmés de la juste préférence que je donnais à leurs fêtes sur les nôtres, parce qu'ils voyaient que je leur

en disais les raisons et que je le pensais véritablement. Tant que je fus en Espagne, je ne me lassai pas un moment de cette conduite qui m'était agréable par le fruit continu et toujours nouveau que j'en retirais, et qui m'attira leur amitié, leur estime et leur confiance, comme on en verra quelques traits que je choisirai sur beaucoup d'autres, par lesquels je me trouvai surabondamment récompensé de mon application à les capter.

Ce grand nombre de visites, que je trouvai moyen de rendre à travers tant de sortes de fonctions, fut pour moi un début très heureux. L'usage en Espagne est que tout ce qu'il y a de gens considérables visitent les principaux ambassadeurs qui arrivent. J'appelle ainsi les nonces, les impériaux, ceux de France et d'Angleterre. Ils sont flattés qu'ils les leur rendent promptement ; dans ce grand nombre, on choisit un petit nombre des plus distingués chez qui on va à heure de les trouver ; tout le reste on prend le temps de leur méridienne. Ils ne le trouvent point du tout mauvais, et de la sorte on en expédie un grand nombre ; moi surtout, qui pour ne manquer à personne, me mis sur le pied d'aller par les rues au trot, au lieu d'aller au pas comme c'est l'usage : mais ils m'en surent gré par la raison qui me le fit faire, et que je leur dis franchement : mais quand ce n'était pas pour expédier ainsi des visites, j'allais au pas suivant la coutume.

On peut juger que, parmi tant de visites, je n'oubliai pas le P. Daubenton. Cela m'était singulièrement recommandé par le cardinal Dubois, et je me recommandais bien à moi-même à cause de ce que je pouvais tirer de lui auprès du roi d'Espagne, tant pour le peu d'affaires que je pourrais avoir à traiter, que pour la personne qui m'avait fait désirer l'ambassade. Cette dernière raison m'engagea à le voir plusieurs fois dans ces premiers dix ou douze jours que je fus à Madrid, parce qu'il eût été indécemment de débiter promptement par là. Je le trouvai très ouvert là-dessus et prodigue de desirs de m'y servir, efficacement, de plaire à M. le duc d'Orléans et d'être indigne de tout son pouvoir l'union par lui si désirée des deux couronnes et de ce prince avec le roi d'Espagne.

Le bon père essaya aussitôt de profiter de l'occasion. Il se mit à me vanter son attachement pour moi sans me connaître, par la bonté qu'il savait que j'avais toujours eue pour les jésuites, me parla des confesseurs que j'y avais eus si longtemps, de l'estime et de la confiance du P. Tellier pour moi ; car il était bien informé de tout et savait en faire usage, me dit le dessein qu'avait le roi d'Espagne de m'employer, comme il fit deux jours après, pour que l'infante fût mise entre les mains d'un jésuite, sur quoi il me demanda ce que j'en pensais. Sur ma réponse, qui fut telle qu'il la souhaitait il se mit à me faire véritablement les yeux doux, à tenir des propos généraux sur sa compagnie et son dévouement pour le roi, puis à balbutier, à commencer à s'interrompre, à se repren-

dre, enfin il accoucha sans aucun secours de ma part, qui vis d'abord où il en voulait venir, et il me dit enfin que le roi d'Espagne mourait d'envie de me prier de demander au roi son neveu de sa part, de prendre un jésuite pour son confesseur et d'en prier en son nom M. le duc d'Orléans, et de lui faire ce plaisir en même temps que j'écrirais sur celui de l'infante, parce que l'âge et les infirmités de l'abbé Fleury pouvaient à tous moments l'engager à cesser de confesser le roi.

Cette proposition se fit avec tout l'art et l'insinuation possible à l'issue de toutes les offres de ses services pour faciliter la grandesse que je souhaitais, et tout de suite me demanda ce que j'en pensais, mais avec un air de confiance. Je le payai de la même monnaie qu'il m'avait donnée sur mon amitié pour les jésuites, puis je lui dis que le confessionnal du roi n'était pas la même chose que celui de l'infante ; qu'il était très naturel à la tendresse du roi d'Espagne pour sa fille et à sa confiance aux jésuites de demander qu'elle fût instruite à son âge par un jésuite, et que, lorsqu'elle serait en âge de se confesser, ce fût à celui-là ou à un autre de la même compagnie ; que cela n'avait point d'inconvénient, et que je ne doutais pas du succès en cela du désir du roi d'Espagne, par celui que je connaissais en M. le duc d'Orléans de lui complaire en toutes les choses possibles ; mais que le roi d'Espagne allât jusqu'à se mêler de l'intérieur du roi son neveu, je ne croyais pas que, malgré les circonstances, cela fût mieux reçu en France qu'il le serait en Espagne de changer le confesseur du roi d'Espagne ou quelqu'un de ses ministres à la prière de la France ; que je suppliais donc instamment Sa Révérence de faire en sorte que le roi d'Espagne se contentât de me faire l'honneur de me charger de demander de sa part un jésuite pour l'infante, sans toucher l'autre corde si délicate dont il fallait laisser la disposition au temps, au roi son neveu et à ceux qui dans sa cour et le gouvernement de ses affaires se trouveraient avoir sa confiance, lorsque l'abbé Fleury cesserait d'être son confesseur.

Quelque déplaisante que fût cette réponse, malgré tout le moins mauvais assaisonnement que j'y pus mettre, le bon père n'insista pas, il parut même trouver que ce que je lui dis avait sa raison. La sérénité, la suavité de son visage ne s'en obscurcit point ; je le promenai sur les espérances des futurs contingents, que je ne croyais pas si proches et sur les convenances que le confessionnal du roi leur fût rendu. Il revint après à mon affaire personnelle, redoubla de protestations, et nous nous séparâmes le mieux du monde. Je n'oubliai pas de rendre un compte exact de cette conversation, de laquelle je fus fort approuvé.

J'avais déjà fait parler à Grimaldo par Sartine, et je lui avais parlé moi-même ; ce

ministre était vrai et droit ; j'eus tout lieu de compter sur lui, et on verra bientôt que je ne me trompai pas.

L'empereur, apparemment fâché de la protestation que la France et l'Angleterre avait enfin arrachée de lui sur ces grands d'Espagne qu'il avait faits et qu'il s'était mis ainsi hors d'état d'en plus faire, s'en voulut dépiquer par une nombreuse promotion de l'ordre de la Toison d'or comme souverain des Pays-Bas, où cet ordre avait été institué. Le cardinal Dubois voulait que le roi d'Espagne n'en fît que rire en attendant que cette prétention fût réglée au congrès de Cambrai, à l'avantage de Sa Majesté Catholique, mais en même temps il trouvait mauvais que le fils aîné du duc de Lorraine fût de cette promotion, et me chargea de faire auprès du roi d'Espagne qu'il lui en marquât son ressentiment en refusant longtemps de consentir à l'accession du duc de Lorraine à la paix, à laquelle il désirait passionnément d'être reçu.

J'omets à dessein plusieurs affaires peu embarrassées ou peu importantes, dont le cardinal Dubois m'écrivit, d'autant que la maladie où je tombai incontinent me mit hors de tout commerce jusqu'au jour du mariage du prince des Asturies.

J'omets pareillement les extrémités d'embaras où le cardinal Dubois m'attendait, et qu'il m'avait si hautement préparées en décuplant forcément ma dépense. On a vu que je n'avais point voulu d'appointements, mais qu'il m'avait été promis qu'on ne me laisserait point manquer, et qu'on fournirait exactement à la dépense qu'on exigeait de moi ; mais rien moins. Dès ces commencements, le cardinal Dubois sut y mettre bon ordre, mais toujours avec ses protestations accoutumées ; il se vengeait de l'ambassade emportée à son insu et malgré lui en me ruinant ; à la fin il en vint à bout ; mais, au moins à mon honneur et à celui de la France, il n'eut pas le plaisir de me décrier en Espagne, d'où je partis à la fin de mon ambassade sans y devoir un sou à qui que ce pût être, et sans avoir diminué rien de l'état que j'avais commencé à y tenir, sinon qu'en allant à Lerma, je renvoyai en France presque tous les officiers des troupes du roi que ce bon prêtre m'avait forcé, comme on l'a vu, de mener en Espagne.

La cour d'Espagne, qui marchait avec la lenteur des tortues, devait arriver, et arriva en effet à Lerma le 11 décembre. C'est un beau bourg situé en amphithéâtre sur la petite rivière d'Arlanzon, qui forme une petite vallée fort agréable à six lieues à côté de Burgos. Le château bâti par le duc de Lerme, premier ministre de Philippe III, et mort cardinal en 1625, est magnifique par toute sa structure, son architecture, par son étendue, la beauté et la suite de ses vastes appartements, la grandeur des pièces, le fer à cheval de son escalier. Il tient au bourg par une belle cour fort ornée, et par

une magnifique avant-cour, mais fort en pente, qui le joint. Quoiqu'il soit bien plus élevé que le haut de l'amphithéâtre du bourg, le derrière de ce château l'est encore davantage, tellement que le premier étage est de plain-pied à un vaste terrain qui, dans un pays où on connaîtrait le prix des jardins, en ferait un très beau, très étendu, en aussi jolie vue que ce paysage en peut donner sur la campagne et sur le vallon, avec un bois tout joignant le château au même plain-pied, dans lesquels on entrerait par les fenêtres ouvertes en portes. Ce bois est vaste, uni, mais clair, rabougri, presque tout de chênes verts, comme ils sont tous dans les Castilles. Il est du côté de la campagne, et le jardin serait en terrasse naturelle, fort élevée sur le vallon et sur la campagne au delà. Le peu de logement que Lerma pouvait fournir à la cour ne permit d'y en marquer que pour le service et les charges nécessaires. On prit les villages des environs pour le reste de la cour, pour les grands et pour les ambassadeurs.

J'eus le choix de plusieurs, et je choisis celui de Villahalmanzo, sur le récit qu'on m'en fit, à une petite demi-lieue de Lerma, et, tout vis-à-vis et à vue, la petite vallée entredeux, qu'on passait sur une chaussée et la petite rivière sur un pont de pierre. On y accommoda la maison du curé, petite, aérée, jolie, pour moi seul, avec des cheminées qu'on fit exprès, et toutes les autres maisons du village pour ceux qui étaient avec moi et pour toute ma suite. Ce village assez étendu, bien bâti, bien situé, sans voisinage, était très agréable, et il n'y avait que nous, le curé et les habitants. Il n'y eut pas dans tout notre séjour la plus légère difficulté avec eux ; leurs maisons gagnèrent beaucoup aux accommodements qu'on y fit, et ils furent si contents de nous qu'ils s'étaient tous apprivoisés avec nos domestiques. On ne leur fit pas le moindre tort en rien ; ils eurent quelques présents en partant, en sorte qu'ils s'étaient tous pris d'affection pour nous, et qu'ils nous regrettèrent, quelques-uns même avec larmes. Ce voyage fut pour moi une transplantation très ruineuse de mes tables et de toute ma maison.

Le roi d'Espagne avait nommé la maison du prince et de la future princesse des Asturies, et cette dernière pour servir l'infante jusqu'à l'échange, et en amener et servir au retour la future princesse des Asturies. Le roi, en partant de Madrid, avait fait dire à tous les grands et à quelques autres gens distingués, qu'il désirait ne voir à Lerma que ceux qui l'y accompagneraient jusqu'à l'échange fait, mais qu'alors il serait bien aise que tous les grands, et ce peu d'autres personnes distinguées, s'acheminassent à Lerma, où on leur ferait trouver des logements, ou aux environs, pour assister au mariage du prince des Asturies, et cela fut exécuté ainsi. Quant aux dames, il n'y eut que celles du service.

Il faut ajouter, pour tout éclaircir, que Burgos, qui est sur le chemin de Paris à Madrid, n'est guère plus éloigné de cette dernière ville que Poitiers l'est de Paris, et que Lerma est à la même hauteur que Burgos, ainsi à la même distance de Madrid. Lerma fut préféré à Burgos qui avait été choisi d'abord à cause de la commodité des chasses. Ce comté fut érigé par les rois catholiques, c'est-à-dire Ferdinand et Isabelle, pour don Bernard de Sandoval y Roxas, second marquis de Denia, puis en duché par Philippe III, en 1599, pour don Fr. Gomez de Sandoval y Roxas, cinquième marquis de Denia, son premier ministre, puis cardinal après la mort de sa femme, fille du quatrième duc de Medina-Coeli. Don Diego Gomez de Sandoval, cinquième duc de Lerma, mourut en 1668, sans enfants, et le dernier mâle de la postérité du cardinal, duc de Lerma. Ce dernier mâle avait deux soeurs, de l'aînée desquelles Lerma est tombé aux ducs de l'Infantao que les Français prononcent l'Infantade. Leur nom est Silva.

Cette maison est très certainement reconnue descendre masculinement jusqu'à aujourd'hui des anciens rois de Léon, par l'infant Aznar, fils puîné du roi Fruela<sup>2</sup>. Don Ruy Gomez de Silva, si connu sous le nom de prince d'Eboli, qu'il avait eu de sa femme Anne Mendoza y La Cerda, maîtresse de Philippe II, acheta en 1572 Pastrane de don Gaston Mendoza y La Cerda, que Philippe II érigea pour lui en duché, et il préféra d'en porter le nom à celui de duc d'Estremera, que le même roi avait érigé pour lui depuis peu. Cette maison de Silva, de si haute origine, s'est partagée en beaucoup de branches en Espagne, et jusqu'en Portugal. Ce prince d'Eboli, premier duc de Pastrane, était de la dernière de toutes ces branches connue sous le nom de Chamusca, dont il fut le quatrième seigneur. Il eut plusieurs enfants, dont, outre les ducs de Pastrane, sortirent aussi les ducs d'Hijar et trois autres branches. Don Roderic de Silva d'aîné en aîné mâle de ce prince d'Eboli, premier duc de Pastrane et duc de Pastrane aussi, épousa la sueur aînée du susdit Diego Gomez de Sandoval, cinquième duc de Lerme, dernier mâle de la postérité du cardinal duc de Lerme, et par elle devint duc de Lerme et de l'Infantade en 1668, dont le fils Marie-Grégoire de Silva, duc de l'Infantade, de Lerma, etc., mort en 1693, fut père du duc de l'Infantade et de Lerma, vivant lorsque j'étais en Espagne, et longues années depuis.

À l'égard de l'Infantade, c'est un État, comme ils parlent en Espagne, composé de trois villes et de plusieurs bourgs qui en dépendent, situé en Castille, qui, pour avoir été longtemps possédé par plusieurs infants, fils de rois, fut insensiblement nommé

<sup>2</sup> On écrit ordinairement Froila. Froila II fut roi de Léon de 923 à 924.

Infantao ; de ces princes cet État passa dans différentes maisons par héritage, par acquisition, par don des rois, qui le retirèrent plus d'une fois. Ce fut de cette dernière sorte qu'il tomba en 1470 entre les mains d'Henri IV, roi de Castille, qui en fit don à don Hurtado Mendoza, second marquis de Santillana, en faveur duquel il fut érigé en duché en 1475 par les rois catholiques, c'est-à-dire par Ferdinand et Isabelle.

Enfin Catherine Mendoza y Sandoval hérita de ses deux frères, l'un duc de l'Infantade, l'autre duc de Lerma, et comme on l'a vu ci-dessus, épousa don Roderic de Silva, duc de Pastrane. De ce mariage vint le père du duc de l'Infantade, de Lerma et de Pastrana, etc., vivant lorsque j'étais en Espagne, et connu comme son père sous le seul nom, de duc de l'Infantade.

Il est né en 1672 ; il est frère du comte de Galve, de la comtesse de Lemos, dont le mari est Portugal y Castro, et de la comtesse de Niebla, dont le mari est Perez de Gusman.

Cette branche de Silva Infantade était fort autrichienne, et vit passer la couronne d'Espagne dans, la maison de France avec tant de chagrin que le comte de Galve se jeta dans le parti de l'archiduc, puis dans ses troupes dès qu'elles parurent en Espagne. Le comte et la comtesse de Lemos, entraînés, dans les mêmes intérêts, furent pris par un parti des troupes du roi d'Espagne, comme ils allaient joindre celles de l'archiduc, et le duc de l'Infantade, qui n'osa en faire autant, donna jusqu'à la fin de la guerre toutes les marques qu'il put de son attachement au parti de l'archiduc. On s'assura longtemps du comte et de la comtesse de Lemos, qui donnèrent depuis toutes sortes de marques de repentir. Le comte n'avoit que sa grande naissance, sans aucun talent ni suite qui pût le faire craindre, et passait sa vie à fumer, chose fort extraordinaire en Espagne, où on ne prend du tabac que par le nez. Il n'en était pas de même de la comtesse, pleine d'esprit et de grâces, et fort capable de nuire ou de servir. Mais cette ouverture d'esprit lui fit voir de bonne heure qu'il ne fallait pas attendre, mais tâcher de se raccommo-der à temps, et elle y réussit, en sorte qu'elle regagna de la considération, et s'est toujours depuis très bien conduite à l'égard de la cour d'Espagne. Le comte de Calve ne put se détacher des Autrichiens : il les servit jusqu'à la fin de la guerre, et se retira à Vienne où il a vécu longues années, et y est mort assez obscurément sans avoir voulu venir jouir en Espagne de l'amnistie accordée par le traité de Vienne fait par Riperda, lors du renvoi de l'infante, comme firent beaucoup d'autres, ravis de quitter Vienne et de revenir jouir de leurs biens, de leurs proches et de leurs amis dans le sein de leur patrie.

Le duc de l'Infantade n'imita ni son frère ni sa soeur ; il s'approcha rarement de la

cour, vit peu le roi et ses ministres, ne prit à rien, ne demeura à Madrid qu'à courtes reprises, vécut en grand seigneur peu content, qui n'a besoin de rien, se mit à prendre soin de ses affaires et de ses grandes terres, vint à bout bientôt de payer toutes ses dettes et de devenir le plus grand et le plus riche seigneur d'Espagne, jouissant d'environ deux millions de revenu, quitte, et s'amusant à l'occupation la plus triste, mais où il avait mis son punto : ce fut de se bâtir une sépulture aux capucins de Guadalajara, petite ville près de Madrid, sur le chemin de France, qui lui appartenait, et de le faire exactement sur le modèle et avec la même magnificence de la sépulture des rois à l'Escorial, excepté que le panthéon de Guadalajara est beaucoup plus petit. Je les ai vus tous deux ; ce dernier disposé de même en tous points et aussi superbe, en marbres, en bronze, en lapis, en autels, en niches et tiroirs ; en un mot, à la grandeur près, forme et parité entière. J'en admirai d'autant plus la folie que le duc de l'Infantado n'avait que deux filles, et qu'il protestait par modestie qu'il n'y voulait pas être enterré, mais y faire transporter les corps de ses pères.

Ce fut donc dans son château de Lerma que le roi et la reine voulurent aller chasser, attendre la future princesse des Asturies, et y célébrer son mariage. Ils en firent avertir le duc de l'Infantade, parce qu'il n'y allait presque jamais, et des moments, et que tout y était sans aucun meuble et assez en désordre. Le duc reçut cet avis sans s'émouvoir ni donner aucun ordre : on le sut et on redoubla l'avis ; il fut aussi inutile que le premier, tellement qu'on prit enfin le parti d'y envoyer des meubles et des ouvriers de toutes les sortes. Ils y trouvèrent tant de travail qu'il n'était pas achevé quand la cour en partit, laquelle s'y trouva si mal à l'aise, qu'après le départ de l'infante elle alla s'établir dans un petit château voisin plus clos et plus habitable, laissant le gros de leur suite à Lerma où la cour ne revint que sur la nouvelle de l'échange. Le roi et la reine furent vivement piqués de ce procédé du duc de l'Infantade, ils s'en laissèrent même entendre, mais ce fut tout. Ce duc ne vint point à la célébration du mariage, et ne parut point à Madrid dans tout le temps que je fus en Espagne ; de sorte que je ne l'ai jamais vu. J'ai ouï dire qu'il avait de l'esprit, et qu'il l'avait même assez orné, ce qui n'est pas fort commun en Espagne. Le nom et le choix de Lerma et l'étrange singularité de la conduite du seigneur de ce lieu à cette occasion, m'ont fait étendre sur son sujet d'autant plus que se tenant, comme il faisait, à l'écart de la cour et de Madrid, je n'aurais pas trouvé lieu d'expliquer ces petites curiosités ailleurs.

Le roi d'Espagne avait fait les maisons du prince et de la princesse des Asturies ; celle du prince était composée des personnes suivantes : le duc de Popoli, conservant

les fonctions de gouverneur, mais n'en pouvant plus garder le nom auprès d'un prince marié, fut majordome-major ; le comte d'Altamire, sommelier du corps ; le comte de San Estevan del Puerto, grand écuyer ; il était lors au congrès de Cambrai de la part du roi d'Espagne ; le duc de Gandie et le marquis de Los Balbazès, gentilshommes de la chambre. Ces cinq seigneurs étaient grands d'Espagne ; le marquis del Surao en eut aussi la clef, et fut premier écuyer ; il avait été sous-gouverneur du prince ; les comtes Safaleli et d'Anénales, majordomes. Pour la princesse des Asturies, la duchesse de Monteillano, camarera-mayor ; le marquis de Valero, majordome-major ; il était lors vice-roi du Mexique, et n'était pas grand. Le roi, qui l'avait toujours aimé, se souvint de lui en son absence et le fit grand à son retour. Le marquis de Castel Rodrigo, mais plus connu sous le nom de prince Pio, qu'il portait, et grand d'Espagne, [fut] grand écuyer ; la duchesse de Liria, la marquise de Torrecusa et la marquise d'Assentar, dames du palais ; doña M. de Niéves, gouvernante destinée de l'infante, pour aller et demeurer en France avec elle jusqu'à un certain âge, et doña Is. Martin, señoras de honor ; le comte d'Anguisola, premier écuyer. Il était fils du comte de Saint-Jean, premier écuyer de la reine, qui leur fit faire depuis une prodigieuse fortune. Ce comte d'Anguisola fut aussi majordome avec don Juan Pizarro y Aragon. Le P. Laubruselle, jésuite français, précepteur des enfants, confesseur.

Je partis le 2 décembre de Madrid pour me rendre à la cour, et je fus coucher à l'Escorial avec les comtes de Lorges et de Céreste, mon second fils, l'abbé de Saint-Simon et son frère. Pecquet et deux principaux des officiers des troupes du roi, qui demeurèrent avec moi tant que je fus en Espagne. Outre les ordres du roi d'Espagne et les lettres du marquis de Grimaldo, je fus aussi muni de celles du nonce pour le prier de l'Escorial, qui en est en même temps gouverneur, pour me faire voir les merveilles de ce superbe et prodigieux monastère, et m'ouvrir tout ce que je voudrais y visiter, car j'avais été bien averti que, sans la recommandation du nonce, celles du roi et de son ministre ni mon caractère ne m'y auraient pas beaucoup servi. Encore verra-t-on que je ne laissai pas d'éprouver la rusticité et la superstition de ces grossiers hiéronimites.

Ce sont des moines blancs et noirs, dont l'habit ressemble à celui des célestins, fort oisifs, ignorants, sans aucune austérité, qui, pour le nombre des monastères dont aucun n'est abbaye et pour les richesses, sont à peu près en Espagne ce que sont les bénédictins en France, et sont comme eux en congrégation. Ils élisent aussi comme eux leurs supérieurs généraux et particuliers, excepté le prier de l'Escorial qui est à la nomination du roi, qui l'y laisse tant et si peu qu'il lui plaît, et qui est à proportion

bien mieux logé à l'Escorial que Sa Majesté Catholique. C'est un prodige de bâtiments de structure de toute espèce de magnificence, que cette maison, et que l'amas immense de richesses qu'elle renferme en tableaux, en ornements, en vases de toute espèce, en pierreries semées partout, dont je n'entreprendrai pas la description qui n'est point de mon sujet ; il suffira de dire qu'un curieux connaisseur en toutes ces différentes beautés s'y appliquerait plus de trois mois sans relâche et n'aurait pas encore tout examiné. La forme de gril a réglé toute l'ordonnance de ce somptueux édifice, en l'honneur de saint Laurent et de la bataille de Saint-Quentin, gagnée la veille par Philippe II, qui, voyant l'action de dessus une hauteur, voua d'édifier ce monastère si ses troupes remportaient la victoire, et demandait à ses courtisans si c'était là les plaisirs de l'empereur son père qui, en effet, les y prenait bien de plus près. Il n'y a portes, serrures, ustensiles de quelque sorte que ce soit, ni pièce de vaisselle qui ne soit marquée d'un gril.

La distance de Madrid à l'Escorial approche fort de celle de Paris à Fontainebleau. Le pays est uni et devient fort désert en approchant de l'Escorial, qui prend son nom d'un gros village dont on passe fort près à une lieue. L'Escorial est sur un haut où on monte imperceptiblement, d'où l'on voit des déserts à perte de vue des trois côtés ; mais il est tourné et comme plaqué à la montagne de Guadarrama qui environne de tous côtés Madrid à distance de plusieurs lieues plus ou moins près. Il n'y a point de village à l'Escorial ; le logement de Leurs Majestés Catholiques fait la queue du gril, les principaux grands officiers et les officiers les plus nécessaires sont logés, même les dames de la reine, dans le monastère ; tout le reste l'est fort mal sur le côté par lequel on arrive, où tout est fort mal bâti pour la suite de la cour.

L'église, le grand escalier et le grand cloître me surprisent. J'admire l'élégance de l'apothicairerie et l'agrément des jardins, qui pourtant ne sont qu'une large et longue terrasse. Le Panthéon m'effraya par une sorte d'horreur et de majesté. Le grand autel et la sacristie épuisèrent mes yeux par leurs immenses richesses. La bibliothèque ne me satisfit point, et les bibliothécaires encore moins. Je fus reçu avec beaucoup de civilité et de bonne chère à souper, quoique à l'espagnole, dont le prier et un autre gros moine me firent les honneurs. Passé ce premier repas, mes gens me firent à manger ; mais ce gros moine y fournit toujours quelques pièces qu'il n'eût pas été honnête de refuser, et mangea toujours avec nous, parce qu'il ne nous quittait point pour nous mener partout. Un fort mauvais latin suppléait au français qu'il n'entendait point, ni nous l'espagnol.

Dans le sanctuaire, au grand autel, il y a des fenêtres vitrées derrière les sièges du

prêtre célébrant la grand'messe et de ses assistants. Ces fenêtres, qui sont presque de plain-pied à ce sanctuaire, qui est fort élevé, sont de l'appartement que Philippe II s'était fait bâtir, et où il mourut. Il entendait les offices par ces fenêtres. Je voulus voir cet appartement où on entrait par derrière. Je fus refusé. J'eus beau insister sur les ordres du roi et du nonce de me faire voir tout ce que je voudrais, je disputai en vain. Ils me dirent que cet appartement était fermé depuis la mort de Philippe II, sans que personne y fût entré depuis. J'alléguai que je savais que le roi Philippe V l'avait vu avec sa suite. Ils me l'avouèrent, mais ils me dirent en même temps qu'il y était entré par force et en maître qui les avait menacés de faire briser les portes, qu'il était le seul roi qui, depuis Philippe II, y fût entré une seule fois, et qu'ils ne l'ouvriraient et ne l'ouvriraient jamais à personne. Je ne compris rien à cette espèce de superstition ; mais il fallut en demeurer là. Louville, qui y était entré avec le roi, m'avait dit que le tout ne contenait que cinq ou six chambres obscures et quelques petits trous, tout cela petit, de charpenterie bousillée, sans tapisserie lorsqu'il le vit, ni aucune sorte de meubles : ainsi je ne perdis pas grand'chose à n'y pas entrer.

En descendant au Panthéon, je vis une porte à gauche à la moitié de l'escalier. Le gros moine qui nous accompagnait, nous dit que c'était le Pourrissoir, et l'ouvrit. On monte cinq ou six marches dans l'épaisseur du mur, et on entre dans une chambre étroite et longue. On n'y voit que les murailles blanches, une grande fenêtre au bout près d'où on entre, une porte assez petite vis-à-vis, pour tous meubles une longue table de bois, qui tient tout le milieu de la pièce qui sert pour poser et accommoder les corps. Pour chacun qu'on y dépose, on creuse une niche dans la muraille, où on place le corps pour y pourrir. La niche se referme dessus sans qu'il paroisse qu'on ait touché à la muraille, qui est partout luisante et qui éblouit de blancheur, et le lieu est fort clair. Le moine me montra l'endroit de la muraille qui couvrait le corps de M. de Vendôme près de l'autre porte, lequel, à sa mine et à son discours, n'est pas pour en sortir jamais. Ceux des rois, et des reines lesquelles ont eu des enfants, en sont tirés au bout d'un certain temps et portés sans cérémonie dans les tiroirs du Panthéon qui leur sont destinés. Ceux des infants et des reines qui n'ont point eu d'enfants, sont portés dans la pièce joignante dont je vais parler, et y sont pour toujours.

Vis-à-vis de la fenêtre, à l'autre bout de la chambre, en est une autre de forme semblable, et qui n'a rien de funèbre. Le bout opposé à la porte et les deux côtés de cette pièce, qui n'a d'issue que la porte par où on y entre, sont accommodés précisément en bibliothèque ; mais, au lieu que les tasseaux d'une bibliothèque sont accommodés à la

proportion des livres qu'on y destine, ceux-là le sont aux cercueils qui y sont rangés les uns auprès des autres, la tête à la muraille, les pieds au bord des tasseaux, qui portent l'inscription du nom de la personne qui est dedans. Les cercueils sont revêtus, les uns de velours, les autres de brocart, qui ne se voit guère qu'aux pieds, tant ils sont proches les uns des autres, et les tasseaux bas dessus.

Quoique ce lieu soit si enfermé, on n'y sent aucune odeur. Nous lûmes des inscriptions à notre portée, et le moine d'autres à mesure que nous les lui demandions. Nous fîmes ainsi le tour, causant et raisonnant là-dessus. Passant au fond de la pièce, le cercueil du malheureux don Carlos s'offrit à notre vue. « Pour celui-là, dis-je, on sait bien pourquoi et de quoi il est mort. » À cette parole, le gros moine s'altéra, soutint qu'il était mort de mort naturelle, et se mit à déclamer contre les contes qu'il dit qu'on avait répandus. Je souris en disant que je convenais qu'il n'était pas vrai qu'on lui eût coupé les veines. Ce mot acheva d'irriter le moine, qui se mit à bavarder avec une sorte d'emportement. Je m'en divertis d'abord en silence. Puis je lui dis que le roi, peu après être arrivé en Espagne, avait eu la curiosité de faire ouvrir le cercueil de don Carlos, et que je savais d'un homme qui y était présent (c'était Louville) qu'on y avait trouvé sa tête entre ses jambes ; que Philippe II, son père, lui avait fait couper dans sa prison devant lui. « Hé bien ! s'écria le moine tout en furie, apparemment qu'il l'avait bien mérité ; car Philippe II en eut la permission du pape, » et de là crier de toute sa force merveilles de la piété et de la justice de Philippe II, et de la puissance sans bornes du pape, et à l'hérésie contre quiconque doutait qu'il ne pût pas ordonner, décider et dispenser de tout. Tel est le fanatisme des pays d'inquisition, où la science est un crime, l'ignorance et la stupidité la première vertu. Quoique mon caractère m'en mit à couvert, je ne voulus pas disputer et faire avec ce piffre de moine une scène ridicule. Je me contentai de rire et de faire signe de se taire, comme je fis à ceux qui étaient avec moi. Le moine dit donc tout ce qu'il voulut à son aise, et assez longtemps sans pouvoir s'apaiser. Il s'apercevait peut-être à nos mines que nous nous moquions de lui, quoique sans gestes et sans parole. Enfin il nous montra le reste du tour de la chambre, toujours fumant ; puis nous descendîmes au Panthéon. On me fit la singulière faveur d'allumer environ les deux tiers de l'immense et de l'admirable chandelier qui pend du milieu de la voûte, dont la lumière nous éblouit, et faisait distinguer dans toutes les parties du Panthéon, non seulement les moindres traits de la plus petite écriture, mais ce qui s'y trouvait de toutes parts de plus délié.

Je passai trois jours à l'Escurial, logé dans un grand et bel appartement, et tout

ce qui était avec moi fort bien logé aussi. Notre moine qui avait toujours montré sa mauvaise humeur depuis le jour du Pourrissoir, n'en reprit de belle qu'au déjeuner du départ. Nous le quittâmes sans regret, mais non l'Escorial, qui donnerait de l'exercice et du plaisir à un curieux connaisseur pour plus de trois mois de séjour. Chemin faisant, nous rencontrâmes le marquis de Montalègre, et arrivâmes en même temps que lui à la dinée. Il m'envoya aussi prier à dîner avec ces messieurs qui étaient avec moi. Il était fort accompagné, et nous fit très promptement fort grande chère et bonne à l'espagnole, ce qui nous fit un peu regretter le dîner que mes gens avaient préparé pour nous. J'aurai lieu de parler de ce seigneur.

Enfin nous arrivâmes le 9 à notre village de Villahalmanzo, où je me trouvai le plus commodément du monde, ainsi que tout ce qui était avec moi. J'y trouvai mon fils aîné encore bien convalescent avec l'abbé de Mathan, qui venaient de Burgos. Nous soupâmes fort gaiement, et je comptais de me bien promener le lendemain, et m'amuser à reconnaître le village et les environs; mais la fièvre me prit la nuit, augmenta dans la journée, devint violente la nuit suivante, tellement qu'il ne fut plus question d'aller le 11, qui était ce jour-là, à la descente du carrosse du roi et de la reine d'Espagne à Lerma. Le mal augmenta avec une telle rapidité qu'on me trouva en grand danger, et incontinent après à l'extrémité. Je fus saigné peu après, la petite vérole parut dont tout le pays était rempli. Ce climat était tel cette année; qu'il y gelait violemment douze ou quatorze heures tous les jours, tandis que depuis onze heures du matin jusqu'à près de quatre, il faisait le plus beau soleil du monde, et trop chaud sur le midi pour s'y promener; et où il ne donnait point par quelque obstacle de muraille, il n'y dégelait pas un moment. Ce froid était d'autant plus piquant, que l'air était plus pur et plus vif, et le ciel de la sérénité la plus parfaite et la plus continuelle.

Le roi d'Espagne, qui craignait extrêmement la petite vérole, et qui n'avait confiance avec raison qu'en son premier médecin, me l'envoya dès qu'il fut informé de ma maladie, avec ordre de ne me pas quitter d'un moment jusqu'à ce que je fusse guéri. J'eus donc continuellement cinq ou six personnes auprès de moi, outre ceux de mes domestiques qui me servirent, un des plus sages et des meilleurs médecins de l'Europe, qui de plus était de très bonne compagnie, qui ne me quittait ni jour ni nuit, et trois fort bons chirurgiens dont La Fare m'en envoya un qu'il avait amené. J'eus une grande abondance partout de petite vérole de bon caractère, sans aucun accident dangereux depuis qu'elle eut paru, et on sépara de table et de tout commerce maîtres et valets qui

me voyaient, même de cuisine, de ceux qui faisaient la mienne, et de ceux qui ne me voyaient point. Le premier médecin se précautionnait presque tous les jours de nouveaux remèdes en cas de besoin, et ne m'en fit aucun que de me faire boire pour toute boisson de l'eau dans laquelle on jetait selon sa quantité des oranges avec leur peau coupées en deux, qui frémissait lentement devant mon feu, quelques rares cuillerées d'un cordial doux et agréable dans le fort de la suppuration, et dans la suite un peu de vin de Rota avec des bouillons où il entrait du boeuf et une perdrix. Rien ne manqua donc aux soins de gens qui n'avaient que moi de malade, et qu'ils avaient ordre de ne pas quitter, et rien ne manqua à mon amusement quand je fus en état d'en prendre, par la bonne compagnie qui était auprès de moi, et cela dans un temps où les convalescents de cette maladie en éprouvent tout l'ennui et le délaissement. Tout à la fin du mal je fus saigné et purgé une seule fois, après quoi je vécus à mon ordinaire, mais dans cette espèce de solitude. J'aurai bientôt lieu de parler de ce premier médecin.

Pendant le grand intervalle que cette maladie me tint hors de tout commerce, l'abbé de Saint-Simon en entretint même d'affaires avec le cardinal Dubois, avec Grimaldo, avec Sartine et avec quelques autres. Je crois ne pouvoir mieux remplir ici ce vide forcé d'une oisiveté de six semaines que par un léger tableau de la cour d'Espagne, telle qu'elle était pendant le séjour de six mois que je demurai en ce pays-là. Le détail étendu qui se trouve t. III, p. 88 et suivantes, qui se voit sur l'Espagne à l'occasion de l'avènement de Philippe [V] à cette couronne, et un autre précédent à propos du testament de Charles II, m'en épargnera beaucoup ici qui ne seraient que des redites.

On voit<sup>3</sup> dans ce détail, à propos du testament [de Charles II], les emplois et les caractères des personnages qui y eurent le plus de part, celui de la reine épouse de Charles II, et des personnages autrichiens. Dans celui qui est t. III, p. 88 et suivantes, on trouve celui de l'origine et des progrès en Espagne des trois branches sorties de la maison de Portugal, de celle de Cadaval de la même origine restée en Portugal, enfin de celle d'Alencastro, portugaise aussi, et des ducs d'Aveiro, d'Abrantès et Linares en Espagne, et des principaux personnages de ces maisons ; le fond et les fonctions des conseils de Castille et d'Aragon, de leurs présidents et gouverneurs, de ce qu'étaient le conseil d'État et les conseillers d'État, les maisons, noms, dignités, caractères de

<sup>3</sup>Tout ce résumé depuis on voit dans le détail jusqu'à véritables noms et maisons (p. 361) est omis dans les anciennes éditions. Elles ont rejeté ici les passages que nous avons rétablis, au t. III, à la place que leur avait assignée Saint-Simon.

ceux qui l'étaient alors<sup>4</sup> ; plusieurs curiosités sur des façons de signer particulières à quelques grands, et de ce qui s'appelle la saccade du vicaire pour des mariages. Enfin on y trouve l'explication de l'être et des fonctions du secrétaire des dépêches universelles, les changements produits par l'arrivée de Philippe V dans la manière du gouvernement<sup>5</sup> à l'égard des grandes charges de la cour, les majordomes-majors, grands écuyers du roi et de la reine, sommelier du corps du roi, camarera-mayor de la reine, ses dames du palais, ses señoras de honor et ses caméristes, premiers écuyers du roi et de la reine, gentilshommes de la chambre du roi, capitaine des hallesbardiers, patriarche des Indes, majordomes du roi et de la reine, estampilla.

Ce détail des charges, de leurs fonctions et des possesseurs s'y trouve exactement, ainsi que le caractère et les fonctions du P. Daubenton, confesseur du roi, et les voyages en France et en Flandre des ducs d'Arcos et de Baños pour s'être seuls, entre tous les grands, opposés, par un mémoire au roi d'Espagne, à l'égalité des rangs, honneurs et distinctions, réciproquement convenue par, les deux rois, entre les ducs de France et les grands d'Espagne dans les deux monarchies. Ce dernier fait se trouve t. III, p. 224, et si on veut repasser de suite les pages suivantes jusqu'à la page 327, on y verra une digression sur la dignité de grand d'Espagne, et sa comparaison avec celle de nos ducs ; ce que c'étaient que les ricos-hombres ; ce qu'ils sont devenus ; comment la dignité des grands d'Espagne leur a été substituée ; l'origine des uns et des autres, et leurs distinctions ; quelle part [eurent] aux affaires leur multiplication, [et] leur affaiblissement ; comment disparus et renés sous le nom nouveau de grands ; l'adresse des rois et jusqu'où portée par les sept différentes gradations, qui ont porté autant de grands coups à la dignité des grands ; et l'introduction des trois classes, toutes choses si peu connues hors de l'Espagne, et qui causent une grande surprise par le pouvoir que les rois s'y sont donné de suspendre, de confirmer, d'ôter même la grandesse à volonté, et sans forme ni crime, et d'en tirer des tributs annuels ; la proscription de tout rang étranger séculier et de toute prétention étrangère ; le mystère que font les grands de leurs classes et de leur ancienneté ; leur attachement à n'avoir égard ni aux unes ni à l'autre, et de marcher et se placer partout entre eux comme le hasard les fait rencontrer ; la raison de cette conduite ; ce que l'on sait à peu près des ricos-hombres de-

<sup>4</sup>On voit que Saint Simon n'a voulu parler que de l'état de l'Espagne en 1700, dans le passage cité plus haut, et que les éditeurs ont eu tort de le reporter à l'année 1721.

<sup>5</sup>Nouvelle preuve de la nécessité de conserver, comme nous l'avons fait, les passages relatifs à l'Espagne aux diverses années où l'auteur les avait placés.

venus grands ; l'indifférence entière pour les grands des titres de duc, prince, marquis, comte ; la raison de cette indifférence ; les successions aux grandesses ; leur difficile extinction ; leur fréquente accumulation sur la même tête ; l'égalité en tout entre ceux qui en ont plusieurs et ceux qui n'en ont qu'une ; ce que sont les majorasques ; les démissions des grandesses inconnues ; mais le rang effectif de leurs héritiers présomptifs ; le chaos si difficile à percer de la confusion des noms et des armes, et sa cause ; le poids des successions ; les avantages des bâtards et leurs différences en Espagne ; nulle marque de dignité aux armes, aux carrosses, aux maisons que le dais ; ce qui équivaut à ce qui est connu en France sous le nom d'honneurs du Louvre ; quelques distinctions particulières au-dessus des grands ; le plan figuré et l'explication de la couverture d'un grand chez le roi et chez la reine, suivant les trois différentes classes, et de l'assiette de la séance quand le roi tient chapelle ; les cérémonies de la Chandeleur et des Cendres ; banquillo du capitaine des gardes en quartier, et raison pour laquelle il faut que les capitaines des gardes soient toujours grands ; cortès ou états généraux ; rangs et distinctions des grands, de leurs femmes, des héritiers présomptifs des grandesses en toutes cérémonies et fêtes ecclésiastiques et séculières ; traitement par écrit, dans les églises ; honneurs militaires ; égalité chez tous souverains non rois ; honneurs à Rome ; bâtards des rois ; grands nuls en toutes affaires ; n'ont aucun habit de cérémonie, non plus que le roi ; n'ont nulle préférence de rang dans les ordres d'Espagne ni dans celui de la Toison d'or ; acceptent de fort petits emplois ; leur dignité s'achète du roi quelquefois ; elle n'a point de serment ; comparaison des deux dignités des ducs de France et des grands d'Espagne, et de leur fond dans tous leurs âges. La dignité de grand d'Espagne ne peut être comparée à celle des ducs de France, beaucoup moins à celle des pairs. Comparaison de l'extérieur des dignités de duc de France et de grand d'Espagne ; précieux avantages des grands d'Espagne ; un seul solides désavantages effectifs et réels des grands d'Espagne ; désavantage des grands d'Espagne jusque dans le droit de se couvrir ; abus des grandesses françaises. Enfin on a tâché de n'oublier rien dans ces longs détails de ce qui est des grands et des grandesses d'Espagne, et des prérogatives et des fonctions des charges, après s'en être instruit à fond en Espagne, et par des grands d'Espagne de Charles-Quint<sup>6</sup>, des plus instruits, ainsi que de leurs véritables noms et maisons. Il ne reste donc ici que de donner la liste de ceux qui étaient grands, quand j'ai quitté l'Espagne, et, à côté, [celle] de leurs noms et maisons.

---

<sup>6</sup>C'est-à-dire de ceux donna grandesse remontait à Charles-Quint.

## CHAPITRE XVI.

1721

GRANDS D'ESPAGNE CONSTAMMENT DE LA PREMIÈRE ORIGINE. - LISTE ALPHABÉTIQUE DE TOUS LES GRANDS D'ESPAGNE EXISTANT PENDANT QUE J'Y ÉTAIS, EN 1722, OÙ LES MAISONS ET LES PERSONNAGES SONT COURTEMENT EXPLIQUÉS. - DUC D'ALENCASTRO. - DUC D'ALBE. - DUC D'ALBUQUERQUE. - DUC DEL ARCO. - DUC D'ARCOS. - DUC D'AREMBERG. - DUC D'ARION. - DUC D'ATRI. - DUC D'ATRISCO. - DUC DE BAÑOS. - DUC DE BEJAR. - DUC DE BERWICK. - DUC DE BOURNONVILLE. - DUC DORIA. - DUC D'ESTRÉES, MARÉCHAL DE FRANCE. - DUC DE FRIAS, CONNÉTABLE HÉRÉDITAIRE DE CASTILLE. - TITRES DE CONNÉTABLE ET D'AMIRANTE DE CASTILLE SUPPRIMÉS PAR PHILIPPE V. - DUC DE GANDIE. - DUC DE GIOVENAZZO. - DUC DE GRAVINA. - DUC D'HAVRÉ. - DUC D'HIJAR. - DUC DEL INFANTADO. - DUC DE LICERA. - DUC DE LIÑAREZ. - DUC DE LIRIA. - DUCS DE MEDINA-COELI. - LA CERDA, SEIGNEURS DE MEDINA-COELI. - DERNIER DIRECT COMTE DE FOIX, ETC. - SUCCESSION DE SES ÉTATS APRÈS LUI. - SES DEUX BÂTARDS. - FIN MALHEUREUSE DU CADET. - FORTUNE ÉNORME DE L'ÂINÉ. - BÂTARDS DE FOIX, COMTES, PUIS DUCS DE MEDINA-COELI. - FIGUERROA, DUCS DE MEDINA-COELI. - AMIRANTE DE CASTILLE. - DUC DE MEDINA-SIDONIA. - DUC DE SAINT-MICHEL. - DUC DE LA MIRANDOLE. - DUC ET DUCHESSE DE MONTEILLANO. - DUC DE MONTELÉON. - DUC DE MORTEMART. - DUC DE NAJERA. - DUC DE NEVERS. - DUC DE NOAILLES.

- DUC D'OSSONE. - DUC ET DUCHESSE DE SAINT-PIERRE DUC DE POPOLI; SON CARACTÈRE; SON FILS ET SA BELLE-FILLE; LEUR CARACTÈRE. - DUC DE SESSA; DUC DE SAINT-SIMON ET SON SECOND FILS CONJOINTEMENT. - DUC DE SOLFERINO; SA FORTUNE. - DUC DE TURCIS. - DUC DE VERAGUA. - MARÉCHAL-DUC DE VILLARS. - DUC D'UZEDA; SA DÉFECTION. - PRINCE DE BISIGNANO. - PRINCE DE SANTO-BUONO. - REMÈDE SÛR ET SANS INCONVÉNIENT POUR LA GOUTTE, AU PÉROU. - PRINCE DE BUTERA. - PRINCE DE CARIATI. - PRINCE DE CHALAIS; SA FORTUNE. - PRINCE DE CHIMAY. - PRINCE DE CASTIGLIONE. - CONNÉTABLE COLONNE. - PRINCE DORIA. - PRINCE DE LIGNE. - PRINCE DE MASSERAN; SON CARACTÈRE; SA FORTUNE. - PRINCE DE MELPHE. - PRINCE DE PALAGONIA. - PRINCE DE ROBECQUE. - PRINCE DE SERMONETTA. - PRINCE DE SULMONE. - PRINCE DE SURMIA. - PRINCE D'OTTAÏANO. - MARQUIS D'ARIZZA. - MARQUIS D'AYÉTONE. - MARQUIS DE LOS BALBAZÈS. - MARQUIS DE BEDMAR. - MARQUIS DE CAMARAÇA. - MARQUIS DE CASTEL DOS RIOS. - MARQUIS DE CASTEL-RODRIGO. - PRINCE PIO. - MARQUIS DE CASTROMONTE. - MARQUIS DE CLARAFUENTE. - MARQUIS DE SANTA-CRUZ; SA FORTUNE. - MARQUIS DE LACONI. - MARQUIS DE LEDE. - MARQUIS DE MANCERA. - MARQUIS DE MONDEJAR. - MARQUIS DE MONTALÈGRE. - MARQUIS DE PESCAIRE. - MARQUIS DE RICHEBOURG. - MARQUIS DE RUFFEC. - MARQUIS DE TORRECUSA; CARACTÈRE DE SON ÉPOUSE. - MARQUIS DE VILLENA, DUC D'ESCALONA; SA NAISSANCE, SES ACTIONS, SON ÉLOGE, SA FAMILLE. - MARQUIS VISCONTI. - COMTE D'AGUILAR; SES FAITS. - GRANDEUR DE LA MAISON D'AVELLANO. - GRANDEUR DE LA MAISON DE MANRIQUE DE LARA. - COMTE D'ALTAMIRE; SA FAMILLE, SON CARACTÈRE. - COMTE D'ARANDA. - COMTE DE LOS ARCOS. - COMTE D'ATARÈS. - COMTE DE BAÑOS. - COMTE DE BENAVENTE; GRANDEUR DE LA MAISON DE PIMENTEL; JÉSUITES. - COMTE DE CASTRILLO. - COMTE D'EGMONT. - COMTE DE SAN-ESTEVAN DE GORMAZ. - COMTE DE SAN-ESTEVAN DEL PUERTO. - COMTE DE FUENSALIDA. - COMTE DE LAMONCLAVA. - COMTE DE LEMOS; SON CARACTÈRE ET CELUI DE LA COMTESSE SA FEMME. - COMTE DE MACEDA; SON FILS ET SA BELLE-FILLE. - COMTE DE MIRANDA. - COMTE DE MONTIJO. - COMTE D'OÑATE. - COMTE D'OROPESA. - COMTE DE PALMA. - COMTE DE PARCEN. - COMTE DE PARÉDES. - COMTE DE PEÑERANDA. - COMTE DE PERALADA. - COMTE DE PRIEGO; SON ADRESSE À OBTENIR LA GRANDESSE; SON CARACTÈRE. - COMTE DE SALVATIERRA. - COMTE DE TESSÉ. - COMTE VISCONTI. - GRANDS

D'ESPAGNE PAR CHARGE OU ÉTAT, MAIS IMPERCEPTIBLES. - OUBLI. - MARQUIS DE TAVARA. - MARQUIS DE VILLAFRANCA. - MYSTÈRE DES CLASSES ET DES DATES DES GRANDSSES. - IMPOSSIBILITÉ SUR LES CLASSES. - DIFFICULTÉS SUR LES DATES. - COMMENT RECONNUES POUR LA PLUPART. - ÉTAT DES GRANDS, SUIVANT L'ANCIENNETÉ ENTRE EUX QU'ON A PU RECONNAÎTRE, ET PAR RÈGNES DE LEURS ÉRECTIONS, ET LES MAISONS POUR QUI ELLES ONT ÉTÉ FAITES, ET LES MAISONS OÙ ELLES SE TROUVENT EN 1722. - MEDINA-COELI. - BENAVENTE. - AMIRANTE DE CASTILLE. - LEMOS. - MEDINA-SIDONIA. - MIRANDA. - ALBUQUERQUE. - VILLENA ET ESCALONA. - ORIGINE DE DIRE LES ROIS JUSQU'À AUJOURD'HUI, LORSQU'ON A À DIRE LE ROI ET LA REINE. - ALBE. - OÑATE. - INFANTADO. - OROPESA. - NAJERA. - GANDIE. - SESSA. - BEJAR. - FRIAS. - VILLAFRANCA. - EGMONT. - VERAGUA. - PESCAIRE. - AYÉTONE. - OSSONE. - TERRANOVA ET MONTELÉON. - SANTA-CRUZ; CAUSE HORRIBLE DE CETTE ÉRECTION. - ARANDA. - UZEDA. - PEÑERANDA. - MONDEJAR. - HIJAR. - HAVRÉ. - SULMONE. - LOS BALBAZÈS. - ALTAMIRE. - ABRANTÈS ET LIÑARES. - BISIGNANO. - CASTEL-RODRIGO. - TORRECUSA. - COLONNE. - CAMARAÇA. - AGUILAR. - AREMBERG. - LIGNE. - FUENSALIDA. - SAINT-PIERRE. - PALMA. - NEVERS. - SANTO-BUONO. - SURMIA. - LIÑARES. - BAÑOS C. PARÉDES. - LAMONCLAVA. - SAN-ESTEVAN DEL PUERTO. - MONTALÈGRE. - LOS ARCOS. - MONTIJO. - BAÑOS D. CASTROMONTE. - CASTIGLIONE. - OTTAÏANO. - CASTEL DOS RIOS. - MORTEMART, ÉTEINT. - ESTRÉES, ÉTEINT. - LIRIA. - GRAVINA. - BEDMAR. - TESSÉ. - LA MIRANDOLE. - ATRI. - CHIMAY. - MONTEILLANO. - PRIEGO. - NOAILLES. - POPOLI. - MASSERAN. - RICHEBOURG. - CHALAIS. - ROBECQUE. - MACEDA. - SOLFARINO. - SAN-ESTEVAN DE GORMAZ. - BOURNONVILLE. - VILLARS. - LEDE. - SAINT-MICHEL. - DEL ARCO. - RUFFEC. - ARION. - OUBLI SUR MANCERA AVEC QUELQUE ÉCLAIRCISSEMENT.

Le chiffre à côté des grands marquera le nombre de grandsesses sur la même tête, accumulées par héritages en ceux qui en ont plusieurs, qui toutes ne se peuvent partager, mais tombent au même et seul héritier, et ne donnent jamais en rien aucune distinction ni préférence au-dessus de ceux qui n'en ont qu'une seule. Comme le secret qu'ils affectent de leurs diverses classes et de leur ancienneté les oblige de marcher et de se placer entre eux comme ils se rencontrent, et que les titres de duc, prince, marquis et comte leur sont indifférents, jusque-là que le marquis de Villena porte toujours

ce titre de préférence à celui de duc d'Escalona qu'il a aussi, parce qu'il se prétend le premier marquis de Castille, quoique cette qualité ne lui donne quoi que ce soit, je n'ai pu que choisir l'ordre alphabétique pour donner ici la liste des grands d'Espagne, par laquelle on verra qu'il y en a bien plus que de ducs en France, même sans y comprendre ceux qui ont été faits depuis mon retour d'Espagne, ni ceux qui vivent et sont établis hors de l'Espagne. À l'égard de leurs différentes nations, elles se reconnaîtront aisément par les noms de leurs maisons ; on remarquera seulement qu'aucun grand espagnol n'a porté le titre de prince jusqu'à présent. Ajoutons seulement ici que l'opinion commune en Espagne, et qui usurpe l'autorité de la notoriété publique, admet un premier ordre de grands devenus insensiblement tels de ricos-hombres qu'ils étaient lors de l'établissement des grands par Charles-Quint, au lieu des ricos-hombres qu'il abolit. Mais il faut remarquer en même temps que ce premier ordre de grands d'Espagne, dont la liste va suivre, ne leur donne aucune sorte de préférence ni de distinction sur pas un des autres grands les plus modernement faits, ce qui me les fera insérer de nouveau dans la liste générale qui suivra immédiatement celle-ci. Comme il y en a de cette première liste plusieurs qui ont passé depuis en d'autres maisons, je me contenterai, dans la liste générale, de marquer d'une croix à côté du nom de maison des grands, celles qui dans cette liste-ci ont passé de l'état de ricos-hombres à celui de grands d'Espagne.

LISTE EXPLIQUÉE À LA FIN DE LA PAGE PRÉCÉDENTE.

Castille.

Aragon.

*Ducs de*

*Marquis de*

*Ducs de*

*Marquis de*

Medina-Coeli.

Villena.

Ségorbe.

D'Ayétone.

Escalona.

Astorga.

Montalte.

L'Infantade.  
 Albuquerque.  
*Comtes de.*  
 Albe.  
 Benevente.  
 Bejar.  
 Lemos.  
 Arcos.

PLUSIEURS Y AJOUTENT :

*Ducs de*  
*Marquis*  
 Medina-Sidonia.  
 D'Aguilar.

Ces cinq-ci à côté sont, à la vérité, si fort en tout des plus grands et des plus distingués seigneurs, qu'on aurait peine à leur disputer la même origine des précédents.

Najara.  
 Frias, connétable,  
 Medina di Rioseco, amirante, héréditaires.

GRANDS D'ESPAGNE EN ORDRE ALPHABÉTIQUE EXISTANT EN TOUS PAYS PENDANT QUE J'ÉTAIS EN ESPAGNE, 1722.

Ducs de :  
 Abrantès est *Alencastro*. Voy. p. 392.

9 ALBE<sup>1</sup> est *Tolède*. Jean II, roi de Castille, fit don, en 1430, de la ville d'Albe en titre de comté, dans le pays de Salamanque, à Guttiere Gomez de Tolède, évêque de

<sup>1</sup>Il est certain que cette maison tire son nom de la ville archiépiscopale de Tolède, capitale de la Castille-Nouvelle, et qu'il y a des seigneurs de maison entièrement différente, qui portent ce même nom, pour distinction de quoi la maison d'Albe a pris le nom ou avant-nom d'Alvarez de Tolède. Pourquoi et comment ce nom de Tolède est devenu celui de ces Albe et de ces autres seigneurs différents, c'est ce qui est caché dans l'obscurité des temps, et qui ne peut être venu que d'exploits militaires faits à Tolède, dont le nom leur aura été approprié pour honorer l'exploit et en conserver la mémoire; car pas un d'eux n'a jamais rien possédé dans Tolède qui ait pu leur en faire prendre le nom. On en doit dire le même du nom de Cordoue, qui se trouvera dans cette liste, et que le fameux Gonzalve, si connu sous le nom tout court de grand capitaine, a comme consacré en le portant, et pareillement du nom de Léon de la maison Ponce de Léon, mais qui vient de descendance des rois de Léon. On verra ici que je ne m'étends guère que sur les grands espagnols. Il faut remarquer que *j* se prononce *c*, mais un peu de la gorge, comme dans le nom de Bejar et autres semblables, et que *ñ* avec un tiret dessus se prononce en le mouillant comme dans le nom de Baños, qui se prononce Bagnos et autres pareils. (*Note de Saint-Simon*).

Palencia, puis archevêque de Séville, enfin de Tolède, qui le légua à son neveu Ferd. Alvarez de Tolède, dont le fils, Garcia Alvarez de Tolède, qui lui succéda, fut fait duc d'Albe, en 1469, par les rois catholiques. On avertit, une fois pour toutes, que les rois catholiques, dont il sera souvent parlé, sont les célèbres Ferdinand, roi d'Aragon, et Isabelle, reine de Castille, dont le mariage réunit ces deux couronnes et les conquêtes sur les Mores qu'ils repoussèrent en Afrique, leur acquit toutes les Espagnes, excepté le Portugal. Ce premier duc d'Albe fut de mâle en mâle bisaïeul du duc d'Albe, trop fameux par ses cruautés aux Pays-Bas et par la facile conquête du Portugal, dont, peu avant de mourir, il s'empara pour Philippe II, après la mort du cardinal Henri, roi de Portugal. Son fils aîné, premier duc d'Huesca, mourut sans enfants. Il avait un frère dont le fils lui succéda ; il s'appelait Antoine de Tolède-Beaumont, parce que sa mère, Briande de Beaumont, était héritière du comté de Lerins et des offices de connétable et de chancelier héréditaires de Navarre, où cette maison avait si longtemps et si grandement figuré. De ce cinquième duc d'Albe est venu, de mâle en mâle, le duc d'Albe mort à Paris ambassadeur d'Espagne, y ayant perdu son fils unique ; l'oncle paternel de ce neuvième duc d'Albe, lui succéda. Il avait suivi l'archiduc et s'était retiré à Vienne, où le comte de Galve, frère du duc de l'Infantade, épousa sa fille. Son beau-père fit enfin sa paix, revint à Madrid, et s'y couvrit comme duc d'Albe. Le duc del Arco, parrain de mon second fils pour sa couverture, prit ce duc d'Albe pour lui aider à en faire les honneurs. Je l'ai fort peu vu à Madrid où il menait une vie fort retirée. Il y passait pour un bon et honnête homme. Il me parut fort poli et savoir l'être en grand seigneur. Ces Tolède se distinguent d'autres Tolède par le prénom d'Alvarez.

Albuquerque, *Bertrand La Cueva*. Henri IV, roi de Castille, fit don, en 1464, d'Albuquerque, dans l'Estremadure castillane, à Bertrand de La Cueva et l'érigea en même temps en duché pour lui, alors comte de Ledesma, dont la postérité masculine finit vers le XVI<sup>e</sup> siècle. M. de La Cueva, héritière, porta le duché d'Albuquerque en mariage à un François nommé Hugues Bertrand, qui prit le nom seul et les armes de La Cueva, duquel toute cette maison descend aujourd'hui. Ce duché y a toujours été conservé par le soin qu'on a pris d'y marier toujours les filles héritières. Cet heureux François ne pouvait pas être un homme du commun pour trouver un tel établissement en Espagne. On ne peut néanmoins dire qui il était ; mais on connaît des Bertrand qui, dès avant 1040, étoient barons de Briquebec en Normandie, qui ont grandement figuré de père en fils, et immédiatement alliés aux maisons des comtes d'Aumale, de Trie, de Tancarville, de Craon, de Nesle, d'Estouteville, de Coucy, de Sully, cadets des

comtes de Champagne, Paynel et Chabot. Robert Bertrand, baron de Briquebec, vicomte de Roncheville, connétable de Normandie, fit, comme seigneur de Honfleur, des dons à l'abbaye du Bec, en 1240. Il fut grand-père de Robert VII Bertrand, lieutenant du roi en Guyenne, Saintonge, Normandie et Flandre, maréchal de France en 1325. Il fut présent à l'hommage qu'Édouard III, roi d'Angleterre, rendit, en 1329, à Amiens, à Philippe de Valois, eut divers autres grands emplois, mourut en 1348 et ne laissa que des filles. Il eut un frère évêque, comte de Beauvais, pair de France, et un autre frère, vicomte de Roncheville, dont pourrait bien être sorti ce Hugues Bertrand si bien établi en Espagne. Mais quelque favorable que puisse en être la conjecture, elle est sans aucune sorte de preuves.

Le douzième duc d'Albuquerque, que j'ai vu en Espagne, était petit-fils d'une duchesse d'Albuquerque, laquelle était aussi La Cueva, qui avait beaucoup d'esprit et de lecture, et qui tenait presque tous les jours chez elle une assemblée de savants et de personnes distinguées et de bonne compagnie. Elle fut camarera-mayor de la reine Louise, fille de Monsieur, lorsqu'elle obtint que la duchesse de Terranova, qui l'était, fût renvoyée, ce qui était sans exemple en Espagne. Cette duchesse d'Albuquerque la fut aussi de la palatine de Neubourg, seconde femme de Charles II, dont elle obtint la vice-royauté du Mexique, vers la fin de son règne, pour ce duc d'Albuquerque son petit-fils, où il était lors de l'avènement de Philippe V à la couronne. Il se mit fort bien avec lui en lui envoyant, aussitôt après qu'il en fut informé, un grand secours d'argent, hors les temps accoutumés, qui arriva fort heureusement et fort à propos. Il y perdit sa femme, et à ce qu'il me dit, son estomac, tellement qu'il ne mangeait plus que des potages. Ce fut son excuse de se trouver aux repas de cérémonie que je donnai. À la fin il me dit, sur le dernier, dont par règle je le conviai pour la Toison de mon fils aîné, qu'il ne pouvait plus me refuser toujours. Il y vint donc et me parut surpris du service où il y avait quantité de potages ; il mangea de tous, mais il se contenta, pour tout le reste, de quelques petites mies de pain qu'il trempa dans toutes les sauces, une seule fois par plat, et témoignait les trouver fort bonnes.

La première fois que je le vis, ce fut dans une porte de l'appartement de la reine, à mon audience de cérémonie. J'aperçus devant moi, tout contre, un petit homme trapu, mal bâti, avec un habit grossier sang de boeuf, les boutons du même drap, des cheveux verts et gras qui lui battaient les épaules, de gros pieds plats et des bas gris de porteur de chaise. Je ne le voyais que par derrière, et je ne doutai pas un moment

que ce ne fût le porteur de bois de cet appartement. Il vint à tourner la tête et me montra un gros visage rouge, bourgeonné, à grosses lèvres et à nez épaté ; mais ses cheveux se dérangèrent par ce mouvement et me laissèrent apercevoir un collier de la Toison. Cette vue me surprit à tel point que je m'écriai tout haut : « Ah ! mon Dieu, qu'est-ce que cela ? » Le duc de Liria, qui était derrière moi, jeta les mains à l'instant sur mes épaules et me dit : « Taisez-vous, c'est mon oncle. » Le duc de Veragua et lui me le nommèrent et me le présentèrent aussitôt. Je l'ai fort vu depuis : c'était un homme d'esprit, très instruit, fin et adroit courtisan, qui avait su tirer de la cour et s'y maintenir bien et en considération dans le monde. Sa conversation était agréable, polie, instructive. Il avait, vis-à-vis l'Incarnation, un des plus beaux palais de Madrid et des plus vastes, magnifiquement meublé, avec force argenterie, et jusqu'à beaucoup de bois de meubles qui, au lieu d'être de bois, étaient d'argent. Il était fort riche et parlait assez bien français. Il avait plusieurs fils : l'aîné, déjà âgé, dont on disait beaucoup de bien et qui, avant mon départ, fut un des gentilshommes de la chambre du prince des Asturies.

DelArco, *Manrique de Lara*. Quoique grandement et prochainement allié, il n'était pas reconnu unanimement pour être d'une si grande origine, quoique ses pères en eussent toujours porté le nom. La fortune du sien était médiocre, et lui crut en avoir fait une que d'être parvenu à une des quatre places de majordome de Philippe V, tôt après son arrivée en Espagne. C'est ce qui me fait différer à parler de cette maison sous un autre titre. C'était un grand homme parfaitement bien fait, blond, chose très rare dans un Espagnol, d'un visage agréable, l'air noble et naturel, l'abord gracieux, poli et attentif pour tout le monde, doux et néanmoins ferme et nullement ployant. Il fut tel toute sa vie sans que la faveur y ait jamais rien altéré. Il était adroit en toutes sortes d'exercices, grand toréador et fort brave. Il s'était fort distingué à la suite du roi dans ses armées en Italie et en Espagne ; le roi prit du goût pour lui fort peu après qu'il fut majordome, et lui d'un grand attachement pour le roi ; cette amitié réciproque parut bientôt en tout et n'a jamais souffert la moindre éclipse, tellement que tout *in minoribus* qu'il était encore, jamais le cardinal Albéroni n'a pu ni le gagner ni l'entamer. Le roi le fit son premier écuyer, et il était dans cette charge lors de deux actions qu'il fit qui redoublèrent extrêmement l'estime et l'amitié du roi pour lui. La première fut à une chasse où le roi blessa un sanglier qui vint sur lui et qui l'eût tué, si dans l'instant don Alonzo Manrique ne se fût jeté entre-deux et dessus, et ne l'eût tué. La seconde fut encore à une chasse où le roi et la reine sa première femme étaient à cheval. Ils

se mirent à galoper ; la reine tomba le pied pris dans son étrier qui l'entraînait. Don Alonzo eut l'adresse et la légèreté de se jeter à bas de son cheval et de courir assez vite pour dégager le pied de la reine. Aussitôt après il remonta à cheval et s'enfuit à toutes jambes jusqu'au premier couvent qu'il put trouver. C'est qu'en Espagne toucher au pied de la reine est un crime digne de mort. On peut juger que là rémission lui fut bientôt accordée, avec de grands applaudissements.

Sa faveur croissant toujours, le roi fit en sorte que le duc de La Mirandole voulut bien se démettre de la charge de grand écuyer qu'il avait, dont les honneurs et les appointements lui furent conservés, et la donna à don Alonzo Manrique, qu'il lit en même temps duc del Arco et grand d'Espagne. Il était noble en toutes ses manières, et magnifique et libéral en tout, avec cela extrêmement simple et modeste, et d'un esprit sage, mais médiocre, et beaucoup d'équité et de ménagement. Il avait l'air si parfaitement et si naturellement Français, qu'il aurait passé dans Paris pour l'être, et que j'en fus surpris extrêmement. Avec sa faveur, il ne se voulut jamais mêler de rien, ne demanda jamais rien pour lui, et passa même toute circonspection dans son extrême retenue à demander pour les autres. Par sa charge, il avait celle de toutes les chasses, où il suivait toujours le roi, et était très charitable et très judicieux à l'égard de ces milliers de paysans employés sans cesse aux battues, dont je parlerai en leur lieu, et c'était encore lui qui, comme grand écuyer, ouvrait et fermait la portière du carrosse du roi. De tous les gentilshommes de la chambre, lui et le marquis de Santa Cruz étaient seuls toute l'année en exercice ; ainsi il fallait habiller et déshabiller le roi tous les jours, et l'hiver porter une bougie dans un flambeau devant lui, depuis son carrosse jusqu'à son cabinet. Tant de fonctions et de détails de charges l'obligeaient à une incroyable assiduité, qui m'empêcha de pouvoir être en commerce avec lui autant que lui et moi l'aurions souhaité. Il portait derrière sa médaille de chevalier de Saint-Jacques, un petit portrait du roi en miniature, qui était très ressemblant. Il se retira avec lui à Saint-Ildéfonse à son abdication, et revint avec lui à la mort du roi Louis. Il eut la Toison et le Saint-Esprit, et mourut longues années après, presque aveugle, sans enfants ; son frère, assez obscur, hérita de sa grandesse.

6 Arcos, *Ponce de Léon*. Jacques II, roi de Castille, avait donné le comté de Medellin à Pierre Ponce de Léon en récompense de ses services contre les Mores. Il était lors cinquième seigneur de Marche, et le lui retira en 1440 en lui donnant en titre de comté Arcos en Andalousie. Cette maison prétend sortir des anciens comtes de Toulouse. Rodrigue, troisième comte d'Arcos, petit-fils du premier par mâles,

fut fait en 1484 marquis d'Arcos et duc de Cadix par les rois catholiques. Faute de mâles, sa fille porta Arcos, etc., en mariage au petit-fils par mâles de son grand-oncle paternel. Les rois catholiques lui retirèrent Cadix, et en échange le firent en 1498 duc d'Arcos et lui donnèrent d'autres terres. Celui que j'ai vu fort familièrement à Madrid était le septième duc d'Arcos de mâle en mâle, fils de l'héritière d'Aveiro si comptée en Espagne, dont il est parlé t. III, p. 95-196, et le même dont il est parlé t. III, p. 224, à propos du voyage forcé qu'il fit en France et en Flandre avec le comte de Baños, son frère. Ce duc d'Arcos était un homme d'une belle et noble représentation, sa femme aussi, très riches et très magnifiques, ayant un très beau et grand palais, des meubles admirables, et fort aumôniers et gens de bien, fort considérés à Madrid, fréquentant peu la cour et se plaisant en leurs haras et à la plus superbe écurie d'Espagne, en nombre et en beauté de chevaux : tous deux très polis, beaucoup d'esprit et de grandeur ; et le duc d'Arcos fort instruit et du goût pour les livres ; tous deux parlant bien français et de fort agréable conversation et même libre avec moi.

Aremberg, *Ligne*. Était en Flandre attaché à la cour de Vienne.

Arion, *Sotomayor y Zuniga*. Je parlerai de cette maison sous le titre de Bejar. Ce duc d'Arion était oncle paternel du duc de Bejar, quoique de peu plus âgé que lui. Il portait le nom de marquis de Valero, et il était un des quatre majordomes du roi quand Philippe V arriva en Espagne, qui prit pour lui un goût et une estime qui a toujours duré ; il était vice-roi du Mexique lorsque j'étais en Espagne, où il était en vénération ; c'est lui que le roi d'Espagne, bien qu'absent, fit majordome-major de la princesse des Asturies, puis duc d'Arion et grand en arrivant en Espagne peu après que j'en fus parti.

Atri, *Acquaviva*. Napolitain, frère du cardinal Acquaviva et neveu d'un autre cardinal Acquaviva ; il était capitaine des gardes du corps de la compagnie italienne, et en Italie lorsque j'étais en Espagne.

Atrisco, *Sarmiento*.

Baños, *Ponce de Léon*, frère du duc d'Arcos. Il s'était retiré et établi en Portugal dans les biens d'Aveiro, de sa mère, lorsque j'étais en Espagne.

Béjar, *Sotomayor y Zuniga*. Les rois catholiques érigèrent cette terre, qui est en Estramadure, en 1488, pour Alvar de Zuniga, second comte de Placencia, et dès 1460 fait duc d'Arevalo par les rois catholiques qui peu après mirent ce titre sur Placencia et enfin sur Béjar, et réunirent à leur couronne Arevalo et Placencia. La nièce du second duc de Béjar en hérita et porta Béjar en mariage en 1533 à Fr. de Sotomayor, cinquième comte de Belalcazar, dont le fils, qui joignit à son nom celui de Zuniga, fut quatrième

duc de Bejar. Cette maison de Sotomayor, dans laquelle cette grandesse s'est depuis continuée de mâle en mâle, descend masculinement de Gutiere de Sotomayor, grand maître de l'ordre d'Alcantara, mort en 1456, dont le fils aîné Alphonse fut créé comte de Belalcazar par Henri IV roi de Castille. Le douzième duc de Bejar est celui que j'ai connu familièrement en Espagne. C'était un homme d'esprit, sage, timide, qui désirait fort quelque utile réformation dans le gouvernement, et qui m'en entretenait particulièrement plusieurs fois avec le comte de Priego en tiers, son ami intime, par qui il m'avait fait demander ses conversations, et qui, me voyant si bien avec Leurs Majestés catholiques et avec le marquis de Grimaldo, désiraient ardemment que je m'y employasse, ce que je ne jugeai point du tout à propos, quoique au fond je pensasse comme eux, ce que je ne leur désavouai pas, ainsi que l'impossibilité radicale du remède. Ce duc de Bejar était fort honnête homme, instruit et fort pieux ; il avait eu dès l'âge de six ans, chose unique, la Toison de son père, tué, en 1686, volontaire au siège de Bude. L'empereur s'intéressa fort pour cette grâce si singulière. Longtemps depuis mon retour il maria son fils aîné à une fille de prince de Pons-Lorraine, qui fut dame du palais de la reine, et quelques années après il fut majordome-major du prince des Asturies, gendre du roi de Portugal.

Berwick, *Fitzjames*. Bâtard de Jacques II, roi d'Angleterre, étant duc d'York et de la soeur du fameux duc de Marlborough, duc et pair de France et d'Angleterre, maréchal de France, général des armées de France et d'Espagne, chevalier des ordres de la Jarretière, de la Toison d'or et du Saint-Esprit, gouverneur de Limousin, tué devant Philippsbourg dont il faisait le siège en [1734]. Je mets au titre de Liria à parler de cette grandesse.

Bournonville, *idem*. Cette maison est originaire du Boulonnais où est la terre de Bournonville dont elle tire son nom, et connue dès 1070 ; longtemps Français, puis transplantés en Flandre. Il s'agit ici de Michel-Joseph de Bournonville, qui a longtemps porté le nom de baron de Capres. Son père, frère cadet du père de la première maréchale de Noailles, mourut en 1718 gouverneur d'Oudenarde et lieutenant général des armées de Philippe V, et sa mère était Noircarmes-Sainte-Aldegonde, seconde femme de son mari. Le baron de Capres monta par les degrés en Flandre au service d'Espagne ; il fit si bien sa cour aux maîtresses de l'électeur de Bavière qu'avec fort peu de réputation dans le monde et de pas plus à la guerre, il devint lieutenant général et chevalier de la Toison d'or, qu'il reçut en 1710 des mains de l'électeur à Compiègne. N'ayant plus rien à gagner avec lui, il passa en Espagne, où il s'attacha servilement à la

princesse des Ursins ; qui, comme on l'a vu ailleurs, l'envoya de sa part à elle à Utrecht pour cette souveraineté qu'elle voulait qu'on lui établît, et qui accrocha si étrangement la paix d'Espagne. Bournonville ne put être admis à Utrecht, y fut méprisé comme il le fut aussi en France et en Espagne de s'être chargé d'une si vile commission. Mais avec un esprit médiocre, il l'avait très souple, à qui les bassesses, quelles qu'elles fussent, ne coûtaient rien, et qui l'avait tout tourné aux intrigues et à la fortune avec force langages et beaucoup de désinvolte et de grand monde. Ce bel emploi lui dévoua entièrement la princesse des Ursins, qui le mit si bien auprès du roi d'Espagne que, même après sa chute à elle, il fut fait, en 1715, grand d'Espagne et bientôt après capitaine des gardes du corps de la compagnie wallonne ; il prit le nom de duc de Bournonville et eut encore la clef de gentilhomme de la chambre, mais pas un d'eux n'en avait aucune sorte de fonction que le duc del Arco et le marquis de Santa Cruz.

J'en reçus à Madrid toutes les avances et toutes les caresses imaginables. Il voulait aller ambassadeur en France, où résolument on n'en voulait point, dont il se doutait bien. C'était donc pour lever cet obstacle qu'il me courtisait. J'avais ordres de l'y barrer sous main, même à découvert de la part du roi s'il était nécessaire. C'était un éclat que je voulus éviter, qui me coûta un vrai tourment les derniers mois que je passai en Espagne, parce qu'ils se passèrent en importunités journalières là-dessus de sa part, et en efforts de la mienne, pour lui en faire perdre la pensée, jusqu'à la veille de mon départ qu'il m'obséda deux heures le soir dans la cour du Retiro, pour me persuader de l'intérêt qu'on avait en France de l'y avoir ambassadeur, et me conjurer de le persuader à M. le duc d'Orléans et au cardinal Dubois. S'il ne réussit pas dans ce dessein, il obtint en 1726 l'ambassade de Vienne, dont il n'eut pas lieu d'être content ; mais, accoutumé à savoir se reposer, il ne laissa pas d'être nommé, l'année suivante, premier plénipotentiaire au congrès de Soissons, où il ne se fit que des révérences et des repas, d'où il retourna en Espagne, peu content de Paris et de notre cour, malgré la protection des Noailles auxquels il était fort homogène, excepté à sa cousine la maréchale, à qui il ne ressemblait point, car il était faux au dernier point, et le sentait fort loin, et d'une avarice extrême.

Il avait un frère aîné sans fortune dont il prit le fils auprès de lui. Il n'était point marié, et son dessein était de lui faire tomber sa grandesse et sa charge. Il était fort parmi le monde pendant que j'étais à Madrid, et en même temps peu désiré, peu estimé et peu compté.

Doria, *idem*, à Gènes, dont il est d'une des quatre premières maisons.

Estrées, *idem*, Français, à Paris. On a vu en son lieu comment il fut fait grand<sup>2</sup>.

Frias, *Velasco*, en Castille, près de Burgos. Les rois catholiques l'érigèrent en duché pour Bernardin Fernandez de Velasco, troisième comte de Haro, et connétable de Castille, après son père, office personnel jusqu'à ce second connétable, qui le rendit héréditaire, tellement qu'ils ont été bien plus connus sous le seul nom de connétables de Castille, que sous celui de ducs de Frias, grandesse qui, pour être toute masculine, n'est jamais sortie de la maison de Velasco. Cette illustre maison, qui a fait plusieurs branches, vient toute de J. de Velasco, rico-hombre et seigneur de Bibriesca et de Pomar avant 1400. Les offices de connétable et d'amirante avaient anciennement des rangs, des droits et des fonctions dans les divers royaumes dont ils l'étaient, qui composent celui d'Espagne ; mais devenus depuis longtemps héréditaires, par conséquent abusifs, tout ce qui y était attaché s'était tellement perdu qu'il n'en Restait plus que le titre, qui n'était que pour les oreilles, et ne donnait plus quoi que ce soit. Cette inutilité, l'insolence et la perfidie de l'amirauté, et l'enfance du connétable engagèrent Philippe V, il y a quelques années, à en supprimer même les titres pour toujours par un diplôme exprès et sans dédommagement, parce que ce n'était qu'un titre vain et vide de tout. Je n'ai point vu le dernier de ces connétables, parce que son jeune âge l'empêchait de paraître dans le monde. Il était fort riche et fort grand seigneur, le dixième duc de Frias.

Gandie, *Llançol* dit *Borgia*, au royaume de Valence, près de la mer. Alphonse Borgia, fait cardinal, 1445, par Eugène IV, succéda, 1455, à Nicolas V, prit le nom de Calixte III, et mourut 1458. Sa soeur avait épousé Geoffroy Llançol, d'une ancienne maison du royaume de Valence, aux enfants duquel le pape Calixte III fit prendre le nom et les armes de Borgia, dont il ne restait plus de mâles. Geoffroy Llançol eut de la soeur du pape deux fils et trois filles P. L. Borgia, préfet de Rome, et Rodriguez Borgia, qui fut pape sous le nom d'Alexandre VI, lequel, étant cardinal, avait eu de Venosa, femme de Dominique Arimano, Romain, quatre fils et une fille, qui épousa successivement Jean Sforze, seigneur de Pesaro, Alphonse d'Aragon, duc de Bisceglia, et Alphonse d'Este, duc de Ferrare. Les fils furent Pierre-Louis Borgia, fait par Ferdinand le Catholique duc de Gandie en 1485, qui mourut accordé avec M. Enriquez, fille de l'amiral de Sicile ; César Borgia, d'abord cardinal qu'il ne demeura pas, et qui devint célèbre par ses crimes, sous le nom de duc de Valentinois ; Jean Borgia, qui succéda au

---

<sup>2</sup>Éteint. (*Note de Saint-Simon.*)

duché de Gandie de son frère aîné, et qui épousa M. Enriquez, qui lui avait été destinée; enfin Godefroy Borgia, prince d'Esquillace<sup>3</sup>, marié à une bâtarde d'Alphonse, roi d'Aragon, et dont la branche qui a duré longtemps s'est éteinte. César Borgia fit tuer Jean Borgia dans Rome, et jeter son corps dans le Tibre; mais il laissa un fils et une fille. Ce fils fut Jean II Borgia, duc de Gandie, qui de J., fille d'Alphonse, bâtard de Ferdinand, roi d'Aragon, laissa François Borgia, duc de Gandie, qui, après avoir perdu sa femme, F. de Castro, se fit jésuite, dont il fut bientôt après général: c'est le célèbre saint François de Borgia, mort 1572, et canonisé cent ans après. Il laissa une grande postérité qui se divisa en plusieurs branches, desquelles l'aînée a toujours masculinement conservé le duché et le titre de duc de Candie. C'est le treizième duc de Gandie, que j'ai vu en Espagne, jeune, sans monde ni esprit, obscur et embarrassé de tout, que toutefois la considération de son nom, du duc d'Hijar son beau-père, du cardinal Borgia son oncle, fit l'un des deux gentilshommes de la chambre du prince des Asturies à son mariage.

Giovenazzo *del Giudice*, Génois transplanté à Naples. C'était le prince de Cellamare, ambassadeur en France, qui ourdit avec le duc et la duchesse du Maine la conspiration dont il a été parlé, et tant de lui à cette occasion qu'il n'en reste rien à ajouter ici, non plus que sur le cardinal del Giudice, son oncle paternel, dont il a été beaucoup parlé ici, tant à l'occasion de son voyage à Paris qu'à celle de son expulsion d'Espagne par le cardinal Albéroni. Son frère, le vieux duc de Giovenazzo, qui avait encore plus d'esprit et d'intrigue que lui, et bien plus de sens, alla s'établir en Espagne, où il parvint à une grande considération. Charles II le fit grand, mais seulement pour trois races, et enfin conseiller d'État. Son fils Cellamare, qui, étant encore ambassadeur à Paris, prit à sa mort le nom de duc de Giovenazzo, avait épousé à Rome une Borghèse, veuve du duc de La Mirandole, et mère du duc de La Mirandole que je trouvai établi en Espagne. Cellamare en avait une fille unique, demeurée à Rome dans un couvent, qui avait cette troisième race de grandesse et de grands biens à porter au mari qui l'épouserait. On la disait étrangement laide. Je ne sais ce qu'elle est devenue.

Longues années après mon retour, la cour d'Espagne lit un long voyage à Cadix, Séville, Grenade, etc., et don Joseph Patino était lors premier ministre et chef des finances en particulier. Cellamare, je l'appelle toujours ainsi, y était comme grand

---

<sup>3</sup>Nous avons suivi l'orthographe de Saint-Simon; mais le nom de cette ville du royaume de Naples est Squillace (Calabre ultérieure).

écuyer de la reine, charge qu'il avait dès le temps qu'il était à Paris. Patiño avait le défaut d'être également infatigable en promesses réitérées et en inexécutions, même de choses à faire sur-le-champ, surtout quand il s'agissait d'argent. Il y avait longtemps qu'il menait Cellamare de la sorte sur le paiement de l'écurie de la reine, livrée, fourrages et réparations de voitures, dont Cellamare était outré, n'osant trop pousser un premier ministre dans le plus haut crédit et la puissance la plus vaste et la plus absolue. La chose traîna ainsi jusqu'au départ de la cour pour revenir à Madrid, toujours en promesses, et la plupart d'être payé sur-le-champ, sans jamais d'exécution la plus légère. Le matin du départ, Cellamare fut chez Patino lui représenter l'état de l'écurie de la reine, etc. ; il en eut peu de satisfaction, il se fâcha, en vint aux grosses paroles, et entra dans une telle colère qu'il eut peine à regagner son logis, où il se trouva si mal qu'il en mourut le jour même à près de quatre-vingts ans.

Gravinades *Ursins*, à Naples et à Rome. C'est à présent l'aîné de cette grande maison, si tant est qu'il en reste d'autres branches. M<sup>me</sup> des Ursins fit donner la grandesse au duc de Gravina, neveu du pape Benoît XIII.

Havré, *Croï*, en Flandre. Philippe III l'érigea en duché pour Charles-Alexandre de Croï, de la branche d'Arschot, qui, de gentilhomme de la chambre de l'archiduc Albert, et conseiller au conseil de guerre à Bruxelles, prit le nom de duc de Croï après la mort de Charles duc de Croï, son cousin et son beau-frère. Philippe III le fit conseiller d'État, surintendant des finances des Pays-Bas, chevalier de la Toison d'or et grand d'Espagne. Il fut tué dans sa maison à Bruxelles, à cinquante ans, en 1624, d'un coup de mousquet qui lui fut tiré par une fenêtre. Il avait épousé, en 1599, Yolande, fille de Lamoral, prince de Ligne, dont il n'eut qu'une fille unique, qui porta sa grandesse et tous ses biens en mariage à Pierre-François, second fils de Philippe de Croï, comte de Solre, qui prit par elle le nom de duc d'Havré. Il fut chevalier de la Toison d'or, gouverneur de Luxembourg et du comté de Chiny, et chef des finances des Pays-Bas, mort à Bruxelles en 1650. Son fils unique, Ferdinand François-Joseph de Croï, duc d'Havré, fut chevalier de la Toison d'or, et mourut à Bruxelles en 1694. Il avait épousé, en 1668, l'héritière d'Halluyn dans le château de Wailly près d'Amiens, dont il eut Charles-Joseph, duc d'Havré ; tué sans alliance à la bataille de Saragosse, 10 septembre 1710, lieutenant général et colonel du régiment des gardes wallonnes, et Jean-Baptiste-Joseph, duc d'Havré et colonel du régiment des gardes wallonnes après son frère. La princesse des Ursins lui fit épouser la fille de sa soeur et d'Antoine Lanti, dit della Rovere, seigneur romain, à qui sa belle-soeur procura l'ordre du Saint-Esprit en 1669. La

chute de la princesse des Ursins attira des dégoûts au duc et à la duchesse d'Havré qui était dame du palais de la reine. Le duc d'Havré quitta l'Espagne et se retira en France avec sa femme, et mourut à Paris en 1627. Il laissa deux fils, dont l'aîné, duc d'Havré, grand d'Espagne, s'est fixé au service de France où il est lieutenant général, et a épousé une fille du maréchal de Montmorency, dernier fils du maréchal duc de Luxembourg. Le cadet s'est marié en Espagne à la fille héritière du frère de sa mère qui, comme on le verra ci-après, le fera grand d'Espagne.

Hijar, *Silva*, ancienne baronnie en Aragon, puis duché, a passé d'héritière en héritière en différentes maisons, et enfin en celle de Silva, où elle ne fut que sur une seule tête par son mariage, dont une seule fille héritière, qui porta ses biens et cette grandesse à Rodrigue de Silva y Sarmiento et Villandrado, comte de Salinas et Ribadanejo, second marquis d'Alenquer, mort au château de Léon, prisonnier d'État, ayant trempé dans la conjuration de Charles Padille contre Philippe IV. Son fils aîné, duc d'Hijar, eut des fils qui n'eurent point d'enfants, et laissèrent leur soeur héritière, qui porta ses biens et cette grandesse en mariage, décembre 1688, à son cousin paternel Frédéric de Silva y Portugal, marquis d'Orani, dont le petit-fils, par mâles, est le huitième duc d'Hijar, que j'ai vu en Espagne, qui fréquentait peu la cour et le monde, mais qui avait de la considération. Je l'ai fort peu vu et point du tout fréquenté.

L'Infantado<sup>4</sup>, *Silva*. Cette maison, cette grandesse et le duc del Infantado, du temps de mon ambassade en Espagne, sont traités ci-devant, en sorte qu'il n'en reste rien à expliquer ici, sinon que l'érection en est des rois catholiques en 1475, sous le nom de l'Infantado, et d'héritage en héritage tomba enfin vers 1657 dans la maison de Silva, au cinquième duc de Pastrane.

Pastrane, terre en Castille, vendue avec d'autres, en 1572, par Gaspard Gaston de La Cerda et Mendoza, à Ruy Gomez de Silva, prince d'Eboli, qu'il fit peu après ériger en duché et grandesse pour lui par Philippe II, qui l'avait fait grand d'Espagne et duc d'Estremera dès 1568 ; et le nouveau duc de Pastrane en préféra le titre à celui de duc d'Estremera qu'il quitta. Il eut plusieurs enfants d'Anne Mendoza y La Cerda son épouse, favorite si déclarée de Philippe II, dont descendent, outre les ducs de Pastrane, les comtes de Salinas, les ducs d'Hijar et les marquis d'Orani d'Elisede et d'Aguilar. L'aîné, Roderic de Silva y Mendoza, fut second duc de Pastrane et troisième prince d'Eboli, et grand-père d'autre Roderic de Silva, cinquième duc de Pastrane, qui devint

<sup>4</sup>Saint-Simon écrit *l'Infantade* et *l'infantado* indistinctement.

duc de l'Infantado et de Lerma par sa femme, soeur et héritière de Roderic Diaz de Vivar Hurtado de Mendoza et Sandoval, septième duc del Infantado, mort sans enfants en janvier 1657, et de Diego Gomez de Sandoval, mort aussi sans enfants, juillet 1668. Le duc del Infantado, du temps que j'étais en Espagne, est petit-fils du duc de Pastrane, devenu, comme il vient d'être expliqué, duc de l'Infantado, dont les Silva, depuis cette époque, ont préféré le titre à celui de duc de Pastrane.

Il résulte de ce détail que la date de la grandesse del Infantado doit être prise de la première qu'il ait eue, qui est celle de 1568 de duc d'Estremera qui, sous Charles-Quint, a passé de l'état de rico-hombre à celui de grand d'Espagne.

*Licera y Aragon.*

Linarès, *Alencastro*. (Voir t. III, p. 97.) À quoi rien ici à ajouter, sinon que, la grandesse étant tombée à l'évêque de Cuença, qui en prit le titre et cessa de porter le nom d'évêque de Cuença, je le laissai en partant d'Espagne sans avoir fait sa couverture, parce qu'il voulait la faire avec son bonnet, et que les grands s'y opposaient et voulaient qu'il se couvrit avec son chapeau. Cette contestation, qui durait, depuis longtemps, retenait ce prélat à la cour, qui n'en était pas fâché, et qui n'était pas sans ambition ni sans esprit. Il était, comme on l'a vu au renvoi, de la maison d'Alencastro.

Liñarès, en Portugal, érigé en comté par le roi Emmanuel de Portugal pour Antoine de Noroña, fils puîné de Pierre de Noroña y Menesez, issu de la maison royale de Castille. Une fille héritière épousa un autre Noroña, dont le fils fut fait duc de Liñarès par Jean IV, roi de Portugal. Son fils fut fait grand d'Espagne par Charles II, et grand écuyer de la reine sa seconde femme, et mourut à sa suite à Tolède en 1703. Ses deux fils moururent sans postérité, et sa *fille* aînée portale duché et grandesse de Liñarès en mariage au second duc d'Abrantès.

Liria, fils unique du premier lit du duc de *Berwick* ci-dessus, qui, après avoir fait tout jeune ses premières armes en Hongrie, retourna en Angleterre sur le point de la révolution, et passa en France avec Jacques II, dont il était fils naturel. Il y servit d'abord volontaire, et tôt après lieutenant général tout d'un coup ; il eut bientôt des commandements en chef. Il a tant été parlé de lui dans ces Mémoires, et de l'occasion glorieuse qui lui acquit la grandesse et la Toison à lui et à son fils, qu'il n'est besoin de s'arrêter que sur la singularité de sa grandesse, sur quoi il faut reprendre les choses de plus haut. Il avait été marié deux fois, et n'avait de son premier lit qu'un fils unique et plusieurs du second. Il s'était si parfaitement flatté d'obtenir son rétablissement en Angleterre que, lorsqu'il fut fait duc et pair de France, il obtint une chose inouïe dans

ses lettres, qui fut l'exclusion de son fils aîné, parce qu'il le destinait à succéder en Angleterre à ses dignités et à ses biens ; mais lorsqu'il fut fait grand d'Espagne, il s'était enfin désabusé de cette trop longue espérance, et voulut établir tout à fait en Espagne ce fils aîné. Philippe V, en le faisant grand d'Espagne, lui avait donné en même temps les duchés de Liria et de Quirica, dans le royaume de Valence, qui avaient été des apanages des infants d'Aragon. Le duc de Berwick obtint de les pouvoir donner actuellement à son fils aîné, et qu'il jouit en même temps de la grandesse conjointement avec lui, ce qui était jusqu'alors sans exemple. Son fils aîné prit donc alors le nom de duc de Liria, fit sa couverture, reçut l'ordre de la Toison d'or, et bientôt après épousa la soeur unique du duc de Veragua qui, par l'événement, devint héritière de très grands biens. C'était une femme très bien faite, l'air fort noble et les manières, avec de l'esprit, du sens et de la piété, et fort estimée et considérée. On a vu qu'elle fut dame du palais de la princesse des Asturies à son mariage.

Le duc de Liria était lieutenant général, et fut gentilhomme de la chambre du roi d'Espagne très peu avant que j'y arrivasse. On a vu toute l'amitié et les services que j'en reçus. Il avait par deux fois couru grand risque en Écosse et en Angleterre. Il avait de l'esprit, beaucoup d'honneur et de valeur, et une grande mais sage ambition, était aimé, estimé et compté en Espagne, et le fut partout où il alla. Sa conversation était très agréable et gaie, instructive quand on le mettait sur ce qu'il avait vu et très bien vu en pays divers et en affaires, très bien avec tout ce qu'il y avait de meilleur en Espagne, ami le plus intime de Grimaldo qu'il n'avait point abandonné dans sa disgrâce du temps d'Albéroni, et Grimaldo ne l'avait jamais oublié ; quoiqu'il eût beaucoup de dignité, il ne laissait pas d'être souple avec mesure et justesse, et fort propre à la cour qu'il connaissait extrêmement bien. Il avait un talent si particulier pour les langues, qu'il parlait latin, français, espagnol, italien, anglais, écossais, irlandais, allemand et russe comme un naturel du pays, sans jamais la moindre confusion de langues. Avec cela il aimait passionnément le plaisir ; et la vie compassée, uniforme, languissante, triste de l'Espagne lui était insupportable. Il était fait pour la société libre, variée, agréable, et c'était ce qu'on n'y trouvait pas.

Quelque temps après mon départ, il obtint l'ambassade de Russie, avec une commission à exécuter à Vienne. Il réussit en l'une et en l'autre, tellement que la tsarine, sans l'en avertir, lui jeta un jour le collier de son ordre au cou. Il repassa à Paris, où il se dédommagea tant qu'il put de l'ennui de l'Espagne, et où nous nous revîmes avec grand plaisir. Il me voulut même bien donner quelques morceaux fort curieux qu'il

avait faits sur l'état de la cour et du gouvernement de Russie. Il demeura à Paris tant qu'il put, et bien moins qu'il n'eût voulu, et pour éloigner son retour en Espagne, il obtint permission d'aller voir le roi d'Angleterre à Rome ; de là il alla à Naples, où il fit si bien, qu'il demeura si longtemps que, s'y abandonnant aux plaisirs de la société, et peu à peu à l'amour d'une grande dame, il en mourut de phtisie, laissant plusieurs enfants. C'est un homme que je regretterai toujours. Son fils aîné a recueilli sa grandesse, est grandement établi, mais ne lui ressemble pas.

Medina-Coeli, *Figuerroa y La Cerda*. La grandeur de l'origine de cette grandesse, et la singularité de sa première continuation, m'engagent à m'y étendre. Alphonse X, roi de Castille, dit l'Astrologue, de son goût pour l'étude, et en particulier pour les mathématiques et l'astronomie, et des fameuses tables dites Alphonsines de son nom qu'il fit dresser sous ses yeux, eut deux fils d'Yolande, infante d'Aragon, son épouse : Ferdinand l'aîné fut gendre de saint Louis ; et Sanche dit le Brave. Ferdinand donna des preuves de son courage contre les Mores, et mourut à vingt et un ans, en 1275, neuf ans avant son père, et laissa deux fils, Alphonse et Ferdinand, qui, je n'ai pu savoir pourquoi, prirent dans la suite le nom de La Corda. Sanche, fils cadet de l'Astrologue, voyant les deux fils de son aîné si fort en bas âge, et le roi son père si enterré dans ses études qu'il ne put jamais se résoudre d'aller en Allemagne où il avait ôté élu unanimement empereur, le méprisa, et conçut le dessein de régner. Les instances persévérantes des princes d'Allemagne, ni les exhortations du pape, n'ayant pu l'ébranler pendant plusieurs années, quoiqu'il eût accepté l'empire, pris le nom d'empereur, souvent promis de passer en Allemagne, les princes de l'Empire, rebutés de tant de remises, se tournèrent du côté du roi d'Angleterre, qui eut plus de volonté, mais non plus de succès, ce qui engagea les Allemands à renoncer à l'un et à l'autre, et à élire Rodolphe, comte d'Hapsbourg, chef fameux de la maison d'Autriche.

Sanche, ravi du mépris, où l'attachement à l'étude et la privation de l'Empire qui en fut l'effet avait précipité son père, profita de cette passion d'étude pour lui persuader de se décharger sur lui de tous les soins du gouvernement, qui le détournèrent de ses occupations les plus chères. Parvenu à régner sous son nom et [à] s'être acquis toute la Castille par sa valeur et sa manière de gouverner, il songea à faire déshériter ses neveux, et à se faire associer par son père, et couronner roi de son vivant, car jusqu'à la réunion des divers royaumes qui composent l'Espagne, c'est-à-dire jusqu'aux rois catholiques inclusivement, tous ces différents rois se faisaient couronner. Le père y consentit, et presque tout le royaume ; au moins on n'osa y branler. Ce ne fut pas tout, Sanche

trouva que son père demeurait trop longtemps avec lui sur le trône ; il résolut de l'en précipiter, il en vint à bout. Le malheureux père, réduit à ses livres, ne put s'en consoler avec eux. Il implora l'assistance de toute l'Europe contre un fils si dénaturé, qui ne lui en procura aucune. Alors réduit au désespoir, il donna sa malédiction à son fils, le déshérita et sa race autant qu'il fut en lui, rappela ses petits-fils aînés à leurs droits, et à défaut de leur race, appela à sa couronne celle de saint Louis. Il mourut dans ce désespoir, et Sanche sut bien empêcher l'effet des dernières volontés de son père. Ce prince et Jacques Ier, roi d'Angleterre, montrent ce que sont des cuistres couronnés. Des deux malheureux neveux, Alphonse de La Cerda fit la branche dite de Lunel, et Ferdinand fit celle dite de Lara, de la femme que chacun des deux épousa. Cette branche s'éteignit dans le petit-fils de Ferdinand, qui n'eut qu'un fils mort au berceau, et des filles mariées, qui furent emprisonnées et empoisonnées par l'ordre de Pierre le Cruel, roi de Castille, en 1361. Ainsi je ne parlerai point de cette branche.

Alphonse de La Cerda n'oublia rien pour recouvrer le royaume qui lui appartenait, et dont il prit le nom de roi de Castille, que Sanche, son oncle, avait usurpé. Ses efforts furent inutiles ; il fut réduit à se retirer en France, où Charles le Bel le fit son lieutenant général en Languedoc. Il épousa Mahaud, dame de Lunel, dont il eut un seul fils connu sous le nom de prince des Îles Fortunées, d'où sont sortis les Medina-Coeli. Il se maria à Isabeau, dame d'Antoiny et d'Espinoy, veuve d'Henri de Louvain, seigneur de Gaësbeck, qui épousa en troisièmes noccs J. Ier de Melun, vicomte de Gand. De son second mariage Alphonse de La Cerda eut Charles, dit de Castille ou d'Espagne, connétable de France, qui figura dignement et grandement, et qui fut empoisonné à Laigle en Normandie, où il mourut, par ordre de Charles le Mauvais, roi de Navarre. Ce connétable ne laissa point d'enfants de Marguerite de Châtillon-Blois. Il eut deux frères sans établissements ni alliances, dont un fut archidiacre de Paris, et une soeur mariée en Espagne, à Ruys de Villalobos. Ainsi finit promptement cette branche du connétable. Revenons maintenant à son frère aîné, Louis d'Espagne, prince des îles Fortunées, duquel sont sortis les Medina-Coeli.

Ce Louis de La Cerda eut le don du pape des îles Fortunées, dont il fut couronné roi dans Avignon, par le même pape Clément VI, vers 1344. Ces îles sont les Canaries, qu'il se résolut d'aller chercher sur l'exemple de ceux de Gênes et de Venise sur le bruit de leur découverte ; mais ce fut un dessein qu'il ne put exécuter. Il fut amiral de France, comte de Clermont et de Talmont ; il épousa vers 1370 Léonor de Guzman, dame du port Sainte-Marie, près Cadix, dont il ne laissa qu'une seule fille héritière, appelée

Isabelle de La Cerda, dame de Medina-Coeli et du port Sainte-Marie, qui fut veuve sans enfants de Roderic Alvarez d'Asturie. Voyons maintenant à qui elle se maria.

Gaston Phoebus, comte de Foix, vicomte de Béarn et de Bigorre, dit Phoebus pour sa beauté, dont la magnificence et la cour, la puissance et l'autorité chez tous les princes de son temps sont si vantés dans Froissart, fut toujours brouillé avec Agnès, fille puînée de Philippe III, roi de Navarre, à la cour duquel elle passa presque toute sa vie, et que ce comte de Foix avait épousée en 1348. Il n'en avait qu'un fils unique qu'il avait marié avec Béatrix, fille de Jean comte d'Armagnac, lequel passait toute sa vie tant qu'il pouvait auprès de sa mère et du roi de Navarre son oncle. Étant venu voir son père à Orthez, qui haïssait sa femme, et ne l'aimait guère lui-même, et ne pouvait souffrir le roi de Navarre, son beau-frère, il en fut assez bien reçu. Au bout de quelques jours le comte de Foix, au retour de la chasse, se mit à table pour souper ; son fils lui présenta la serviette pour laver. Dans cet instant le soupçon et la colère surprirent si à coup le comte de Foix que, croyant que son fils lui allait porter le coup de la mort en lui donnant la serviette, il tira un poignard de son sein, dont il l'abattit mort à ses pieds, en 1380 ; et c'était un jeune homme de très grande espérance, très bien né et bien éloigné d'avoir jamais eu une si horrible pensée. Le père, revenu à lui-même, fut au désespoir, et ne put s'en consoler, et en mourut enfin de douleur, qui lui causa l'apoplexie qui l'étouffa dans l'instant qu'il se lavait les mains en se mettant à table à Orthez pour souper, en 1391, à quatre-vingts ans, de même façon qu'il avait tué son fils. Ce fils n'avoir point eu d'enfants, tellement que Matthieu de Foix, vicomte de Castelbon, succéda à Gaston Phoebus au comté de Foix. Plusieurs années auparavant, sa soeur unique, Isabelle, avait épousé Archambaud de Grailly qui, par elle, succéda au comté de Foix, etc., par la mort sans enfants de Matthieu comte de Foix, etc., frère de sa femme. Le duc de Foix fut fait duc par Louis XIV en 1663, avec M<sup>me</sup> de Senecey sa grand'mère, et la comtesse de Fleix sa mère<sup>5</sup>, toutes deux dames d'honneur de la reine-mère, et mort il n'y a pas fort longtemps sans enfants, a été le dernier de cette maison de Grailly qui, par ce même héritage de Foix, eut celui de Navarre ensuite aussi par héritage, en porta peu la couronne, qui tomba par une héritière dans la maison d'Albret, et d'elle par la même voie dans la maison de Bourbon, avec les comtés de Foix, Bigorre, Béarn, etc. Reprenons présentement notre sujet.

<sup>5</sup>Voy. t. Ier, le récit de la réception des ducs et pairs au parlement. Le duc de Foix faisait partie de cette promotion.

César Phoebus, comte de Foix, n'avait d'enfants que le fils qu'il poignarda ; mais il laissa quatre bâtards dont les deux derniers n'ont point paru dans le monde. Bernard, l'aîné des quatre, eut un bonheur extrême, comme on le va voir. Yvain, le second des quatre, le favori du père, brilla à la cour de Charles VI, fut de ce funeste bal où ce roi et sa suite se masquèrent en sauvages, où le feu prit à leurs habits, dont plusieurs moururent brûlés, dont Yvain fut un, sans avoir été marié. Ce fut le 30 janvier 1392.

Bernard, bâtard de Gaston Phoebus, comte de Foix, et l'aîné des trois autres bâtards, alla chercher fortune en Espagne dès 1367, y établit sa demeure, s'y distingua par sa valeur au service du comte de Transtamare contre Pierre le Cruel, roi de Castille, dont il était frère bâtard, mais qu'il vainquit et tua, et fut roi de Castille en sa place sous le nom d'Henri II. Bernard eut le bonheur de plaire, à Isabelle de La Cerda, dame de Medina-Coeli et du port Sainte-Marie, fille et seule héritière de Louis de La Cerda ou d'Espagne, prince des îles Fortunées, etc., petit-fils de Ferdinand, fils aîné de Castille et de Blanche, troisième fille de saint Louis, sur lesquels Sanche le Brave, après la mort du même Ferdinand son frère aîné, avant le roi Alphonse l'Astrologue, leur père, avait usurpé la couronne de Castille. Cet heureux bâtard de Foix fit donc ce grand mariage si disproportionné de lui, et fut fait comte de Medina-Coeli. Il prit en plein et en seul le nom de La Cerda, et les armes au premier et quatrième partis<sup>6</sup>, de Castille et de Léon, au second et troisième de France, et tous ces quartiers sans brisure, ainsi qu'il appartenait à ces malheureux princes déshérités, pères de cette royale héritière. Les trois générations suivantes comtes de Medina-Coeli figurèrent fort à la guerre et dans l'État et par leurs alliances. La quatrième fut Louis II de La Cerda, servit si bien les rois catholiques contre les Mores, qu'en 1491 ils le créèrent duc de Medina-Coeli ; le troisième duc fut fait marquis de Cogolludo ; le sixième épousa l'héritière du duché d'Alcala. Son fils, le septième, épousa l'héritière des duchés de Ségorbe et de Cardonne, des marquisats de Comarès et de Denia et du comté de Sainte-Gadea. Je ne marque sur chacun que les grandesses qu'ils accumulèrent et point les autres terres. Le huitième fils du septième finit la race de ces heureux bâtards de Foix. Ce fut Louis-François, huitième duc de Medina-Coeli, général des côtes d'Andalousie, puis des galères de Naples, ambassadeur à Rome, vice-roi de Naples appelé à Madrid, fait gouverneur du prince des Asturies, et premier ministre d'État 1709. La jalousie et les menées de

<sup>6</sup>Le mot *parti*, en terme de blason indiquait que l'écu était divisé de haut en bas en parties égales. Parmi ces compartiments, l'un contenait les armes de Castille, un autre les armes de Léon, et deux autres les armes de France.

la princesse des Ursins le rendirent suspect. Il fut accusé d'une conspiration contre l'État, et arrêté comme il allait au conseil, conduit à Pampelune, puis à Fontarabie, où il mourut fort tôt après sans aucuns enfants de la fille du duc d'Ossone qu'il avait épousée en 1678. Ses soeurs avaient épousé, l'aînée le marquis de Priego ; la seconde le marquis d'Astorga ; la troisième le dernier amirante de Castille ; la quatrième le duc d'Albuquerque ; la cinquième le marquis de Solera ; la sixième le connétable Colonne ; la septième le duc del Sesto ; la dernière le comte d'Oñate, tous grands d'Espagne. Ainsi la soeur aînée du huitième duc de Medina-Coeli des bâtards de Foix hérita de toutes ses grandesses qu'elle porta après son mariage à son mari le marquis de Priego. Voyons maintenant qui était ce marquis de Priego, qui était aussi duc de Feria, et doublement grand d'Espagne.

Laurent II, Suarez de Figuerroa, fut fait comte de Feria en Estramadure par Henri IV, roi de Castille, en 1467. Il était petit-fils de Laurent Ier Suarez de Figuerroa, maître de l'ordre de Saint-Jacques, qui acquit cette terre, et il fut grand-père d'autre Laurent III Suarez de Figuerroa ; tout cela de mâle en mâle, qui épousa, en 1518, Catherine, fille aînée et héritière de Pierre Fernandez de Cordoue, marquis de Priego, par laquelle il unit les deux grandesses de Feria et de Priego, et le nom de Fernandez de Cordoue, de sa femme, au sien de Suarez de Figuerroa dans sa postérité. Pierre leur fils, mort après son père, mais avant sa mère, fut quatrième comte de Feria, et ne laissa qu'une fille unique laquelle fut bien marquise de Priego, mais non comtesse de Feria, qui ne pouvait passer aux filles. Ainsi son oncle paternel devint cinquième comte de Feria, et ce fut en sa faveur qu'en 1567 Philippe II le fit duc de Feria, dont le fils, second duc de Feria, venu à Paris de la part de Philippe II, servit si ardemment la Ligue. Sa race s'éteignit dans le quatrième duc de Feria.

Alphonse Suarez Figuerroa était troisième fils de Laurent III, troisième comte de Feria, et de Catherine, héritière de Pierre Fernandez de Cordoue, marquis de Priego, et frère cadet du premier duc de Feria, dont il épousa la fille, et fut par elle marquis de Priego. Sa postérité masculine réunit Feria et Priego, par la succession du cinquième marquis de Priego au quatrième duc de Feria. Le fils de celui-ci fut ainsi sixième duc de Feria, et aussi sixième marquis de Priego, et c'est lui à qui Philippe IV accorda les honneurs de grand de la première classe.

Il maria son fils à la soeur aînée du dernier duc de Medina-Coeli des bâtards de Foix, laquelle en recueillit la succession depuis qu'elle fut veuve et qu'elle transmit à son fils Emmanuel Figuerroa de Cordoue et La Cerda, marquis de Priego, duc de Feria

et Medina-Coeli, etc., père de celui que j'ai vu en Espagne, et qui y était fort considéré. Il avait un fils déjà grand, qui portait le nom de marquis de Cogolludo et qui, depuis mon retour, acquit de nouvelles grandesses par son mariage avec la fille unique héritière du marquis d'Ayétone. Le père, et le fils étaient autant du grand monde et de la cour que des seigneurs espagnols naturels en pouvaient être, fort polis : je les voyais fort familièrement. Ce sont ceux de cette cour qui se sont souvenus le plus longtemps de moi, par leurs lettres, bien des années depuis mon retour. Le palais de Medina-Coeli, presque au bout de Madrid, vers Notre-Dame d'Atocha, est peut-être le plus spacieux qu'il y ait dans la ville et très somptueusement meublé. Le roi d'Espagne s'y retira à la mort de la reine sa première femme, et y a demeuré jusque fort près de son second mariage. J'y ai vu une comédie extrêmement magnifique, dans une salle faite pour ce spectacle, où le duc de Medina-Coeli avait convié toute la cour et le plus distingué de la ville, hommes et femmes, après le retour de Lerma, où je vis le duc de Linarez, tout évêque qu'il était, et le cardinal Borgia ; tout y était plein, mais avec un grand ordre et décence, et rien de plus magnifique que l'abondance des rafraîchissements et de tout ce qui accompagna la fête.

Medina de Rioseco, *Enriquez y Cabreva*, amirante héréditaire de Castille. Cette maison depuis son origine, ses grandesses, le personnel de l'amirante de Castille, lors de l'avènement de Philippe V à la couronne d'Espagne, ont été traités avec un si grand détail, (t. III, p. 122), sa conduite depuis sa fuite en Portugal, le triste personnage qu'il y fit jusqu'à sa mort, (t. III, p. 435), qu'il ne s'en pourrait faire ici que d'ennuyeuses redites.

2 Medina-Sidonia, *Guzman*. C'est le premier duché des Castilles. Les antérieurs à celui-là sont éteints. Il est en Andalousie, vers le détroit de Gibraltar. Jean II, roi de Castille l'avait donné, sans érection, à J. Guzman, maître de l'ordre de Calatrava. Cette terre tomba à Henri Guzman, second comte de Niebla, dont le fils aîné, Jean-Alphonse de Guzman, fut créé, en février 1445, par le même roi Jean II, duc de Medina-Sidonia, mais seulement pour sa personne. Le roi Henri IV l'étendit, en février 1460, non seulement à sa postérité légitime, mais encore à son défaut à l'illégitime. Cela sent bien le mauresque et l'Afrique. La maison de Guzman est une des plus anciennes, des plus grandes et des plus illustres d'Espagne, et y figurait fort dès le Xe siècle. Le duché de Medina-Sidonia est demeuré dans la postérité masculine et légitime du premier duc. On a suffisamment parlé du duc de Medina-Sidonia à l'occasion du testament

de Charles II et de l'arrivée de Philippe V en Espagne<sup>7</sup>, dont il fut grand écuyer, puis chevalier du Saint-Esprit, et de son fils qui aime mieux conserver sa goliolle et vivre obscur que de faire sa couverture après la mort de son père. C'est ce fils qui était duc de Medina-Sidonia lorsque j'étais en Espagne, et que je n'ai vu ni rencontré nulle part.

Saint-Michel, *Gravina*, d'une des plus grandes maisons de Sicile, où il avait très bien servi et s'était fort endetté à soutenir le parti de Philippe V tant qu'il avait pu ; en considération de quoi il avait obtenu la grandesse. Il était venu à Madrid pour y faire sa couverture ; mais, comme je l'ai dit ailleurs, je l'y laissai encore sans s'être couvert faute d'avoir pu payer la médiannate et les frais, qui vont loin, sans avoir pu obtenir ni remise ni diminution, ce que tout le monde trouvait fort injuste. Il était vieux, estimé et accueilli ; mais la tristesse de sa situation le rendait obscur. Comme toute sa famille était en Sicile où il comptait retourner, je ne m'y étendrai pas davantage.

LaMirandole, *Pico*. Je ne m'arrête sur ce seigneur italien, fait grand d'Espagne par Philippe V, qui le fit aussi son grand écuyer, que parce qu'il s'est établi en Espagne après avoir perdu toute espérance de rétablissement dans ses petits États d'Italie, où ses pères étaient comme souverains, et dont l'empereur Léopold les a dépouillés sans retour, parce qu'ils se sont trouvés à sa bienséance. Les Pic sont connus dès 1300, par Fr. Pico, seigneur de La Mirandole et vicaire de l'Empire. J. Pic et Fr. son frère, quatrième génération de ce premier François, furent faits comtes de Concordia, 1414, par l'empereur Sigismond. Le fameux Pic de La Mirandole, le phénix de son siècle par son immense savoir, mort sans alliance en 1494, n'ayant pas encore trente-deux ans, était frère cadet de Galeot Pic, seigneur de La Mirandole, comte de Concordia, qui était la quatrième génération du premier comte. Galeot Pic, second du nom, comte de Concordia et premier comte de La Mirandole, mort 1551, était petit-fils du frère du savant Pic de La Mirandole, et père de Silvie et de Fulvie, qui épousèrent le comte de La Rochefoucauld et un autre La Rochefoucauld, comte de Randan, du premier desquels viennent les ducs de La Rochefoucauld. Ce même père de ces deux dames de La Rochefoucauld le fut aussi d'un comte de La Mirandole et de Concordia, duquel le fils, nommé Alexandre, fut fait duc de La Mirandole, en en 1619, par l'empereur Ferdinand II, duquel le duc de La Mirandole, que j'ai vu en Espagne, est la quatrième génération. Son frère a depuis été cardinal par Clément XI, dont il était maître de chambre. Ce duc de La Mirandole s'était vu sur le point d'être rétabli dans ses États et

---

<sup>7</sup>Voy. t. III, p. 7. C'est un des passages supprimés dans les anciennes éditions.

d'épouser la princesse de Parme, qui eut depuis l'honneur d'être la seconde femme de Philippe V, et qui conserva toujours de l'amitié et une grande distinction pour lui et pour la femme qu'il épousa depuis, soeur du marquis de los Balbazès, que j'ai vue aussi en Espagne et qui fut noyée dans sa maison de Madrid, réfugiée dans son oratoire, par une subite inondation dont j'ai parlé ailleurs, quoique arrivée depuis mon retour. Ce duc de La Mirandole était un fort bon et honnête homme, fort pieux et considéré ; sa mère était Borghèse, fille du prince de Sulmone, remariée à Cellamare qui en était veuf, et qui vivait avec lui dans une étroite amitié.

Monteillano, *Solis*. Cette maison peut être comparée à quelques françaises qui se sont élevées à une grande fortune. Celui-ci était proprement de ce que nous appelons de robe. Il s'éleva par ses talents jusqu'à être gouverneur du conseil de Castille, et il eut assez de faveur pour être fait grand d'Espagne et duc de Monteillano par Charles II, depuis quoi il n'a presque plus paru. Il avait épousé une soeur du prince d'Isenghien, gendre du maréchal d'Humières, qui avait de l'esprit, du monde, encore plus de sens. Ce fut elle que la princesse des Ursins choisit pour lui garder la place de camarera-mayor de la reine, lorsqu'elle fut chassée la première fois et qu'elle reprit à son retour triomphant en Espagne. Cette grande place l'avait fait connaître, aimer et considérer dans le peu de temps qu'elle l'occupait, et c'est ce qui la fit choisir dans la suite pour remplir la même place auprès de la princesse des Asturies, où on en fut fort content : dans l'entre-deux elle avait perdu son mari. Elle avait un fils qui était jeune, dont on disait du bien. Je l'ai vu, mais sans aucun commerce. Il avait, dit-on, du goût pour la lecture et la retraite, et il paraissait peu à la cour et dans le monde. Je ne répondrais pas que cette grandesse n'eût été achetée dans les grands besoins où Charles II s'est trouvé plus d'une fois ; car il manqua toujours d'argent.

2 Monteléon, *Pignatelli*. On connaît Jacques Pignatelli, gouverneur de la Pouille dès 1326, et cette maison, qui est fort étendue, pour une des grandes, des plus illustrées de titres et des plus hautement alliées du royaume de Naples. Hector<sup>8</sup> Pignatelli, qua-

<sup>8</sup>Cet Hector avait épousé Jeanne, héritière de Tagliavia, dont le grand-père paternel fut fait en 1561 duc de Terranova, et en 1565 grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'or, etc., par Philippe II, dont il fut ambassadeur en Allemagne, et après gouverneur du Milanais. C'est cette héritière, cinquième duchesse de Terranova qui étant veuve d'Hector Pignatelli, duc de Monteléon avec postérité, fut faite par Charles II camarera-mayor de sa première femme, fille de Monsieur, frère de Louis XIV, en 1619, à qui elle se rendit si insupportable par sa rigidité et ses insolences que la reine se la fit ôter, chose sans exemple en Espagne. Elle fut mise en cette même charge auprès de la reine, mère de Charles II, et y mourut, mai 1692, au Buen-Retiro, laissant héritière de ses biens et de sa grandesse de Terranova Jeanne Pignatelli, qui avait épousé, 1679, Nicolas Pignatelli, frère de son bisaïeul, père du duc de

trième duc de Monteléon, vice-roi de Catalogne, fut fait grand d'Espagne en 1613, par Philippe III. Nicolas Pignatelli, vice-roi de Sardaigne et chevalier de la Toison d'or, fils dernier cadet de cet Hector, épousa la fille héritière du septième duc de Monteléon, petit-fils de son frère, et devint par elle huitième duc de Monteléon et de Terranova, dont la mère de son père était héritière, et fut ainsi grand d'Espagne. Ce fut lui qui, comme le plus ancien chevalier de l'ordre de la Toison d'or qui fût lors en Espagne, y donna en cérémonie le collier à Philippe V à son arrivée. On a parlé de lui, t. III, p. 128, en son lieu, à propos de la saccade du vicair. Il se retira bientôt après à Naples où étaient ses duchés et tous ses biens, y fut très-partial de la maison d'Autriche, et n'est pas revenu depuis en Espagne, ni aucun de sa famille.

Mortemart, *Rochechouart*, François, duc et pair, à Paris. C'est la grandesse du duc de Beauvilliers que Philippe V lui donna en arrivant en Espagne, dont il avait été le gouverneur. Elle passa au duc de Mortemart, qui avait épousé sa fille unique héritière, et par la mort d'eux et de leurs enfants cette grandesse est éteinte depuis mon retour.

Nagera, *Osorio y Moscoso*, frère cadet du comte d'Altamire, à l'article duquel je remets à parler de leur maison. Najera ou Nagera, car il s'écrit et se lit des deux façons. Cette terre, qui est en Castille, fut érigée en duché par les rois catholiques, 1482, pour Pierre Manrique de Lara, dit le Vaillant, second comte de Trevigno, et dixième seigneur d'Amusco. Cette grandesse est tombée cinq fois en différentes maisons par des filles héritières. Pendant que j'étais en Espagne, don Joseph Osorio y Moscoso, frère cadet du comte d'Altamire, eut cette grandesse par son mariage avec Anne de Guevara y Manrique, qui en était l'héritière et file du défunt frère du dixième comte d'Oñate.

Nevers, *Mancini*, son père, fils d'une soeur du cardinal Mazarin, fut duc à brevet. Il ne put ou négligea d'obtenir l'enregistrement de ses lettres, quoique la toute-puissante faveur de son oncle se soit trouvée dans la suite presque la même pour lui par celle de M<sup>me</sup> de Montespan, dont il avait épousé la nièce, fille de M<sup>me</sup> de Thianges sa soeur, dont la faveur était grande aussi auprès du roi, et a duré autant que sa vie qui a dépassé de plusieurs années le renvoi de M<sup>me</sup> de Montespan. M. de Nevers, qui personnellement n'avait jamais rien mérité du roi, et son fils beaucoup moins encore, fort fâché de ne pouvoir espérer que son fils fût duc, chercha partout une grandesse à lui faire épouser. Il trouva enfin M. A. Spinola, fille aînée et héritière

---

Monteléon, qui fait [cet] article. (*Note de Saint-Simon.*)

de J. B. Spinola, qui pour de l'argent s'était fait faire prince de l'Empire, en 1677, par l'empereur Léopold, et depuis, par la même voie, grand d'Espagne par Charles II, dans leurs pressants besoins de finances. Ce mariage ne se fit pourtant célébrer qu'en 1709, deux ans après la mort du duc de Nevers, et son fils qui jusqu'alors avait porté le nom de comte de Donzy, prit celui de prince de Vergagne, mais sans rang ni honneurs qu'à la mort de son beau-père en Flandre, où il était lieutenant général et gouverneur d'Ath. La duchesse Sforza, soeur de sa mère, et dans la plus grande et plus longue intimité de M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans, profita de la régence de M. le duc d'Orléans, et le fit faire duc et pair sans avoir jamais vu ni cour ni guerre.

Noailles, *idem*. Il y a eu tant et tant d'occasions ici de parler et de s'étendre sur le duc de Noailles, qu'il suffit de dire qu'avec la faveur de sa famille et celle de M<sup>me</sup> de Maintenon, dont il avait épousé l'unique nièce et héritière, fille de son frère, il ne lui fut pas difficile d'obtenir en Espagne tout ce qu'il voulut.

Ossuna, *Acuña y Tellez Giron*. La maison d'Acuña, fort nombreuse en branches tant espagnoles que portugaises, et la maison de Silva, prétendent sortir de la même origine aussi illustre qu'ancienne, et y sont autorisées par les meilleurs auteurs, qui les font masculinement descendre de Fruela, roi de Léon, des Asturies et de Galice, par le ricohombre Pélage Pelaez, duquel sont masculinement sortis Gomez Paez de Silva, dont toute la maison de Silva est descendue, et Ferdinand Paez qui le premier prit le nom d'Acuña, du lieu d'Acuña-Alta, qu'Alphonse Ier, roi de Portugal, lui avait donné, et duquel toute sa postérité conserva le nom. La septième génération masculine de ce Ferdinand Paez, seigneur d'Acuña, fut Martin Vasquez de Acuña, qui fut comte de Valence, épousa 1<sup>o</sup> Thérèse, fille et héritière d'Alphonse Tellez-Giron, dont il eut un fils qui porta le nom de Tellez-Giron ; [2<sup>o</sup>] il épousa l'héritière de la maison de Pacheco, et en eut deux fils. Jean, l'aîné, porta le nom de Pacheco de sa mère, et Pierre, le cadet, prit le nom de Giron, de la mère de son père. L'aîné de ces deux frères est le chef de la branche aînée de toute la maison d'Acuña-Pacheco, ducs d'Escalope. Le cadet, mort, 1466, maître de l'ordre de Calatrava, est le chef de la seconde branche d'Acuña-Tellez-Giron, ducs d'Ossone.

Son arrière-petit-fils de mâle en mâle fut Pierre d'Acuña-Giron, cinquième comte d'Urenna, vice-roi de Naples, créé, 1562, duc d'Ossone en Andalousie, entre Séville et Malaga, par Philippe II. C'est de mâles en mâles aînés la cinquième génération que nous avons vue ; savoir : le sixième duc d'Ossone qu'on a vu en son lieu être venu à Paris lors de l'avènement de Philippe V à la couronne d'Espagne pour y saluer son nou-

veau roi, voir la cour de France et joindre le roi d'Espagne avant son arrivée à Madrid ; le même duc d'Ossone, premier plénipotentiaire d'Espagne à Utrecht, et mort en Flandre peu après la signature de cette paix ; et son frère le comte de Pinto, duc d'Ossone, après la mort de son frère, ambassadeur d'Espagne en France pour le mariage du prince des Asturies avec la fille de M. le duc d'Orléans. On a suffisamment parlé de l'aîné en son temps, et le cadet n'a rien eu qui mérite d'en rien dire.

Saint-Pierre, *Spinola*, Génois, de l'une des quatre grandes maisons de Gênes, trop connue et trop nombreuse pour m'y étendre. Quoique accoutumée aux honneurs, aux grandeurs, aux plus grands emplois et fertile en grands hommes, il est pourtant constant en Espagne que François-Marie Spinola, duc de Saint-Pierre et gendre de Philippe-Antoine Spinola, quatrième marquis de Los Balbazès, grand d'Espagne et général des armes du Milanais, acheta la grandesse de Charles II en 1675 ; il acheta aussi la principauté de Piombino que l'empereur s'appropriâ sans le rembourser. Il chercha protection dans ce malheur pour y intéresser les cours de France et d'Espagne, et comme il était veuf il épousa, 1704, à Paris, la seconde soeur du marquis de Torcy, ministre d'État et secrétaire d'État des affaires étrangères, qui était veuve avec des enfants du marquis de Resnel, Clermont-d'Amboise. Lui aussi en avait de sa première femme qui ont figuré en Espagne avec beaucoup de réputation à la guerre où l'aîné a commandé des armées et est devenu capitaine général et grand d'Espagne après son père. Le duc de Saint-Pierre, lassé à Paris de ne voir point avancer ses affaires sur Piombino, emmena sa femme errer en Italie, quelque peu en Allemagne, la ramena à Paris, puis en Espagne. Il fut peu de temps à Bayonne majordome-major de la reine douairière d'Espagne, soeur de la mère de l'empereur et de l'électeur palatin ; mais voyant que son crédit à Vienne ne lui servait de rien, il la quitta et s'en alla à Madrid où sa femme fut dame du palais de la reine et fort bien avec elle. Je les trouvai ainsi à Madrid où je les vis fort et en reçus toutes sortes de prévenances et de civilités. Elle avait enfin apprivoisé la jalousie et l'avarice de son mari, qui d'ailleurs était un homme d'esprit, fort instruit et de bonne compagnie, avec des manières naturellement fort nobles et fort polies. Les étrangers s'assemblaient chez eux, et des Espagnols quelquefois aussi ; on y jouait quand on voulait, et ils ne laissaient pas de donner assez souvent à manger. Depuis mon départ, le duc de Saint-Pierre fut gouverneur de don Carlos, et enfin chevalier du Saint-Esprit. Il avait de la valeur, avait peu de temps commandé une armée, et était capitaine général de Charles II. Il mourut à Madrid, fort vieux, en 1727. C'était un grand homme blond, maigre, bien fait, de bonne mine, et qui sentait

fort son grand seigneur. Sa veuve demeura longtemps à Madrid, où, ennuyée enfin de la vie peu gaie et peu libre qu'on y mène, elle obtint permission de venir faire un tour en France. Elle y a conservé tant qu'elle a pu sa place et ses appointements de dame du palais de la reine d'Espagne qu'elle amusait de ses lettres, et le cardinal Fleury des réponses qu'elle en recevait. Ce manège ne lui valut pas la moindre chose en France, et lassa la reine d'Espagne, qui la rappelait inutilement, et qui lui ôta enfin sa place et ses appointements, tellement qu'elle est demeurée pour toujours à Paris avec beaucoup de goutte, très peu de bien, et moins encore de considération, quoique bien dans sa famille. Elle n'a point eu d'enfants du duc de Saint-Pierre.

Popoli, *Cantelmi*. Une des meilleures maisons du royaume de Naples. Lors de l'avènement de Philippe V à la couronne d'Espagne, le cardinal Cantelmi était archevêque de Naples, et son frère le duc de Popoli grand maître de l'artillerie de Naples, de la conduite desquels le roi, et le roi son petit-fils, furent extrêmement contents. Ce duc de Popoli avait succédé à ce duché de son frère aîné et à presque tous ses biens fort considérables dans le royaume de Naples, par son mariage avec la fille de son frère aîné, qui n'en avait que deux, et point de garçons. Ce dernier duc de Popoli était un grand homme brun, bien fourni, avec un beau visage mâle, qui sentait son grand seigneur, et un général d'armée avec toutes les manières, grandes, avantageuses, polies. Il ne se pouvait rien ajouter à son extérieur. Il avait beaucoup d'esprit et de conduite, encore plus de manège et d'intrigue, beau parleur, et disant ou taisant ou accommodant tout ce qu'il voulait à ses vues, avec beaucoup d'insinuation et de grâces, haut par nature, bas à l'excès quand il croyait en avoir besoin, ambitieux, avare à l'excès, encore plus poltron, faux, double, extrêmement dangereux, et ne se souciant que de son argent et de sa fortune à laquelle il sacrifia toutes choses.

Il passa à Paris allant en Espagne. Le roi, qui cherchait à attacher au roi son petit-fils les grandes maisons et les grands seigneurs de ses nouveaux royaumes, et fort content de tout ce que ces deux frères avaient fait à Naples, le reçut avec distinction ; lui en habile homme tira sur le temps, fit valoir ce que pouvait à Naples le cardinal son frère qui en était archevêque, leur grande parenté, leurs amis, et demanda l'ordre que le roi lui promit, et dont il lui envoya les marques longtemps même avant qu'il y eût reçu le collier du roi d'Espagne, qui lui donna aussi celui de la Toison. Les révolutions qu'on a vues en leur lieu ayant mis toute l'Espagne en armes, le duc de Popoli servit et eut des commandements, qui avec la considération de sa personne, et à l'aide de ses intrigues et de ses propos avantageux, le portèrent promptement au dernier grade mil-

itaire d'Espagne, qui est capitaine général, dont il s'acquitta fort mal à la tête de l'armée de Catalogne, qu'il remit au duc de Berwick, et s'en retourna à Madrid comme on allait commencer le siège de Barcelone. Lorsque Philippe V se donna des compagnies des gardes du corps sur le modèle inconnu jusqu'alors en Espagne de celles du roi son grand-père, le duc de Popoli, déjà grand maître de l'artillerie, obtint la compagnie des gardes du corps italienne, et la querelle du *banquillo*<sup>9</sup> étant survenue, qu'on a vue en son lieu, le roi d'Espagne fit grands d'Espagne ceux des capitaines de ses gardes du corps qui ne l'étoient pas, entre autres le duc de Popoli. Enfin il devint gouverneur du prince des Asturies, puis son majordome-major à son mariage.

Je le trouvai dans cet éclat en Espagne, et toutefois le seigneur de la cour le plus parfaitement décrié. Sa femme, à qui il devait tous ses grands biens, et qu'on disait fort aimable de figure et de manières, avait été faite dame du palais de la reine qui l'aimait fort, et sa réputation sur la vertu était entière. Elle mourut un peu étrangement, et il passait publiquement pour l'avoir empoisonnée par jalousie, jusque-là que la reine le lui a souvent reproché. Il en avait un fils unique qui portait le nom de prince de Peltorano, bon garçon, point du tout méchant, et ayant même de la valeur ; mais étourdi, fou, débauché à l'excès. Son père, en ne lui donnant rien ou fort peu par avarice, l'avait rendu escroc, et il le fut et grand dissipateur toute sa vie. Le duc de Popoli voyant ses instructions, exhortations, répréhensions, punitions inutiles, imagina un moyen de le contenir. Il était compatriote et ami intime du vieux duc de Giovenazzo, père de Cellamare ; il lui demanda en grâce de tenir son fils à son côté, de le mener avec lui faire ses visites, et de le veiller et tenir de près comme il aurait pu faire lui-même. Il crut que, quel que fût son fils, le respect et la présence de ce vieillard le retiendrait, lequel pour son esprit, ses talents, les places qu'il avait remplies était dans une grande considération et respecté de tout le monde. Ce bonhomme eut assez d'amitié pour le duc de Popoli, pour lui accorder sa demande, en sorte que le jeune Peltorano était chez lui et avec lui du matin au soir, et l'accompagnait partout où il allait, et qu'il n'avait pas un instant de libre. Voici de quoi il s'avisa :

Il sut par hasard qu'un seigneur, dont j'ai oublié le nom, ne serait pas sûrement chez lui, et il proposa au duc de Giovenazzo de l'aller voir, parce qu'il le visitait quelquefois, et qu'il y avait du temps qu'il n'y avait été. Le bonhomme le loua de cette attention et de son désir d'aller voir un homme auprès duquel il y avait toujours

---

<sup>9</sup>Voy. sur cette querelle t. III, p. 287.

à apprendre, et il lui dit qu'il l'y mènerait l'après-dînée. Peltorano, sûr de son fait, prit ses précautions. Les maisons de Madrid, même les plus belles, n'ont point de cours, au moins y sont-elles fort rares. Les carrosses arrêtent dans la rue où on met pied à terre; on entre par la porte qui est comme nos portes cochères dans un lieu large et long, qui ne reçoit de jour que par la porte, et qui a des recoins très obscurs, et l'escalier est au fond par lequel on monte dans les appartements. Arrêtés à la porte de ce seigneur, on leur vint dire qu'il n'y était pas; tout aussitôt Peltorano pria le vieux duc de lui permettre de descendre un moment pour un besoin dont il était fort pressé, saute à bas et entre dans ce porche couvert; le temps qu'il y fut parut un peu long au bonhomme, et il était prêt d'envoyer voir s'il ne se trouvait point mal, lorsque Peltorano revint et monta en carrosse tranquillement avec beaucoup d'excuses. Comme le carrosse partait et se mettait au pas, comme on va dans Madrid, une courtisane sort du porche, se jette au carrosse, se prend par les mains à la portière, crie et injurie Peltorano qu'il l'escroque, qu'il lui a donné ce rendez-vous, qu'il lui a promis quatre pistoles, et qu'il s'en va sans la payer. Le vieux duc tout effaré la veut chasser; elle crie plus fort, qu'elle sera payée, qu'elle ne quittera point prise qu'elle ne le soit, et qu'elle criera à tout le peuple qu'ils la veulent affronter; elle fit tant de bruit, et avec une telle résolution, que le bonhomme, comblé de honte, de colère et d'indignation, tira quatre pistoles de sa poche qu'il lui donna pour se délivrer d'elle, tandis que le Peltorano, qui n'avait pas un sou sur lui, s'était tapis dans le coin du carrosse, et riait sous cape du désarroi du bon vieillard, par qui il s'était fait mener à son rendez-vous, et à qui encore il le faisait payer. Le duc de Giovenazzo, délivré pour son argent de cette effrontée, s'en alla droit chez le duc de Popoli, à qui il conta son aventure, lui remit son fils pour ne plus s'en jamais mêler, et lui déclara qu'il ne s'exposerait pas à un second affront. Le Peltorano fut bien pouillé et chapitré, ne fit qu'en secouer les oreilles, et n'en devint pas plus sage; il ne fit qu'en rire et conter son joli exploit.

C'est ce garnement-là qui épousa la fille du maréchal de Boufflers, comme on l'a vu en son lieu, et que je trouvai à Madrid dame du palais de la reine, et fort bien avec elle, et avec tout le monde sur un pied d'estime et de considération. Son beau-père en avait beaucoup pour elle, et son mari aussi, qui la laissait vivre à la française, voir qui elle voulait, et donner presque tous les jours à souper, où mes enfants et ceux qui étaient venus avec moi soupaient souvent, et passaient leurs soirées jusque fort tard, avec fort bonne compagnie d'étrangers dont le mari profitait aussi, et ils y jouaient quelquefois.

Le duc de Popoli, qui ne logeait pas avec eux, mais au palais, le savait bien, et le trouvait bon, la reine aussi, quoique là-dessus assez difficile ; mais ils connaissaient le mari qui avait fait plus d'une fois d'étranges présents à sa femme, et ils lui voulaient adoucir les malheurs d'avoir un tel mari. À la fin depuis mon départ ses maux mal guéris et repris augmentèrent ; elle se tourna entièrement à la dévotion jusque-là qu'elle voulut quitter sa place et se retirer dans un couvent. La reine qui l'aimait et la plaignait la retint tant qu'elle put ; mais enfin, vaincue par ses prières, elle y consentit, mais à condition qu'elle irait dans les *descalceales reales*<sup>10\*\*</sup>, dans un appartement qu'elle lui ferait accommoder, qu'elle viendrait voir la reine, et que la reine l'irait voir par la communication du palais à ce couvent, qu'elle garderait toujours sa place sans en faire de fonctions pour les reprendre quand il lui plairait, et ajouta une pension aux appointements de sa place. Elle fut généralement regrettée de tout le monde. Sa retraite ne fut que de deux ou trois ans qu'elle y passa dans la plus grande piété et beaucoup de souffrances, au bout desquels elle y mourut, tandis que son mari, devenu très riche par la mort de son père, dissipait les trésors qu'il avait amassés. Il eut dans la suite des aventures fâcheuses qui le firent enfermer, et longtemps, plus d'une fois en Espagne et en Italie.

À l'égard du père, dès qu'on l'avait vu deux ou trois fois, on s'apercevait aisément de presque tout ce qu'il était avec ses compliments outrés. Malgré sa figure imposante, on sentait le faux de loin, et l'affronteur en tous ses propos, à tel point que je n'ai jamais compris comment il a pu parvenir à une si grande fortune. Ses grands emplois de capitaine des gardes du corps, et de gouverneur du prince des Asturies, et son talent d'intrigue et de cabale le faisaient compter, mais au fond tout le monde s'en défiait et le méprisait.

J'ai déjà dit qu'il fut le seul seigneur dont je ne reçus aucune civilité, si on excepte les compliments à perte de vue dont il m'accablait quand je le rencontrais, ce qui n'arrivait qu'au palais, et encore rarement ; aussi ne m'en contraignis-je pas en propos, et en ne lui rendant aucune sorte de devoir. Il se fit écrire une seule fois et fort tard à ma porte ; j'avais été chez lui en allant la seconde fois chez le prince des Asturies. En partant pour mon retour, je ne manquai à aucune visite moi-même, quelque nombreuses qu'elles fussent, excepté la sienne, et je pris mon temps de m'envoyer faire écrire chez

<sup>10</sup> Abbaye de fondation royale de religieuses déchaussées. Saint-Simon a écrit *descalceales* pour indiquer des religieuses déchaussées ; mais ce mot ne se trouve pas dans les lexiques espagnols. Les précédents éditeurs l'ont changé en *descalcez*, qui veut dire *nudité des pieds*, et, par extension, ordre de moines déchaussés. La véritable expression pour indiquer des religieuses déchaussées serait *descalzas*.

lui que j'étais au Mail à faire ma cour à Leurs Majestés Catholiques, et qu'il ne pouvait l'ignorer. Pendant cette promenade où la reine, toujours à côté du roi, faisait toujours la conversation avec le peu de gens considérables qui l'accompagnaient, et une conversation fort agréable et familière, je pris la liberté de lui demander où elle me croyait alors ; elle se mit à rire et me dit : « Mais ici où je vous vois. — Point du tout, madame, repris je, je suis actuellement chez le duc de Popoli, où je prends congé de lui ; » et de là en plaisanteries, car elle ne l'aimait point tout Italien qu'il fût.

Il ne la fit pas longue après mon départ. Il mourut dans le mois de janvier suivant, regretté de personne. On lui trouva un argent immense que son avarice avait accumulé. Le duc de Bejar fut majordome-major du prince des Asturies en sa place.

3 Sesse, c'est Sessa, *Folch-Cardonne*. Ce duché dans le royaume de Naples fut donné par Ferdinand le Catholique au grand capitaine Gonzalve de Cordoue, qui n'eut point de mâles, et dont la fille héritière porta ce duché en mariage à Fernandez de Cordoue, comte de Cobra, de sa même maison. Elle en eut un fils que Philippe H fit en 1566 duc de Baëna, qui est un lieu à huit lieues de Cordoue, et qui par sa mère fut aussi duc de Sesse. Il ne laissa que deux filles Française, l'aînée, veuve sans enfants d'Alphonse de Zuniga, marquis de Gibraleon, fit cession de ses duchés à Antoine Folch de Cardonne, descendu du premier comte de Cardonne, second duc de Somme au royaume de Naples, fils du premier duc de Somme, et de Béatrix, soeur cadette de Française. C'était un seigneur dont Philippe II estimait fort l'esprit et le sens. C'est de lui que descend de mâle en mâle le duc de Sesse, que j'ai fort vu en Espagne, qui ne ressemblait guère à celui dont on vient de parler. Celui-ci était un grand garçon, fort bien fait, ayant la tête plus que verte, aimant fort le vin, chose fort rare dans un Espagnol, et d'ailleurs étourdi et débauché à merveilles, par conséquent méprisé, quoique assez dans le monde, mais fort rarement au palais. Il n'était point marié.

Saint-Simon, *idem*, et mon second fils conjointement avec moi pour en jouir tous les deux ensemble et en même temps.

Solferino, *Gonzague*, cadet d'une branche de Castiglione. Son père, fort pauvre déjà, l'était devenu tout à fait par les guerres d'Italie, de sorte qu'il envoya ce fils en France avec un petit collet, dans l'espérance qu'il y attraperait quelque bénéfice pour vivre. Il était noir, vilain, crasseux, et paraissait un pauvre boursier de collège. Personne ne le recueillit, personne même ne lui parlait dans les appartements de Versailles ; il n'entraît que dans les maisons ouvertes, où on ne lui disait mot, et encore n'allait-il que dans fort peu. Il importuna tellement le roi de sa présence qu'il revint

une fois de Trianon, où tout le monde pouvait aller lui faire sa cour, quelques jours plus tôt que ce qu'il avait fixé, et ne put s'empêcher de dire, tout mesuré qu'il était toujours, qu'il n'avait pu tenir davantage à voir à tous les coins dallées, et à toutes les portes de son passage, ce petit abbé de Castillon et Fornare, dont on a parlé ailleurs. À Paris, cet abbé n'était pas mieux venu. Sa ressource était chez le duc d'Albe, ambassadeur d'Espagne. Il y fit si bien sa cour à la duchesse d'Albe qu'après la mort de son mari, elle le remena avec elle en Espagne, où tant fut procédé qu'elle l'épousa, et pour ne pas déchoir, le roi d'Espagne eut pour elle la considération de le faire grand d'Espagne, et peu après lui accorda une clef de gentilhomme de sa chambre ; mais sans exercice, comme ils étaient tous. Il perdit sa femme comme j'arrivais à Madrid. La douleur lui persuada de se faire capucin, et quand je l'allai voir, je trouvai sa chambre sans tapisserie ni meubles, avec un châlit sans ciel ni rideaux, et trois ou quatre méchants sièges de paille, avec un capucin avec lui. Cette grande douleur ne fut pas longue. Il épousa avant mon départ une Caraccioli, fille du prince de Santo-Buono, qui était peut-être la seule belle personne qui fût dans Madrid. L'esprit lui était venu avec le pain assuré, et il était fort dans le grand monde, estimé et bien reçu partout, et bien mieux peigné qu'il ne l'était à Paris.

Tursis, *Doria*, Génois, et à Gênes, de l'une des quatre grandes maisons de Gênes, où ces ducs de Tursis se sont fait compter depuis longtemps par une escadre de galères qu'ils ont depuis longtemps à eux, et dont ils ont souvent fort bien servi les rois d'Espagne.

Veragua, *Portugal y Colomb*. On a parlé et tâché d'expliquer (t. III, p. 88 et suiv.), les branches royales de Portugal<sup>11</sup>, Oropesa, Lemos, Veragua, Cadaval, etc. ; ainsi je n'en ferai point de redites ; j'ai assez touché le personnel de ce duc de Veragua, depuis, pour n'avoir que peu à ajouter. On se souviendra seulement que c'est de lui que j'ai reçu le plus de bonnes instructions sur les grandesses, les maisons, et les personnages d'Espagne ; qu'il était frère de la duchesse de Liria, et qu'elle a hérité de ses grands biens, parce qu'il était veuf sans enfants d'une soeur du duc de Sesse, et qu'il ne se remarqua point.

Ce duché et grandesse fut institué et donné en 1537, par Charles-Quint, à Diego Colomb, second grand amiral des mers, et vice-roi des Indes ou des terres découvertes par son père, le fameux Christophe Colomb, qui était de Ligurie, et qui avait été le pre-

<sup>11</sup> Le passage, auquel renvoie Saint-Simon avait été supprimé par les anciens éditeurs.

mier vice-roi et grand amiral des Indes. Philippe II, en 1556, échangea Veragua contre la Vega, dans l'île de la Jamaïque, avec Louis Colomb, fils aîné de Diego, et revêtit La Vega des mêmes titres et honneurs accordés à Veragua par l'empereur son père, nonobstant quoi Louis Colomb, ainsi que ses successeurs, ont toujours pris les titres de ducs de Veragua et La Vega, et de seigneurs de la Jamaïque, ce dernier on ne sait sur quoi fondé. Louis Colomb ne laissa que deux filles. L'aînée se fit religieuse, l'autre porta tous ses biens et ses titres en mariage à son cousin germain, fils du frère cadet de son père, et n'eut point d'enfants. Les deux soeurs de Louis Colomb, disputèrent ce grand héritage, Marie et Isabelle, qui fut enfin adjugé au petit-fils d'Isabelle Nuñez de Portugal y Colomb, qui fut ainsi quatrième duc de Veragua et père d'Alvare, cinquième duc de Veragua, et celui-ci père de Pierre-Emmanuel, sixième duc de Veragua, qui eut la Toison, et fut vice-roi de Galice, de Valence et de Sicile, et enfin conseiller d'État, tout cela avec beaucoup d'esprit et de talents, grande avarice, foi très douteuse entre la maison d'Autriche et le nouveau roi d'Espagne, Philippe V, en tout un homme habile, adroit, dangereux, et de fort mauvaise réputation.

C'est le père du duc de Veragua que j'ai vu en Espagne, et qui, avant la mort de son père, portait le nom de marquis de la Jamaïque, et était venu en France sous ce nom, avec la chimère de rattraper sur les Anglais l'île de la Jamaïque ; dont il se prétendait dépouillé par eux. Longtemps après mon retour, il revint en France pour la même chimère, qu'il poursuivit près de deux ans fort inutilement, quoi que le duc de Berwick et moi lui pussions dire, et dépensa cependant fort gros avec une fameuse chanteuse de l'Opéra. À la fin il tomba malade assez considérablement ; la peur du diable le prit, il eut peine néanmoins à se séparer de cette fille, à qui il donna fort gros. Les vapeurs et les scrupules l'enfermèrent à ne vouloir voir personne. Il fit de grandes aumônes, et s'écriait souvent qu'il se repentait bien d'avoir fâché Dieu : c'était son expression. Enfin il s'en retourna dans cet état en Espagne à fort petites journées ; il y vécut deux ans toujours enfermé dans les mêmes vapeurs, ne voyant presque que sa soeur la duchesse de Liria, qu'il laissa enfin par sa mort une des plus puissantes héritières qu'il y eût en Espagne. Il avait été à la tête des finances et du conseil des Indes avec capacité et probité. La jalousie d'Albéroni l'avait tenu deux ans prisonnier dans le château de Malaga, où il s'était si bien accoutumé qu'il n'en voulait point sortir. C'était un homme de beaucoup d'esprit et de connaissances, d'une paresse de corps incroyable qui diminuait son ambition, un peu avare, fort doux et bon, sale et mal-

propre à l'excès, ce qu'on lui reprochait sans nul ménagement, de fort bonne, agréable et instructive compagnie, et charmant dans la société, quand il faisait tant que de s'y prêter. Il était aimé et fort mêlé avec le meilleur monde, souvent malgré lui et sa paresse, jusqu'à ce que ses vapeurs en eurent fait un reclus. En lui finit cette branche de Portugal.

Villars, *idem*. Le maréchal de Villars, sans avoir jamais servi le roi d'Espagne, ni eu aucun rapport avec lui, fut fait grand d'Espagne au commencement de la régence, au grand étonnement de tout le monde, et sans qu'on ait jamais su pourquoi. Il le dut, je crois, à ses vanteries et à ses rodomontades dont la cour d'Espagne fut la dupe, et crut faire par là une acquisition importante qui ne lui servit jamais à rien. On a vu ailleurs ses étranges frayeurs à la découverte de la conspiration de Cellamare et du duc du Maine, dont il fut très réellement sur le point de mourir. Il ne tint pas à lui d'être fait par l'empereur prince de l'Empire. Richesses et grandeurs tout lui fut bon.

UZEDA, *Acuña Pacheco Tellez-Giron*. Cette terre qui est en Castille, fut érigée en duché par Philippe III pour Christophe de Sandoval y Roxas, fils aîné du duc de Lerme, son premier ministre, depuis cardinal. Christophe fut marié, mourut avant son père en 1624, laissa un fils de la fille du huitième amirante de Castille, et ce fils, qui fut second duc d'Uzeda, mourut en Flandre en 1635, et ne laissa que deux filles. L'aînée porta le duché de Lerme et beaucoup d'autres biens en mariage à Louis Ramon Folch, sixième duc de Cardonne et de Segorbe ; et la cadette, j'ignore par quelle exception, porta le duché d'Uzeda en mariage, en 1645, à Gaspard d'Acuña Tellez-Giron, cinquième duc d'Ossone, dont elle n'eut que des filles, desquelles l'aînée porta le duché d'Uzeda en mariage, en 1677, à J. Fr. d'Acuña Pacheco, Tellez-Giron, troisième comte de Montalvan, qui descendait de mâle en mâle du fils aîné du premier duc d'Escalope, marquis de Villena, et de l'héritière de Tellez-Giron, par son troisième fils Alphonse, dont ce troisième comte de Montalvan fut la septième génération masculine, et par son mariage troisième duc d'Uzeda. C'est lui qui se trouva ambassadeur d'Espagne à Rome, à la mort de Charles II et à l'avènement de Philippe V à la couronne d'Espagne. On a vu en son lieu qu'il s'y conduisit si bien d'abord qu'il fut compris dans les cinq premiers chevaliers du Saint-Esprit espagnols que le roi fit à la prière du roi son petit-fils, mais que, voyant les affaires mal bâter en Italie, il quitta à Rome le caractère d'ambassadeur de Philippe V, renvoya le collier du Saint-Esprit au feu roi, chose jamais arrivée jusqu'alors, prit la Toison que l'archiduc lui envoya, erra longtemps en Italie sans nulle considération dans le parti qu'il avait embrassé, se retira enfin à Vi-

enne où il vécut longtemps fort pauvre et fort méprisé, y mourut dans cet état, et y laissa ses enfants.

Princes de

Bisignano, *Saint-Séverin* à Naples, dont à tous égards c'est une des premières et plus grandes maisons, qui y a dans tous les temps puissamment figuré, et qui prétend avec fondement tenir le fief de Saint-Séverin de Robert Guiscard, en récompense des services rendus à ce conquérant. Louis de Saint-Séverin, septième comte de Saponara, et sixième prince de Bisignano, né en 1588, fut fait grand d'Espagne, dont sa postérité masculine jouit encore aujourd'hui.

Santo-Buono, *Carraccioli*. On peut à peu près dire de cette maison napolitaine ce qui a été dit de la précédente. Celle-ci prétend tirer son origine de Grèce, et avoir grandement figuré sous les empereurs de Constantinople grecs. Elle est divisée en deux par les armes : les Carraccioli rouges qui portent d'or à trois bandes de gueules au chef d'azur, et les Carraccioli au lion qui portent d'or au lion d'azur. Si ces deux divisions ont la même origine, laquelle en ce cas est sortie de l'autre, c'est ce que je laisserai à expliquer. Ces différents points ont tous leurs conjectures. L'opinion la plus reçue est que c'est la même maison, puisque de toute ancienneté ces deux divisions ont porté jusqu'à présent le même nom de Carraccioli, et qu'il n'est pas rare que les branches anciennes de la même maison, en conservant le même nom, aient pris des armes différentes. Celle de Joyeuse en France, c'est-à-dire Châteaurandon, qui est son vrai nom, en fournit un exemple qui est encore sous nos yeux. Quoi qu'il en soit, le prince de Santo-Buono que j'ai vu en Espagne, homme d'esprit, et qui savait beaucoup, avouait, après s'être fort appliqué aux recherches de sa maison, que les Carraccioli au lion, dont il était, étaient cadets des Carraccioli rouges, mais masculinement et de la même maison. Ces deux divisions se sont étendues en une infinité de branches presque toutes illustres par les emplois, les titres, les alliances et les grandes possessions.

Matthieu Carraccioli, quatrième prince de Santo-Buono, et second duc de Castelsangro, mort en 1694, et marquis de Buchiniaco, et comte de Nicastro, fut fait grand d'Espagne. Il était père de celui que j'ai vu en Espagne, qui avait été ambassadeur à Venise, et vice-roi du Pérou. C'était un fort honnête homme, très considéré, d'une conversation charmante et instructive, et que j'ai beaucoup vu. Il était allé fort goutteux au Pérou. Il y trouva une herbe qui, prise comme du thé, guérissait de la goutte, sans aucun des inconvénients des remèdes de l'Europe qui, en guérissant la goutte en apparence, ne font que déranger le cours ordinaire de cette humeur qui se porte sur les

parties intérieures, et tue, peu de temps après l'apparente guérison des membres. Le prince de Santo-Buono eut la curiosité de faire un voyage de plus de cinquante lieues du côté des montagnes pour voir cette herbe en son pays natal. Il la vit, il en usa, il se diminua beaucoup la goutte ; mais comme il y était sujet dès sa jeunesse, et qu'il en était déjà estropié, il ne put que diminuer et rendre rares ses attaques de goutte, et demeura estropié à peu près comme il l'était avant que d'en avoir pris. Je lui reprochai de n'en, avoir point apporté avec lui pour en faire des épreuves, et voir quel soulagement en tireraient les goutteux ainsi séchée et après un si long voyage. La difficulté qu'avait le prince de Santo-Buono à marcher et à se tenir debout, jointe à la considération de sa personne, lui avait procuré la distinction d'aller en chaise à porteur, quoiqu'il n'eût pas la qualité de conseiller d'État, et qu'au palais on lui apportait un tabouret en attendant que le roi parût. Il avait des enfants fort honnêtes gens, d'une Ruffo, fille du quatrième duc de Bagnara au royaume de Naples, où je les crois retournés depuis la mort de leur père, arrivée peu après mon retour. Les étrangers s'accoutument difficilement à l'Espagne. Il faut de grands liens pour les y fixer.

Butera, *Branciforte*, à Naples.

Gariati, *Spinelli*, à Naples.

Chalais, *Talleyrand*, à Paris, Français. La princesse des Ursins avait épousé en premières noces l'oncle paternel aîné de ce nouveau prince de Chalais, qui fut de ce fameux duel des La Frette, dont il a été parlé ailleurs, et qui fut obligé de sortir promptement du royaume. Il mourut à Venise, allant trouver sa femme à Rome, qui y resta et qui y épousa le duc de Bracciano, aîné de la maison des Ursins, dont l'histoire a été racontée ici. Devenue arbitre de tout en Espagne et ayant fort aimé son premier mari, et par conséquent voulant élever ce qui lui était proche, elle fit venir en Espagne ce neveu de son premier mari, dont on a vu en son lieu les voyages et les manoeuvres, et enfin le fit faire grand d'Espagne sans la permission du roi, qui déclara qu'il pouvait demeurer en Espagne et qu'il ne lui permettrait jamais de jouir en France du rang ni des honneurs de grand d'Espagne. La chute de M<sup>me</sup> des Ursins lui fit perdre le peu de considération qu'il s'était acquise.

Je le vis beaucoup en Espagne, et le désir qu'il avait de venir jouir de sa grandesse dans sa patrie, et la part qu'il savait que j'avais dans l'amitié et la confiance de M. le duc d'Orléans, et qui avait tant de puissantes raisons de ne lui être pas favorable, l'engagea à ce que je n'oserais dire, me faire beaucoup sa cour. Il n'en avait pas besoin. L'inconcevable et toujours infructueuse débonnairété de M. le duc d'Orléans fit,

sans ma participation, tout ce qu'il put désirer dès qu'il sut ce qu'il désirait. Il fit, après mon retour, plusieurs voyages en France où il voulait se stabilier<sup>12</sup>.

Il était pauvre et seulement exempt des gardes du corps en Espagne, dont il tirait peu, et ne le voulait pas perdre, et n'avait jamais servi en France et fort peu en Espagne. À la fin, lassé de passer si souvent et si peu utilement les Pyrénées, il prit congé de l'Espagne pour toujours, et il épousa la soeur du duc de Mortemart, veuve de Cani, fils unique de Chamillart, et dont elle était ennuyée de porter le nom, quoiqu'elle en eût des enfants, qu'elle et lui traitèrent toujours avec tendresse. Ayant ce tabouret, elle devint dame du palais de la reine. Chalais pourchassa longtemps l'ordre du Saint-Esprit sans avoir pu l'attraper. À l'ivresse de la cour, dans tous les deux, succéda le dégoût ; elle donna sa place à sa fille qu'ils avaient mariée à son cousin germain, neveu de Chalais, et [ils] se sont presque tout à fait retirés de la cour et du grand monde.

Chimay, *Hennin Liétard*, de Flandre. Lui et son troisième frère se distinguèrent fort à la guerre et devinrent de bonne heure lieutenants généraux au service de Philippe V. L'électeur de Bavière, étant gouverneur général des Pays-Bas sous Charles II, l'avait pris en amitié tout jeune, et tout jeune lui procura de ce roi l'ordre de la Toison d'or, dont il reçut le collier des mains de l'électeur. Après l'avènement de Philippe V à la couronne d'Espagne, et tandis que la princesse des Ursins la gouvernait, il passa avec son troisième frère en Espagne, où ils continuèrent à servir, tandis que le second frère, archevêque de Malines, suivit la révolution des Pays-Bas soumis par l'empereur, malgré lequel ensuite, comme on l'a vu en son lieu, il se fit tout dévotement cardinal. Le prince de Chimay fit si bien sa cour à la princesse des Ursins qu'elle [le] fit faire grand d'Espagne. Il devint mon gendre : j'en parlerai ailleurs.

Castiglione, *Aquino*, à Naples, que nous prononçons Aquin, maison qui tire son origine de ces seigneurs lombards qui, à la chute de leur royaume, se répandirent dans ce qui a fait depuis le royaume de Naples et s'y emparèrent de plusieurs villes, en sorte que, dès l'an 1073, Artenulphe était comte d'Aquin et duc de Gaëte, dont la postérité masculine a possédé Aquin jusqu'à aujourd'hui, et par ses grandes possessions, ses grands emplois, ses grandes alliances, passe avec raison pour une des premières maisons d'Italie, et a donné saint Thomas d'Aquin à l'Église. Thomas, prince de Castiglione, de Fercoletto et de San Mango, duc de Néocastre, comte de Martorano, dernier cadet de la maison d'Aquin, et gendre, en 1686, d'Alexandre Pie, duc de La Mirandole et

<sup>12</sup>S'établir.

de Concordia, fut fait grand d'Espagne par Charles II, et a eu postérité masculine. Charles II fit grand d'Espagne, 1699, Thomas d'Aquin, sixième prince de Castiglione.

Colonne, *idem*, à Rome, où cette grande et puissante maison figure si hautement depuis près de sept cents ans, et dans toute l'Italie, par ses diverses branches, ses grandes possessions, ses grands emplois, ses illustres alliances sans nombre, plusieurs papes, une foule de cardinaux et beaucoup de grands hommes et qui ont eu le plus de part aux guerres et aux grands mouvements de l'Italie. Fabrice Colonne, duc de Paliano et de Taliacollo, mort en 1520, fut le premier de sa maison connétable du royaume de Naples, charge qui, jusqu'à aujourd'hui, est demeurée héréditaire à sa postérité masculine. Laurent Onuphre fut le septième, eut la Toison d'or et fut fait grand d'Espagne. Il mourut en 1641.

Doria, *idem*, à Gènes, de l'une des quatre premières maisons de cette république.

Ligne, *idem*, en Flandre, dont la mère était Lorraine Chaligny, nièce de la reine Louise, épouse du roi Henri III, et petit-fils du premier prince de Ligne, créé 1601 par l'empereur Rodolphe III<sup>13</sup>. Il eut la Toison d'or, ainsi que son père, son grand-père, son bisaïeul, et son frère aîné, mort, en 1641, sans enfants. Il fut général de la cavalerie aux Pays-Bas, ambassadeur d'Espagne en Angleterre, vice-roi de Sicile, gouverneur général du Milanais, grand d'Espagne 1650, conseiller d'État, mort à Madrid en décembre 1679; il épousa une Nassau-Dilembourg-Siegen, veuve de son frère aîné, avec dispense. Cette grandesse est demeurée en sa postérité masculine, qui a servi Philippe V, et qui est retournée au service de l'empereur, lorsque les Pays-Bas espagnols sont retournés sous sa domination.

Masserano, Ferrero, originaires du diocèse de Verceil, avec la chimère de descendre de la grande et illustre maison Acciaïoli; mais la vérité est qu'on ne les connaît guère avant l'an 1500 qu'ils eurent un cardinal, un évêque de Verceil en 1506, et un autre cardinal en 1517; ils en ont eu depuis trois autres et plusieurs évêques et abbés dans les États des ducs de Savoie. Le neveu du premier de ces cardinaux fut marquis de Masseran, situé dans le Piémont. Sa mère était Fiesque; dont ils ont depuis mis les armes sur le tout des leurs qui sont d'Acciaïoli, sans aucune preuve d'en être, au premier et quatrième; au second et au troisième de l'Empire, par quelque concession; ainsi, à proprement parler, ils n'ont point d'armes à eux. Dans la suite, ils se sont trouvés si honorés de l'alliance de Fiesque qu'ils en ont ajouté le nom au leur. Ce premier

<sup>13</sup>Il y a dans le manuscrit Rodolphe III; mais il faut lire Rodolphe II, empereur qui régna de 1576 à 1612.

marquis de Passeran épousa une Sforze Santa-Fiore, puis une Raconis, des bâtards de Savoie. Son fils épousa une bâtarde du duc Charles-Emmanuel de Savoie, de laquelle vinrent ses enfants, puis une Grillec-Saint-Trivier du même nom qu'était Brissac si longtemps major des gardes du corps de Louis XIV. Ce second marquis de Masseran fut fait prince de l'Empire et de Masseran par la protection du même duc de Savoie dont il avait épousé la bâtarde. Son fils épousa une Simiane Pianezze, dont il eut un fils unique qui épousa, en 1686, une bâtarde du duc Charles-Emmanuel de Savoie ; car il y en a eu trois de ce nom.

Le mariage du roi d'Espagne Philippe V avec une fille de Savoie fit espérer à ce troisième prince de Masseran quelque fortune pour son fils en Espagne. Il l'y envoya jeune et fort bien fait. On l'appelait le marquis de Crèvecoeur. Il avait de l'esprit, de la galanterie, savait mêler la réserve avec la hardiesse, avait grande envie de faire fortune et tous les talents de courtisan qui y conduisent. Il s'attacha à faire sa cour à la princesse des Ursins et à la reine ; sa faveur pointa et s'augmenta tellement auprès de l'une et de l'autre que le monde en parla. Il n'en fut que mieux avec elles, et il en profita pour ménager habilement les ministres et les plus grands seigneurs. Son père mourut ; il prit le nom de prince de Masseran, et la même faveur le fit, tôt après, grand d'Espagne. Il fut un des six seigneurs affidés à la princesse des Ursins, qu'elle laissa seuls approcher du roi d'Espagne après la mort de la reine, et il eut l'adresse et le bonheur que la chute de M<sup>me</sup> des Ursins ne lui nuisit point auprès du roi ni même de la nouvelle reine, avec qui je l'ai vu fort familier. Il était gendre du prince de Santo-Buono, et il perdit sa femme comme j'arrivais à Madrid, qui était belle et dame du palais de la reine, dont il avait des enfants tout petits. Il en fut fort affligé, et demeura toujours extrêmement uni avec son beau-père. C'était un homme extrêmement aimable et un de ceux avec qui j'ai le plus vécu et le plus familièrement. Il était fort ami des ducs de Veragua et de Liria, lié avec Grimaldo et avec tout ce qu'il y avait de grand ou de plus choisi. On disait pourtant qu'il ne fallait pas trop s'y fier ; mais je n'ai ni vu ni rien ouï dire qui pût autoriser ce bruit. En un mot, il était aimé, considéré, désiré, reçu avec plaisir partout, même des plus gourmés et des plus vieux seigneurs espagnols. Il avait de la grâce et de la prudence en tous ses discours et en toutes ses manières, quoique gai et libre et de la meilleure compagnie du monde. Depuis mon retour, il alla faire un voyage en Italie et vint faire un tour en France, où nous fumes ravis de nous retrouver. Il y fut peu, et dans ce peu, hommes et femmes de la cour le couraient, et tout le monde fut affligé de son départ. À son retour en Espagne il eut les hallebardiers de la garde, qui sont

comme nos Cent-Suisses, par la mort du marquis de Montalègre, et longtemps après la compagnie des gardes du corps italienne, qui était sa grande ambition, lorsque le duc d'Atri la quitta pour être majordome-major de la reine à la mort du marquis de Santa Cruz, et mourut assez jeune quelques années après dans cette charge. En arrivant en Espagne je le trouvai ayant déjà la Toison d'or et la clef de gentilhomme de la chambre.

Le vieux marquis Ferrero qui avait l'Annonciade, et qui a été ambassadeur de Savoie auprès de Louis XIV, il y a fort longtemps, était d'une branche cadette de cette maison. C'était un homme de beaucoup d'esprit, de capacité et de mérite. Sa bisaïeule était aussi Fiesque. Ces Ferrero ont eu quelques grandes alliances.

Melphe, *Doria*, Génois, d'une des quatre grandes et premières maisons de la république, transplanté à Naples.

Palagonia, *Gravina*, en Sicile, d'une des plus grandes maisons du pays.

Robecque, *Montmorency*, branche sortie de celle de Fosseux. Le second prince de Robecque quitta le service d'Espagne en 1678 et se mit en celui de France, où il eut un régiment. Il mourut de maladie à Briançon en Dauphiné, en 1691. Il avait épousé la soeur du comte de Solre, chevalier du Saint-Esprit en 1688 et lieutenant général dont la mère était soeur du père du prince d'Isenghien, gendre du maréchal d'Humières. Il laissa deux fils. L'aîné, prince de Robecque, servit avec réputation jusqu'à être maréchal de camp, puis passa au service de Philippe V, qui le fit lieutenant général, lui donna la Toison d'or et le fit, en 1713, grand d'Espagne. Il était extrêmement bien avec la princesse des Ursins, qui cherchait à s'attacher les seigneurs étrangers. Il épousa à Madrid, en 1714, la fille du comte de Solre, sa cousine germaine, qui fut aussitôt dame du palais de la reine. Il continua à servir et eut le régiment des gardes wallonnes, lorsque Albéroni força le duc d'Havré à le quitter et à se retirer en France; mais le prince de Robecque mourut un mois après, en octobre 1716, sans enfants.

Son frère cadet, qui portait le nom de comte d'Estaires, servit avec réputation longtemps en France. Il prit le nom de prince de Robecque à la mort de son frère. Il eut la Toison d'or et succéda à sa grandesse, dans le diplôme de laquelle il était compris. Il fut lieutenant général, et au retour en France de la fille ce feu M. le duc d'Orléans, veuve du roi Louis, il en fut nommé majordome-major par Philippe V. Il épousa tout à la fin de 1722 Catherine du Bellay, morte en 1727, et lui, quelques années après, tout à fait établi en France, et y a Bissé un fils marié à une fille du duc de Luxembourg.

Sermonetta, *Gaetano*, que nous prononçons Cajetan. Cette maison, féconde en

titres et en emplois, et toujours en grandes alliances, n'est connue qu'après l'an 1200, par Mathias Cajetan, général des troupes du bâtard Mainfroy, en Sicile, qui prit son nom de la ville de Gaëte, au royaume de Naples, dont on ne voit aucune raison. Son petit-fils fut l'étrange Boniface VIII, qui n'oublia pas l'établissement de sa maison. Ces grands d'Espagne n'y sont jamais venus et sont toujours demeurés à Naples.

Sulmone, *Borghèse*, de Sienne, famille d'avocats et de jurisconsultes. Antoine Borghèse, fatigué des troubles domestiques de sa patrie, se retira à Rome, y fut avocat consistorial<sup>14</sup>, et s'y enrichit assez pour acheter à son fils aîné une charge d'auditeur de la chambre fort chèrement, qu'il perdit fort peu après avec ce fils. Clément VIII en eut pitié et donna sa charge à Camille son frère, qui devint cardinal en 1594, à quarante-quatre ans, et pape Paul V, en 1605, à cinquante-trois ans, et mourut, en janvier 1621, à soixante-huit ans. Ce fut un terrible pape, qui éleva sa famille tout d'un coup en terres, en titres, en grandes alliances, en richesses. Il fit le fils de son frère prince de Sulmone, obtint pour lui la grandesse d'Espagne, et lui fit épouser la fille du duc de Bracciano, chef de la maison des Ursins. Celui d'aujourd'hui est le quatrième grand d'Espagne, dont les alliances et les possessions se sont toujours accrues. Ces Borghèse, depuis Paul V, ont toujours demeuré à Rome.

Surmia, *Orleschalchi*. Innocent XI était fils d'un riche banquier de Côme, dans le Milanais, et servit jeune dans les troupes impériales. Il embrassa depuis l'état ecclésiastique, et l'argent de sa famille l'avança dans les prélatures. Il fit sa cour, comme les autres, à la fameuse dona Olympia, belle-soeur d'innocent X, qui pouvait tout sur le pape et qui le fit cardinal en 1645, et il fut pape en 1676. Avec un génie austère, borné, opiniâtre et un coeur tout autrichien, il s'y abandonna avec une partialité qui le rendit odieux à tout ce qui n'était pas vendu à la maison d'Autriche et la dupe de l'usurpation de l'Angleterre par le prince d'Orange, qu'il favorisa d'argent et de tout ce qu'il put, croyant ne favoriser [que] la maison d'Autriche contre la France. S'il ne se servit pas de ses parents dans les affaires, il fit pis de les abandonner au cardinal Cibo. Son neveu Odeschalchi en était incapable, dont il fit un des plus puissants champignons de l'Italie en possessions et en dignités, qu'il était bien raisonnable que la maison d'Autriche lui prodiguât; l'empereur le fit prince de l'Empire et traiter d'Altesse par tous ses dépendants à Rome et en Italie, et Charles II le fit grand d'Espagne. Cette

<sup>14</sup> C'est-à-dire attaché à un des consistoires ou assemblées de cardinaux, qui servaient à la fois de conseils du pape et de tribunaux.

grandesse subsiste encore dans je ne sais qui de sa famille, dont pas un n'a été en Espagne.

J'ai oublié Ottaïano, *Médecis*, d'une branche cadette et fort séparée de celle des grands ducs de Toscane, et cinq générations avant que celle-ci parvint à la souveraineté, et c'est la seule qui reste de toute la maison de Médecis. Elle est depuis très-longtemps établie dans le royaume de Naples et a toujours été méprisée par les souverains de Toscane et par tout ce qui est sorti d'eux, les reconnaissant pourtant toujours pour être Médecis comme eux.

Bernard de Médecis, baron d'Ottaïano, dans le royaume de Naples, épousa une bâtarde d'Alexandre, duc de Florence, veuve de Fr. Cantelmi. Il était frère d'Alexandre de Médecis, archevêque de Florence, 1574, cardinal, décembre 1583, à quarante-huit ans, pape, Léon XI, en avril 1605, mort le 27 des mêmes mois et année à soixante et dix ans. Ce même frère de ce pape eut un fils, aussi baron d'Ottaïano qui, d'une Saint-Séverin, eut deux fils qui, l'un après l'autre, furent princes d'Ottaïano, qui épousèrent chacune un Carraccioli. L'aîné n'eut point d'enfants ; le cadet eut Joseph de Médecis, troisième prince d'Ottaïano, fait grand d'Espagne en 1700, par Charles II, dont la postérité masculine subsiste à Naples, d'où elle n'est point sortie ; princes d'Ottaïano, ducs de Sarno et grands d'Espagne.

Marquis de

Arizza, *Patafox*.

Ayetona, *Moncade*, colonel du régiment des gardes espagnoles. Cette maison est une des plus grandes et des plus illustres d'Espagne, indépendamment de ce qui peut être chimérique. Moncade est la première baronnie de Catalogne, et est depuis plus de quatre cents ans dans cette maison de mâle en mâle. Elle prétend venir d'un Dapifer<sup>15</sup>, général de l'armée française au secours du pays de Barcelone contre les Sarrasins, vers 733, dont le fils, Arnaud, fut investi par l'empereur Louis le Débonnaire de la terre de Moncade, ce qui a été cause que les successeurs de cet Arnaud, c'est-à-dire sa postérité, ont pris indifféremment le nom de Dapifer ou celui de Moncade. Cette maison a aussi possédé le Béarn et le Bigorre. Guillaume Ramon de Moncade épousa Constance, fille de Pierre II, roi d'Aragon. Il était sénéchal de Catalogne et fut le premier seigneur d'Ayétone, qui est, comme on l'a dit, la première baronnie de la Catalogne. Il

<sup>15</sup>Ce nom latin désignait le grand officier, qu'on a appelé depuis sénéchal. Il servait à la table du roi et commandait l'armée en son absence. Dans la suite, les fonctions du sénéchal furent partagées entre le connétable et le grand maître de la maison du roi.

eut deux fils : Pierre de Moncade, seigneur d'Ayétone et sénéchal de Catalogne, dont est descendue la branche de Moncade et celles qui en sont sorties, demeurées en Espagne, et Ramon de Moncade qui a fait la branche sicilienne des ducs de Montalte, princes de Paterno, etc., dont les ancêtres y ont suivi les Aragonnais et se sont établis à Naples et en Sicile. Ayétone est toujours demeuré dans la branche restée en Espagne masculinement.

Je n'ai pu trouver la date ni le règne en Espagne de l'érection de la grandesse d'Ayétone. Les différentes et les plus apparentes conjectures et leurs combinaisons laissent peu de lieu de douter qu'elle ne soit la première de l'érection de Philippe II, vers 1560, et c'est par cette raison que je l'y ai rangée. Ce qui ne peut être douteux est que les Moncade, premiers seigneurs d'Ayétone et sénéchaux d'Aragon, en étaient ricos-hombres ; qu'ils ne passèrent point en grandesse sous Charles-Quint, qui par là les abrogea tacitement, et furent rétablis en grandesse par Philippe II. Celui que j'ai fort vu et pratiqué en Espagne, et qui, avec son frère, le comte de Baños, qui en savait encore plus que lui, m'a instruit de bien des choses, était le sixième marquis d'Ayétone, qui avait une grande réputation de probité, de désintéressement et de valeur la plus distinguée et la plus brillante, et en même temps la plus simple, à laquelle néanmoins on prétendait que les talents ne répondaient pas assez. Il était de tout temps fort attaché à Philippe V, qui l'avait fait capitaine général de ses armées. C'était un homme fort aimable dans la société, avec les manières du monde, simples, nobles et polies, et l'air d'un grand seigneur. Lui et son frère, que nous verrons, parmi les comtes, être grand par sa femme, et veufs tous deux, n'avaient point de garçons, et des biens assez médiocres. Le marquis d'Ayétone, depuis mon départ, maria sa fille unique au marquis de Cogolludo, fils aîné du duc de Medina-Coeli, lequel m'écrivit pour m'en donner part avec beaucoup d'amitié, quoique je ne lui en eusse point donné du mariage de mon fils fait auparavant. Quoique le marquis d'Ayétone portât le nom de Moncade, et non celui de Dapifer, il ne portait point les armes de Moncade, qui sont de gueule à huit besans d'argent en pal<sup>16</sup>, quatre de chaque côté, mais il porte les armes de Bavière seules et en plein. Cette chimère vient du nom de Dapifer, qui signifie le grand sénéchal, et depuis, le grand maître, qui lui a succédé dans l'autorité intérieure du palais, et non dans celle que le grand sénéchal avait dans le royaume ;

<sup>16</sup> Le *pal*, en terme de blason, était une des pièces honorables de l'écu, qui représentait un pal, ou pieu posé debout, depuis le chef de l'écu jusqu'à la pointe.

ces charges héréditaires sont éteintes partout, excepté dans l'Empire, où l'électeur de Bavière la possède, et par elle est électeur. Cette similitude, tout étrangère qu'elle est, aura donné lieu à cette singularité du marquis d'Ayétone ; au moins n'en ai-je pu découvrir d'autre raison ; et pour la date de sa grandesse, c'est ce que je me gardai bien de lui demander.

LosBalbazès, *Spinola*, Génois, de l'une des quatre grandes maisons de Gènes. Philippe III érigea cette terre, en 1621, en marquisat et grandesse pour le fameux capitaine Ambroise Spinola fils de Philippe Spinola, marquis de Venafro, et d'une Grimaldi, fille du prince de Salerne. Il avait épousé une Bassadonna, et mourut en septembre 1630. Il laissa le cardinal Spinola, mort en février 1639, une fille mariée au premier marquis de Leganez, et Philippe Spinola, second marquis de Los Balbazès, qui eut la Toison d'or, et qui épousa une fille de Paul Doria, duc del Sesto, grand d'Espagne, qui lui apporta cette nouvelle grandesse, et lui fit joindre le nom de Doria à celui de Spinola. Il mourut en 1659. Son fils, né en février 1632, Paul Spinola-Doria, troisième marquis de Los Balbazès et duc del Sesto, est celui qui se trouva au mariage de Louis XIV, qui accompagna la cour depuis la frontière d'Espagne jusqu'à Paris en qualité d'ambassadeur d'Espagne, qui parut avec tant de magnificence et de galanterie à l'entrée du roi et de la reine à Paris, et qui y fit admirer l'une et l'autre pendant tout le cours de son ambassade. Il fut après du conseil d'État et de celui de guerre, et majordome-major de la seconde femme de Charles II. Il était gendre du connétable Colone, et mourut à Madrid, en décembre 1699, n'ayant pas encore soixante ans. Son fils, quatrième marquis de Los Balbazès, fut gentilhomme de la chambre de Charles II, et général de ses armées en Milanais. Il était gendre du huitième et dernier duc de Medina-Coeli, des bâtards de Foix, qui mourut prisonnier à Fontarabie. Je ne sais s'il eut peur de la disgrâce de son beau-père et d'être impliqué dans ce dont on l'accusait ; mais tout à coup il se fit prêtre avec dispense de recevoir tous les ordres à la fois, dont on fut fort surpris à la cour d'Espagne. Quelques-uns ont prétendu qu'outre cette raison, car les prêtres sont fort difficiles à arrêter et à juger en Espagne pour causes laïques, il avait des vues de se faire cardinal. Quoi qu'il en soit, il vécut, depuis, peu d'années, et laissa le cinquième marquis de Los Balbazès, que j'ai fort vu en Espagne, et qui était gendre du duc d'Albuquerque et frère des duchesses de Medina-Coeli, d'Arcos, de La Mirandole et de la princesse Pio.

Il avait de l'esprit, du monde, de l'application et des lettres, qui n'empêchaient point beaucoup d'ambition, les talents de courtisan et d'être plus mêlé avec le grand

monde, où il était aimé et estimé par ses manières nobles et polies, que ne le sont d'ordinaire les seigneurs espagnols, et passait pour un fort honnête homme. Je l'ai beaucoup fréquenté. Il fut gentilhomme de la chambre du prince des Asturies, à son mariage, et l'était déjà du roi, et à la mort du prince Pio noyé dans l'inondation de l'hôtel de La Mirandole, il fut grand écuyer de la princesse des Asturies.

Bedmar, *Bertrand La Cueva*. Cette maison a été expliquée au titre d'Albuquerque ; le marquis de Bedmar est cadet de cette maison. Il servit presque toute sa vie au dehors de l'Espagne, en Italie et aux Pays-Bas. Il y était capitaine général et gouverneur des armes à l'avènement de Philippe V à la couronne d'Espagne, où on fut extrêmement content de sa conduite, tant alors que depuis. Il y fut commandant général pendant l'absence de l'électeur de Bavière, gouverneur général, qui alla dans ses États, et le marquis de Bedmar roulait d'égal avec nos maréchaux de France, commandait des armées séparées et aux troupes françaises, comme aux espagnoles et wallonnes, comme à celles-ci réciproquement nos généraux français. Il se conduisait si bien et d'ailleurs avec tant de correspondance avec nos généraux et nos troupes qu'il gagna entièrement leur amitié et leur estime par sa valeur et son désintéressement, et par la magnificence avec laquelle il vivait. Louis XIV lui en sut tant de gré qu'il lui donna l'ordre du Saint-Esprit en 1704, et le collier en 1705, en passant pour aller de Flandre vice-roi de Sicile. Il fut le seul Espagnol pour qui le roi demanda et obtint la grandesse. Je le trouvai en Espagne conseiller d'État et président du conseil de guerre et de celui des ordres, et dans une grande considération. On a vu qu'il fut premier commissaire d'Espagne pour la signature des articles du contrat de mariage de l'infante avec le roi, et, par très grande distinction, on lui apportait un siège chez le roi d'Espagne, en attendant que Sa Majesté Catholique parût.

C'était un homme fort poli, dont toutes les qualités et les manières étoient aimables, nobles, et d'un grand seigneur, en même temps polies et familières. Il était gouteux, ne sortait guère de chez lui que pour des fonctions, ou pour aller au palais, et avait presque toujours compagnie chez lui ; il avait de l'esprit, du sens, et tant vu au dehors que sa conversation était également agréable, gaie, et instructive. Je l'ai extrêmement vu et pratiqué à Madrid, où Leurs Majestés Catholiques, les ministres, et tout le monde en faisaient beaucoup de cas. Il se piquait fort d'aimer et de caresser les Français, et d'une grande reconnaissance pour la mémoire de Louis XIV. Il avait très bonne mine, et l'air fort français. J'admiraï avec quelle facilité il s'était remis à

vivre à l'espagnol, à son puchero<sup>17</sup>, à manger seul un morceau, après avoir été un si grand nombre d'années hors d'Espagne, à vivre avec tout le monde comme nous vivons ici, et avec une grande et bonne table bien remplie de mets et de convives.

Il n'avait qu'une fille unique mariée au marquis de Moya, second fils du marquis de Villena, auquel elle porta cette grandesse. Elle était dame du palais de la reine, et cruellement laide. Longtemps depuis mon retour, le marquis de Moya, qui, avec peu d'esprit, mais une valeur distinguée et beaucoup d'honneur, était fort dans le monde, devint par la mort de son beau-père marquis de Bedmar, dont il prit le nom, et par la mort de son père, capitaine des gardes du corps de la compagnie espagnole, que son frère aîné quitta pour monter à la charge de majordome-major du roi, qu'avait le marquis de Villena, leur père, qui était une faveur sans exemple.

Camaraça, *Los Cobos*. Il ne laisse pas d'y avoir en Espagne, comme en France, des grandesses de faveur, et dont les races ne remontent pas haut. Fr. de Los Cobos était secrétaire d'État, favori de Charles-Quint qui le fit conseiller d'État, grand commandeur de Léon de l'ordre de Saint-Jacques, grand trésorier de Castille, et lui fit épouser M. Mendoza y Sarmiento. Leur fils épousa Fr.-L., fille de Fr. de Luna, rico-hombre de Sangro en Aragon, et seigneur de Camaraça, laquelle en fut faite marquise. C'est d'eux que sortent masculinement les Los Cobos, marquis de Camaraça. Diego de Los Cobos, troisième marquis de Camaraça mort tout à la fin de 1645, fut fait grand d'Espagne, et ne laissa qu'une fille religieuse. Emmanuel de Los Cobos, appelé à sa grandesse, lui succéda. Il sortait de mâle en mâle du frère cadet de Los Cobos, premier marquis de Camaraça, il fut bisaïeul de Balthasar de Los Cobos, cinquième marquis de Camaraça, chevalier de la Toison d'or, gentilhomme de la chambre de Charles II, général des galères de Naples, puis de celles d'Espagne, enfin vice-roi d'Aragon. Sa mère, Acuña Portocarrero, fille du troisième comte de Montijo, mourut, en 1694, camarera-mayor de la reine-mère de Charles II.

Castel dosRios, *Semmenat*, Catalan. C'est celui qui était ambassadeur d'Espagne en France à la mort de Charles II, duquel il a suffisamment été parlé à cette occasion, qui lui valut la grandesse et la vice-royauté du Pérou, comme on l'a vu au même endroit. Il y mourut après quelques années. Son fils aîné, connu ici avec lui sous le nom de marquis de Semmenat, qui l'avait accompagné au Pérou, y resta fort longtemps après sa mort, et, n'en est revenu en Espagne que depuis mon retour où il fit aussitôt après

---

<sup>17</sup>Pot-au-feu, marmite.

sa couverture.

Castel-Rodrigo, *Homodeï*. C'est une cité en Portugal. L. de Moura, d'une maison noble et ancienne de ce royaume-là, alcade ou gouverneur de cette cité, eut un fils Christophe de Moura, que Philippe II en fit comte pour les services qu'il en avait reçus lorsqu'il s'empara du Portugal, à la mort du cardinal-roi Henri. Le même Christophe de Moura fut fait par Philippe III marquis de Castel-Rodrigo et grand d'Espagne. Il avait été le premier vice-roi de Portugal pour l'Espagne. Son fils et le fils de son fils ont été gouverneurs généraux des Pays-Bas ; le dernier mourut à la fin de 1675, gendre du sixième duc de Montalte, et ne laissa que deux filles. L'aînée, veuve sans enfants d'un Guzman, fils puîné du duc de Medina de Las Torres, se remaria à Ch. Homodeï, et la cadette à Gilbert Pio, prince de Saint-Grégoire en Lombardie, dont elle eut des enfants. Après sa mort elle se remaria à L. Contarini, alors ambassadeur de Venise à Rome.

Les Homodeï sont des juriconsultes, des citadins et des gens de robe de Milan, connus dès 1340, et sont demeurés tels sans illustration ni alliances jusque vers 1600, que Ch. Homodeï, extrêmement riche, se fit marquis de Piopera, et poussa si bien un de ses fils dans les charges de la prélature de Rome qu'il fut cardinal en 1652, et mourut en 1685. C'est l'aîné de ce cardinal qui fut père de Ch. Homodeï, connu sous le nom de marquis d'Almonacid, qui épousa la fille aînée de Moura, marquise, héritière de Castel-Rodrigo ; et qui, après avoir essuyé de longues chicanes avec peu de fondement pour le droit, mais causées par la légèreté de sa naissance, se couvrit enfin en 1679, par la grandesse que sa femme lui avait apportée. Il se trouva homme d'esprit, d'honneur et de mérite, et parvint sous Charles II à être conseiller d'État ; il se conduisit si bien à l'avènement de Philippe V à la couronne d'Espagne, qu'il fut choisi pour l'ambassade de Turin, y négocier le mariage du roi d'Espagne, et faire la demande pour lui de la fille de Savoie, sœur cadette de M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, et l'amener au roi d'Espagne en Catalogne où il était pour lors prêt à passer à Naples, et commander les armées en Lombardie. Castel-Rodrigo fut déclaré grand écuyer de la reine en arrivant avec elle, et fut toujours fort compté et considéré. À la mort de cette princesse, il renonça à la cour, et se retira dans sa maison de Madrid. Il perdit bientôt après sa femme. Ce changement domestique et de fortune lui affaiblit la tête, tellement que lorsque j'arrivai à Madrid, il n'était plus en état de paraître ni de voir personne chez lui. Je ne laissai pas d'y aller à mon retour de Lerma, à cause de ma

grandesse, et d'y retourner avec mon second fils, quelques jours avant sa couverture, comme c'est l'usage établi à l'égard de tous les grands. Je ne le vis point, comme je m'y étais bien attendu, et comme il n'était plus en état de rien, je ne reçus même contre la coutume aucune civilité ni compliment de sa part.

Par la mort de sa femme, sans enfants, la grandesse de Castel-Rodrigo passa à l'autre soeur, mère du prince Pio, quoique le mari veuf en conserve le rang et les honneurs toute sa vie. Ainsi, après sa mère, la grandesse vint au prince Pio qui fit sa couverture. C'est ce même prince Pio, capitaine général et gouverneur de Catalogne, quoique jeune, dont on a vu qu'Albéroni se joua si longtemps et si cruellement sur le commandement de l'armée qu'il faisait assembler en Catalogne pour passer en Sardaigne, etc., et le même que j'ai vu à Madrid, et qui fut fait grand écuyer de la princesse des Asturies. C'était un grand homme fort bien fait, poli, glorieux, ambitieux au possible, qui avait très bonne opinion de soi, plus de valeur que de talents et d'esprit, quoiqu'il ne manquât pas de l'un ni des autres. Il fut entraîné par le torrent qui, depuis mon départ, inonda tout à coup l'hôtel de La Mirandole, et son corps fut trouvé à une lieue de Madrid, dans une espèce de cloaque. Il laissa des enfants fort petits. Il ne laissait pas d'être assez compté, et fort parmi le monde. Il dansa et fort bien aux bals, car en Espagne, comme je l'ai déjà dit, hommes et femmes dansent à tout âge.

Castromonte, *Baeza*. C'est une famille de robe, et sans alliances d'autour de Valladolid, inconnue et dans l'obscurité jusqu'à J. Baeza, second marquis de Castromonte, dont la mère était Lara, et le frère aîné mort sans enfants premier marquis de Castromonte. Ce second marquis fut fait grand d'Espagne par Charles II, en janvier 1698, sans service, sans charge, sans faveur précédente, et l'acheta fort cher à ce qu'ils prétendent tous en Espagne. Il n'a point eu d'enfants de deux femmes. Le fils de son frère lui a succédé et a des enfants. C'est un homme qui paraissait fort peu, et que je n'ai fait qu'apercevoir en Espagne.

Clarafuente, *Grillo*, à Gènes, de la première noblesse de la république :

Santa-Cruz, *Benavidez y Bazan*, majordome-major de la reine seconde femme de Philippe V. La maison de Benavidez est masculinement issue d'Alphonse IX, roi de Léon et d'Adonce Martinez, son épouse, par don Alonzo, seigneur de Aliquer, leur fils cadet, dont le fils, Pierre Alonzo de Léon, épousa l'héritière de Benavidez, issue d'Alphonse VIII, empereur des Espagnes ; d'autres donnent une autre origine à cette maison, et la font descendre d'Inniguez, seigneur de Biedma, dans le royaume de Tolède. Ils donnent une origine illustre à ce nom d'Inniguez, de la délivrance d'une

reine d'Aragon des mains des Mores. Cet Inniguez épousa une Castro ; les alliances directes de Ponce de Léon, et de Sotomayor, furent celles du second et du troisième degré. Le quatrième degré fut Mendus Rodriguez de Biedma et Benavidez.

C'est à celui-ci qu'il faut s'arrêter un moment. Il épousa 1° une Tolède ; 2° une Martinez ; 3° une Cordoue ; 4° apparemment par amour la bâtarde d'une Manrique de Lara, archevêque de Tolède. Ce Mendus Rodriguez de Biedma fit son premier mariage en 1344. Jusqu'à lui nulle terre, nulle fille dans sa maison qui portât le nom de Benavidez, lequel depuis lui qui le prit sans qu'on en puisse deviner la raison, passa à toute sa postérité, sans qu'il y ait été jamais plus de mémoire de leur ancien nom de Biedma : or, toute la maison de Benavidez descend de ce Mendus Rodriguez, qui le prit le premier, parce que ses frères n'eurent point d'enfants mâles, et que les mâles sortis de ses oncles et grands-oncles s'éteignirent de son temps. Mais revenant à l'autre origine des rois de Léon, la raison de ce changement de nom se découvre : on a vu ci-devant que Pierre Alonzo de Léon, fils de Roderic Alonzo, seigneur de Aliquer, fils cadet d'Alphonse IX, roi de Léon, avait épousé l'héritière de Benavidez, issue d'Alphonse VII, empereur des Espagnes. Leur fils, leur petit-fils, et leurs deux arrière-petit-fils de mâle en mâle, ne prirent plus que le nom seul de Benavidez. L'aîné des arrière-petit-fils mourut sans enfants, son seul frère cadet fit un majorasque<sup>18</sup> de plusieurs terres avec celle de Benavidez, auquel il donna ce nom, et, se voyant sans enfants, il le substitua à son cousin Mendus Rodriguez, seigneur de Biedma, à condition que ledit Mendus Rodriguez et toute sa postérité ne porteraient plus que le nom seul de Benavidez. Or, comment ce Mendus Rodriguez, seigneur de, Biedma, substitué au majorasque et au nom de Benavidez était-[il] le cousin de J. Alonzo de Benavidez issu de mâle en mâle des rois de Léon, fondateurs du majorasque qu'il lui substitua ? Était-ce parenté proche ou éloignée, masculine ou féminine ? Quoi qu'il en soit, il entra en possession de ce majorasque en 1364. Deux ans après Henri IV, roi de Castille, en démembra trois terres qu'il donna à Gonzalve Bazan, son favori et son sommelier de corps, et donna en échange à Mendus Rodriguez de Benavidez, la terre d'Iznotarafe, qui, pour avoir été conquise sur les Mores le jour de Saint-Étienne, premier martyr, fut changée de nom, et toujours depuis appelée San-Estevan del Puerto, ce dernier nom pour la distinguer des autres de même nom parce que celle-ci est à une ouverture ou passage de montagnes, et ces passages s'appellent *puerto* en espagnol, d'où vient par exemple

<sup>18</sup>Voy. sur les majorasques t. III, p. 247.

le nom de Saint-Jean-pied-de-Port, et non de porc comme dit le vulgaire, parce que cette place est au pied et à l'entrée des Pyrénées du côté de France, à qui elle appartient. Cette terre de San-Estevan, que Mendus Rodriguez eut en échange de ce qu'Henri IV, roi de Castille, lui avait pris, était beaucoup plus considérable que ce qu'il avait laissé prendre à ce roi.

Son arrière-petit-fils fut fait, en 1473, comte de San-Estevan del Puerto, et fut père d'autre Mendus Rodriguez de Benavidez, comte de San-Estevan del Puerto, duquel de mâle sont sortis les comtes de San-Estevan del Puerto, grands d'Espagne, qu'on verra ci-après, et les marquis de Santa-Cruz, leurs cadets. Le cinquième comte de San-Estevan del Puerto, épousa, en 1548, une Cueva, qui lui apporta la terre depuis marquisat de Solera, ce qui lui fit ajouter le nom de La Cueva au sien et à ses descendants, comtes de San-Estevan. Son arrière-petit-fils, huitième comte de San-Estevan et premier marquis de Solera, eut un frère cadet Henri de Benavidez, marquis de Bajona et comte de Chinchon, capitaine général des galères d'Espagne, et conseiller d'État qui épousa Mencia Pimentel, dont le frère unique mourut sans enfants, et qui devint héritière des marquisats de Santa-Cruz, Bajona et Viso par sa mère, héritière de la maison de Bazan, ce qui fit ajouter le nom de Bazan à celui de Benavidez à leur postérité, quelquefois même le prendre seul à cause de la grandesse attachée au marquisat de Santa-Cruz pour le grand-père paternel de l'héritière de Bazan, épouse d'un Pimentel qui n'avait eu que cette fille héritière, qui épousa cet H. de Benavidez, lequel en fut grand d'Espagne et grand-père du marquis de Santa-Cruz que j'ai vu en Espagne, auquel je reviendrai après cette courte parenthèse.

Le grand-père de l'héritière de Bazan qui épousa le Pimentel, dont la fille héritière porta la grandesse de sa mère à Henri de Benavidez, frère cadet du huitième comte de San-Estevan, ce grand-père, dis-je, était Alvar de Bazan, marquis de Santa-Cruz, ou Sainte-Croix, comme nos Français l'appelaient, capitaine général de la mer, sous Philippe II. Ce fut lui qui se rendit maître de l'escadre qu'après la mort du cardinal roi de Portugal, Catherine de Médicis fit équiper pour porter un grand secours en Portugal à Antoine, prieur de Crato, bâtard du duc de Beja, second fils du roi Emmanuel de Portugal et d'une juive, qui voulut prouver le mariage de sa mère, et après la mort du cardinal roi, se fit proclamer roi à Santarem et Lisbonne, et eut un grand parti. Ses aventures ne sont pas de mon sujet. Catherine de Médicis, qui, pour relever sa naissance, se mit aussi sur les rangs sans nulle apparence de fondement de prétendre à la couronne de Portugal, avait intérêt d'afficher cette prétention, et d'empêcher la ruine

du prieur de Crato, comptant avoir meilleur marché de ce bâtard que de Philippe II. Comme cette vanité de la reine la touchait sensiblement, et qu'elle était toute puissante en France, ce fut à qui s'embarquerait sur cette escadre de toute la noblesse de la cour, et Strozzi même, parent proche de la reine, et fort avant dans ses bonnes grâces. Le marquis de Sainte-Croix, ayant battu cette escadre, 26 juillet 1582, fit mettre pied à terre à tout ce qui la montait, fit égorger de sang-froid dans l'une des Terceires Ph. Strozzi qui la commandait, toute cette jeune noblesse et tous les officiers, et emmena les vaisseaux et les équipages en Espagne. Une si monstrueuse inhumanité fut détestée dans toute l'Europe, mais elle plut si fort à Philippe II, qu'il fit aussitôt le marquis de Santa-Cruz grand d'Espagne. Revenons maintenant au Benavidez qui jouit [de cette grandesse], après avoir passé par une autre maison.

Le marquis de Santa-Cruz que j'ai vu en Espagne était pauvre et retiré chez lui dans la Manche, sous Charles II, et à l'avènement de Philippe V à la couronne. Il avait essuyé un étrange contraste. Sa femme l'avait accusé d'impuissance. Il y eut sur cela un grand procès ; il le perdit, et peut-être qu'il n'en fut pas fâché. Son humeur peu accorte ne convenait guère au mariage. Il fut même permis à sa femme de se remarier. Assez peu après, il fut attaqué par une fille bourgeoise pour qu'il eut à se charger d'un enfant qu'elle prétendit qu'il lui avait fait. Nouveau procès, et il le perdit encore. On voit qu'il n'était pas heureux en procès.

Il vivait donc solitairement chez lui pendant les premières années du règne de Philippe V, sans aucun accès à la cour ni à Madrid, malgré sa naissance et sa dignité, lorsque le duc de Berwick vint la première fois en Espagne où le feu de la guerre était de tous côtés. Il sut que le marquis de Santa-Cruz, avec ce qu'il avait pu rassembler de ses vassaux, avait si fermement combattu une partie de l'armée ennemie, à un passage important de ce pays si montueux, qu'il l'avait arrêtée, et qu'après une défense opiniâtre, il l'avait obligée à se retirer et à chercher où passer ailleurs, ce qui, dans les circonstances où on se trouvait alors, fut un service très utile. Le duc de Berwick en parla au roi d'Espagne, lui fit donner du commandement, le fit venir à la cour, et lui procura tous les agréments qu'il put. Santa-Cruz, d'abord sauvage, s'y apprivoisa peu à peu, continua à servir avec distinction, mais sans grade, il était trop vieux pour en vouloir, et s'attacha enfin à la cour où il devint avec le temps, je n'ai point su par quelle intrigue, majordome-major de la reine seconde femme de Philippe V, et parfaitement bien avec le roi et avec elle. Il fut gentilhomme de la chambre seul toute l'année en exercice avec le duc del Arco, et tous deux amis intimes, qui, par leurs charges, passaient

leur vie ensemble ou dans l'intérieur du roi et de la reine ou à leur suite, à leurs chasses et à leurs voyages. Il était fort des amis de Grimaldo, et témoigna toujours au duc de Liria qu'il n'oubliait point ce qu'il devait à son père, avec tendresse, intérêt et grande familiarité.

C'était un fort grand homme et bien fourni, un visage brun et rouge, de gros sourcils noirs et des yeux qui regardaient volontiers de côté, l'air et le jeu sournais et moqueur, beaucoup de fierté ; tout montrait en lui de la hauteur et de la noblesse jusque dans ses fonctions auprès de la reine. Il n'était pas ignorant, avait beaucoup d'esprit et de finesse dans l'esprit et dans les manières, et quoique mesuré, se contraignait peu par grandeur sur les gens et sur les choses. Il se communiquait fort peu, se retranchait sur l'assiduité de ses fonctions ; mais au fond c'était son goût et le fruit de la longue solitude où il avait passé tant d'années. On le craignait pour ses dits, pour sa morgue dédaigneuse, pour la difficulté de son accès même aux lieux publics, au palais, encore plus son silence et ses yeux qui parlaient de compagnie. Il ne laissait pas de parler un peu et de rire même assez volontiers ; mais toujours son rire était malin et expressif. Il n'aimait point du tout les Français ni les Italiens, sans que sa faveur et sa familiarité avec le roi et la reine en souffrissent la moindre atteinte. Il se mêlait difficilement de quelque chose par paresse et par dédain. Avec cela il avait des amis et de l'estime, et il ne manquait ni aux devoirs ni à la politesse ; mais il ne la prodiguait pas, et en savait mesurer les degrés. Tout François et ambassadeur de France que j'étais, j'étais parvenu à l'appriivoiser avec moi par le duc de Liria, et par toutes sortes d'attentions et de prévenances au palais, et j'avoue qu'il me plaisait fort, et me divertissait assez souvent, quoique avaro de discours et même de paroles, et il me paraissait qu'il ne se déplaisait point avec moi. J'aurai lieu de parler de lui à l'occasion de l'échange des princesses dont il fut chargé. Sur ses dernières années, il fut fait chevalier du Saint-Esprit et de la Toison d'or.

Laconi, *idem*. Il était depuis longtemps aux Indes espagnoles lorsque j'étais en Espagne.

Lede, *Bette*. J'ai fort parlé de lui à l'occasion de l'expédition de la Sardaigne et de la Sicile, dont le cardinal Albéroni le chargea en chef, et dont il s'acquitta en capitaine, au retour de laquelle, quoique malheureuse par la supériorité extrême de l'armée navale des Anglais et de leurs troupes de débarquement, il fut fait grand d'Espagne, puis envoyé en Afrique faire la guerre aux Mores, dont il s'acquitta avec beaucoup de capacité et de bonheur. Je le trouvai en Espagne avec la Toison d'or, dans la première consid-

ération et dans une grande estime. Il vivait même avec assez de splendeur, avait une bonne table, et y rassemblait les Flamands, d'autres étrangers, les Espagnols qu'il pouvait, peu ou point de François, qu'il haïssait.

C'était un Liégeois sans naissance, qui s'était élevé par son courage, son assiduité, ses talents pour la guerre, d'autant plus rapidement que l'Espagne manquait de généraux, et il le devint excellent. Je n'ai guère vu un plus vilain petit homme, en plus malotru, plus tortu, un peu bossu, fort rousseau, l'air très bas, mais les manières nobles, avec de l'esprit beaucoup, de la vivacité, de la hauteur, et le visage allongé, décharné, le plus désagréable du monde. J'avais pris à tâche de l'appivoiser, et j'y étais parvenu. Nous causions souvent ensemble au palais, et il était de ceux qui venaient manger familièrement chez moi sans prier. Sa conversation était simple et agréable, souvent mêlée de traits fort justes et fort naturels, quelquefois plaisants, quoique sérieux et réservé. Depuis mon retour, il fit un voyage en Flandre où il eut l'honneur d'épouser une Croï, qui n'avait rien, qu'il remena en Espagne, lui sans s'arrêter à Paris, où elle fut dans le palais de la reine, dont il a eu postérité.

Mancera<sup>19</sup>.

Mondejar, *Ivannez*. Cette terre, qui est en Castille, fut érigée en marquisat et en grandesse d'Espagne, vers 1612, pour Innigo Lopez de Mendoza, et tomba depuis en plusieurs maisons par des filles héritières. Enfin celle de Cordoue et Mendoza l'apporta en mariage à Gaspard Ivannez, comte de Tendilla, d'une naissance pourtant fort commune et peu connue, qui prit le nom de marquis de Mondejar, et fit sa couverture en 1678 ; son fils épousa pourtant une soeur du connétable de Castille, dont le fils était le marquis de Mondejar, du temps que j'étais en Espagne, mais fort obscur et retiré.

Montalègre, *Guzman*. C'est celui que j'ai vu en Espagne. Il portait autrefois, du vivant de son père, le nom de marquis de Quintana, et était majordome de semaine de Charles II, qui le prit en amitié et le fit fort tôt gentilhomme de sa chambre. Sa faveur augmenta, en sorte qu'il fut regardé comme un favori, et fut capitaine des hallebardiers de la garde, enfin grand d'Espagne à la fin de 1697. Il conserva ces deux charges à l'avènement de Philippe V à la couronne d'Espagne, où je le trouvai sommelier du corps, mais sans nul exercice comme je l'expliquerai en son lieu, et comme étaient presque toutes les charges du palais. Il se trouvait, quand elle vaqua, le plus ancien de

---

<sup>19</sup>Voy t. III, p. 17.

tous les gentilshommes de la chambre. Cette raison, sa naissance, sa dignité, un reste de teinte de ce qu'il avait été auprès de Charles II, l'élevèrent à cette grande charge. C'était un bon et très honnête homme, fort paresseux, fort retiré, par dégoût de n'avoir que le titre vain d'une si belle charge, un esprit médiocre, peu à son aise, incapable de se mêler de rien, doux et modeste, toutefois compté et considéré par estime, et aussi par l'habitude de respecter fort les sommeliers, quoique celui-ci n'en eût que la plus légère écorce. Il m'avait pris assez en amitié. J'aurai lieu de parler de lui encore sur la fin de mon séjour en Espagne. Son fils était gentilhomme de la chambre du roi.

Pescaire, *Avalos*. Maison espagnole qui se prétend originaire de Navarre, puis transplantée en Andalousie, où Loup Ferdinand d'Avalos fit des prodiges de valeur contre les Mores grenadins, sous les rois de Castille Ferdinand IV et Alphonse XI, qui l'en récompensèrent en biens et en dignités qu'il transmit à ses descendants. Cette descendance masculine leur est contestée par des auteurs qui prétendent que cette descendance finit en une fille héritière, appelée Mencia d'Avalos, qui porta ses biens en mariage à Ruis de Baeza y Haro, dont le fils s'appela Roderic Lopez d'Avalos, et laissa le nom de son père pour prendre seul celui de sa mère, comme lit après lui toute sa postérité.

Ce Roderic Lopez d'Avalos fut un homme illustre qu'Henri III, roi de Castille, en fit connétable, en 1396, qui, entre autres enfants qui firent des branches demeurées en Espagne, eut un fils cadet qui chercha fortune auprès des rois d'Aragon, qui fut grand trésorier du royaume de Naples, et qui épousa Ant. d'Aquino, soeur et héritière du marquis de Pescaire. Ses enfants firent comme lui d'illustres alliances, qui se soutinrent ou devinrent encore plus grandes dans sa longue postérité. Alphonse d'Avalos, marquis de Pescaire et del Vasto après son frère aîné, mort sans enfants, grand trésorier de Naples et général des armées de Charles-Quint, Alphonse, dis-je, fut vice-roi de Naples et grand d'Espagne; il mourut en 1546. Il laissa son fils aîné grand trésorier de Naples, et vice-roi de Sicile, sixième aïeul du marquis de Pescaire à Naples, du temps que j'étais en Espagne, d'où cette branche n'est point sortie depuis son premier établissement dans ce royaume-là, et des cadets dont l'un fut chancelier de Naples, cardinal en 1561, et mourut en 1600, et l'autre fit la branche des princes de Montesarchio et de Troja.

Richebourg, *Melun*. Fr.-Ph. de Melun, fils puîné du second prince d'Espinoy, et frère du troisième grand-père du dernier, mort sans enfants, fait duc et pair de Joyeuse, et gendre du duc de Bouillon; ce marquis de Richebourg, dis-je, eut la Toison d'or et

le gouvernement et grand-bailliage de Mons et de Hainaut, et mourut en 1690. Son fils porta après lui le nom de marquis de Richebourg, passa en Espagne, y reçut la Toison d'or, et fut fait grand d'Espagne par Philippe V, capitaine général de ses armées, puis de Galice, après de Catalogne, enfin colonel du régiment des gardes wallonnes. Il était dans ses gouvernements lorsque j'étais en Espagne. Il n'a laissé que deux filles demeurées en Flandre, qui ne se sont point mariées, et la grandesse s'éteint nécessairement.

Ruffec, *Saint-Simon*. Mon second fils, conjointement avec moi, et pour en jouir ensemble l'un et l'autre, dont c'est le premier exemple en Espagne.

Torrecusa, *Carraccioli*. Voir p. 411-413, ce qui a été dit de cette maison sur l'article des princes de Santo-Buono.

Philippe Carraccioli, des Carraccioli rouges, était troisième fils de l'amiral Jean Carraccioli, frère de la mère du pape Boniface IX Tomacelli. Ce même Philippe était frère d'H. comte de Gierace, grand trésorier de Naples en 1348, de Gualterius, gouverneur de la Pouille, de Louis, maréchal de l'Église romaine, et de Nicolas, général de l'ordre de Saint-Dominique, cardinal 1376, mort 1389. Ce même Philippe épousa Marcella Brancaccia, c'est-à-dire Marcelle de Brancas. D'eux est sortie la branche des marquis de Vico et de Torrecusa, des comtes de Biecavi et des ducs de Airola et de S.-Vito.

La septième génération de ce Philippe Carraccioli fut Lelius Carraccioli, marquis de Torrecusa, dont le fils Charles-André, second marquis de Torrecusa, mort en 1646, fut fait grand d'Espagne, bisaïeul de celui que j'ai vu fort peu à Madrid, obscur, et qui passait pour un fort pauvre homme, mais qui avait une femme d'esprit et de mérite, damé du palais, aimée de la reine et fort considérée.

Villena, *ducs d'Escalone, Acuña y Pacheco*. On peut voir plus haut, au titre d'Ossone, ce qui est dit de cette grande, illustre et nombreuse maison d'Acuña, et que les marquis de Villena, ducs d'Escalone, en sont les aînés. Les titres de marquis de Villena et, de duc d'Escalona ont toujours été dans cette maison sur la même tête. On a fait remarquer plus d'une fois que les titres de duc, de prince, de marquis et de comte sont entièrement indifférents en Espagne, et que celui seul de grand y est tout. C'est ce qui a fait que ces aînés de la maison d'Acuña, marquis de Villena et ducs aussi d'Escalope, grands d'Espagne par l'un et par l'autre, ont préféré porter le nom de marquis de Villena, parce que, étant le premier marquisat de Castille, cette primauté, quoique sans rang et sans effet comme primauté, les a flattés, et comme

on l'a remarqué ailleurs, leur a donné occasion d'usurper la singularité de signer *El Marquez* tout court, sans y rien ajouter. Ne pouvant donc traiter séparément deux titres qui ont toujours été assemblés sur les mêmes têtes de ces aînés de la maison d'Acuña, j'ai préféré de le faire sous celui qu'ils portent préférablement, quoiqu'ils soient souvent désignés aussi par l'autre.

On a vu article d'Ossuna quels étaient les deux frères Jean et Pierre d'Acuña, et d'où sortis ; que Jean, aîné de la maison entière, fit la branche de Villena, et Pierre celle d'Ossone, et les raisons qui engagèrent ces deux frères et leur postérité à joindre au nom d'Acuña, l'aîné celui de Pacheco, le cadet celui de Giron. Ce J. d'Acuña y Pacheco, maître de l'ordre de Saint-Jacques, fut favori d'Henri IV, roi de Castille, qui lui donna la terre de Villena qu'il érigea pour lui en marquisat, et peu après, en 1469, érigea en sa faveur Escalone en duché, à huit lieues de Tolède. En 1480 les rois catholiques, mécontents de ce que son fils, second marquis de Villena, et second duc d'Escalone, avait penché pour le roi de Portugal et Jeanne de Castille, pour la succession à cette couronne, lui ôtèrent Villena, le réunirent à leur couronne où il est toujours depuis demeuré réuni. Néanmoins les ducs d'Escalope, ses descendants, n'y ont jamais renoncé, et pour marque de leur prétention affectent, et on le souffre, de porter un titre dont ils n'ont plus la terre [joint] à celui dont ils l'ont.

Le marquis de Villena, duc d'Escalone, que j'ai vu en Espagne, était majordome-major du roi, et le seigneur d'Espagne le plus considéré, le plus respecté et le plus digne de l'être. Il avait alors soixante-quatorze ans, et une fort bonne santé. Il avoit été vice-roi et capitaine général de Catalogne, de Navarre, d'Aragon, de Sicile, enfin de Naples, où il reçut Philippe V, [étant] le huitième marquis de Villena, duc d'Escalone, et le cinquième ayant la Toison d'or. J'ai parlé de lui sur la bataille du Ter, où il fut battu, et sur la belle défense qu'il fit dans le royaume de Naples, où à bout de moyens, il soutint le siège de Gaète si longtemps, et y fut pris enfin barricadé dans les rues, les armes à la main, indignement traité et mis aux fers par les Impériaux, irrités des obstacles et des retardements qu'il avait mis à leur conquête, parmi la révolte et le manquement de troupes et de toutes choses, et longtemps enfermé par eux à Pizzighitone, en sorte qu'il avait les jambes tout arquées de ses fers, et marchait assez mal. J'ai parlé de sa délivrance par la belle action de son fils aîné, qui la procura devant Brighuela, à l'occasion de la prise de cette place, et de la bataille de même nom, que les Espagnols gagnèrent ; ainsi je n'en répéterai rien. Enfin j'en ai parlé à l'occasion des coups de bâton qu'il donna en présence de la reine et du roi, fort malade dans son lit, au cardinal Albéroni, en sorte

qu'il n'y a rien à en répéter ici. Je me suis fait conter le dernier par lui, tel que je l'ai écrit, et il m'en instruisit fort en détail avec modestie, mais avec complaisance. Avec beaucoup de dignité, de gravité, les manières hautes, nobles, civiles, mais avec poids, mesure et discernement ; l'air simple, mais toutefois très imposant ; la taille médiocre, maigre, un visage majestueux : tout sentait et montrait en lui un très grand seigneur, malgré sa modestie et sa simplicité, et un seigneur devant lequel on voyait tous les plus grands se ranger, lui faire place, lui céder sans qu'on en fût surpris, même sans le connaître ; tout cela avec un médiocre esprit, aucun crédit et beaucoup des fonctions de sa charge retranchées. Il n'était pas riche, avait une médiocre maison, mais une belle bibliothèque. Il savait beaucoup, et il était de toute sa vie en commerce avec la plupart de tous les savants des divers pays de l'Europe. Il avait établi une académie pour la langue espagnole sur le modèle de notre Académie française, dont il était le chef, qui s'assemblait toutes les semaines, et qui dans les occasions complimentait le roi comme les autres corps, comme fait la nôtre. C'était un homme bon, doux, honnête, sensé, je le répète encore, simple et modeste en tout, pieux solidement et sans superstition en homme bien instruit, enfin l'honneur, la probité, la valeur, la vertu même. Son père avait été vice-roi des Indes et de Navarre, et son grand-père vice-roi de Sicile.

Ces marquis de Villena, ducs d'Escalona, avaient toujours fait les plus grandes alliances. Celui-ci avait épousé la soeur du comte de San-Estevan del Puerto, dont on parlera bientôt. Il avait marié son fils aîné, comte de San-Estevan de Gormaz, à la soeur du comte d'Altamire, dont la mère héritière de la marquise Folch, des ducs de Cardonne, était camarera-mayor de la reine, et le marquis de Moya, son fils, à la fille héritière du marquis de Bedmar. Le marquis de Villena était non seulement le maître absolu dans sa famille, mais le patriarche de celles où ses enfants s'étaient mariés. L'union entre toutes les trois était intime, et il en était l'oracle et le dictateur. Le comte de San-Estevan de Gormaz était un peu épais, peu d'esprit, courtisan, timide, capitaine de la compagnie des gardes du corps espagnoles, et, à ce titre, fait grand d'Espagne, du vivant de son père, lors de l'affaire du banquillo, et majordome-majordome du roi, à la mort de son père, chose sans exemple en Espagne. Il eut aussi sa Toison d'or et sa présidence académique. C'était un honnête homme, et fort courageux, capitaine général, mais sans talents pour les sciences et pour l'académie. Le marquis de Moya, avec peu d'esprit, et force babil, était fort dans le monde. Il avait défendu le palais de Madrid longuement, et avec un grand courage contre les troupes de l'archiduc. Ces deux frères, quoique aimés tendrement de leur père, chez qui ils demeuraient, étaient

devant lui comme de petits garçons, à qui il taillait les morceaux à mesure qu'ils en avaient besoin.

Je m'étais attaché à mériter l'amitié du marquis de Villena, et j'y étais parvenu. Je le voyais souvent, et j'y apprenais toujours quelque chose de bon. Il fut presque le seul qui osât me venir voir à mon quartier d'Almanzo<sup>20</sup>, après ma petite vérole, avant que j'eusse été à Lerma, tant le roi la craignait. Il envoyait plus que le reste de la cour savoir de mes nouvelles. Tant que j'ai été en Espagne, j'en ai reçu toutes sortes d'amitiés, ainsi que de ses deux fils.

Visconti, *idem*, à Milan. La grandesse est de 1679, pour César Visconti, chevalier de la Toison d'or.

#### COMTES DE

Aguilar, *Manrique de Lara*. Terre en Castille, donnée par le roi Jean Ier de Castille, en 1385, à J. Ramirez d'Arellano, dit le Noble, seigneur de Los Cameros, rico-hombre de Castille. Alphonse, de mâle en mâle, arrière-petit-fils de J. Ramirez d'Arellano, en fut fait comte et grand d'Espagne en 1475 par les rois catholiques. On a vu dans ce qui a été expliqué sur la dignité de grands d'Espagne, qu'elle n'est connue que depuis Charles-Quint, qui la substitua adroitement aux anciens ricos-hombres, qui en avaient le rang et les honneurs, quels ils étaient, et comment ils s'étaient multipliés à l'excès, enfin ce qu'ils perdirent pour faire leur cour à Philippe le Beau, père de Charles-Quint. Il faut donc entendre les grandesses avant Charles-Quint des ricos-hombres, qui en avaient le rang et plus que les avantages, et qu'on n'appelle ici grands et grandesses érigés avant Charles-Quint que pour se conformer au langage d'aujourd'hui. On a vu encore dans cette espèce de court traité de la grandesse, fait ici à l'occasion de l'avènement de Philippe V à la couronne d'Espagne, que Charles-Quint, en substituant la dignité de grand d'Espagne qu'il inventa à l'ancienne dignité de rico-hombre qu'il abolit, comprit les plus puissants des ricos-hombres dans ces nouveaux grands d'Espagne, et n'y comprit point ceux qu'il crut pouvoir ne pas ménager, qui de fait demeurèrent dégradés. Apparemment que les comtes d'Aguilar furent de ce nombre, puis dès le fils de celui qui avait été fait comte d'Aguilar, et grand d'Espagne, pour continuer à s'exprimer dans le langage connu, ce fils et sa postérité cessèrent de jouir du rang et des honneurs de grand d'Espagne jusqu'au 6 janvier 1640, que Philippe IV les rendit à J. Ramirez d'Arellano, huitième comte d'Aguilar. Cette

<sup>20</sup>Ce village est appelé plus haut Villahalmanzo.

maison d'Arellano était pourtant bien grande et bien illustre, puisqu'elle descendait masculinement de Sanche Ramirez, seigneur de Peña Cerrada, frère de Garcias, dit le Restaurateur, roi de Navarre, mort en 1151. C'était peut-être pour cela même que Charles-Quint, la voulut abaisser et confondre. Leurs armes mêmes étaient très singulières, et ne pouvaient avoir été prises sans quelque cause curieuse que je n'ai pu découvrir. Elle n'écartelait point, et portait l'écu parti de gueules d'or à trois fleurs de lis de l'un en l'autre, deux et une, et celle-ci mi-partie de l'un en l'autre, ces fleurs de lis faites comme celles que nos rois portent aujourd'hui.

Ce J. Ramirez d'Arellano, huitième comte d'Aguilar, rétabli grand d'Espagne par Philippe IV en janvier 1640, épousa la fille unique, héritière de J. de Mendoza, premier marquis de Saint-Germain et de Hinoyosa, dont il eut le neuvième comte d'Aguilar, qui mourut en 1668, et d'une fille du huitième comte d'Oñate, qui était Guévara, ne laissa qu'une fille qui porta sa grandesse avec Aguilar Hinoyosa Los Cameros, etc., en mariage, en 1670, à Roderic Emmanuel Manrique de Lara, comte de Frigilliane, duquel j'ai amplement parlé en traitant des conseillers d'État et seigneurs distingués d'Espagne, à l'occasion du testament de Charles II et de l'avènement de Philippe à la couronne d'Espagne. J'ai aussi parlé à la même occasion du comte d'Aguilar, son fils, en celle du premier siège de Barcelone, qu'il vint proposer au feu roi, et qui eut de si fâcheuses suites, à l'occasion de Flotte, et de Renaud qu'il fit arrêter dans l'armée que commandait le maréchal de Besons en Espagne, à qui il ne le vint dire qu'après l'exécution faite à son insu ; enfin à l'occasion de la disgrâce commune du duc de Noailles et de lui, lorsqu'ils voulurent donner une maîtresse au roi d'Espagne pour faire tomber le crédit de la reine et celui de la princesse des Ursins, qui gouvernait, et par la maîtresse régner eux-mêmes. Son caractère exposé en ces différentes occasions me dispensera de le retoucher ici. Je me contenterai de dire seulement que c'était l'homme de toutes les Espagnes qui avait le plus d'inquiétude d'esprit, et d'ambition, à qui les moyens coûtaient le moins, et qui était le plus dangereux ; aussi le duc de Noailles et lui se sentirent d'abord l'un l'autre dès qu'ils se virent, et lièrent une amitié la plus intime qui a duré autant que leur vie. Il ne me reste donc plus qu'à dire ce qui est arrivé à ce comte d'Aguilar depuis cette disgrâce commune avec le duc de Noailles en 1710. Ce comte d'Aguilar avait été successivement et rapidement à la tête des finances, des affaires de la guerre, commandé en chef, et capitaine général des armées, colonel du régiment des gardes espagnoles, enfin capitaine de la compagnie espagnole des gardes du corps qu'il perdit par cette disgrâce, et qui fut donnée au comte de San-

Estevan de Gormaz, fils aîné du marquis de Villena. Exilé dans une riche commanderie de l'ordre de Saint-Jacques, dont il était grand chancelier, et avait pour cela quitté la Toison d'or par une avarice qui lui fit grand tort dans le monde, il intrigua tant qu'il obtint de servir la campagne suivante, à condition de n'approcher point de Madrid ni de la cour. L'Altesse donnée à la princesse des Ursins et au duc de Vendôme qui indigna toute l'Espagne, et qui en outra tous les grands, fut plus sensible au comte d'Aguilar qu'à pas un, parce que, servant dans son armée, il ne pouvait éviter de lui donner cet étrange traitement qui jamais n'a appartenu qu'aux infants et au bâtard don Juan d'Autriche, qui l'usurpa dans les troubles qu'il excita pendant la minorité de Charles II et le parti qui l'éleva jusqu'à arracher le gouvernement d'entre les mains de la reine-mère régente. Pendant cette campagne de 1711, le duc de Vendôme mourut fort brusquement et fort solitairement à Vignaroz, au bord de la mer, comme on l'a vu en son lieu, et cru empoisonné sans aucun doute. Aguilar eut le malheur d'en être fort publiquement accusé, et fut renvoyé dans sa commanderie pour n'en plus sortir. Quoique la mort du duc de Vendôme eût été reçue avec une joie marquée par tout ce qui était distingué en Espagne en dignité ou en naissance, par l'extrême dépit de ce traitement d'Altesse, Aguilar, craint et haï de grands et de petits, ne trouva point de protecteurs, de sorte qu'il passa bien des années sans sortir de sa commanderie. Vers 1720, il obtint permission de venir faire un tour court à Madrid, sous prétexte d'affaires et de santé, à condition de ne se présenter pas devant Leurs Majestés Catholiques. Dans le peu qu'il y séjourna il se jeta à la tête du parti italien, dont je parlerai bientôt, et il lui fut permis après de venir à Madrid, pendant l'absence de la cour, qui était à Lerma, puis d'y faire quelque petit séjour, mais en s'y montrant sobrement, et à la fin de se présenter une fois devant Leurs Majestés Catholiques au palais.

C'était un très méchant homme sur qui personne ne pouvait compter, mais si plein d'esprit, de nerf, d'ambition et de ressources qu'il n'était pas à mépriser. Ainsi par ces raisons, je fus conseillé d'envoyer lui faire compliment par un gentilhomme comme à un seigneur que j'avais vu à notre cour autrefois. Dès le lendemain, il m'en envoya un me remercier et s'excuser sur son indisposition de n'être pas encore venu me rendre ses devoirs, dont il s'acquitterait incessamment. En effet, il me vint voir deux jours après, et me trouva. Je la lui rendis promptement, et le trouvai seul. Tout se passa en compliments et en discours de philosophe de sa part, de retraite, etc. Je n'en voulais pas davantage ; il s'en retourna tôt après à sa commanderie sans avoir réitéré nos visites. Je découvris sans peine un homme piqué, frétilant, désolé de son exil, abattu de santé,

et cachant ce qui s'en montrait, malgré lui, sous des propos de la satisfaction qui se trouve dans le repos et dans la jouissance de soi-même. Son exil s'est adouci depuis, mais la disgrâce a duré jusqu'à sa mort, qui n'est arrivée que plusieurs années depuis mon retour.

Le duc de Noailles et lui ont toujours été en commerce de lettres, et le roi et la reine d'Espagne le savaient et le trouvaient très mauvais, et toutefois les laissaient faire avec une sorte de mépris pour tous les deux. Le comte d'Aguilar était gendre du septième duc de Monteléon Pignatelli, qui, peu après l'arrivée de Philippe V en Espagne, s'était retiré à Naples, où il avait pris le parti de la maison d'Autriche, à laquelle il était demeuré attaché le reste de sa vie.

La maison de Manrique de Lara ne cède à aucune autre en Espagne en ancienneté et en grandeur d'origine, en alliances, possessions, en dignités et en emplois ; elle descend de mâle en mâle des comtes souverains de Castille, qui sortaient de même des rois des Asturies et de Galice. Ils ont donné des reines à la Navarre, à Léon et à la Castille, et ils en ont épousé des filles. Ils ont été vicomtes de Narbonne, de la branche desquels est sortie celle de ces derniers comtes d'Aguilar ; enfin ils sont immédiatement alliés de tout temps aux plus grands et aux plus puissants de tous les ricos-hombres du Portugal et de tous les royaumes particuliers qui composent aujourd'hui celui des Espagnes, dont le détail ferait un volume.

Altamira, *Ossorio y Moscoso*. Roderic de Moscoso, seigneur d'Altamire, perdit son fils unique tout jeune, et eut deux filles. Agnès, l'aînée, épousa Vasco Lopez d'Olloa, dont un fils créé par Jean II, roi de Castille, comte d'Altamire, qui eut un fils mort jeune, à qui succéda la soeur cadette de sa mère Urrique de Moscoso, femme de Pierre Alvarez Ossorio, fils puîné du premier comte de Transtamare, et frère du premier marquis d'Astorga. C'est de ce mariage que descend de mâle en mâle le comte d'Altamire que j'ai vu en Espagne ; il en est le neuvième comte, et cette grandesse, érigée pour son trisaïeul paternel de mâle en mâle, est vers 1610. Son père mourut en 1698 à Rome, ambassadeur de Charles II, après avoir été vice-roi de Naples ; et sa mère fille du sixième duc de Segorbe et de Cardonne, de la maison Folch, était de mon temps, et longuement depuis, camarera-mayor de la reine avec une très grande considération.

Ce comte d'Altamire son fils était fort jeune, et néanmoins fort considéré, lorsque j'étais en Espagne. Il était bien fait, appliqué, peu répandu, de l'esprit, de la conduite, fort grave, fort dévot, fort mesuré, fort espagnol, et regrettant toutes les étiquettes, fort homme d'honneur, l'air d'un grand seigneur, mais un air un peu embarrassé et très

réservé, et une politesse qui semblait vouloir bien faire à travers la crainte d'en trop faire. Il fut sommelier de corps du roi Louis, après l'abdication de Philippe V, son favori dans ce court règne, au point qu'il aurait tout gouverné. Il avait déjà rétabli toutes les étiquettes espagnoles et aboli tout ce qui n'était pas des manières et des coutumes antiques. On pouvait dire de lui que c'était un jeune seigneur qui n'avait point vieilli depuis le temps de Philippe II. Il fut nommé chevalier du Saint-Esprit avant l'âge, et mourut bientôt après sans l'avoir encore reçu et sans avoir été marié. On commençait déjà de mon temps à le compter beaucoup ; il savait et s'appliquait fort à la lecture, et je ne sais qui aurait pu l'appriivoiser.

Aranda, *Roccafoll*. Cette terre en Aragon a été possédée premièrement en comté par Iope Ximenez de Urrea, et passa par sa fille dans la maison d'Heredia, dont le cinquième comte d'Aranda fut fait grand d'Espagne vers 1590. Cette grandesse est enfin tombée par des héritières en 1696 à l'héritière Henriette-Françoise d'Heredia et Urrea qui la porta en mariage à Guillaume de Roccafoll, et Rocaberti, comte d'Albaterre. MM. de Roquefeuille qui sont François, et en France, et ont eu un grand maître de Malte, prétendent être de même maison que les Roccafoll d'Espagne.

Los Arcos, *Figueroa y Laso de La Vega*. Philippe III l'érigea en comté pour Pierre, quatrième fils de Gomez Suarez de Figuerroa et d'Elvire Laso de La Vega, lequel Pierre avait épousé Blanche de Sotomayor, dame de Los Arcos : c'est le troisième comte d'Arcos, sorti de mâle en mâle du premier qui fut fait grand d'Espagne, en 1697, par Charles II, et c'est son fils que j'ai vu, mais assez peu en Espagne.

Atarez, *Villalpando*, de Philippe V.

Banos, *Moncade*. Gonzalve, marquis de Landrada, second fils de J., cinquième duc de Medina-Coeli, et frère du sixième des bâtards de Foix, eut un fils aîné marié à M. A. I., héritière de Leyva et de Baños. Il en devint veuf, fut vice-roi du Mexique, et se fit carme en 1676. Son fils aîné, comte de Baños et marquis de Landrada, grand écuyer de Charles II, fut fait par lui grand d'Espagne en novembre 1692. Il ne laissa qu'une fille qui apporta cette grandesse en mariage à Emmanuel de Moncade, comte de Baños par elle, frère du marquis d'Ayétone, duquel j'ai parlé au titre d'Ayétone. Il avait servi avec distinction, et avait perdu une jambe, mais par accident. Il n'avait qu'une fille non plus que son frère.

Benavente, *Pimentel*. Cette maison est des plus grandes et des plus illustres de Portugal. J. Alphonse Pimentel avait épousé J. Tellez de Menesez qui lui avait apporté la ville et terre de Bergança, laquelle était fille du comte de Barcellos, et soeur d'Éléonore,

femme de Ferdinand, roi de Portugal. Ce Pimentel passa de Portugal en Castille avec l'infante Béatrix, femme de Jean, premier roi de Castille. Henri III, roi de Castille, lui échangea Bergança pour Benavente en Léon, et l'érigea en comté en récompense de ses services, entre autres d'avoir défendu Bergança jusqu'à la dernière extrémité contre le roi Jean de Portugal. Cet échange et érection est de 1398, et c'est le titre de la grandesse qui est toujours depuis demeurée dans sa postérité masculine.

J'ai fort parlé du douzième comte de Benavente à l'occasion des seigneurs principaux qui étoient lors du testament de Charles II et de l'avènement de Philippe V à la couronne d'Espagne<sup>21</sup>. Celui-ci, qui était sommelier du corps de Charles II, et qui le demeura de Philippe V, fut de la junte de la régence par le testament, et dans la suite fut un des cinq premiers Espagnols à qui Louis XIV envoya le collier du Saint-Esprit. Il était gendre du comte d'Ouate Guevara, et mourut fort vieux et fort considéré, et dans sa charge. Je n'ai point vu son fils qui avait épousé une soeur du duc de Gandie-Borgia. Il passait sa vie reclus dans ses terres dans une extrême dévotion, affolé des jésuites dont cinq ou six l'y assiégeaient toujours. Il y tenait sa femme et ses enfants auxquels il ne donnait rien, ne voulait voir personne, et désolait sa famille et toute sa parenté, qui, avec tous leurs efforts, n'avaient pu le tirer de cette obscurité ni le persuader de marier pas un de ses enfants, quoique fort riche. Ce qui est étrange, c'est qu'ils disaient tous qu'il avait de l'esprit et du savoir, et pestaient tous contre les jésuites qu'ils prétendaient l'avoir ensorcelé ; ses soeurs étaient les duchesses de Medina-Sidonia et d'Hijar.

Castrillo, *Crespi*.

Egmont, *Pignatelli*. Egmont est en Hollande, d'où une des plus grandes et des plus illustres maisons des Pays-Bas a tiré son origine et son nom de cette seigneurie. La souveraineté de Gueldre et de quelques autres pays a été un assez court espace de temps dans une branche de cette maison qui s'éteignit après l'avoir perdue. Ses autres branches s'attachèrent à la maison d'Autriche, et eurent de grands emplois, de grands honneurs, de grands biens, mais des honneurs par les dignités. Je n'ai pu démêler si leur grandesse est de Charles-Quint, comme il est assez apparent, ou de Philippe II. La dernière branche de cette maison s'éteignit en la personne du dernier comte d'Egmont, en 1707, qui, à l'avènement de Philippe V à la couronne d'Espagne, suivit le sort des Pays-Bas, qui se soumirent à ce nouveau monarque. Il servit en France et en

<sup>21</sup>T. III, p. 3 et suiv. Ce passage avait été supprimé dans les anciennes éditions, qui ne laissent pas de s'y référer.

Espagne avec beaucoup de valeur et de distinction, était lieutenant général et chevalier de la Toison d'or. Il avait épousé en 1697, à Paris, M<sup>lle</sup> de Cosnac, nièce paternelle du célèbre archevêque d'Aix, commandeur du Saint-Esprit et parente fort proche de la duchesse de Bracciano, si connue depuis sous le nom de princesse des Ursins, qui fit ce mariage, et qui logeait M<sup>lle</sup> de Cosnac chez elle, à Paris, où elle était alors. Le père de ce dernier comte d'Egmont mourut à Cagliari en 1682, vice-roi de Sardaigne, était arrière-petit-fils du comte d'Egmont à qui le duc d'Albe fit couper la tête, et au comte d'Horn, à Bruxelles, 1568. Par la mort du dernier comte d'Egmont sans enfants, de M. Ang. de Cosnac, à Fraga, en Catalogne, 15 septembre 1707, dans l'armée d'Espagne, sa succession et sa grandesse vint à l'aînée de ses soeurs mariée à Nicolas Pignatelli, duc de Bisaccia au royaume de Naples et à leur postérité. Ce dernier comte d'Egmont mourut à trente-huit ans, et sa veuve à quarante-trois, à Paris, en 1717, et cette grande maison d'Egmont fut éteinte.

Nicolas Pignatelli, quatrième duc de Bisaccia, épousa en 1695 la soeur aînée du dernier comte d'Egmont, qui en devint en 1707 l'héritière. Lui et le prince de Cellamare, dont il a été tant parlé ici, étaient amis intimes et enfants du frère et de la soeur, et le père de ce duc de Bisaccia et le pape Innocent XII étaient enfants des issus de germain. Nicolas, duc de Bisaccia, mari de l'héritière d'Egmont, s'attacha au service de Philippe V, et s'y distingua fort. Il fut pris dans Gaète, combattant aux côtés du marquis de Villena, et conduit avec lui dans les prisons de Pizzighetone. Il perdit sa femme en 1714, et vint s'établir à Paris, où il maria son fils unique à la seconde fille du feu duc de Duras, fils et frère aîné des deux maréchaux ducs de Duras, qui a pris le nom et les armes de sa mère, avec ses biens et sa grandesse. Sa soeur a épousé le duc d'Aremberg, grand bailli et gouverneur de Mons et du Hainaut pour l'empereur. Ce comte d'Egmont, après la mort à Paris du duc de Bisaccia, son père, fit un voyage à Naples, où il mourut, laissant deux fils, dont l'aîné, comte d'Egmont, et grand d'Espagne, a épousé la fille unique du duc de Villars, fils unique du maréchal duc de Villars, dont il n'a point d'enfants; il a un frère; tous deux dans le service du roi. Leur branche est la cadette de toute la maison Pignatelli.

San-Estevan de Gormaz, *Acuña y Pacheco*, fils aîné du marquis de Villena, dans l'article duquel on trouve tout ce qui regarde ce fils, fort distingué par sa valeur et ses actions, et par sa probité, peu par ses talents, d'esprit assez court et courtisan timide. Je l'ai fort vu et pratiqué en Espagne.

San-Estevan delPuerto, *Benavidez*. On a vu ci-devant, à l'article de Santa-Cruz, quelle est la maison de Benavidez, et de quelle de ses branches sont issus les comtes de San-Estevan del Puerto enfin l'origine du nom de San-Estevan del Puerto. Je me contenterai donc de dire que le neuvième comte de San-Estevan del Puerto, frère de l'épouse du marquis de Villena, duc d'Escalope, fut un homme de beaucoup d'esprit, de traits plaisants et en même temps de capacité. Il fut capitaine général du royaume de Grenade en 1672, et en 1678 vice-roi de Sicile, dont il éteignit et punit à Messine les restes de la révolte passée ; vice-roi de Naples, en 1687, qu'il quitta au duc de Medina-Coeli, en 1696, et en arrivant à Madrid il fut fait grand d'Espagne par Charles II, conseiller d'État et grand écuyer de la reine palatine. Il se conduisit si bien à la mort de Charles II, et à l'arrivée de Philippe V en Espagne, qu'il fut majordome-major de la reine sa première femme. Il mourut fort vieux et fort considéré, sans enfants. Son frère, appelé à sa grandesse, quitta force bénéfices, lui succéda, se maria, et eut un fils qui est le comte de San-Estevan del Puerto, qu'on a vu premier ambassadeur plénipotentiaire d'Espagne au congrès de Cambrai, gouverneur et premier ministre de l'infant don Carlos en Toscane, enfin chevalier du Saint-Esprit, et grand écuyer du prince des Asturies. Je n'ai point vu son père ni lui en Espagne.

Fuensalida, *Velasco*, terre en Castille. Henri IV, roi de Castille, la fit comté pour Pierre Lopez d'Ajala. Bernardin de Velasco y Roïas et Cardenas, fils de la soeur et héritière du sixième comte de Fuensalida Ajala, mort sans enfants, lui succéda et quitta le nom de Folmenar qu'il portait pour prendre celui de comte de Fuensalida. Son fils fut successivement vice-roi de Navarre, de Sardaigne, de Galice, et gouverneur général de Milan. Il ne faut pas omettre qu'il avait un frère aîné, mort sans enfants, à qui il succéda. Charles II le fit grand d'Espagne vers 1670 ; c'est son petit-fils de mâle en mâle que j'ai vu à Madrid, mais peu, et j'en ai encore ouï moins parler. C'était un grand garçon, assez bien fait, de vingt-six ou vingt-sept ans. J'ai parlé de la maison de Velasco au titre des ducs de Frias, connétables de Castille.

Lamonclava, *Bocanegra y Portocarrero*. Louis Bocanegra y Portocarrero, fait comte de Palma, en 1507, épousa 1<sup>o</sup> une Tellez-Giron, fille du comte d'Urena, en 1499 ; et en secondes noces Éléonore Laso de La Vega, fille du seigneur de Los Arcos. Du premier lit, il eut un fils qui continua les comtes de Palma, et une fille religieuse ; du second lit il eut Antoine, seigneur de Lamonclava, duquel est sortie cette branche. Son petit-fils fut fait comte de Lamonclava, et eut Melchior, second comte de

Lamonclava, que Charles II fit grand d'Espagne vers 1693, et l'envoya gouverneur de la Nouvelle-Espagne. Il eut des fils d'une Urena, fille du seigneur de Berbedel, qu'il avait épousée, qu'il emmena avec lui en Amérique, où il mourut, et qui y sont restés, tellement que, lorsque j'étais en Espagne, ils étaient encore aux Indes Occidentales ; je ne sais si le comte de Lamonclava en est revenu depuis. Je mets à parler des maisons Bocanegra et Portocarrero à l'article de Palma.

Lemos, *Portugal y Castro*. On a tâché d'expliquer, t. III, p. 88 et suiv., les branches royales de Portugal, Oropesa, Lemos, Veragua, Cadaval, etc.<sup>22</sup>, ainsi on n'en répétera rien. Lemos en Galice a passé dans plusieurs maisons par des héritières, et tomba par cette voie à Pierre Alvarez Ossorio, seigneur de Cabrera et Ribera, qui en fut fait comte en 1457, par Henri IV, roi de Castille. Son fils mourut avant lui, qui ne laissa qu'un bâtard, lequel fut héritier de son grand-père. Ce bâtard, second comte de Lemos, ne laissa que deux filles ; l'aînée hérita de Lemos et des biens de son père, et Denis de Portugal, fils puîné du troisième duc de Bragançe, n'eut pas honte à la maurisque de l'épouser. Aussi était-il lui-même de race bâtarde, quoique couronnée. C'est de lui que sont masculinement venus les comtes de Lemos, grands d'Espagne, jusqu'à présent. J'ignore la date de cette grandesse, qu'on peut vraisemblablement attribuer à Charles-Quint.

C'est le onzième comte de Lemos que j'ai vu en Espagne ; il avait été vice-roi de Sardaigne, et capitaine général des galères de Naples, sous Charles II, qui lui avait donné aussi la Toison d'or. On peut voir dans l'article de l'Infantado ce qui est dit de sa conduite, et de celle de la duchesse sa femme, soeur du duc de l'Infantado, à l'égard de Philippe V. Ce comte de Lemos avait de l'esprit, et se faisait craindre par la liberté de ses traits. D'ailleurs son extrême paresse et sa parfaite incurie l'empêchaient de faire usage de son esprit, et le tenait renfermé à fumer sans cesse, chose fort extraordinaire pour un Espagnol : aussi n'était-il compté pour rien. Sa femme l'était et fort considérée ; sa figure était agréable, et sentait extrêmement ce qu'elle était. Elle avait de l'esprit, du sens, de la politesse, de l'intrigue, aimait la conversation et le monde, et en voyait chez elle plus que les autres dames espagnoles. Je l'ai fort vue ; souvent elle m'envoyait ce qu'on appelle un *recao*, qui n'est qu'un compliment par un gentilhomme, et savoir de mes nouvelles, et la coutume est d'y répondre par une visite. Elle avait un beau palais

<sup>22</sup>Ces passages ont été omis dans les anciennes éditions, et cependant les éditeurs n'ont pas manqué d'y renvoyer le lecteur.

à une extrémité de Madrid, qui donnait sur la campagne, magnifiquement meublé. Son mari se tenait dans son appartement. On ne le voyait jamais dans celui de sa femme, qui s'en passait très bien, quoique en grande et juste réputation de vertu. On fut surpris avec raison qu'elle eût accepté d'être camarera-mayor de M<sup>lle</sup> de Beaujolais, destinée alors à l'infant don Carlos. On n'en pouvait choisir une plus agréable par elle-même ni plus capable de former une princesse. Aussi réussit-elle très bien, et s'en fit fort aimer.

Maceda, *Lanços*. C'est une maison de Galice, ancienne, mais qui n'a rien d'illustre. Le comte de Maceda que j'ai vu à Madrid était un très bon et très honnête homme, fort simple, fort modeste, peu répandu et d'un esprit médiocre. Il n'était jamais sorti de chez lui lorsque la guerre mit en feu toutes les provinces d'Espagne. Sa fidélité pour Philippe V se distingua dans la sienne par les efforts de sa bourse, quoique peu riche, de son crédit et de ses soins. Il se présenta à tout avec valeur et jugement, secondé du comte de Taboada son fils, qui avait tout l'esprit, la valeur, le sens et l'activité possible. La guerre finie, Philippe V, qui avait beaucoup ouï parler de leurs services, s'en souvint ; il fut surpris de ne les point voir à Madrid ; il leur fit dire d'y venir, et fort peu après, il fit le comte de Maceda grand d'Espagne, et tout le monde y applaudit. Dans la suite, il fit la comtesse de Taboada, dame du palais, qui avait aussi de l'esprit et du mérite, et ils étaient aimés et considérés à Madrid où il se fixèrent, et l'étaient fort en Galice. Le comte de Taboada était borgne d'accident ; il en plaisantait le premier ; il était fort dans le monde, et désiré et estimé partout. Il était fort des amis des ducs de Veragua et de Liria, du prince de Masseran et de beaucoup d'autres. C'est un de ceux qui venait le plus familièrement manger ou causer chez moi. Je n'ai point vu d'homme plus gai ni qui eût la repartie plus vive, plus fine, plus à la main. Ces trois amis que je viens de nommer l'attaquaient sans cesse. C'était entre eux des escarmouches ravissantes. Il était déjà lieutenant général, quoique jeune, et a toujours depuis continué à servir. Il a perdu son père depuis mon retour, et est devenu capitaine général avec beaucoup de réputation, de valeur et de talent pour la guerre, et d'homme d'honneur et de probité. Il a pris le nom de comte de Maceda, et a fait sa couverture depuis la mort de son père.

Miranda, *Chaves*. Cette terre, qui est sur le Duero, fut érigée en comté par Henri II, roi de Castille, pour Pierre de Zuniga, second fils du premier comte de Ledesma. Après avoir passé en diverses maisons par des filles héritières, la dernière fut Anne, fille unique de Ferdinand de Zuniga, comte de Miranda et duc de Peñeranda, qui porta l'un et l'autre avec beaucoup de grands biens en mariage à J. de Chaves, comte de La

Calçada et de Casarubios, fils de Melchior de Chaves, frère et héritier de Balthasar de Chaves, comte de La Calçada et d'Isabelle-Joséphine Chacon y Mendoza, comtesse de Casarubios, et mourut en 1696, et laissa des fils et des filles. Cette maison de Chaves est ancienne et grandement alliée. Je ne vois point la date de la grandesse de Miranda, mais la date de celle du duché de Peñeranda me persuade que l'autre est de même date ; car Miranda est certainement grandesse, et le Chaves que j'ai vu à Madrid, qui les possédait toutes deux, s'appelait comte de Miranda, ce qu'il n'eût pas fait étant duc de Peñeranda, qui est grandesse, si Miranda ne l'était pas. Disons donc un mot de Peñeranda, son érection en duché par Philippe III, pour Jean de Zuniga y Avellaneda y Cardenas, vice-roi de Catalogne, puis de Naples, enfin président des conseils d'État et de guerre. Il était fils puîné de Fr. de Zuniga, quatrième comte de Miranda, et il avait épousé la fille de son frère aîné, héritière de la maison de Miranda. Leur fils Diègue lui succéda, et fut père de Fr., troisième duc de Peñeranda, auquel Philippe IV accorda la grandesse de première classe en 1629 ; car ce n'est que depuis très peu d'années que tous les duchés sont peu à peu devenus grandesses, avant quoi ils ne donnaient qu'une dénomination distinguée, mais sans rang et sans honneurs. L'année suivante il devint comte de Miranda par la mort de sa grand'mère susdite. Sa postérité masculine défail- lit, et ses biens et ses deux grandesses furent portés dans la maison de Chaves, comme il a été expliqué au commencement de cet article.

Montijo, *Acuña y Portocarrero*. On peut voir au titre d'Ossone ce qu'il est dit de la maison d'Acuña, et que les marquis de Villena, ducs d'Escalone, en sont les aînés. Pierre d'Acuña, second fils du premier duc d'Escalone et marquis de Villena, et de Marie, héritière de Portocarrero, en ajouta le nom au sien, et fit cette branche qui souvent porta le nom seul de Portocarrero. Son fils fut seigneur de Montijo, et le fils de celui-là en fut fait comte par Charles II, en 1697. C'est le cinquième comte de Montijo que j'ai vu en Espagne. Il était fort jeune et fort bien fait, et avait déjà la Toison d'or. Son père avait été fait grand d'Espagne par Charles II, et avait laissé son fils enfant qui fut marié de fort bonne heure, servit dès qu'il le put dans la fin de la guerre, s'incommoda, et eut le bon sens de se retirer avec sa femme dans ses terres pour raccommoder ses affaires. Il y avait déjà longtemps qu'il vivait dans cette retraite, qui n'était pas fort loin de Lerma, lorsqu'il y parut au mariage du prince des Asturies. Il y fut très bien reçu du roi, et de la reine qui avait pris de la bonté pour lui. Cette retraite lui avait fait honneur ; et il avait montré de la valeur à la guerre. Toute la cour marqua de la joie et de l'empressement de le voir. Il retourna chez lui de Lerma, et ne vint à

Madrid que peu avant mon départ où il fut très bien reçu de tout le monde, et où je le vis assez. Il me parut de l'esprit, instruit, sage et beaucoup de politesse et d'envie de faire. C'est lui qui longtemps depuis fut ambassadeur en Angleterre et à Francfort, pour l'élection de l'empereur, électeur de Bavière. Il se plaignit fort de mon absence à la Ferté dans ses courts passages à Paris. Il fut grand écuyer de la reine après Cellamare, et son majordome-major après Santa-Cruz, ce qui enfin lui a procuré l'ordre du Saint-Esprit.

Oñate, *Velez de Guevara*. Terre en Biscaye, est possédée depuis plusieurs siècles par l'ancienne maison Velez de Guevara, illustre par ses possessions, ses alliances et ses emplois. Henri IV, roi de Castille, fit en 1449, Inigo Velez de Guevara comte d'Oñate, dans la postérité masculine duquel elle s'est toujours conservée de père en fils ou deux seules fois par des héritières qui ont épousé de leurs parents du même nom, armes et maison qu'elles. Le huitième comte d'Oñate, dont la grand'mère était Tassis ou Taxis, succéda à l'utile charge héréditaire de grand maître des postes d'Espagne et au comté de Villamediana à Jean de Tassis, second comte de Villamediana, neveu de sa grand'mère, qui fut tué d'un coup de pistolet, 21 août 1622, à Madrid étant dans son carrosse avec don Louis de Haro ; et on prétendit alors que Philippe IV l'avait soupçonné d'être amoureux de la reine son épouse, Élisabeth de France, et avait fait faire le coup. Ce comte de Villamediana n'avait point d'enfants, et ce huitième comte d'Oñate transmit ses biens et sa charge à sa postérité, laquelle, je crois, a eu le même sort que les charges héréditaires de connétable et d'amirante de Castille, supprimées par Philippe V, et que celle de grand maître des postes, dont le profit était grand, et les fonctions importantes et peu convenables à une succession héréditaire, aura changé de forme ; mais c'est de quoi je ne me suis pas avisé de m'informer. C'est le onzième comte d'Oñate que j'ai vu fort peu à Madrid, où il vivait fort retiré, où peut-être l'avait jeté la disgrâce de son puissant beau-père, le huitième duc de Medina-Coeli, mort en prison en 1711, à Fontarabie, comme on le peut voir à l'article de Medina-Coeli.

Quant à la date de la grandesse, il paraît qu'elle est la même que l'érection en comté, c'est-à-dire que Inigo Velez de Guevara, premier comte d'Ouate en 1469, devint en même temps rico-hombre, et que de cette dignité les comtes d'Ouate passèrent sous Charles-Quint à celle de grands d'Espagne, ayant toujours été grands d'Espagne depuis.

Oropesa, *Portugal y Toledo*. J'ai expliqué, ce me semble (t. III, p. 88), les branches royales de Portugal, Oropesa, Lemos, Veragua, Cadaval, etc., en sorte que je n'ai

plus rien à y ajouter ici. J'ai de même exposé, lors de l'avènement de Philippe V à la couronne d'Espagne, ce qui regardait le personnel du comte d'Oropesa d'alors<sup>23</sup>, président du conseil de Castille, sous Charles II, exilé par lui, rappelé tout à la fin de la vie de ce roi, exilé de nouveau peu après l'arrivée de Philippe V en Espagne, et mort dans cet exil. Depuis mon retour son fils revint à Madrid, y épousa une fille du comte de San-Estevan de Gormaz, et fut après chevalier de la Toison, en même promotion avec son beau-père.

Palma, *Bocanegra y Portocarrero*. Alphonse XI, roi de Castille, donna cette terre en 1342 à Gilles Bocanegra, qui s'était mis à son service, et était pour lui général de la mer. Son frère était duc de la république de Gênes. Gilles avait épousé Marie de Fiesque. Leur troisième petit-fils, quatrième seigneur de Palma, épousa Fr. Portocarrero, et ses descendants s'honorèrent tellement de cette alliance qu'ils quittèrent leur nom de Bocanegra, et ne prirent plus que le nom de Portocarrero. Louis, arrière-petit-fils du Bocanegra et de la Portocarrero, et huitième seigneur de Palma, en fut fait comte par la reine Jeanne, mère de Charles-Quint, en 1507 ; et son petit-fils, troisième comte de Palma, fut fait marquis d'Almenara en 1623, par Philippe IV. Le fils de ce troisième comte de Palma, et premier marquis d'Almenara, mourut avant son père, et laissa deux fils dont le cadet fut le fameux cardinal Portocarrero, promu par Clément IX, en 1669, depuis archevêque de Tolède, dont il a été tant parlé ici, à l'occasion du testament de Charles II<sup>24</sup>, de l'arrivée de Philippe V en Espagne, et plusieurs fois depuis. Son frère aîné L. Ant. Th. Bocanegra y Portocarrero, cinquième comte de Palma, fut rétabli, en 1679, par Charles II, dans le rang et honneurs de grand d'Espagne, dont ses père, ricsombres avant Charles-Quint, avaient été laissés par cet empereur et roi d'Espagne dans l'état commun de ceux qu'il avait comme dégradés, en abolissant cette dignité pour établir en sa place celle de grands d'Espagne, où il n'avait point admis le comte de Palma ni ses successeurs jusqu'à Charles II. Ce premier grand d'Espagne, comte de Palma, eut un fils qui fut persécuté par la princesse des Ursins, sous Philippe V, par haine pour sa femme, qui avait beaucoup d'esprit, qui voyait beaucoup de monde à Madrid, qui était extrêmement considérée, et y tenait une manière de tribunal où tout était apprécié, et où on ne pardonnait pas à la princesse des Ursins sa conduite

<sup>23</sup>Même remarque que plus haut. Le passage du t. III, auquel renvoie Saint-Simon, est un de ceux que les précédents éditeurs ont retranchés.

<sup>24</sup>Voy. t. III, p. 3 et 5. C'est encore un des passages supprimés par les anciens éditeurs.

fort étrange à l'égard du cardinal Portocarrero, dont on a parlé ici plus d'une fois. À la fin même le comte et la comtesse de Palma furent exilés ; c'est leur fils qui leur avait succédé du temps que j'étais en Espagne, mais que je n'y ai point vu, qui vivait mécontent et fort retiré, qui venait fort rarement à Madrid, et qui ne se présentait point au palais.

Parcen, *Sarcenio*.

Parédes, dit *Toledo y La Cercla*, en Castille, appartenant à Roderic Manrique qu'Henri IV en fit comte et grand de Castille en 1452. De cette maison de Manrique de Lara elle passa en plusieurs autres par des filles héritières, puis à un cadet de la maison de Gonzague, dont l'héritière épousa Th., des bâtards de Foix, marquis de La Laguna en 1675. Il était frère du huitième duc de Medina-Coeli, et oncle du dernier duc de Medina-Coeli, mort prisonnier à Fontarabie, dernier duc de Medina-Coeli des bâtards de Foix. Le marquis de La Laguna, devenu ainsi par sa femme comte de Parédes, fut capitaine général de la mer, vice-roi de la Nouvelle-Espagne, enfin majordome-major de la palatine, seconde femme de Charles II, qui en même temps le fit grand de la troisième classe, et seulement pour sa personne en 1689 ; il mourut en 1692. Fort peu après, Charles II accorda la grandesse à sa veuve pour elle et pour ses héritiers à toujours, en considération de ce que les comtes de Parédes avaient été grands de Castille jusqu'à Charles-Quint, c'est-à-dire ricos-hombres, et n'avaient pas été compris parmi ceux qui de ce rang passèrent, sous Charles-Quint, à celui de grands d'Espagne, et demeurèrent dégradés. Cette même dame fut, en 1694, camarera-mayor de la reine, mère de Charles II, jusqu'à la mort de cette princesse, qui arriva en 1696. Elle laissa un fils né à Mexico en 1683, que j'ai vu à Madrid.

Peneranda, *Velasco*. Terre qu'il ne faut pas confondre avec une autre du même nom qui est duché, dont il a été parlé en l'article de Miranda. Celle-ci fut érigée en comté par Philippe III pour Alph. de Bracamonte, gouverneur de l'infant Charles son fils. Balthasar Emmanuel, fils aîné d'Alph. de Bracamonte, second comte de Peñeranda n'eut que deux filles. L'aînée porta le comté de Peñeranda en mariage à Gaspard de Bracamonte, frère de son père, qui fut conseiller d'État, président des conseils des ordres, des Indes et d'Italie, vice-roi de Naples, ensuite ambassadeur plénipotentiaire d'Espagne à la paix de Munster ; enfin, à la mort de Philippe IV, un des gouverneurs de la monarchie. Il mourut à Madrid en 1676. Son fils mourut tout à la fin de 1689 sans enfants.

Son héritière fut Ant. de Bracamonte, seconde fille de Balthasar-Emmanuel, sec-

ond comte de Peñeranda, dont la soeur aînée l'avait porté en mariage au frère de leur père. Cette Ant. avait épousé Pierre Fernandez de Velasco, second marquis del Fresno, qui fut ambassadeur d'Espagne en Angleterre et conseiller d'État. Son père, né sourd et muet, avait appris à se faire entendre, à lire, à écrire, etc., avec le prince de Carignan, en 1638, à Madrid, par l'industrie d'un Espagnol, nommé Emmanuel Ramirez de Carion. Ce second marquis del Fresno, devenu comte de Peñeranda par sa femme, obtint de Charles II la grandesse à vie de troisième classe, puis de l'étendre à la vie de son fils, qui l'a enfin obtenue perpétuelle de Philippe V. On a parlé sous le titre de Frias de la maison de Velasco. Ce comte de Peñeranda était à Madrid de mon temps.

Peralada, *Rocaberti*.

Priego, *Cordoue*. J'ai fort connu et pratiqué à Madrid le comte de Priego, qui était ami intime du duc de Bejar, avec lesquels j'ai eu en tiers, plusieurs bonnes et sages conversations et quelquefois assez instructives. Le comte de Priego était un petit homme noir, rougeaud, ventru, des yeux pétillants d'esprit et de feu, et qui ne trompaient pas ; aussi avant dans le grand monde qu'un seigneur espagnol y pouvait être, et qui se fit faire grand d'Espagne fort plaisamment.

Il avisa que la princesse des Ursins avait fait venir d'Italie à Madrid le fils de sa défunte soeur de Lanti, qu'elle avait fort aimée, qu'il était pauvre et qu'elle cherchait à le marier richement ; lui fit accroire que sa fille unique serait un fort grand parti. Il sut si bien conduire que tous les examens qu'elle en fit faire l'en persuadèrent si bien qu'elle pensa tout de bon au mariage, et le lui fit proposer. Priego, en habile homme, se fit prier et si bien qu'il déclara qu'il voulait une condition sans laquelle il ne le ferait point et avec laquelle il conclurait de tout son coeur ; que cette condition était au pouvoir de la princesse des Ursins et à l'avantage de son neveu ; qu'en un mot il voulait être grand d'Espagne. M<sup>me</sup> des Ursins, surprise de la sécheresse avec laquelle cette proposition se faisait, fit la froide, se montra étonnée que quelqu'un prétendit lui faire la loi. Priego n'en fut pas la dupe et laissa tomber la chose. M<sup>me</sup> des Ursins le voyant si résolu ne voulut pourtant pas manquer une si bonne affaire, lui fit reparler et proposer de faire donner la grandesse à son neveu en épousant sa fille. Priego répondit qu'on se moquait de lui, qu'il savait bien que M<sup>me</sup> des Ursins ne manquerait pas tôt ou tard de procurer la grandesse à son neveu ; que peu lui importait à lui qui, avec ses grands biens, ne serait pas embarrassé de trouver un grand d'Espagne ou un fils aîné de grand pour sa fille, mais que, la voulant bien donner à un homme aussi peu riche qu'était Lanti, parce qu'il était neveu de la princesse des Ursins qui le désirait,

et par respect et par attachement pour elle, c'était bien le moins qu'il en profitât et qu'il eût la grandesse qui, après lui qui était déjà vieux, et il le paraissait bien plus qu'il ne l'était, passerait à sa fille et à son gendre. M<sup>me</sup> des Ursins, qui vit bien qu'il n'en démordrait pas, essaya de le résoudre à faire le mariage en lui promettant qu'elle prendrait après son temps pour lui faire obtenir ce qu'il désirait. Mais Priego sentit bien que, s'il mariait sa fille sur ces belles promesses, on se moquerait de lui après ; que M<sup>me</sup> des Ursins ferait faire Lanti grand d'Espagne, et s'excuserait sur ce qu'elle n'avait pu obtenir qu'il le fût. Il renvoya donc la proposition bien loin, fit dire net à M<sup>me</sup> des Ursins que, pouvant tout ce qu'elle voulait, il ne comprenait point tant de difficultés ; qu'en un mot, l'affaire était à prendre ou à laisser, et qu'elle pouvait compter que le mariage ne se ferait point qu'il ne fût grand d'Espagne, qu'il n'en eût toutes les expéditions, et que de plus il n'eût fait sa couverture. Il y tint ferme, fut fait grand d'Espagne, eut toutes ses expéditions, fit sa couverture, après quoi le mariage suivit immédiatement. Il logea chez lui son gendre, et sa fille fut dame du palais. Mais M<sup>me</sup> des Ursins et son neveu ne furent pas longtemps sans s'apercevoir que ce grand parti était et serait en effet des plus médiocres, et que Priego les avait joués pour être fait grand d'Espagne. Ils furent enragés de la duperie, mais ils firent en gens sages : l'affaire était faite ; le gendre, qui était doux et honnête homme, n'en vécut pas moins bien avec sa femme et son beau-père ; pour M<sup>me</sup> des Ursins, elle eut toujours une dent contre lui, elle la cachait, mais on s'apercevait aisément qu'elle ne pouvait lui pardonner de l'avoir attrapée on ne convenait pas trop en Espagne que ce comte de Priego fût de la maison de Cordoue.

Tous les matins en se levant, en toute saison, on lui versait doucement une aiguïère d'eau à la glace sur la tête, dont il ne tombait pas une goutte à terre. Sa tête la consumait toute à mesure. Il prétendait que cela lui faisait le plus grand bien du monde. L'abbé Testu, l'ami de M<sup>me</sup> de Maintenon et de tant de gens considérables de la cour et de la ville, avec qui il a passé sa longue vie, et dont il a été parlé ici plus d'une fois, avait la même pratique, et il n'en tombait pas non plus une goutte à terre, mais c'était de l'eau naturelle, ni chauffée, ni à la glace, en aucune saison. Depuis mon départ, Lanti perdit sa femme, longtemps avant son beau-père, et n'en avait qu'une fille, en sorte qu'il ne pouvait plus être grand, parce que la grandesse passait par-dessus lui du grand-père à la petite fille immédiatement. Il fut du temps en cet état ; à la fin il obtint de Philippe V une grandesse personnelle de troisième classe, et prit alors le nom de duc de Santo-Gemini. Il perdit depuis son beau-père et maria sa fille au second fils de la duchesse

d'Havré, sa soeur, qui par là fut grand d'Espagne et comte de Priego, qui alla s'y établir.

Salvatierra, *Sarmiento y Sotomayor*.

Tessé, *Froulay*; Français, à Paris. Le maréchal de Tessé, premier écuyer de M<sup>me</sup> la duchesse de Bourgogne, qui se piqua de l'aimer pour avoir fait la paix de Turin et traité son mariage. Elle lui procura la grandesse à bon marché, en 1704, lorsqu'il maria son fils si richement à la fille unique de Bouchu, conseiller d'État; il fit accroire au roi que contre tout usage, le roi d'Espagne lui avait permis de suivre l'usage de France et de se démettre, comme font les ducs, depuis le dernier connétable de Montmorency qui se démit le premier, et au roi d'Espagne que le roi l'avait voulu ainsi. La tromperie fut découverte, mais la belle-fille avait eu le tabouret et le garda.

Visconti, *idem*, Génois. Ainsi, il y a deux Visconti grands d'Espagne, l'un avec le titre de marquis, l'autre de comte.

On verra par la liste [suivante] tous les grands d'Espagne et de quelle maison ils sont, existant aujourd'hui, d'un seul coup d'oeil, en même ordre qu'en détail ci-devant.

#### DUCS

Abrantès, *Alencastro*.

Berwick, *Fitzjames*.

Albe, *Tolède*.

Bournonville, *idem*.

Albuquerque, *Bertrand y La Cueva del Arco Manrique de Lara*.

Doria, *idem*.

Arcos, *Ponce de Léon*.

Estrées, *idem*. Éteint.

Aremberg, *Ligne*.

Frias, *Velasco*, connétable de Castille.

Arion, *Sotomayor y Zuniga*.

Gandie, *Llançol y Borgia*.

Atri, *Acquaviva*.

Giovenazzo, *Giudice*.

Atrisco, *Sarmiento*.

Gravina, *des Ursins*.

Baños, *Ponce de Léon*.

Havré, *Croï*.

Bejar, *Sotomayor y Zuniga*.  
 Hijar, *Silva*.  
 Del Infantado, *Silva*.  
 Noailles, *idem*.  
 Licera, *Aragon*.  
 Osuna, *Acuña y Tellez-Giron*.  
 Liñarès, *Alencastro*.  
 Saint-Pierre, *Spinola*.  
 Liria, *Fitzjames*.  
 Popoli, *Cantelmi*.  
 Medina-Coeli, *Figueroa y La Cerda*.  
 Sessa, *Folch y Cardonna*.  
 Medina de Riosecco, *Enriquez y Cabrera*.  
 Saint-Simon, *idem*.  
 Medina-Sidonia, *Guzman*, amirante de Castille.  
 Solferino, *Gonzague*.  
 Saint-Michel, *Gravina*.  
 Tursis, *Doria*.  
 La Mirandole, *Pico*.  
 Veragua, *Portugal y Colomb*.  
 Monteillano, *Solis*.  
 Villars, *idem*.  
 Monteléon, *Pignatelli*.  
 Uzeda, *Acuña y Pacheco y Tellez-Giron*.  
 Mortemart, *Rochechouart*. Éteint.

46, dont deux sont les mêmes que leurs fils, conjointement, et deux éteints, ainsi depuis.

44 Nagera, *Ossorio y Moscoso*.  
 Nevers, *Mancini*.  
 PRINCES DE  
 Bisignano, *Saint-Séverin*.  
 Ligne, *idem*.  
 Santo-Buono, *Caraccioli*.  
 Masseran, *Ferrero*.

Buttera, *Branciforte*.  
 Melphe, *Doria*.  
 Cariati, *Spinelli*.  
 Ottaïano, *Médecis*.  
 Chalais, *Talleyrand*.  
 Palagonia, *Gravina*.  
 Chimay, *Hennin-Liétard*.  
 Robecque, *Montmorency*.  
 Castiglione, *Aquino*.  
 Sermoneta, *Gactano*.  
 Colonne, *idem*, connétable de Naples.  
 Sulmone, *Borghèse*.  
 Doria, *idem*.  
 Surmia, *Odeschalchi*.

18.

#### MARQUIS

Arizza, *Palafox*.  
 Mancera.  
 Ayetona, *Moncade*.  
 Mondejar, *Ivannez*.  
 Los Balbazès, *Spinola*.  
 Montalègre, *Guzman*.  
 Bedmar, *Bertrand y La Cueva*.  
 Pescaire, *Avalos*.  
 Camaraça, *Los Cobos*.  
 Richebourg, *Melun*. Éteint.  
 Castel dos Rios, *Sernmenat*.  
 Ruffec, *Saint-Simon*.  
 Castel-Rodrigo, *Hoinodeï*; *Pio*.  
 Torrecusa, *Caraccioli*.  
 Castromonte, *Breza*.  
 Tavara, *Tolède*.

Clarafuente, *Grillo*.  
 Villena, *Acuña y Pacheco*.  
 Santa-Cruz, *Benavidez y Bazan*.  
 Villafranca, *Tolède*.  
 Laconi, *idem*.  
 Visconti, *idem*.  
 Lede, *Bette*.

23.

## COMTES

Aguilar, *Manrique de Lara*.  
 Altarez, *Villalpando*.  
 Altamira, *Ossorio y Moscoso*.  
 Baños, *Mancade y La Cerda*.  
 Aranda, *Roccafull*.  
 Benavente, *Pimentel*.  
 Los Arcos, *Guzman*.  
 Castrillo, *Crespi*.  
 Egmont, *Pignatelli*.  
 Palma, *Bocanegra y Portocarrero*.  
 San-Estevan de Gormaz, *Acuña y Pacheco*.  
 Parcen, *Sarcentio ou Sarterio*.  
 San-Estevan del Puerto, *Benavidez*.  
 Parédes, dit *Tolède y La Cerda*, mais de *Medina-Coeli* des bâtards de Foix.  
 Fuensalida, *Velasco*.  
 Penderanda, *Velasco*.  
 Lamonclava, *Bocanegra*.  
 Peralada, *Rocaberti*.  
 Lemos, *Portugal y Castro*.  
 Priego, *Cordoue*.  
 Maceda, *Laños*.  
 Salvatierra, *Sarmiento*.  
 Miranda, *Chaves*.

Tessé, *Froulay*.  
 Montijo, *Acuña y Portocarrero*.  
 Visconti, *idem*.  
 Oropesa, *Portugal y Tolède*.

27.

Ainsi 112 grands<sup>25</sup>.  
 On y compte les trois éteints depuis.  
 Mais Philippe V en a fait beaucoup depuis.

On n'y compte que pour deux les deux pères qui le sont conjointement avec leur  
 fils.

Ducs en Espagne

32

Marquis en Espagne

18

en France

5

en France

1

en Flandre

1

en Flandre

»

en Italie

6

en Italie

3

44

Princes en Espagne

2

Comtes en Espagne

---

<sup>25</sup>On a reproduit exactement les chiffres donnés par Saint-Simon, quoiqu'ils ne soient pas toujours d'accord avec les listes.

25  
en France  
3  
en France  
2  
en Flandre  
1  
en Flandre  
»  
en Italie  
12  
en Italie  
1  
18  
28  
Espagnols.  
Français.  
Flamands.  
Italiens.  
Anglais.  
Duc  
25  
5  
3  
10  
1  
Prince  
0  
1  
3  
14  
»  
Marquis  
14

1

2

5

»

Comte

23

1

0

4

»

62

8

8

33

1

Grands en tous pays, 112.

Outre ses grands, il y en a par charges ou état, qui sont :

Le majordome-major du roi.

Le général de la Mercy.

Le grand prieur de Castille de Malte.

Le général des dominicains.

L'abbé de Cîteaux.

Le général des cordeliers.

L'abbé de Clairvaux.

Le général des capucins.

Mais ces grands sont imperceptibles. Rien de si rare qu'un majordome-major du roi d'Espagne ne soit pas pris d'entre les grands, et plus rare encore, s'il se peut, qu'il ne soit pas fait grand, s'il ne l'est pas, fort tôt après être fait majordome-major. Le grand prieuré de Castille de l'ordre de Malte, qui vaut cent mille écus de rente, est donné à un des infants, et tant qu'il y aura de ces princes, il y a toute apparence que ce riche morceau demeurera entre leurs mains. À l'égard des moines, ce n'est que très improprement qu'on les dit être grands d'Espagne. Ils n'ont jamais eu nulle part hors de l'Espagne aucune des distinctions, rangs ni honneurs des grands d'Espagne ; ils en reçoivent à titre de généraux d'ordre, et quoique ce puisse être à titre de grandesse, et

jusqu'à présent les choses ont toujours été ainsi en Espagne ; même quand ils y vont pour la visite de leurs couvents ou les affaires de leurs ordres, ils n'y sont pas autrement traités qu'à titre de généraux d'ordre. Tout ce qu'ils ont de particulier en Espagne, et qu'ils n'ont nulle part ailleurs, c'est que la première fois seulement qu'ils vont saluer le roi d'Espagne, il les fait couvrir, et ils se couvrent en effet, et c'est de là qu'ils sont dits grands d'Espagne. Mais après cette première fois, s'ils reparaisent devant le roi d'Espagne, ils ne se couvrent point et n'y ont aucune distinction différente de celles qu'y ont les autres généraux d'ordre qui ne sont point grands, c'est-à-dire qui ne se couvrent jamais devant le roi d'Espagne. Il en est de même en Espagne à leur égard partout, comme à l'égard de ces derniers, d'avec lesquels ils n'ont aucune différence. Depuis mon retour, le général des jésuites a été associé au même honneur, aussi imperceptible pour lui que pour les six autres.

Il faut maintenant réparer l'oubli que j'ai fait des marquis de Tavera et de Villafrañca. Je veux me flatter qu'il n'y en a point d'autre dans ce qu'il y avait de grands d'Espagne existant en avril 1722, que je suis parti de la cour d'Espagne pour revenir en celle de France. Je n'oserais toutefois m'en répondre, quelque soin que j'y aie pris dans le peu de temps que j'ai pu y donner en Espagne, et en matière si étendue en tant de pays, et si diverse par tant de transmissions d'héritières. Cet oubli n'est pas dans la table des grands précédente.

Tavera, *Tolède*, Emmanuel, par sa mère A. M. de Cordoue y Pimentel, dont la mère était A. M. Pimentel, sixième marquise de Tavera. Tavera m'a été donné pour grandesse par le duc de Veragua, et j'ai de sa main une liste de grands d'Espagne, à laquelle j'ai conformé celle que j'ai mise ici, dans laquelle Tavera est compris entre les marquis grands d'Espagne. Mais je n'ai pas eu ou le temps de m'instruire de toutes les grandesses, ou d'en garder toutes les instructions en note, ou de retenir tout ce que je n'ai pas eu par écrit. Il s'en faut donc beaucoup que je puisse rendre compte de toutes ces grandesses ; et celle de Tavera est de ce nombre.

VILLAFRANCA, *Tolède*. Ce marquis et le précédent étaient enfants des deux frères. Cette terre, dans le royaume de Léon, fut érigée par les rois catholiques en marquisat, vers 1490, en faveur de Louis Pimentel, mort, en 1497, avant son père, quatrième comte de Benavente. Sa fille unique porta sa grandesse et ses biens en mariage à Pierre Alvarez de Tolède, second fils du second duc d'Albe, dans la maison duquel cette grandesse est demeurée jusqu'à celui que j'ai vu en Espagne, qui était petit-fils du marquis de Villafrañca, duquel il a été tant parlé à l'occasion du testament de Charles

II<sup>26</sup> ; de l'arrivée de Philippe V en Espagne, dont il fut majordome-major, et qui fut un des cinq premiers seigneurs espagnols à qui le feu roi envoya l'ordre du Saint-Esprit. Son même petit-fils fut par sa mère, héritière de Moncade y Aragon, duc de Montalte et de Vibonne, et par sa femme, marquis de Los Velez, de sorte que je le laissai avec quatre grandesses. Il était jeune, et ne faisait pas encore souvenir de son grand-père. Ces trois dernières sont en Aragon, en Sicile, et au royaume de Naples, toutes trois de Ferdinand le Catholique, les quatre rico-hombrieres alors sont devenues grandesses sous Charles-Quint, et n'ont fait que passer d'un état et d'un nom à un autre.

On a vu, lorsque j'ai traité, t. III, p. 224 et suiv., des grands et de leur dignité, le soin qu'ils apportent de tout temps à faire un mystère de leur ancienneté et de leurs classes. Tous conspirent à vouloir cacher leurs différentes classes, qui, en effet, ne sont sensibles que dans leur diplôme d'érection dans leur couverture, et dans le style de chancellerie à leur égard ; et quant à l'ancienneté à laisser croire, en l'étouffant parmi eux, qu'ils viennent tous de ces anciens ricos-hombres abolis par Charles-Quint, et transformés en grands d'Espagne, dont il imagina la dignité destituée de la puissance de celles des ricos-hombres qu'il abolit peu à peu en leur substituant la grandesse. J'ai tâché de pénétrer autant qu'il m'a été possible le secret de l'ancienneté. Il est vrai qu'il m'en est échappé une vingtaine sur cent douze grands, existant en 1722 que j'ai quitté l'Espagne, et qu'il y en a plusieurs autres, dont je n'ai pu fixer l'érection qu'avec incertitude, en disant vers telle année. Dans ces cas, je me suis réglé aux générations ou aux emplois le plus vraisemblablement qu'il m'a été possible, sans reculer ni avancer trop celui qui le premier a eu la qualité de grand d'Espagne, et dont les pères ne l'avaient pas. Et comme ces grandesses, dont les héritières femelles sont presque toutes capables, tombent quelquefois par elles à des grands postérieurs aux grandesses qu'elles leur apportent, j'ai eu soin de les marquer quand cela est arrivé, ce qui s'est trouvé rare.

Quand aux classes, je n'ai pu rien y démêler, sinon que Philippe II, comme je l'ai remarqué (t. III, p. 233), en traitant de la grandesse, n'a fait de grands que de la seconde classe. On voit assez au long, dans la première liste alphabétique des grandesses, ce qui regarde ceux qui les ont possédées. Je me contenterai, dans l'abrégé suivant, rangé, non plus par ordre alphabétique ni de titres, mais par l'ordre d'ancienneté que j'ai pu découvrir, [d'indiquer] pour qui érigées, et à qui tombées, sans m'y étendre davantage, ni rien répéter de ce qui se trouve dans la première liste alphabétique, sinon quelques

---

<sup>26</sup>Voy. t. III, p. 9.

légers suppléments.

ÉTAT DES GRANDS D'ESPAGNE, EXISTANT EN AVRIL 1722, SUIVANT CE QU'ON A PU DÉCOUVRIR DE DATES DE LEUR ANCIENNETÉ RESPECTIVE.

Ricos-Hombres, dont l'ancienne dignité trop multipliée, abrogée par Charles-Quint, et transmuée en celle de grand d'Espagne qu'il inventa, a passé sous ce prince en grandesse, sans nouvelle érection, les autres qui n'y passèrent pas, étant demeurées abolies, et les grands d'Espagne de Charles-Quint, et depuis.

HENRI II.

C'est le fameux comte de Transtamare, frère bâtard du roi Pierre le Cruel qui le vainquit, le tua, et fut élu roi de Castille en sa place, dont la couronne passa à sa postérité.

Medina-Coeli, comté 1368, duché 1491, par les rois catholiques. Il y a lieu de croire que cette érection en duché ne fut que pour une dénomination plus distinguée, parce qu'on ne peut pas douter que ce bâtard de Foix, qui eut l'honneur d'épouser l'héritière de Medina-Coeli, laquelle était vraiment La Cerda, et qui en fut fait comte, ne fût pas dès lors ricohombre. De cette race des bâtards de Foix, ce duché passa par l'héritière dans la maison de Figuerroa, en épousant le marquis de Priego, duc de Feria, deux fois grand d'Espagne, père du duc de Medina-Coeli que j'ai vu en Espagne, dont elle fut mère, et apporta les grandesses de Medina-Coeli, duché; Ségorbe, duché; Cardonne, duché; Alcalá, duché; Denia, marquisat; Comarès, marquisat; Cogolludo, marquisat; San-Gadée, comté. Ces Figuerroa Medina-Coeli en ont encore accumulé plusieurs autres depuis.

HENRI III.

Benavente, comté 1398, pour J. Alph. Pimentel, d'où il n'est point sorti.

Amirante de Castille, charge héréditairement donnée par le même roi, vers 1400, à Alph. Enriquez, fils puîné de Frédéric, maître de l'ordre de Saint-Jacques, et frère jumeau du roi Henri II, fils bâtards tous deux du roi Alphonse XI, et de sa maîtresse Éléonore de Guzman. On ne peut, ce me semble, contester la qualité de rico-hombre à ce premier amirante. Jean II le fit comte de Melgar, vers 1438. Ces dignités ne sont point sorties de cette maison, non plus que celle de duc de Medina di Riosecco, ajoutée par Charles-Quint, 1520.

JEAN II.

Arcos, comte 1440, pour Pierre-Ponce de Léon, marquis, 1484, par les rois catholiques, duc par les mêmes, 1498, sans qu'Arcos soit jamais sorti de cette maison.  
HENRI IV.

Lemos, comté 1457, pour Pierre Alvarez Ossorio, dont le fils eut un bâtard, la fille duquel le porta en mariage, mais un peu à la morisque, à Denis de Portugal, second fils du troisième duc de Bragançe dans la postérité masculine [duquel] il est demeuré.

Medina-Sidonia, duché février 1460, pour J. Alph. de Guzman. Jean II l'en avait fait duc en 1445, mais pour sa vie seulement. Henri IV l'étendit à toute sa postérité légitime, et même à son défaut à l'illégitime, suivant les moeurs morisques. Il est demeuré dans sa postérité masculine et légitime.

Miranda, comté vers 1460, pour Diego Lopez de Zuniga. L'héritière de Zuniga le porta vers 1670 à J. de Chaves y Chacon avec Peñeranda, duché érigé en 1621, par Philippe III, pour J. de Zuniga, devenu comte de Miranda, par son mariage avec sa nièce, héritière de Miranda. Ainsi, par soi et par elle, il fut deux fois grand d'Espagne. Mais ces doubles grands, soit de la maison de Zuniga, soit de celle de Chaves, ont toujours porté le nom et le titre de comte de Miranda plus ancien préférentiellement à celui de duc de Peñeranda, qui tous deux sont demeurés dans la maison de Chaves.

Albuquerque, duché 1464, pour Bertrand de La Cueva. Sa postérité masculine défailloit bientôt après, et l'héritière le porta en mariage à un François appelé Hugues Bertrand, qui prit le nom seul et les armes de La Cueva, et de ce mariage est issue toute la maison de La Cueva, d'où ce duché n'est point sorti.

Villena, marquisat 1468, pour J. d'Acuña y Pacheco, qu'il fit encore l'année suivante, 1469, duc d'Escalona. Henri IV était impuissant; Isabelle, sa soeur, voulut le faire déclarer tel, et lui succéder. Cela causa de grands troubles et des partis. Celui d'Isabelle déposa Henri IV en 1465. Il se soutint tant qu'il put, et continua à faire des actes valides de royauté. Isabelle, pour s'appuyer sur le trône de Castille, épousa en 1469, Ferdinand, roi d'Aragon, son cousin issu de germain par mâles sortis du roi Henri II. C'est eux qui se sont appelés les rois catholiques, du titre de roi catholique que Ferdinand obtint à Rome; et comme chacun d'eux gouvernait son propre royaume avec indépendance l'un de l'autre, on prit l'habitude en Espagne, en parlant d'eux, de dire *les rois*. Cette façon de parler s'y est tellement établie qu'on y dit encore *les rois*, quand on y parle du roi et de la reine ensemble, quoique depuis fort peu de

règne de Jeanne, fille d'Isabelle, et mère de Charles-Quint, les reines d'Espagne n'ont<sup>27</sup> rien gouverné que quand elles ont été veuves et régentes. Ce peu d'historique eût été mieux en sa place dans la précédente liste détaillée ; j'ai mieux aimé en réparer ici l'oubli.

Henri IV étant mort en 1474, il y eut des prétentions du Portugal sur la Castille, et des troubles qui ne sont pas de mon sujet. J. d'Acuña y Pacheco qui avait été favori d'Henri IV, et par conséquent peu attaché à Isabelle, sa soeur, qui de son vivant en voulait à sa couronne, favorisa le Portugal, dont les efforts furent impuissants. La reine Isabelle l'en punit en lui ôtant le marquisat de Villena qui est en Castille, et l'unit à sa couronne, où il est toujours demeuré réuni, sans que la postérité masculine de ce J. d'Acuña y Pacheco en aient quitté la prétention, et le titre qu'ils ont toujours porté de préférence à celui de duc d'Escalone. On en voit encore d'autres à l'article de Villena dans la précédente liste détaillée. Cette même postérité masculine est encore en possession du duché d'Escalone, et du titre de Villena, sans le marquisat.

Albe, duché, 1469, pour Garcias Alvarez de Tolède, et il est demeuré depuis dans cette maison. Jean II l'avait donné en titre de comté dès 1430, à Guttieri-Gomez de Tolède, qui était évêque, comme on le voit en la précédente liste détaillée ; le légua à son neveu, père de celui qui fut fait duc. La distance en est si courte que je n'ai pas cru m'y devoir arrêter, d'autant que cela a commencé par un évêque qui n'était pas dans le cas des ricos-hombres, ni par conséquent d'en communiquer la dignité aux siens. Ainsi, je me suis fixé à l'érection d'Albe en duché.

Oñate, comté, 1469, pour Inigo Velez de Guevara. Il est sorti, puis rentré par des filles héritières, et demeuré enfin dans cette maison.

#### ROIS CATHOLIQUES.

Infantado, duché 1475, pour Diego Hurtado de Mendoza. Il passa enfin d'héritière en héritière par mariage, vers 1680, à Roderic de Silva, quatrième duc de Pastrane, prince d'Eboli, et est demeuré à leurs descendants masculins, qui ont tous porté le titre de duc del Infantado préférablement à celui de duc de Pastrane, comme plus ancien. On a vu, pages 381 et suiv., ce qui regarde Pastrane, omis ailleurs, parce que cette grandesse est sur la même tête que celle de l'Infantado.

Oropesa, comté 1475, pour Ferdinand de Tolède. Sa postérité masculine défailloit au cinquième comte d'Oropesa, dont la fille aînée porta ce comté avec d'autres biens en mariage à Édouard de Portugal, frère puîné de Théodose II de Portugal, père du

<sup>27</sup> On a conservé le texte de Saint-Simon ; les précédents éditeurs avaient changé *n'ont* en *n'aient*.

duc de Bragance, ou du roi Jean IV de Portugal, en 1640, par la révolution de Portugal en sa faveur, qui en chassa les Espagnols. Ce comte d'Oropesa, par sa femme, s'alla établir en Espagne, où sa postérité masculine est demeurée avec le comté d'Oropesa. Il fallait que cette rico-hombrerie, devenue tout de suite grandesse sous Charles-Quint, n'eût pas été mise dans la première classe lorsque les classes furent inventées depuis et établies, puisqu'elle n'y fut mise que par Charles II, en août 1690, pour ce comte d'Oropesa qu'il exila depuis, qui, après être revenu à Madrid, à l'arrivée de Philippe V, en fut bientôt après exilé, qui se déclara pour l'archiduc, en 1706, qui mourut un an après à Barcelone, dont il a été parlé ici en plusieurs occasions, et dont le fils, comte d'Oropesa, est revenu depuis mon retour, et a épousé à Madrid une fille du comte de San-Estevan de Gormaz.

Najera, duché 1482, pour Pierre Manrique de Lara. D'héritières en héritières, A. de Guevara le porta en mariage à Jos. Ossorio y Moscoso, frère cadet du comte d'Altamire, pendant que j'étais en Espagne.

Gandie, duché 1485, pour Pierre-Louis Llançol, dit Borgia, second fils bâtard du pape Alexandre VI, et père de saint François de Borgia. Ce duché s'est masculinement conservé dans cette maison.

Sessa, duché vers 1486, pour le grand capitaine Alphonse de Cordoue. Fr. de Cordoue, héritière, fit cession de ce duché et de ses autres biens, n'ayant point d'enfants, au fils de sa soeur cadette et unique, Ant. Folch de Cardonne, qui par là fut aussi duc de Baëna, et qui par son père était aussi duc de Somme. Ces grandesses se sont masculinement conservées dans cette maison.

Bejar, duché 1488, pour Alvare de Zuniga. Thérèse de Zuniga, héritière, porta ses biens et ce duché en mariage à Fr. de Sotomayor, cinquième comte de Belalcazar, en la postérité masculine duquel il est demeuré.

Frias, duché vers 1488, pour Bernardin-Fernandez de Velasco, second connétable de Castille, de sa maison, qui y rendit cette charge héréditaire. Son père avait eu cette charge le premier de sa maison, en 1473, après six autres connétales ; ainsi, n'ayant été qu'à vie jusqu'à son fils, j'ai cru ne devoir fixer son ancienneté qu'à l'érection du duché de Frias, qui est depuis masculinement demeuré à sa postérité.

Villafranca, marquisat 1490, pour Louis Pimentel. L'héritière de Pimentel porta ce marquisat et ses autres biens en mariage à Pierre Alvarez de Tolède, second fils du second duc d'Albe, dans la postérité masculine [duquel] il est demeuré, laquelle a depuis acquis par des héritières trois autres grandesses, qui sont les duchés de Mon-

talte et de Vibonne, et le marquisat de Los Velez. Il était aussi duc de Ferrandine, mais Villafranca étant plus ancien que ces autres titres, il leur a préféré, ainsi que ses pères, de porter le nom de marquis de Villafranca.

#### CHARLES-QUINT.

Egmontest sûrement de ce prince : je n'ai pu en découvrir la date. Il y a tout lieu de croire que ce roi des Espagnes n'oublia pas un aussi grand seigneur de ses sujets des Pays-Bas, lorsque, à l'occasion de son voyage d'Espagne en Allemagne pour y recevoir la couronne impériale, il prit son temps d'abolir l'ancienne dignité des ricos-hombres, d'imaginer et d'établir celles des grands d'Espagne qu'il y substitua, d'en faire en même temps des anciens ricos-hombres par une simple conservation et transmission d'une dignité à l'autre, en dégradant tacitement ceux d'entre eux qu'il ne conservait pas par cette transition, et de leur associer en même temps des plus grands seigneurs à la nouvelle dignité de grands d'Espagne, qui n'avaient point été ricos-hombres, des uns et des autres, desquels, devenus grands d'Espagne, il se fit accompagner à son couronnement impérial, où il leur procura des distinctions-, des rangs, et l'honneur de se couvrir en sa présence et au couronnement.

Cette grandesse est demeurée jusqu'à nos jours dans la maison d'Egmont qui s'est entièrement éteinte. La soeur du dernier comte d'Egmont, et dernier mole, mort sans enfants, hérita de ses biens et de sa grandesse. Elle avait épousé le duc de Bisaccia de la maison Pignatelli, dont il a été parlé plus d'une fois ici, et dont le fils prit le nom et les armes d'Egmont, et s'est établi en France par son mariage avec la seconde fille du duc de Duras, fils aîné et frère des maréchaux ducs de Duras.

Veragua, duché 1557, pour Diegue Colomb, fils du fameux Christophe. Ce duché passa par Isabelle Colomb, héritière, à son petit-fils Nuisiez de Portugal, dans les descendants masculins duquel il est demeuré.

Pescaire, marquisat 1537, pour Alphonse d'Avalos, dans la postérité duquel cette grandesse est demeurée.

#### PHILIPPE II.

Ayétone, marquisat vers 1560, pour J. de Moncade, dans la postérité masculine duquel cette grandesse est toujours demeurée.

Ossuna, duché 1562, pour Pierre d'Acuña y Giron, dans la postérité masculine duquel cette grandesse est depuis demeurée.

Terranova, duché 1565, pour Charles Tagliavia. J. Tagliavia, héritière, porta ses biens et cette grandesse en mariage à Hector Pignatelli en 1679. Leur fils aîné épousa la

filles héritières du septième duc de Monteléon, Pignatelli aussi, dont la grandesse était de Philippe III, en 1613. Ces deux grandes sont demeurées dans leur postérité masculine ; et depuis, ces grands ont préféré de porter le nom de duc de Monteléon, comme venant de leur maison, à celui de duc de Terranova, plus ancien, mais leur venant par femme.

Santa-Cruz, marquisat 1582, pour Alvare Bazan, général de la mer, aussitôt après sa victoire navale et l'horrible massacre de sang-froid qu'il fit de tous les prisonniers français dans l'île de Saint-Michel, juillet 1582. Cette grandesse, d'héritière en héritière, tomba enfin à François Diaz de Benavidez, mort en 1680, père de celui que j'ai vu en Espagne.

Aranda, comté 1590, pour Antoine Ximénès d'Urrea. Cette grandesse passa par la maison d'Heredia, dont l'héritière la porta en mariage à Guillaume de Roccafull, dans la postérité masculine duquel elle est demeurée.

#### PHILIPPE III.

UZEDA, duché vers 1610, pour Fr. Gomez de Sandoval, fils aîné du duc de Lerme, premier ministre, et mort avant lui, dont l'héritière, après diverses générations, quoique cadette, et je n'ai pu découvrir la cause de ce partage, porta la grandesse d'Uzeda en mariage à Gaspard d'Acuña y Tellez-Giron, qu'on a vu ici ambassadeur d'Espagne à Rome, à la mort de Charles II, qui fit très bien à l'avènement de Philippe V, et qui, étant encore son ambassadeur à Rome, se jeta dans le parti de l'archiduc, où il est mort et, a laissé un fils.

Peñeranda, comté vers 1511, pour Alphonse de Braccamonte, qui par l'héritière de Braccamonte, a été porté en mariage à Pierre-Fernandez de Velasco, deuxième marquis del Fresno. J'ignore par quelle difficulté, en la transmission de cette grandesse, ce même Pierre-Fernandez de Velasco a été fait grand d'Espagne par Charles II, d'abord à vie, puis pour celle aussi de son fils. C'est une difficulté dont je n'ai pas été éclairci, car les Braccamonte, comtes de Peñeranda ont été certainement grands d'Espagne à ce titre, et de la date ci-dessus de Philippe III.

Mondejar, marquisat vers 1612, pour Inigo Lopez de Mendoza. Cette grandesse passa en plusieurs maisons par des filles héritières. Celle de Cordoue la porta enfin en mariage à Gaspard Ivannez, comte de Tendilla, qui en prit le nom, fit sa couverture en 1678, et a laissé un fils, marquis de Mondejar, que j'ai vu à Madrid.

Hijar, duché 1614, pour J. Chr. L. Fernandez d'Hijar, arrière-petit-fils de mâle en mâle de J. Fernandez, seigneur d'Hijar, en faveur duquel ce duché avait été érigé en

1483, et n'avait point passé en grandesse sous Charles-Quint. De filles en filles héritières il tomba dans la maison de Silva, dont l'héritière le porta en mariage, à la fin de 1688, à Frédéric de Silva, marquis d'Orani, son cousin, de même maison, dans la postérité masculine duquel il est demeuré.

Havré, duché vers 1616, pour Ch. Alex. de Croï, de la branche d'Arschot. Sa fille unique porta ses biens et sa grandesse à P. Fr. de Croï, second fils de Ph. de Croï, comte de Solre, qui prit le nom de duc d'Havré, et cette grandesse est demeurée en sa postérité masculine.

Sulmone, principauté vers 1521, pour un Borghèse, fils du frère du pape Paul V, à qui cette grandesse ne put être refusée, et qui est demeurée dans cette postérité masculine.

LosBalbazès, marquisat 1621, pour le fameux Ambroise Spinola, dans la postérité masculine duquel cette grandesse s'est conservée, avec celle du duc del Sesto, par le mariage de la fille héritière de Paul Doria, duc del Sesto; mais ils ont toujours préféré de porter le titre propre de leur maison à celui de duc del Sesto.

#### PHILIPPE IV.

Altamire, comté 1621, pour Gaspard Ossorio y Moscoso, dans la postérité masculine duquel cette grandesse s'est conservée. Gaspard était pourtant le septième comte d'Altamire lorsqu'il obtint de Philippe IV la grandesse, dont ses pères étaient déchus, qui l'avaient eue par l'héritière d'Ulloa y Moscoso. Cette rico-hombrerie, érigée pour Lopez d'Ulloa y Moscoso, dans les fins du règne de Jean II, vers 1452, n'était pas passée en grandesse sous Charles-Quint, et était ainsi demeurée dégradée.

Abrantès, duché vers 1625, pour Alphonse d'Alencastro, issu par mâles de Georges, bâtard de Jean II, roi de Portugal, dans la postérité masculine duquel cette grandesse est demeurée avec celle de Liñarès, par le mariage du deuxième duc d'Abrantès avec l'héritière de Noroña y Silva, fille de Ferdinand duc de Liñarès.

Bisignano, principauté 1626, pour Louis de San-Severino, dans la postérité masculine duquel cette grandesse est demeurée.

Castel-Rodrigo, marquisat vers 1629, pour Chr. de Moura, qui avait été premier vice-roi de Portugal, et c'est ce qui me fait craindre de m'être trompé, et qu'encore qu'il fût fort vieux quand il fut fait grand d'Espagne, il ne le soit de Philippe III. Quoi qu'il en soit, son fils et son petit-fils lui succédèrent et furent l'un après l'autre gouverneurs généraux des Pays-Bas. La fille héritière du dernier épousa, à la fin de 1678, Charles Homodeï, marquis d'Almonacid, qui devint marquis de Castel-Rodrigo, et en prit

le nom, mais qui ne put faire sa couverture qu'un an après, sur les difficultés qu'il essuya ; je n'ai point su sur quoi fondées. Il n'eut point d'enfants, et perdit sa femme dont hérita sa soeur cadette, qui avait épousé Gilbert Pio, mère du prince Pio, que j'ai vu en Espagne, qui recueillit la grandesse après elle, sans préjudice du rang et des honneurs restés personnellement au marquis d'Almonacid avec, sa vie durant, le nom et le titre de marquis de Castel-Rodrigo.

Torrecusa, marquisat vers 1630, pour Ch. André Carraccioli, dont la grandesse est masculinement demeurée à sa postérité.

Colonne, principauté, connétable héréditaire du royaume de Naples vers 1632, pour Laurent-Onuphre, septième connétable Colonne. Cette grandesse est demeurée dans sa postérité masculine.

Camaraça, marquisat vers 1635, pour Diego de Los Cobos, dans la maison duquel cette grandesse s'est conservée.

Aguilar, comté janvier 1640, pour Jean-Ramirez d'Arellano. Il épousa Anne-Marie, fille unique de J. de Mendoza, premier marquis d'Hinoyosa qu'elle lui apporta, et fut ainsi doublement grand d'Espagne, comme comte d'Aguilar et marquis d'Hinoyosa. Lui et les siens ont préféré au titre d'Hinoyosa celui d'Aguilar, dont il était huitième comte. J. Ramirez d'Arellano eut Aguilar du roi Jean ter ; en 1681. Il était rico-hombre de Castille. Son petit-fils, Alph. Ram. d'Arellano en fut fait comte en 1475, par les rois catholiques, et jouit des honneurs de la grandesse ou rico-hombrerie d'alors. Mais n'ayant point passé en grandesse sous Charles-Quint, elle demeura abrogée jusqu'au rétablissement qui vient d'être expliqué. Celui qui fut rétabli ne laissa qu'une fille qui épousa, en 1670, Emmanuel Manrique de Lara, deuxième marquis de Frigilliana à qui elle apporta ces deux grandesses, et qui a laissé un fils, comte d'Aguilar, que j'ai vu à Paris, et depuis en Espagne. C'est de ce père et de ce fils qu'il est parlé ici à plusieurs reprises.

Aremberg, duché vers 1650, pour Ph. Fr. de Ligne, fils aîné de Ph. Ch. de Ligne, de la branche de Barbançon, prince d'Aremberg, chevalier de la Toison d'or, mort à Madrid en 1640, et de sa deuxième femme Is. de Barlaymont. Ph. Fr., premier duc d'Aremberg, et fait grand d'Espagne, fut chevalier de la Toison, général des mers des Pays-Bas espagnols, gouverneur du Hainaut et de Valenciennes, et capitaine des archers de la garde bourguignonne de Philippe IV, et de Charles II, en Flandre, où il mourut sans postérité en 1674. Ses biens et sa grandesse passèrent à Ch. Eugène, son frère, dans la postérité masculine duquel elle est demeurée, mais passée et retournée

au service de la maison d'Autriche, depuis que les Pays-Bas espagnols sont rentrés sous son obéissance. J'ai voulu suppléer ici à la négligence de cet article dans le précédent état détaillé.

Ligne, principauté 1660, pour Cl. Lamoral de Ligne, grand-père de celui qui existait lorsque j'étais en Espagne, qui a postérité masculine, et est à Bruxelles au service de l'empereur. Il est de Philippe IV.

#### CHARLES II.

Fuensalida, comté 1670, pour Bernardin de Velasco y Rojas et Cardonne. Cette grandesse s'est conservée dans sa postérité masculine.

Saint-Pierre, duché 1675, pour Fr. M. Spinola. Cette grandesse est demeurée dans sa postérité masculine.

Palma, comté juillet 1679, pour L. Ant. Th. Bocanegra y Portocarrero. Louis Bocanegra y Portocarrero avait été fait comte de Palma par la reine Jeanne, 1507, mais cette rico-hombrerie n'ayant point passé en grandesse sous Charles-Quint, fils de cette reine, demeura abrogée. Depuis le rétablissement de cette grandesse, elle est demeurée dans la postérité masculine de celui qui l'a obtenue.

Nevers, 1680, pour J. B. Spinola, dont la fille aînée l'a porté en mariage, en 1709, à L. J. Fr. Mancini, dit Mazzarini, fait depuis duc et pair de Nevers.

Santo-Buono, principauté 1684, pour Matthieu Carraccioli. Cette grandesse est demeurée dans sa postérité masculine.

Surmia, principauté vers 1686, pour Odeschalchi, neveu du pape Innocent XI. Cette grandesse est encore dans les mâles de cette famille.

Giovenazzo, duché 1690, pour del Giudice, mais pour trois vies ou générations seulement. Cette troisième génération est la fille unique du prince de Cellamare plus connu, et dont il a été tant parlé ici sous ce nom. Elle était dans un couvent à Rome. Je ne sais qui elle a épousé.

Lifarés, duché 1692, pour de Noroña, dont la fille unique l'a porté au deuxième duc d'Abrantès qui, par un moyen ou grâce, à moi inconnu, a divisé ces deux grandesses entre ses fils ou petits-fils.

Baños, comté 1692, pour Pierre, dit de La Cerda y Leyva, mais branche cadette des ducs de Medina-Coeli, bâtards de Foix, dont la fille héritière épousa, en 1693, Emmanuel de Moncade, frère du marquis d'Ayétone, dont ce comte de Baños n'a eu qu'une fille point mariée, lorsque j'étais en Espagne. Je n'ai point appris depuis à qui elle aura porté sa grandesse.

Parédes, comté 1692, pour Th., marquis de La Laguna, frère du huitième duc de Medina-Coeli. En 1689, il avait été fait grand à vie ; ce ne fut que trois ans après qu'il le fut fait à toujours, et cette grandesse est demeurée dans sa postérité masculine. C'est une rico-hombrerie érigée par Henri IV, 1452, pour Roderic Manrique, qui, n'ayant point passé en grandesse sous Charles-Quint, demeura abrogée, et dont la terre passa par des héritières de maison en maison jusqu'à l'épouse de ce marquis de La Laguna, qui obtint la grandesse, et prit le nom de comte de Parédes.

Lamonclava, comté vers 1693, pour Melchior Bocanegra y Portocarrero, dont la grandesse est demeurée dans sa postérité masculine.

San-Estevan del Puerto, comté 1696, pour Fr. Benavidez, dont la grandesse est demeurée dans sa postérité masculine.

Montalègre, marquisat octobre 1697, pour Martin-Dominique de Guzman, qui a des fils.

LosArcos, comté octobre 1697, pour Joachim Figuerroa y Laso de La Vega, qui a des fils.

Montijo, comté 1697, pour d'Acuña y Portocarrero. On a parlé ailleurs de son fils que j'ai vu en Espagne, et qui a postérité masculine.

Baños, duché 1698, pour Ponce de Léon, frère du duc d'Arcos, établi depuis en Portugal dans ses biens maternels.

Castromonte, marquisat 1698, pour Jean Baeza, a postérité masculine.

Castiglione, principauté 1699, pour Thomas d'Aquino que nous prononçons d'Aquin.

OTTAÏANO, principauté 1700, pour Joseph de Médicis qui a postérité masculine.

#### PHILIPPE V.

Castel dosRios, marquisat 1700, avant partir de Versailles, pour de Semmenat, ambassadeur d'Espagne en France, à la mort de Charles II. C'est le premier qui reconnut et baisa la main de Philippe V, qui, par le conseil du roi son grand-père le fit grand de la première classe à Versailles, et l'y fit couvrir comme grand d'Espagne la première fois devant lui, pour lui tenir lieu d'avoir fait sa couverture. Sa grandesse subsiste dans sa postérité masculine.

Mortemart, duché 1701. En arrivant à Madrid, une des premières choses que fit Philippe V, fut de faire grand d'Espagne de la première classe le duc de Beauvilliers, son gouverneur. Cette grandesse passa au duc de Mortemart ; par le mariage de sa fille

unique, et s'est éteinte depuis mon retour par la mort de la duchesse de Mortemart et de toute sa postérité.

Estrées, comté 1702, pour le comte d'Estrées qui passa le roi d'Espagne de Barcelone à Naples, étant vice-amiral de France. Longtemps depuis mon retour, il est mort duc, pair et maréchal de France, sans postérité, et sa grandesse est demeurée éteinte.

Liria, duché 1704, pour Fitzjames, duc de Berwick, à qui peu après son fils fut adjoint en la même grandesse, pour en jouir avec les mêmes rang, honneurs, etc., que lui. Il prit alors le nom de duc de Liria. Cette grandesse est dans sa postérité masculine établie en Espagne.

Gravina, duché 1704, pour le chef de la maison des Ursins. Cette grandesse est demeurée dans sa postérité masculine.

Bedmar, marquisat 1704, à la prière du roi pour Bertrand La Cueva, commandant général des Pays-Bas espagnols. Cette grandesse, faute de mâles, passe à son gendre, second fils du marquis de Villena, qui s'appelle le marquis de Moya, et qui prendra le nom de marquis de Bedmar.

Tessé, comté 1704, pour de Froulay, comte de Tessé, maréchal de France. Cette grandesse est demeurée dans sa postérité masculine.

LaMirandole, duché 1705, pour Pico. Cette grandesse est demeurée dans sa postérité masculine.

Atri, duché 1706, pour Acquaviva, frère du cardinal Acquaviva, chargé des affaires d'Espagne à Rome. Son fils l'était du temps que j'étais en Espagne. Il était lors en Italie et a postérité masculine.

Chimay, principauté 1706, pour Hennin-Liétard, chevalier de la Toison d'or de Charles II. Il a été mon gendre, est mort sans enfants. Sa grandesse a passé à son frère, mort aussi depuis, et au fils qu'il a laissé, et qui s'établit en France.

Monteillano, duché 1707, pour de Solis. Cette grandesse est demeurée dans sa postérité masculine.

Priego, comté 1707, pour de Cordoue. Sa fille unique a épousé Lanti, dit de La Rovère; elle est morte devant son père et n'a laissé qu'une fille. Le père déchu par là de cette grandesse que sa femme n'a point eue, a été fait grand à vie, sous le nom de duc de S.-Gemini, et a marié sa fille, avec la grandesse, au second fils de la duchesse d'Havré, sa soeur, Croï, qui s'établit en Espagne et prend le nom de comte de Priego, -tout cela longtemps depuis mon retour d'Espagne.

Noailles, comté 1711, pour le duc de Noailles qui, longtemps depuis, a obtenu de faire passer sa grandesse à son second fils qui en jouit et a postérité masculine :

Popoli, duché 1711, pour Cantelmi. Cette grandesse est demeurée dans sa postérité masculine.

Masseran, principauté 1712, pour Ferreiro. Cette grandesse est demeurée dans sa postérité masculine.

Richebourg, marquisat 1712, pour de Melun. Éteinte, n'ayant laissé que deux filles non mariées, et qui n'ont point voulu l'être, et hors d'âge d'avoir postérité.

Chalais, principauté 1713, pour de Talleyrand. Sa fille unique a épousé un fils de son frère.

Robecque, principauté 1713, pour de Montmorency. Son frère, faute de postérité, et appelé, a recueilli cette grandesse, et a laissé un fils, qui en jouit et a des garçons.

Maceda, comté 1714, pour Lanços. Cette grandesse est demeurée dans sa postérité masculine.

Solfarino, duché 1714, pour Gonzague. Cette grandesse est demeurée dans sa postérité masculine.

San-Estevan de Gormaz, comté 1715, pour Acuña y Pacheco, fils aîné du marquis de Villena, duc d'Escalona, qui a postérité masculine.

Bournonville, duché 1715, pour *idem* non marié, a fait longtemps depuis passer sa grandesse et sa charge de capitaine de la compagnie des gardes du corps wallons, au fils d'un de ses frères.

Villars, duché 1716, pour le maréchal duc de Villars. Son fils unique n'a qu'une fille unique, mariée au comte d'Egmont.

Lede, marquisat 1717, pour Bette. Cette grandesse est demeurée dans sa postérité masculine.

Saint-Michel, duché 1718, pour Gravina. Il a des fils, et s'est fait depuis cardinal.

DelArco, duché 1718, sans enfants. Je ne sais à qui cette grandesse est allée.

Saint-Simon, comté janvier 1722, pour le duc de Saint-Simon et le marquis de Ruffec, son second fils conjointement.

Arlon, duché 1722, pour Sotomayor y Zuniga. Je ne sais à qui cette grandesse est allée, car il n'a point été marié.

Il faut maintenant donner une liste toute simple des grands d'Espagne, dont la date est ou nettement ou suffisamment reconnue, en marquant les anciennes richombreries que Charles-Quint fit passer tout de suite en grandesses, sans érection, et

celles qui, ayant été abrogées par le même prince d'une manière tacite, mais très réelle, en ne les faisant point passer en grandesses, ce qui de fait les dépouilla pour toujours de leurs rangs, honneurs et distinctions, sont redevenues grandesses, mais par des érections faites par les rois successeurs de Charles-Quint, ce qui fixe leur ancienneté parmi les grands, sans la remonter à celle des rico-hombreries abrogées, mais les réduisant à la date de l'érection de leurs grandesses. Si on veut voir leurs dates et de quels rois, si on veut voir leurs maisons et si les possesseurs actuels sont héritiers de mâle en mâle, ou par des filles héritières, ou eux-mêmes impétrants de ces grandesses, c'est ce qui se trouve exactement et différemment détaillé dans les deux précédents états des grands d'Espagne. On fera suivre la liste qu'on va donner des grands, suivant leur ancienneté connue ou justement présumée, d'une autre liste toute nue, par titres et par ordre alphabétique, des grands dont on n'a pu connaître ni présumer les dates d'érection, non plus que de la plupart de ceux-là aucune autre chose, desquels le grand nombre est d'Italiens jamais sortis d'Italie.

Si, au lieu de cent douze grands d'Espagne, il s'en trouve cent treize dans ces deux listes jointes ensemble, c'est que le marquis de Mancera avait été oublié. Je l'ai dans la liste des marquis grands d'Espagne de la main du duc de Veragua. J'avouerai de plus que j'ai oublié quel il est. Le duc de Veragua a écrit Portocarrero à côté de son nom, mais je n'en suis pas plus avancé, parce que c'est peut-être le nom de l'héritière qui a apporté cette grandesse. Le marquis de Mancera, qui s'appelait Antoine-Sébastien de Tolède, deuxième marquis de Mancera, fut fait grand d'Espagne en mai 1692, par Charles II. Il fut ambassadeur à Venise et en Allemagne, vice-roi de la Nouvelle-Espagne, majordome-major de la reine mère de Charles II, enfin conseiller d'État. C'est lui dont il [a] été parlé plus d'une fois par la fidélité et l'attachement qu'il signala pour Philippe V d'une façon si éclatante, et dont la singularité de ne manger jamais de pain, ni rien qui en tint lieu, a été aussi expliquée. Il mourut en 1711, à l'âge de cent sept ans, ayant jusqu'alors conservé sa tête entière et toute sa santé. Charles II l'avait fait grand seulement à vie, Philippe V le fit pour toujours, et je n'en sais pas la date. Il ne pouvait moins faire pour lui. Il ne laissa qu'une fille, peut-être grand'mère lorsqu'il mourut. J'ai donc ignoré ou oublié le mariage de cette fille, et ce qui s'en est suivi. Je n'ai point vu de marquis de Mancera tant que j'ai été en Espagne, tellement que je réserve ce titre pour la liste des grands dont la date et souvent les personnes me sont demeurées inconnues.

LISTE SIMPLE DES GRANDS D'ESPAGNE, SUIVANT LEUR ANCI-

ENNETÉ, NETTEMENT OU SUFFISAMMENT RECONNUE, EN MARQUANT CEUX QUI D'ABORD OU DEPUIS SONT ISSUS DES ANCIENS RICOS-SOMBRES, ABROGÉS PAR CHARLESQUINT, QUI SUBROGEA À CETTE ANCIENNE DIGNITÉ LA NOUVELLE DES GRANDS ET CEUX QUI ONT PLUSIEURS GRANDESSES<sup>28</sup>.

12 Le duc de Medina-Coeli.

Le comte d'Egmont.

Le comte de Benavente.

Le duc de Veragua.

2 L'amirante de Castille, comte de Melgar, duc de Medina di Riosecco.

2 Le marquis de Pescaire. R.-H.

6 Le duc d'Arcos.

3 Le marquis d'Ayétone. R.-H.

Le comte de Lemos.

Le duc d'Ossone.

2 Le duc de Medina-Sidonia.

2 Le duc de Monteléon et de Terranova.

2 Le comte de Miranda.

Le marquis de Santa-Cruz.

Le duc d'Albuquerque.

2 Le comte d'Aranda.

3 Le marquis de Villena, duc d'Escalona.

Le duc d'Uzeda.

9 Le duc d'Albe.

Le comte de Peñeranda.

Le comte d'Oñate.

Le marquis de Mondejar.

5 Le duc del Infantado.

2 Le duc d'Hijar. R.-H.

Le comte d'Oropesa.

Le duc d'Havré.

Le duc de Najara.

---

<sup>28</sup> Les chiffres indiquent le nombre des grandesesses.

Le prince de Sulmone.

Le duc de Gandie.

3 Le marquis de Los Balbazès.

3 Le duc de Sessa.

5 Le comte d'Altamire. R.-H.

Le duc de Bejar.

Le duc d'Abrantès.

3 Le duc de Frias, connétable de Castille.

Le prince de Bisignano.

On voit ci-devant à leurs titres pourquoi l'amirante et le connétable de Castille sont ici différemment qualifiés.

Le marquis de Castel-Rodrigo.

Le marquis de Torrecusa.

4 Le marquis de Villafranca.

Le connétable Colonne.

Tous ces grands ont passé sous Charles-Quint directement de la dignité de ricos-hombres à celle de grand d'Espagne sans érection.

Ceux dont la dignité de ricos-hombres est demeurée abrogée par le fait lors de ce changement de Charles-Quint, et qui depuis ont été faits grands d'Espagne, seront marqués à côté de leurs noms par ces deux lettres R.-H.

Le marquis de Camaraça.

3 Le comte d'Aguilar. R.-H.

2 Le duc d'Aremberg.

Le prince de Ligne.

Le comte de Fuensalida.

Le duc de Saint-Pierre.

Le comte de Palma. R.-H.

Le duc de Nevers.

Le comte de Los Arcos.

Le prince de Santo-Buono.

Le comte de Montijo.

Le prince de Surmia.

Le duc de Baños.

Le duc de Giovenazzo.

Le marquis de Castromonte.  
 Le duc de Liñarez.  
 Le prince de Castiglione.  
 Le comte de Baños.  
 Le prince d'Ottaiano.  
 2 Le comte de Parédes. R.-H.  
 Le marquis de Castel dos Rios.  
 Le comte de Lamonclava.  
 Le duc de Mortemart, éteint.  
 Le comte de San-Estevan del Puerto. R.-H.  
 Le maréchal d'Estrées, éteint.  
 Le marquis de Montalègre.  
 Le duc de Liria.  
 Le duc de Noailles.  
 Le duc de Gravina.  
 Le duc de Popoli.  
 Le marquis de Bedmar.  
 Le prince de Masseran.  
 Le maréchal de Tessé.  
 Le marquis de Richebourg, éteint.  
 Le duc de La Mirandole.  
 Le prince de Chalais.  
 Le duc d'Atri.  
 Le prince de Robecque.  
 Le prince de Chimay.  
 Le comte de Maceda.  
 Le duc de Monteillano.  
 Le duc de Solferino.  
 Le comte de Priego.  
 Le comte de San-Estevan de Gormaz.  
 Le duc de Saint-Michel.  
 Le duc de Bournonville.  
 Le duc del Arco.  
 Le maréchal duc de Villars.

Le marquis de Ruffec.

Le marquis de Lede.

Le duc d'Arion.

LISTE SIMPLE DES GRANDS D'ESPAGNE DONT J'IGNORE LES DATES D'ÉRECTION ET BEAUCOUP D'AUTRES CONNAISSANCES, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE ET PAR TITRES.

Les ducs d'Atrisco.

Le marquis de Clarafuente.

Doria.

Laconi.

2 Licera.

Mancera.

Tursis.

Tavara.

Les princes de Butera.

Visconti.

Cariati.

Les comtes d'Atarès.

Doria.

Castrillo.

Melphe.

Parcen.

Palagonia

Peralada.

Sermonetta.

Salvatierra.

Les marquis d'Arizza.

Visconti.